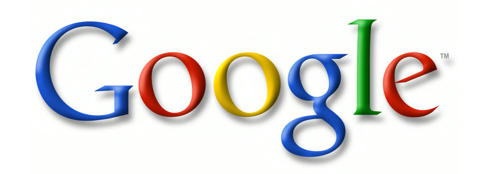




Archives de la Société Française des ...

Société Française des collectionneurs d'ex-libris


EX BIBL. REGIÆ CHIRURGORUM PARISIENSIUM ACADEM.
Madame Victoire de France
Archives
de la
Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques
N. Le Mire inv. et Sculp.
Ex Libris J.B. Descamps.
BIBL DE S·A·I· MGR LE PRINCE NAPOLEON

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. / M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire............ M. F. Carême, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............. M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant.............. M. Aglaüs Bouvenne, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).
Assesseur............. M. L. Mar, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Advielle (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
Bargallo, 94, rue d'Allemagne, Paris.
Boymond (Marc), 5, Square du Roule, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
Holtorp, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.

MM.

Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Picot (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
Richebé (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Van Driesten, 19, rue Poncelet, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de......... **18** fr. — Pour l'Etranger, de...... **19** fr. **50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

ET

DE RELIURES HISTORIQUES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

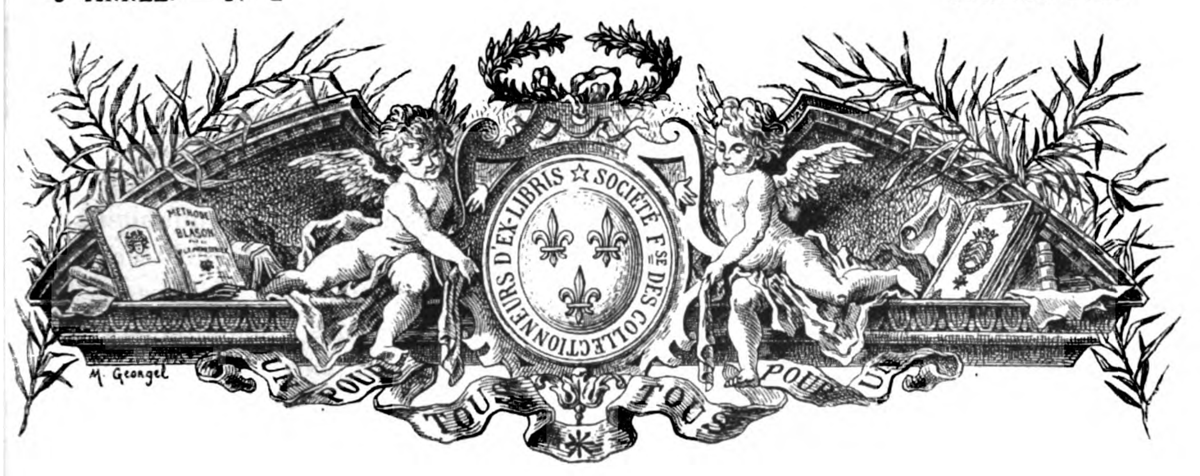
NEUVIÈME ANNÉE



PARIS
Au Siège de la Société
95, Rue de Prony, 95

1902

9ᵉ Année. — N° 1 Janvier 1902



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 DÉCEMBRE 1901

UNIFORMÉMENT, pour ainsi dire, nos comptes rendus commencent par les regrets des membres absents qui se font excuser de ne pouvoir assister à la réunion, regrets qui sont partagés par les assistants. Aujourd'hui c'est encore ce qui arrive pour MM. Bargallo, Gruel, Richebé, Quantin. Mais quant à ce dernier, les regrets sont compensés, atténués par l'annonce d'un événement heureux pour lui; car il nous apprend qu'il est nommé inspecteur à Dijon. Le Comité s'associe donc aux félicitations que le président envoie à M. Quantin. Si celui-ci nous quitte personnellement, il nous promet que sa collaboration ne nous quittera pas, au contraire. A la suite de cette communication, M. Bouland annonce qu'il a à proposer l'admission de plusieurs nouveaux membres ; ce sont : Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, présenté par M. le comte de Régis, et qui désire être membre perpétuel. Le Comité ne peut être que très flatté de cette nouvelle adhésion. Puis M. Bouland présente M. Libert, passage Bosquet, 30, à Paris. On désigne ensuite M. Mac Brayne, Auchenteil Helensburgh N. B. Écosse, présenté par le secrétaire M. Carême. et enfin M. Samuel W. French, 1216, grande avenue Milwaukee Wisconsin, U. S. A., présenté par M. Stiebel. Le Comité accueille avec plaisir ces nouveaux membres.

M. Engelmann communique, de la part de M. Gruel un intéressant manuscrit dans lequel se trouve une armoirie curieuse : et l'on demande quelles sont les pièces accompagnant la *fasce* qui s'y trouve représentée. — M. le comte K.-E. de Leiningen a envoyé un de ses derniers Ex-libris qu'il offre pour la collection de la Société. Plusieurs autres Ex-libris modernes reçus depuis peu par le Président sont communiqués ainsi que la Liste des pièces recueillies jusqu'à ce jour et qui seront décrites dans l'important ouvrage en cours de préparation, *les Marques des Bibliophiles du Lyonnais*. Nous engageons vivement nos collaborateurs à signaler à M. W. Poidebard les pièces qu'ils possèdent et pouvant figurer dans cet ouvrage. — Des félicitations sont adressées à M. Vibert qui a obtenu un prix de la *Société des gens de lettres*. — M. Wiggishoff présente une note qu'il a préparée pour prier les membres du Comité de rechercher et lui communiquer des renseignements sur les *Ex-libris français non héraldiques, anonymes*, dont ils connaissent les propriétaires. Ce travail très avancé déjà sera publié dans les *Archives*. On lira plus loin la lettre de M. Wiggishoff à ce sujet. — Le secrétaire expose sommairement les divers articles contenus dans le dernier numéro qu'on vient de recevoir de *l'Ex-libris Journal* de Londres. — Enfin le vice-président, qui communique divers journaux pouvant intéresser les assistants, reçoit des remerciements pour des lettrines ornées pouvant illustrer nos *Archives*, et qu'il met gracieusement à notre disposition. Les assistants, pour terminer la séance, échangent leurs souhaits sympathiques à l'occasion de la nouvelle année.

Le Secrétaire, F. Carême.

LES EX-LIBRIS FRANÇAIS ANONYMES

NON HÉRALDIQUES

DANS la réunion du 30 juin dernier[1], notre érudit et dévoué collaborateur M. J.-C. Wiggishoff, ayant développé ses idées sur l'utilité qu'il y aurait à dresser une liste des Ex-libris *français anonymes et non héraldiques*, et sur les avantages que présenterait pour les collectionneurs la publication de ce travail dans nos *Archives*, le Comité, en le remerciant vivement, avait accepté cette proposition. Pour y donner suite, M. Wiggishoff s'est mis immédiatement à l'œuvre, comme on va le voir par la lettre qu'il vient de nous adresser. Son travail personnel est terminé; pour le compléter et le contrôler au besoin, il fait à la bonne volonté de nos sociétaires un dernier appel, que nous nous empressons de publier, avec l'espoir que nos collègues auront à cœur d'y répondre pour le plus grand bien de tous, cette espèce de catalogue devant être publié dans notre Revue.

1. Voir le compte rendu dans le numéro de juillet 1901, page 97, dernières lignes.

Monsieur le Président,

Vous disiez dans les *Archives* (VII, 165) : « Si les Ex-libris anonymes « héraldiques nous offrent souvent les difficultés que l'on voit pour en trouver « le propriétaire,... que dire de ceux qui sont composés de simples chiffres « ou de monogrammes!.. » Permettez-moi d'ajouter que, seraient-ils tous aussi abondants en détails que quelques-uns que nous avons vus, les Ex-libris anonymes n'en resteraient pas moins bien souvent des énigmes indéchiffrables qui font le désespoir des collectionneurs.

Pour essayer d'obvier à ce désagrément, je me suis déterminé à donner la plus grande extension au petit carnet que j'avais fait à mon usage, en dressant une liste aussi complète que possible (!) des *Ex-Libris et fers de reliures français anonymes non héraldiques*, laquelle, publiée dans nos *Archives*, pourrait rendre service à tous nos confrères ; qui, avec l'obligeance dont j'ai déjà eu des preuves, voudront bien, j'en suis sûr, m'adresser la description *avec dimensions* des pièces anonymes de leurs collections.

N° ____________



N° ______

Cette description, je tâcherai de la rendre aussi succincte que possible. Lorsqu'il existera une légende et un nom de graveur, ces particularités jointes à la mensuration permettront de la réduire à sa plus stricte utilité ! Par exemple pour l'Ex-libris Piat (*Archives*, t. V, p. 7).

PIAT (Alfred), notaire à Paris. Monogramme AIPT sur un livre ouvert, légende : *libro liber*. Signé : Stern Graveur. H. 53 mill. L. 50 mill. On trouvera, à la table alphabétique, les mots : AIPT, Livre, *Libro liber*, Stern, renvoyant au nom Piat (A.).

L'Ex-libris de Jules Labarte, reproduit ci-dessus, nécessiterait une description un peu plus complète : un quadrilobe dans lequel se voit un ange tenant dans chaque main un écusson azuré. Sur l'un la lettre J, sur l'autre la lettre L, toutes deux gothiques ; au-dessous, la signature V. PL.-H. 30 mill. L. 28 mill. A la table alphabétique, les mots Ange — Ecussons (2) — J. L. — Quadrilobe — renverraient au nom Labarte (Jules).

Si vous pensez, Monsieur le Président, que mon projet peut avoir quelque utilité, je vous serai obligé de bien vouloir en faire part à nos confrères, et je vous prie d'agréer mes plus cordiales salutations.

Prière à nos confrères, pour leur éviter un travail inutile, de ne m'adresser, tout d'abord, que la liste nominative des Ex-libris et fers anonymes français qu'ils possèdent, en y ajoutant, quand ils le pourront, le nom, la qualité et la résidence du titulaire.

J. Wiggishoff.

EX-LIBRIS

DE JEAN-PHILIPPE D'ANTHÈS

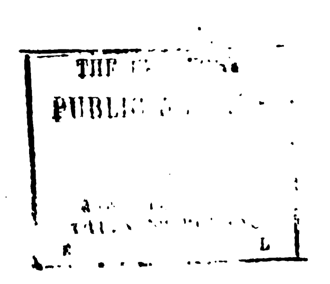
BARON DE LONGEPIERRE

CONSEILLER AU CONSEIL SOUVERAIN D'ALSACE

UNE ANNÉE ne s'était pas écoulée depuis la conquête et la cession de la province du Rhin à la France, que Mazarin, soucieux des intérêts des nouveaux sujets du royaume, avait institué à Brisach un grand bailliage et une chambre royale destinés à rendre la justice au nom du nouveau souverain. Établie à une époque de troubles intérieurs, cette première institution ne devait être nécessairement que provisoire, aussi fut-elle remplacée neuf ans plus tard, en 1658, par une juridiction définitive qui prit alors le titre de Conseil souverain d'Alsace. Sans vouloir entrer dans des considérations qui nous entraîneraient trop loin, disons seulement que si parmi les anciennes cours souveraines de la monarchie française, le Conseil d'Alsace a eu une durée moins longue que beaucoup d'autres, son rôle n'en fut pas moins considérable et n'a pas peu contribué à rattacher, par des mesures d'une sage politique, des populations que le traité de Westphalie avait données à la France, mais dont les mœurs, les usages, les coutumes et les intérêts étaient parfois en contradiction avec ceux de leur nouvelle patrie. Témoin cette formidable opposition de la plus grande partie des seigneurs et des bourgeois de la Basse-Alsace, attachés à leurs privilèges, aux lois et coutumes de l'Empire, se réclamant de leur ancienne juridiction de la chambre impériale de Spire, et refusant énergiquement de se soumettre à la nouvelle magistrature établie. Ce fut une lutte de vingt ans, où le pouvoir contesté des conseillers royaux ne devait sortir définitivement victorieux qu'en 1680.

Originairement, les membres de cette haute compagnie étaient pour la plupart étrangers à la province, ils furent ensuite choisis presque exclusivement parmi les familles alsaciennes. Jean-Philippe d'Anthès appartenait à l'une d'elles. Nommé conseiller en 1725, il exerça ces importantes fonctions judiciaires pendant douze années consécutives. Malheureusement sa santé chancelante lui imposa la dure obligation de donner sa démission, et il ne put alors que se consacrer entièrement à l'éducation de ses enfants, à son goût pour l'étude et à la sage administration de sa fortune.

La famille d'Anthès, dont on trouve la trace dès le xve siècle, était originaire du Palatinat, où plusieurs de ses membres furent, les uns conseillers, les autres bourgmestres de la petite ville de Weinheim. — Cette famille avait alors pour armoiries un écu : *D'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes de même, et en pointe d'une canette de sable nageant sur une rivière ondée d'argent*, supporté par deux lévriers et timbré d'un





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 1. — JANVIER 1902

Planche 1

casque surmonté d'une toque d'azur ornée de deux plumes de même[1]. — Après les terribles ravages de la guerre qui ruina de fond en comble ce malheureux pays, l'aïeul de Jean-Philippe, Philippe-Michel d'Anthès, vint s'établir à Mulhouse en l'année 1674. C'était un métallurgiste fort distingué; il créa et dirigea avec succès les célèbres forges et hauts-fourneaux de Belfort et de Massevaux, et exploita fructueusement les mines d'argent de Giromagny. Devant ce résultat qui développait l'industrie de toute une contrée, en enrichissant ses habitants, la ville libre de Mulhouse lui conféra le droit de bourgeoisie le 8 août 1694. Il y mourut en 1708, laissant de sa femme, Claudine Dormoy, plusieurs enfants qui s'allièrent honorablement avec les principales familles de leur nouvelle patrie. L'aîné de ces enfants, Jean-Henry, né en 1670, après avoir épousé, le 3 septembre 1698, Catherine Sitter, prit la succession paternelle et étendit l'industrie à laquelle son père avait dû sa prospérité. Nous le voyons en 1720 obtenir des lettres patentes pour la fabrication exclusive du fer blanc[2], puis dix ans après, des lettres patentes pour la fabrication des armes blanches[3]. Tant d'efforts ne devaient pas rester stériles, le roi Louis XV récompensa dignement Henry d'Anthès en lui accordant, pour lui et sa postérité, la noblesse française[4], et en lui concédant de nouvelles armoiries rappelant par leur composition les éminents services rendus pour le bien et la sécurité de l'État. Le juge d'armes de France, Louis-Pierre d'Hozier, les composa ainsi : *De gueules, à trois épées d'argent, les gardes et les poignées d'or, posées deux en sautoir, les pointes en bas, et la troisième en pal, la pointe en haut, et liées de sinople*. L'écu timbré d'un casque de profil et orné de ses lambrequins d'or, de gueules, d'argent et de sinople[5].

Dans les dernières années de sa vie, Henry d'Anthès avait acquis, dans l'espoir de son prochain anoblissement, deux fiefs importants. Il obtint l'un, la seigneurie de Blotzheim, en 1730, du duc de Mazarin, et l'intendant de la province, Angervillers, lui en vendit le château : les comtes de Fugger lui cédèrent aussi leurs droits allodiaux l'année suivante ; l'autre, celui de Brinkheim, relevant directement du roi, lui fut encore concédé à la même époque. Ce fief avait été possédé antérieurement par la famille badoise de Liche qui le tenait de la maison d'Autriche, ce qui donna lieu à plusieurs contestations résolues au profit du nouveau titulaire. Henry d'Anthès mourut à Oberbruck, près Massevaux, le 28 juin 1733.

Revenons à Jean-Philippe d'Anthès. Comme nous l'avons vu, il était fils aîné de Jean-Henry, dont il vient d'être question, et de Catherine Sitter. Il naquit à Sewen, au pied du ballon d'Alsace, le 28 juillet 1699. A vingt-six ans, il entrait au Conseil souverain, où il se fit remarquer par la justesse de son jugement, par la droiture de son esprit et par la probité de ses mœurs. Trois ans plus tard il épousait Marie-Elisabeth Demougé (fille de François Demougé, « écuyer, conseiller du roi en sa chancellerie du conseil d'Alsace »,

1. Titres de famille.
2. Lettres patentes du 14 septembre 1720, enregistrées au conseil souverain d'Alsace, le 21 novembre de la même année.
3. Lettres patentes du 15 juillet 1730, enregistrées le 30 décembre suivant.
4. Lettres patentes du mois de décembre 1731, enregistrées le 6 février 1732.
5. Règlement d'armoiries du 18 janvier 1732.

et de Marie-Béatrice Ertlin)[1], dont il eut six enfants. Chef de la famille à la mort de son père, il vendit sa charge pour les motifs que nous avons indiqués précédemment, le 11 juillet 1737, acquit l'année suivante, avec le concours de sa mère, la seigneurie de Nambsheim, du comte Hannibal de Schauenbourg, et le 5 septembre 1744, la baronnie de Longepierre et de Villeneuve, située près de Seurre en Bourgogne, des héritiers d'Hilaire-Bertrand de Roquelaine, baronnie qui passa plus tard au premier de ses fils, François-Henry d'Anthès, lequel devint par la suite président à mortier au parlement de Bourgogne. Jean-Philippe, retiré au milieu de ses livres dans son château de Soultz, y mourut, veuf depuis quinze ans de Mlle de Mougé, le 21 décembre 1760, âgé de soixante-un ans et cinq mois. Il fut inhumé dans son église paroissiale, où se voit encore, appliqué à la paroi du transept de gauche, son monument funéraire surmonté de ses armoiries peintes.



f P A

La bibliothèque formée par cet amateur comprenait un grand nombre de volumes relatifs à l'histoire et à la littérature, édités principalement de son temps. Son Ex-libris, destiné aux ouvrages de grand format sur les plats intérieurs desquels nous l'avons rencontré collé, et dont le tirage qui orne cette notice a été fait sur la planche originale même, est dû au crayon et à la pointe habiles de Jean Striedbeck, le celèbre graveur strasbourgeois. Cet artiste, d'après une étude due à la plume autorisée de M. Henri-Edouard Stiebel : *Die Bücherzeichen Johann Striedbeck's*, naquit à Francfort-sur-le-Mein le 30 juin 1707, et serait mort, non pas en 1755, ainsi que le déclare Nagler, mais le 6 février 1772, à Strasbourg, laissant plusieurs fils de son mariage avec Marie-Madeleine Hohleisen, dont un seul s'occupa également de gravure.

Jean-Philippe d'Anthès ne fut pas le seul de sa famille qui eut le goût des livres. Son second fils, François-Philippe, né à Colmar le 22 octobre 1730,

1. Contrat de mariage du 23 novembre 1728.

mort célibataire, à Soultz, le 16 mai 1807, et connu de son temps sous le nom de M. de Nambsheim, seigneurie que son père, par ses dispositions testamentaires, lui avait particulièrement léguée, devint, lui aussi, un bibliophile remarquable. Il forma une collection choisie avec soin, qui vint s'ajouter, à son décès, en 1807, au fonds paternel dont l'aîné de ses neveux, Joseph-Conrad d'Anthès, était alors le possesseur. C'est ainsi que ces deux bibliothèques se trouvent actuellement réunies en une seule. La marque dont se servait M. de Nambsheim est loin d'avoir le caractère artistique de celle de son père ; elle consiste en une simple impression au frotton des armes de sa famille, surmontant ses initiales personnelles F. P. A. qu'il appliquait au verso des titres des ouvrages acquis par lui. Une reproduction fidèle de cet Ex-libris pouvant intéresser nos collègues amateurs de documents alsatiques, nous en donnons ci-dessus un fac-similé exécuté d'après un original apposé sur l'un des volumes de l'*Histoire du règne de Louis XIV*, de Reboulet, publiée en 1746.

Terminons en remerciant ici l'honorable descendant direct de cette famille qui a bien voulu nous autoriser à reproduire cette planche dans nos *Archives*, et nous fournir les éléments de cet article. HENRI MASSON.

ROLE DES SOCIÉTÉS D'EX-LIBRIS

DANS L'IDENTIFICATION DES ŒUVRES D'ART ET PARTICULIÈREMENT DES TABLEAUX A L'HUILE



CE titre un peu long est cependant nécessaire pour désigner ici clairement ce que je veux dire, à savoir que dans toute l'Europe les Sociétés d'Ex-libris comme la nôtre devraient être désignées, tout naturellement, pour arriver à identifier les vieux tableaux sans signature d'auteur, mais portant des armoiries.

On sait qu'autrefois, en effet, les artistes ne signaient pas leurs toiles, mais toutes les fois que l'on trouve dessus des armoiries, des blasons peints, ce qui arrive le plus souvent, cela devrait suffire pour savoir ce que représente le tableau, par qui il a été commandé, ou tout au moins à quelle famille il a appartenu.

J'arrive d'une capitale voisine où je viens de voir un curieux exemple de ce que j'avance là. Dans la grande salle des primitifs, sur un chevalet, un superbe tableau sur bois ayant de nombreux personnages d'une conservation admirable et avec des détails d'exécution tout à fait étourdissants, dans les fourrures, les gants, les vêtements, etc.

Immédiatement, la conversation suivante s'engagea entre moi et le gardien :

— Je ne vous connaissais pas ce tableau ?

— Le Musée l'a acheté 45.000 francs, il y a deux ans ; c'est une pièce unique ; voyez les gants de ce personnage et voyez les gants de celui du portrait qui est là-bas (et il me conduit devant le portrait d'homme en question), c'est la même exécution, et ces Messieurs les conservateurs pensent que c'est du même artiste.

— C'est juste. Mais vous ne savez pas de qui est ce tableau là non plus, cependant je vois aux angles trois écussons avec des armoiries différentes ; les a-t-on fait identifier ?

— Pas encore, ces Messieurs en ont parlé.

— Vous avez peut-être une Société d'Ex-libris ici, il fallait s'adresser de suite à elle. — Voilà qui est inimaginable. Ce grand Musée possède là une pièce unique *depuis deux ans* ! et il n'a pas encore fait identifier les trois blasons, très nets, du tableau

Et remarquez que vraisemblablement ces armoiries doivent appartenir à un grand seigneur et à sa femme, et qu'alors, une fois le nom du Mécène du temps retrouvé, en consultant les archives et les pièces contemporaines, il sera également possible de savoir quel peintre il a fait travailler.



En semblable occurrence, en admettant que l'enquête ne soit pas toujours aussi facile, qu'il n'y ait qu'un blason au lieu de trois et qu'il soit difficile de préciser les prénoms du seigneur qui a commandé la toile, on pourra tout au moins, en connaissant le nom de la famille à qui appartiennent les armoiries, connaître à peu près la date.

Mais ce n'est pas tout ; parcourez nos Musées, ceux de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, vous verrez souvent dans le fond du tableau, un paysage représentant un château, une église, un monastère, une place forte, etc. Eh bien, là, il y a encore un moyen puissant d'arriver à une identification certaine, car, à l'aide des archives, des vieilles estampes, des plans, volumes, gravures, etc., existant dans les bibliothèques, on pourrait relativement mettre, facilement, un nom sur le monument en question.

Là encore le rôle des Sociétés d'Ex-libris est tout indiqué ; et je dirai même plus, avant d'attendre que Messieurs les conservateurs de Musées aient recours à leurs bons offices, je trouve que dans l'intérêt supérieur même de l'art

et de l'héraldique, elles devraient toutes constituer dans leur sein même une commission *ad hoc*, avec mission d'éclaircir les points obscurs et d'identifier les œuvres d'art, les tableaux des primitifs qui attendent vainement qu'une âme charitable vienne leur reconstituer un état civil !

Voilà, *grosso modo*, l'idée, et je suis persuadé qu'elle peut devenir rapidement féconde, si mes collègues veulent bien la préconiser, la vulgariser, chacun dans sa ville, dans son milieu.

Si mes souvenirs sont exacts, notre président, le docteur Bouland, avait au début essayé de nous faire entrer dans cette voie par les questions : *Arbre soutenu et accosté*, à la page 4 de la première année ; *quid simile cruce*, tableau justement d'un maître flamand, page 58 ; *Fasce Bretessée et contrebretessée*, page 75 de cette même année 1894.

Le moment semble venu de s'occuper de nouveau de cette intéressante question, d'autant plus qu'il y a là encore un excellent moyen, comme le dit fort judicieusement le docteur Bouland, de découvrir le manque absolu d'authenticité de certaines pièces sur lesquelles les trucqueurs ont commis des erreurs, des fautes qu'un artiste contemporain eût évitées soigneusement, et je dirais même tout naturellement.

Il y a donc tout intérêt à voir enfin nos Sociétés d'Ex-libris s'occuper sérieusement de l'identification des *Primitifs*. Ce sera une garantie de sincérité scientifique, de compétence, et, certes, la besogne ne leur manquera pas !

Comme nouvel essai dans ce genre nous soumettons à nos érudits confrères le curieux blason reproduit ci-dessus et que nous lisons : *Parti au 1, de... au sautoir de... cantonné de quatre feuilles en forme de cœur de... au 2, de... à un fermail en losange de... ?*

PAUL VIBERT.

COMMUNICATION

Dans le dernier numéro des *Archives* (p. 180), il est parlé d'une marque de libraire employée comme Ex-libris. Des marques d'imprimeurs ont été usitées de même façon.

Je possède[1] une marque qui a certainement servi d'Ex-libris, car son verso porte la trace irrécusable qu'il a été collé sur un feuillet de garde. C'est un médaillon ovale très bien gravé, représentant deux cigognes qui dévorent un serpent. Au loin, paysage, rives de la mer. Sur la banderole entourant le médaillon, on lit : PIETAS HOMINI TVTISSIMA VIRTVS.

Quelques recherches m'ont appris que c'est la marque de la maison « Martini Nutii[2], à Anvers. J'ai vu un Virgile in-12 portant la même marque, absolument semblable, mais en plus petit. (L'Ex-libris ayant dû être extrait d'un in-4° ou d'un in-f°.) Le Virgile porte cette exergue :

Antverpiæ. Excudebat Vidua Martini Nutii sub Ciconiis, anno MDLXI.

ROGER RODIÈRE.

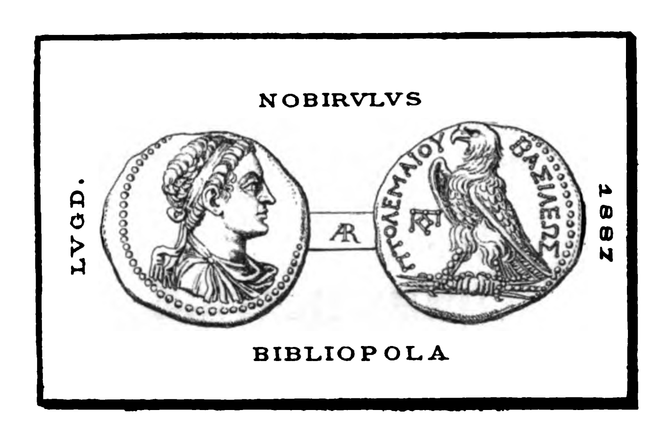
1. Je possède même cette marque en double exemplaire et je l'échangerais volontiers contre un Ex-libris héraldique antérieur au XIXe siècle.

2. Un amateur plus éclairé que moi pourrait donner le nom flamand de cet imprimeur, qui, suivant l'usage du temps, avait latinisé son nom de famille.

EX-LIBRIS DE M. LOUIS BRUN

ANS LE numéro des *Archives* de mars 1898, pages 44-45, nous avons reproduit les deux Ex-libris de M. Auguste Brun, libraire à Lyon, dont les clichés nous avaient été prêtés par M. Louis Brun, son fils ; c'est encore à l'obligeance de ce dernier que nous pouvons donner ici la reproduction de ses marques personnelles, dont il nous a envoyé gracieusement la planche gravée et le cliché. Chacun de ces Ex-libris a son cachet particulier révélant l'érudit attaché à sa profession, car M. Louis Brun est le digne successeur de son père, et il est bien peu de bibliophiles ou de travailleurs qui ne connaissent sa librairie et ne reçoivent ses catalogues.

Le premier de ces Ex-libris est une intéressante gravure sur cuivre, dont on voit ci-dessous la reproduction avec ses dimensions vraies : elle représente dans un encadrement rectangulaire la face et le revers d'une belle médaille de Ptolémée accompagnés de l'inscription : Nobirulus Bibliopola Lugd. 1887,



dont voici l'explication : Louis Brun libraire a lyon 1887. Ce Nobirulus fleure un parfum de latinité qui pourrait faire croire à une de ces latinisations de nom si fréquentes autrefois, il n'en est rien pourtant, car c'est tout simplement l'anagramme des mots Louis Brun, comme il est facile de le voir en rétablissant les lettres dans l'ordre que nous indiquons, NOBIRULUS
926473185 ; l'idée est originale et donne de suite à cette pièce un intérêt de curiosité. Primitivement, à la place de Nobirulus, se trouvaient les mots Ex-libris meis, et à celle de Bibliopola se voyait l'inscription entière : Nobirulus Bibliopola Lugdunensis MDCCCLXXXVII. — La date de 1887 est celle à laquelle M. Louis Brun succédait à son père dans sa librairie, fondée en 1847. Cette gravure a été exécutée par M. J. Brun, graveur, rue du Bœuf, 10, à Lyon (homonyme mais non parent du propriétaire de la pièce), artiste dans l'âme, qui a déjà gravé plusieurs Ex-libris de bibliophiles lyonnais et qu'on peut recommander pour ce genre de travail.



Planche 2

Le second Ex-libris qui nous fournit la planche hors texte n° 2 n'est pas moins intéressant, aussi bien par sa composition que par son exécution : c'est en effet une pièce qui a le mérite à nos yeux, de contenir des... *livres*, chose qui n'est pas très commune aujourd'hui, où l'esprit des amateurs et dessinateurs se met à la torture pour nous représenter, sous prétexte de symbolisme et de stylisation, les objets les moins naturels et les moins en rapport avec une bibliothèque et les travaux de l'esprit! Cet Ex-libris rentre dans la catégorie de ceux que certains amateurs désignent sous le nom d'*intérieurs*. Il nous montre en effet le coin d'une chambre de travail, où, sur une simple table de bois, sont posés, dans un artistique désordre, de vieux livres, les uns à plat, les autres de champ, appuyés contre une des poutres qui doivent soutenir le plafond. Sur la planche du dessous de la table, nous retrouvons l'inscription Nobirulus Bibliopola Lugdn. 1887, dont nous avons donné l'explication plus haut. Enfin, sur un bois oblique (lien), fixé dans la poutre en face de la fenêtre, une légère inscription nous apprend que cette originale composition est due à M. Léopold Niepce, ancien conseiller à la Cour de Lyon, dessinateur, historien et archéologue distingué.

Nous terminerons en priant M. L. Brun d'agréer nos sincères remerciements pour la courtoisie avec laquelle il a mis à notre disposition la planche gravée et le cliché de ses Ex-libris, afin de les faire passer dans cette Revue.

Dr L. Bouland.

QUESTIONS

C'EST MA TOQUADE (N. 264.)

Je possède un Ex-libris en forme de sceau ogival, dans le champ azuré duquel on lit : Jean s'en alla comme il était venu, et brochant sur le tout les lettres J. F. T. Autour, le cri : C'est ma toquade !; en bas, deux C entrelacés. Papier jaune, tirage en rouge. H. 27 mm.; L. 29 mm. J'ai toujours cru qu'il appartenait au bibliophile Charles Cousin, l'auteur du *Voyage dans un grenier*, dont la vente eut lieu en 1891; mais je ne me suis jamais expliqué la présence du monogramme J. T. F. Quelqu'un de nos confrères pourrait-il nous renseigner à cet égard?

D'autre part, M. Walter Hamilton, p. 231 de ses *French bookplates*, reproduit un Ex-libris qu'il attribue à un M. B. Cousin, et dont voici la description :

Une petite folie assise sur la tête d'un grand volume tient une marotte de la main droite, et de la gauche montre sur le plat du volume le monogramme B. G. (G et non C), le tout inscrit dans un grand C majuscule, qui est la lettre initiale de la devise inscrite dans son plein « 'est ma toquade »; malgré le monogramme B. G., M. Hamilton, comme on le voit, nomme le titulaire B. Cousin. Il y a évidemment une erreur, peut-être deux! dont la devise doit être la cause, et que, j'espère, nos confrères parviendront à élucider.

J.-C. Wiggishoff.

SAINT-GERMAIN. — (N. 265.)

J'ai trouvé il y a déjà quelque temps l'Ex-libris dont j'envoie la reproduction par la zincogravure avec ses dimensions exactes pour la faire passer comme question dans notre Revue. Quoiqu'il porte une inscription, je n'ai pas encore pu trouver de renseignements sur la dame qui pendant son veuvage (ainsi que nous l'indique la cordelière entourant les deux écussons)



s'intitulait marquise d'Aligny. C'est pourquoi j'ai recours à l'obligeante érudition de nos collègues. Il me paraît que le blason du mari doit se lire : *De gueules à deux clés d'argent passées en sautoir, les pannetons en haut, accompagnées en chef d'une coquille et aux trois autres cantons d'une croisette, le tout d'argent*; celui de cette dame : *Écartelé aux 1 et 4 de gueules à une fleur de lis d'argent, aux 2 et 3 d'argent à un nuage de... chargé d'un cœur de...* F. G.

CONDÉ. — (N. 266.)

L'un de nos collègues pourrait-il me renseigner sur cette petite étiquette que j'ai trouvée collée derrière le premier plat d'une reliure en veau marbré,

Emig. CONDÉ Chant.
N° 446.

dont le volume avait été enlevé. Le n° 446, qui est inscrit sous Condé, est à la plume, encre de l'époque. Quelle est la signification des deux abréviations placées de chaque côté du mot Condé, à quelle bibliothèque cette marque pouvait-elle appartenir, et de quelle date est-elle? E. E.

RÉPONSES

VAIRÉ. — (N. 229). [8e ANNÉE, PAGES 174 ET 181].

L'Ex-libris reproduit à la page 174 des *Archives* de 1901 est celui de Jacques LE GRAND, seigneur d'Aluze, de Marnay, de La Tour-d'Is-sur-Tille, comte de Saulon-La Rue, chevalier de l'Ordre du Roi, premier prési-

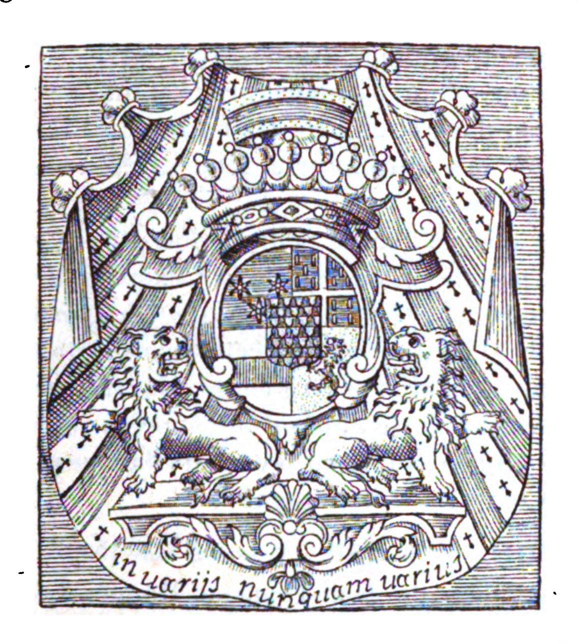
dent de la Cour des Comptes de Bourgogne, par lettres du 15 décembre 1645, nommé conseiller d'État le lendemain; époux de Catherine de Canonville-Rafletot.

Le blason doit se lire : *Écartelé : au 1, de CANONVILLE RAFLETOT; au 2, de CHOISEUL; au 3, de BÉTHUNE ; au 4, de FLANDRES. Sur le tout de LE GRAND.*

Sources : Palliot, *Le Parlement de Bourgongne*, 1649, pp. 316-317; le même, *La Vraye et parfaite science des armoiries*, 1660, t. I, pp. 4-5.

ÉMILE PERRIER.

Réponse analogue de M. R. Richebé, et de M. J.-B. Mercier.



L'Ex-libris en question est celui de Pierre-François-Bernard LE GRAND DE MARNAY [1], premier président de la Chambre des Comptes de Bourgogne, reçu en 1685, mort à Dijon le 21 mars 1715, fils de Bénigne LE GRAND auquel Pierre Palliot consacre un article dans son *Parlement de Bourgogne* [2].

Les armoiries sont : *Vairé d'or et de gueules* [3].

Devise : *In uarijs numquam uarius.*

Cette devise est allusive aux armes. Dans l'Ex-libris que nous étudions le vairé d'or et de gueules est posé en cœur d'un écartelé : *au 1er, d'azur, à trois molettes d'éperon d'or qui est* GAGNE DE PÉRIGNY [4]; *au 2, d'azur, à la croix d'argent* [*or*] *cantonnée de 18 billettes du même, cinq dans chaque canton du chef posées 2-1-2 et 4 dans chaque canton de la pointe posées 2-2 qui est de* CHOISEUL DE PRASLIN; *au 3, d'argent, à la fasce de gueules qui est* DE BÉTHUNE ; *au 4, d'or, au lion de sable armé et lampassé de gueules qui est* DE

1. Voir Guigard, *Nouvel armorial du Bibliophile*, in-4, Paris, 1890, page 307, tome II.
2. Dijon, in-folio, 1649, page 316.
3. *L'Armorial de Bourgogne et de Bresse*, par Jacques Chevillard, 4e feuille in-folio (Paris, 1726) donne ces armoiries avec la mention : LE GRAND, seigneur de Marnay, comte de Saulon, seigneur de Barges, Noiron, Fenay.
4. Palliot, dans la *Vraye et parfaite science des armoiries.* Paris, in-folio, 1661, page 4, donne pour cette alliance : DE CANONVILLE-RASSETOT qui porte : *De gueules à trois molettes d'or.*

FLANDRE. Les armoiries : *Vairé d'or et de gueules* de LE GRAND DE MARNAY sont les mêmes que celles de l'illustre maison DE BAUFFREMONT ; de sorte que si l'on n'observe pas que la devise : IN VARIIS NUNQUAM VARIUS [1] est *tout à fait particulière* à la première famille, on arrive à confondre l'une avec l'autre.

Nous relevons, du reste, une erreur de ce genre dans les *Marques de bibliothèques et Ex-libris franc-comtois* de MM. Jules Gauthier et Roger de Lurion, Besançon, in-8, 1894 ; à la page 17, ces auteurs attribuent à Louis Bénigne de Bauffremont, marquis de Marnay, prince du Saint Empire, né le 3 décembre 1684, mort en 1769, un fer de reliure ainsi décrit : « Cadre « ovale, écu : *vairé*, soutenu de deux lions, sommé d'un casque avec lam- « brequins et cimier : un lion. Au-dessous, devise : IN VARIIS NUNQUAM « VARIUS. Aux coins du volume richement relié, l'initiale : L. B. »

Il est probable que, dans ce chiffre, les lettres L et B sont entrelacées ; on peut, par conséquent, les transposer et leur faire dire L. B. Louis-Bénigne ou B. L. Bénigne Le Grand.

Il est indubitable que ce fer de reliure doit être attribué à Bénigne Le Grand de Marnay, premier président de la Chambre des Comptes de Bourgogne, reçu le 20 novembre 1645. La famille *Le Grand* est originaire de Baigneux (Côte-d'Or). Une branche de cette maison établie à Dijon a donné un assez grand nombre d'officiers aux cours souveraines de la Province, à partir de 1521. La seigneurie de *Saulon-la-Chapelle* ou *la Rue* en Bourgogne fut érigée en comté en août 1657, en faveur de Jacques Le Grand, président en la Chambre des Comptes de Bourgogne [2]. HENRI TAUSIN.

MADAME RONDÉ. — (**N. 230**.) [4e ANNÉE, PAGE 100.]

Je possède un Ex-libris de Jean-François Rondé. Les meubles de l'écu sont les mêmes que ceux de l'Ex-libris de Madame Rondé et les émaux seuls diffèrent : *D'argent, à trois merlettes de sable, à la rose de gueules posée en abîme*. Couronne de comte ; cimier : un heaume taré de front ; supports : deux centaures. Dans un ovale horizontal on lit : EX-BIBLIOTHECA JOANNIS FRANCISCI RONDÉ. Il me semble qu'il faut rétablir d'après celles-ci les armoiries gravées incorrectement sur l'Ex-libris, objet de la question. Et maintenant il serait aussi fort intéressant de connaître quel degré de parenté existait entre Jean-François Rondé et Madame Rondé ? P. DE CRAUZAT.

PÉLICAN. — (**N. 231**.) [8e ANNÉE, PAGE 30.]

Notre dévoué collaborateur M. R. Richebé nous écrit en réponse à cette question : « Au cours d'autres recherches qui n'ont rien de commun avec cet « Ex-libris, je trouve que le blason doit être celui d'un nommé Nourrisson, « qui fut magistrat sous le Ier Empire et qui portait : *D'azur, à un pélican d'ar- « gent avec ses petits du même, sur un tertre de sinople, à la bordure d'ar- « gent*. Je n'ai pas en ce moment sous la main l'ARMORIAL DU PREMIER EMPIRE,

1. Cette devise est citée au nom de LE GRAND en Bourgogne dans la *Vraye et parfaite science des armoiries*, de Pierre Palliot, Paris, in-folio, 1661, page 257.
2. Voir Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, *La noblesse aux États de Bourgogne*, de 1350 à 1789. Dijon, in-4, 1864, page 220.

« par le vicomte A. Révérend, mais il me semble que c'est là qu'on pourrait « trouver des renseignements plus précis. »

En se reportant à cet armorial on trouve : Tome III, page 329 : NOURRISSON. *De gueules au pélican d'or soutenu d'un tertre de sinople* ; *à la bordure d'azur*, *chargée du signe* des chevaliers de la Réunion.

Jean-Baptiste-Antoine Nourrisson, chevalier de l'Empire, par lettres patentes du 11 septembre 1813, substitut du procureur général à la cour de justice criminelle du Doubs, membre du collège électoral du Doubs, né à Lyon, le 22 novembre 1768, †..... (*Recherche à suivre.*)   R. RICHEBÉ.



N. 8.

E. XXVI.   P. 29.

Les armes de cet Ex-libris sont exactement celles d'une famille lyonnaise. les Sabot de Pizeys, annoblis en 1701 par une charge d'échevin et qui portaient : *D'azur*, *au pélican d'argent sur son aire de sinople*. Ce dernier détail ne permet guère d'hésiter. Cependant le personnage dont il s'agit ici n'appartient certainement pas à la famille lyonnaise mais bien à une branche fixée à Paris, les Sabot de Luzan, annoblis par une charge de secrétaire du Roi. Quelqu'un de versé dans la connaissance de la noblesse parisienne pourrait dire si un Sabot de Luzan a été avocat, militaire, sénateur ou magistrat sous l'Empire et a donné sa démission en 1815 pour rentrer dans la vie privée, comme l'indiquent les emblèmes figurés au pied du blason et les vers inscrits au-dessous. *Foro* et la toque désignent bien un avocat. Le casque, le sabre, le *castris* ne peuvent laisser aucun doute, mais par *Senatus* on doit peut-être entendre une cour de justice, dans laquelle le possesseur de l'*Ex-libris* aurait occupé un emploi élevé. C'est ce que confirmeraient la balance et le glaive, de même que le chapeau à trois plumes. En effet, les sénateurs étaient titrés comtes et surmontaient leurs armes d'une toque à cinq plumes, tandis que les magistrats n'étaient que barons et n'avaient que trois plumes à leur toque. Rien de plus facile du reste que de vérifier si un Sabot de Luzan a été sénateur ou simplement magistrat.

Je n'ai pas besoin de faire observer qu'il y a une faute dans la transcription du pentamètre. Il faut lire *vota* au lieu de *voti*. Je servirai ma patrie, dit le possesseur de l'Ex-libris, seulement de mes vœux, mes vœux qui maintenant sont pour mon foyer domestique. Du reste, le vers serait faux : *i* de *voti* est long et il faut une brève. (*A suivre.*) A. STEYERT.

OFFRES — N° 2

Un membre de la Société qui ne peut faire d'échanges, offre en vente les Ex-libris suivants, aux prix indiqués en regard. Ces pièces sont toutes anciennes, authentiques et en très bon état ; il n'y a parmi elles aucune réimpression.

Pièces à 1 franc chacune : Ex-libris Siraudin, Regii Proçuratoris ; héraldique. — Bibliothèque de la Marquise de Pons ; héraldique. — Anonyme (Collin de Contrisson) ; héraldique. — M. Daymar ; héraldique. — Ex-Bibliothecâ S. Mollevaut ; chiffre, sans signature.

Pièces à 1 fr. 50 chacune : M. de Fenille ; héraldique, signé. — Anonyme (Constant de Rebecque) ; héraldique. — Ex-libris P. P. Cannac ; héraldique.

Pièces à 2 francs chacune : Anonyme (de Luynes) ; héraldique, signé Roy. — Fyot ; héraldique, signé. — Ad Bibliothecam S. Emerami ; héraldique, signé. — De Fauconpret de Thulus ; héraldique, imp. en bleu, signé. — Anonyme (Surmain) ; héraldique, signé Roy.

Pièce à 3 francs : De la Bibliothèque de M. Lavoisier ; héraldique, signé.

Pièce à 3 fr. 50 : Ex-libris Michaelis Galliard ; héraldique.

Pièces à 4 francs chacune : Ludovico Vacher, 1768 ; héraldique, signé Monier. — Bibliothèque de S. A. I. Mgr Le Prince Napoléon, chiffre en rouge. — Rud. Gab. Manuel ; héraldique, signé Dunker. — Pour tous renseignements, s'adresser au Vice-Président.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ex-libris Journal de Londres, mois de novembre, présente une note sur chacune des diverses publications que nous connaissons : *Zeitschrift*, *Studio*, les *Archives de la Société française des collectionneurs d'Ex-libris*, etc. Puis il y a un *deuxième* article au sujet du journal *Acadiensis*, mentionnant surtout ce qui se rapporte aux Ex-libris. Vient ensuite un article très détaillé sur l'Ex-libris de Hewer et Clapham. Après la continuation de la liste des Ex-libris médicaux anglais et américains, on trouve : Ex-libris américains récents, un article sur l'Ex-libris de Griffith, les Ex-libris à identifier ainsi que ceux qui l'ont été depuis peu.

Ces divers articles sont accompagnés d'illustrations, paysages, portraits, monuments (par exemple l'église de Bristol) et fantaisies variées.

F. C.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 JANVIER 1902

CONFORMÉMENT au désir exprimé par M. Quantin dans une visite qu'il a faite au Président, ces jours derniers, celui-ci ouvre la séance en présentant ses excuses justifiées par son prochain départ, et accompagnées de ses meilleurs souvenirs. Il a, en cette occasion et en manière d'adieu, adressé aux membres du Comité, par les soins de M. Bouland, une brochure intitulée : *Armoiries d'États et de quelques villes, emblèmes, sceaux, etc.*, qui figurent sur les timbres poste, les enveloppes et les cartes postales, qu'il vient de publier chez Maury, éditeur. Les assistants prient M. Bouland d'envoyer à M. Quantin tous leurs remerciements. — M. Holtorp, empêché, s'est fait aussi excuser. — M. Perrot, un des membres de notre Société, habitant Avignon, a envoyé sa carte avec ses meilleurs souhaits pour les membres du Comité qui lui renvoient les leurs.

Le Président propose ensuite, en son nom et en celui de M. Couraud l'admission d'un nouveau membre : M. Gay de la Chartrie, demeurant rue Cuvillier, à Saintes. Il possède un Ex-libris héraldique et en fera volontiers l'échange avec les membres de la Société. Il est nommé à l'unanimité. — Le Secrétaire transmet les remerciements de M. Mac Brayne, récemment admis, et qui se montre très intéressé à nos travaux.

Le Président soumet aux assistants deux Ex-libris en chromolithographie envoyés par M. Forrer, de Strasbourg, pour la collection de la Société, qui

sont remis immédiatement à l'Archiviste ; puis diverses pièces sur lesquelles M. de Bizemont appelle l'attention du Comité en le priant de lui communiquer les renseignements que l'on pourrait recueillir à leur sujet, nous devons signaler particulièrement l'Ex-libris héraldique de Viry, signé Vasset ; on demande la justification des alliances, et l'explication des bannières (5 points d'or équipollés à 4 d'azur), celles-ci portent 7 points d'or équipollés à 4 d'azur ; et une curieuse vignette imprimée sur parchemin : blason funèbre soutenu par deux squelettes, mais il est regrettable que ce ne soit pas un Ex-libris. Nous venons de recevoir de M. Prior l'intéressant article destiné à notre Revue *sur les Ex-libris italiens avec devises françaises*, accompagné de clichés que nous ferons paraître dans le numéro de février 1902.

Enfin on présente aux assistants les publications habituellement reçues ne échange, l'*Ex-libris Journal de Londres*, le *Zeitschrift*, *etc.*, plus un catalogue anglais exclusivement consacré à la vente aux enchères d'Ex-libris provenant d'un *amateur connu*. La séance est alors levée et les assistants s'empressent d'échanger entre eux les renseignements qui les intéressent particulièrement.

Le Secrétaire, F. Carême.

MARQUE INÉDITE
DE LA COMTESSE DE FRANCLIEU
NÉE DE BELLEVAL
(seconde moitié du xviii[e] siècle)



OUS pensons que le fer à dorer dont on trouvera plus loin la reproduction exacte, dans les dimensions mêmes de l'original, est absolument inédit ; du moins, il ne se rencontre ni dans la récente édition du *Nouvel Armorial du Bibliophile*, de M. Joannis Guigard, ni dans aucune des collections de marques de bibliothèques que nous avons pu visiter.

Le volume sur les plats antérieur et postérieur duquel se trouve reproduit le fer qui nous occupe est un petit livre fort élégamment habillé en maroquin rouge avec gardes en moire bleue. Ce joli spécimen de l'art du relieur dans la seconde moitié du xviii[e] siècle appartient actuellement à M. de Brébisson [1], qui a bien voulu nous en donner communication. Par suite de son mariage, il l'a recueilli en partageant la bibliothèque du château de Persay, après les décès de ses beaux-parents, le baron et la baronne de Beausse.

Le volume dont il s'agit a été dédié à la comtessse de Franclieu, née de Belleval, dont il porte le double écusson. Il est intitulé : « *Les Portraits ou Caractères et Mœurs du XVIII[e] siècle, par M. F*** de l'Académie des Arcades. A Amsterdam et se trouvent à Paris chez Cailleau imp. libraire, Rue Saint-Séverin. M.DCC.LXXXI.* » L'ouvrage, composé de deux volumes

1. M. de Brébisson, qui habite le château des Forges, près Longny (Orne), est membre de plusieurs Sociétés savantes et s'occupe avec succès de science nobiliaire ainsi que d'études sur l'art céramique.

réunis en un seul, mesure 0m145 × 0m 085. On lit, sur la première page, la dédicace suivante :

« A MADAME
« LA COMTESSE
« DE FRANC***

« *Madame,*

« *En me permettant de vous consacrer cet Ouvrage, vous en assurez le succès. Le tableau du Vice pourroit-il n'être pas accueilli favorablement, lorsqu'il paroît sous les auspices de la Vertu?*

« *Quoiqu'on trouve en Vous autant de qualités réelles que la flatterie pourroit en imaginer, je ne produirai point votre éloge dans cette Dédicace.*



*Votre modestie, qui s'alarme des moindres louanges, impose silence à la vérité. Puisse cette modestie ne pas Vous faire méconnoître le modèle de votre sexe que je vais peindre sous le nom d'*ÉMILIE !

« *J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux,*

« *Madame,*

« *Votre très humble et très obéissant serviteur,*

« *F****. »

Les armes frappées sur les deux plats doivent se décrire de la façon suivante : 1° pour celles des PASQUIER DE FRANCLIEU, en Ile-de-France : *D'azur, au chevron d'or, accompagné, en chef, de deux têtes de maures de sable, tortillées d'argent, et, en pointe, d'une tige de trois fleurs de pâquerettes d'or,* — 2° pour celles des BELLEVAL, en Normandie et Picardie : *De gueules, semé de croisettes recroisettées d'or, à la bande, aussi d'or, brochante sur le tout.*

La curieuse dédicace qu'on vient de lire nous donnait le désir d'être renseigné sur la personne à laquelle elle était adressée. Voici ce que nous avons pu obtenir à ce sujet :

Marie-Françoise Catherine de Belleval, Comtesse Pasquier de Franclieu, avait épousé le 14 février 1762, Jean-François-Anselme Pasquier, Comte de Franclieu, ancien maréchal de Camp, Chevalier de Saint-Louis et Écuyer de S. A. R. Mgr le Prince de Condé. Le Comte de Franclieu mourut au château d'Éraine (Oise), le 18 février 1804, et la Comtesse, qui lui survécut de longues années, décéda à Clermont (Oise), le 31 janvier 1833.

Leur fils, Jean-Baptiste Pasquier, Vicomte de Franclieu, épousa Marie-Anne-Joséphine-Françoise, Baronne de Reinach de Werth, d'où un fils : Louis-Camille-Henri-Anselme-Fidèle Pasquier, Comte de Franclieu, qui épousa Antoinette de Loubert de Martainville. Mademoiselle Antoinette-Charlotte-Marie Pasquier de Franclieu, leur fille, fut mariée à Antoine-Ulric, Baron de Beausse, veuf de Mademoiselle de Vigan. Une de leurs filles, Mademoiselle Béatrice de Beausse, a épousé M. de Brébisson, écuyer ; c'est le propriétaire actuel de la jolie reliure dont nous venons de parler.

Il nous a paru qu'il était intéressant de signaler ce précieux opuscule aux bibliophiles et aux lecteurs des *Archives*, tant à cause de son caractère inédit qu'en raison des détails généalogiques qu'il nous a été possible de recueillir sur la descendance de son premier possesseur.

Comte de Burey.

EX-LIBRIS MONOGRAMME DE M. RADIGUET

NOUS devons aux démarches d'un de nos sympathiques collègues, M. Boymond, la communication de l'Ex-libris monogramme reproduit ci-dessous, intéressant à signaler au double point de vue professionnel et artistique. Exécuté par M. Devambez, graveur à Paris, et contenant le nom du possesseur : *Radiguet*, il sert de marque particulière aux volumes composant la bibliothèque spéciale de Radiologie (Rayons X) que M. Radiguet, constructeur d'instruments de précision a



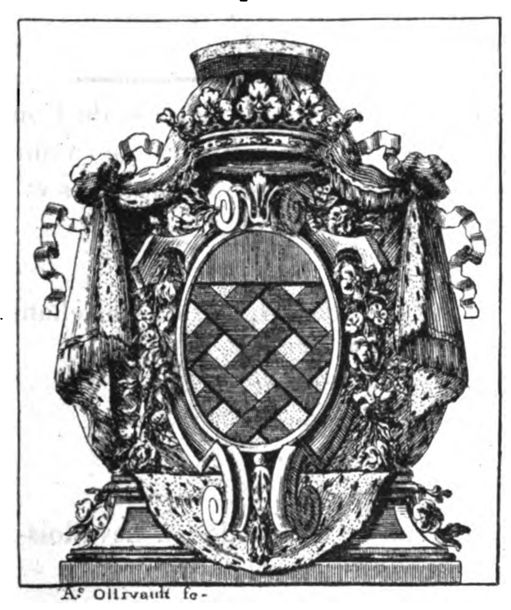
formée dès la découverte du professeur Roentgen et dans laquelle il a réuni toutes les publications spéciales à cette science émanant des Académies et Sociétés savantes du monde entier. Cette bibliothèque, classée méthodiquement par fiches et tenue périodiquement à jour, est mise gracieusement, par le fondateur, à la disposition des personnes s'occupant de ces questions; elle rend les plus grands services aux chercheurs, en leur évitant d'importantes pertes de temps et en les tenant de suite au courant des travaux de leurs devanciers. Au point de vue personnel, l'avantage que M. Radiguet a tiré et tire chaque jour de cette initiative, est de pouvoir, grâce à la concentration de ces divers ouvrages, réaliser des appareils répondant aux desiderata exprimés par tous les savants et praticiens de France et d'étranger. Nous devons reconnaître qu'à ce point de vue la devise : OMNIBUS NON SIBI, ornant l'Ex-libris, traduit bien l'idée dont s'est inspiré le créateur de cette si utile bibliothèque. C'est à son obligeance que nous devons le prêt du cliché de cet Ex-libris, nous le prions d'en recevoir ici nos sincères remerciements.

Ed. Engelmann.

EX-LIBRIS
DU PRÉSIDENT J.-C.-A. DE FARCY
DIT LE MARQUIS DE CUILLÉ

PARMI les nombreux Ex-libris gravés par A. Ollivault, de Rennes, nous publions aujourd'hui celui du président de Cuillé qu'un heureux hasard a fait dernièrement entrer dans notre collection. Comme on le voit par la reproduction ci-jointe, il se compose d'un écusson ovale : *D'or, fretté d'azur de six pièces, au chef de gueules.* Il est entouré d'un cartouche orné de guirlandes de fleurs surmonté d'une couronne ducale. Au-dessus, le mortier de président entouré d'un manteau doublé d'hermines, le tout posé sur un socle de pierre moulurée.

Jacques-Gabriel-Annibal de Farcy, dit le marquis de Cuillé, naquit le 31 janvier 1724. Il était fils aîné de Jacques-Daniel-Annibal de Farcy, seigneur



de Cuillé, conseiller en la grand'chambre du parlement de Rennes, et de Pélagie Gourio de Lanoster, et neveu de Mgr de Cuillé, évêque de Quimper (1739-1772).

Comme son père, il fut nommé conseiller au parlement le 9 décembre 1746 et fut successivement président à mortier en 1756, conseiller du Roi en tous ses conseils en 1758, et commissaire aux États de Bretagne en 1786. De son mariage avec Catherine-Françoise-Jeanne de Bahuno, il ne laissa que des filles : MMmes de Guichardy, du Coetlosquet et de Ravence. C'est par cette dernière que la terre de Cuillé est passée dans la famille de Moncuit qui la possède actuellement.

Le président de Cuillé se trouva mêlé à toutes les luttes du parlement de Bretagne au sujet des privilèges de la province, et fut plusieurs fois exilé en son château de Cuillé (1765 à 1769).

Le 2 juin 1788, au moment même où l'on signifiait aux membres du parlement des lettres de cachet, les magistrats avertis tentaient de se réunir à l'hôtel de Cuillé, situé au bas de la place de la Motte. Plusieurs arrivent en robes, d'autres se faufilent par des portes dérobées, quelques-uns descendent par les fenêtres au moyen d'échelles; des amis leur apportent robes et rabats... enfin ils se trouvent réunis au nombre de 60 et prennent séance dans le grand salon, où M. de Melesse vient leur signifier 58 lettres de cachet... Après de longs pourparlers, la troupe reçoit ordre de se retirer. Le doyen de la noblesse vint complimenter la cour qui décide de lever la séance. Une autre réunion eut encore lieu le lendemain, et le parlement fut dissous le 6.

Deux ans plus tard, la Révolution éclatait. Le président fut nommé à l'unanimité président de l'assemblée primaire de Cuillé ; mais bientôt, malgré sa bonté et les services rendus, il vit son château pillé, brûlé, et lui-même fut grossièrement insulté. Il se retira alors à Rennes où il vécut ignoré pendant la tourmente révolutionnaire. Il mourut le 17 août 1794.

Il possédait une part dans les forges de Paimpont, et l'on rencontre fréquemment des plaques de cheminée à ses armes, timbrées d'une couronne ducale, avec le manteau et le mortier de président.

P. DE FARCY.

Pour faciliter les relations entre les membres du Comité et les personnes qui voudraient leur rendre visite en dehors des réunions mensuelles, ces Messieurs ont d'un commun accord adopté les jours et heures qui suivent :

M. BOULAND, *Président*, 95, rue de Prony.
Le samedi de 2 à 5 heures.

M. Ed. ENGELMANN, *Vice-Président*, 4, rue de Castellane.
Le jeudi de 2 à 5 heures.

M. V. ADVIELLE, 28, passage Dauphine.
Le mercredi de 2 à 5 heures.

M. J. BARGALLO, 94, rue d'Allemagne.
Le mercredi après-midi.

M. Aglaüs BOUVENNE, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret.
Le vendredi soir après 8 heures.

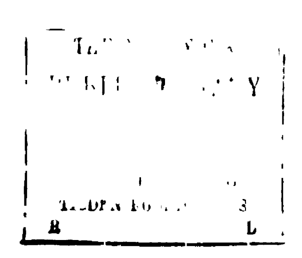
M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne.
Le lundi de 2 à 5 heures.

M. GRUEL, 418, rue Saint-Honoré.
Le mercredi, de 3 à 7 heures.

M. L. MAR, 31, rue Nicolo (Passy).
Le mercredi de 2 à 5 heures.

M. J. WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet.
Le lundi dans la matinée.

Pour compléter un article sur les Ex-libris exécutés par le graveur Allin, de Verdun, ceux de nos collègues qui possèdent des pièces signées par cet artiste sont priés d'en envoyer la description à M. le comte de Bizemont, au château du Tremblois, par Bouxières-aux-Chênes, Meurthe-et-Moselle. On recherche spécialement l'Ex-libris de Du Pasquier, signé Allin.



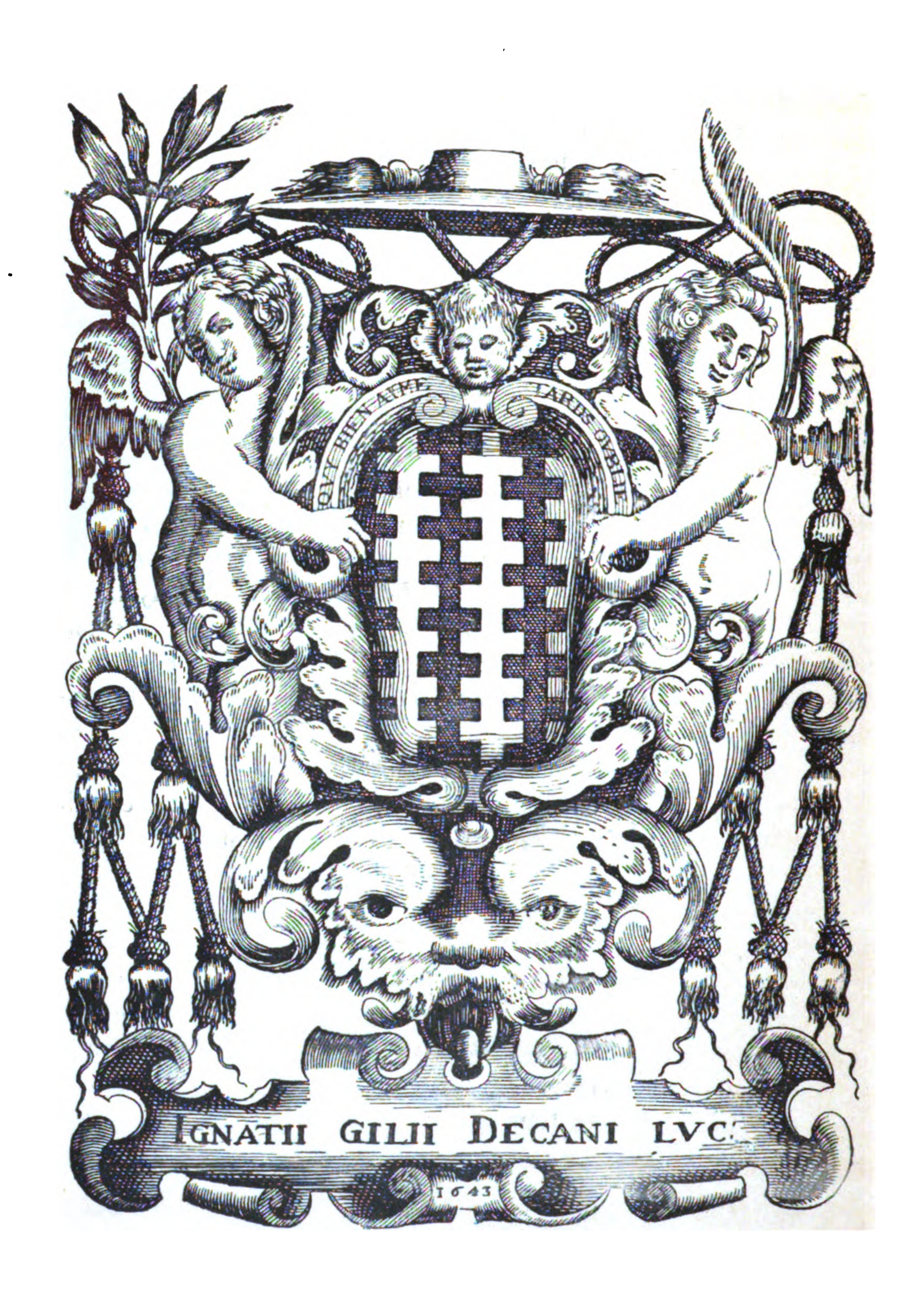


Planche 3

Par suite de circonstances absolument indépendantes de ma volonté, il m'a été complètement impossible de répondre à toutes les lettres que j'ai reçues depuis le commencement de cette année. Je prie les personnes qui me les ont adressées de vouloir bien attendre encore un peu afin de me laisser le temps d'y répondre. Pour celles plus pressantes ayant trait à des questions que le Secrétaire ou le Vice-Président peuvent trancher, je les prie de s'adresser à l'un de ces deux messieurs. Dr L. BOULAND.

EX-LIBRIS ITALIENS

PORTANT DES DEVISES FRANÇAISES



PRÈS la liste des devises françaises figurant sur des Ex-libris anglais ou américains que nous avons publiée dernièrement[1], voici quelques Ex-libris italiens sur lesquels sont inscrites des devises françaises; ils ont été relevés dans l'ouvrage qui paraît en ce moment même chez l'éditeur U. HŒPLI, à Milan, sous le titre *Gli Ex-libris italiani*, par MM. Achille Bertarelli et D. H. Prior, en un beau volume in-4o de 470 pages, avec 9 planches hors texte et 237 figures dans le texte. Nous sommes heureux de pouvoir donner ici à nos lecteurs, et pour ainsi dire en manière de spécimen, la primeur de cet intéressant travail, grâce à la collaboration même des deux auteurs : car les documents qui suivent ne sont que la traduction presque littérale, faite par eux-mêmes, des articles consacrés dans leur livre aux Ex-libris qui portent des devises françaises, et dont les reproductions nous ont été gracieusement aussi prêtées par eux. Nous ne doutons pas que cette publication, qui a coûté de longues et laborieuses recherches, n'obtienne auprès des amateurs un véritable succès : elle présente en effet toutes les qualités d'un travail consciencieux au point de vue de la rédaction et bien présenté au point de vue de l'exécution matérielle. Nous offrons donc à MM. Bertarelli et Prior nos sincères félicitations, et leur laissons la parole.

L. BOULAND.

ARRIGONI LUIGI. MILAN.

Vignette composée dans le style des xylographies du xve siècle. Elle représente dans la partie supérieure la Samaritaine au Puits, dans le centre deux boucs qui soutiennent un écu chargé des initiales L. A., et en bas un listel avec l'inscription : *Arrigoni Mediolani*. Le titulaire avait l'habitude de faire reproduire cette vignette sur le frontispice de ses publications et de ses catalogues imprimés. Aux quatre côtés du dessin se trouvent les mots suivants en caractères typographiques : *Arrigoni. Ex-libris. Luigi. Toujours en avant*. Gravure sur bois. 88×62. Vers 1880.

Luigi Arrigoni, antiquaire, sut allier à l'intérêt de ses affaires le désinté-

1. Voir *Archives*, numéros d'Octobre et Novembre 1901, ainsi que l'annonce insérée sur la couverture du présent numéro.

ressement du collectionneur et le savoir d'un érudit. Il a publié de riches et intéressants catalogues de ses collections d'autographes, de documents sur la musique, de reliures historiques et de souvenirs relatifs à la révolution italienne. Il est mort à Nervi le 16 janvier 1886. — Après sa mort, la presque totalité de sa riche bibliothèque fut vendue à Londres et à Paris; le reste fut acheté par le libraire Paganini, de Milan, et dispersé en diverses ventes.

Luigi Arrigoni fut le premier libraire italien qui indiqua dans ses catalogues les livres contenant des Ex-libris. (Voir : *Livres d'occasion. Cat. XXXV, Milano 1885.*)

BORGHESE MARCANTONIO. ROME.

Les écus accolés des maisons Borghèse et La Rochefoucauld.

Le premier : *D'azur, au dragon d'or, au chef du même chargé d'une aigle de sable* (*Borghese*). — Le second : *Burelé, d'argent et d'azur à trois chevrons de gueules brochant sur le tout, le premier chevron écimé* (*La Rochefoucauld*)..

Les écus sont placés sur un cartouche richement orné au-dessus duquel se trouve un ange qui dépose une couronne ducale sur chacun des deux blasons. Ces couronnes sont réunies par une banderole chargée de la devise des La Rochefoucauld : *C'est mon plaisir. Jamais autre.* Anonyme. Gravure sur cuivre en bleu. 48×43. Vers 1845. Les deux écus sont accolés pour le mariage du prince Marcantonio Borghèse (1814-1886) avec la princesse Thérèse (1823-1894) fille de Alexandre-Jules de La Rochefoucauld, duc d'Estissac.

La célèbre bibliothèque Borghèse a été fondée par le prince Camille (1552-1621), qui fut pape en 1605, sous le nom de Paul V. Son neveu, Scipion Caffarelli, élu cardinal à l'âge de 26 ans et qui fut ensuite bibliothécaire de la Sainte Église, s'en occupa aussi avec amour. Cette splendide collection, augmentée pendant le cours de trois siècles, a été vendue aux enchères, à Rome, du 16 mai 1892 au 28 février 1893. C'est alors qu'on en publia le catalogue : *Bibliotheca Burghesiana.* Rome, 1892-1893, par Vincenzo Menozzi, en deux volumes, riches de nombreuses illustrations. A la fin de la préface se trouve l'indication suivante : *Tous les volumes portent l'Ex-libris du prince Marcantonio Borghèse.* Cependant il est bon de noter que cet Ex-libris fut réimprimé sur papier blanc, par Menozzi, à l'occasion de cette vente, et collé sur tous les volumes. Celui dont se servait le prince Marcantonio n'existe que sur papier vert.

CAISOTTI CARLO FRANCESCO GIACINTO. TURIN ET CUNEO.

Vignette représentant trois figures de femmes : la Liberté, la Vertu et l'Égalité. La Vertu, qui se trouve au milieu, d'une main tient une couronne de laurier et de l'autre une banderole avec l'inscription : *Guerre au vice.* A sa droite, la Liberté s'appuie sur un écu ovale qui porte ces mots : *Les hommes naissent libres et égaux en droits*, et dans sa main droite tient une lance au bout de laquelle est placé un bonnet phrygien. De l'autre côté, l'Égalité tient un triangle et un faisceau de licteur. Dans le haut, à droite : *Il Cittadino Carlo Giac*^{to} *Caisotti*, et au-dessous de la gravure : *Stagnon sc(ulpsit).*

Carlo Francesco Giacinto Caisotti fut investi des terres de Chiusano et Pontedecimo, avec titre de comte, le 17 juillet 1790, et deux ans après, le 28 juillet 1792, de la seigneurie de Pocapaglia. Il fut colonel de cavalerie, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de l'Empire (15 octobre 1809). Le Gouvernement français le nomma en outre maire de Cunéo (28 juillet 1801) et membre du Corps Législatif pour le Département de la Stura, le 14 vendémiaire an XII (7 octobre 1803). Il a laissé des poésies et des comédies d'occasion inspirées par les idées républicaines du temps.

La vente à prix fixe de la Bibliothèque Caisotti a eu lieu, à Turin, le 13 décembre 1837. Il n'en existe pas de catalogue imprimé, mais les nombreux livres qui en proviennent et qui se trouvent encore dans le commerce nous permettent d'affirmer que parmi les bibliothèques piémontaises qui ont été dispersées, celle de Caisotti tint le premier rang jusqu'à l'époque où fut vendue la bibliothèque Marchetti.

On a publié pourtant le catalogue suivant : *Museo Caissotti ou Catalogue des objets précieux en bronzes, marbres, pierres dures, médailles, monnaies, etc.* Turin, Pomba, 1834, in-8°.

A propos de l'ex-libris que nous avons décrit, nous devons observer que Walter Hamilton, trompé sans doute par la terminaison française du nom du graveur, a attribué cette pièce à la France.

FACIPECORA PAVESI ANTONIO. MANTOUE.

1. *Coupé : au 1 de....., au soleil de...... au 2 d'azur, au dragon accroupi et contourné d'argent, à la bordure émanchée d'agent et d'azur.* L'écu, surmonté d'un listel d'argent chargé de la devise : *Pour un désir*, de sable, est placé sur un cartouche de style baroque sommé d'une couronne de six perles. Cimier : au-dessus de la couronne, le dragon contourné de l'écu. Sous les armes, l'inscription : *Du Comte Antoine Facipecora Pavesi Sur Intendant* (sic) *Général des Eaux dans la Ville, et Duché de Mantoue.* Gravure sur cuivre. 57 × 51. Vers 1770.

2. Armes et devise comme au n° 1, à la différence près que le dragon n'est plus contourné. L'écu est placé sur un cartouche de style baroque dans lequel s'entrelacent une palme et une branche de laurier. Au-dessous des armes : *Du Comte Antoine Facipecora Pavesi.* Gravure sur cuivre. 59 × 56. Vers 1770.

La famille Pavesi était une ancienne maison de Mantoue dont le nom et les armes furent relevés par les Facipecora d'origine napolitaine. On trouve, en effet, un Antoine Facipecora de Capoue au service du marquis Lodovico Gonzague, en 1461. Il eut un fils nommé Lodovico qui épousa une Marguerite Pavesi, et c'est de ce mariage que date l'union des deux maisons et des deux noms. Le comte Carlo d'Arco, dans le volume VI, pag. 72, des Mémoires manuscrits sur les *Familles mantouanes* que l'on conserve dans les archives Gonzague, à Mantoue, rapporte un curieux jugement prononcé par Andreasi sur le propriétaire des deux Ex-libris que nous avons décrits :

Pavesi, comte Antonio. Ce cavalier, de peu de fortune, avait reçu de la nature un esprit des plus prompts et des plus pénétrants que pendant un

certain temps il orna par l'étude des meilleures sciences et la lecture des meilleurs livres. Il a été dans les affaires, mais le succès n'a pas répondu à ce que l'on attendait de lui. Son affectation à faire des extravagances a pu parfois divertir les Compagnies, mais parfois lui a fait du tort, et sa manière bizarre de penser, de parler et d'agir ne plaît guère aux hommes sages. S'il le voulait il serait encore à temps de se défaire de ses défauts qui procèdent plus de sa volonté que de son intelligence et il pourrait se rendre utile à sa patrie et à Sa Majesté par son esprit et par son savoir.

Le comte Antoine Facipecora Pavesi naquit à Mantoue en 1736 et mourut en 1801, dernier de sa race. Après sa mort, sa belle bibliothèque fut dispersée.

GIGLI IGNAZIO. LUCQUES.

De sable à deux pals contre-bretessés d'argent. L'écu, placé sur un riche cartouche de style baroque, est surmonté du chapeau noir de prélat à trois rangs de houppes 1. 2. 3. (Voir planche 3, page 23.)

Supports : Deux anges. Autour de l'écu la devise : *Quy bien ayme tards* (sic) *oublie*. Dans le bas, une tablette porte l'inscription : *Ignatii Gilii Decani Luc(ensis) 1643*. Gravure sur cuivre, 159 × 113. Daté 1643.

Cet exemplaire fait partie de la collection de M. D. G. Rossi, de Rome, qui a bien voulu nous le communiquer.

Ignazio Gigli, d'une famille ancienne et bien connue de Lucques, naquit en 1615 ; il fut doyen de l'illustre collégiale de S. Michele in Foro, de 1637 à 1648, date de sa mort.

MARESCOTTI ANNIBALE. BOLOGNE.

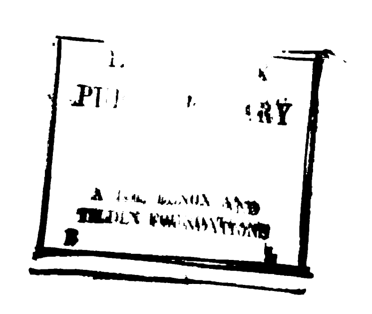
Écartelé : aux 1 et 4, d'or à l'aigle de sable becquée, membrée et couronnée du champ ; aux 2 et 3, fascé de gueules et d'argent, de six pièces, à la panthère au naturel brochant sur le tout, au chef d'Anjou. Sur le tout : écartelé : au 1 fascé de gueules et d'argent de six pièces, à la panthère au naturel brochant sur le tout, au chef d'Anjou. (*Marescotti*) *au 2, échiqueté d'argent et de sable.* (*Pepoli*) *au 3, tranché d'argent et de gueules, à la bordure d'argent* (*au lieu de sable*) *chargée de douze besants d'or.* (*Gozzadini*) *au 4 d'argent* (*au lieu de gueules*), *à la bande échiquetée d'argent et d'azur de deux* (*au lieu de trois*) *tires, au chef de Gênes, qui est d'argent, à la croix de gueules, abaissé sous un autre chef de l'Empire.* (*Cybo*) *à la croix pattée de gueules, brochant sur l'écartelé.* L'écu est placé sur un cartouche sommé d'une couronne à l'antique. Cimiers, sur deux casques : à dextre : une aigle naissante, de sable la tête contournée et couronnée d'or ; à senestre : une panthère ailée d'or, couronnée du même. Au-dessus des cimiers, un listel d'argent, chargé de la devise : *Lealman san dotter*, de sable. L'écu est appuyé sur une longue tablette de style baroque, dans laquelle se trouve l'espace destiné à l'inscription manuscrite des volumes. Au-dessous, la signature du graveur : *Andrea Salmincio fe(cit)*. Cet ex-libris est anonyme. Gravure sur cuivre, coloriée à la main. 153 × 111. Vers 1630.

Annibale, fils de Ciro Marescotti, naquit en 1609. Son aïeule était une Pepoli et sa bisaïeule une Gozzadini. Ce fut un gentilhomme fameux par son érudition et ses connaissances littéraires. En 1632, il entra dans le *Magistrato*



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 2. — FÉVRIER 1902

Planche 4



degli Anziani; il écrivit des *Eloges*, diverses poésies, dont quelques-unes furent imprimées; il fut membre de l'Académie des *Inconnus*, de Venise, et mourut, il paraîtrait, empoisonné, le 25 septembre 1641.

REYNAUDI CARLO. SALUCES.

Un cartouche avec l'inscription : *Ex-libris Caroli Reynaudi*, auquel des rubans rattachent un médaillon représentant un navire dans lequel se trouve l'Histoire, symbolisée par une femme assise. Au-dessous, la devise : *En passant*. Gravure sur zinc. 63 × 32. Éxécuté en 1899.

La bibliothèque, qui se trouve à Turin, se compose d'environ 4.000 volumes, divisés en deux sections : Voyages (Alpes, Mer, Ligurie et Scandinavie), et Littérature (Poésie italienne moderne et Littérature française, spécialement ouvrages concernant J.-J. Rousseau).

L'Ex-libris a été dessiné par le professeur Ceradini, de Venise, demeurant à Turin, et exécuté à l'Institut Italien des Arts Graphiques à Bergame.

ROMAGNANO (MARQUIS DE). PIÉMONT.

De gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux filets d'or. Cimier : sur un heaume couronné, taré de deux tiers vers la dextre et orné de riches lambrequins : une licorne naissante d'argent tenant une branche de pin de sinople, fruitée d'or, surmontée d'un listel d'argent chargé de la devise : *En un*, de sable. Supports : deux licornes. Dans le bas et en dehors de la gravure : *Della Nobiliss^a^ fameglia de Sig^ri^ Marchesi Romagnani, Conti di Pollenzo, Virle, Sta Vittoria e altri feudi. G. Tasniere, sculp. Taur.* Gravure sur cuivre. 147 × 86. Vers 1660. (Voir ci-contre planche 5.)

Cette famille déjà connue au XIe siècle, porte un nom de fief. En 1433, un Antonio Romagnano était investi des fiefs de Pollenzo et de Sta-Vittoria. Cet Ex-libris, dont le cuivre a servi à orner l'ouvrage d'Arnaldo (*L'anfiteatro del valore*, Turin, 1674), pourrait être attribué à Geronimo, qui, en 1657, était titulaire du fief de Romagnano et qui mourut le 18 février 1705, sans postérité. Cet Ex-libris avec celui de Charles-Emmanuel Ier peuvent être considérés comme les deux plus rares exemplaires du Piémont.

SALMATORIS CARLO. CHERASCO.

1. *Écartelé : aux 1 et 4, de gueules au lion d'argent; aux 2 et 3, d'azur la croix alaisée d'argent.* Supports : deux lions. L'écu est placé sur un cartouche de style baroque, sommé d'une couronne de treize perles. Cimier, sur un heaume taré de profil vers la dextre : un lion naissant d'argent. Dans un listel, la devise : *Chaqun son tour*. Sous la gravure, l'inscription en caractères typographiques : *Au Comte Salmatoris, Rossillion du Villar*. Gravure sur bois. 79 × 75. Vers 1800.

Le comte Carlo Salmatoris di Rossiglione naquit à Cherasco, le 12 novembre 1741; il épousa Rosalia Pico et en secondes noces Teresa Carrone. De ces deux mariages il eut cinq filles, mais aucun héritier mâle. En 1759, il fut gentilhomme de la bouche; en 1768, second écuyer de la reine de Sardaigne; en 1789, maître des cérémonies et introducteur des ambassadeurs du roi Victor-Amédée III, et en 1803, sous Napoléon, préfet du Palais. En

1809, Napoléon l'envoya organiser la maison du Souverain Pontife, prisonnier à Savone; en 1810, il fut créé comte de l'Empire, et, en 1814, nommé gouverneur de Cherasco. Il vivait encore en 1822.

TAPARELLI ROBERTO. TURIN.

Parti, contrefascé d'argent et de gueules.

Cimier, sur un casque couronné taré de profil vers la dextre et orné de lambrequins : un ange issant d'argent, vêtu d'azur, tenant de la main dextre une bannière de gueules chargée d'une croix d'argent. Des deux côtés des armoiries, à la hauteur du cimier, se trouvent quatre arcs affrontés de sable,



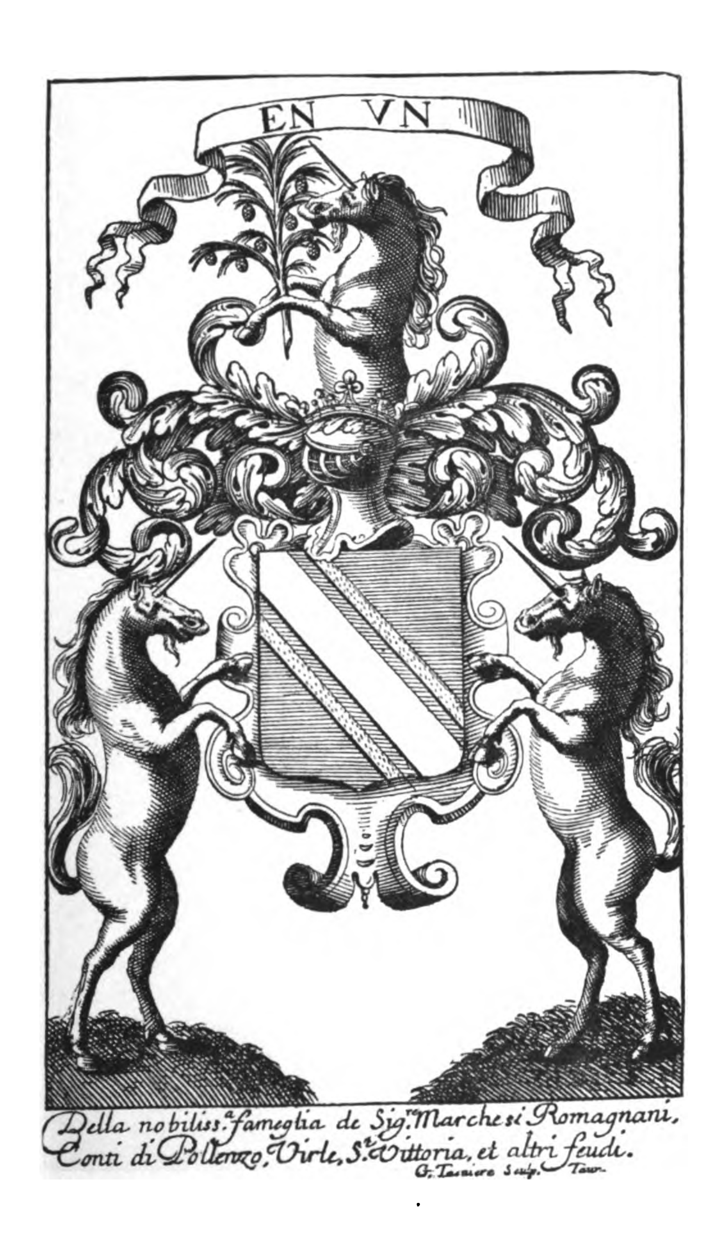
deux à dextre et deux à senestre, bandés par quatre mains de carnation et entourés d'un listel d'argent chargé de la devise : *D'accord, D'accord*, de sable. A la pointe dc l'écu, la croix de l'ordre des S.S. Maurice et Lazare, et au-dessous, l'inscription : *C. Robert Taparel Comte de Lagnasc.*

Robert Taparel fut investi du comté de Lagnasco le 20 mai 1768, et le 14 mai 1782 de la seigneurie d'Azeglio, érigée en marquisat le 22 janvier 1788. Il fut un des premiers écuyers, gentilhomme de la chambre, grand veneur et grand fauconnier de S. M., brigadier d'infanterie dans les armées royales et adjudant général du département des gardes. Dans un mémoire du temps, retrouvé par le baron Claretta, il est appelé : *homme très versé dans les sciences, amateur des arts, protecteur des artistes.* Il fut l'aïeul de Massimo d'Azeglio qui parle de lui dans le chapitre Ier de ses *Souvenirs.*

Il mourut en 1789, à l'âge de 57 ans.

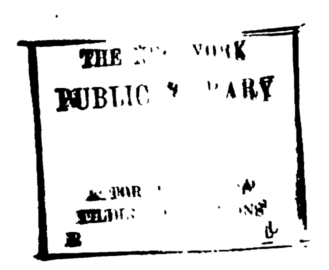
VALPERGA DI MASINO CARLO FRANCESCO. TURIN.

Écartelé : aux 1 et 4 d'or, à l'aigle éployée de sable, membrée, becquée et couronnée du champ (Empire) ; aux 2 et 3, de gueules, au chef d'or (Vinti-



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 2. — FÉVRIER 1902

Planche 5


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

mille). Sur le tout, fascé d'or et de gueules à la plante de chanvre d'argent brochant sur le tout (*Valperga*). L'écu sommé de la couronne de comte du Saint Empire est placé sur un cartouche entouré du collier de l'ordre de..... Cimier, sur un heaume taré de front et couronné à l'antique : un bouquetin issant au naturel. Au-dessus, dans deux banderoles : *Tutius quo altius* et *Ferme, toi*. Dans le bas, les initiales du graveur : *J. C. S^a del. et inc. Olysipone in Typ. Reg.* Anonyme. Gravure sur cuivre. 80 × 52. Vers 1770.

Le comte Carlo Francesco Valperga di Masino fut ministre de Sardaigne à Lisbonne de 1770 à 1773, et à Madrid de 1773 à 1779 ; il fut vice-roi de Sardaigne, suivant décret du 21 juillet 1781, et résigna ces fonctions en 1783, lorsqu'il fut nommé *Gran Conservatore dell' Ordine Mauriziano*, avec le titre de ministre d'État. Il mourut le 8 février 1811, âgé de 84 ans.

ACHILLE BERTARELLI, DAVID-HENRY PRIOR.

L'EX-LIBRIS
DE PAUL ÉMERIC CELLERIER

NOUS interrompons la série de nos études sur les *Ex-libris* des grands seigneurs du Périgord pour enregistrer ici celui du représentant d'une ancienne famille bourgeoise originaire de Saint-Germain-du-Salembre (Dordogne), M. Paul-Émeric Cellerier, ancien sous-préfet. Ami de l'étude et des livres, il avait réuni dans son austère bibliothèque une collection d'historiens et de penseurs du XVIIIe siècle, dont la méditation dut contribuer sans doute à le préparer au rôle distingué qu'il a rempli dans l'administration départementale.



Il était né, le 29 juillet 1773, du mariage de François-Louis Cellerier, bourgeois de Périgueux, et de Marie Pontard. Son père, qui, avant la Révolution, avait été consul et procureur au siège présidial de cette ville, y devint plus tard juge de paix et juge au tribunal civil. Ses débuts dans la carrière administrative eurent lieu lors de la création des conseils de préfecture. Secrétaire général de la préfecture de la Dordogne, en 1815, il fut, deux ans après, nommé sous-préfet de Ribérac. Le gouvernement de juillet le transféra à la sous-préfecture de Murat, où il est mort en 1837.

De son mariage avec demoiselle Marie-Thérèse-Josèphe de Ladoyre de

Chamisac, fille d'un ancien magistrat au présidial de Périgueux, qu'il avait épousée le 6 prairial an III, il a laissé de dignes représentants.

M. Cellerier était considéré non seulement comme un administrateur habile, mais encore comme un homme d'esprit. C'est à lui que l'on doit cette traduction patoise, en 4 pages in-quarto, du testament de Louis XVI : *Testomen d'au rey Louis Sézé*, répandue, sous le voile de l'anonyme, dans l'arrondissement de Ribérac, lorsqu'il y était sous-préfet. A cette unique publication, sortie des presses de la veuve Faure à Périgueux, se borna son activité littéraire.

Il eut d'autres préoccupations que celle de paraître docte et de briller aux yeux de ses contemporains. Ce n'est pas lui qui, par genre, pour se mettre au rang des hommes de qualité, aurait fait choix d'un *Ex-libris* prétentieux. Il se contentait de son nom imprimé au milieu d'un simple rectangle formé par un ruban étroit aux plis réguliers.

Un sympathique hommage est bien dû à la mémoire de pareils bibliophiles, si étrangers à ce sentiment d'ostentation et de vanité qui s'est trop souvent confondu dans une apparente passion des livres. A. Dujarric-Descombes.

QUESTIONS

CHEVAL BROCHANT. — (N° 267).

L'Ex-libris anonyme qui fait l'objet de cette question se trouvait sur le plat séparé d'un livre relié en veau brun très foncé, écailleux, et dont je l'ai



décollé, ce dernier ne pouvant fournir aucune indication d'origine. Comme on le voit, d'après le style du cartouche, cet Ex-libris doit remonter environ à la seconde moitié du XVIIe siècle; par sa crosse tournée en dedans, c'est celui d'un abbé. Je serais fort reconnaissant à celui de nos érudits collègues qui pourrait me dire quelle était la famille portant pour armoiries : *De sable, semé d'étoiles d'or, au cheval d'argent, effaré, brochant sur le tout*. Cimier, le cheval de l'écu issant d'une couronne de comte; et deux hercules pour supports.

R. J. D.

CHEVRON. — BESANTS. (N. 268).

On rencontre souvent, en Auvergne, l'Ex-libris suivant :

Écu piriforme, légèrement concave sur le côté gauche et incliné à droite : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besants du même 2 et 1*, dans un cartouche de style rocaille sommé d'une couronne comtale et orné de guirlandes de fleurs retombant sur les côtés ; le tout repose sur un piédestal de même style, sur lequel se trouvent les initiales enlacées P. L. S. ou L. B. S ; à gauche, sous le piédestal, on lit la signature : B. Chinon.

Cette pièce, en effet, a été gravée par Jean-Baptiste-François Chinon, maître graveur à Clermont-Ferrand, vers 1750. Or, à ma connaissance, aucune famille auvergnate ne possédant les armoiries de l'Ex-libris, on est forcé d'admettre qu'il a été gravé pour un personnage originaire d'une autre province. — Quelqu'un de mes savants confrères pourrait-il me donner des renseignements sur ce personnage ? J'espère que les initiales le mettront sur la voie. A. R.

RÉPONSES

CONDÉ. — (N° 232.) [9e ANNÉE, PAGE 12.]

Je ne sais si je m'abuse, mais la réponse à cette question me semble celle-ci. — Sous la Révolution, les biens des émigrés furent saisis, et probablement, avant beaucoup d'autres, ceux de leur grand chef, le prince de Condé. — Les livres de la principale propriété du prince, le château de Chantilly, furent pris comme le reste, et l'on dut, pour reconnaître leur provenance, les orner de la marque objet de la question ;

Emig. C O N D É Chant.
N° 446.

Vous allez dire de cette solution : « Se non è vero, è bene trovato », mais je la crois vraie, et classe ce genre d'Ex-libris en tête des révolutionnaires si chers à notre collègue M. Léon Gruel. L. MAR.

Il me semble que ces abréviations ne sauraient être interprétées autrement que par les mots : Émigrés — Condé — Chantilly — et doivent se rapporter à une saisie des objets contenus dans le château de Chantilly pendant la Révolution. Il serait intéressant d'avoir quelques détails sur une aussi importante saisie, dont les procès-verbaux doivent pouvoir se retrouver dans quelque dépôt public. C. D. HESLING.

Réponse analogue de notre dévoué colloborateur M. R. RICHEBÉ.

MOLLARTH. — (N. 233.) [8e ANNÉE, PAGE 181].

Ferdinand Ernst graf von Mollarth, Hofkammer Vice-Präsident & Ober-Büchenmeister, à Vienne, est mort en 1716. J'écrirai dans un des prochains numéros de notre *Ex-libris Zeitschrift* un article sur ce comte Mollarth.

Munich, 3 janvier 1902. K. E. GRAF ZU LEININGEN WESTERBURG.

VARIA

Dans le n° 1 des *Archives* de janvier 1899, répondant aux désiderata du n° 3 de mars 1898, au sujet des Ex-libris gravés par Durig, j'avais signalé, en outre de celui de Séraphin Malfait, ceux d'un membre de la famille Fabri de Bonnepart et du chirurgien C.-L.-J. Chastenet.

J'ai trouvé dernièrement, dans une collection particulière, une nouvelle œuvre de Durig, dont voici la description sommaire :

Belle gravure du siècle dernier, format 0.67^{mm} sur 0.87^{mm}, dimensions prises sur les traces de la planche. Cet Ex-libris se compose d'un cartouche rocaille, surmonté d'un casque orné de ses lambrequins ; au bas, se trouve un lion couché. Les armoiries sont les suivantes : *D'azur, au coq d'or tenant de la patte droite un sabre d'argent, la pointe en haut et posé sur un mont aussi d'or, mouvant de la pointe de l'écu ; cimier le coq de l'écu.*

Les armoiries ci-dessus blasonnées sont celles de la famille de Frimont, originaire de Lorraine (voir complément au *Nobiliaire de Dom Pelletier — Anoblis*, par MM. Lepage et Germain, pages 160-161), et dont un membre, au service de l'Autriche, reçut les titres de comte de Frimont et prince de Antrodocco.

EDMOND DES ROBERT.

AVIS

Nous croyons devoir faire observer à nos lecteurs que les opinions émises au cours de certains articles parus dans cette Revue sont essentiellement personnelles à leurs auteurs et que le comité n'en prend pas toute la responsabilité. Il s'est néanmoins réservé jusqu'ici un certain contrôle nécessaire à toute bonne rédaction et il en sera encore de même par la suite.

BIBLIOGRAPHIE

L *Ex-libris Journal de Londres*, mois de décembre, débute par un grand article relatif aux Ex-libris de la Reine Victoria ; c'est un extrait de celui qui a été publié par le Comte de Leiningen-Westerburg, dans le *Zeitschrift*, il est accompagné d'une planche en frontispice et de quatre figures dans le texte. Puis nous trouvons la suite de l'article sur Hewer paru en novembre dernier et il tient ici une place importante. Vient ensuite le nouvel Ex-libris de Harward, lequel contient un écusson de gueules chargé de trois livres ouverts sur lesquels se répartissent les lettres du mot VE-RI-TAS. Après une note sur l'Ex-libris de Patterson, il y a la suite des Ex-libris médicaux anglais et américains, et une *Lettre américaine* de M. Dexter Allen, dans laquelle nous relevons l'Ex-libris de Henry van Dyke, de l'Université de Princeton, qui est un joyeux et poétique pêcheur à la ligne, ainsi que l'indiquent l'Ex-libris représenté, et un petit quatrain. Le tout se termine par une planche d'Ex-libris à identifier.

F. C.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 23 FÉVRIER 1902



LUSIEURS de nos collègues que nous avons l'habitude de rencontrer dans nos réunions nous ont, cette fois, fait défaut, en particulier MM. de Crauzat et Wiggishoff, qui se sont fait excuser. Mais, en revanche, nous avons eu le plaisir de voir venir deux autres membres qui ne s'y trouvent pas ordinairement. Le Président commence en communiquant une lettre d'un de nos zélés collaborateurs, M. Falgairolle, qui demande qu'après la publication dans nos *Archives*, des articles qu'il va nous donner, les clichés qui auront servi à leur illustration lui soient gracieusement prêtés pour les faire passer dans un travail qu'il se propose de publier. Le Comité est tout disposé à mettre ces clichés à sa disposition, à la seule condition qu'il ne s'en serve pas pour en faire exécuter des tirages sur *vieux papier*, et les envoyer à titre d'échange, ainsi que le font certaines personnes, sans se douter qu'elles compliquent ainsi les difficultés de l'expertise des nombreuses pièces douteuses ou fausses qui se rencontrent trop souvent encore dans le commerce et dans les collections.

M. Bouland lit une lettre de M. Henri Masson que nous nous empressons de reproduire ici : « L'idée, émise l'autre jour, peut se résumer en ceci : tous nos « travaux sont biographiques, généalogiques et héraldiques. Dans cet ordre « d'idées, chacun de nous pourrait préparer à loisir, sur tel personnage à « son choix ayant possédé une marque de bibliothèque quelconque (Ex-libris « proprement dit ou fer à dorer), une notice complète ou succincte ; signaler

« une particularité de la vie ou des travaux d'un bibliophile, d'un artiste « graveur d'Ex-libris, enfin tout sujet rentrant dans notre cadre et pouvant « nous intéresser. Ce travail, ou cette simple note, serait lu à la réunion « mensuelle, et tout ce qui aurait un véritable intérêt serait porté à la con- « naissance de nos collègues de la province et de l'étranger, par l'impression « dans nos *Archives*. Je crois qu'il y a là une véritable émulation à obtenir « de nos collègues du Comité, et par contre de ceux de la province, en leur « permettant d'envoyer des communications qui seraient lues en leur nom « par quelqu'un d'entre nous. » Cette proposition est admise avec le plus grand plaisir par le Comité, qui est tout prêt à faire le meilleur accueil aux communications qu'on lui offrira.

Le Président fait passer sous les yeux des assistants les épreuves qu'il a reçues de l'Ex-libris de M. J.-B. Mercier, de Dijon. Puis il annonce qu'un tirage à part, très élégant et très bien disposé, a été fait du récent travail de M. J.-F. Verster, *Liste des devises françaises figurant sur des Ex-libris anglais ou américains*, et que les exemplaires en seront vendus moyennant 2 francs, au profit de notre Société. L'un des assistants donne le bon exemple et en retient un dès maintenant. Après avoir communiqué la mise en pages du numéro de février à la veille de paraître[1], le Président fait circuler une notice sur les Ex-libris portugais, par M. A. Ferreira de Fonseca, auquel il a offert ses remerciements ainsi que ses compliments; puis un *prospectus illustré* de l'ouvrage de nos collaborateurs MM. Bertarelli et D. H. Prior, *Gli Ex-libris italiani*.

On voit ensuite un catalogue d'Ex-libris anglais, à prix marqués, comprenant entre autres ceux de personnalités célèbres, comme Dickens, et ceux qui ont été gravés par des artistes connus; un volume intéressant aux armes de l'Académie de Franecker, province de Frise, Hollande. Enfin, après avoir présenté les *Archives héraldiques suisses*, et un joli petit volume armorié, apporté par M. Richebé, le Président fait successivement circuler plusieurs Ex-libris dont M. de Mahuet a fait demander l'identification. A la suite de ces communications, la séance est levée.

Le Secrétaire : F. Carême.

Nous avons en ce moment sous les yeux, mais malheureusement en mauvais état, l'Ex-libris héraldique dont voici la description : *De gueules plein*, accolé de *échiqueté de gueules et d'or* ; ces deux écussons dans un cartouche Louis XVI posé sur un manteau doublé d'hermine et surmontés d'une couronne ducale. Gravure au burin, à claire-voie, mesurant 48 mill. de haut sur 40 mill. de large. Pour faire reproduire cette pièce et la publier dans les *Archives*, nous aurions besoin d'un exemplaire net, bien conservé, et nous serions reconnaissant à celui de nos collègues qui voudrait bien nous le communiquer.

1. A la page 21 l'on remarque particulièrement le curieux Ex-libris du président de Cuillé, gravé par Ollivaut, dont l'auteur de l'article a fait exécuter la reproduction à ses frais. Ce supplément de collaboration, très goûté par notre trésorier, montre tout l'intérêt que certains membres dévoués attachent à la réussite de notre Revue, et le Comité offre ses félicitations au donateur.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 3. — MARS 1902

Planche 6

EX-LIBRIS DE M. ALBERT DE BARY

(Bibliothèque de La Prairie)



'EX-LIBRIS dont nous donnons hors texte la reproduction obtenue avec la planche originale mérite d'attirer l'attention à trois points de vue : 1° pour bien des personnes qui ne connaissent pas le nom du propriétaire de ce blason, ni quel est le domaine désigné sous le nom de *La Prairie*, c'est presque un Ex-libris anonyme ; 2° par sa composition il rentre dans la catégorie assez peu nombreuse des Ex-libris dits à paysage ; 3° par son exécution soignée, il fait honneur au talent d'un des membres zélés de notre Société. Il a été, en effet, composé et exécuté vers 1880 par M. A. Steyert pour M. Albert de Bary, propriétaire du château de la Prairie dont la bibliothèque, riche de 3.000 volumes environ, comprenait principalement des ouvrages de littérature et d'histoire, des relations de voyage, des romans et de beaux livres à gravures. M. Albert de Bary, né à Guebwiller (Alsace), le 4 avril 1813, citoyen français et bourgeois de Bâle, chevalier de la Légion d'honneur (1862) et membre du Consistoire protestant de Mulhouse (1867), était chef de l'importante manufacture de rubans de soie : De Bary-Mérian et fils, créée par son père, Jacques-Christophe de Bary, à Guebwiller.

L'ensemble de cet intéressant Ex-Libris représente une fenêtre à vitraux, genre Renaissance : dans le tympan se voient les armes de la famille de Bary : *De gueules, à trois têtes de barbeau d'argent*, dans un écu surmonté d'un casque taré de profil avec lambrequins, ayant pour cimier un vol entre les ailes duquel se trouve une étoile à six rais, supports deux griffons. Au-dessus, l'inscription : *Bibliothèque de La Prairie*, en lettres gothiques. Au-dessous, les deux vitraux entr'ouverts laissent voir dans la campagne le château, habitation de la famille, devant lequel s'étend une vaste prairie. Sur le vitrail de gauche le monogramme du propriétaire AB. (Albert de Bary), sur le vitrail de droite, celui de sa femme M. C. H. (Marguerite-Charlotte Huber). Posé sur le rebord de la fenêtre dans l'angle inférieur gauche, se trouve un petit livre ouvert, avec une bonne loupe on peut y lire l'inscription suivante, composée de six lignes sur chaque page et qui donne l'état de la famille au moment où cet Ex-libris fut gravé : « Desquels Brisié et Gheroul est issu Albert le quel est habi-« tué en Alsace a espousé dame Margt^e Charlotte Huber et ont-ils III fils « asçavoir Émile-Albert, Alfred et Édouard, et les dicts ». Ces mots : *les dicts* qui la terminent sont là pour laisser supposer que la continuation doit se lire à la page suivante.

A la mort de M. Albert de Bary, survenue le 23 août 1894, la bibliothèque de la Prairie fut partagée entre ses trois fils qu'il avait associés à sa maison ; l'aîné, M. Émile-Albert de Bary, né français le 8 juillet 1841, maire de Guebwiller, hérita du château qu'il fit considérablement agrandir

par l'adjonction d'une aile. Il se sert toujours de cette vignette, et c'est à son obligeance que nous devons le prêt de la planche originale, accompagné d'utiles renseignements biographiques ; nous le prions d'en recevoir ici nos plus sincères remerciements. Son frère, M. Alfred de Bary, né français le 12 décembre 1842, capitaine au 3e bataillon de la Garde mobile du Haut-Rhin, chevalier de Saint-Jean, avait bien voulu appuyer notre demande et nous commnuiquer également d'intéressantes indications sur sa famille. Malheureusement pour tous ceux qui avaient le plaisir de le connaître, M. Albert de Bary est mort le 3 mars 1901. Écrivain de talent, il était l'auteur de plusieurs études sur les origines de sa maison, entre autres de la *Notice généalogique et historique sur la famille de Bary, originaire de Tournay en Hainaut, établie depuis 1806 à Guebwiller, en Alsace* (1 vol. in-8° avec planches,



Colmar, 1877.) Cet ouvrage, auquel nous renvoyons les amateurs, est précédé d'une introduction très documentée dans laquelle M. Alfred de Bary, pour faire mieux comprendre l'histoire de ses ancêtres qui, pendant quatre siècles, ont tenu une place marquante à Tournay, a retracé les phases principales de l'histoire de cette ville jusqu'à la fin du XVIe siècle.

M. Alfred de Bary possédait également un Ex-libris qui, malgré la simplicité de sa composition, est artistement gravé et ne manque pas d'intérêt. Exécuté vers 1890, par Stern, graveur à Paris, il reproduit le blason du titulaire : *De gueules, à trois têtes de barbeau d'argent* dans un écu français, timbré d'une couronne de vicomte et supporté par deux griffons ; le tout reposant sur une console au-dessous de laquelle flotte une banderole chargée du nom, nous en donnons ci-dessus la reproduction. En terminant, nous remercions notre Vice-Président qui a fait les frais de ce cliché et nous prévenons les collectionneurs que M. Émile de Bary ne s'occupant nullement d'Ex-libris, il est inutile de lui adresser des demandes d'échanges auxquelles il ne saurait donner suite. Dr L. BOULAND.

COMMUNICATION

LA marque d'imprimeur qui a servi d'Ex-libris et dont il est parlé dans le dernier numéro des *Archives* (janvier 1902, p. 9) est la marque des imprimeurs *Nutius* à Anvers (voir : *Essai sur l'imprimerie des Nutius* par C. J. N., Bruxelles, Vandereydt. 1856. — 2e édition, 1858, in-8°). Cette marque a été plusieurs fois employée comme Ex-libris et de telle façon n'est pas rare. Les Nutius habitèrent une maison à Anvers, avec l'enseigne « les deux cigognes », en flamand « *in de twe oeyevaers* ».

Helmond, 1 Fevr. 1902. A. SASSEN.

M. Roger Rodière décrivait dans le n° des *Archives* de janvier 1902, une marque d'imprimeur ayant servi d'Ex-libris et demandait le nom flamand de son propriétaire Nutii, nom qui, selon la coutume du temps, avait été latinisé. *Martin Nutius* est né à Meere, village de la Campine anversoise, près de Hoogstraeten; il épousa Marie Borrewater.

Il fut admis dans la Gilde de Saint-Luc sous le nom de *Merten Vermeeren*, comme imprimeur en 1540, reçu bourgeois d'Anvers sous le nom de *Merten Nuyts Van Meer*, fils de Jean, le 31 décembre 1544. C'est sous le nom de *Martinus Meranus* qu'il commença à imprimer en 1540.

En 1541, il habitait une maison qui avait pour enseigne : « *A Saint-Jacques, à côté de la Tuile d'Or, à la Plaine du Poids de Fer.* » En 1543, il demeurait « *A la Licorne d'Or* », et en 1546 à l'enseigne des « *Deux Cygognes* » (In de twee Oeyvaerts). Cette maison était située dans la rue dite Corte Camerstraat.



Il se servait de sept marques différentes, représentant toutes deux cigognes dévorant tantôt un poisson, tantôt un serpent, et de la devise : « Tutissima virtus pietas homini ». A sa mort, en 1558, sa femme, Marie Borrewater, continua à imprimer dans l'établissement de son époux jusqu'en 1564, et après elle, ses fils et leurs héritiers se servent toujours des mêmes marques et habitent toujours aux Deux Cigognes jusqu'en 1638.

En 1676, nous retrouvons dans la même maison *Jean Baptiste Verdussen*, qui fut admis dans la Gilde de Saint-Luc, comme libraire, en 1655; il mourut le 30 décembre 1689. A la fin de son association avec son frère Jérôme Verdussen III, il imprima pour son compte et se servit des marques typographiques de *Martin Nutius*, ce qui nous permet de croire qu'il racheta l'établissement de celui-ci à ses héritiers.

La marque que possède M. R. Rodière se rapproche beaucoup de celle qui fut employée comme marque typographique par Jean-Baptiste Verdussen; nous la trouvons dans un livre flamand *Gheestelycke sermoonen, etc.*, de Joannes Taulerus, imprimé à Anvers en 1685.

Pourtant de légères différences dans le dessin et de grandes différences dans la gravure nous portent à croire que la marque typographique a servi de

modèle pour l'exécution, beaucoup plus soignée, d'un Ex-libris, et que nous devons considérer cette dernière marque comme un véritable Ex-libris. C'est d'ailleurs l'avis de plusieurs bibliophiles anversois. A la fin du XVIIIe siècle, la bibliothèque très importante de Jean Verdusssen fut mise en vente. Chacun des livres provenant de cette bibliothèque portait en guise d'Ex-libris la marque reproduite ici. S. VAN DE VIN.

Tous nos remerciements à Madame S. Van de Vin qui, avec cette intéressante réponse a envoyé le cliché qui sert à l'illustrer.

Dans un petit travail fort intéressant sur les devises j'ai relevé autrefois la note suivante :

« VERDUSSEN (J.-B.) *La cigogne nourrissant sa mère*, gravée sur bois et sur « cuivre. PIETAS HOMINI TUTISSIMA VIRTUS. Cet emblème a été décrit en vers « par Alciat. Catalogue, Anvers, 1776, in-8°, 2 parties. »

Malgré la concision de cette note, il est évident que c'est bien de l'Ex-libris en question qu'elle parle, et ce qui me confirme dans cette manière de voir c'est que j'ai rencontré plusieurs fois déjà la même pièce avec le nom de Verdussen inscrit au dos. Que cette petite gravure ait été employée antérieurement comme marque de libraire ou d'imprimeur, c'est très possible, nos collaborateurs d'Anvers pourraient faire quelques recherches à ce sujet.

Dr L. BOULAND.

UN EX-LIBRIS

AUX ARMES DE LA FAMILLE DE S. J.-B. DE LA SALLE

UN collectionneur picard, M. Gaétan de Witasse, nous a aimablement communiqué, avec l'autorisation de le reproduire, un Ex-libris du plus haut intérêt. C'est celui d'un membre de la famille de saint J.-B. de la Salle. Le savant et aimable président de la Société des Ex-libris français et un grand collectionneur étranger, possesseur de plus de 20.000 Ex-libris, M. le comte de Leiningen Westerburg, que nous avons consultés, l'ont reconnu, comme nous, d'une excessive rareté.

L'inventeur, M. de Witasse, l'a découvert sur quelques volumes provenant d'une bibliothèque, d'origine rémoise. Malheureusement il n'a pu en sauver qu'un seul exemplaire dans son intégrité ; et encore cet exemplaire, coupé aux angles, a-t-il perdu le nom du graveur. Il ne reste que le sommet de l'F (fecit) qui suivait sûrement ce nom qu'il eût été si utile de connaître.

Nous ne sommes guère autorisés à donner un conseil à des connaisseurs ; mais pourtant il nous paraîtrait utile, avant de décoller ces vignettes, toujours intéressantes, de copier auparavant les inscriptions et même le titre du volume. Ces simples précautions seraient utiles et feraient connaître les goûts littéraires du possesseur.

L'Ex-libris que nous étudions est anonyme ; mais appartient, sans conteste, à un membre de la famille de la Salle. Il nous paraît être de la fin du XVIIe siècle, ou tout au moins des premières années du XVIIIe.

L'écusson porte d'azur à trois chevrons brisés d'or. Il est sommé d'un casque de profil, avec les beaux lambrequins de cette époque, portant en cimier un lion naissant.

Au-dessous, sur une banderole, la devise béarnaise suivante :

GVE. SIEN. TOVSTEM. LIGAT. AMACE.
Qu'ils soient toujours liés ensemble.

C'est la devise, *Indivisa manent*, que prirent, depuis, les de la Salle.

La devise béarnaise remonte à l'époque où la famille de la Salle émit la prétention, fausse d'ailleurs, de descendre d'un Menaut de la Salle, compagnon d'armes de Bayard.



Une inscription manuscrite, sur un livre d'heures ancien, venant de la famille de la Salle, était la base et l'agent de cette fausse tradition. M. Léopold Delisle a démontré qu'elle était l'œuvre d'un faussaire. MM. Jadart et Demaison l'ont reconnue telle; et leurs recherches, jointes à celles de M. Bonvallet, ont surabondamment démontré que la famille de la Salle faisait partie de ces familles de haute bourgeoisie rémoises, qui confinaient à la noblesse, s'y alliaient fréquemment, et y entraient par les charges, sans avoir besoin d'invoquer la coutume de Champagne.

Les familles Colbert (la plus illustre depuis), Maillefer, Cocquebert, Lespagnol et Clicquot, qui sont entrées dans le corps de la noblesse, presque toutes alliées à la famille de la Salle, appartenaient aussi à la bourgeoisie de Reims. Menault de la Salle, comme beaucoup de ses descendants et son frère Lancelot, était marchand.

Jamais, en effet, avant le XVII[e] siècle, aucun ne prit la qualité d'écuyer et à cette dernière époque les uns la prirent, alors que les frères et les proches parents restaient marchands bourgeois. Et pourtant ils s'étaient alliés souvent à des familles nobles, les Gargam, les de Rémont, les Moët, et avaient soin de se dire bourgeois de Reims. La mère du saint apppartenait à cette famille Moët, si connue depuis. Le frère de saint J.-B. de la Salle, Remy, né en 1652,

se qualifie, écuyer, mousquetaire du Roi. Nous voyons en lui le possesseur de notre Ex-libris.

Il faut donc renoncer à faire des de la Salle les descendants (ou les parents, sinon par alliance) de familles chevaleresques ou autres, si nombreuses, portant ce nom, que l'illustration du saint — plus grande que toute autre — a fait surgir depuis la béatification et surtout depuis la canonisation.



Le premier type gravé des armoiries de cette famille se trouve au bas du frontispice gravé d'un petit volume du commencement du XVIIe siècle. Nous le décrirons sommairement d'après le seul exemplaire connu, qui appartient à la bibliothèque de Reims. Il est collé dans le recueil de dessins de Georges Baussonnet; nous en devons la connaissance au conservateur de la bibliothèque, M. Jadart, dont l'obligeance égale l'érudition.

Ce titre, gravé, a douze centimètres et demi de hauteur sur sept et demi de largeur. Voir ci-dessus la reproduction légèrement réduite.

Il est encadré par deux colonnes Renaissance, surmontées d'espèces de bombes enflammées, reliées par des serpents enlacés ouvrant la gueule, au sommet d'un triangle entouré de rayons. Au bas se trouve, sur un cartouche, un blason ovale avec les trois chevrons brisés, tellement enlacés, que nulle part la devise, *indivisa manent*, n'est mieux justifiée. La gravure de ce charmant titre est due au graveur rémois de Son, qui a aussi gravé le titre du livre : Les soirées | spiritvelles de l'Ame | deuote | par | E. D. L. S.

Ce titre est malheureusement tout ce qui existe de ce livre inconnu, dont l'auteur est, très probablement, pour ne pas dire sûrement, Eustache de la

Salle, lieutenant des habitants de Reims, fils de Lancelot de la Salle et de Jeanne Josseteau, mari de Catherine Carpentier, qui vécut à la fin du xvie siècle et au commencement du xviie. Il était mort avant 1626. Le second spécimen des armoiries de la Salle se trouve sur une marque de pâtisserie, du Musée de Reims, reproduite, en phototypie, dans les Mémoires de Jean Maillefer, marchand bourgeois de Reims (1611-1684) publiés, en 1890, par M. Jadart, le savant conservateur de la bibliothèque de Reims.

Ce volume fait revivre ces bourgeois dont les descendants, comme les Colbert et les de la Salle, sont l'honneur de la France et du monde.

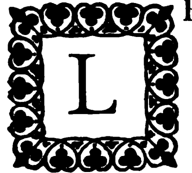
Cette marque en bois, gravée, représente deux écussons accolés, le premier aux armes de Jean Maillefer : *D'azur, à la fasce d'argent accompagnée en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un croissant du même;* le second, aux *trois chevrons brisés* de la Salle. Les deux écussons, ovales, sont sommés d'un casque de face avec de superbes lambrequins et reposent sur un fleuron environné de deux guirlandes. Toutes ces familles bourgeoises de Reims avaient des armoiries, qu'elles conservaient en arrivant à la noblesse. Les diverses branches prenaient même des brisures. Il nous reste à signaler le fer de reliure de Nicolas de la Salle, de la Cour des monnaies, en 1729. Il est reproduit par Joannis Guigard, dans son *Armorial du Bibliophile*, 1872, t. II, p. 33.

Les lecteurs voudront bien nous excuser de nous être laissé entraîner par le souvenir si populaire de saint J.-B. de la Salle, dont on fêtait naguères la canonisation.

de Braux.

FER A DORER

DE MICAULT D'HARVELAY



E FER A DORER, si original par ses trois chats, que nous reproduisons aujourd'hui, est celui de Micault d'Harvelay, garde du trésor royal sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons trouvé que peu de renseignements sur lui....

Tout ce que nous savons, c'est qu'après avoir été commis aux exercices du célèbre banquier Pâris de Montmartel, dès 1749, il lui succéda, en 1755, dans la charge de premier garde du trésor royal, et qu'en cette qualité il fit partie des bureaux du Conseil pour les commissions ordinaires des finances.

Dans le *Journal historique du règne de Louis XV*, du président Lévy, 2e partie, p. 150, nous voyons qu'arrivé à la fin de 1758, les ressources de l'État étant à peu près épuisées, Louis XV ne savait plus comment subvenir aux frais de la guerre désastreuse qu'on nomma depuis la *Guerre de Sept ans* (1756-1763); Micault d'Harvelay et quatre financiers, parmi lesquels était le fameux Beaujon, s'engagèrent à fournir pour le service de la marine, dans le cours de l'année, trente-six millions, à raison de trois millions par

mois, moyennant un intérêt que le roi leur accorda, et des délégations sur les receveurs généraux pour leur remboursement. En 1777, Micault d'Harvelay prenant de l'âge, on lui adjoignit, en survivance, M. de Laborde fils, receveur général des finances.

Micault d'Harvelay dut mourir vers la fin de l'année 1785 ou au commencement de 1786; il n'est plus mentionné à l'*Almanach Royal* de cette dernière année ; de plus, au recueil des pièces ou papiers trouvés dans l'armoire de fer du château des Tuileries, et imprimés d'après le décret de la Convention nationale du 5 décembre 1792, nous trouvons, au nº CC.LXXXVII (287), le détail des « Effets appartenants au Roy, *retirés* — y est-il dit — *de la succession du sieur Micault d'Harvelay*, par le sieur Beaudouin, en vertu de l'ordre du ministre des finances, du 14 octobre 1786 ».



Au moment de sa mort, Micault d'Harvelay demeurait, depuis plus de dix ans, en son hôtel de la rue d'Artois (Laffitte), près du boulevard.

Il mourut à temps; deux ans après, par mesure d'économie, un édit, daté du mois de mars 1788, supprimait l'office de garde du trésor royal, ainsi que bien d'autres offices.

Micault d'Harvelay avait épousé, en décembre 1761, Mlle N. de Nettine [1], dont, je crois, il n'eut pas d'enfant (?). Il avait deux frères : l'un fut nommé brigadier d'infanterie le 10 février 1759 et dut mourir en 1771 ; l'autre, Micault de Courbeton [2], devint président à la chambre de la Tournelle, au parlement de Bourgogne.

Les armes complètes de Micault d'Harvelay doivent se blasonner ainsi : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chats d'argent assis et posés de front*. Cimier : *Un chat d'argent tenant entre ses dents une souris de sable, entre deux pennons d'azur, aux hampes d'or.*

LÉOPOLD MAR.

1. Son père devait être banquier de la Cour de Vienne à Bruxelles.
2. Courbeton, fief du comté de Bar-sur-Seine.


EX LIBRIS
Alb. RENAUD D'AVÈNE
MARQUIS DES MÉLOIZES
DROIT PARTOUT

Planche 7

EX-LIBRIS

DE M[R] LE MARQUIS DES MÉLOIZES



ES Ex-libris composés ou exécutés par leur propriétaire ne sont pas très nombreux, c'est donc une bonne fortune pour nous de pouvoir donner dans ce numéro celui qu'un de nos collaborateurs dévoués, M. Albert Renaud d'Avène, marquis des Méloizes, s'est dessiné l'année dernière, et dont il a mis gracieusement le cliché à notre disposition pour en faire profiter notre Revue, nous l'en remercions sincèrement. Comme on le voit sur la planche hors texte n° 7, la composition a quelque analogie avec les anciennes armoiries sculptées sur pierre, de l'époque Louis XIII : au centre, le blason (dont nous décrirons plus loin les quartiers) supportant un casque taré de front, surmonté d'une couronne de marquis et entouré d'abondants lambrequins qui descendent latéralement jusque sous la tablette, où se lit l'inscription : EX-LIBRIS ALB. RENAUD D'AVÈNE MARQUIS DES MÉLOIZES. Au-dessous et au milieu pend la croix de Saint-Grégoire-le-Grand, dont le marquis des Méloizes est chevalier; à gauche se trouve la médaille du prix Saintour (1889), à droite celle de la Société Française d'Archéologie, accompagnées d'une banderole, sur laquelle est inscrite la devise de la famille : DROIT PARTOUT.

Le blason doit se lire, écartelé : *aux 1 et 4 de gueules à l'aigle d'argent becquée, membrée et couronnée d'azur*, qui est de Coligny; *aux 2 et 3 d'or, au sautoir de sable*, qui est de Fresnoy ; sur le tout, *d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent et en pointe d'une fourmi du même*, qui est des Méloizes, quartiers dont on trouvera la justification dans un fragment généalogique auquel nous renvoyons nos lecteurs, voir : ANNUAIRE DE LA NOBLESSE DE FRANCE, par Borel d'Hauterive, année 1857, pages 195-198. Des quatre frères dont il est fait mention à la dernière ligne de cet article, un seul a laissé un fils qui est notre collaborateur et sur lequel, dût sa modestie en souffrir un peu, nous allons donner quelques renseignements.

M. le marquis des Méloizes est né en 1839, il est amateur de tableaux, miniatures et objets d'art de tout genre, parmi lesquels il possède quelques pièces fort intéressantes, dont les curieux ont pu apprécier plusieurs, lors de l'exposition d'Art rétrospectif qui eut lieu à Bourges, en 1897, et dont il fut un des organisateurs. Possesseur d'une assez riche bibliothèque, il recherche surtout les ouvrages historiques, en particulier ceux qui se rapportent à l'histoire et à l'archéologie berruyères; car c'est à l'archéologie locale qu'il consacre avant tout ses travaux. Ceux-ci ont été publiés pour la plupart dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, une des meilleures Sociétés savantes de province, dont il fut, du reste, l'un des fondateurs en 1867, et dont il est le secrétaire général depuis quatorze ans. Son

œuvre principale est un livre intitulé : *Les Vitraux de la Cathédrale de Bourges postérieurs au XIIIe siècle*, in-folio-plano, avec 30 planches en chromolithographie, Paris, Desclée de Brouver et Cie, 1891-97, qui a été couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (prix Saintour 1899) et a obtenu une grande médaille de vermeil de la Société Française d'Archéologie, en 1892, avec rappel en 1898. Ce sont ces médailles qui figurent sur l'Ex-libris de chaque côté de la croix.

M. le marquis des Méloizes fera très volontiers l'échange de son Ex-libris avec ceux de nos collègues qui lui enverront le leur, et auxquels nous rappelons, à cet effet, que son adresse est : 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.

Dr L. Bouland.

EX-LIBRIS
DE MGR LEPAPPE DE TRÉVERN
ÉVÊQUE DE STRASBOURG

POUR un amateur ne s'occupant que des Ex-libris de style ou héraldiques, cette modeste étiquette risquerait fort de passer inaperçue ou d'être éliminée, tandis que le collectionneur qui se spécialise à une région est, par cela même, tenu de ne négliger aucune pièce, si insignifiante qu'elle puisse paraître, qui soit susceptible d'intéresser le pays dont il s'occupe. Il est d'autant plus heureux lorsqu'il arrive à pouvoir mettre un nom sur un Ex-libris dont il est resté longtemps à ignorer le propriétaire.



Celui-ci, qu'il m'a été donné d'identifier par hasard, en relisant dernièrement la partie : *Portraits*, du catalogue Degermann, est, comme l'on peut en juger par la reproduction ci-jointe, de la plus grande simplicité, puisqu'il ne se compose que des initiales des prénoms suivies de la qualité du possesseur dans un modeste encadrement lithographié. C'est la marque de bibliothèque de Mgr Lepappe de Trévern, conseiller d'État, évêque de Strasbourg, sur lequel notre érudit collègue M. l'abbé Dorvault, professeur au Grand Séminaire de Metz, a bien voulu nous donner les renseignements biographiques qui suivent, extraits de l'*Histoire du Diocèse de Strasbourg*, par l'abbé Glöcker (II, p. 132, publiée en allemand en 1880) :

« Né à Morlaix en Bretagne, le 22 octobre 1754, Jean-François-Marie Le Pappe de Trévern fit ses études à Quimper, vint à Paris au collège du Plessis-Richelieu ; en 1775, il entra au Séminaire de Saint-Magloire d'où il suivit les cours de la Sorbonne et reçut le bonnet de docteur ainsi que la prêtrise en 1788. Aussitôt l'évêque de Langres, Mgr de La Luzerne, lui offrit des lettres de grand-vicaire, mais la Révolution le jeta en Angleterre où il fut

protégé de lord Carlisle, puis en Autriche où il devint précepteur chez le prince Esterhazy. Il composa pendant ce temps un ouvrage contre le Protestantisme. Rentré en France en 1814, il ne s'y fixa pas encore, retourna en Autriche et n'en revint qu'en 1818. Il se livra à la prédication, prêcha entre autres à Strasbourg (1822) une série de *Discours sur l'Incrédulité*, imprimés plus tard. Nommé évêque d'Aire en 1823 et sacré le 13 juillet, il fut transféré à Strasbourg le 13 décembre 1826. Son épiscopat se distingua surtout par le zèle qu'il mit à relever les études dans le clergé. Grand protecteur de l'abbé Bautain, il dut ensuite réagir contre les idées peu sûres de cette brillante école. Son grand âge le porta à demander un coadjuteur, c'est Mgr Affre qu'on lui donna, mais à peine à Strasbourg celui-ci fut transféré sur le siège de Paris et Mgr Raess le remplaça. Mgr de Trévern mourut à sa campagne de Marlenheim, le 27 août 1842, à l'âge de 88 ans, et fut inhumé le 1er septembre dans sa cathédrale de Strasbourg ».



Je connais deux portraits de ce prélat : l'un en buste dans un médaillon ovale, dessiné par C. Guérin, lithographie de F.-G. Levrault; l'autre à mi-corps, dessiné par Théod. Mainberger en 1832, lithographie F. Boehm. — La petite gravure sur bois, reproduite ci-dessus, est la plus grande des deux marques dont Mgr de Trévern se servait pour timbrer les mandements et autres actes officiels destinés à son diocèse ; elle reproduit les armoiries de ce prélat, qui sont : *D'argent à la corneille de sable, becquée et membrée de gueules, traversée d'une lance de sable en barre, la pointe en haut.* Je ne pense pas que Mgr de Trévern ait utilisé cette gravure comme Ex-libris, cela n'aurait pourtant rien d'impossible. ED. ENGELMANN.

QUESTIONS

TROIS SERPENTS. — (N. 269).

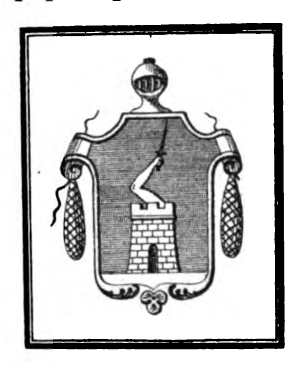
Je possède, depuis peu, un Ex-libris gravé sur cuivre et trouvé, paraît-il, dans les archives d'un notaire de Bayonne. En voici la description : Dans un cartouche de style Louis XIV, sommé d'une lourde couronne comtale et accompagné sur les côtés d'une mitre et d'une crosse tournée en dedans, écu ovale : *Écartelé, aux 1 et 4, de sinople à la tour d'argent maçonnée de sable; aux 2 et 3, d'or, à trois serpents de sinople* mis en fasce, les uns au-dessus des

autres; deux lions contournés, debout sur une console de même style, soutiennent le cartouche ; le tout est bordé d'un filet en forme de cercle, mesurant 0 m 085 de diamètre. — Pour qui cet Ex-libris a-t-il été gravé ?

A. R.

TOUR. — DEXTROCHÈRE. — (N. 270).

Le petit Ex-libris absolument anonyme que j'envoie à la Société pour le faire reproduire d'abord et l'identifier ensuite n'est pas très ancien, à ce qu'il me semble du moins, par le papier qui est très mince et uni comme du papier



continu. J'espère que les pièces du blason en feront découvrir le propriétaire. Je le lis : *D'azur, à une tour posée sur une terrasse et surmontée d'un dextrochère tenant une épée, le tout d'argent.* Par suite de l'exécution assez médiocre de cette pièce, on pourrait tout aussi bien dire que le bras issant de la tour est un sénestrochère, le résultat des recherches pourra seul indiquer la véritable interprétation.

G. V.

RÉPONSES

C'EST MA TOQUADE. — (N. 234) [9e ANNÉE, PAGE 11.]

La question étant complexe appelle forcément une réponse complexe que nous allons tâcher de résumer le plus clairement possible : 1° Il est absolument certain que l'Ex-libris sigilliforme en ogive, décrit par notre collaborateur et reproduit ci-dessous, est celui du bibliophile Charles Cousin. Il figure sur



le catalogue de la vente de ses livres, faite du 8 au 11 avril 1891, par l'expert Durel. Il est semblable à celui que M. C. Cousin m'envoya dans la lettre qu'on lira plus loin. 2° D'après les recherches faites par nos collaborateurs H. Masson et J.-C. Wiggishoff, ainsi que par nous, c'est page 135 de son

Voyage dans un grenier qu'il faut chercher l'explication des lettres J. T. F. Là, M. Cousin, qui aimait à rappeler sa parenté avec La Fontaine, le célèbre auteur des *Fables*, dit qu'il eut « une arrière-grand'mère qui, avant d'épouser « à Château-Thierry le petit-neveu du poëte Tavenot, portait le nom du Bon-« homme [1] ». Les trois lettres seraient donc alors les initiales des noms de cette arrière-grand'mère. 3º Quant à l'Ex-libris au monogramme B. G. inclus dans le C de la devise, et attribué par feu Walter Hamilton à M. Charles Cousin, il n'a jamais appartenu à ce dernier, car il n'en dit mot dans la lettre que voici et par laquelle il m'envoyait les trois marques reproduites ici avec les indications relatives à l'emploi qu'il en faisait.

Paris, 13 avril 1892.

Monsieur,

« *La petite vache de gueules passant sur champ d'or que vous avez aperçue sur « un de mes bouquins est extraite d'une planche d'armoiries reproduite page 138 « des* Racontars illustrés d'un vieux collectionneur. *Cette marque destinée « aux tableaux, faïences et bibelots de mon grenier a été exceptionnellement appli-« quée au-dessous de mon Ex-libris, sur quelques volumes peu édifiants.*





« *Une autre marque plus petite encore figure avec l'Ex-libris sur quelques « livres achetés par* le Toqué, *il y a bien longtemps, et auxquels il attachait une « certaine valeur.*

« *Excusez, je vous prie, Monsieur, le retard de cette réponse à votre aimable « lettre du 31 mars et veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.*

Cousin.

Il est bien évident que si M. C. Cousin avait eu un quatrième Ex-libris, il l'aurait ajouté aux trois autres avec les explications qu'il me donnait à leur propos : d'autant plus que cette lettre est postérieure d'un an à la vente de sa bibliothèque. M. Walter Hamilton a donc été induit en erreur par la similitude de la devise : *C'est ma toquade*, utilisée par un autre bibliophile. Mais en fait d'erreur, il est bon d'observer que lorsque les étrangers essayent d'écrire sur les Ex-libris français, ils en commettent de bien plus extraordinaires que celle-là, et nous sommes étonné que ce sujet piquant n'ait pas encore tenté la plume d'un de nos collaborateurs. Dr L. Bouland.

CHEVAL BROCHANT. — (**N. 235.**) [9e année page 30.]

C'est pour N... des Ruaux, prieur de Sellières, vicaire général du diocèse de Sarlat, vivant en 1765, qu'a été gravé l'Ex-libris qui fait l'objet de la question posée par M. R. J. D. Sur la famille des Ruaux, en Angoumois, voir l'*Armorial général* de d'Hozier, registre II. Émile Perrier.

1. C'est ainsi que l'on désignait familièrement La Fontaine.

L'*Ex-libris* reproduit dans cette *Question* est celui d'un abbé appartenant à la maison DES RUAUX DE ROUFFIAC en Angoumois. D'après le style et le caractère général de cette pièce, le personnage, possesseur de cet *Ex-libris*, devait vivre dans les dernières années du XVIIe siècle ou dans le premier quart du XVIIIe. Les armoiries sont bien : *De sable, semé d'étoiles d'or ; au cheval effaré, d'argent, brochant sur le tout.* (Voy. l'*Armorial général* de Rietstap, 1re édition, p. 905.) COMTE DE BUREY.



Les armoiries figurées sur cet Ex-libris sont celles de la famille des Ruaux, en Angoumois. D'après un fragment généalogique assez sommaire donné par La Chesnaye (édition Schlésinger, t. XVII, col. 919), cette pièce a dû être gravée pour Marc René des Ruaux, né le 6 mars 1710, abbé de Sellières, prieur de Boutteville, et vicaire général du diocèse de Sarlat. Voir aussi l'*Armorial* de Dubuisson, tome II, page et planche 87. C. D. HESLING.

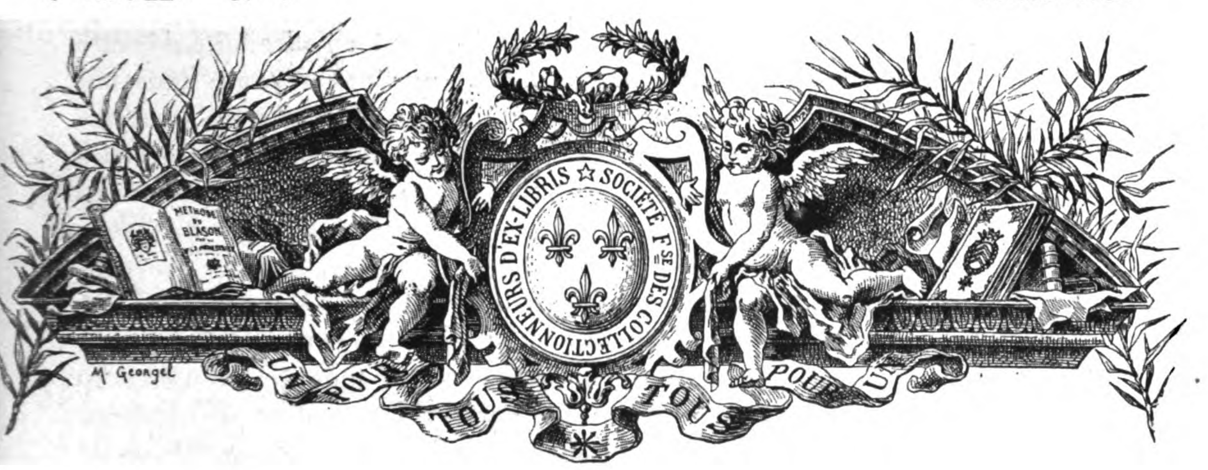
BIBLIOGRAPHIE

Le quatrième numéro de 1901 (XIe année) de *l'Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu des 96e et 97e séances du comité. — L'Ex-libris de Karl Agricola (1588), avec un fac-similé en couleur hors, et une figure dans le texte. — Les Ex-libris dessinés par Bruno Héroux, de Leipzig, avec deux illustrations. — Émile Beutinger, avec trois reproductions. — Les Ex-libris exécutés par H. Oltmanns, avec quatre illustrations. — L'Ex-libris Club Basilea. — Communications diverses, la littérature, les notes de la rédaction, les demandes d'échange, etc. R. BENKARD.

L'abondance des matières nous force à remettre au n° suivant le compte rendu de « l'Ex-libris Journal de Londres » et autres articles.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 23 MARS 1902

JUSTEMENT désireux de contribuer personnellement au développement de notre Société, les membres du Comité répondent, autant qu'ils le peuvent et munis des renseignements qu'ils ont pu recueillir, aux appels du Président. Celui-ci, après avoir présenté les excuses de deux collaborateurs regrettant de ne pouvoir assister à notre Réunion : MM. Bargallo et Salleron, annonce qu'il a à proposer l'admission d'un nouveau membre, M. G. Rasquin, avocat, rue de Laruelle, 6. à Liège, qui désire faire l'échange de son Ex-libris avec celui de nos collègues. Le Comité accueille cette demande avec plaisir. M. Bouland dit qu'il a reçu d'une personne étrangère à la Société la proposition d'insérer son adresse dans les *Archives*, pour demande d'échange. Le Comité estime, comme précédemment, qu'on ne peut accepter cette offre qui ne présente aucun avantage pour la Société. On communique ensuite aux assistants un calque de l'Ex-libris de Magon de Terlaye, signé Durig, envoyé par M. Salleron, comme petite contribution à l'étude des pièces signées Durig. Le Président fait circuler une vignette avec attributs funèbres, sur parchemin, ainsi qu'une épreuve toute récente de la même gravure, tirée sur papier, prouvant surabondamment que ce n'est ni un Ex-libris. ni une pièce ancienne. Elle avait été présentée déjà dans la précédente réunion, et l'on confirme ce qui avait été dit. Le Secrétaire donne communication, en les traduisant en français, de deux envois reçus d'Amérique, dont l'un est fait par M. G. Kelly, éditeur à New-York. Il s'agit d'une Revue trimestrielle relative aux dessinateurs américains d'Ex-libris. Un exemplaire en est pré-

senté aux assistants qui estiment qu'on pourrait accepter l'offre faite de cette publication en échange de notre Revue. C'est donc une réponse dans ces termes qu'il y aura à lui adresser. Le Président montre les publications reçues en échange : l'*Ex-libris Journal* de Londres, *Giornale Araldico* et un exemplaire de notre beau tirage à part de l'article de M. J. Verster, annoncé précédemment : *Liste des Devises françaises figurant sur des Ex-libris* anglais ou américains. Cette brochure paraît très appréciée, et on en trouvera l'annonce complète sur la couverture rose de notre Revue. A ces objets vient s'ajouter le prospectus de : *Zeitschrift für Bücherfreunde* (Journal des Bibliophiles). Ensuite on examine une curieuse estampille ovale à l'encre noire, communiquée par M. Holtorp, et portant la mention *Bibliotheca Remensis*, pièce qui fera l'objet d'une étude particulière; puis une belle reliure d'une *Semaine Sainte*, aux armes du Grand Dauphin, présentée par M. Richebé. Le Vice-Président annonce que M. J.-B. Mercier, de Dijon, fait cadeau du tirage de son Ex-libris pour illustrer un de nos prochains numéros. Le Comité adresse tous ses remerciements à ce collaborateur dévoué.



« a »

Enfin, pour terminer, M. Bouland montre en détail 52 tirages de vieux cuivres provenant de l'ouvrage de Lainé qu'il est important de connaître, car, il n'y a pas longtemps encore, la plupart ont été, après d'habiles maquillages, vendus comme Ex-libris, et on en retrouve fréquemment dans les pièces anonymes à déterminer qui nous sont envoyées en communication. Ces 52 pièces ont été achetées par le vice-président, M. Engelmann, qui en fait cadeau pour la collection de la Société. Il serait à souhaiter que cet exemple fût suivi, et que toute personne, ayant en mains la preuve d'un faux, envoyât la pièce pour être bien décrite, et, si possible, la laissât aux *Archives*. On constituerait ainsi une petite collection type des Ex-libris faux, à laquelle il suffirait de se reporter pour expertiser rapidement, par simple comparaison, les pièces qui seraient envoyées par la suite. Cette proposition, que le Président fait à nos collègues, leur rendrait de grands services. En attendant il va publier un article dans notre Revue au sujet de quelques-unes de ces pièces qu'il avait reçues dernièrement en communication. Disons cependant que depuis quelque temps ces tirages ne sont plus vendus

comme Ex-libris, mais simplement comme armoiries; il n'en est pas moins vrai que ceux qui ont été répandus antérieurement chez les collectionneurs sont des causes d'erreur. *Le Secrétaire* : F. Carême.

FERS DE RELIURE

DU COLLÈGE DES JÉSUITES DE BESANÇON

DANS leur intéressant ouvrage : *Marques de Bibliothèques et Ex-libris Franc-Comtois* (Besançon, 1894, in-8°), MM. Gauthier et de Lurion mentionnent, page 19, ces deux seuls Fers du Collège des Jésuites de Besançon :

« *a*. Médaillon ovale contenant en bordure les emblèmes de la Passion, en cœur le monogramme IHS sommé d'une croix, soutenu de 3 clous (1626, n° 407, *B. de Pontarlier*).

« *b*. Dans un cartouche Louis XIV, sommé du monogramme IHS et de la devise : vtinam, les armes de Besançon : *aigle éployée tenant deux colonnes*. H. 64^{mm}; L. 53. (D'Olivet, *Hist. de l'Acad. franç.*, Paris, Cocquard, 1730, *B. d'Ecole*).



« *b* »

Le premier *fer* n'a pas été figuré dans les planches qui ornent ce livre. Nous en donnons une reproduction exacte, faite sur le livre lui-même, qu'a bien voulu nous confier M. Dumont, bibliothécaire de la ville de Pontarlier. Ce fer est frappé en or sur les plats de l'ouvrage ci-après : *Practique de la Perfection et des vertus chrétiennes et religieuses*, composée en espagnol par le R. P. Alphonse Rodriguez, de la Compagnie de Jésus. Traduite en françois par le R. P. Duez, de la même Compagnie. Édition septième. Paris, chez Nicolas Brun, 1626, 3 vol. in-8°. (Voir p. 50, « *a* ».)

Le second *fer* a été figuré, mais au trait et imparfaitement, les planches étant en lithographie; aussi, en donnons-nous une reproduction prise sur un ouvrage que nous possédons : *Réflexions critiques sur la poésie et sur la*

peinture. Nouvelle édition (par l'abbé J.-B. Dubos). Paris, Mariette, 1733, 3 vol. in-12, v. br.

Au premier volume de cet ouvrage est un palmarès que nous reproduisons également.

EX MUNIFICENTIA

VICE-COMITIS MAJORIS URBIS BISUNTINA

D. QUEGUAIN.

CONSVLVM.

D. RENARD.	D. CREVOISERET.
D. SARRAGOZ.	

CONSILIARIORVM.

D. MARESCHAL.	D. DUFRESNE. *D. de la Motte.*
D. REUD, *D. de Vellerot.*	D. ARNOULX.
D. POUHAT, *D. de Tallans.*	D. RICHARD, *de Prantigny.*
D. CASEAU.	D. D'ORIVAL.
D. BELON.	D. LOUVET, *Equitis S. Lazari.*
D. MARESCHAL, *D. de Sauvagney.*	D. BOUCHET, *Regi ab inferend. fer.*
D. RIGOINE.	
D. DUHAULT.	D. CHARLES.

D. DE S. GERMAIN, *Secret.*

Palmare hoc volumen[1].

Præmium meritus ac confecutus eft[2]

In Collegio Bifuntino Societatis Jefu, anno 1741, die 2 Augufti.

Joann. Nicol. Guillard, Soc. Jes.[3].

Nous empruntons encore ce passage à nos savants confrères :

« L'Ordre des Jésuites, qui restera pendant deux siècles maître sans concurrence de la haute culture intellectuelle, contribue d'une façon surprenante à la vulgarisation du livre, à la multiplication des bibliothèques particulières... »

Ces lignes nous dispensent, le cadre de cette Revue étant fort restreint, de parler ici du Collège des Jésuites de Besançon, dont M. S. Droz s'est fait l'impartial historien (1868, 2 vol. in-8°). Victor ADVIELLE.

1. A la main : *Primum carminio in Rhetorica.*
2. Ici plusieurs mots et noms surchargés et illisibles.
3. Signature d'un religieux sur lequel on ne sait rien.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 4. — AVRIL 1902

Planche 8

EX-LIBRIS HÉRALDIQUE
DE LA FAMILLE DE BAY



IEN, nous l'avouons franchement, n'est plus agréable pour nous que de recevoir quelquefois de nos correspondants la communication d'Ex-libris anciens ou modernes, dont ils possèdent les cuivres et qui peuvent fournir matière à d'intéressants articles dont notre Revue bénéficie toujours. De là, résulte en effet dans le sujet de nos études, une grande variété tout à l'avantage de nos lecteurs dont l'attention est ainsi portée sans fatigue d'une province à une autre voire même à l'étranger. Nous remercions donc bien sincèrement, d'abord M. le baron du Sart de Bouland qui, ayant trouvé la planche originale de l'Ex-libris de Bay, a eu l'obligeance gracieuse de nous la confier pour en faire le tirage que nous donnons ci-contre, puis ensuite nos collaborateurs MM. le comte de Burey et le vicomte A. de Ghellinck d'Elseghem qui ont fait les recherches et nous ont envoyé les éléments de l'article qui suit. Nous leur laissons la parole.

Il est assez rare, en dehors de l'Allemagne, de rencontrer des marques de bibliothèque, armoriées et gravées sur cuivre, qui remontent plus haut que le premier quart du xviie siècle. Celle que nous publions hors-texte, ci-contre, datée de 1615, peut compter parmi les plus anciennes en ce genre, et nous croyons qu'elle n'a pas encore été signalée jusqu'ici. Au point de vue chronologique, elle doit prendre rang immédiatement après l'*Ex-libris* de Melchior de La Vallée, Protonotaire, chantre et chanoine de l'église de Saint-Georges de Nancy, datée de 1613[1], qui a déjà paru, il y a plusieurs années, dans ces *Archives*.

Notre *Ex-libris* d'aujourd'hui appartenait à un membre de la famille DE BAY, en Hainaut, et il porte tous les caractères de la gravure symbolique de l'époque à laquelle il a été exécuté. Il représente un ange, aux ailes levées, vêtu d'une ample tunique, aux plis harmonieux, et posé sur une terrasse recouverte de plantes et d'arbustes. L'ange tient dans ses mains une cordelière terminée par des houppes, et à laquelle est attaché l'écusson héraldique de la famille de Bay, qui blasonnait : « *D'azur, à la herse de labour, triangulaire, d'or.* » Suivant l'usage en vigueur, alors, aucune hachure ni aucun pointillé n'indiquent les émaux.

Devant les pieds de l'ange, de chaque côté duquel se dressent des rameaux d'olivier, et au-dessous du blason, qu'elle entoure de ses replis, se déroule

1. Voir le numéro de février 1895, pages 25-27 et planche 4.

une banderole portant en capitales romaines la devise de la famille DE BAY, ainsi conçue : BON TROT DV BAY, et suivie de la date : 1615.

Nous ne savons, malheureusement, pour quel membre de cette maison l'*Ex-libris* qui nous occupe fut gravé, et aucun indice n'est venu nous éclairer jusqu'ici à ce sujet, malgré nos recherches, car la famille semble éteinte depuis longtemps. Dans sa première édition, Von Rietstap (*Armorial Général. 1861, G. B. Van Goor, à Gouda, p. 96, 2e col.*) mentionne bien une famille de Bay, en Flandres, portant exactement les mêmes armoiries que celle-ci, mais il l'indique comme ayant été anoblie à une date relativement très récente (23 octobre 1784). Il faut donc admettre qu'il s'agit là d'une famille homonyme qui aura relevé le blason de la première après son extinction ou que l'auteur hollandais aura commis une erreur de date de deux siècles, au moins, ce qui serait bien étonnant. Nous accueillerions avec reconnaissance toutes les communications qui nous seraient fournies à cette occasion par nos collègues de Belgique.

Quoi qu'il en soit, il nous a paru intéressant de signaler cette très ancienne pièce dont la planche originale existe encore, et qui se recommande à l'attention des amateurs aussi bien par sa composition que par sa date.

COMTE DE BUREY.

La famille de Bay est originaire de la ville d'Ath, en Hainaut : dans les manuscrits généalogiques du héraut d'armes *André Jaerens* que je possède, se trouve au tome II, folios 78 et 315, une filiation (quatre degrés), mais je n'y ai rencontré personne à qui faire l'attribution de cet Ex-libris. En revanche, différents auteurs nous apprennent que la famille de Bay a produit quatre docteurs en théologie, et cette pièce aura probablement été gravée pour le dernier.

Le premier est Michel Baïus, nom latinisé de de Bay, né en 1513, au village de Melin, près d'Ath, et mort en septembre 1589. Il est l'auteur de la doctrine connue sous le nom de Baïanisme, et divers biographes, parmi lesquels Moreri, lui consacrent un article. Nous ne le citons que parce qu'il est en quelque sorte le précurseur du Jansénisme, et l'oncle du suivant. — Jacques de Bay, neveu de Michel, docteur en théologie et doyen de Saint-Pierre de Louvain, naquit aussi à Melin : fut professeur royal de catéchisme et souvent député pour les affaires de l'Université de Louvain. C'est lui qui fut chargé de complimenter les archiducs Albert et Isabelle de la part de l'Université, lors de leur entrée solennelle à Louvain. Il a composé plusieurs ouvrages de théologie en latin, édités de 1612 à 1624 ; comme d'après les biographies il mourut en 1614, la pièce qui nous occupe et porte la date de 1615 n'a pas pu lui appartenir. Mais il eut deux neveux :

1° Gilles de Bay, qui, d'après Miraeus, fut aussi docteur et professeur en théologie, lequel, exécutant les dernières volontés de son oncle, employa tous les biens du défunt à la construction dans Louvain d'un collège qui fut achevé en 1625 et qui se nomme le COLLÈGE DE BAY : il subsiste encore, et fait partie des nombreux bâtiments de l'Université. On trouve quelques détails sur Gilles de Bay dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XIX, p. 140 : *Promotus erat hic in artibus in*

secunda linea e Falcone anno 1595; anno 1602 constitutus fuit secundus collegii Gandavensis seu Vaulxiani præses. Gilles de Bay obtint le grade de docteur en théologie en 1605, il testa à Louvain, au *Collegium Bayanum*, le dernier mars 1628, étant premier président du collège fondé par son oncle. Il n'était âgé que de 37 ans lorsqu'il décéda (le 3 décembre 1633), et son corps fut inhumé en l'église Saint-Pierre, dans la chapelle de sainte Anne.

2° Le second neveu du fondateur fut le jurisconsulte Jacques de Bay, aussi docteur en théologie. Il était licencié en droit et obtint la chaire de professeur de droit, à Louvain, le 3 mai 1616. Il fut trois fois recteur de l'Académie, en 1621, 1631, 1632, et succéda à son frère comme président du collège de Gand ou de Vaulx que son frère avait quitté pour aller organiser l'installation du nouveau collège de Bay. Après le décès de Gilles, en 1633, Jacques le remplaça à la présidence du *Collegium Bayanum*, mais sa présidence ne fut pas de longue durée, car il décéda le 28 septembre 1635, ayant fait son testament deux jours avant sa mort. Quelques années auparavant, Jacques avait aussi obtenu une prébende de chanoine de Sainte-Hermès, à Renaix.

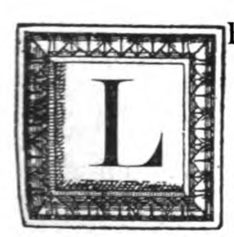
Pour être tout à fait complet, il faut mentionner, dans cette illustre famille de professeurs, un 5e de Bay : André de Bay, régent du collège de Vaux ou de Gand (actuellement Trinité), par nomination du 15 juin 1657.

Il fut professeur d'éloquence chrétienne, et partit plus tard pour Seclin (1659), où il avait obtenu un canonicat.

D'après tout cela, à qui attribuer cet Ex-libris? Il n'a pu être gravé que pour un des frères Gilles ou Jacques de Bay.

VICOMTE A. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM.

LES EX-LIBRIS DU MARQUIS D'AUBAIS



E marquis d'Aubais, disions-nous dans une notice que nous avons publiée[1], est un oublié pour notre génération. Historien, géographe et généalogiste, ce personnage fut cependant, un des érudits les plus remarquables du XVIIIe siècle. De nos jours, où les études historiques sont en si grand honneur, et où les écrivains ne cessent d'exhumer les trésors enfouis dans les anciennes bibliothèques et dans les vieilles archives, on devrait rappeler bien haut, les services rendus à l'érudition nationale, au dernier siècle, par ce savant aimable — quoique grand seigneur — qui se plaisait à ouvrir son cabinet — *trésor des belles-lettres* — à tous les chercheurs de son temps.

Charles de Baschi, marquis d'Aubais, seigneur et baron du Caylar, naquit au château de Beauvoisin, le 20 mars 1686, de Louis de Baschi et d'Anne de Boisson. Sa famille paternelle, sortie d'Italie, et alliée aux Farnèse, était une des plus anciennes du Languedoc. Dans sa jeunesse, il reçut une brillante éducation, et dès l'âge de dix-huit ans, il entrait dans la première compagnie des Mousquetaires.

1. *Le Marquis d'Aubais et ses lettres autographes inédites*, in-8°, Clermont-Lherault, S. Léotard, 1887.

Mais le métier des armes ne souriait guère au jeune officier; une autre passion, celle des livres, lui fit bientôt donner sa démission, et revenu dans son château d'Aubais, il s'y maria, en 1708, avec Diane de Rozel, partageant désormais sa vie entre sa famille et ses livres. Cette dernière affection fut, paraît-il, la plus forte. A partir de cette époque, le marquis d'Aubais ne cessa d'acheter des livres et de les accumuler dans sa vaste demeure qui devint, hélas pour lui, bientôt trop petite pour les contenir. Il y entreprit de grandes réparations, et y fit construire une grande salle pour loger commodément son immense bibliothèque, que des correspondants nombreux approvisionnaient tous les jours.

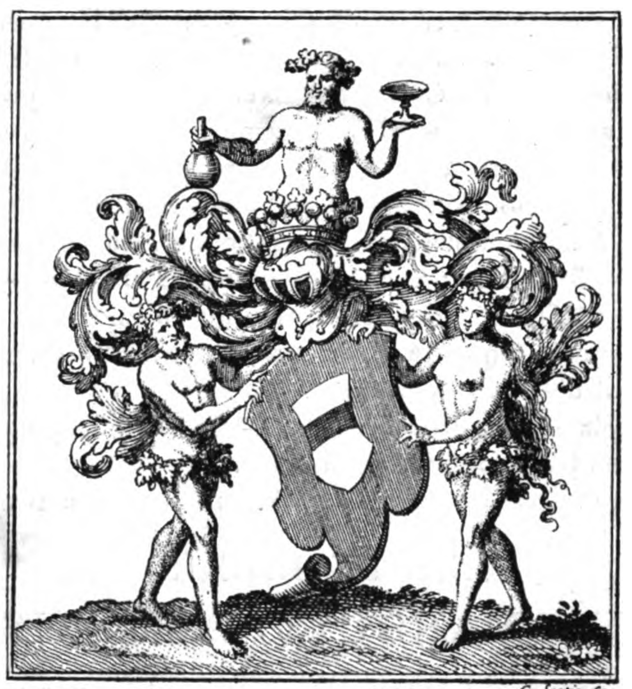


Fig. 2 Charles de Bachi Marquis d'Aubais.

« Je suis né, écrivait-il au comte de Baschi, je suis né avec un goût décidé pour la littérature, et dès l'âge de sept ans, et depuis cinquante ans, je ramasse des livres, surtout des historiens, sur lesquels roulent mes plus grandes recherches, de manière que j'ai actuellement une bibliothèque de plus de vingt mille volumes[1]... »

Les réparations entreprises par le marquis pour loger ses livres, ne furent terminées qu'au bout de sept ans, et, dès l'année 1740, notre érudit entrevit la possibilité de classer ses trésors imprimés et manuscrits.

Le marquis d'Aubais a beaucoup écrit, mais peu publié. Ce Mécène a fourni de nombreux documents aux Vaissète, Montfaucon, Ménard, Moréri, pour la publication de leurs grands ouvrages historiques; il a collaboré avec Léon Ménard aux *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France.* Mais aucun ouvrage ne porte son nom. Nous savons, cependant, que la *Généalogie*

1. *Le Marquis d'Aubais*, *loc. cit.*, p. 105.

de la Maison de Genas, et plusieurs autres parues dans Moréri, ont été écrites par lui; que la *Géographie historique*, publiée en 1761, est l'une de ses œuvres.

Un amoureux si acharné des livres devait les soigner et les faire habiller richement; il les revêtait, en effet, au dos, de son écu : *D'argent, à la fasce de sable*, et mettait sur leur garde intérieure l'un de ses nombreux Ex-libris.

A l'origine de sa bibliothèque, et dans sa prime jeunesse, d'Aubais se contentait d'imprimer sur ses livres, avec un timbre humide, à l'encre rouge, un ovale contenant un écusson à ses armes, surmonté d'une couronne de comte, avec cette inscription autour : BIBLIOTHECA ALBASSIANA. (Fig. 1.)



Fig. 1



Fig. 3 Charles de Bachi. Marquis d'Aubais

Nous voyons cette marque sur des ouvrages de 1701 à 1715. Bientôt après, elle est remplacée par un bel Ex-libris, qu'il fit graver à G. Scotin. Cette pièce (fig. 2) présente un bacchus et une bacchante, tenant par les mains un écusson pyriforme de gueules, contenant l'écu *d'argent à la fasce de sable*, armes des Baschi; un casque fermé, de profil, entouré de lambrequins, supporte une couronne comtale, de laquelle surgit un autre bacchus tenant à la main droite une bouteille, et à la gauche une coupe.

Cet Ex-libris fit bientôt place à un autre, plus petit, gravé par le même artiste, en tout semblable au premier, mais avec cette seule différence que l'écu est ovale et porte les armoiries suivantes : Écartelé, aux 1er et 4e : *D'or, à l'ours dressé de sable, armé et lampassé de gueules*, qui est DE BOZENE [1] ; aux 2e et 3e : *D'azur, à deux jumelles d'or, accompagnées de six besans d'argent, trois en chef et trois en pointe*, qui est DU FAUR, sur le tout : *D'argent, à la fasce de sable*, qui est DE BASCHI (fig. 3). Ainsi le marquis avait voulu faire revivre les armes de deux vieilles familles qui s'étaient éteintes dans la sienne.

Mais, après 1724, époque de l'érection de la baronnie d'Aubais en marquisat, un autre Ex-libris est gravé, ayant dans un ovale les armes écartelées,

1. Les BERMOND DU CAYLAR avaient aussi les mêmes armes.

à part celle des Bozène et des du Faur, des Farnèse[1], famille à laquelle la sienne fut alliée, des Pelet[2] et des Languissel[3], qui s'éteignirent, en tout ou en partie, dans les Baschi (fig. 4), ledit Ex-libris surmonté d'une couronne de marquis.

Ce dernier Ex-libris, reproduit plusieurs fois, avec quelques différences du cartouche et des dimensions[4], résume toutes les prétentions nobiliaires du marquis. Aucune des variétés ne porte le nom du graveur, mais à toutes on lit au-dessous du cadre :

CHARLES DE BASCHI
MARQUIS D'AUBAIS

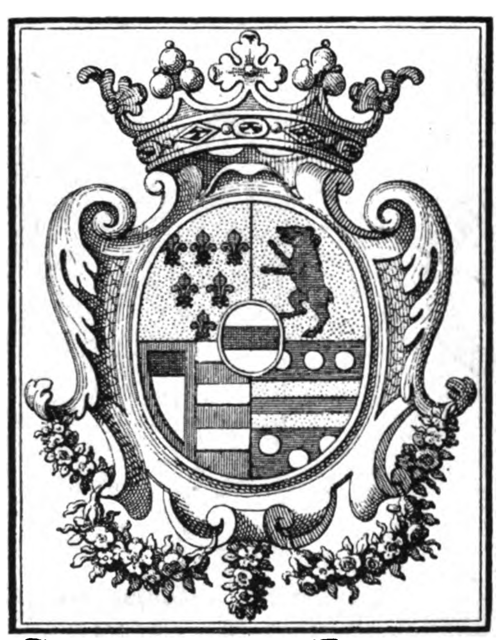
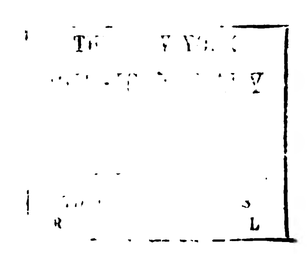


Fig. 4 CHARLES DE BASCHI
MARQUIS D'AUBAÏS.

Cet érudit avait eu, de son mariage avec Diane de Rozel, quatre enfants : *Jean-François* de Baschi, marquis du Cayla, qui épousa, le 11 août 1745, Suzanne-Françoise de Baschi de Pignan, sa cousine, et dont il n'eut qu'un fils, mort jeune ; *Diane-Henriette* de Baschi d'Aubais, femme, en 1732, de Joseph de Monteynard, marquis de Montfrin, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes ; *Jacqueline*, mariée, le 26 novembre 1741, à Alexandre-François-Joseph, comte d'Urre ; et *Euphrosine*, première femme d'Anne-Joachim-Annibal de Rochemore, comte de Saint-Rémèze.

Le marquis d'Aubais parvint à une extrême vieillesse ; il mourut, dans son château, le 5 mars 1777. Son décès fut annoncé dans la *Gazette de France*, du lundi 24 mars suivant.

1. Farnèse portait : *D'or, à 6 fleurs de lis d'azur, 3, 2 et 1.*
2. De Pelet : *D'argent, au chef de sable, l'écu bordé de gueules.*
3. Languissel : *Fascé d'or et de gueules de 6 pièces.*
4. Nous connaissons trois autres variétés de cette pièce : l'une de 67 mil. sur 63 ; la 2e, 53 mil. sur 44 ; la 3e, 48 mil. sur 42, sans compter l'inscription : Charles de Baschi, marquis d'Aubais, qui figure au bas de chaque pièce.





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 4. — AVRIL 1902

Planche 9

La comtesse d'Urre, sa fille, héritière du marquisat d'Aubais, sollicitée de tous côtés par les érudits, vendit la plupart des manuscrits de son père, tout en conservant une partie de sa riche bibliothèque. Mais, à l'époque de la Révolution, le château d'Aubais ayant été incendié, on ne put sauver que peu de livres de cette immense collection, qui avait coûté à son propriétaire tant de peines et d'argent.

Prosper Falgairolle.

Vauvert, le 25 janvier 1902.

EX-LIBRIS DE M. J.-B. MERCIER

CETTE fois encore, nous sommes heureux de pouvoir donner ici à nos collègues, la primeur d'un intéressant Ex-libris que vient de se faire exécuter, en trois grandeurs, un de nos dévoués collaborateurs, M. J.-B. Mercier, de Dijon, qui a eu la gracieuseté d'en offrir un tirage pour illustrer cette livraison des *Archives*; nous devons commencer par lui en exprimer tous nos remerciements. Cette pièce rentre dans la catégorie des Ex-libris dits : à paysage, qui ne sont pas très communs en France, ainsi qu'on l'a observé déjà à propos de celui de M. A. de Bary, reproduit dans le numéro précédent de notre Revue.

La partie des livres de M. Mercier, pour laquelle il a fait exécuter l'Ex-libris dont il a eu l'amabilité de faire profiter les *Archives*, est certainement la plus intéressante de sa bibliothèque autant par le nombre que par la rareté de beaucoup de volumes.

Il a voulu mettre à ses livres de prédilection, une marque qui rappelle son affection pour son pays natal : le village de Chapelle-des-Bois, situé dans l'arrondissement de Pontarlier, mais celui-ci n'y est représenté que d'une manière imparfaite, car, malgré le talent connu du dessinateur, M. Chapuis, de Dijon, on n'a pas suffisamment l'impression du charme de ce joli paysage, où la sombre végétation des sapins s'allie à la beauté grandiose des hauts sommets jurassiens. Quant à l'écusson, il est un hommage à la mémoire de sa mère qui appartenait à une ancienne famille comtoise, celle des Blondeau, dont les principales alliances furent : Droz, de Charnage, Fauche, Cousin de Nozeroy, de Chissey, Rosaret, de Sivory. Ce blason doit se lire : *Coupé de gueules et d'azur à une fasce ondée d'or, accompagnée en chef d'une losange d'or, et en pointe d'un croissant de même.* La losange d'or est l'emblème de la célèbre corporation des gentilshommes verriers du XVII[e] siècle, et rappelle l'origine connue de la famille. Le Croissant d'or fut concédé par l'abbaye de Saint-Oyan-de-Joux ou de Saint-Claude, comme extrait de ses armes; quand à la fasce d'or, elle est de Chalon et on la fit ondée pour la distinguer de celle qui figure dans les armoiries de cette maison.

Ajoutons, pour terminer, que M. Mercier, s'occupant surtout de linguistique, d'histoire et d'archéologie, est devenu depuis quelques années un passionné collectionneur d'Ex-libris, car il trouve dans ces vignettes un sujet d'intéressantes études.

F. Duris.

Dans notre article sur l'Ex-libris de M. Albert de Bary, nous avons oublié d'indiquer au lecteur où se trouvait le château de la Prairie, nous nous empressons de réparer cette petite omission.

Construit en 1858 par M. J.-J. Ziegler-Schlumberger, ce château fut acheté en 1867 par M. Albert de Bary et augmenté par lui. Il est situé au bas de la ville de Guebwiller, du côté de la plaine, et entouré d'un parc d'environ 4 hectares.

QUESTIONS

ÉCU EN ABIME. — (N. 271).

A quel personnage peut-on attribuer l'Ex-libris dont nous donnons ici la reproduction ? Cette pièce, dont les armoiries sont : *D'argent, à un écusson de gueules en abîme*, doit être peu connue, elle est habilement gravée et me



paraît française. Comme style et comme composition, je crois qu'elle date de l'époque de Louis XIV. Je serais très heureux si l'un de nos érudits collègues pouvait mettre un nom sur cet Ex-libris, et déterminer la signification des onze lettres qui garnissent la face du socle et qui me semblent être les initiales des prénoms, noms, titres et qualités du propriétaire.

Ed. ENGELMANN.

RÉPONSES

CHEVRON-BESANTS. (N. 236). — [9e ANNÉE, PAGE 31.]

Je possède un exemplaire de l'Ex-libris portant le blason : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois besants du même 2 et 1*. Il m'a été donné par un des descendants du possesseur de cet Ex-libris : M. Legay-Pontagnier de Benoit, lequel habitait Riom, si mes souvenirs sont exacts. Du reste, si M. A. R. veut bien entrer en correspondance avec moi, je suis à même de lui faire avoir de plus amples renseignements. Edmond DES ROBERT.

Le défaut d'espace nous force à remettre au numéro suivant d'autres questions et réponses.

BIBLIOGRAPHIE

L'*Ex-libris Journal* de Londres nous présente, dans le numéro de janvier : d'abord les *Tables* pour l'année 1901, et la *Liste des membres* de la Société anglaise. Nous devons ensuite mentionner un intéressant article sur les Ex-libris de l'Impératrice Frederick, extrait de celui publié par le Cte de Leiningen Westerburg ; ils sont trois, représentés en frontispice, et dans le texte. Le numéro se termine par diverses notes, relatives aux publications mensuelles, et deux Ex-libris à identifier. F. C.

Le numéro de février fait connaître, dans un article présenté par Carnegy Johnson, une série de diverses variétés d'Ex-libris, en les divisant par classes, notamment ceux de sir Ph. Sydenham, dont le nombre est considérable. Sept d'entre eux sont représentés en *hors texte*. Il y a ensuite une notice sur les Ex-libris de Hewer, et un article par J. Verster sur la publication que nous avons mentionnée nous-mêmes, c'est-à-dire : *Les Ex-libris italiens, portant des devises françaises*, par MM. Bertarelli et Prior. Après la suite de la liste des Ex-libris médicaux anglais et américains, nous trouvons plusieurs notes sur les Ex-libris d'enfants, les diverses publications mensuelles, etc., et une planche de plusieurs Ex-libris à identifier. F. C.

Ce qui frappe d'abord dans le n° de mars du *Journal de Londres*, c'est la planche en frontispice dont l'aspect est monumental ; en haut figure le portrait du personnage, le Dr Moehsen, et, dans un coin, des flammes entourent quelques volumes, en commémoration d'un incendie qui avait gravement détérioré la bibliothèque. — Le premier article est relatif aux Ex-libris *musicaux* ; tous les instruments sont en effet mentionnés : Cor de chasse, harpe, violon, cloche, flûte, hautbois, tambour, etc. Les dames aussi ont des Ex-libris *musicaux*. Vient ensuite une étude sur l'Art des Ex-libris modernes, rappelant le nom de M. Dennis et ses diverses études. La deuxième planche hors texte représente l'Ex-libris de El. Leroy Emmel. Puis on voit un important article sur les Ex-libris irlandais, avec les noms de Goldsmith, Sheridan, Macpherson, et plusieurs autres personnages connus. L'un de ces possesseurs d'Ex-libris porte le nom de Samuel Ireland. Les notes du mois, les Ex-libris à identifier, ou reconnus, et la liste des Ex-libris médicaux anglais et américains terminent ce numéro. F. C.

SOUVENIR AUX MEMBRES DÉFUNTS

En donnant ci-contre la liste des membres actuels de la Société, nous tenons à consacrer ici un pieux hommage à la mémoire de ceux qui sont morts depuis sa fondation et dont les noms suivent :

ASHBEE (H. S.). — A. D'AUDEVILLE. — Arthur BENOIT. — Rev. Thomas W. CARSON. — DAST DE BOISVILLE. — William DERREY. — Théophile DEVAUX. — Julien DUCHATEAU. — A. FABRE. — Lucien FAUCOU. — Alcide GEORGEL. — Walter HAMILTON. — Mlle Marie PELLECHET. — Daniel RAVENEL. — Émile RONDEAU. — Comte E. de ROZIÈRE. — Gustave RUBATTEL. — Charles-John SCHOPPEE. — Lord de TABLEY. — C. E. THIÉRY. — Maurice TRIPET. — WARNECKE.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

EN AVRIL 1902

*Les noms marqués d'une * sont ceux des membres perpétuels.*

Advielle (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
Agry, graveur, 14, rue Castiglione, Paris.
Allard du Chollet (le Comte), 114 *bis*, boulevard Malesherbes, Paris.
Arbaud (P.), rue des Quatre-Dauphins, Aix (Bouches-du-Rhône).
* Baillie (W.-E.), 161, Washington Avenue, Bridgeport, Conn. (États-Unis).
Bargallo (F.), 94, rue d'Allemagne, Paris.
Beauchamp (P. Robert de), 84, rue Judaïque, Bordeaux.
Bellevoye (Ad.), graveur, 27, rue de Talleyrand, Reims (Marne).
Benkard (Rudolph), 39, boulevard de la Chapelle, Paris.
Berlet (François), 8, rue d'Alliance, Nancy.
Bertarelli (Achille), 18, rue San Barnaba, Milano.
Bertholle (Mlle C.), Thionville (Diedenhofen), Lorraine.
Béthune-Baker (Alfred A.), 12, Old Square, Lincoln's Inn, Londres.
Bibliothek des Börsenvereins der Deutschen Buchändler, Leipzig.
Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles.
Bibliothèque de la ville de Lille, à l'Hôtel de Ville, Lille.
Bibliothèque de la ville de Paris, 29, rue Sévigné, Paris.
Bibliothèque Sainte-Geneviève, 6, place du Panthéon, Paris.
Bibliothèque de la ville de Versailles.
* Bizemont (Vicomte de), Le Tremblois, par Bouxières-aux-Chênes (Meurthe-et-Moselle).
* Blémont (Émile), directeur de la *Revue du Nord*, 16, rue d'Offémont, Paris.
Bony de la Vergne (Comte de), 25, rue Saint-Pétersbourg, Paris.
Bouland (Dr L.), 95, rue de Prony, Paris.
Bouvenne (Aglaüs), 95, rue de Courcelles, Levallois-Perret (Seine).
Bowring (Mme Thomas B.), 7 Palace Gate, Kensington, Londres, W.
Boymond (Marc), 5 square du Roule, 223, faubourg Saint-Honoré, Paris.
Brayne (Mac), Auchenteil, Helensburgh. N. B. Écosse.
Brettauer (Mme), 14, Via Stadion III, Trieste.
Brown (James Roberts), 44, Tregunter Road, South Kensington, Londres.
Burey (Comte de), château de Nenon, par Rochefort-sur-Nenon (Jura).
* Cabrières (Monseigneur de), évêque de Montpellier, à l'évêché.
Caraman (Duc de), 9, rue de Solférino, Paris.
Carême (F.), 13, rue de Mézières, Paris.
Carlander (C.-M.), à Stockolm (Suède).
Chanteau (Baron de), 2, square Gambetta, Nice.
Chrétien (Abbé A.), doyen à Ressons-sur-Matz (Oise).
Clarke (Health officer), Lawrence, Kansas, U.S.A.
Clermont (J.-P.), 8, rue Thiac, à Bordeaux.
Cochon (J.), conservateur des forêts, 5, avenue du Champ-de-Mars, à Chambéry.
Colle (H.), 5, place du Palais-de-Justice, à Loches (Indre-et-Loire).
Corput (Dr Van den), 21, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles.
Coudenhove (Raoul de), 57, rue des Dominicains, Nancy.
Cotton, 45, Saint John's Wood Park, London. N. W.
Couraud (L.-P.), 15, rue des Marchands, Cognac (Charente).
Crauzat (P. de), 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
Crollalanza (Godefroy de), 81, corso Vittorio Emanuele, Bari (Italie).
Des Robert (Edmond), 21, rue de Rigny, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Dieuaide (A.), notaire à Ancenis (Loire-Inférieure).
Diodati-Eynard (Mme la comtesse), 4, rue Eynard, Genève (Suisse).
Dor (Pierre), 3, rue d'Arcole, Marseille.
Dorvaux (Abbé), professeur d'histoire au séminaire, rue d'Asfeld, Metz.
Driesten (J. van), 19, rue Poncelet, Paris.
* Duris (F.), 22, boulevard Carnot, Dijon.
Durosier (Dr Félix), 7, rue du Travail, Cognac (Charente).
Elwood (Georges May), P. O. Box, 124, Rochester, N.-Y. (États-Unis).
Engelmann (Edmond), 24, rue de l'Arcade, Paris.
Entrevaux (Benoît d'), 29, rue Sainte-Hélène, à Lyon.
Facemaz (Madame, née Georgel), 216, rue des Pyrénées, Paris.
Falgairolle (Prosper), archiviste de la ville de Vauvert (Gard).
Farcy (Paul de), à Château-Gontier (Mayenne).
Faucher (P. de), à Bollène (Vaucluse).
Fleurieu (Comte Léon de), au château d'Estrablin (Isère).
Fleury (P. de), à l'Isle Jourdain (Vienne).
Fontaney (G.), 12, rue de Lodi, à Saint-Étienne (Loire).
Fougeron (Paul), 55, rue de La Bretonnerie, Orléans.
Frankenstein (L.), 53, rue du Faubourg-National, à Strasbourg.
Fray-Fournier (A.), 17, rue des Basses-Palisses, Limoges (Haute-Vienne).
French (S. W.), 1216, grande avenue Milwaukée, Visconsin, U. S. A.
Galbaud du Fort, château du Verger, près Richelieu (Indre-et-Loire).
Galle (Léon), 1, quai de la Pêcherie, à Lyon.
Gand (Olivier), 25, boulevard de la Chapelle, Paris.
Garganta (Don. J. M.), à Olot, province de Gerone, Espagne.
Gastines (Vicomte de), 2, rue de la Visitation, à Tarascon-sur-Rhône.
Gay de la Chartrie, rue Cuvillier, à Saintes (Charente-Inférieure).
* Germain de Maidy (L.), 26, rue Heré, Nancy.
Ghellinck (Vicomte A. de), au château d'Elseghem, par Peteghem, Flandre orientale.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
* Guerlin (Robert), 30, rue Saint-Louis, Amiens (Somme).
Hackspill (L'abbé L.), 31, rue de la Fonderie, à Toulouse.
Hédou (J.), 19, rue de la Chaîne, Rouen.
Himly (Maurice), 3, quai Saint-Thomas, Strasbourg.
Holtorp, 30, rue Boileau (Auteuil), Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie française, 49, avenue Friedland, Paris.
Lafon (Jules), clos de la Barre, à Meursault (Côte-d'Or).
* Lair (Comte), 18, rue Las-Cases, Paris.
Lambert (Mr), 54, avenue de Noailles, Lyon.
Langenscheidt (Carl. G. F.), Hallesche Strasse 17, Berlin, S. W., 46.
La Roche (J.-A.), 7, Str. Biserica Enei, Bucharest, Roumanie.
Larsen (O. I.), 11, Herman Fosgade, Bergen. Norvège.
Laubman (Dr), directeur de la Bibliothèque Royale, Munich.
Lawrence, Librarian Grolier Club, 29 East 32nd street, New-York.
Lecomte (Émile), directeur de l'enregistrement, à Mont-de-Marsan.
Leiningen-Westerburg (Karl Emich, comte de), Villa Magda, Neupasing, Munich.
Libbie (Fred. J.), 35, Allston Street Dorchester, Mass. (États-Unis).
Libert, 30, passage Bosquet, Paris.
Limburg-Stirum (Thierry, comte de), 166, rue de la Loi, Bruxelles.
Loth (Abbé J.), curé de Saint-Maclou, rue Eugène-Dutuit, Rouen.
Loureiro (Général Adolpho), 88, Janellas Verdes, Lisbonne.
Mahuet (Comte de), 38, rue Gambetta, Nancy.
Maignien (Edmond), conservateur de la Bibliothèque, 2, rue du Fer-à-cheval, Grenoble.
Mar (Léopold), 31, rue Nicolo (Passy), Paris.
Maréchal (Dr Albert), 21, rue Béranger, Paris.
Marshall (Julian), 13, Belsize avenue, London, N. W.
Masson (Georges), 46, rue Victor-Hugo, Amiens (Somme).
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
* Matharel (Mme la vicomtesse de), château de La Grangefort, par Parentignat (Puy-de-Dôme).

Mazières (L. de), 20, rue Alphonse-de-Neuville, Paris.
Méloizes (M. le marquis des), 18, rue Jacques-Cœur, à Bourges.
Mercier (J.-B.), 23, rue Berbisey, Dijon.
Messenger (Mlle Maria Gérard), 33 East 75 th. St, New-York (États-Unis).
Monnier (Antoine), aquafortiste, 13, place du Tertre (Montmartre), Paris.
Mottin (Aimé), château de Launay-Guen, par Plemet (Côtes-du-Nord).
Museum of fines Arts (H. Richter Curator Pt Dept), U. S. A., Boston.
Naveau (Léon), au château de Bommershoven, par Jesseren (Belgique).
Neumann (Rudolf), Reichenberg (Bohême).
Oberkampf de Dabrun, receveur général des finances, Alais (Gard).
Olive (Émile), 16, Grande-Rue, Carcassonne.
Pas (J. de), 10, rue Omer-Pley, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
Pelay (E.), 74, rue de Crosnes, Rouen.
Perrier (Emile), 122, boulevard Longchamp, Marseille.
Perrot (Louis), 55, rue des Fourbisseurs, Avignon.
Picot (E.), 135, avenue de Wagram, Paris.
Poidebard (William), 11, rue Jarente, Lyon.
Quantin (Léon), Clos des Érables, route de Corcelles, Dijon.
Quarré-Reybourbon (L.), 70, boulevard de la Liberté, à Lille.
Rasquin (G.), 6, rue Laruelle, Liège.
Ratajczack (P. N.), Berlin, 14, Newe Jacobstrasse, 15.
* Régis (Comte de), château de Sainte-Marie, par Vallabrègues (Gard).
Regnauld (J.), 12, rue Royale, à Versailles.
Remacle (Albert), faubourg Saint-Jacques, à Chinon.
Richebé (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
Rodier (Roger), à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).
Rowe (Henry S.), 93, Newburg Street, Boston, Mass. (États-Unis).
Royer (Joseph), rue Walferdin, Langres (Haute-Marne).
Saint-Victor (Comte P. de), 60, route de Francheville, Lyon.
Salleron (Georges), 4, rue de Beauvau, à Versailles.
Sart de Bouland (baron du), à Mons (Hainaut).
Sartorio (Charles de), 16, rue de Lacépède, Marseille.
Sassen (Auguste), notaire à Helmond (Hollande).
Sens (Georges), 8, rue de l'Arsenal, Arras (Pas-de-Calais).
Serrier (Frédéric), 8, rue d'Ulm, Paris.
Soultrait (Comte de), au château de Dornes (Nièvre).
Steyert (A.), 4, rue de la Charité, Lyon.
Stiebel (Heinrich Eduard), Taunus Strasse, 12, Francfort-sur-le-Mein.
Tausin (Henri), 20, place des Batignolles, Paris.
Tonquedec (H. de), 31, quai de Tréguier, Morlaix (Finistère).
Van de Vin (Mme), à Eeckeren-lès-Anvers.
Védie (Georges), 21, place du Marché-Neuf, Évreux (Eure).
Verster (J.-F.), 7, Tesselschade Straat, Amsterdam.
Vervliet (J. B.), 61, rue du Bien-Être, Anvers (Belgique).
Vibert (Paul), 4, rue le Chatelier, Paris.
Villermont (Comte Paul de), château de Vireux, par Vireux (Ardennes).
Villoutreys (Marquis de), au Plessis-Villoutreys, par Chaudron-en-Mauges (Maine-et-Loire).
Waller (F. G.), 43, Vondelpark-Amsterdam.
Weisgerber (Dr), 62, rue de Prony, Paris.
Whittaker (Mlle), Littleton Place, Walsall (England).
Whitte (Jeston), Standen Villa, Hanwell, Middlesex (Angleterre).
Wiggishoff (J. C), 153, rue Marcadet, Paris.
Wittmann (Ch.), 10, rue de l'Abbaye, Paris.
Wright (W. H. K.), Public library, Plymouth (Angleterre).
Yereguy (Firmin), 166, rue Zabala, à Montevideo (Uruguay).

Le Gérant, Aglaüs Bouvenne.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 27 AVRIL 1902

OUBLIANT, du moins pour un moment, les agitations du dehors, quelques-uns seulement des membres du Comité ont pu se rendre à l'appel du Président. Plusieurs sont représentés par des lettres d'excuse, entre autres MM. Mottin, Wiggishoff et Bargallo. Ce dernier signale à cette occasion une demande d'identification mentionnée dans un numéro du journal *la Nature*, page 79. La réponse à cette question a déjà été faite dans nos *Archives*, et le Comité estime qu'il n'y a qu'à inviter le demandeur, c'est-à-dire le journal, à s'y reporter.

Le Président communique une lettre de M. le comte de Burey accompagnant un exemplaire de son Ex-libris qu'il offre à la collection de la Société, et qui est remis immédiatement à l'archiviste. Cette pièce n'est autre chose qu'une épreuve de son ancienne planche retouchée et augmentée dans ses détails tant par l'addition d'un fond azuré que par des hachures appropriées, etc., cela donne à cette gravure une apparence toute différente de celle que présentait la pièce primitive : ce qui en fait presque un Ex-libris nouveau. M. le comte de Burey est tout disposé à faire l'échange de cet Ex-libris avec ceux des membres de la Société, et nous offre gracieusement le prêt de sa planche gravée pour en faire un tirage dans notre Revue. — Avant de quitter cette intéressante question des offres de planches pour nos Archives, M. Bouland

annonce qu'un de nos collaborateurs de province, M. de Brébisson, pourra obtenir pour nous communication du cuivre d'un Ex-libris non héraldique moderne, qui se trouve en la possession d'un de ses amis. Le Comité s'empresse d'accepter, et d'offrir tous ses remerciements à MM. de Burey et de Brébisson.

On demande ensuite des renseignements au sujet de l'estampille d'un certain M. Dufruit, appliquée sur un volume ; quelle était cette personne ?

Communication est donnée d'une brochure de M. de Braux sur une lettre à Jean de Brunet, dont les armoiries sont analogues, sauf en quelques détails, à l'une des questions présentées dans nos *Archives*, ayant pour titre : Deux Chevrons. — Le Président, puis le Vice-Président donnent diverses appréciations sur la vente aux enchères des 15 et 17 avril dernier, chez MM. Em. Paul, comprenant des livres et des Ex-libris ; ils citent un certain nombre de volumes qui en contenaient, et dont ils donnent les prix d'adjudication, tous fort élevés, proportionnellement à la valeur réelle de ces pièces. — M. Bouland communique ensuite les diverses publications recues : l'*Ex-libris Journal de Londres*, un prospectus illustré de la *Zeitschrift für Bucherfreunde*, plusieurs exemplaires de *la Presse Universelle*, reçus de M. Vervliet, et un grand prospectus ou catalogue illustré reçu d'Amérique. Le secrétaire donne à son sujet quelques détails, car les planches, les illustrations et les caractères qui s'y trouvent sont intéressants. La demande d'échange qui accompagnait cet envoi n'a pas été admise par le Comité, mais les assistants ont examiné ces reproductions avec beaucoup de plaisir, quoique en réalité il n'y soit pas fait mention des Ex-libris, et la séance s'est terminée sur cette bonne impression.

Le Secrétaire, F. Carême.



Le monde des érudits et des travailleurs vient de faire une grosse perte en la personne du père Carlos Sommervogel, le jésuite bien connu par un demi-siècle de travaux bibliographiques. Né à Strasbourg, le 8 janvier 1834, il est mort à Paris, le 4 mai. Outre d'innombrables articles dans l'*Ami des livres*, le *Bulletin du bouquiniste*, l'*Intermédiaire*, le *Bulletin du Bibliophile* et surtout les *Études* dont il fut longtemps rédacteur et gérant, il a publié une œuvre monumentale intitulée la *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus* (9 vol. in-4°, 1890-1900). Quoiqu'il ne fût point membre titulaire de notre Société, le R. P. Sommervogel s'intéressait à nos recherches et plus d'une fois nous avons eu recours à son obligeante érudition ; à ce titre, nous lui devons de sincères regrets.

En terminant notre article sur les *Ex-libris à têtes de mort et à squelettes* (novembre 1899, page 179), nous demandions à nos correspondants, pour dresser une liste de ces Ex-libris, de vouloir bien nous signaler, ne fût-ce que sommairement, les pièces de ce genre qui font partie de leur collection ? Quelques amateurs ont bien voulu répondre à cet appel : le résultat n'est pas



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 5. — MAI 1902

Planche 10

considérable ; nous insistons donc aujourd'hui auprès des autres, car nous voudrions autant que possible pouvoir donner d'emblée une liste *à peu près complète...* Nous leur rappelons que cette collaboration ne restera pas *anonyme*, notre intention étant de désigner sur cette liste, en regard de chaque Ex-libris, le nom de la personne qui l'a signalé. Dr L. BOULAND.

EX-LIBRIS

DE M. ALFRED PIET

Ancien archiviste-trésorier de la Société des *Amis des livres*.



ARMI les Ex-libris contemporains qui méritent d'arrêter l'attention, celui de feu M. Alf. Piet est un de ceux que nous devions reproduire il y a quelque temps déjà, car il en avait mis gracieusement la planche gravée à notre disposition ; des circonstances indépendantes de notre volonté nous en avaient empêché ; mais la vente des livres de cet intrépide collectionneur que va faire la maison Em. Paul et fils les 12-14 juin 1902 lui donne un regain d'actualité et nous nous empressons de saisir cette occasion. (*Voir aux annonces.*)

Après avoir exercé le notariat pendant quelque temps, M. Alf. Piet s'était retiré de bonne heure et charmait ses loisirs par la collection de livres illustrés des XVIIIe et XIXe siècles ainsi que des planches gravées, vignettes, portraits, costumes, ornements de la même période. Ce qu'il en avait réuni formait une masse considérable, comme on en peut juger d'après les quatre ventes faites dernièrement par M. Dupont aîné, marchand d'estampes, 15, rue de Seine, aux catalogues desquelles on pourra se reporter avec fruit.

En 1891, M. Piet avait fait par le ministère de M. Ch. Porquet une première vente de livres illustrés des XVIIIe et XIXe siècles, dont le catalogue portait 441 numéros : de ce catalogue il a été tiré, par l'imprimeur G. Chamerot, 25 exemplaires de luxe sur papier vert clair, qui seront fort recherchés par la suite, et portant collé en regard du faux titre l'Ex-libris dont nous nous occupons.

Celui-ci, d'après les indications que nous tenons de M. Alf. Piet, a été composé par lui-même dans des conditions assez originales. Comme il voulait un Ex-libris tout à fait approprié aux livres du XVIIIe siècle dont il s'occupait plus spécialement, et les rappelant pour ainsi dire, il se mit en devoir de le composer lui-même et en prit tous les éléments depuis le moindre détail jusqu'au cartouche dans des gravures de cette époque dont il avait une collection considérable. Ayant sous la main les plus beaux types des vignettes de Gravelot, d'Eisen, de Choffard, si recherchées aujourd'hui, il s'ingénia à y prendre les détails des objets représentés dans sa composition, ne laissant ainsi rien au hasard ou à la fantaisie. Ces pièces, calquées avec soin, rapportées et agencées avec habileté, comme une espèce de mosaïque, formèrent le dessin complet qui n'eût plus qu'à être exécuté à l'eau-forte par un graveur renommé, Gaujean, et dont nous donnons ci-contre le tirage fait sur la planche originale. Il

eût été intéressant d'assister pour ainsi dire à la genèse de cette marque, d'examiner successivement les principales pièces, en indiquant les gravures sur lesquelles on les avait calquées, car l'auteur en avait formé un petit dossier assez curieux ; malheureusement, dans la masse des documents composant sa succession, il a été impossible de le retrouver.

M. Alf. Piet avait fait exécuter deux tirages de son Ex-libris, l'un en rouge et l'autre en bistre : le tirage en rouge était spécialement réservé aux livres du XVIIIe siècle, tandis que le tirage en bistre servait à marquer les ouvrages du XIXe.

Nous possédons dans notre collection particulière une épreuve de cet Ex-libris à l'état d'eau-forte pure dont il n'a été tiré que six exemplaires, et une épreuve avant la lettre dont il n'a été tiré que huit. Enfin, pour ceux de nos collègues qui sont en même temps amateurs de portraits, disons qu'il en existe un de M. Alf. Piet; il a été gravé à l'eau-forte par Gaujean, d'après une photographie de Mulnier, dont il y a eu 25 épreuves à l'état d'eau-forte pure, 50 avant la lettre, et 75 avec la lettre blanche. Dr L. BOULAND.



J'ai vu, il y a déjà quelque temps, mais sans pouvoir me rappeler où, un Ex-libris héraldique dont le blason m'avait frappé ; il est : *de... à un ours passant de... accompagné en chef de trois pommes de pin de.... rangées en fasce.* Je désirerais acquérir cette pièce. Dans le cas où l'un de nos collègues la possédant ne voudrait pas s'en dessaisir, je le prierais de vouloir bien au moins la communiquer? S. D.

EX-LIBRIS DE LA MAISON D'ABZAC

LE PREMIER des *Ex-libris* de la famille périgourdine d'Abzac, que M. Jules Pellisson, juge au tribunal civil de Périgueux, met encore à notre disposition, appartenait à la branche dite de Boissière. Il a été déjà signalé à la Société historique et archéologique du Périgord par M. le capitaine Gros de Beler [1]. Mais nul ne fut en mesure d'identifier le bibliophile qui l'employait.

Nous croyons devoir l'attribuer à Henri-Venance-Augustin d'Abzac, seigneur de Puymège, brillant officier de la guerre d'Amérique, dont la carrière militaire se termina, sous la Restauration, dans le commandement des gardes nationales de Saintes, ou plutôt à son père, Pierre d'Abzac, seigneur de la Forêt, de La Boisssière, et de Puymège, qui, par contrat passé au château de Vergt, le 13 février 1734, avait épousé Madeleine de Taillefer, et mourut le 18 janvier 1771.

Les armes des d'Abzac composent principalement l'*Ex-libris*, dont nous offrons ici une exacte reproduction :

Écartelé aux 1 et 4 d'argent, à la bande et à la bordure d'azur, chargées de 9 besants d'or, 3, 3 et 3, qui est d'Abzac; aux 2 et 3 d'or, à la fasce de

1. *Bulletin de la Société historique du Périgord*, 1900, p. 176.

gueules, accompagnée de 6 fleurs de lys d'azur, qui est de Barrière [2]*; sur le tout de gueules à 3 léopards d'or, l'un sur l'autre.* Couronne de marquis.

Supports : 2 gantes (ou paons monstrueux à face humaine), couronnées.

Cimier : un buste de reine de Chypre.

Il y a eu quelques changements opérés par plusieurs branches.

Pour avoir l'explication de la présence d'une reine de Chypre sur ce blason et de la devise qui l'accompagne, il faut remonter jusqu'à cet Hélie d'Abzac, connu historiquement sous le nom de Gantonnet d'Abzac, qui, par sa valeur, sa fortune, ses exploits chevaleresques, a mérité d'être compté pour un des personnages célèbres du XIVe siècle.



Après avoir été capitaine général de la ville de Verceil et de toute la marche des pays circonvoisins jusqu'au fleuve du Pô, général des troupes de l'Église, Gantonnet d'Abzac s'attacha au service de Pierre Ier, roi de Chypre.

Un notaire du Périgord, dans une généalogie de la maison d'Abzac, dressée par lui vers l'an 1516, et qui existait en manuscrit dans les archives du château de La Douze, La Coste, a raconté une anecdote qui peut servir de commentaire à ce vers d'une épître de Lagrange-Chancel sur la noblesse du Périgord :

Un d'Abzac orgueilleux des faveurs d'une reine.

Il y a dans le récit qu'on va lire un fonds de vérité ; mais l'auteur a confondu les dates et attribué au règne de Jacques ou Janus Ier, époux d'Agnès de Bavière, des faits qui semblent n'être applicables qu'à Pierre Ier, époux d'Éléonore d'Aragon, couronné roi de Chypre en 1360, sous lequel Gantonnet d'Abzac fit ses exploits les plus brillants.

Agnès, fille d'Étienne l'Agraffé, duc de Bavière, « pour la beauté, prouesse et vertus qu'elle avoit vu et cognoissoit audit messire Gantonnet, le voulut avoir de sa maison », après la mort de son mari survenue en 1398.

1. Depuis 1394, les d'Abzac, en vertu de conventions matrimoniales, ont écartelé leurs armes avec celles de Barrière.

D'après le mémorialiste périgourdin, cette reine aurait prié Louis de Bourbon, avec lequel Gantonnet avait fait une croisade en Terre-Sainte, de lui laisser ce chevalier, « comme il fit, — nous cédons maintenant la parole à La Coste, — pour amour et contemplation d'elle ; et le fit ladite reine, gouverneur et connétable de Chypre, et l'eût volontiers épousé, s'il eût voulu consentir et les autres parents et amis d'elle et seigneurs du royaume, et lui fit beaucoup de biens. Et néanmoins s'en revint-il par deça à grand regret de ladite dame, à laquelle, à grande difficulté, put échapper. Il portait en sa devise, pour amour et en souvenance d'elle, sur son héaulme, un visage de dame, atourné à la mode du temps, à la pourtraiture d'elle semblance et ses armes pleines de La Douze, à champ d'argent une bande dessus, et neuf besants d'or, tenues par deux gentes ou gantes qui portent l'écusson desdites armes imprimées ez-ailes, en signification et conformité de son nom Gantonnet et souvenance d'elle.

« Laquelle dame, tant que vesquit, lui envoyoit plusieurs choses et faisoit beaucoup de biens ; et, entre autres choses, une fois lui envoya une grosse bague et riche d'or en anneau, où avoit escript dedans en son langage : *Qui ne veult selle, Dieu lui donne bast.* D'où il fut fort courroucé et émerveillé quand il eut vu et entendu ledit escript, connut bien qu'elle estoit malcontente de l'avoir laissée, dont il se repentit très fort d'avoir abandonné une telle dame et laissé les grands honneurs qu'il avoit à cause d'elle et d'être venu en ce pauvre pays, détruit de guerres et mortalités, où il n'avoit nul bien ni habitation [1]. Si toutefois il devint riche, et fit à Montastruc un beau et somptueux édifice. Et, à la fin de ses jours, il se fit enterrer au couvent des Cordeliers, à Périgueux, où il fonda un obit de 300 réaulx, et autant au couvent de Bergerac, où ordinairement est prié pour lui. »

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que ce fut un neveu de Gantonnet d'Abzac, son successeur dans la seigneurie de Montastruc, Bertrand d'Abzac, qui montra le premier, avant même l'introduction de l'imprimerie en Périgord, de l'amour pour les livres. On sait qu'il possédait notamment une Bible manuscrite d'un très grand prix.

Bertrand d'Abzac joua un rôle considérable dans les guerres que soutinrent les Anglais pour se maintenir dans la possession de la Guyenne. Il fut le lieutenant général du roi d'Angleterre. Il se laissa prendre par les Français. On offrit alors au gouverneur de la place Sarladaise de Domme l'alternative de se ranger dans le parti contre lequel il avait jusqu'alors combattu ou de périr sur un échafaud. Bertrand refusa de trahir la cause qu'il avait toujours servie. Il fut décapité à Limoges le 11 mars 1438. Le jour même de l'exécution, Charles VII, qui se trouvait à Limoges, fit don à la comtesse de Penthièvre et de Périgord, de la belle Bible que Bertrand d'Abzac avait à Sarlat, et qui avait été confisquée avec ses autres biens. On a conservé le texte de ces lettres de don. Elles sont conçues en ces termes :

« Charles, par la grâce de Dieu, roi de France, à nos amez et feaulx les generaulx par nous ordonnés sur le fait et gouvernement de noz finances, et au seneschal de Limosin ou son lieutenant, salut et dilection. Comme nous

1. L'auteur veut parler du Périgord, où Gantonnet possédait la seigneurie de Montastruc.

ayons entendu que Bertrand d'Abzac, en son vivant chevalier, lequel cejourd'huy en ceste nostre ville de Limoges a été corporellement exécuté en sa personne pour plusieurs caz et deliz par lui commis et perpetrez à l'encontre de nous et de nostre royal majesté, avoit en la ville de Sarlat une belle Bible, laquelle à cause de forfaiture et de confiscation nous appartient, et dicelle povons faire et disposer à nostre plaisir et voulente. Scavoir vous faisons que en faveur de nostre tres chier et amé cousin le comte de Penthièvre, et pour considération de plusieurs services qu'il nous a faits, Nous, a nostre très chiere et amée cousine Marguerite, comtesse de Penthièvre, avons donné et donnons de grace espécial, par ces présentes, la dicte Bible pour dicelle faire et disposer a son plaisir et voulente. Si vous mandons et a chascuns de vous si comme à lui appartenant que ou dict cas la dicte Bible quelque part que trouver la pourrez, faictes la bailler et délivrer réalement et de faict à nostre dicte cousine ou a son certain mandement, en contraignant à ce faire tous ceulx que pour ce seront à contraindre par toutes voyes et manieres deues et raisonnables... »



On ignore le sort de la Bible faisant l'objet de ces lettres, qui, en nous révélant l'un des premiers bibliophiles périgourdins, constituent un document curieux de l'histoire du livre en France.

Le goût des livres ne s'est point perdu dans la famille d'Abzac, ainsi que l'indique un petit *Ex-libris*, sans devise, que possède M. Pellisson. Il appartenait à Jean d'Abzac, marquis de La Douze, ancien lieutenant-colonel de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé le 23 décembre 1794, marié à Marie Beaupoil de Saint-Aulaire, morte à son tour à Périgueux en 1808.

Cet *Ex-libris* présente cette particularité, qu'il a été retiré de dessous une bande de papier gris qui le recouvrait entièrement. Reflet à signaler du désarroi dans lequel avaient été jetés les nobles au moment de la Terreur. Ils n'avaient qu'une pensée, bien compréhensible, du reste, comme l'a montré M. Gruel dans cette même revue [1], celle de dissimuler, par tous les moyens possibles, leur véritable origine. Nous avons vu, chez un bouquiniste de Périgueux, une édition de Buffon, provenant de la bibliothèque de la famille d'Abzac de La Douze, qui portait sur chaque volume le carré de papier gris sous lequel se cache encore l'*Ex-libris* de son ancien possesseur.

1. Numéro d'avril 1901, pp. 51-61 : *Les Ex-libris français à l'époque de la terreur révolutionnaire.*

Les armoiries qui le composent diffèrent de celles de l'*Ex-libris* du seigneur de Puymège, en ce que les deux gantes, leur servant de supports, sont attachées par le cou, au moyen de chaînes, à la couronne de marquis et portent sur leurs ailes les trois léopards, destinés, selon quelques-uns, à rappeler l'origine galloise de la maison.

Il nous reste à enregistrer un vieux bois aux armes des d'Abzac, qui fut vendu, il y a quelques années, par le bouquiniste de Périgueux dont nous



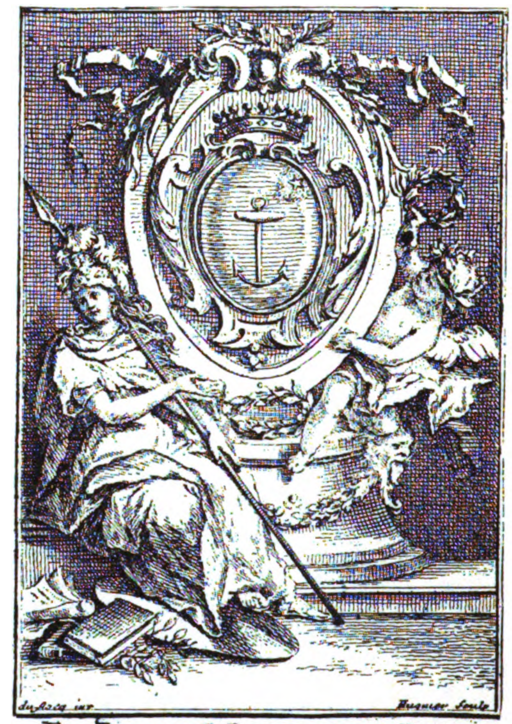
avons parlé[1]. MM. d'Abzac de La Douze devaient probablement se servir de ce bois ainsi sculpté pour appliquer leurs armes sur les ouvrages de leur bibliothèque. Ils obtenaient, par ce procédé commode, un véritable *Ex-libris*, mais dépourvu de toute valeur artistique.

Ici, la reine de Chypre tient un sceptre entre ses mains, et les gantes, coiffées d'un casque à panache, ont leurs ailes armoriées aux armes des d'Abzac, sans les léopards. A. Dujarric-Descombes.

INVITATION

Par suite de circonstances indépendantes de notre volonté, l'Assemblée Générale Annuelle des Membres de la Société a dû être retardée jusqu'ici, nous avons l'honneur d'informer les Societaires qu'elle aura lieu dans l'après-midi du Dimanche 29 juin 1902 chez le Président rue Prony n° 95, et de les inviter à y assister. Après cet avis nous croyons inutile de leur envoyer à chacun une convocation personnelle.

1. Ce bois en buis a été recouvré par M. Amalric d'Abzac de La Douze, qui a bien voulu nous le prêter pour en faire ici la reproduction.



EX LIBRIS G. BERNARD DE RIEUX.

MICAULT D'HARVELAY (Petit Supplément)

Notre excellent et érudit collègue M. L. Quantin qui s'occupe spécialement des armes à chevron et nous a complété la description de celles de Micault d'Harvelay, croit les Micault originaires de Bourgogne. Le dictionnaire de Moreri cite Louis François Micault, capucin, docteur en théologie, né à Nuits en Bourgogne, mort près d'Avallon en 1713, âgé de plus de 72 ans. Un Antoine Micault, oratorien, fut chanoine à Beaune. Outre le Micault de Courbeton que nous venons de citer comme président au parlement de Bourgogne, un autre Micault fut, vers la même époque, conseiller au même parlement; peut-être était-il le fils de Micault de Courbeton. Et probablement de cette famille descend un Micault de Mainville, président au tribunal de Dinan, en 1817. (Voir l'*Almanach Royal* de 1817, p. 234, 2e col. en haut.)

L'EX-LIBRIS
DU PRÉSIDENT BERNARD DE RIEUX



VANT de dire ce que fut Bernard de Rieux, il nous semble utile de remonter à ses origines. — Le premier Bernard dont il soit fait mention dans les biographies est Samuel Bernard Ier, né en 1615. — Fils d'un maître peintre, et lui-même artiste peintre et graveur, il acquit une grande réputation par ses miniatures et ses gouaches, ce qui lui valut le titre honorable de conseiller et de professeur à l'Académie royale de peinture et de sculpture dont il fut un des premiers membres. En 1645, il se maria et n'eut pas moins de cinq fils et quatre filles : il est vrai que trois de ces enfants moururent en bas âge. Samuel Bernard Ier était de souche protestante, mais il se convertit à la religion catholique en 1685, lors de la révocation de l'édit de Nantes. Il mourut deux ans après, le 24 juin 1687.

Son troisième fils, Samuel Bernard II, qui avait embrassé la religion catholique en même temps que son père, était né le 28 novembre 1651. Habile financier et banquier de la Cour, qui se vit forcée de traiter avec lui d'égal à égal, il devint un des plus opulents personnages de son temps, et chercha par tous les moyens possibles à déguiser sa modeste origine; c'est ainsi qu'il devint comte de Coubert, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel et conseiller d'État. En outre, il acheta pour ses fils de grandes charges et des terres bien titrées.

Samuel Bernard II se maria deux fois, d'abord avec Magdeleine Clergeau qui lui donna plusieurs fils, dont deux sont connus : Samuel Jacques Bernard, par sa banqueroute où Voltaire perdit une soixantaine de mille livres, et Gabriel Bernard de Rieux, le titulaire de l'Ex-libris que nous reproduisons. Magdeleine Clergeau mourut le 17 novembre 1716; l'année suivante Samuel Bernard II, quoique chargé de soixante-six printemps, convola en secondes noces avec Pauline-Félicité de Saint-Chamans.

Qu'on nous permette ici une petite digression pour citer un fait assez peu connu; c'est que Samuel Bernard fut le trisaïeul de Georges Sand, et voici comment : Il avait eu pour maîtresse Mme de Fontaine[1], dont le mari avait été commissaire de marine et des galères de France, et dont nous connaissons l'Ex-libris parlant. avec sa *fontaine* marine accostée de deux Sirènes. De cette union illicite, vers 1702, une fille était née qu'il dota grassement, et qu'il unit au fermier-général Claude Dupin, dit Dupin de Chenonceaux. Cette Mme Dupin fut célèbre par son esprit et sa beauté. De ce mariage naquit Dupin de Franceuil qui fut également fermier-général, et devint éperdûment amoureux d'une fille illégitime du maréchal de Saxe, Marie Aurore, veuve du comte de Horn, qu'il épousa. Le fils issu de ce mariage, Maurice Dupin, engagé volontaire en 1793, et capitaine sous l'Empire, fut le père de notre célèbre romancière.

Revenons à Samuel Bernard, l'illustre financier. Malgré son immense fortune et ses titres, malgré l'estime qu'il sut s'attirer — dit-on — par le bien qu'il faisait, il devint à la fin de sa vie, le plus malheureux des hommes. Très superstitieux, il croyait son existence attachée à celle d'une poule noire dont il prenait lui-même le plus grand soin. Cette poule noire, comme toutes les autres poules, vint à mourir, et il lui survécut peu. Il est vrai qu'à sa mort, arrivée le 18 janvier 1739, il avait plus de quatre-vingt-sept ans, âge que sa chère pondeuse eût atteint difficilement.

Il avait amassé, dit-on, plus de trente-trois millions.

Son second fils, celui qui nous intéresse tout particulièrement, Gabriel Bernard de Rieux, naquit vers 1685. Outre son titre de comte de Rieux, il eut aussi celui de baron et seigneur de La Lavinière. Le 31 août 1714, il fut reçu conseiller au parlement de Paris; le 11 avril 1718, il perdit sa femme, Bonne de Saint-Chamans qui n'avait que vingt-huit ans[2], et comme tous les regrets ne sont pas éternels, quatorze mois après, le 29 juin 1719, il épousa Suzanne-Marie-Henriette de Boulainvilliers qui avait alors vingt-trois ans, et était fille du célèbre historien, le comte Henri de Boulainvilliers.

De ce mariage, il eut le 20 septembre 1721, Bonne-Félicité qu'il maria, le 22 septembre 1743, à Mathieu-François Molé, seigneur de Champlâtreux, président à la Grand'Chambre du parlement de Paris; et le 10 décembre 1724, Anne-Gabriel-Henri Bernard, qui, plus tard, de par sa mère, prit le titre de marquis de Boulainvilliers.

Le 7 janvier 1727, Bernard de Rieux devint président à la deuxième chambre des Enquêtes, et le fut jusqu'à sa mort arrivée le 13 décembre 1745.

En 1747, on mit en vente sa bibliothèque qui était bien garnie. En parcourant le catalogue de ses livres, publié alors par Barrois (catalogue devenu fort rare), on se convaincra qu'il était un bibliophile distingué.

Vers 1739, le président de Rieux — c'est ainsi qu'on l'appelait alors — était devenu seigneur de Passy-lès-Paris, et du fief Saint-Pol, à Auteuil (Paris). Après lui, cette seigneurie passa à son fils, le *Vertueux* marquis

1. Elle était la fille aînée du célèbre acteur et auteur comique Dancourt (Florent Carton, dit) et avait été actrice dans sa première jeunesse. Vers 1720, Samuel Bernard acheta pour elle la Seigneurie de Passy (Paris), dont elle fut Dame jusqu'à 1739.

2. De ce mariage, Bernard de Rieux eut un fils, Jacques-Gabriel-François Bernard, né en 1718, qui coûta probablement la vie à sa mère, et dut mourir jeune.

de Boulainvilliers qui, après avoir été comme son père, conseiller et président à la deuxième chambre des Enquêtes, fut appelé le 29 juillet 1766 à la haute situation de Prévôt de la ville, prévôté et vicomté de Paris, conservateur des privilèges royaux de l'Université et conseiller du Roi en ses conseils. La Révolution seule lui enleva ses fonctions et ses titres, et même... sa liberté.

C'est en souvenir de lui que le nom de Boulainvilliers a été donné à une rue de Passy, percée en 1826 sur l'emplacement de son ancien château seigneurial.

Voici, — croyons-nous — comment on doit blasonner et décrire l'Ex-libris de Bernard de Rieux. *D'azur, à une ancre d'argent, senestrée en chef d'une étoile de même, étincelante ou rayonnée d'or* (armes des Bernard) : l'écu supporté par un Amour, et dans le bas, une Minerve assise. Le tout dans le goût de Boucher, dont Huquier fils[1] s'était imprégné en gravant habilement à l'eau-forte un grand nombre de ses dessins.

C'est une des jolies pièces de la première moitié du XVIIIe siècle ; de plus le titulaire est intéressant, non seulement par lui-même, mais encore par ses ascendants et descendants, c'est ce qui nous a engagé à reproduire son Ex-libris.

Notons en terminant, que le fils de Bernard de Rieux, le marquis de Boulainvilliers, s'il n'eut pas d'Ex-libris, eut un joli fer à dorer à ses armes.

Léopold MAR.

L'INGÉNIEUR PRONY

ET SA MARQUE DE LIVRES

LA *Société des Collectionneurs d'Ex-libris* a son siège rue de Prony. Le nom donné à cette rue est destiné à honorer la mémoire du célèbre ingénieur Gaspard-Clair-François-Marie RICHE, baron de PRONY, né à Chamelet, près Lyon, le 22 juillet 1755, mort à Paris, le 31 juillet 1839, sans postérité. Il suffit d'ouvrir le *Dictionnaire* de Larousse, pour avoir sur Prony une substantielle notice; j'en extrais ce qui suit :

« Il était fils d'un Conseiller au parlement de Dombes. Il fut admis, en 1776, à l'école des ponts et chaussées et nommé sous-ingénieur en 1780... Perronnet l'appela près de lui pour l'aider dans les grands travaux dont il était chargé... En 1787, Prony concourut utilement à la construction du pont de la Concorde. Nommé ingénieur en chef, en 1791, il allait être envoyé en résidence à Perpignan, lorsque ses amis lui firent obtenir la direction générale du cadastre, que l'Assemblée constituante venait de décréter... Prony fut nommé Inspecteur général en 1798, et, bientôt après, directeur de l'École des ponts et chaussées... Il était entré à l'Académie des sciences, dans la section de mécanique, à la fondation de l'Institut... La théorie et la pratique lui doivent des démonstrations et des procédés qui resteront... »

1. Huquier fils (Jacques Gabriel), graveur à l'eau-forte, né en 1725, mort en 1792, fut collectionneur d'œuvres d'art et quelque peu bibliophile. Il s'est composé et gravé un charmant Ex-libris que nous espérons reproduire un jour.

Prony est l'auteur de remarquables ouvrages, mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

A ces détails si précis sur sa carrière publique, j'ajoute ceux que je dois à des communications de famille. — L'ingénieur Riche était fils de Gaspard-Marie Riche et de Claudine Jacquet. Il avait un frère, Claude-Antoine-Gaspard Riche, né aussi à Chamelet, en 1761, médecin et naturaliste, qui décéda au Mont-d'Or, en 1797.

Il épousa, à la chapelle des Invalides, à Paris, le 6 mars 1782, demoiselle Marie-Pierrette de la Poix de Fréminville, fille de Claude-Edme et de Marguerite Ferret ; cette dame mourut à Vichy, le 5 août 1827, laissant son mari pour donataire universel.

En 1838, à propos d'une lecture qu'il venait de faire à l'Académie des sciences, *le Réveil musical* qualifia le baron de Prony de « Nestor des Académiciens ».

J'ai consacré dans ces *Archives* une notice au graveur Nonot. Le plus jeune frère de ce graveur fut organiste et professeur de musique à Paris; il avait épousé la sœur de Mme de Prony. « Ce ménage, m'écrit un de leurs parents, était très uni, très aimé et recherché par notre famille ; à la mort de Mme de Prony, M. et Mme Nonot ont été vivre avec leur beau-frère. »



On trouve à la Bibliothèque nationale (*Inventaire*, Δ 17,470), une plaquette cartonnée sous ce titre : *Notice de bons livres sur les sciences et les arts, composant la bibliothèque de feu M. le baron de Prony, membre de l'Institut, Directeur des ponts et chaussées, commandeur de la Légion d'honneur, dont la vente se fera les vendredi 9 et samedi 10 mai 1851, à sept heures du soir, place de la Bourse, nº 2. On commencera la vacation par 40 lots de bons livres. Paris, Pourchet aîné, libraire, 1851. In-8, de 11 pages.*

Cette brochurette ne comprend que 102 numéros, où je ne vois rien à signaler. Sous le nº 30 sont les « Tables de Gellibrand, manuscrit in-fol. »

Est-ce là toute la bibliothèque de Prony? Évidemment non. Ce ne peut en être qu'une faible partie ; et c'est si vrai qu'un manuscrit que j'ai possédé [1], et qui porte son timbre [2], ici reproduit, ne figure pas à son Catalogue. Il est fort probable que le beau-frère de Prony aura gardé presque tous les livres de littérature et d'histoire.

L'*Éloge* du baron de Prony fut prononcé à la séance du 2 avril 1840, de la Chambre des Pairs, par le baron Charles Dupin ; il se termine ainsi : « C'est l'honneur des sciences, de pouvoir, en présence de toutes les autres carrières qui donnent l'illustration, présenter ici la leur, sous les noms immortels de Laplace, de Lagrange, de Monge, de Berthollet, de Chaptal, de Daubenton, de Lacépède, de Cuvier et de Prony. » Victor ADVIELLE.

1. *Extraits des règlements du Conseil pour les ponts et chaussées.* In-12, veau marbré. — Aujourd'hui à la bibliothèque d'Arras : *Fonds Victor Advielle*, nº 587.
2. Cette marque de bibliophile n'a pas été recueillie par la Bibliothèque nationale.

Pour compléter un article sur les Ex-libris exécutés par le graveur Allin, de Verdun, ceux de nos collègues qui possèdent des pièces signées par cet artiste sont priés d'en envoyer la description à M. le comte de Bizemont, au château du Tremblois, par Bouxières-aux-Chênes, Meurthe-et-Moselle. On recherche spécialement l'Ex-libris de Du Pasquier, signé Allin.

L'ACADIENSIS

Nous avons, au cours d'un précédent compte rendu mentionné la publication *Acadiensis*. Nous demandons à présent la permission d'en dire quelques mots. Ce journal, dont nous venons de recevoir un numéro, le n° 2, paraît quatre fois par an, et coûte 1 sh., soit 1 fr. 25 c. Aujourd'hui il contient plusieurs pièces de vers desquelles je présente ici, à titre d'intermède et sans prétention, ce petit extrait, traduit en français :

Le ciel était tout bleu, dans mes jeunes années,
D'un cobalt que depuis les peintres ont perdu.
Vos traits toujours charmants occupaient mes pensées
Et mettaient dans mon cœur un parfum inconnu.
Pendant la saison des abeilles,
Ou l'hiver au foyer chéri,
Au milieu des roses vermeilles
Au champ par la neige blanchi
Les rayons du soleil
Venaient et s'en allaient, ô mon amie,
Comme vient et s'en va dans notre vie
Tout rayon de soleil.

En dehors de ceci, qui ne rappelle pas trop les Ex-libris, on trouve des articles sur des personnalités, des monuments, des paysages du Canada. Le tout se termine par des compliments de correspondants, des échanges avec d'autres publications.

J'ai réservé jusqu'ici son article, sur *les Ex-libris* cette fois, pour donner quelques détails. C'est une sorte d'histoire abrégée de l'emploi des Ex-libris et de leur raison d'être ; on cite divers possesseurs et graveurs de ces objets, avec figures à l'appui. Je relève les noms de James Stuart (1780-1823), Robert Sears, Sidney Smith et enfin le comte Robert Visart de Bury. Ici je ne puis m'empêcher de penser à notre distingué collègue M. le comte de Burey. Les Ex-libris ne se ressemblent pas, soit, mais on peut toujours faire un rapprochement dans le passé. Celui qui nous occupe descendait d'une famille anglaise qui émigra aux Pays-bas, au commencement du XVIe siècle. Nous trouvons une alliance avec la famille de *Chatillon*. La *seigneurie* de Bury et Bocarmé reçut le titre de *comté* de l'Impératrice Marie-Thérèse, et un comte de Bury combattit les troupes de Napoléon dans le Tyrol. Je m'arrête dans ces détails en priant les amateurs de vouloir bien se reporter à la publication même qui fait l'objet de ce petit article. F. Carème.

EX-LIBRIS

A RECHERCHER

Ayant publié une Notice sur la famille de Rabodanges que j'ai pu suivre depuis, presque son origine en Artois, jusqu'à son extinction en Normandie, je désirerais savoir s'il n'a pas existé un Ex-libris aux armes de cette illustre famille.

Pour simplifier les recherches, je donne ici un écusson que j'ai fait graver d'après un remarquable dessin de M. Paul de Farcy, l'érudit bien connu,



membre de la Société française des collectionneurs d'Ex-libris. Inutile de dire que cette gravure a été exécutée pour illustrer ma publication.

Je serai donc très heureux si quelque membre de la Société pouvait trouver un Ex-libris aux armes des Rabodanges. R. de Brébisson.

QUESTIONS

ÉCARTELÉ. — CROIX POTENCÉE. — (N. 272.)

On nous a demandé, il y a déjà longtemps, à qui l'on pouvait attribuer un Ex-libris anonyme, signé E. D. en monogramme, sur lequel figure, dans un cartouche symétrique surmonté d'une couronne de marquis, un écusson « écartelé aux I et IV d'argent à trois fasces ondées d'azur ; aux II et III d'or à la montagne de six coupeaux de pourpre, empoignée par une main de même ; à la croix potencée et à la bordure engrêlée de même, brochant sur le tout ». N'ayant rencontré ce blason dans aucun armorial, nous recourons à l'obligeance de ceux de nos lecteurs versés dans la science héraldique, afin qu'ils nous aident à classer cette pièce. X...

FASCE BROCHANTE. — (N. 273.)

Je possède et j'ai déjà rencontré souvent, soit dans des collections, soit dans les paquets de marchands, l'Ex-libris dont voici la reproduction avec ses dimensions exactes, et dont jusqu'ici différentes personnes auxquelles je me suis adressé n'ont pu m'indiquer le possesseur. Ainsi qu'on le voit d'après les caractères des ornements extérieurs, il ne remonte pas au delà de l'époque Louis XV dont le cartouche genre rocaille et les supports sans symétrie sont bien caractéristiques. — En l'absence de tout signe de veuvage, on pourrait dire que c'est un Ex-libris de ménage. Le blason du mari est :



Coupé, au 1 d'or, à une tête de coq arrachée de gueules; au 2 d'azur, à six besants d'or posés 3, 2, 1, et une fasce de sable brochant sur le coupé. Celui de la femme est, écartelé : *aux 1 et 4, parti. d'argent à trois fasces d'azur, β. d'azur à trois trèfles d'argent; au 2, parti α. de gueules à trois léopards d'argent, β. d'argent, à trois piles de gueules; au 3, parti α. de gueules, à trois léopards d'argent,* comme au 2, *β. d'or, à un phéon d'azur*; sur le tout, *d'azur, à un épervier d'argent longé du même.*

Je demande le nom des propriétaires de cet Ex-libris qui m'intrigue depuis longtemps.

R. G. C.

RÉPONSES

ÉCU EN ABIME. (N° 237.) [9e année, page 60.]

Les armoiries figurées sur l'Ex-libris reproduit dans ce numéro sont celles de la famille de Vendiers ou Vendières en Lorraine.

L'Ex-libris doit être celui de H. de Vendières, maître des comptes à la Chambre des Comptes, domaines et finances du duché de Bar, reçu le 2 juin 1755, conseiller honoraire le 2 avril 1784, M. de Vendières son neveu ayant été pourvu sur sa démission. — (Voir *Etat des Cours de l'Europe et des Provinces de France pour l'année M. DCC. LXXXV*, p. 188, 2e partie).

E. de V***.

SAINT-GERMAIN (N° 238). — [9e ANNÉE, PAGE 12.]

L'Ex-libris « Saint-Germain, marquise d'Aligny, appartient à

« Haute et Puissante Dame Marie-Renée de Saint-Germain, veuve de Haut et Puissant seigneur Claude-René Robin de la Tremblaye, chevalier, marquis d'Aligny. »

D'après quittance d'une obligation passée en la demeure de Me Pierre Danjou, procureur au Parlement, rue des Massons (*sic*), paroisse Saint-Séverin, en présence des conseillers notaires du Roy à Paris, Mareschal et Baron.

Claude-René Robin du Pimpéan, marquis d'Alligny, était seigneur du Pimpéan, paroisse de Grésillé, en Anjou, terre qu'il vendit le 17 octobre 1754 à Pierre de la Laude-Guyon.



Marie-Renée de Saint-Germain était fille de Isaac Adrien, fils lui-même de François Pierre, seigneur des Coutures, paroisse de Vivy, en Anjou.

Alligny, village, paroisse de Grésillé, châtellenie, relevait à foi et hommage lige de Trèves, et était réuni sous l'hommage de la châtellenie du Pimpéan, par acte du 18 août 1635.

Le marquis et la marquise d'Alligny résidaient, en 1737, au château de la Tremblaye, paroisse de Cholet, où Claude Robin de la Tremblaye du Pimpéan, marquis d'Alligny, avait créé une très importante bibliothèque, dont le cachet porte au-dessus des armoiries : « His omnia patent ».

N'ayant pas sous les yeux la reproduction de l'Ex-libris, je ne me rappelle pas si la devise y est figurée.

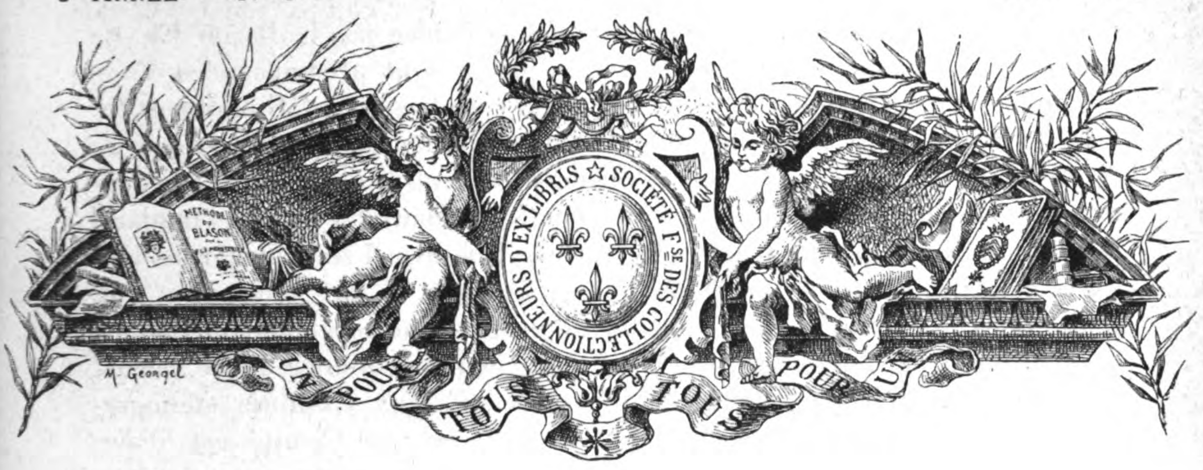
La marquise d'Alligny vivait encore en 1776, ainsi que le constate le reçu d'un abonnement à la *Gazette de France*. Elle mourut quelques années plus tard, à Corbeil, et après de grandes libéralités aux communautés religieuses et aux pauvres de la ville énumérées dans son testament, elle fait de très curieuses recommandations relatives à sa sépulture et dictées par l'appréhension d'une inhumation trop précipitée. Comte LAIR.

Nous sommes forcés de renvoyer au numéro suivant les comptes rendus des revues, ainsi que d'autres réponses, etc.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.





COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 MAI 1902

DANS les douloureuses circonstances où se trouve, en ce moment, le pays tout entier, représenté par tous les journaux, il nous paraît naturel de manifester, dès à présent, nos sympathies à tout ce monde colonial si cruellement frappé, si rempli encore d'appréhensions terribles, et de joindre notre voix à celle de nos concitoyens.



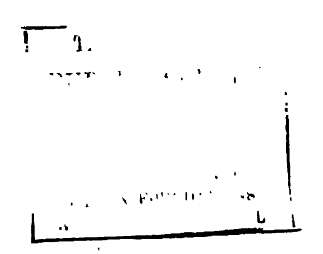
Nous avons été heureux de voir venir un plus grand nombre de nos collègues que les dernières fois, parce que l'on avait, entre autres choses, à faire au Comité une proposition très utile. Aussi le Président, ayant présenté les excuses de M. Bargallo qui n'a pu se rendre à notre invitation, demande immédiatement aux assistants si quelqu'un désire prendre la parole pour faire quelque communication. Ce serait très avantageux d'agir désormais de cette façon. L'un de nos collègues, M. Richebé est tout prêt à entrer dans cette voie et se propose de parler de la vente Lormier. En attendant, M. Bouland donne lecture d'une intéressante réponse de M. Fray-Fournier, au sujet de la question posée dans le numéro de janvier 1902, page 11 : C'est ma toquade. Cette réponse paraîtra incessamment. Disons seulement que le M. Cousin supposé est M. Georges Badillié, ancien banquier à Fontenay-le-Comte. Le Comité adresse dès maintenant ses remerciements à M. Fray.-Fournier Le Président fait passer sous les yeux des assistants divers objets et documents intéressants. D'abord, l'Ex-

libris, en quatre grandeurs, de la Bibliothèque fondée par le Baron Ch. de Rothschild, à Francfort-sur-le-Mein. Ces pièces sont accompagnées d'une demande d'échange pour laquelle on devra s'adresser au Bibliothécaire. Ensuite une curieuse pièce ancienne héraldique portant les mots *Ex-libris de Boutemont*. Quelques-uns de nos collègues possèdent-ils cette pièce, et pourraient-ils donner des renseignements sur le titulaire? Puis M. Bouland montre un livre ancien, acheté récemment, dans lequel se trouvent les Ex-libris de *Ludovic Courtois* et de *Pierre Davollé*; il fait remarquer que si ces deux Ex-libris sont bien authentiques, ils ont cependant été appliqués, il n'y a pas longtemps, sur le volume, pour lui donner de la valeur. On montre enfin deux articles de revues relatifs aux Ex-libris sténographiques ou tachygraphiques de *Pajol de Laforest*. Le Comité est d'avis qu'on réponde aux Directeurs de ces Revues. — M. Engelmann est invité à communiquer au Comité les indications qu'il possède concernant certaines planches de reliures dont on pourrait obtenir des reproductions pour nos *Archives*. A cette occasion on fait appel à tous nos correspondants, en priant tous ceux qui auraient des renseignements biographiques et des références quelles qu'elles soient sur le célèbre bibliophile Girardot de Préfonds, de nous les envoyer le plus tôt possible. — Le Président, ayant fait circuler les diverses publications reçues: *Les Archives héraldiques suisses*, l'*Ex-libris Journal de Londres*, l'*Ex-libris Zeitschrift*, différents catalogues, etc., propose de faire l'assemblée générale annuelle de la Société, le dimanche 29 juin prochain, ce qui est admis à l'unanimité. M. Bouland présente quatre Ex-libris envoyés par M. Louis Perrot, avec proposition d'échanges pour laquelle on devra s'adresser au Secrétaire. Puis il montre un volume, apporté par M. Gand, portant sur le titre, en manière de marque de libraire, des armoiries qu'il suppose être celles de Constantin de Renneville. On demande si quelqu'un pourrait en envoyer la description. Le Président donne la parole à M. Richebé qui fait circuler plusieurs petits volumes armoriés, en demandant leur attribution, et donne les renseignements qu'il a recueillis au sujet de la vente Lormier, mentionnée plus haut. Il cite donc divers ouvrages, manuscrits armoiries, estampes, reliures, incunables, etc., avec les prix auxquels ils ont été adjugés; le tout accompagné de ses appréciations personnelles. Des remerciements lui sont adressés à ce sujet. — Avant de terminer la séance, le Vice-Président, M. Engelmann, lit un article du Journal *la Reliure*, relatif aux Ex-libris professionnels de relieurs. Nous y renvoyons ceux de nos collègues que cela pourrait intéresser. Cette mention vient à propos en ce moment, où se tient, au Musée Galliera, une très intéressante exposition de reliures modernes.

Le Secrétaire, F. Carême.



Un de nos correspondants voudrait se procurer, soit par achat, soit par échange, le plus grand des deux Ex-Libris tachygraphiques du Docteur Pajot, dont nous avons donné une reproduction fortement réduite sur la planche d'Ex-Libris à identifier, page 14 du numéro des *Archives* de janvier 1895.





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 6. — JUIN 1902

Planche 12

Prière d'envoyer les offres au Secrétaire de la Société, M. F. Carème, 13, rue de Mézières. Paris. VIe.

Nous profitons de cette occasion pour demander à nos collaborateurs de vouloir bien rechercher dans leurs collections, si, en dehors de l'Ex-Libris de M. Potin (que nous avons aussi reproduit dans le n° 11 des *Archives* de 1896), ils ne posséderaient pas d'autres Ex-Libris portant *des caractères sténographiques*, soit comme partie intégrante de la gravure même, soit comme inscriptions manuscrites ajoutées après coup.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE

DE NOTRE-DAME SAINT-LOUIS



VOICI quelques renseignements que j'ai eu l'occasion de recueillir, lors d'un voyage à Lyon, sur le bel Ex-libris de la Bibliothèque Paroissiale de Notre-Dame-Saint-Louis que plusieurs de nos collègues pensaient devoir attribuer à la paroisse de Saint-Louis à Versailles. — Cette marque, qui doit dater des premières années du XIXe siècle, représente une femme vêtue à l'antique et coiffée d'un long voile, personnifiant la Religion ; assise sur des nuages auprès d'une Croix rayonnante, elle tient élevé, de la main droite, un calice et de la gauche soutient un livre fermé posé sur ses genoux ; sur le plat du livre est inscrit en cinq lignes : *Bibliothèque Paroissiale de Ntre Dame St Louis*, en lettres capitales. La Paroisse dont il s'agit ici existe toujours à Lyon, mais sous un autre nom ; son église, actuellement appelée Saint-Vincent, se trouve sur le quai Saint-Vincent au coin de la rue des Augustins. L'époque de sa fondation (1759) est indiquée dans une des chapelles intérieures par l'inscription suivante : LUDOVICUS GALLIARUM DELPHINUS LUDOVICI XV REGIS DILECTISSIMI FILIUS OPTIMUS PRINCEPS SOLIUM ET ARAS SUSTENTARE NATUS BASILICÆ AUGUSTINIANÆ INITIALEM LAPIDEM SOLEMNITER POSUIT MANU MARIÆ EUGENII DE MONTIOUVENT DECANI COMITUM LUGDUNI ANNO SALUTIS MDCCLIX. — *J.-B. Flachat Equite Torq. Merc. Praef. — Pet. Thom. Gonin de Lurieu — Camil. Dareste — Franc. Lud. Clapasson. — Jac. Daude Coss. Lugd. Præsentibus.* Cette inscription est gravée sur une plaque en marbre, ornée dans le haut d'un cartouche timbré d'une couronne delphinale ; dans ce cartouche se trouvent les armoiries écartelées de France et de Dauphiné.

M. A. Steyert, notre érudit collègue lyonnais à qui nous nous étions adressé pour compléter ces indications sommaires, a bien voulu nous communiquer les renseignements qui suivent : « L'Ex-libris de N.-D. Saint-Louis est bien celui de la bibliothèque des bons livres de cette Paroisse qui aujourd'hui porte le titre de Saint-Vincent, sans que l'église elle-même soit changée ; ce titre de Saint-Vincent était celui d'une très ancienne paroisse détruite à la Révolution. Au rétablissement du culte, on choisit pour remplacer l'ancienne église, celle

des Religieux Augustins qui fut placée sous le vocable de N.-D. de Saint-Louis, mais après la réunion des faubourgs à la ville, il y eut deux églises portant le même nom, la Guillotière en ayant une. Pour éviter toute confusion, on a tout récemment attribué à l'église des Augustins l'ancien titre de Saint-Vincent qui la désignait primitivement ; cette église, consacrée en 1780, dépendait du monastère dit des Grands-Augustins, pour le distinguer de celui des Augustins de la Croix-Rousse, un peu plus récent ; ces deux maisons possèdent de belles bibliothèques dont les Ex-libris sont connus. — Sous la Restauration, on avait créé des bibliothèques populaires sous le patronage du

AVIS.

*

1.° On ne prête aucun livre, que sur la présentation d'un billet imprimé.

2.° On ne retiendra pas les livres prêtés, au-delà d'un mois.

3.° La Bibliothèque sera ouverte tous les Dimanches depuis 11 heures jusqu'à midi, et les Jeudis depuis 9 heures jusqu'à 10.

4.° On recommande à tous les lecteurs d'avoir un grand soin des livres prêtés, et de les couvrir.

5.° Les ressources de la Bibliothèque sont uniquement dans la charité généreuse des fidèles.

clergé, il reste encore celle dite *des bons livres* qui est très considérable et où, moyennant une faible rétribution, on prête des livres de toute sorte mais choisis avec soin. C'est une bibliothèque dans ce genre qu'avait la paroisse de Saint-Louis, aujourd'hui Saint-Vincent, et la seule, je crois, qui ait eu un Ex-libris ».

Cette bibliothèque, propriété de la Paroisse, était gérée par des dames, elle a dû être vendue il y a peu de temps, et l'on trouvait l'année dernière encore l'Ex-libris dont il est question, en assez grand nombre, à Lyon, chez un aimable bouquiniste du quartier des Terreaux, qui s'était rendu acquéreur de tous les livres en faisant partie. Chacun de ces volumes portait à l'intérieur du premier plat l'Ex-libris décrit plus haut qui recouvrait très souvent celui du marquis de Vichy ; sur le verso du second plat était collée une étiquette en typographie, intitulée Avis, entourée d'un encadrement rectangulaire formé d'un alignement de perles. Nous en donnons ci-dessus la reproduction. — Il existe de l'Ex-libris, deux variétés mesurant l'une 78 sur 102 mm. et l'autre 74 sur 104 mm ; elles sont semblables comme composition mais présentent des différences très marquées dans le dessin et la gravure ; c'est la première de ces deux

variétés que nous reproduisons en hors-texte, elle me paraît antérieure à l'autre et de beaucoup supérieure comme exécution, la figure de la femme est notamment tout à fait dissemblable et d'une expression plus fine ; quant au bras qui tient le calice, il est nu et d'un mouvement plus élégant que dans la seconde variété où il se trouve passé dans la manche du vêtement. — Bien que cet Ex-libris ne porte aucune signature, il nous est possible, grâce à l'obligeance de notre collègue M. W. Poidebard, qui a bien voulu faire appel à ses souvenirs, de faire connaître aux amateurs, à défaut du nom de l'artiste qui a gravé cette pièce, celui de l'atelier d'où elle est sortie. Cette intéressante composition a été exécutée dans l'atelier de gravure de M. Giraud qui eut à Lyon, pendant la première moitié du XIXe siècle, une réputation bien méritée pour l'exécution de nombreuses planches et spécialement d'Ex-libris.

Nous souhaitons que ces indications, destinées à mettre les chercheurs sur la bonne voie, soient complétées par nos érudits collègues lyonnais qui doivent posséder sur la création et l'organisation de ce genre de bibliothèques d'intéressants documents. ED. ENGELMANN.

EX-LIBRIS
DE M. A. GIRARD

NOUS avons la bonne fortune de pouvoir reproduire ici une délicieuse composition du charmant artiste Paul Avril, dont notre ami M. A. Girard a bien voulu nous confier le cuivre. Nous lui exprimons notre gratitude tant au nom de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris qu'en notre nom personnel.

M. Girard a publié, en 1896, une plaquette in-8°, en vers, ayant pour titre : *Lettre d'un Candidat*, ou *l'Entrée à Bibliopolis*. C'était pour lui une façon originale de poser sa candidature à la *Société des Amis des Livres*. Cette plaquette, tirée rigoureusement à 115 exemplaires numérotés à la presse, sur papier Whatman, était ornée (outre l'Ex-Libris que nous donnons ici) de deux charmantes compositions de Paul Avril, interprétées à l'eau-forte par Gaujean. Malgré tout le désir que nous avons d'en faire la description, comme elles s'écartent un peu de notre sujet, nous nous bornerons à dire que tout y est du goût le plus exquis et d'un effet charmant à l'œil ainsi qu'à l'esprit. L'impression typographique avait été confiée à Chamerot et Renouard, l'impression en taille-douce à Wittmann. Aussi ne doit-on pas s'étonner du succès que cette remarquable publication eut dans le monde de la Bibliophilie. Un exemplaire passa aux enchères de l'Hôtel Drouot, dans la vente de la Bibliothèque Conquet, et atteignit le prix de 165 francs.

C'est sur le titre de cette plaquette que se trouvait la vignette que M. Girard a prise comme Ex-Libris. Cette vignette portait alors comme devise : *E tribus otium triplex*. L'auteur avoue avoir fait de son existence trois parts, consacrées à la Femme, à la Pharmacie, à la Bibliophilie[1].

1. M. Antoine Girard, fabricant de produits pharmaceutiques, qui portent, comme marque de fabrique, la *Croix de Genève*, est né à Saint-Pierre de Soucy (Savoie), le 10 janvier 1853.

L'artiste a symbolisé cette trinité bienfaisante par une jeune femme ailée, appuyée sur un mortier, attribut professionnel, et tenant un livre.

La plaquette, écrite *Ad majorem Libri gloriam*, est un hommage

A ceux qui, confiant aux signes leur esprit,
Firent le Livre, doux passe-temps de la vie,
Où pour l'éternité brille le Verbe écrit.

LES MANUSCRITS

Moines au front rasé, penchés dans vos cellules.
Sur le parchemin blanc, ô bons bénédictins,
Je vous vois composant de nobles majuscules,
Avec la plume d'oie, aux horaires latins.

La lettrine en couleur est compliquée et large;
Dessinée au trait rouge, elle éclate dans l'or
Et semble, débordant superbe sur la marge,
Une fleur oubliée et toute fraîche encor.

. . . .

LA XYLOGRAPHIE ET L'IMPRIMERIE

L'on taille dans le bois de menus caractères,
On les presse, enduits d'encre, à plat sur le papier,
C'est la xylographie. Enfin, sortant de terre,
L'imprimerie avec Gutenberg va briller.

Pour envahir le monde, elle est née à Mayence.
Wohlgemuth, Schongauer, vieux maîtres allemands,
Albert Dürer, au fin burin plein de vaillance,
Par elle ont reproduit leurs caprices charmants.

. . . .

Puis, c'est l'École vénitienne, avec Manuce; l'École flamande, avec Plantin et les Elzevier; l'École française, avec Simon Vostre, Vérard, Estienne, qui sont glorifiées à leur tour.

Après les XVe, XVIe et XVIIe siècles, le siècle galant brille d'un éclat sans pareil avec les Cochin, les Eisen, les Gravelot, les Moreau, les Fragonard.

Le XIXe siècle est chanté, comme il convient, avec Deveria, Prudon, Gavarni, Daumier, Granville, Meissonnier, Rops, Lalauze, Boilvin, Merson, Rochegrosse, etc.

Mais on ne peut être bibliophile sans être amateur de belles reliures. Aussi les relieurs illustres : Grolier, Le Gascon, Padeloup, Derome, Frantz, Marius Michel, reçoivent-ils leur tribut d'éloges mérités.

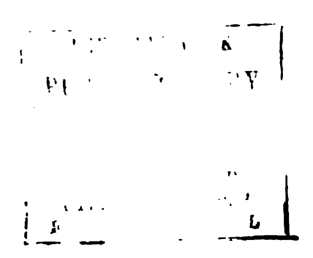
La plaquette était dédiée à l'archonte Ευγενης Παιλλετος, Eugène Paillet, Président de la Société des Amis des Livres. Comme bien l'on pense, elle valut à son auteur son entrée dans cette Société où les places, par suite de la limitation (cinquante membres), sont si recherchées.

On a pu voir, à l'Exposition universelle de 1900, les magnifiques reliures de la bibliothèque de M. A. Girard figurer en première place dans la vitrine du célèbre relieur Marius Michel.

M. Boymond.



Planche 13



LA BIBLIOTHÈQUE D'ARLES

Si, aux difficultés causées aux chercheurs par l'absence d'un catalogue complet (ceci ne s'applique qu'aux imprimés), rédigé selon les règles de la bibliographie moderne, l'on joint celles qui résultent de l'entassement des livres dans un local trop étroit et mal aménagé, la mauvaise distribution des ouvrages sur les rayons et un classement suranné, l'on aura un aperçu des principaux motifs qui empêchent la bibliothèque d'Arles d'occuper dans la considération du monde savant le rang honorable auquel elle a droit. Ces réflexions se présentent naturellement à l'esprit, en abordant le sujet que nous nous proposons de traiter.

C'est un événement intéressant pour les lettres comme pour la contrée que la fondation d'une bibliothèque publique à Arles, ville aujourd'hui si peu lettrée, mais qui l'était éminemment sous Louis XIV, puisque la première académie de la province y fut établie par lettres patentes, dès le mois de septembre 1668. En 1817, M. de Jonquières, maire, eut l'idée de doter la ville d'une bibliothèque publique ; idée qui datait peut-être de l'administration du marquis de Grille, lequel, en 1809, avait commencé de faire transporter au collège les livres des couvents sauvés du vandalisme révolutionnaire. Mais ce n'est qu'en 1821, sous la mairie de M. de Giraud, que la bibliothèque fut réellement constituée par l'acquisition de plus de 5.000 volumes, provenant du président de Saint-Vincens ; établie à l'Hôtel de Ville, dans l'une des salles où se tenaient autrefois les audiences de la Sénéchaussée, elle ouvrit ses portes au public le 1er mai 1822.

Puissamment secondée par le comte de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône, l'administration locale alloua des sommes considérables pour son accroissement, et le baron de Chartrouse, placé à la tête de la municipalité en 1824, adjoignit à la bibliothèque un cabinet d'histoire naturelle, très riche et très intéressant, surtout au point de vue de l'ornithologie et de la flore de la région. Du précieux herbier laborieusement formé par Artaud, il ne reste aujourd'hui que d'informes débris, et les oiseaux empaillés de M. de Chartrouse n'existent plus depuis longtemps.

L'État a toujours honoré la bibliothèque d'Arles de sa bienveillance, et l'a comprise au nombre des établissements qui reçoivent une part dans la distribution des ouvrages auxquels le ministre souscrit. De nombreux recueils de voyages, des historiens, des classiques français, latins et grecs, constituent le noyau de ce riche dépôt (25.000 volumes, dont 425 manuscrits, soigneusement catalogués (1893) par feu l'abbé Albanès), où les sciences, les arts et les lettres sont largement représentés. Mais ce qui en fait surtout l'intérêt, ce qui le rend digne d'être mieux connu, ce sont les collections particulières dont il s'est successivement accru. Mentionnons d'abord celle de l'abbé Bonnemant.

Né (11 février 1731) et mort (7 octobre 1802) à Arles, l'abbé Laurent Bonnemant employa plus de la moitié de sa vie à former des recueils manuscrits où se trouve tout ce qui concerne sa ville natale, sous quelque rapport que ce soit. A cet effet, il recourut aux archives religieuses, aux bibliothèques particulières, alors si nombreuses et si riches, aux registres des notaires, aux procès-verbaux consulaires, aux plumitifs de la Sénéchaussée et de l'Amirauté. Rien ne l'arrêtait dans son labeur opiniâtre : il glanait partout, puis il déchiffrait, traduisait, copiait. L'on ne peut se faire une idée de tout ce que ce véritable bénédictin a transcrit de sa propre main, car, redoutant des erreurs et des omissions, il ne laissait à personne le soin de mettre au net ses copies.

Après sa mort, ses recueils, au nombre de plus de 100, passèrent entre les mains de ses héritiers, et c'est seulement en 1834 que la municipalité d'Arles en obtint la cession, moyennant une modique pension reposant sur la tête de deux vieillards. Douze volumes manquaient à cette collection : c'étaient ceux que le savant abbé avaient emportés avec lui en partant pour l'émigration, et qui, laissés en dépôt quelque part, à la suite d'événements imprévus, étaient venus échouer à la bibliothèque de Nice. D'habiles négociations, aussitôt engagées par l'ambassadeur de France à Turin, furent couronnées d'un plein succès et, en 1835, la ville d'Arles se trouva en possession de la totalité des documents colligés avec tant de pieux amour par l'un de ses enfants les plus distingués : documents, l'on ne saurait trop le répéter, qui n'ont leur équivalent nulle part, puisqu'il n'est pas un seul point des annales de l'antique métropole, sous quelque aspect qu'on le considère, sur lequel ils ne contiennent les renseignements les plus complets.

Parlons maintenant du fonds Mège, comprenant, en outre d'un certain nombre de volumes, plus de 250 manuscrits. L'un des derniers survivants de cette époque glorieuse qui a vu fleurir à Arles les Amédée Pichot, les Honoré Clair, les Estrangin, les Véran et les Jacquemin, Louis Mège, naguère décédé octogénaire, avait consacré cinquante années à former, lui aussi, des recueils relatifs à l'histoire arlésienne. L'on y trouve des lettres sur les affaires locales, une volumineuse correspondance touchant l'établissement du tribunal civil, des consultations ou mémoires sur des litiges intéressant la région, beaucoup de papiers des anciennes corporations et des associations territoriales, fort intelligemment recueillis, classés et réunis en volumes, une foule de précieux renseignements, copiés à la main avec une patience admirable et une netteté magnifique, ou découpés dans des journaux. Mège n'était pas seulement un érudit : il était aussi un dessinateur habile et un relieur distingué.

N'a-t-il pas transcrit, pour en former des volumes, les essais poétiques du jeune et intéressant Allavène, du joyeux compère Gros, le barde populaire de Trinquetaille, du fécond Denis Brun, du poète-archéologue Balthazar ! Dans ce recueil si complet, il y a bien assurément des productions très médiocres, mais leur valeur au point de vue historique et documentaire est indéniable. N'eût-il fait que cela, Louis Mège aurait déjà droit à l'estime et à la reconnaissance de quiconque s'intéresse aux choses de son pays natal. Mais il a fait beaucoup plus, et c'est ici qu'apparaît véritablement la partie plus person-

nelle, plus intime de son œuvre. Il a laissé plusieurs ouvrages importants, malheureusement inédits, dont voici les titres : *Chronique arlésienne* (4 vol.), *Recherches historiques* (1 vol.), *Mes dernières recherches* (1 vol.), *Histoire de la Révolution de 1848 à Arles* (2 vol.).

Malheureusement, les Arlésiens ne font aucun cas des richesses si nombreuses et si variées de leur bibliothèque, et seuls quelques érudits de passage viennent, à de longs intervalles, secouer la poussière des vieux manuscrits. Nous devons constater, à notre grand regret, que l'antique cité s'est



dépouillée de sa floraison intellectuelle au moment où sa prospérité matérielle (fort compromise depuis plusieurs années) renaissait avec la construction du chemin de fer et les grands défrichements de la Camargue. Par contre, nombre d'écrivains et d'artistes, originaires d'Arles, obtiennent chaque jour d'éclatants succès, légitime récompense de leur talent et de leur travail.

La bibliothèque d'Arles est au nombre des établissements publics, fort peu nombreux en France, qui ont fait usage d'un Ex-libris. C'est à la municipalité présidée par le baron de Chartrouse (24 septembre 1824-21 août 1830) que l'on doit cette marque, exécutée par un artiste distingué [1], en deux dimensions (nous reproduisons la petite). Au milieu d'une guirlande formée de branches

1. Pierre Poize, dessinateur et graveur, né à Beaucaire en 1775, mort à Marseille le 19 février 1846. Élu membre de l'Académie de Marseille en 1788, Poize fut au nombre des fondateurs (1789) du Lycée des sciences et des arts d'où l'Académie actuelle est issue. Il existe de lui, dans les archives de cette compagnie (registre I, 1809, f° 153), un *Rapport sur le discours de M. Émeric-David sur la gravure.* On doit à Poize plusieurs sceaux de la ville de Marseille, les médailles de l'Académie de cette ville, des portraits et diverses gravures dont quelques-unes figurèrent aux Expositions de Paris de l'an VIII et de l'an XI. Nous connaissons deux autres Ex-libris signés par Poize : l'un (1789), armorié, est celui de J.-B. Négrel, de Roquevaire; l'autre (1842), avec un monogramme formé des lettres *L.* et *M.*, appartient à un ecclésiastique inconnu.

Esprit fin, cœur chaleureux, Poize s'était attaché au peintre arlésien Réattu (1760-1833) avec ce dévouement de tous les jours, de toutes les heures, à l'épreuve du temps et des vicissitudes de la fortune, bonheur providentiel pour celui qui sait l'inspirer ! C'est chez Poize que Réattu fit sa première esquisse du plafond destiné au Grand Théâtre de Marseille, et dont le sujet était : *Apollon et les Muses répandant des fleurs sur le Temps.*

de chêne et d'olivier liées par des bandelettes, et suspendue à un caducée surmonté d'une couronne murale, se trouve le blason (aujourd'hui modifié) concédé à la ville d'Arles, sur sa demande (24 novembre 1814), par lettres patentes du 17 août 1816 : *D'azur, au lion assis, regardant de face, la dextre levée surmontée d'une fleur de lis, le tout d'or.* Au-dessous du caducée, la devise : *Ab ira leonis.* Légendes : *Bibliothèque de la ville d'Arles. Département des Bouches du Rhône.* Le tout est encadré par un double filet en dehors duquel on lit, à droite : *Poize sculpcit.* Gravure sur cuivre, de style Empire bien caractérisé.

A cet intéressant Ex-libris, lequel ne fut plus employé, paraît-il, depuis 1830 (nous ignorons si les plaques existent encore), l'on a substitué de vulgaires timbres humides en cuivre puis en caoutchouc!

Émile Perrier,
Vice-Président de la Société de statistique de Marseille.

EX-LIBRIS DE LA FAMILLE DUPONT
EN ARTOIS



LA plupart des bibliophiles connaissent les Ex-libris et les beaux fers de reliure des Rigoley de Juvigny, d'Ogny, etc. Leur blason portait : d'azur, à un *chevron* d'or, accompagné en chef, de deux *étoiles* d'or (quelquefois d'argent) et en pointe d'un *oiseau*, que l'*Armorial général* de d'Hozier (1696) appelle *poule*, *colombe* et *pie*, que Petitot (Continuateur du Parlement de Bourgogne de Pelliot, 1730) nomme *faisan*, et que les Ex-libris transforment en *faucon*, d'or, tantôt libre, tantôt grilleté et longé.



(*Ex-Libris de Rigoley, ceux des Dupont sont sur le tableau*).

Comme les bibliothèques de cette famille de magistrats étaient fort riches, leurs Ex-libris sont aujourd'hui très répandus ; et, même sous la forme anonyme, ils ne donnent lieu généralement à aucune erreur d'attribution.

Il n'en serait peut-être pas de même si les livres des Dupont, de l'Artois,

s'étaient trouvés, eux aussi, dispersés au hasard des ventes ; car leur écusson, (d'azur, au *chevron* d'or, accompagné en chef de deux *étoiles* d'argent, et en pointe d'un *oiseau huppé* ou *faucon perdrieux* de même), par sa ressemblance extrême avec celui des Rigoley, serait l'objet de confusions fréquentes. Mais cette famille, éteinte dans les mâles, a laissé des héritiers nombreux, tous respectueux et conservateurs des anciens souvenirs, et c'est ce qui rend ses Ex-libris fort rares dans les collections.

Quelle était cette branche de la race innombrable des Dupont? Ses anciennes généalogies lui donnent pour origine Poitiers, où le nom était, en effet, très commun dès le XIVe siècle. Mais, d'une part, leurs premiers degrés sont d'une preuve difficile et, d'autre part, il y avait aussi beaucoup de



(*Ex-Libris de Rigoley, ceux des Dupont sont sur le tableau*).

Dupont dans l'Artois et la Flandre. Quoi qu'il en soit, Jacques Dupont, seigneur de la Motte-en-Divion, nommé, après la conquête de l'Artois par Louis XIV, conseiller du roi et receveur général de ses domaines à Arras, fit souche dans la région du nord, se maria deux fois et eut un grand nombre d'enfants.

Le tableau de filiation qui accompagne cette notice nous dispense d'entrer dans le détail fastidieux d'une généalogie.

Qu'il nous suffise d'indiquer que les deux Ex-libris que nous présentons appartenaient à deux des petits-fils de Jacques Dupont : l'un à Gaëtan Lambert, et l'autre à Jacques-Antoine-Léonard Dupont.

Gaëtan Lambert Dupont, né à Aire-sur-la-Lys (paroisse Saint-Pierre), le 16 septembre 1716, avocat au Parlement, est qualifié successivement : *Trésorier général et en titre de l'Hôtel de l'École royale militaire, 1750.*

Écuyer, conseiller secrétaire du Roy, maison, couronne de France et de ses finances, à la grande Chancellerie en 1763. Survivancier et adjoint à M. Paris-Duverney, Intendant de l'École militaire. *Intendant lui-même en 1770* (c'est donc la date de son Ex-libris). Directeur général du collège royal de La Flèche et conseiller d'État en 1776.

Il avait épousé à Paris. en 1749, Louise-Jeanne Caulet, née à Paris (Saint-Roch) le 24 octobre 1728, de Pierre Caulet, seigneur d'Hauteville, secrétaire du roi, et de Nicole-Catherine Bellet.

Gaëtan-Lambert Dupont mourut à Paris le 9 mai 1782, laissant un fils et six filles. Sous la Terreur, le fils ayant émigré, toute la famille fut emprisonnée à Le Bourbe, et l'un des gendres, M. d'Alvimart, périt sur l'échafaud. Mais la réaction de thermidor sauva les prisonniers et la Restauration répara les dommages matériels subis par ce rameau des Dupont.

Quant à *Jacques-Antoine-Léonard Dupont*, ou Dupont de Lierdt, seigneur de Moringhem, Centelen, etc., né à Saint-Omer (paroisse Sainte-Ildegonde), le 29 septembre 1731, il avait été d'abord destiné à la religion. Mais après avoir reçu la tonsure en 1749, il obtint un emploi dans les vivres à Strasbourg et à Lille, de 1752 à 1757. A la guerre de 1757, nommé directeur des Établissements d'Embden et de toute l'Oost-Frise, il fut employé en chef au service des vivres de l'armée jusqu'à la paix de 1763, où il fut chargé du service particulier de la place de Saint-Omer. Retiré après quelques années, il fut pourvu, en 1777, de l'office de conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France en la chancellerie, près le Conseil provincial d'Artois, et prit part aux assemblées de la noblesse et en particulier à celle de 1788 pour la députation aux États Généraux.

Il avait épousé à Saint-Omer, le 6 septembre 1763, Marie-Anne-Françoise-Josèphe Serault, née à Saint-Omer (Saint-Denis), le 30 avril 1739, fille de Jacques-François Serault et de Marie-Anne-Françoise Hémart.

Jacques-Antoine-Léonard Dupont mourut à Paris en 1803, laissant un fils et trois filles, dont deux avaient épousé les deux frères Carnot, alors que, tous deux capitaines du génie, ils étaient en garnison à Saint-Omer; l'histoire romanesque de ce double mariage a été racontée par M. H. Carnot dans ses *Mémoires sur Carnot par son fils*. Il avait perdu une partie de sa fortune, sa charge de secrétaire du roi et celle de commissaire des guerres de son fils, qu'il avait achetées 150.000 livres, lui ayant été, lors de la suppression, remboursées en assignats. Mais sa bibliothèque n'en reçut aucune atteinte. D'ailleurs les livres de M. Dupont, qui portaient l'Ex-libris Louis XVI au cadre ovale, étaient plus choisis que nombreux. Ils sont aujourd'hui divisés entre les descendants de ses trois filles; mais les deux exils du directeur Carnot (au 18 fructidor et en 1815) ont pu en jeter quelques-uns dans le commerce. Nous souhaitons à chacun de nos lecteurs la bonne chance de les rencontrer.

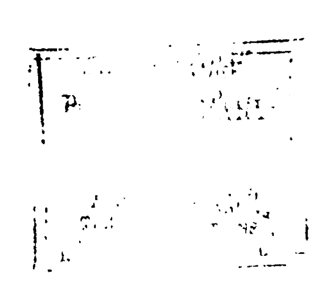
Dont Care.

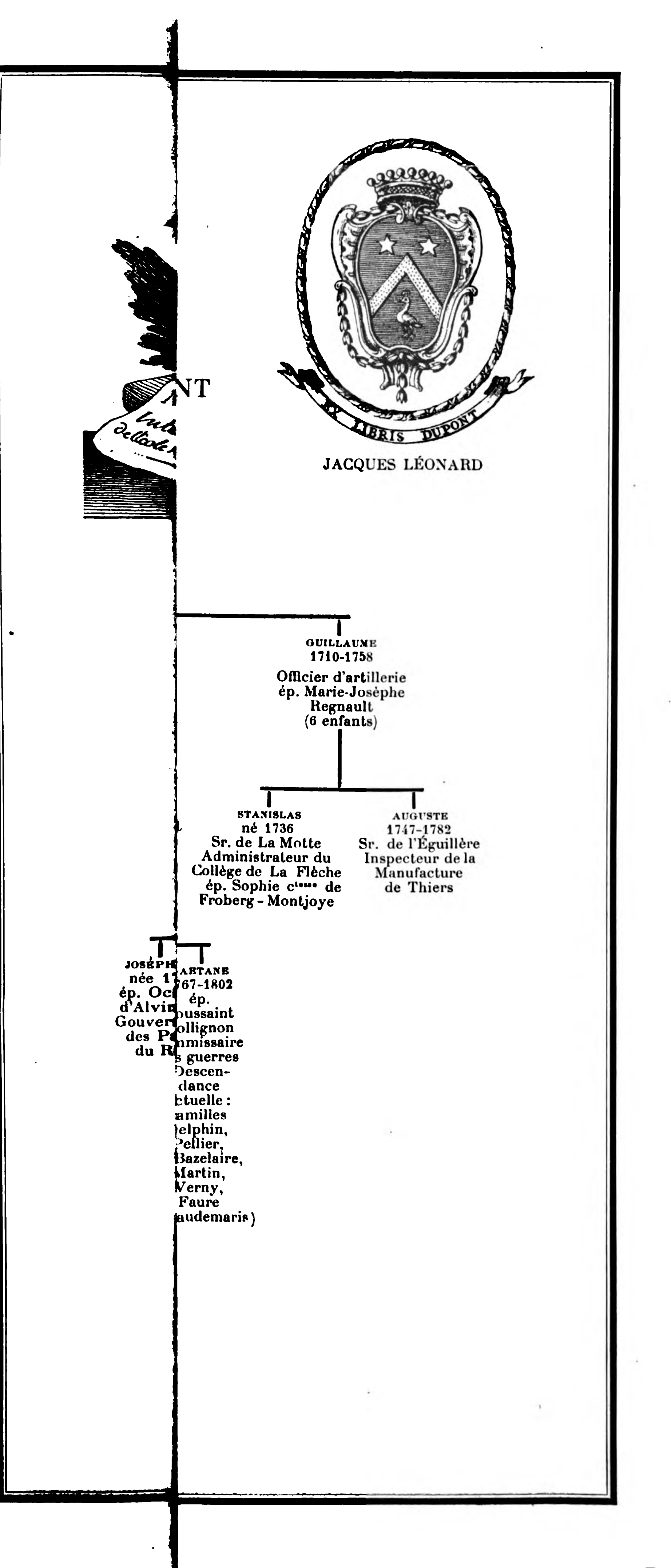
Nous tenons à exprimer ici nos plus sincères remerciements à MM. E. Perrier et Dont Care qui ont bien voulu contribuer à l'illustration de leur article respectif par l'envoi de clichés.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 6. — JUIN 1902

Planche 13 bis




EX LIBRIS DUPONT
JACQUES LÉONARD
GUILLAUME
1710-1758
Officier d'artillerie
ép. Marie-Josèphe
Regnault
(6 enfants)
STANISLAS
né 1736
Sr. de La Motte
Administrateur du
Collège de La Flèche
ép. Sophie c^tesse de
Froberg - Montjoye
AUGUSTE
1747-1782
Sr. de l'Éguillère
Inspecteur de la
Manufacture
de Thiers
ép.
dance
Faure

QUESTIONS

TÊTES DE LION. — (N. 274.)

On désirerait beaucoup savoir à quel amateur appartenait primitivement le volume sur lequel se trouve frappée en or la marque reproduite ci-dessous d'après un bon frottis, et dont le blason doit se lire : *de.. à trois têtes de lion de...* couronne de comte, supports deux lions. Le titre du livre est : *Les Bergeries de M. Honorat de Bueil, chevalier, sieur de Racan dédiées au Roy*, seconde édition revüe et corrigée, à Paris, chez Toussaint du Bray, rue Sainct Iacques, aux Espics meurs. M.DCXXVII, in-8°, relié en veau brun.



Ce volume fait actuellement partie d'une bibliothèque lorraine, mais son érudit possesseur ne peut se rappeler s'il en a fait l'acquisition dans la région même, ce qui est probable pourtant, ou bien s'il vient d'une autre province.

C. D. H.

RÉPONSES

SAINT-GERMAIN — (N° 239.) — [9e ANNÉE, PAGE 12 ET PAGE 80.]

Comme complément nous ajouterons : ROBIN DE LA TREMBLAYE.

Famille originaire de l'Anjou, donne son nom à un fief situé en la paroisse de Cholet : la Tremblaye, qui, du XVe au XVIIIe siècle, est appelée « La Tremblaye Robin », possède également les fiefs de la Grésille, du Pimpeau, d'Alligny ; a donné le jour à un certain nombre d'hommes éminents, dont un chevalier non protès de l'Ordre de Malte, auteur de poésies couronnées aux Jeux Floraux. Armoiries :

Robin de la Tremblaye, en 1737, d'après le cachet trouvé à La Haye en Bureau, porte : *De gueules, à deux clefs d'argent posées en sautoir, accompagnées d'une coquille d'argent posée en chef et de trois trèfles d'or placés un à chaque flanc de l'écu et le troisième en pointe,*

Armorial général d'Anjou, Joseph DENAIS, tome III, page 127.

Robin de la Tremblaye : *De gueules, à deux clefs d'argent posées en sautoir, accompagnées de quatre trèfles d'or posés un en chef, deux en flanc et un en pointe.*

Armorial manuscrit de Gaignières, page 42.

D'Hozier, dans une de ses facéties héraldiques, ajoute aux Robin de la Tremblaye : *D'or, à trois robes de sable posées 2 et 1.*

Le cachet armorié trouvé à La Haye en Bureau était celui de la bibliothèque de Claude-René Robin de la Tremblaye ; il porte en légende : « Livres de M. le marquis d'Aligny », au centre, les armoiries surmontées de l'inscription « *his omnia patent* ».

Dict. hist. géog. de Maine-et-Loire, Célestin Port, tome II, page 343.

De Saint-Germain

Famille également originaire d'Anjou, et dont les preuves remontent à 1260 ; a fourni de nombreux officiers à la Couronne et des maîtres des Comptes, divisée en plusieurs branches, dont l'une, celle de Saint-Germain de Courson,



fixée dans le Soissonnais, occupa des postes très élevés dans l'administration des finances. Possédait les fiefs de Nazé, Channais, Champrobin, Les Coutures, etc., etc., tous relevant soit du comté du Bellay, soit de la baronnie de Blou.

Les Coutures, résidence ordinaire de cette famille, fut l'objet de la vente consentie à Pierre-Joseph de Saint-Germain, le 25 février 1775, par la marquise d'Aligny, qui l'avait reçue, le 5 septembre 1767, par donation de son oncle, Abel de Saint-Germain, abbé de l'Oratoire.

Marie-Renée de Saint-Germain était fille de Augustin, seigneur de Nazé et de dame Marie de Bonchamps, elle épousa Claude Robin de la Tremblaye, marquis d'Aligny, le 6 septembre 1736 ; elle habita l'Anjou, et Paris, rue d'Enfer, paroisse Saint-Jacques ; plus tard, en 1763, elle vint fixer sa résidence à Corbeil, au faubourg Saint-Jacques ; dans la maison que M. et Mme de Vismes lui concédèrent par bail à vie. Elle y mourut le 18 novembre 1776. Par testament, elle avait disposé de sa bibliothèque en faveur de M. Meissier et de l'abbé Lemoy. Je ne m'explique pas la différence observée dans les pièces de l'écu du marquis d'Aligny ; l'énoncé de ces pièces varie suivant le généalogiste et je n'ai trouvé aucun document pouvant expliquer cette diversité autrement que par une faute dans la gravure.

Comte Lair.

ÉCU EN ABIME. — (**N. 240.**) — [9e année, page 69.]

Les initiales signifient :

Dominus Hubertus De Vendières,
Consiliarius Regalis Celsitudinis
(ou *Consiliarius Regis Christianissimi*),
Procurator Generalis Ducatus Barrensis.

Il s'agit de Hubert de Vendières, procureur général du duché de Bar, en 1734. La seconde ligne suppose le titre de conseiller « de Son Altesse Royale » (le duc de Lorraine et de Bar), ou, à une époque plus tardive, « du Roi très-chrétien », c'est-à-dire du roi de France. L'une et l'autre qualifications semblent



pouvoir s'appliquer très bien au personnage ; mais, d'après l'époque qu'indique le style de l'Ex-libris, la première me paraît la plus probable.

La famille de ce magistrat distingué portait anciennement le nom de Guillaume. Elle fut anoblie ou reconnue noble en 1706, sous le nom de Vendiers ou Vendières, comme descendant maternellement d'une famille de même nom, dont elle reprit les armes : *D'argent, à l'écu de gueules.*

Cet Ex-libris est rare ; j'en possède depuis longtemps un exemplaire et crois avoir été le premier à l'expliquer. Du reste, j'en ai fait l'objet d'une communication à la « Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc », il y a quatre ans. On en trouvera le résumé dans les *Mémoires* de cette Société, au procès-verbal de la séance du 1er juin 1898 (3e série, t. VIII p. xiij).

A. Germain de Maidy.



BIBLIOGRAPHIE

Le premier numéro de 1902 (XIIe année) de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu des 98e, 99e, 100e et 101e séances du Comité. — L'Ex-libris de la Bibliotheca Palatina, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec une reproduction hors texte. — L'Ex-libris de François de Kinschot, par M. Ben. Linnig, avec une illustration hors texte. — Supplément à

l'Ex-libris Agricola, par M. Georg Starke, avec une photo-lithographie en couleur hors texte. — L'Ex-libris Brentano, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec une reproduction dans le texte (Cette curieuse marque de bibliothèque nous montre : « les deux amis et l'ours de la fable d'Ésope). — Vient ensuite les Ex-libris modernes, dessinés par Georg Tippel, Peter Würth, Käthe Schönberger et par divers autres. Tous ces articles, dus à la plume de MM. Brandicke, Zur Westen et le comte de Leiningen-Westerburg, sont accompagnés de quantité d'illustrations, soit des planches originales hors texte, soit des reproductions dans le texte. — Le mouvement en faveur des Ex-libris en Autriche, par M. E. Dillmann, avec un cuivre hors texte. — Les communications diverses, la littérature, les notes de la rédaction, les demandes d'échange, etc. — On a ajouté à ce numéro la liste des 333 membres.

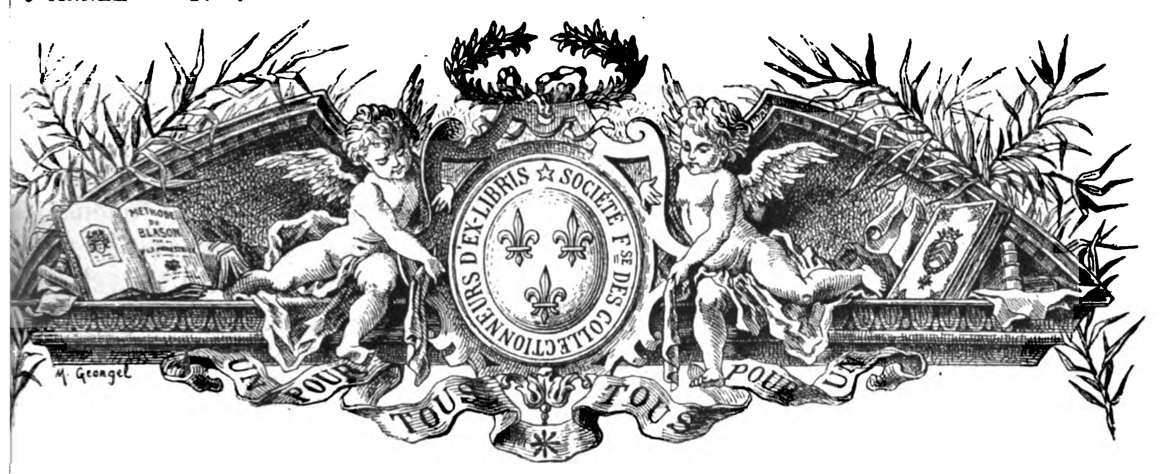
L'*Ex-libris Journal* de Londres, avril 1902, débute par un article sur l'Ex-libris de Cecil Rhodes, représentant la première rencontre des Hollandais au cap de Bonne Espérance avec un groupe d'Indigènes. Puis viennent des articles sur Andrea Coltee Ducarel, des Ex-libris irlandais dont celui de Parsonstown Mechanics' Institute, d'autres représentant des intérieurs de Bibliothèques celui d'Artur Balfour, de Samuel French qui est en frontispice. Nous trouvons ensuite des Ex-libris à identifier, la suite de la liste des Ex-libris médicaux anglais et américains, une note sur une publication nouvelle, *the ancestor* (l'ancêtre) ; et parmi quelques autres, intéressants aussi, l'annonce de la publication des trois Ex-libris du roi Édouard VII. F. C.

Un article sur les Ex-libris du roi Édouard VII à Windsor, accompagné de trois figures et d'une note explicative, commence le numéro de mai de l'*Ex-libris Journal* de Londres ; il est à noter que ces pièces légèrement modifiées étaient celles de la reine Victoria. Puis nous trouvons un important article, illustré aussi de trois figures en forme de sceaux, et très documenté au point de vue de sa formation et de sa durée, sur la Bibliothèque de la cathédrale d'Exeter. Elle remonterait en effet au XIe siècle et se serait successivement augmentée jusqu'au chiffre actuel, qui est d'environ 15.000 volumes. Vient après, une notice sur l'*Acadiensis*, publication dont il avait été déjà parlé antérieurement, puis une autre sur les Ex-libris de lord Nelson. Plus loin une petite étagère de Bibliothèque représente l'Ex-libris du Rév. Thomas Brooke, vicar of Wallon Lancashire. Une note sur les Ex-libris pittoresques, l'origine des Ex-libris en général, la continuation de la Liste des Ex-libris médicaux anglais et américains, et les notes du mois complètent ce numéro, qui se termine par l'avis que la Réunion du mois de juin est reportée, à cause des fêtes du couronnement du Roi, vers le milieu de juillet. F. C.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

9e Année. — No 7 Juillet 1902



COMPTE RENDU DES DEUX RÉUNIONS DU 29 JUIN 1902



VOICI la réunion générale annuelle qui précède les vacances et le départ du plus grand nombre de nos collègues; elle a par contre l'avantage d'amener parmi nous ceux de la province que leurs affaires ou leurs plaisirs appellent momentanément à Paris. Plusieurs de nos fidèles cependant n'ont pu se joindre à nous et se sont excusés; ce sont MM. Bargallo, le comte de Burey, Holtorp et Ruelle. Le Président propose de modifier la marche que nous avons suivie jusqu'ici dans cette réunion et de commencer par l'assemblée générale annuelle dans laquelle on s'occupe spécialement de la situation de la Société, ainsi que du renouvellement du bureau; puis de faire la réunion mensuelle consacrée aux échanges de renseignements et communications diverses. Cette proposition est admise immédiatement, et le président donne la parole à notre trésorier.

M. Regnauld expose les chiffres des recettes et des dépenses, et fait constater que les comptes se traduisent par un petit excédent des recettes. Il croit toutefois utile de réclamer une dernière fois leur cotisation aux membres retardataires, et dans le cas où ils ne répondraient pas à notre appel de prendre telle mesure qu'on jugera à propos. Nous ne pouvons pas en effet admettre qu'en présence des réclamations imprimées dans la *Revue*, ou écrites plusieurs fois, certains membres soient en retard de leur cotisation même pour 1901. Le comité décide à l'unanimité que pour tout sociétaire qui, après une dernière réclamation envoyée dans le courant du mois de juillet de cette année, ne se sera pas mis en règle, l'envoi des *Archives* sera suspendu.

Les comptes du trésorier sont approuvés, et le Président, au nom de la Société, lui adresse de chaleureux remerciements.

On passe alors, comme d'habitude, au renouvellement du bureau. Tous les membres actuels sont renommés à l'unanimité, et, sur la proposition de M. Mar, on décide la nomination d'un deuxième vice-président honoraire, en faveur de M. de Crauzat qui a rempli pendant plusieurs années la fonction de vice-président. Maintenant, M. le Dr Bouland donne communication de l'invitation qu'il a reçue d'assister à l'assemblée générale annuelle de l'Ex-Libris Society de Londres, ainsi qu'à l'exposition qui l'accompagne. Cette réunion a été reportée au 18 juillet en raison du couronnement du Roi Édouard VII. M. Carème est invité à présenter nos compliments au président et aux membres de la Société Anglaise.

RÉUNION MENSUELLE DE JUIN

Le Président fait passer sous les yeux des assistants une gravure qui, sous le nº 1504, figurait à la deuxième partie de la vente de feu Jules Simon (vente du 2-11 juin 1902), avec les indications suivantes : *Ex-Libris ancien (figure emblématique) Ernouf, général de division, chef de l'état-major de l'armée de Sambre-et-Meuse. Belle et curieuse pièce dessinée par Garneray, gravée par Quéverdo, écrite par Le Cordier*; et qui, dans cette vente, a atteint le prix coquet de 40 francs. Le Président, après avoir fait observer que ce sujet est loin d'être nouveau, car il a été traité, avec toute l'autorité que lui donnait son expérience, par notre regretté collègue M. Devaux, dans un journal aujourd'hui disparu, *la Curiosité universelle*, nº 228, du 1er juin 1891, demande l'opinion des membres présents. Ceux-ci, après examen de la pièce et à l'unanimité, confirment l'opinion de M. Devaux que nous reproduisons ici. « Cette vignette n'a jamais été un Ex-Libris, *nous l'avons vue souvent en feuille avec toute sa marge*. Le type de cette composition est assez commun, on le rencontre souvent, avec ou sans variante, gravé par d'autres artistes. » Il faut donc en finir avec cette histoire de vignettes plus ou moins variées dont la présence sur la garde de certains volumes et présentées comme de prétendus Ex-Libris très rares n'a d'autre résultat que de surprendre la bonne foi des collectionneurs encore peu expérimentés auxquels nous recommandons la lecture de l'article du journal cité plus haut.

M. Bouland fait passer sous les yeux une autre pièce qui vient de lui être communiquée. C'est une petite gravure, anonyme, héraldique (d'or au lion de sable), qu'on présente comme étant un Ex-Libris, gravée par F. Boucher pour une personne de la famille de Lansalut (Bretagne). Il résulte de l'examen attentif de cette pièce : 1° que rien ne prouve jusqu'ici qu'elle ait été faite pour servir d'Ex-Libris; 2° que son attribution à F. Boucher est inexacte, opinion partagée par des experts les plus autorisés, ne faisant point partie de notre Société ; 3° que le tirage en est récent ; 4° enfin, que l'attribution à un membre de la famille de Lansalut elle-même n'est nullement prouvée, de nombreuses familles plus importantes ayant exactement ce blason.

Lecture est faite ensuite d'un petit mot de M. A. Claudin, le savant libraire de la rue Dauphine, relatif à l'estampille d'un M. Dufruit dont nous avons parlé dernièrement et qui devait être un employé d'administration, collectionneur de pièces concernant la topographie de la France, les autographes, etc. Quant à la Bibliothèque de l'Ingénieur Prony dont on a reproduit la marque dans le numéro de mai 1902, elle était si considérable, dit M. Claudin, que pendant deux ou trois ans on en voyait constamment des volumes dans les étalages de Pourchet, libraire, rue Dupuytren, sur les quais et ailleurs. — Pour terminer, le Président fait passer sous les yeux des assistants le prospectus de l'*Armorial général de nos seigneurs les Présidents, Trésoriers généraux de France*, etc., etc., généralité de Lyon, dont la réimpression va être faite par M. Louis Brun, libraire, rue du Plat, 13, à Lyon; puis un exemplaire du tirage à part qui a été fait de l'article sur l'Ex-libris de Jean-Baptiste de la Salle, par M. de Braux, paru dernièrement dans nos *Archives*. On communique ensuite divers objets armoriés apportés par M. Richebé, sur lesquels il demande des renseignements, et plusieurs Ex-Libris et fers de reliure anonymes, présentés par MM. Bouvenne et Wiggishoff, et dont la plupart sont immédiatement identifiés. *Le Secrétaire*, F. Carême.

CLAUDE-NICOLAS LE CAT

L'EX-LIBRIS de Claude-Nicolas Le Cat a déjà été reproduit dans le tome VI des *Connaissances nécessaires à un Bibliophile* (Edouard Rouveyre, Paris, 1899), mais il était fortement réduit et n'était accompagné d'aucun détail sur le personnage qui l'avait utilisé. Cette marque de bibliothèque et son possesseur nous ont paru dignes d'attirer sur eux l'attention des collectionneurs. C'est pourquoi l'on trouvera ci-dessous une exacte reproduction de cette curieuse gravure, accompagnée d'une courte notice sur celui qui s'en est servi. L'Ex-libris, qui mesure soixante-trois millimètres sur quatre-vingt-deux, est daté : *an. ætat. et seculi 42* (cette inscription sera comprise de suite quand on connaîtra la date de naissance de Claude-Charles Le Cat : 1700 (et signé : *Herisset sculp*). Les quelques détails biographiques qui suivent, sont tirés de deux éloges de Claude-Nicolas Le Cat, publiés après son décès, l'un par M. Ballière, de l'Académie de Rouen[1], et l'autre par M. Valentin, du Collège royal de Chirurgie, de Paris.

1. Nous ne laisserons pas passer le nom de ce personnage sans signaler ses deux marques de bibliothèque : 1° une simple étiquette faite au pochoir : *M. Ballière*, et une lettre d'ordre au-dessous; 2° son Ex-libris, signé : *Jacques*. Il mesure cinquante-deux millimètres sur quatre-vingt-trois et se trouve partagé en deux parties par une division horizontale. Dans l'une, qui comprend les deux tiers inférieurs de la vignette, un cartouche de forme rectangulaire, terminé en bas par un demi-cercle, porte : *Ex-libris C. Ballière, Academ. Rothom. s*; en dessous, à dextre, une lyre posée sur un feuillet chargé de figures géométriques ; à senestre, sur un fourneau de laboratoire, une cornue dont le col plonge dans un ballon. La partie supérieure représente, au milieu d'arbres plantés en quinconce, une pièce d'eau avec une fontaine jaillissante. Une banderole avec ces trois mots : *prosunt et ornant*, s'enroule autour du filet supérieur du cadre. Inutile d'ajouter que ces deux pièces, ainsi que l'Ex-libris de Le Cat, font partie de notre collection.

Claude-Nicolas Le Cat, écuyer, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, lithotomiste, pensionnaire de la même ville, professeur, démonstrateur royal en Anatomie et Chirurgie, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, doyen des associés régnicoles de celle de Chirurgie de Paris, des Académies royales de Londres, Madrid, Porto, Berlin, Lyon, des Académies impériales des Curieux de la Nature et de Saint-Pétersbourg, de l'Institut de Bologne, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, naquit à Blérancourt, en Picardie (aujourd'hui département de l'Aisne), le 6 septembre 1700, de Claude Le Cat, chirurgien, et de N. Méresse, fille de Simon Méresse, chirurgien. Une tradition de famille rapportait que son bisaïeul maternel. aussi chirurgien, avait été appelé à la cour pour la reine Marie-Anne d'Autriche.



Les parents de Claude-Charles Le Cat l'avaient destiné à l'état ecclésiastique dont il porta l'habit pendant dix ans ; mais un goût très prononcé pour les sciences naturelles le porta vers la médecine et en particulier vers la chirurgie. Aussi sans sortir de chez lui, il put satisfaire son inclination. Son père, élève de Maréchal, premier chirurgien du Roi, lui apprit les éléments de son art. Il alla ensuite à Paris, où il suivit les cours d'anatomie de M. Winslow, fréquenta assiduement l'Hôtel-Dieu, qui avait M. Bondon comme chirurgien en chef, et la maison de la Charité, gouvernée par M. Le Dran, sans manquer pour cela les cours de la Faculté de médecine, ni ceux de mathématiques du collège Mazarin. Cultivant également et avec autant de succès la physique et la chirurgie, diverses dissertations attirèrent sur lui l'attention du monde savant. Remarqué en particulier par Mgr de Tressan, archevêque de Rouen, celui-ci se l'attacha comme chirurgien et médecin en 1729. Trois ans après, il reçut le bonnet de docteur et obtint la survivance de chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Il se fixa dès lors dans cette dernière ville. Entre temps il concourait pour les prix de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, en fut lauréat dix ans de suite, de telle façon que l'Académie lui fit savoir de n'avoir plus à concourir, afin de ne pas décourager les talents naissants de ses concurrents. Ses cours, très suivis, augmentèrent progressivement ; en 1746

il ajouta à ceux de chirurgie et d'anatomie un cours de physique expérimentale. Ses ouvrages, trop nombreux pour être énumérés ici, furent très appréciés et la plupart couronnés par presque toutes les Sociétés savantes de l'Europe. Citons seulement divers mémoires sur la taille, dont il s'était fait une spécialité, et son traité sur les sens. Il avait accumulé le fruit de ses nombreuses découvertes dans son importante bibliothèque, quand un incendie détruisit, en 1762, un très grand nombre d'ouvages dont l'auteur n'a pu nous conserver que le nom, car le cercle de ses connaissances embrassait la chirurgie, la physique, la géométrie, la mécanique et l'astronomie, comme en font foi les nombreux travaux qu'il a laissés. Bien qu'il fût chirurgien fort habile, il se distingua surtout par la manière dont il opérait de la taille, ce qui lui valut de devenir le lithotomiste sinon le plus en réputation, du moins le plus heureux de l'Europe. Il rendit aussi la vue à un grand nombre de malades affligés de la cataracte, et alla, à plusieurs reprises, à l'étranger faire cette opération à des personnes de qualité. Il termina en chrétien sa belle et utile carrière, après une courte maladie le 20 août 1768.

Il avait épousé, en 1742 (date à laquelle il fit graver son Ex-libris), Mlle Champossain, dont il n'eut qu'une fille, mariée à M. David, maître en chirurgie, de Paris.

Le brillant renom de Le Cat, l'utilité constante de ses travaux, la cure d'une infinité de maladies furent les titres qui obtinrent pour lui, en 1764, des lettres de noblesse. Pour être complet, n'oublions pas de signaler une gravure de Claude-Charles Le Cat, dessinée par Rostout et gravée par Henriquès, en 1771.

EDMOND DES ROBERT.

C'est avec un profond chagrin que nous venons d'apprendre et annonçons aux membres de la Société la mort d'un de nos plus dévoués collaborateurs, M. William Poidebard, décédé le 21 juin à Oullins (Rhône), âgé de 57 ans. On sait qu'il s'occupait plus particulièrement des Ex-libris lyonnais, ainsi que des blasons des familles de sa région; ces études lui avaient acquis une compétence spéciale à laquelle plus d'un d'entre nous a eu recours, toujours certain d'être accueilli avec la plus courtoise obligeance. Nous espérons pouvoir lui consacrer bientôt une notice complète, ces quelques lignes ayant surtout pour but d'offrir à sa famille l'expression de nos plus sincères regrets, avec celle de nos douloureuses condoléances.

Dr L. BOULAND.

Le Président ayant comme les années précédentes quitté Paris, le 11 juillet, pour aller passer la belle saison à Bouzonville, les Sociétaires qui auraient à lui écrire personnellement sont priés de vouloir bien lui envoyer leurs lettres avec l'adresse suivante : *M. le docteur Bouland, à Busendorf, Lorraine*, et avec un affranchissement suffisant pour l'étranger (0 fr. 25 cent.). Les personnes qui n'auraient que de simples renseignements à demander pourraient, avec avantage, s'adresser directement à M. F. Carême, secrétaire de la Société, 13, rue de Mézières, Paris.

BIBLIOTHÈQUES ET BIBLIOPHILES
DU NORD DE LA FRANCE
EX-LIBRIS ET FERS DE RELIURE

SOUS ce titre, nous nous proposons de publier, au fur et à mesure de leur rédaction, les notes que nous avons réunies sur les établissements ou sur les particuliers de la Flandre française et de l'Artois ayant possédé des livres imprimés ou manuscrits, et y ayant apposé la marque intérieure ou extérieure de leur propriété. Peut-être, un jour, tenterons-nous de réunir ces monographies en un tout compact. Pour le moment, nous n'avons aucun plan d'ensemble et nous n'émettons aucune prétention, sauf celle de ne rien affirmer sans preuves à l'appui. Il va sans dire que nous accueillerons avec la plus vive reconnaissance toutes les indications de nature à rectifier ou à compléter nos assertions et que nous en garderons bonne note pour l'avenir.

Nous allons débuter, dans le présent numéro, par une notice sur une des principales abbayes de la Flandre wallonne, et par la publication de son Ex-libris, dont la planche originale a été heureusement conservée.

Ier Article

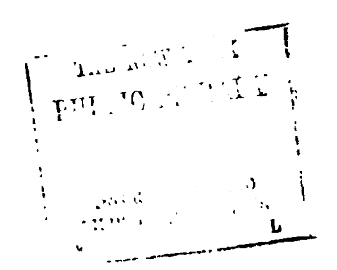
L'ABBAYE DE PHALEMPIN (Nord), SON EX-LIBRIS.

Ce monastère fut fondé au XIe siècle sous l'invocation de Saint-Christophe par Saswalon, seigneur de Phalempin et châtelain de Lille. Avec l'approbation de l'évêque de Tournai, Hugues, ce personnage y établit en l'an 1039 des chanoines séculiers de Saint-Augustin, sous l'autorité d'un prieur élu par ses frères en religion et, plus tard, d'un prévôt. Le seigneur du lieu était de droit avoué de l'abbaye. En 1108, la communauté ayant dépéri, Baudry, évêque de Tournai et de Noyon, la réforma et y institua un chapitre de chanoines réguliers.

Quelque temps après, l'abbaye s'affilia à la puissante congrégation des Augustins d'Arrouaise, en Artois, et parvint à un assez haut degré de prospérité. Elle fut comblée de biens par les châtelains successeurs de Saswalon dans le courant des XIIe et XIIIe siècles, et, au XVIe, produisit quelques hommes dignes de remarque, notamment le prieur Pascal Bauduin, moine d'une haute érudition ; l'abbé Mathieu du Château, auteur de divers ouvrages, Dom Gilles Froidure, Dom François Piétin, à qui l'on doit une chronique manuscrite de l'abbaye, etc.

« A la fin du XVIIe siècle », dit l'auteur d'une notice sur Phalempin, publiée il y a peu d'années, « l'abbaye jouissait de 10.000 livres de revenu ; en 1790, ces revenus étaient estimés 20.800 florins [1]. » Actuellement, il ne reste que fort peu de traces du monastère.

1. [A. de] N[orguet], *L'abbaye de Phalempin* (*Souvenirs religieux de Lille et de la région*), 1892, p. 97-104).





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 7. — JUILLET 1902

Planche 14

Phalempin possédait une bibliothèque dont les épaves se retrouvent parmi les manuscrits et imprimés appartenant à la ville de Lille. Nous citerons, d'après le catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, départements, tome XXVI (1897) :

1° Un recueil de prières diverses, en parchemin, datant du XVIe siècle, enrichi de lettres ornées et d'encadrements peints (n° 51) ;

2° Un lectionnaire en trois volumes, en parchemin, du XIIe siècle, avec restaurations du XVIe, relié en veau (Nos 64, 65, 66) ;

3° Un recueil de pièces (principalement des sermons) du XVIe siècle, en papier, avec reliure moderne (n° 104);

4° Un assemblage de deux volumes différents, des XIVe et XVe siècles, l'un manuscrit, sur parchemin, l'autre imprimé, sur papier (n° 146) ;

5° Une traduction française de l'ouvrage du Père Juan Gonzalez de Mendoza, sur la Chine, publié en 1585 (n° 532).

Les nos 51 et 146, ci-dessus, sont marqués des lettres AB.P. (Abbatiae Phalempinensis). Sur le fo 185 du manuscrit 104, on lit « Cœnobii Falempinensis », et au verso du dernier feuillet de l'imprimé coté 146, on voit le seul mot « Phallempino ».

Les manuscrits 64, 104 et 532 portent seuls l'Ex-libris de l'abbaye, tel que nous l'avons fait reproduire au moyen de la planche ancienne en taille-douce, dont nous devons la communication à l'obligeance de son propriétaire actuel, M. le comte Paul Houzé de l'Aulnoit, avocat à Lille.

En voici la description :

Dans un cartouche de style Régence, richement orné et surmonté à dextre d'une mitre et à senestre d'une crosse tournée en dehors, écusson ovale « d'or à une aigle à deux têtes de sable [1] ». Au-dessus, en grande capitale : ABBAYE DE PHALEMPIN. Au-dessous, à gauche, en petite capitale, la signature : FECIT VANDESIPE DUACI. Filet ovale encadrant le tout. Diamètres du filet : 98 × 75 mm. Diamètres de la planche : 100 × 77 mm.

La date exacte de la gravure nous manque malheureusement. Mais il résulte d'une communication due à notre érudit et obligeant collaborateur M. Danchin que Vandesipe a travaillé à Douai de 1728 à 1739. En se reportant à la liste des abbés de Phalempin que nous donne le Cameracum Christianum de Le Glay (Paris et Lille, 1849, in-4°), on voit que la pièce en question a pu, par conséquent, être commandée soit sous le gouvernement de Ghislain Mullier (1715-1732), soit sous celui de l'abbé Hippolyte Bourgeois (1732-1763). Mais, comme c'est ce dernier qui paraît s'être occupé le plus activement de la restauration et de l'embellissement de son abbaye, il y a de grandes chances pour que l'idée de faire graver un Ex-Libris à l'usage de la communauté de Phalempin soit venue de lui. Nous proposons donc,

1. Ce sont les armes de l'abbaye telles qu'elles furent enregistrées dans le grand armorial de 1696 (Voir Armorial de Flandre, du Hainaut et du Cambrésis, publié par Borel d'Hauterive. Paris, 1856, grand in-8°, page 114). Nous croyons cependant que, pour être exact, il aurait fallu représenter l'aigle becquée et membrée de gueules. C'est ainsi, en effet, que sont figurées ces mêmes armes au fo 5 d'un manuscrit enluminé de la Bibliothèque de Lille, que notre confrère M. J. Van Driesten a reproduit en *fac-simile* il y a quelques années (*La Marche de Lille*, 1556. Lille, Quarré, 1884, in-4°).



comme date approximative de l'œuvre de Vandesipe, les années 1732 à 1739, en attendant que des recherches plus approfondies permettent une affirmation plus précise. R. RICHEBÉ.

LES TIMBRES DE DE CAYROL



AYROL (Louis-Nicolas-Jean-Joachim), fils de Antoine, avocat et procureur au Parlement de Paris, et de Henriette Gaultier de la Pommeraye, est né à Paris, paroisse Saint-Méry, le 25 juin 1775.

Il entra au service à l'âge de dix-huit ans, et après avoir été Commissaire des guerres, termina sa carrière comme Sous-Intendant militaire.

Ses services, relevés au Ministère de la Guerre, se résument ainsi :

Aide-Commissaire des guerres provisoire, nommé par le général Dampierre, le 8 avril 1793.

Autorisé à faire les fonctions d'adjoint, par le Commissaire-Ordonnateur de l'Armée des Ardennes, et confirmé en cette qualité par les Représentants du Peuple, le 19 brumaire an II (9 novembre 1793).



Réformé le 18 juin 1795.

Expéditionnaire de 2e classe à l'Agence générale des hôpitaux, le 6 novembre 1795, et de 1re classe à l'Armée d'Helvétie, le 6 novembre 1798.

Chef de correspondance à l'Armée du Danube, le 4 juillet 1799.

Agent principal à l'Armée de réserve, le 2 avril 1800, jusqu'au 5 mai 1801.

Membre de la Commission administrative des hospices de Compiègne, du 10 septembre 1802 au 6 avril 1804.

Adjoint aux Commissaires des guerres, le 6 avril 1804.

Commissaire des guerres, le 30 août 1808.

Réformé sans traitement, le 1er janvier 1811.

Remis provisoirement en activité, le 13 mai 1814.

Réintégré définitivement, le 23 juin 1814.

Sous-Intendant militaire du cadre auxiliaire, le 4 avril 1822, et de 3e classe, le 18 septembre, même année.

Admis au traitement de réforme, le 12 août 1830.

Rayé des contrôles d'activité, le 18 août 1830.

Le 31 août 1831, sur demande de pension de retraite, on fit la liquidation

de ses services, comptés pour 40 ans, campagnes comprises, et cette pension fut fixée à 2.730 francs.

État de ses campagnes :

Du 8 avril 1793 au 13 juin 1795 : Ardennes et Sambre-et-Meuse.

Du 6 novembre 1798 au 5 mai 1801 : Dans l'administration des hôpitaux, aux armées d'Helvétie et du Danube.

Ans 12 et 13 : Sur les Côtes.

Vendémiaire an 14, à la Grande-Armée. Direction de cavalerie légère du 6e corps.

Du 22 octobre 1805 au 30 juillet 1810 : Grande-Armée et Hanovre.

Chevalier de Saint-Louis : 25 avril 1821. Chevalier de la Légion d'honneur : 23 mai 1825.

Voici, maintenant, les flatteuses appréciations dont il fut l'objet de la part de ses chefs.

— Très actif et bon commis, quoique jeune. Il est animé de principes d'une probité réelle. Beaucoup d'instruction ; sait, par principes, la langue italienne, et l'écrit ; peut être employé dès à présent (an XI).

— Bien noté sous tous les rapports ; a fait toutes les campagnes depuis l'an 12 (1804).





— A rendu les plus grands services pendant la campagne ; il réunit à un mérite réel, des mœurs exemplaires. D'une rare distinction (1806).

— C'est un sujet aussi distingué par ses sentiments que par ses talents et son infatigable activité (1813).

— S. A. R. Madame, s'intéresse à lui et désire qu'il soit conservé dans ses fonctions (1816).

— Son zèle ne connaît pas de bornes et s'égare parfois ; ses opinions sont honorables et ne sauraient être douteuses (1822).

Le 27 juillet 1822, le Directeur général du Personnel du Ministère de la guerre, comte de Coëtlosquet, écrivait à M. de Perceval, Intendant Général de l'Administration :

« Mon cher Intendant, je réclame rarement votre bienveillance pour MM. les Intendans, mais lorsque je me décide à vous faire cette prière, j'y suis porté par l'estime et par l'attachement que j'ai pour eux. M. de Cayrol, notre collègue à la Chambre et Sous-Intendant du cadre auxiliaire dont vous connaissez le dévouement au Roi, et ses anciens services, voudrait, au moyen de la réorganisation de l'Intendance, dont vous vous occupez, entrer dans le corps comme titulaire, y prendre son rang d'ancienneté, et être employé à Nevers. Si vous pouviez lui faire accorder cette double grâce qu'il mérite à

tous égards, je vous en serai particulièrement obligé, et vous rendriez un service très important à un loyal administrateur. »

Une note de service adressée, le 1er juin 1824, au Ministre de la guerre par le baron de Tinay, Intendant militaire de la 21e division, dit de lui :

« De la vivacité dans l'esprit et beaucoup d'envie de se distinguer, caractérisent ce Sous-Intendant. Ancien Membre de la Chambre des députés, il a conservé de cette position l'habitude d'aborder et de discuter des questions d'une importance au-dessus de ses fonctions, mais comme il agit ainsi par zèle, on ne peut lui en savoir mauvais gré. Il est veuf, et je ne connais pas d'ailleurs sa situation de famille, mais je lui crois de l'aisance. »

Cayrol habitait alors à Moulins.

Jusqu'ici le bibliophile nous échappe. Il avait été député de la Nièvre de 1820 à 1822; fait des protestations de dévouement au roi et publié des *Discours* et *Opinions*[1]; mais nous n'avons pas à nous arrêter à cette partie de sa vie, toujours active, quoique atteint de varicocèle douloureux, qui l'avait obligé à quitter l'armée parce qu'il ne pouvait plus monter à cheval.

Lors de sa retraite, il s'était retiré à Amiens, mais c'est à Compiègne qu'il est mort le 12 septembre 1859, après avoir publié sur la Picardie divers ouvrages qui ne sont pas sans mérite.

La vente de sa bibliothèque eut lieu à Paris, par les soins du libraire Potier, du 29 avril au 22 mai 1861; le *Catalogue*[2] qui en fut dressé avec beaucoup de soin, comprend 3.317 numéros, embrassant toutes les branches des connaissances humaines. On y trouve, notamment, des manuscrits provenant de la collection d'Alexis Monteil.

Tous ses livres portaient l'un des trois timbres qui accompagnent cette notice, quelquefois deux et même trois. J'ai recueilli un volume qui a, au titre, ces trois timbres, de couleur bleu, noir et rouge. VICTOR ADVIELLE.

A PROPOS D'ÉCHANGES

Depuis longtemps nous recevons les doléances de certaines personnes ayant un Ex-libris gravé soit au burin, soit à l'eau-forte, et qui se plaignent d'être en but à des demandes d'échange de leur Ex-libris contre des zincogravures aussi dépourvues d'intérêt que de valeur. On nous a déjà prié plus d'une fois d'expliquer à ces échangistes peu discrets, qu'une composition plus ou moins quelconque reproduite en zincogravure n'est pas l'équivalent d'un Ex-libris exécuté à l'eau-forte ou au burin, voire même par l'héliogravure, d'après une composition artistique.

On peut très bien être un homme de goût, un bibliophile délicat, attacher même quelque intérêt aux marques de propriété du livre et s'être fait exécuter un bel Ex-libris, sans pour cela en faire collection, et se trouver forcé d'échanger une composition élégante et artistique contre des pièces dont l'infériorité même produit à première vue le plus fâcheux effet!

Ces considérations expliquent le peu d'empressement mis par certains

1. Voir une courte notice dans le *Dictionnaire des Parlementaires français*.
2. Bibl. nat., Q, 32.522.



Planche 15

amateurs à répondre aux demandes d'échange et justifient pleinement la publication de la lettre de M. le Cte de Burey que nous reproduisons ci-dessous.

« Monsieur le Docteur et cher Président,

« Depuis la petite note qui a paru dans les *Archives*, au sujet de mon nouvel « *Ex-libris*, je suis assailli, presque chaque jour, par des envois de zinco- « gravures *affreuses* et *lamentables*, qui me sont adressées avec demande du « nouvel état de ma marque de bibliothèque. Il m'est impossible, avec la « meilleure bonne volonté, d'accepter des échanges aussi *dispropor-* « *tionnés* !.........

« Afin d'éviter la prolongation de ces mauvaises plaisanteries, je vous serais « mille fois reconnaissant, mon cher Président, de vouloir bien faire passer « une ligne, dans le plus prochain numéro des *Archives*, pour faire savoir « *que je ne peux échanger le nouvel état de mon Ex-libris que contre une* « *pièce similaire*, *armoriée* et *gravée*... (*ancienne ou moderne*)... Je vous « remercie, à l'avance, pour le petit service que je viens réclamer de votre « obligeance, et qui est destiné à mettre fin à un véritable abus.

« En attendant, Monsieur le Docteur et cher Président, je vous prie « d'agréer etc... « Comte DE BUREY. »

L'EX-LIBRIS

DU MARQUIS SFORZA DEL MAYNO



L'EX-LIBRIS dont nous avons le plaisir d'offrir aujourd'hui la reprodution à nos lecteurs, grâce à la complaisance du propriétaire qui a bien voulu nous en confier la planche originale, est celui du comte Sforza Del Mayno, marquis de Bordolano, patricien de Pavie, des seigneurs de Bassignana, Bellinzago, Borgofranco et Rottofreno.

Les armes doivent se lire : *Bandé de sable et d'argent, les bandes du premier chargées de six roses du second 1, 3, 2.* Au-dessus de l'écu se trouve la légende : *Plus hautement* ; au-dessous, la devise : *Virtuti fortuna comes.* Pour qui est tant soit peu versé en matières héraldiques la simplicité même de ces armoiries est un signe certain de l'antiquité de la famille à laquelle elles appartiennent.

La maison Del Mayno est en effet une des plus anciennes et des plus illustres de la Lombardie, et nous voyons que Fra Paolo Morigi, dans son célèbre ouvrage *La Noblesse de Milan*, écrit en 1595, compte deux membres de cette famille parmi les neuf marquis qui alors existaient dans cette ville : *Philippe* et *Thomas Mayno*, tous deux *marquis de Bordolano et de Borgofranco*[1].

1. A titre de curiosité disons qui étaient les sept autres : Jean-Jacques II Medici, marquis de Marignan ; Pompée Litta, marquis de Gamboló et autres lieux ; Guido Cusano, marquis Del Ponte et di Riva ; Mutius Sforza, marquis de Caravaggio ; Don Francesco Sfondrato, marquis de Montafri ; Maximilien Stampa, marquis de Soncino ; Girolamo Marino, marquis de Castelnuovo. Ces quatre derniers titres n'existent plus.

L'histoire de Milan aux XIVe et XVe siècles est certainement une des plus dramatiques qui se puisse imaginer, et ce n'est à proprement parler qu'une succession de conjurations, d'attentats, d'empoisonnements et d'assassinats.

L'historien Verri remarque avec raison que, durant cinq siècles, on ne trouve dans l'histoire de la maison d'Autriche rien qui approche seulement des crimes commis par les ducs de Milan dans une période de cent ans !

Quoi qu'il en soit on peut dire qu'il n'y a pas un événement marquant de cette époque auquel ne soit mêlé le nom des Del Mayno, gibelins de corps et d'âme, et partisans déclarés des Visconti à l'histoire desquels ils se trouvent par conséquent étroitement liés.

Ce dévouement à la cause des Visconti n'empêcha pas qu'en 1408 un *Bertolino Del Mayno*, accusé d'avoir pris part à l'empoisonnement de Catherine Visconti, périt déchiré par les chiens féroces que Jean-Marie, second duc, entretenait pour faire dévorer ses ennemis. Ajoutons que cette accusation n'était qu'un fallacieux prétexte du duc pour se laver du soupçon d'avoir lui-même ordonné la mort de sa mère.

Cette Catherine Visconti était la veuve du premier duc Jean-Galéas et la mère de Valentine, dont le mariage avec le duc d'Orléans devait être l'origine des prétentions des rois de France sur le Milanais et des guerres qui pendant tant d'années ensanglantèrent l'Italie.

Quatre ans après, en 1412, ce même Jean-Marie Visconti, une des plus odieuses figures de tout le Moyen-Age, tombait assassiné dans la chapelle de Saint-Gothard, à Milan ; et parmi les conjurés, tous des premières maisons du pays (Pusterla, Trivulzio, Mantegazza) se trouvaient *Francesco* et *Luchino Del Mayno*, qui vengeaient ainsi la mort de leur parent Bertolino et de deux de leurs frères décapités sur l'ordre du duc.

Philippe-Marie, IIIe duc, à peine monté sur le trône, s'empressa de faire mourir les assassins de son prédécesseur qui était son frère.

Le nouveau duc aurait dû pourtant être affectionné aux Del Mayno, car sans postérité de ses mariages avec Béatrice di Tenda (qu'il fit décapiter) et Marie de Savoie, le seul enfant qu'il laissa fut Blanche-Marie, qu'il avait eue *d'Agnès Del Mayno*. Celle-ci, à vrai dire, n'était pas la femme légitime du duc, mais elle était traitée comme telle et universellement respectée, à ce point que son nom figurait dans les prières publiques, ainsi qu'on peut le voir dans un ancien missel qui est une des curiosités de la splendide bibliothèque du prince Trivulzio.

Blanche-Marie épousa le comte Francesco Sforza-Attendolo, lequel, à la mort de son beau-père (1447), réussit à se faire proclamer IVe duc de Milan.

Il fut le premier des Sforza.

Cette Blanche-Marie devait, elle aussi, mourir de mort violente, car elle fut empoisonnée à Marignan par son propre fils, le Ve duc Galéas-Marie (en 1468), lequel, à son tour, mourut assassiné dans l'église de Saint-Étienne, le lendemain de Noël, en 1476.

Que de crimes ! et que de sang versé ! Heureusement le XVIe siècle approchait, et, avec la fin de l'ère féodale, se produisait cet immense élan vers les

lettres et les arts, que l'on est convenu d'appeler la Renaissance, et qui eut pour conséquence nécessaire un changement complet dans les mœurs et la vie sociale.

Les Del Mayno subirent tout naturellement ce changement et nous voyons en effet qu'à partir de cette époque, à l'exception de deux ou trois qui par atavisme suivirent encore la carrière des armes, les membres de cette famille qui firent parler d'eux furent des ambassadeurs, des savants et des lettrés.

Nous nous bornerons à citer *Jason Del Mayno* (1437-1519), un des plus célèbres jurisconsultes et des plus parfaits orateurs de son temps, et dont la renommée était alors européenne.

Ludovic le More le fit sénateur et l'envoya comme ambassadeur au pape Alexandre VI et à l'empereur Maximilien qui le comblèrent de dons et d'honneurs. Il était également bien vu de Louis XII, qui en fit un de ses conseillers et le nomma Conservateur de l'État de Milan. Nommons encore : *Ambroise Del Mayno*, frère de Jason, qui fut un lettré et un homme politique, et remplit pendant des années les fonctions de vice-duc à Parme et Plaisance ; *Polidamas Del Mayno*, célèbre juriconsulte, podestat de Milan et de Gênes, et chargé à différentes reprises d'ambassades importantes auprès de souverains.

A dater du XVIIe siècle, les Del Mayno, réduits à des conditions plus modestes, ne firent guère parler d'eux comme personnages publics, tout en conservant jusqu'à nos jours, par leur fortune et leurs alliances avec les premières familles d'Italie (Spinola, Bolognini-Attendolo, Annoni, Pusterla, Sola, Medici di Marignano Carena, Cocastelli di Montiglio, Marcello, Della Porta, Beccaria-Incisa), une des premières positions de la Lombardie. Cependant nous voyons encore sous l'Empire un marquis Charles Del Mayno, préfet de Trévise, créé baron par Napoléon, qui voulait que toute noblesse vînt de lui, comme toute puissance vient de Dieu.

Le marquis Sforza Del Mayno, propriétaire de l'Ex-libris que nous publions aujourd'hui, est un des représentants de la branche aînée de la famille [1], ou branche de Pavie. Il possède une belle bibliothèque, formée d'ouvrages modernes pour la plupart (littérature et histoire naturelle), et enrichie d'une partie de la bibliothèque Medici di Marignano, qui lui est échue par héritage. Ajoutons que le dessin de l'Ex-libris du marquis Del Mayno, d'une si élégante simplicité et d'une si admirable perfection de style, est dû au crayon de Don Fausto Bagatti-Valsecchi de Belvignate, qui du reste est l'auteur de plusieurs autres Ex-libris italiens.

Le nom de Don Fausto Bagatti-Valsecchi et celui de son frère, le baron Joseph, sont bien connus de tous ceux qui sont venus en Italie et qui s'intéressent aux arts. Ils personnifient chez nous ces grands seigneurs artistes, qui de nos jours, hélas, ne sont plus que des exceptions, et ce que les Goncourt et le baron Double ont fait à Paris pour le XVIIIe siècle, ils l'ont fait à Milan pour le XVe dans leur splendide palais de Via Gesû. Ce palais est devenu, sous leur exclusive direction, la reconstruction la plus exacte et la plus merveilleuse qui se puisse imaginer

1. Les mâles de la branche cadette, ou branche de Milan, portent le titre de comtes de Crespiatica.

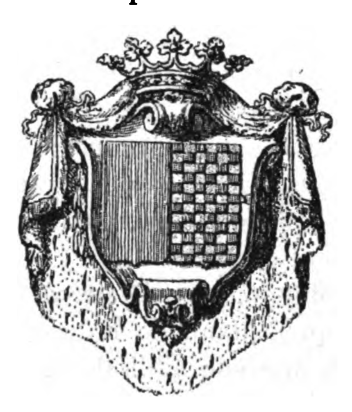
d'une demeure princière de cette époque, et nous ne croyons pas qu'aucune autre tentative de ce genre ait jamais été couronnée d'un plus éclatant succès.

Là du reste ne s'est pas bornée l'activité du baron Bagatti-Valsecchi et de son frère. Ce qu'ils ont fait pour leur palais de Milan ils l'ont fait pour leur maison de campagne à Varedo, et pour une quantité de constructions publiques et privées, parmi lesquelles nous nous bornerons à citer le monument funéraire des comtes Borromeo à Oreno et celui des ducs Litta-Visconti-Arese à Santa-Maria delle Selve, près de Monza, qui sont des chefs-d'œuvre de science et de bon goût. DAVID-HENRI PRIOR.

QUESTIONS

GUEULES PLEIN. — (N. 275).

Voici un petit Ex-libris que l'on rencontre encore de temps en temps sur de vieux volumes reliés généralement en veau brun et qui devaient faire partie d'une assez grande bibliothèque. Quelquefois on le trouve imprimé en rouge, et je crois me rappeler (mais je ne l'affirmerais pas d'une manière absolue) que j'en ai vu un exemplaire tiré en vert, ce qui montre que le possesseur y attachait une certaine importance. La forme du cartouche indique



comme date probable de la gravure la fin du XVIIIe siècle. La couronne qui le surmonte est une couronne de duc. Les blasons accolés qu'on y voit doivent se lire : 1° *de gueules plein*, pour le mari, et 2° *échiqueté de gueules et d'or de douze tires* pour la femme. L'absence de cordelière comme signe de veuvage porte à croire que la pièce fut exécutée pour une bibliothèque commune aux deux époux et du vivant du mari. On voudrait savoir leurs noms?

R. V. D.

BULLIOUD. — (N. 276).

J'ai acheté dernièrement chez un bouquiniste, un petit livre édité en 1671, qui porte, sur le verso du premier plat, cette signature : *Bullioud doyen de Sens*. Au-dessous il y avait un Ex-libris qui a été enlevé, mais dont on aperçoit fort bien les traces de colle. Je crois me rappeler avoir vu quelque part un Ex-libris gravé portant le nom de Bullioud, mais je ne le possède pas ; pourrait-on m'en donner la description. J. C.

RÉPONSES

C'EST MA TOQUADE. — (N° 241). [9e ANNÉE, PAGES 11 et 46.]

M. J.-C. Wiggishoff a relevé comme douteuse, dans les *French bookplates* de M. Walter Hamilton, l'attribution à un personnage du nom de B. Cousin, d'un ex-libris portant la devise : C'EST MA TOQUADE.

A raison de la similitude de nom et de devise, la question s'est tout de suite posée de savoir s'il y avait identité entre cet amateur et le bibliophile collectionneur Charles Cousin.

M. le docteur Bouland a démontré par des arguments probants que l'ex-libris décrit par M. Hamilton n'a jamais été celui du *Toqué*.

La solution définitive du problème consiste dans la détermination du nom de l'amateur, pour qui a été gravée cette marque. Or, il ne s'agit nullement de M. B. Cousin. Les lettres GB, appliquées sur le livre qui forme la



pièce principale de l'ex-libris, sont les initiales de M. Georges Badillé, ancien banquier à Fontenay-le-Comte (Vendée).

Contraint de se séparer de sa bibliothèque, M. Badillé en fit dresser le catalogue par le libraire L. Clouzot, de Niort. Ce catalogue comprend 391 numéros. La collection était formée presque exclusivement de livres à gravures du XVIIIe et surtout du XIXe siècle, en belle condition et avec des suites ajoutées. On remarquait aussi une série de vingt-cinq ouvrages de P. Mérimée, en éditions originales et dans une reliure uniforme. Enfin il s'y trouvait, en exemplaires de choix, des œuvres d'un certain nombre de littérateurs contemporains. La vente eut lieu à Fontenay-le-Comte les 11, 12 et 13 décembre 1884.

A. FRAY-FOURNIER.

ÉCARTELÉ. — CROIX POTENCÉE. — (N. 242). [9e ANNÉE, PAGE 78.]

L'Ex-libris à la croix potencée brochant sur un écartelé figure dans les portefeuilles de l'ancienne collection de Rozière, aujourd'hui conservés au British Museum, où nous avons pu les consulter en octobre dernier, grâce à la parfaite

obligeance de M. Sidney Colvin, le très distingué conservateur du « Printed drawings department ». Son ancien propriétaire l'avait attribué à N. de Bonaventure, général commandant le Comtat-Venaissin. A nos collaborateurs méridionaux de vérifier maintenant l'exactitude de cette attribution et, si c'est possible, de la compléter. R. RICHEBÉ.

BIBLIOGRAPHIE

L'*Annuaire de la Noblesse* de France, fondé en 1843 par M. Borel d'Hauterive et continué sous la direction du Vte Albert Révérend, 60e année, a paru dans le courant de juin dernier, aux bureaux de la rédaction, rue Fontaine, 25, Paris, en un volume in-8°, du prix de 10 fr. Comme d'habitude il commence par un État actuel des maisons souveraines de l'Europe, et en particulier des anciennes maisons régnantes de France. A la suite se trouve : État actuel des maisons ducales ou princières d'Europe, Tablettes généalogiques, Revue héraldique des armées de terre et de mer, Revue héraldique du Sénat, de la Chambre des députés et des conseils généraux. Puis les éphémérides de la noblesse, naissances, mariages et décès. Le volume se termine par des tables bien comprises, en particulier celles des notices généalogiques parues dans les cinquante premiers volumes : à ce point de vue, l'*Annuaire* est un précieux instrument de travail pour les chercheurs, et nous avons toujours grand plaisir à l'annoncer Dr L. BOULAND.

Vient de paraître en un gros volume in-12 de 1464 pages : ANNUARIO DELLA NOBILTA'ITALIANA ANNO XXIV (1901) *corso Vittorio Emanuele, 81, Bari, Italia.* Cette intéressante et utile publication, qui est pour ainsi dire un Gotha italien, se compose de trois parties :

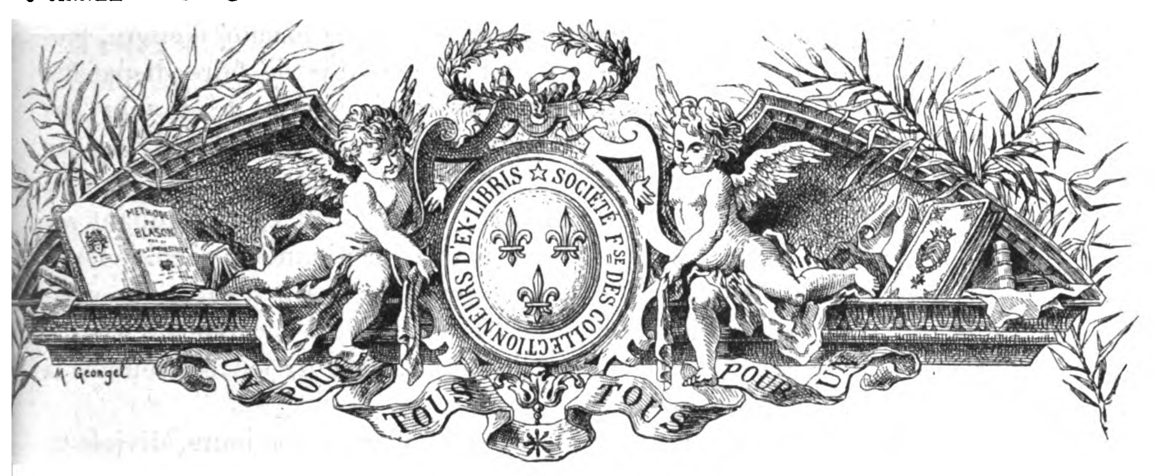
La première est consacrée à la Maison Royale d'Italie, au Saint-Siège apostolique, aux Ordres militaires de Saint-Jean de Jérusalem (Malte) et de l'Annonciade. La seconde donne l'état des maisons souveraines de l'Europe. La troisième se compose de notices plus ou moins longues sur les familles nobles d'Italie. Elle est illustrée de blasons dans le texte, et d'armoiries en chromolithographie ou en noir hors texte. Cet annuaire, publié sous la direction de M. G. de Crollalanza, est toujours utile à consulter pour nos collaborateurs s'occupant d'héraldique et de généalogies.



M. Lucien de Mazières, 20, rue Alphonse de Neuville, Paris, nous prie d'annoncer qu'il s'est fait graver un nouvel Ex-libris dont il est disposé à faire l'échange.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



EX-LIBRIS AUX ARMES DE LA FAMILLE DE JEANNE D'ARC

A la mémoire d'A. Benoit



LES *ARCHIVES* de la Société ont publié, en 1894, un excellent article du regretté A. Benoît, sur *les Ex-libris anciens aux armes de Jeanne d'Arc*. Il y donnait la reproduction et la description de l'Ex-libris de :

1° Jacques Gauthier, procureur au Conseil souverain d'Alsace à Brisach (XVIIe siècle) ;

2° Claude François Pagel de Vantoux, grand doyen de la cathédrale de Toul (XVIIIe siècle) ;

Et 3° de Nicolas-François Alexandre de Haldat du Lys, avocat à Gondrecourt-le-Château (Meuse), XVIIIe siècle.

Les renseignements sur les familles sont généralement exacts. Toutefois, la famille Alexandre de Haldat descend des Haldat et non des Hordal. Il nous a semblé aussi que l'auteur était un peu sévère au sujet de la famille Pagel de Vantoux et avait attaché trop d'importance aux critiques de *la Croisade*. Les Pagel étaient, en effet, d'anciens anoblis (voir D. Pelletier), et les ancêtres du grand doyen avaient rempli avec distinction leurs charges au service de la ville de Toul et de la Lorraine. J'ajouterai que les deux tenants[1] sont deux Pucelles, portant l'une l'épée et l'autre le pennon, aux armes des du Lys. (Voir numéro de novembre 1894, pages 183-85.)

Les Ex-libris Gauthier et Pagel de Vantoux sont rares, même dans leur

1. Lorsque le blason est soutenu par des figures humaines, celles-ci sont désignées non plus par le mot supports, mais par celui de tenants.

pays d'origine. Le second se rencontre presque toujours maculé d'encre, probablement d'imprimerie, car il est presque impossible de faire disparaître cette maculature. L'éminent archéologue avait l'intention de donner une suite à cet intéressant travail. Il nous en entretenait, dans une lettre, au sujet de cette étude, qu'il nous avait aimablement dédiée. Je n'ai pu savoir s'il avait recueilli de nouveaux documents à ce sujet, et en continuant ses recherches, je demanderai donc l'indulgence des collectionneurs si compétents de la Société. En étendant jusqu'à l'époque présente nos investigations sûrement incomplètes, nous étudierons d'abord I, les Ex-libris portant de droit le blason de la famille, ensuite II, ceux rappelant à divers titres le souvenir de la Pucelle.

Autrement dit, nous prolongerons cette étude, jusqu'à nos jours, divisée en deux parties : les Ex-libris de la famille et ceux rappelant la Pucelle. Nous décrirons les Ex-libris aux noms suivants :

I

1° du Chemin, xviiie siècle ;
2° Ferand, xviiie siècle ;
3° Boucher de Perthes, commencement du xixe ;
4° Le Court, xixe siècle ;
5° de Braux ;

II

6° M. de Gaudart d'Allaines, xixe ;
7° Mgr Touchet, évêque d'Orléans ;
8° Mgr Le Nordez, ancien évêque d'Arca, puis évêque de Dijon ;
9° Mgr Dubois, évêque de Verdun ;
10° Mgr Desnoyers ;
11° M. E. Huet ;
12° M. H. Herluison.

Nous reproduirons d'abord les deux Ex-libris du Chemin, les deux Ferand, les deux Boucher de Perthes, et enfin les miens, c'est-à-dire tous ceux de la première série, puis enfin quelques autres. Mais avant d'entrer dans l'examen et la description de toutes ces pièces, il nous paraît utile de bien renseigner le lecteur sur les blasons, meubles d'armoiries, cimiers, tenants, etc... dont il sera parlé au cours de cette étude.

Les blasons sont au nombre de trois :

1° D'Arc : *D'azur, à l'arc d'or chargé de trois flèches, une en pal d'argent ferrée et enpennée d'or, les deux autres en sautoir d'or, ferrées et empennées d'argent.* (Voir ci-contre, page 115 en haut.)

C'est le blason ou marque des d'Arc, avant l'anoblissement de Charles VII.

2° Du Lys : *D'azur, à l'épée d'argent, à la poignée d'or posée en pal, surmontée d'une couronne royale et accostée de deux fleurs de lys d'or.*

Ce sont les armoiries données par Charles VII. (Voir comme type les blasons des Ferrand, planche 16, page 118 de ce numéro.)

Nous avons toute raison de croire qu'elles ont été composées par le hérault d'armes Berry.

3° Les armoiries personnelles de la Pucelle qui ornaient sa bannière :
D'azur, à la colombe d'argent tenant dans son bec la devise : DE PAR LE ROY DU CIEL, sur une banderole [1], comme ci-dessous.

On comprend que la Pucelle ait toujours nié avoir porté les armoiries données par le Roi.





Deux cimiers et timbres ont été accordés par le roi Louis XIII dans les lettres patentes accordées en 1612 à Charles du Lys :

1° Un casque orné de ses lambrequins aux métaux et couleur de l'écu, surmonté de la Pucelle vêtue de blanc, tenant de la main droite l'épée surmontée de la couronne royale, de la gauche sa bannière déployée ;



2° Luc du Lys, par le même diplôme de 1612, portait le casque avec ses lambrequins, surmonté d'une fleur de lys accostée des deux pennons de la Pucelle.

Le duc Charles III de Lorraine accorda, en 1596, à Jean Hordal les armoiries du Lys, timbrées d'une Pucelle au naturel, couronnée d'or, ayant les cheveux éparpillés, yssante d'un tortil, le tout porté d'un armet morné, couvert d'un lambrequin aux métaux et couleurs de l'écu.

Nous ne connaissons que deux tenants ou supports.

Tenants : deux Pucelles debout ou assises tenant l'épée ou la bannière.

Supports : deux lions.

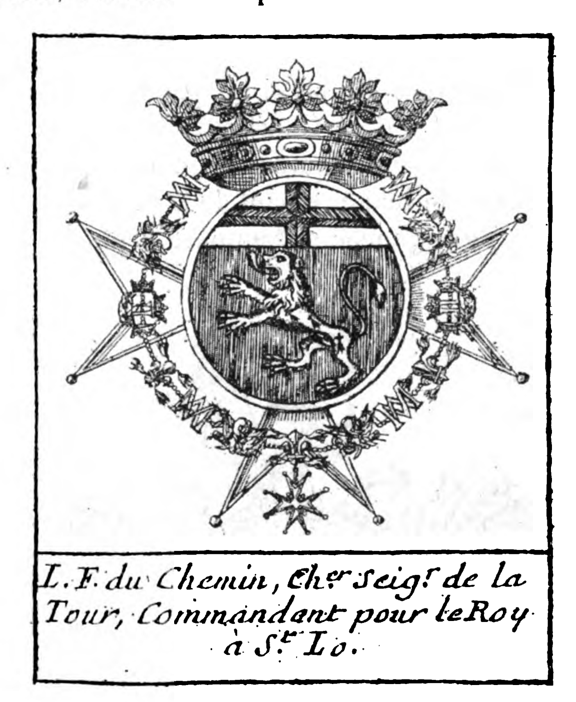
1. J. Quicherat, le premier, les fit connaître dans la Relation extraite du Livre noir de l'Hôtel de Ville de La Rochelle.

I

1° — DU CHEMIN

La famille du Chemin, noble de race, est originaire de Normandie. Elle portait : *De gueules au lion d'hermines.* Sa filiation remonte au XIVe siècle. L'un de ses membres, Lucas du Chemin, épousa, le 18 juillet 1517, Jeanne le Fournier, fille de Jacques le Fournier, baron de Tournebu, receveur des tailles pour le Roi, à Caen, et de Marie de Villebresme, fille de François de Villebresme et de Catherine (*alias* Jeanne) du Lys, de la famille de la Pucelle.

De leurs descendants, Luc-François du Chemin, chevalier seigneur de la Tour et de la Haulle, commandant pour le Roi à Saint-Lô, fils de François



Luc du Chemin, seigneur de la Tour et de la Haulle, a laissé deux Ex-libris d'une grande rareté, puisqu'on ne connaît que ceux qui étaient collés, l'un sur l'autre, sur la garde du manuscrit du Journal de son aïeul, Luc du Chemin, publié à Caen, chez Jouan (1899), par l'abbé Bourrienne, de la Société des antiquaires de Normandie. Le manuscrit appartient à la bibliothèque du chapitre de Bayeux. M. le chanoine Deslandes, archiviste du Chapitre, a bien voulu nous confier les deux Ex-libris découverts par M. Bourrienne pour les reproduire. Qu'il en reçoive ici tous nos remerciements. Gravés sur cuivre, le premier porte les armes anciennes du Chemin avec le chef de Malte.

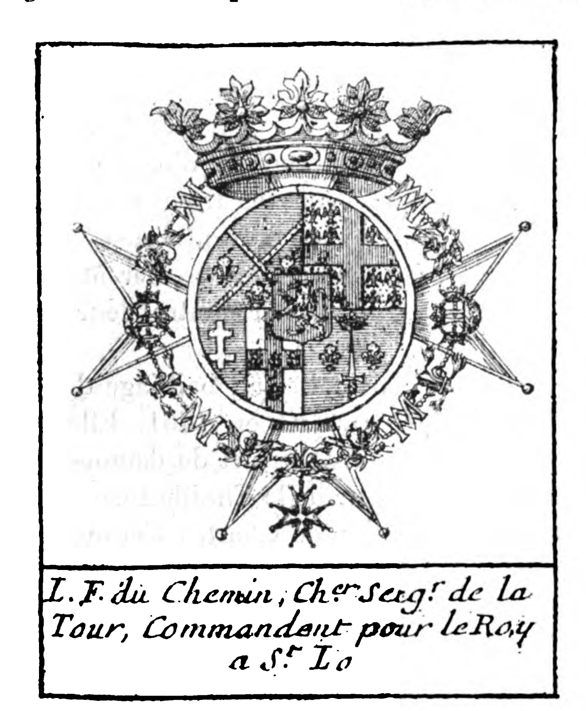
Le second est écartelé : *au 1er d'azur au sautoir accompagné de trois fleurs de lys d'or*[1], au 2e *d'or à la croix de gueules cantonnée de 16 alérions*

1. Du Chemin n'aurait-il pas voulu rappeler l'alliance Le Fournier, dont les armes sont, d'après *la famille de Jeanne d'Arc* par MM. de Bouteiller et de Braux : *d'azur au sautoir d'argent accompagné d'une étoile en chef et de 3 roses, 2 et 1 aussi d'argent.*

d'azur (Montmorency, dont L. du Chemin descendait par Ysabeau Regnault, fille d'une Montmorency) au *3e parti au premier d'azur à la croix de Lorraine, au deuxième d'argent à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'or qui est d'Hangest*, et enfin *au 4e du Lys*.

Né le 22 janvier 1684, Luc-François du Chemin était commandeur des ordres de N.-D. du Mont-Carmel et de Saint-Lazare, lorsqu'il fut nommé, en janvier 1720, chevalier de l'ordre du Roi. Ces divers ordres expliquent l'entourage des écussons.

En mettant les deux Ex-Libris l'un sur l'autre, on s'aperçoit que la même plaque de cuivre gravé a servi, après retouches, à tirer les deux écussons.



L'introduction au Journal de Luc du Chemin, publié par le savant abbé Bourienne, contient des recherches très intéressantes sur cette famille, représentée, en ligne féminine, par Mme Billot de Göldlin, dont l'ex-libris, dessiné par M. E. des Robert, rappelle la descendance.

2o — FERAND

L'Ex-libris de Charles Ferand, lieutenant général de police et lieutenant particulier au bailliage de Saint-Dizier, et celui de son petit-fils, Charles Ferand (1817-1899), inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, très peu connus, méritaient bien d'être reproduits :

Le premier est gravé sur cuivre, le second est une lithographie de Besé, graveur à Poitiers, aux armes du Lys, surmontées d'une couronne comtale, elles ont pour supports, un dextrochère et un senextrochère portant une épée couronnée de la couronne royale du blason.

Malgré nos recherches à Saint-Dizier et ailleurs, malgré les obligeantes

communications de M. le lieutenant-colonel Marc, héritier et possesseur des papiers de la famille Ferrand, nous n'avons pu remonter, dans la généalogie Ferand, au delà du possesseur du premier Ex-libris. Pourtant, au cours de nos recherches, nous avons rencontré, dans *l'Armorial général de la généralité de Châlons sur Marne, par M. Ed. de Barthélemy* (in-12, Paris, Aubry), p. 40, l'indication suivante : Élection de Châlons, 1697 : Paul Ferand, seigneur de Bouleaux : *D'azur, à trois épées d'argent garnies d'or, en pal, les pointes en bas.*

Dans la *Science du blason accompagnée d'un armorial général des familles nobles de l'Europe, par le vicomte de Magny* (in-8°, Paris, 1858), p. 99, nous avons trouvé cette autre indication : Ferand (Ile-de-France) porte : *D'azur à trois épées d'argent rangées en pal, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres, en bas, et une fasce d'or brochant sur le tout.* Devise : *pro fide, pro rege, pro me.*

N'y a-t-il pas là une preuve de communauté d'origine de ces familles, les supports formant avec l'épée de l'écu les trois épées du blason Ferand. Notre supposition ne nous paraît pas trop aventureuse [1].

Si les documents qu'on a bien voulu nous confier ne nous ont rien appris sur les Ferand, nous y avons trouvé, par contre, leur parenté bien établie avec la famille de Jeanne d'Arc.

Charles Ferand, lieutenant particulier au bailliage de Saint-Dizier, avait épousé Marguerite-Françoise Gérard née en 1751. Elle était fille de Pierre Gérard (1713-1780), maire de Saint-Dizier et de damoiselle Dupin, veuve de messire Joseph Héron, écuyer, sieur de la Thuillerie.

Cette alliance explique la situation de Charles Ferand à Saint-Dizier et les armoiries qu'il prit.

La famille Gérard, bien posée dans les environs de Vitry et à Saint-Dizier, se faisait remonter à Herbins Gérard, capitaine de piétons aux bandes du comte de Glasque (*sic*). Il avait pris le surnom d'Arcjehan, après son mariage avec Jeanne de Vouthon, fille de Jean de Vouthon, frère d'Isabelle Romée, mère de la Pucelle et de Marguerite Colnel.

Ce mariage nous semble confirmé par une enquête de 1476, que nous avons publiée dans nos *Nouvelles recherches sur la famille de Jeanne d'Arc*. Le nom s'y trouve, sans indication d'alliance.

La famille Gérard d'Arcjehan n'a pas quitté Vitry, Saint-Dizier ou les environs, et s'est alliée à nombre de familles nobles de la région. Sa noblesse y avait été reconnue à la fin du XVIe siècle et plus tard. Éteinte dans la famille Ferand, qui aurait pu invoquer, en cas de contestation, la coutume de Champagne, elle finit avec Charles Ferand, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, mort à Poitiers en 1899. Il avait épousé Camille-Marie Galbaud du Fort, dont il n'eut pas d'enfants. Nous avons eu entre les mains les notes qu'il a laissées, avec la généalogie de la famille Gérard d'Arcjehan, au colonel Marc, auquel nous tenons à exprimer ici, nos remerciements.

1. Nous trouvons en outre dans l'*Armorial du bibliophile*, de J. Guigard, Paris, 1870, la marque de reliure suivante : Ferrand, *d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 épées d'argent garnies d'or, la garde en bas.*





Charles François FERAND,
(des GERARD d'ARCJEHAN),
Inspecteur Général Honoraire
au Corps des Ponts et Chaussées.

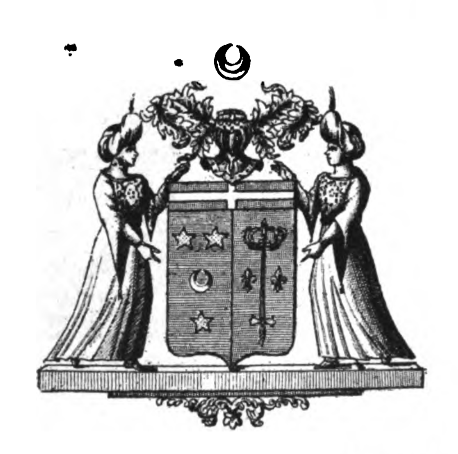
H. BESÉ, GRAV. POITIERS

Ces notes expliquent les deux épées pour supports par les services rendus dans les guerres de Charles VII et de René II de Lorraine, par Herbins Gérard et ses fils. Il nous paraît plus plausible d'y voir le souvenir des armes primitives de la famille Ferand, plutôt que le dextrochère de Lorraine dont la devise, *fecit potentiam in brachio suo*, pourrait bien s'appliquer aussi à la glorieuse Pucelle.

3° — BOUCHER DE PERTHES

Nous possédons deux Ex-libris de Jacques Boucher de Crévecœur de Perthes, l'un des créateurs de la science préhistorique. Le premier, aux armes pleines de Boucher de Crévecœur, porte : *D'azur, à trois étoiles d'or 2 et 1, l'écu chargé en cœur d'un croissant d'argent*. L'écu sommé d'un casque avec ses lambrequins surmontés d'un croissant. Tenants : deux femmes de l'Orient coiffées d'un turban et vêtues d'une longue robe à manches ouvertes dont les pointes descendent à mi-jambes. Elles reposent sur une base étroite qui est ornée, en dessous, d'un fleuron.





Le second Ex-libris est mi-parti de Boucher de Crévecœur à dextre et mi-parti du Lys, au chef de gueules, à la croix de Malte. Casque, lambrequins et tenants, comme au premier.

Les deux vignettes sont assez finement lithographiées.

Jacques Boucher de Crèvecœur, fils de Jules-Armand-Guillaume Boucher de Crèvecœur, était fils de la dernière héritière du nom de Perthes à qui on avait donné les prénoms masculins d'Étienne-Jean Marie. Une ordonnance du roi Louis XVIII, insérée le 16 septembre 1818 au *Bulletin des lois*, autorisa M. Jacques Boucher de Crévecœur à relever un nom qui rappelait l'alliance contractée avec la famille de la Pucelle, du temps même de l'héroïne, par Pierre de Perthes pour Mangotte, ou Marguerite de Vouthon, fille de Jean de Vouthon et de Marguerite Colnel, Mangotte était veuve de Collot Turlaut, tué au siège de Sermaize.

M. Boucher de Perthes mourut à Abbeville, sans avoir été marié, le 2 août 1868, à près de 80 ans. Mais sa famille n'est point éteinte et l'on doit à un de ses neveux une très intéressante notice sur *les Romée et les de Perthes*,

famille maternelle de Jeanne d'Arc (Abbeville, 1891). M. Armand Boucher de Crévecœur devrait relever ce nom doublement illustre.

4° — LE COURT

L'Ex-libris de M. Henry Le Court, commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, président de la Société historique de Lisieux, membre du conseil héraldique de France, remonte à quelques années.

Il porte : *Aux 1 et 4 d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, le vol éployé* (Le Court ancien, Bretagne) ; *aux 2 et 3 d'hermines à trois quintefeuilles de pourpre, 2 et 1* (Le Court moderne, Normandie). Sur le tout : *du Lys au franc canton dextre, d'azur, à deux épées d'argent en sautoir, garnies d'or, la pointe en haut, accompagnées de 2 gantelets, aussi d'argent, appointés* (de Gueffe de la Graverie).

M. Le Court descend, par la famille de Gueffe, des Le Cornu, descendus, eux-mêmes, des Le Fournier. Voir :



La famille Le Cornu et ses alliances avec la famille de Jeanne d'Arc (extr. du *Conseil héraldique de France*, 1898, par Henry Le Court).

Nous regrettons vivement de n'avoir pu disposer d'un exemplaire de cet Ex-libris pour le reproduire à cette place.

Nous aurions encore à décrire l'Ex-libris de M. Billot de Göldlin, allié à Mlle de Longueville, issue, aussi, des Le Fournier et du Chemin ; mais cet Ex-libris, composé par M. Edm. des Robert, est encore inédit.

5° — DE BRAUX

On nous permettra de terminer cette première série par la reproduction de notre Ex-libris personnel et d'appeler l'attention sur l'habile dessinateur, Henri Bergé, jeune artiste de Nancy. Le vers de Charles d'Orléans :

Un moins aimant aura peut-être mieux

rappelle l'amour d'un modeste bibliophile pour les beaux livres. La Pucelle du cimier rappelle la descendance de Renée du Lys qui épousa, le 26 janvier 1630, François Mynette, écuyer, dont la petite-fille, Marie-Françoise Mynette,



DE GAUDART D'ALLAINES

transmit, à Melle Courtois de Morancourt, notre bisaïeule paternelle, l'honneur de la descendance de Jean du Lis, frère de la Pucelle [1]. M. Edmond des Robert a reproduit le même blason dans un cœur de lys, pièce des armoiries de la ville d'Orléans, qui a immortalisé le nom de la vénérable Jeanne d'Arc, la Pucelle d'Orléans ; c'est notre second Ex-libris.

Nous devons au talent de ce jeune héraldiste, un troisième Ex-libris en couleur, qui n'est pas reproduit ici. L'un des premiers, pour ne pas dire le premier, M. des Robert a fait connaître et propagé en France ces beaux blasons, si répandus en Allemagne, et dont M. Rheude est l'un des maîtres les plus appréciés.



Nous possédons le cachet d'une des dernières descendantes de Jean du Lys, de la famille d'Arbamont. Nous le devons à un enfant de Vaucouleurs, le respecté M. Thiel, ancien inspecteur des écoles, mort à Metz avant la guerre franco-allemande de 1870. — Passons maintenant à la deuxième série qui certainement n'est pas moins intéressante.

II

6° — DE GAUDART D'ALLAINES

Nous possédons deux Ex-libris de cette famille. Ils sont modernes tous les deux et finement gravés sur cuivre. Le premier se compose d'un blason ovale posé sur un cartouche Louis XV et porte : *De gueules, au lion d'or couronné du même, accompagné de cinq fleurs de lys aussi d'or, deux au flanc dextre, deux au flanc senestre, et 3 en pointe, posées 2 et 1.* Une couronne de comte surmonte l'écu qui a pour tenants les deux pucelles copiées sur celles de l'Ex-libris Pagel de Vantoux. (Voir *Archives* de 1894, page 184).

A dextre, la Pucelle à l'épée ; à senestre, la Pucelle au panonceau chargé des armes du Lys. Elles sont posées toutes les deux sur une terrasse où se trouve une banderole portant la devise : *spe et fide.*

Le second Ex-libris porte les mêmes armes, dans un cartouche Louis XV surmonté d'une couronne de comte.

1. Nous possédons une *pièce d'argenterie* aux armes de Morancourt et du Lys. — M. le comte Fourier de Bacourt possède, aux armes des Vauthier et des Haldat, des couverts offrant le même intérêt. Dans un travail purement généalogique nous aurions dû rappeler les polémiques de journaux tendant à supprimer, d'après les recherches de M. Boucher de Molandon, une partie de la descendance de Pierre d'Arc, le chevalier du Lis. Ce n'est pas ici le lieu *et adhuc sub judice lis est.* Rappelons toutefois que la descendance de Jean d'Arc, frère de la Pucelle et prévôt de Vaucouleurs, n'a pu donner lieu à aucune critique. C'est pourquoi nous le faisons ressortir, Renée du Lys, fille du prévôt de Vaucouleurs, est l'aïeule commune des Alexandre de Haldat du Lys et la nôtre.

Les tenants sont : à dextre une Pucelle assise, coiffée d'une toque à plumes et vêtue d'une longue robe qui descend jusqu'à terre : elle tient de la main droite une épée surmontée d'une fleur de lys; à senestre, une autre Pucelle debout, coiffée d'un casque orné de trois plumes, le haut du corps revêtu d'une armure, les jambes couvertes d'une longue jupe tombant jusqu'à terre.

Le tout est posé sur une terrasse où se développe une banderole portant la devise : SPE ET FIDE.

La maison de Gaudart, noble d'extraction, originaire du Gâtinais, fixée en Beauce, a sa filiation établie depuis le milieu du xv[e] siècle.

Les Pucelles en support sont là pour rappeler une alliance entre Espérant de Gaudart (contrat du 16 novembre 1568) et Crespine de Vaucouleurs.

La généalogie des de Gaudart donnait pour armoiries à Crespine de Vaucouleurs les armes des du Lys. C'était pourtant une erreur, car les armoiries de Vaucouleurs sont: *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois lannes ou couleuvres du même.* Nous ne connaissons pas les origines de cette famille de Vaucouleurs; la croyance de son droit aux armoiries de la famille du Lys est donc l'origine des deux Pucelles pour tenants.

Le graveur des Ex-libris a commis une petite erreur dans le blason de la maison de Gaudart d'Allaines; l'énoncé exact est : *De gueules au lion d'or couronné du même, la queue nouée, fourchée et passée en double sautoir, accompagné de cinq fleurs de lys d'or posées deux aux flancs dextre et senestre, trois en pointe 2 et 1.* Cimier : un lion d'or. Tenants : deux Pucelles de France, soutenant d'une main l'écu et de l'autre une épée de gueules appointée d'une fleur de lys d'or; et une épée passée en pal, la garde en bas, sous l'écu. Devise : *spe et fide* alias *spe et concilio firmata Dei.* Cri de guerre : *Gaudart, Gaudart.*

Une note ajoute : autrefois les supports étaient deux lions d'or. Les supports actuels datent de Crespine de Vaucouleurs. Ces détails sont tirés du *Chartrier français*, 2[e] année 1868, p. 34 à 69.

Cette famille est représentée maintenant à Orléans, par M. L. de Gaudart d'Allaines pour lequel ont été gravés les deux Ex-libris dont nous venons de nous occuper, et grâce à la bienvaillante obligeance duquel nous avons pu tirer nos épreuves hors texte sur les planches originales qu'il a bien voulu nous prêter. Nous le prions d'agréer l'expression de notre gratitude.

7° — Mgr TOUCHET, ÉVÊQUE D'ORLÉANS

Le fer à dorer de Mgr d'Orléans se compose d'un blason qui porte : *D'azur, à l'épée d'argent pommetée et couronnée d'or accostée du monograme Jhs à dextre et de Mā en caractère gothique, au chef d'or chargé de trois croix recroisettées de sable.* La crosse posée en pal derrière l'écu. (Voir page 123.)

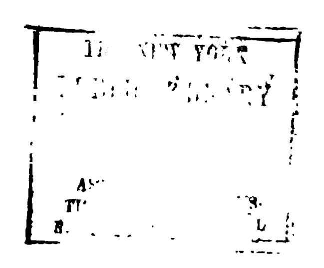
Cri : *Jhésus Maria*, sur un listel au-dessus de l'écu.

Devise sur une banderole au-dessous de l'écu : *spes ac robur.*

Le tout surmonté du chapeau avec cordelières à neuf glands.



DE GAUDART D'ALLAINES



8°. — Mgr LE NORDEZ, évêque de Dijon

Mgr Le Nordez quand il fut nommé évêque titulaire d'Arca, auxiliaire de Verdun, et aida Mgr Pagis dans l'œuvre du monument de Jeanne d'Arc à Vaucouleurs, prit les armes suivantes : *parti aux armes du Lys, au franc canton dextre : De gueules, à la tour d'argent, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or qui est de la ville de Vaucouleurs, parti à senestre de gueules à la croix ancrée d'argent, au chef d'azur à l'étoile d'or.*

La crosse en pal derrière l'écu. Le tout sommé du chapeau orné de cordelières à six houppes.



Devise : *fortiter pro templo et patria stantes.*

En montant sur le siège de Dijon, il remplaça le franc quartier de Vaucouleurs par les armes de Bossuet : *D'azur à 3 roues d'or 2 et 1.*

9° — Mgr DUBOIS, évêque de Verdun.

Porte : *D'azur, à la croix d'or chargée en cœur de la couronne d'épine de sinople dans laquelle se trouvent les clous de la passion de sable.*

La croix *cantonnée aux 1 et 4 de 3 clefs d'argent, sur un semé de fleurs de lys d'or*, qui est du chapitre de la cathédrale du Mans, *aux 2 et 3 des armes de la Pucelle, portant au canton dextre une colombe d'argent.*

L'écu posé sur une croix et surmonté d'un chapeau à six houppes.

Devise parlante : *Regnavit à ligno Deus* [1].

10° — Mgr DESNOYERS

Mgr Desnoyers, le vénéré fondateur du Musée de Jeanne d'Arc à Orléans, a pour timbre les armoiries de la Pucelle dans un quadrilatère entouré des mots : Musée de Jeanne d'Arc — Orléans.

1. Nosseigneurs de Dijon et de Verdun ont bien voulu nous dire que leurs armoiries n'ont pas encore servi d'Ex-libris.

L'Ex-libris personnel de Mgr Desnoyers porte : *D'azur, à la colombe d'or, portant dans son bec la devise :* DE PAR LE ROY DU CIEL, *au chef de gueules à la croix surmontée d'une main bénissante accostée de deux cœurs de lys.* Devise : *prestat amor patriae.* Le tout surmonté d'un chapeau à six houppes.



De même que pour celle de Monseigneur Touchet, nous ferons observer que cette marque de livres est la reproduction du fer de reliure.

11° — EX-LIBRIS DE M. E. HUET

Nous devons à l'obligeance de M. H. Herluison la communication de l'Ex-libris de M. E. Huet, avocat à Orléans, que nous donnons ci-dessous et qui n'est autre que la reproduction de son fer de reliure. Il se compose, comme on le voit, des pièces du blason de la famille Du Lys : épée en pal surmontée



d'une couronne, accostée de deux fleurs de lis, et brochant sur la hampe d'un étendard dont les plis portent des notes de musique. Elle est accompagnée de rameaux de laurier et de palmier, ainsi que des lettres E. H. initiales des noms du titulaire. Le tout traité à la manière des fers à dorer a très bon air et s'explique par ceci que M. E. Huet est l'auteur de : *Jeanne d'Arc et la musique.*

12° — EX-LIBRIS H. HERLUISON

Cet Ex-libris, qui mesure 50 millimètres sur 36, emprunte la forme d'un livre dont le plat est recouvert d'une riche reliure avec dorure à petits fers de feuillages et entrelacs.

Au centre, dans un ovale encadré par deux palmes, paraît une vue de la ville d'Orléans au-dessus de laquelle resplendit le soleil dans les nuages.

Autour de l'ovale, la devise : *ardet pro patria. Lucet per patriam.*

A chaque extrémité des axes de cet ovale se trouve un renflement circulaire dans lequel on voit : 1° en haut, un écu d'azur au livre d'argent, accompagné en chef d'une fleur de lis, surmonté d'une couronne, en flancs d'une fleur de lis, et en pointe d'un cœur de lis ; 2° à gauche, un écusson aux armes de la ville de l'Orléans ; 3° à droite, un autre écusson aux armes des



Du Lys, et 4° en bas, une croix de la Légion d'honneur dont M. Herluison est chevalier. Les lettres H. H. sont dissimulées dans les ornements du bas. Sur le dos, on lit : *Artistes Orléanais*, sujet dont s'est particulièrement occupé *ce savant bibliophile et archéologue*, actuellement conservateur des Musées d'Orléans et à la gracieuse collaboration duquel nous devons plus d'un secours; nous le prions d'agréer l'expression de nos sincères remerciements.

De Braux.

EX-LIBRIS DE M. F. GARDE

SOUVENT le luxe et les dimensions des Ex-libris sont loin de répondre à l'importance de la bibliothèque et à la valeur du bibliophile pour lesquels ils ont été composés ; c'est bien le cas de celui dont nous donnons ci-contre la reproduction, marque bien modeste d'un amateur délicat et dont la bibliothèque était remarquable. Chose curieuse, le nom même du possesseur de cette pièce était discuté, on l'attribuait tantôt à un imprimeur de province, dont les noms ne répondent pas aux initiales qu'on voit sur les pages du livre entr'ouvert, tantôt à d'autres, alors qu'en réalité, d'après les recherches faites par notre érudit collaborateur, M. Wiggishoff, c'est bien à M. F. Garde, ancien imprimeur et fabricant d'encres, qu'il faut l'attribuer. Tout ce qu'on y voit du reste : presse d'imprimerie, médaille avec le profil des trois premiers imprimeurs, livre ouvert portant les initiales F. G., enfin le tonneau d'encre, tout confirme cette attribution à M. F. Garde. Les meilleurs renseignements sur ce bibliophile sont

bien certainement les catalogues des ventes aux enchères de sa bibliothèque, dont la plus importante fut faite de son vivant et l'autre après sa mort.

A la Bibliothèque Nationale, il y a deux catalogues de vente des livres de M. F. Garde. — Le premier a pour titre : CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE DE M. F. GARDE, rédacteur principal du Journal de l'Imprimerie, COMPRENANT LA COLLECTION PRESQUE COMPLÈTE DES PLUS BEAUX OUVRAGES ILLUSTRÉS PUBLIÉS EN CE SIÈCLE ; UN GRAND NOMBRE DE LIVRES RARES DU XVIIIe, LE TOUT RELIÉ AVEC LE GOUT LE PLUS FIN PAR DEROME, SIMIER, BAUZONNET, CAPÉ, HARDY, DESPIERRES, RAPARLIER, ALLÔ, BEHRENS, etc.

Imprimés sur peau de vélin, sur papier de Chine, sur grand papier vélin ou de Hollande. — Livre d'heures sur vélin, avec miniatures ayant servi à Louis XVI, pendant sa captivité dans la Tour du Temple. — Paris, librairie Bachelin, 1869, in-8° ; à la Bibliothèque Nationale avec la cote Δ 19475.

Nous avons transcris ce titre en entier pour donner une idée à nos lecteurs de ce qu'était la bibliothèque de ce collectionnaire émérite. La vente



eut lieu du 13 au 18 décembre 1869 inclus; elle produisit 57.555 fr. 50. Le catalogue est précédé d'une introduction non signée dont nous extrayons les passages suivants : « Né à Roquemaure (Gard), en 1818, M. Garde vint « jeune à Lyon et fut d'abord placé chez M. Rosaz, le grand collectionneur « lyonnais, un homme de bien et un savant, qui lui inspira ses goûts et déve- « loppa chez-lui l'amour des livres. Il entra ensuite dans l'imprimerie Char- « vin comme apprenti à la presse manuelle. Puis pour se perfectionner dans « son état il se rendit à Paris en 1840. Il ne tarda pas à se distinguer parmi « les ouvriers imprimeurs-typographes de la capitale qui le nommèrent pré- « sident de leur Société. Il fut ensuite prote aux presses, vice-président du « Conseil des prud'hommes, délégué officiel de la ville de Paris et du « ministre du Commerce à l'Exposition Universelle de Londres en 1851, « puis associé de MM. Lefranc frères, les célèbres fabricants d'encre d'impri- « merie, industrie intéressante qui lui doit tout.

« Depuis 1864, il est le principal collaborateur du journal l'*Imprimerie*, « recueil spécial important auquel il a fourni de nombreux articles « techniques..... — Il n'a pas fallu moins de 30 ans à M. Garde pour « former cette magnifique bibliothèque qui est unique assurément en son « genre. »

Ce catalogue contenait 1.097 numéros, mais ce n'était pas tout, car du 11 au 15 juin 1872, Bachelin fit une seconde vente dont le catalogue comprend 1.095 numéros; il est intitulé : *Catalogue de la Bibliothèque illustrée de M. F. Garde...*, etc. DEUXIÈME PARTIE, Paris, Bachelin-Deflorenne, 1872.

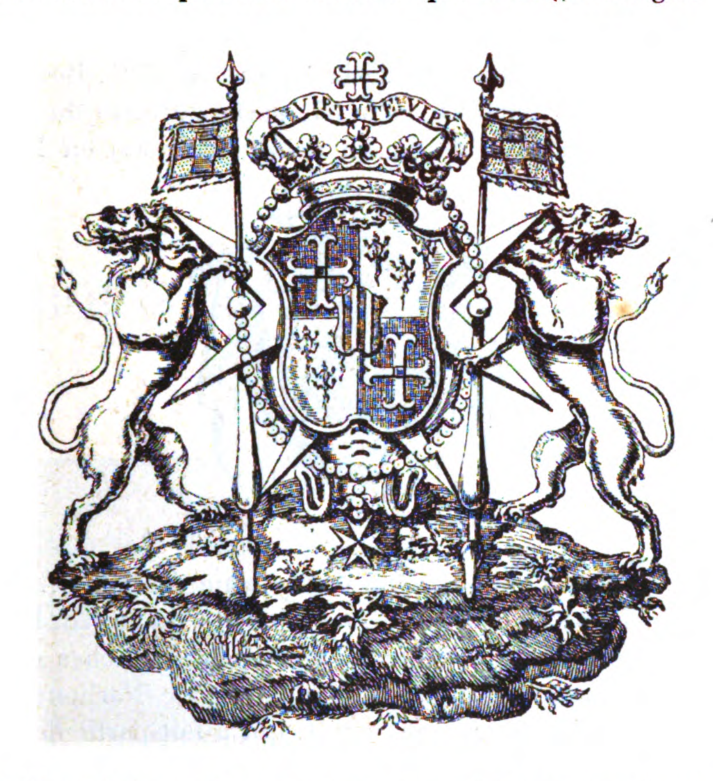
Celui-ci est de format in-12 allongé et imprimé avec moins de luxe que le premier, il porte à la Bibliothèque Nationale la cote Δ 33201.

Dr L. Bouland.

QUESTIONS

VIRY. — (N. 277).

Je désirerais obtenir quelques renseignements sur l'Ex-libris dont j'envoie le cliché pour en faire passer la reproduction sous les yeux de collègues plus versés que moi dans les questions d'héraldique et de généalogie.



D'après Palliot (*Science des armoiries*, page 557) et Grandmaison (colonne 220), les quartiers 1 et 4 du blason sont de Viry, Bourgogne, qui portait : *De sable, à la croix ancrée d'argent ajourée en carré du champ en cœur.*

D'après Jouffroy d'Eschavannes, le blason sur le tout est de Viry, en Savoie et Bourbonnais, qui portait : *Pallé d'argent et d'azur de six pièces.*

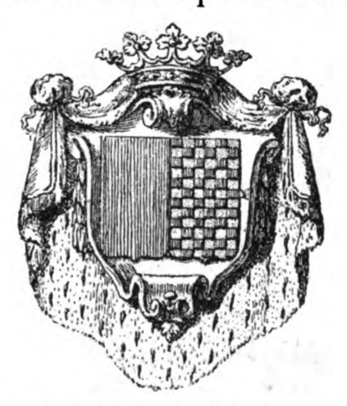
D'après le *Dictionnaire des devises* de Tausin, la devise *a virtute Viry* est bien celle de la famille de Viry. Il n'y a donc aucun doute sur l'attribution à un membre de la famille de Viry qui était chevalier de Malte, comme l'indiquent la croix sur laquelle est posé l'écu, ainsi que le chapelet qui l'entoure. Ce qui m'intéresse, c'est : 1o l'explication de deux blasons différents pour Viry ; 2o celle des quartiers 2 et 3 qui pourraient être attribués à Cottereau. En un mot, je voudrais avoir la justification de tous les quartiers, ainsi que l'explication des cinq points d'or équipolés à quatre d'azur, que l'on voit sur les bannières tenues par les lions, ce qui, d'après Palliot, serait de Genève.

C. E. D. B.

RÉPONSES

GUEULES PLEIN. — (**N. 243**). — [9e ANNÉE, PAGE 110.]

Cette jolie petite pièce est certainement l'Ex-libris de la duchesse de Narbonne Lara, née Françoise de Chaslus-Saussat, dame d'atours de Madame Adélaïde de France (tante du roi Louis XVI). D'après les armoriaux, Narbonne porte *de gueules plein*, Chaslus-Lambron et Chalus-Saussat portent *échiqueté de gueules et d'or* : les attributs extérieurs, manteau et couronne répondent à son titre de duchesse. Françoise de Chalus-Saussat avait en effet épousé Jean-François de Narbonne, duc de Narbonne-Lara, en 1780, et grand d'Espagne, mort en 1806, dont elle eut deux fils, tous deux généraux de division, et dont l'un fut fait ministre de la guerre en 1791. Bouillet, dans son *Nobiliaire d'Auvergne*, tome II, page 87, parle de cette duchesse de Narbonne et dit : « La branche de Sausat paraît avoir fini en la personne de



« Françoise de Chalus, dame d'atours de Madame Adélaïde... etc. Françoise « de Chalus, duchesse de Narbonne, n'est morte qu'en 1821. » Plus haut, page 86, le même auteur dit : « Que les principales branches de la maison de « Chaslus sont éteintes. — Madame la duchesse de Narbonne, héritière de « l'une d'elles, possède la terre de Sausat, qui a fait partie de celle de Chas- « lus. »

Dr L. BOULAND.

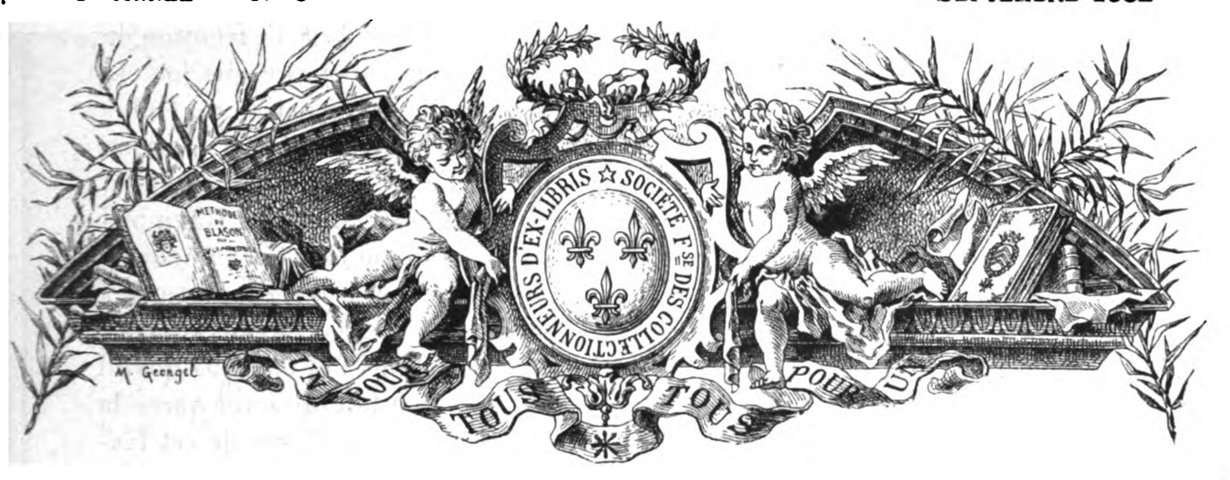
TROIS ANCRES. — (**N. 244**). [5e ANNÉE, PAGE 158.]

En dépit des recherches les plus méticuleuses, il ne m'a été possible de trouver, ni dans Rietstap ni dans mes répertoires héraldiques, aucune famille ayant droit aux quartiers II et III de l'écusson de Lancry. C'est seulement dans le *Traité de blason* de V. Bouton que je viens de découvrir cette mention « Billy, en Lorraine, porte *De gueules, à trois billettes d'argent* : » Par malheur, Rietstap et tous les autres héraldistes indiquent comme étant d'azur le champ de l'écusson des Billy et, d'autre part, le nom de cette famille ne figure en aucun endroit de la généalogie des Lancry, insérée en 1865 dans l'*Annuaire de la noblesse de France*. La question reste donc pendante ; et peut-être n'est-ce pas dans les alliances de la famille de Lancry qu'il faut chercher.

R. RICHEBÉ.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



L'EX-LIBRIS

DU MARQUIS D'AQUÉRIA DE ROCHEGUDE



Les collectionneurs d'Ex-libris nous sauront gré d'avoir signalé cette charmante pièce de la fin du premier tiers du XVIIIe siècle, aux blasons écartelés et qui, gracieuse au possible par ses ornements, par sa composition, jusque par le flou exquis ménagé dans son exécution, semble prête à s'envoler, enlevée par les petits anges qui lui servent de supports ; aussi l'avons-nous saisie au passage, dirions-nous, pour l'offrir à cette Revue ; car bien que possédée peut-être par quelques amateurs, nous la tenons pour fort rare, et dans tous les cas son histoire n'est pas connue.

Cet Ex-libris était celui de *Pierre-Joseph-Jacques de Robert, marquis d'Aquéria de Rochegude*, gentilhomme d'Avignon, qui vécut de 1700 à 1743, et fut le père de cette malheureuse victime des horribles saturnales et pendaisons auxquelles se porta, au début de la Révolution, la lie de la population de cette ville. Il est essentiellement provençal; car le petit pays du Comté Venaissin, bien que possédé par les Papes, n'était qu'une sorte d'annexe de la belle province que le roi René laissa à la France. Il peut donc accroître le nombre de ces pièces, qu'avec tant d'intérêt pour l'histoire locale, sait si bien décrire dans cette Revue notre érudit collaborateur et compatriote M. Émile Périer, de Marseille.

Le goût et le talent qui ont présidé à la composition et à l'exécution de cette petite gravure semblent porter avec eux leur époque et presque le nom de l'artiste auquel nous la devons. Bien qu'aucune marque positive ne l'affirmât, nous avions cru pouvoir l'attribuer à l'excellent graveur d'Avignon Joseph Michel, originaire de Genève [1], qui fut l'heureux maître de Balechou, un des plus habiles graveurs dont s'honore la France ; mais M. Raymond Ferrier, ancien orfèvre émérite d'Aix, dont on connaît au loin la compétence pour apprécier les travaux de tous nos maîtres graveurs provençaux et qui a si bien su rendre compte des œuvres de certains d'entre eux, ayant été consulté par nous en cette circonstance, comme nous l'avions fait en 1897 quand il s'était agi de l'Ex-libris du marquis d'Olivari, nous a fait observer que « la manière légère manquant de fermeté dans l'exécution des lignes de cet Ex-libris s'éloignerait du mode de faire ordinaire du graveur Michel et, ajoute-t-il, c'est cependant dans ce travail que se réflète la gracieuse et l'élégante conception joints à ce suave exquis que l'on retrouve dans les habitudes de ce maître habile ». Nous voici donc moins affirmatif, à part qu'on admette avec nous que la façon employée ici par lui n'ait été volontaire, pour donner plus d'enlevée et de légèreté à son sujet qui semble vouloir s'envoler avec ses anges.

L'écartelé aux 1 et 4 de notre Ex-libris donne l'écusson des Robert proprement dit : *D'azur, à la colombe d'argent tenant dans son bec le biblique rameau d'olivier, au chef d'or chargé de trois roses de gueules*; l'autre écartelure présente les armoiries des d'Aquéria [2], dont les Robert avaient hérité : *Échiqueté d'or et de gueules de trois tires, les échiquiers de gueules remplis d'une rose d'or.*

Les Robert formaient jadis à Avignon une famille aux multiples rameaux qui jouissaient de la noblesse depuis plusieurs générations ; ils avaient, dès la fin du XVIe siècle et dans le cours du suivant, donné à leur pays de nombreux magistrats consulaires, des docteurs, voire même un primicier de l'Université, enfin dans le XVIIIe plusieurs officiers qui servirent avec distinction et dans les grades supérieurs ; c'est à un de ces rameaux qu'appartenait au milieu du XVIIIe siècle à Avignon, croyons-nous, Jh. Laurent de Robert, comte de Rochefort. *Joseph Rodolphe de Robert*, honoré du titre de comte du palais de Latran, marié le 17 novembre 1699 à sa cousine seconde Élisabeth de Robert, petite-fille d'une Folard, fut le premier à joindre à son nom celui d'Aquéria que lui apporta sa femme héritière du dernier membre de cette famille, représentant une fort ancienne maison d'Avignon. Il fut le père de l'auteur de l'Ex-libris qui fait l'objet de cette étude et de quatre autres fils que nous mentionnerons aussi.

Pierre-Joseph-Jacques de Robert d'Aquéria cosgr. de Saint-Didier et de

1. J. Michel, *Genevensis*, ainsi signait cet artiste au bas de l'Ex-libris de M. de Villeneuve Martignan qui est une de ses plus belles pièces. D'autres travaux de lui sont accompagnés encore des indications *Arelat.* ou *Avenion.* Arles, Avignon.

2. Les d'Aquéria, Acquéria, avaient laissé leur nom à un domaine dans la commune de Tavel, aujourd'hui canton de Roquemaure (Gard). Cette terre appartint au XVIIIe siècle à la famille des Sérène, anoblie par sa charge à la Cour des Aides de Montpellier et qui en porta le nom. Les Sérène d'Aquéria alliés à plusieurs familles du Languedoc, habitent aujourd'hui la Hollande.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 9. — SEPTEMBRE 1902

Planche 19

[illegible] ge 130.

La Garde Paréol, étant premier consul d'Avignon en 1741, eut l'honneur de recevoir et d'haranguer le duc de Parme qui, voulant remercier les Avignonnais de l'accueil qui lui avait été fait, gratifia leur premier magistrat consulaire du titre de marquis, titre dont la confirmation fut donnée au nouveau titulaire, l'année suivante, par le pape Benoît XIV, en le nommant son viguier dans Avignon. Ces fonctions, avons-nous dit à l'article de l'Ex-libris Ripert d'Alauzier en 1899, étaient les plus relevées dans la hiérarchie administrative de cette ville après celles de vice-légat et, bien qu'elles fussent annuelles, Sa S. n'en gratifiait jamais que des personnes d'une naissance et d'une situation supérieures. Les rois de France les nommaient gentilshommes honoraires de leur chambre.

En 1743, M. d'Aquéria avait acquis du marquis d'Arnoul, officier aux gardes françaises, l'importante seigneurie de Rochegude [1], située moitié dans le Dauphiné, moitié dans le Comté Venaissin; dès lors, lui et ses descendants n'ont plus été connus que sous le nom de ce fief.

Le marquis d'Aquéria de Rochegude était un gentilhomme de goût, il le prouva lorsqu'en faisant construire quelques années avant sa mort son hôtel de la rue des Trois-Faucons à Avignon, il n'employa que d'habiles maîtres ouvriers dont les travaux sont encore de nos jours l'objet de l'admiration des amateurs; mais si, à l'instar de certaines personnes, il fit graver son Ex-libris, ce fut plutôt pour obéir à une mode du temps que par un goût particulier pour les livres. Il mourut d'ailleurs l'année même de son acquisition de Rochegude, âgé de 43 ans seulement. Deux de ses frères étaient dans les ordres sacrés, les deux autres, appelés les chevaliers de Robert, avaient suivi la carrière des armes sous les auspices du célèbre chevalier de Folard, leur parent, qui emmena tout jeune en Suède *Jacques-Louis*, l'aîné d'entre eux, que le roi Gustave-Adolphe retint comme un de ses pages [2]. A la mort du chevalier de Folard, en 1752, il eut un legs de ce parent consistant en plans de certaines batailles, avantage qu'il eut l'honneur de partager avec M. le maréchal de Belle-Isle, légataire aussi de certains papiers et documents militaires.

Lorsqu'en 1718, à la mort de ce prince, M. de Folard quitta la cour de Suède il ramena son petit-neveu qui entra au service de la France et fut employé successivement dans les États-majors en Bohême en 1742 et 1743, sur le Rhin les années suivantes, à l'armée de Flandre ensuite; partout ses chefs le jugèrent comme un officier distingué. Nommé maréchal de camp en 1758, il commanda l'année suivante à Toulon; il ne prit sa retraite qu'en 1763 pour mourir en 1771. Son frère *Guillaume-Alexandre-Hyacinthe*, quoique plus jeune, avait été obligé, épuisé par les nombreuses blessures dont il était couvert après ses dix-sept campagnes, de se retirer du service en 1762 avec le rang de lieutenant-colonel et la croix de Saint-Louis.

1. Il y avait en Languedoc; au diocèse d'Usez, une autre seigneurie du même nom, aujourd'hui canton de Barjac (Gard), qui, au moment de la Révolution, appartenait à la famille de Sel et passa plus tard aux Pascal de Saint-Juéry.

2. Un grand et magnifique tableau que l'on peut voir encore dans l'hôtel de Rochegude à Avignon montre le roi Gustave-Adolphe en pied, ayant à ses côtés le jeune chevalier de Robert en habit de velours grenat. Il y avait aussi un beau portrait du chevalier de Folard qui est aujourd'hui au château d'Annay (Nièvre), chez la comtesse de Ginestous, née Rochegude.

De son mariage, contracté en 1727, avec Anne de Moyroux, le marquis de Rochegude n'avait laissé qu'un fils unique *Louis-Joseph-Jean-Marie-Dominique*, né en 1734, et une fille qui avait épousé le marquis de Bonot de Villevrain. Ce fils s'était retiré du service en 1777, chevalier de Saint-Louis, capitaine avec rang de lieutenant-colonel au régiment de Bourgogne cavalerie, après avoir été aide de camp du maréchal de Créquy dans les campagnes d'Allemagne en 1763 et années suivantes. Au moment de la Révolution, il fut pendu à Avignon par une populace effrénée dont il cherchait à calmer les passions. De son second mariage avec Gabrielle de Peillon, de Paris, il laissait un fils unique mineur de huit ans *Amant-Joseph-Marie*. La loi exigeait la vente du mobilier que laissait son père ; ce fut alors que les corps de bibliothèques qui existaient tant à Avignon que dans le château de Rochegude furent vendus et dispersés. On se trouvait alors en pleine Révolution, les acquéreurs de ces livres durent se hâter, en vertu des lois punissant de mort les détenteurs de tout insigne nobiliaire, de biffer, gratter ou lacérer tous les Ex-libris qui les ornaient.



Le nouveau marquis d'Aquéria de Rochegude, plus tard capitaine dans la garde royale, député de Vaucluse sous la Restauration, a joui d'une grande notoriété dans son département jusqu'au moment de sa mort arrivée en 1865. Il avait reconstitué à son château de Rochegude une nouvelle bibliothèque, fait graver pour ses livres, et dans le goût du moment, le nouvel Ex-libris que nous donnons ici. Mais déjà son père avait abandonné les deux anges comme supports et les avait remplacés par des lévriers.

M. de Rochegude s'était allié en 1808 à Joséphine de Capellis, d'une très ancienne et noble famille florentine venue au xvie siècle dans le Comté-Venaissin. Il en avait eu six enfants : quatre filles, qui ont été MMmes de la Rivière, de Maleyssie, de Guilhermier et de la Riboisière. De ses deux fils, l'aîné, *Hippolyte*, n'a laissé de son mariage avec Edmée Richard de Montjoyeux qu'une fille, la comtesse Gérald de Ginestous ; le cadet, Ernest, devenu marquis de Rochegude à la mort de son frère en 1894, entra d'abord dans la diplomatie, suivit ensuite la carrière des finances et a été de longues années receveur particulier au Havre. Sa famille et ses amis ont eu le malheur de le perdre le 4 avril 1900, âgé de 71 ans, dans son cher château

de Rochegude qu'il avait racheté quelques années auparavant de ses nièces de Guilhermier.

De son mariage, contracté à Florence en 1860, avec Rosa de Mortara-Jackson il a laissé deux fils et deux filles Mesdames Ricard et d'Herlanger. Félix, l'aîné de ses fils, cinquième marquis d'Aquéria de Rochegude, capitaine de cavalerie démissionnaire, est aujourd'hui le chef de la famille; il est veuf sans enfants de Marie-Marthe Burnet-Stears, sa cousine. Le cadet, Hippolyte est capitaine d'infanterie.

PAUL DE FAUCHER,
Membre de la Société Française d'archéologie,
associé des Académies d'Aix et de Vaucluse.

LES EX-LIBRIS
DES MARQUIS DE CUMOND EN PÉRIGORD



'EST en étudiant des Ex-Libris comme ceux de la famille du Lau, qui ont été reproduits dans cette revue [1], ou d'autres analogues, qu'on apprécie tout l'intérêt que ces petites compositions, remplies de grâce et de finesse, écloses à une période de suprême élégance, venaient ajouter aux vieux livres dont ils ont partagé les vicissitudes. Non seulement l'influence des goûts particuliers et de la mode s'y réflète comme dans tous les arts du luxe, mais on y retrouve encore la souvenance d'une foule de jolies choses à jamais disparues. Placé au seuil même du volume, comme l'a si bien dit un de nos collègues de la Société archéologique et historique du Limousin [2], l'Ex-Libris défend la mémoire de son ancien maître. Le champ des associations d'idées s'élargissant alors, l'imagination évoque le personnage représenté par son blason, les incidents de sa vie, toute son histoire enfin.

C'est ainsi que la bibliothèque du château de Cumond, dans le canton de Saint-Aulaye et l'arrondissement de Ribérac (Dordogne), offre aux érudits l'agréable prestige des souvenirs historiques et locaux. Les deux Ex-libris que l'on y rencontre, et dont nous donnons ci-après les dessins, nous permettront de constater une fois de plus que l'amour des livres n'a rien d'incompatible avec les races guerrières.

En parcourant l'histoire de la maison d'Arlot, à laquelle ils appartenaient, il est facile de se convaincre que les seigneurs de Frugie [3] et de Cumond avaient appris autre chose que la danse, la chasse et le maniement des armes; leur esprit avait reçu de bonne heure, au contraire, une culture plus soignée que celle de beaucoup de gentilhommes contemporains.

L'aïeul de celui qui fit graver le premier des Ex-libris que nous reproduisons, avant de se lancer dans la carrière militaire où il devait s'illlustrer,

1. Numéro d'août 1901, page 120.
2. A. Fray-Fournier. *Les Ex-libris limousins et marchois*, 1894.
3. Saint-Pierre-de-Frugie, canton de Jumilhac-le-Grand.

notamment au siège de Gravelines, en 1644, avait été l'élève d'un maître de savoir d'un mérite très rare, Guillaume Guyllemey. Celui-ci avait étudié les lettres et la philosophie dans les universités, y avait gagné tous les grades jusqu'au diplôme de docteur ès-arts. Après avoir achevé l'instruction du futur capitaine au régiment de Montmége, il s'était attaché à lui et avait pris sa retraite au château de Cumond, où il mourut dans un âge avancé.

Rien ne montre mieux le cas que l'on faisait dans la maison d'Arlot des éducateurs de la Jeunesse vraiment dignes de ce titre, que ce trait si honorable pour ceux qui savaient donner un pareil témoignage de reconnaissance et pour celui qui en était l'objet.

On comprendra dès lors que Léonard d'Arlot de Frugie, seigneur de Cumond, La Linde, Salleboeuf, etc., élevé, comme son grand-père, dans la culture des lettres et des arts, n'ait point cherché à créer une bibliothèque, parce qu'il était d'absolu bon ton d'en avoir; car, s'il fut épris des livres, ce fut pour en tirer un noble profit.

Il était né à Cumond le 2 septembre 1701. Il fit ses preuves de noblesse depuis 1480 pour entrer aux pages de la Grande-Écurie, où il fut reçu en avril 1715. Depuis 1718, on le voit servir en qualité d'enseigne aux Gardes-Françaises, jusqu'à l'année 1724, où il donna sa démission pour se marier avec une cousine de Mesdames du Lau d'Allemans et de Montardy, Françoise de Jaubert, demoiselle de La Courre, appelée de Saint-Gelais dans certains actes, bien qu'elle ne fût pas de la branche des Jaubert, qui hérita des biens et noms de l'illustre maison de Saint-Gelais.

Le marquis de Cumond et de Frugie mourut le 18 mars 1771. L'inventaire dressé après sa mort fait connaître le noyau de bibliothèque qu'il avait formé dans ces deux châteaux de Périgord, avec le catalogue des ouvrages qui la composaient.

Les inventaires sont précieux sous plus d'un rapport. Ils le sont surtout quand ils nous fixent, comme celui-ci, sur l'importance et la composition des anciennes bibliothèques souvent dispersées de la province. Rien ne saurait suppléer aux catalogues qu'ils en transmettent; ils perpétuent la mémoire de leurs premiers possesseurs qui, s'ils n'ont pas brillé dans leur siècle par une grande supériorité, laissent du moins une trace dans les annales de la bibliophilie. Ces catalogues sont pour la postérité les révélateurs, quelque peu indiscrets peut-être, de leurs préférences intellectuelles et morales.

M. le marquis de Cumond, notre très obligeant collègue de la Société historique et archéologique du Périgord, a bien voulu extraire pour nous de ses archives familiales la partie de l'inventaire de 1771 relative aux livres : ils y figurent au nombre de 210 environ. Ce sont, en général, des ouvrages d'histoire, de science, de littérature et de religion.

Le blason de la famille est le principal motif de l'Ex-libris dont ils sont revêtus : *D'azur, à trois étoiles d'argent rangées en fasce, accompagnées en chef d'un croissant de même et en pointe d'un arlot* (*ou grappe de raisin*), *aussi d'argent tigé et feuillé de sinople.*

L'ornementation qui encadre l'écu est à la fois simple et élégante. Une

banderole placée au-dessous de la vignette porte les mots : *De la bibliothèque de Mr d'Arlot mis de Frugie.*

De son mariage avec Françoise de Jaubert, ce dernier laissa treize enfants. L'aîné, marié avec une nièce du chancelier d'Argenson, fut capitaine et gagna la croix de Saint-Louis sur les champs de bataille de l'Allemagne et de l'Italie ; un autre, ecclésiastique, devint vicaire général du diocèse d'Aleth ; Louis fut l'auteur de la branche de Saint-Saud, dignement représentée aujourd'hui par M. le comte de Saint-Saud, notre zélé collègue de la Société historique et archéologique du Périgord ; le troisième, Léonard, a continué la descendance.



Celui-ci naquit à Cumond le 16 octobre 1729. Destiné d'abord à l'Église, devenu ensuite le chef de sa maison par la mort successive de ses deux frères aînés, il prit, à 32 ans, le parti des armes. Il fit, en qualité de lieutenant au régiment des grenadiers de France, toutes les campagnes d'Allemagne et ne quitta le service qu'après la signature du traité de Paris, en 1764. Il épousa, l'année suivante, Marie-Jacqueline-Augustine de La Cropte, fille du marquis de Beauvais et de Chantérac, et d'Etiennette-Charlotte-Hippolyte de Salignac de La Mothe-Fénelon : cette dame était la nièce du dernier évêque d'Aleth, abbé de Séry, dont l'Ex-libris méritera ici une mention particulière.

Léonard d'Arlot, marquis de Frugie et de Cumond, mourut à Bordeaux le 19 novembre 1787. Chez lui aussi le métier des armes, si valeureusement exercé, n'excluait pas le goût des choses de l'esprit.

Il avait réuni à son château de Cumond les deux bibliothèques de son père. Il y ajouta même quelques centaines de volumes de philosophie, théologie, histoire, poésie, sciences et arts, entre autres une rare collection sur les arts et l'industrie, en vingt volumes grand in-folio, ornés de nombreuses planches (1762 à 1775).

Il modifia l'Ex-libris de son père en y faisant ajouter le nom de Cumond :

De la bibliothèque de M. le Mis de Frugie et de Cumond.

Son violon, de 1611, signé marquis Delair d'Oiseaux, ainsi que deux petits volumes in-4° richement reliés et gravés (Paris, chez M. de La Chevardière, rue du Roule, à la Croix d'Or), contenant les ariettes du temps les plus à la mode, témoignent, d'autre part, de ses goûts artistiques.

Ce fut encore un de ces bibliophiles qui recherchent les livres non pour la vaine et stérile satisfaction d'un amour-propre ignorant, comme il s'en est trouvé dans tous les temps, mais pour les délicates jouissances qu'ils procurent.



Son fils unique, Louis-Marie d'Arlot, grand-père du marquis actuel, n'avait que seize ans, était orphelin et depuis deux ans cadet gentilhomme au régiment de Champagne, lorsque la Révolution éclata. Les pillards de toute provenance, qui vinrent dévaster son château, prisant beaucoup moins les livres que les meubles et les tentures, touchèrent fort peu à ceux-là. Aussi, quand la tourmente fut passée, put-il reconstituer la bibliothèque de Cumond.

Il avait épousé la fille du marquis de Boistillé, qui avait hérité de l'esprit et du charme de la société la plus raffinée du XVIIIe siècle; elle faisait des vers, dont la grâce facile et le tour badin étaient très appréciés dans le cercle de ses nombreux parents et amis.

M. le marquis de Cumond est resté fidèle aux enseignements de ses prédécesseurs. La Société historique et archéologique du Périgord lui est redevable de diverses communications, dans lesquelles l'amour du clocher s'allie à une érudition de bon aloi. Sa bibliothèque, dont nous avons rappelé les origines, renferme aujourd'hui plus de 2.000 volumes, qui attestent la variété de ses connaissances, en même temps que son goût sérieux et éclairé.

A. Dujarric-Descombes.

EX-LIBRIS
ET FER DE RELIURE
DE LA MARQUISE DE VINTIMILLE

APRÈS la publication dans le numéro des *Archives* d'Octobre 1901, du remarquable article de M. le duc de Fezensac sur l'Ex-libris de la comtesse de Vintimille, née de Lalive, nous nous proposions de donner immédiatement l'étude qui suit sur les marques de livres d'une autre dame de Vintimille, marquise celle-là, et née Talbot de Tyrconnel. Différentes circonstances indépendantes de notre volonté, en particulier les recherches au Cabinet des Titres de la Bibliothèque Nationale, que nécessitait cet article, en ont retardé la publication. Nous tenons à remercier ici MM. le comte de Bony de La Vergne et H. Tausin qui ont bien voulu nous aider dans ces recherches.



Biblioth. de Mᵉ de Vintimille

L'Ex-libris que nous reproduisons ci-dessus se trouvait à l'intérieur de l'ouvrage suivant : *Lettres choisies du marquis de La Rivière*, Paris, — 1751 — 2 volumes in-12, reliés en veau fauve. Le fer de reliure se trouvait appliqué sur le dos des mêmes volumes, tout en bas ; malgré la difficulté que cela présentait, nous avons tenu à le reproduire pour faciliter plus tard une attribution exacte aux chercheurs qui pourraient rencontrer des livres portant cette marque, mais dépouillés de l'Ex-libris gravé, comme malheureusement cela se présente souvent.

Cet Ex-libris portant en abréviation les mots BIBLIOTHÈQUE DE MADAME DE VINTIMILLE, et les armes du premier écusson : *Écartelé aux 1 et 4 de gueules, au chef d'or* (Vintimille) ; *aux 2 et 3 de gueules, au lion couronné d'or* (Mar-

seille), étant indubitablement celle des Vintimille [1], tout l'intérêt de l'attribution portait donc sur le second blason : *De gueules, au lion rampant d'or, à la bordure engrelée du même*, qui est de Talbot (en Angleterre, Bretagne et Irlande).

Les Talbot, comtes de Shrewsbury, barons de Clenville, comtes de Tyrconnel, etc..., sont d'une ancienne famille d'Angleterre, qui tire son origine des barons de Clenville, au pays de Caux. Elle a donné un maréchal de France (Jean Talbot, comte de Shrewsbury, 1438), un archevêque de Dublin et un évêque de Londres, en 1269, — La marquise de Vintimille, dont nous reproduisons les marques de propriété, était Marie-Madeleine-Sophie Talbot, dame de Franqueville, unique héritière des deux branches de Talbot, comtes et ducs de Tyrconnel, en Angleterre et en Irlande [2]; elle était dame de compagnie de Madame, et se maria, le 7 février 1765, avec Charles-François-Gaspard-Fidèle, marquis de Vintimille, né le 30 août 1738 [3], fils



de Gaspard-François-Joseph de Vintimille, dit le comte de Figanières. — Marie-Magdeleine-Sophie Talbot était fille de Richard Talbot, comte de Tyrconnel, maréchal de camp, ministre en Prusse, mort le 12 mai 1752, et de Madeleine de Lys, morte le 19 octobre 1759.

A la Bibliothèque Nationale, Cabinet des Titres, dans les pièces originales, 2787, on trouve : « Mr le marquis de Lys et Madame la marquise de Lys « sont venus pour avoir l'honneur de vous voir et pour vous faire part du « mariage de Lady Talbot de Tyrconnel avec le marquis de Vintimille. « 1765. »

Ce marquis de Lys et la marquise étaient le grand-père et la grand'mère de la marquise de Vintimille qui nous occupe, car son père, Talbot, mylord Tyrconnel, brigadier de cavalerie, avait été marié à Saint-Sulpice, en février 1745, avec N... de Lys, fille unique de N... de Lys, de la province de Bretagne, et de N... Guenet *de Franqueville*; ce qui explique le titre de dame de Franqueville porté par notre marquise de Vintimille. — La famille de

1. Les armes de Vintimille étaient primitivement *de gueules au chef d'or* seulement ; mais Bertrand de Vintimille (dit de Marseille), mort en 1328, ayant hérité des biens d'une branche des vicomtes de Marseille, et s'étant engagé à porter le nom et les armes de Marseille, qui étaient *de gueules, au lion couronné d'or,* ses descendants par la suite des temps ont porté écartelé de Vintimille et de Marseille, comme il est indiqué ci-dessus. Voir, à ce propos : *Histoire généalogique de la Maison de Vintimille*, par le R. P. Dominique Robert. Villefranche, 1681, page 12.

2. *Dictionnaire de la Noblesse* de La Chesnaye-Desbois et Badier, Paris, 1873, t. XVIII, colonne 768.

3. Son extrait de baptême, que nous nous dispensons de reproduire, se trouve au Cabinet des Titres, dans les *Carrés de d'Hozier, 640*.

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DU COLONEL GÉNÉRAL DES HUSSARDS

JUNOT

GRAND-OFFICIER DE L'EMPIRE,

I.ER AIDE-DE-CAMP DE L'EMPEREUR

NAPOLEON I.ER

GRAND-CORDON DE LA LÉGION D'HONNEUR,
GRAND-CROIX DE L'ORDRE DU CHRIST,
COMMANDEUR DE L'ORDRE ROYAL DE LA
COURONNE DE FER, GOUVERNEUR GÉNERAL
DES ÉTATS DE PARME, PLAISANCE
ET GUASTALLA.

1806.



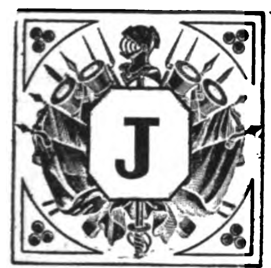
Lys, en Bretagne, dont il est ici question et qui porte pour armoiries : *De gueules, à la fasce d'argent chargée de quatre hermines de sable et surmontée de deux fleurs de lys d'argent*, n'est pas la même que celle des du Lys, en Lorraine, descendant des frères de Jeanne d'Arc.

Si, comme on le voit d'après ce qui précède, nous sommes bien renseignés sur la généalogie de la marquise de Vintimille, nous le sommes beaucoup moins sur sa bibliothèque; car les livres portant ses marques de propriété sont peu communs; ceux de nos collègues qui en posséderaient nous obligeraient en nous les signalant.

Dr L. Bouland.

EX-LIBRIS TYPOGRAPHIÉS

DE J.-A. JUNOT, DUC D'ABRANTÈS



JUNOT (Jean, Andoche), créé duc d'Abrantès par décret impérial et lettres patentes du 15 janvier 1809, est bien connu par sa brillante carrière militaire, en revanche il l'est beaucoup moins comme bibliophile, et c'est à ce point de vue que nous croyons intéressant de lui consacrer une notice. Bibliophile... certainement il l'était, et même d'un genre peu commun puisqu'au milieu de sa vie si agitée il avait trouvé moyen de former une importante collection de *livres imprimés sur vélin.*

Notre attention avait été attirée sur lui en 1899 par le curieux Ex-libris typographié dont nous donnons hors texte la reproduction exacte et qui se trouvait dans le volume suivant : *Characterum Ethicorum Theophrasti Eresii capita duo hactenus anecdota quæ ex Cod. M. S. Vaticano Saeculi VI græce edidit latine vertit, præfatione et adnotationibus illustravit Johannes Christophorus Amadutus.* Parmæ. Ex regio typographeo. MDCCLXXXVI, grand in-4° relié en maroquin rouge à longs grains avec riches bordures extérieures et intérieures, gardes en moire bleue.

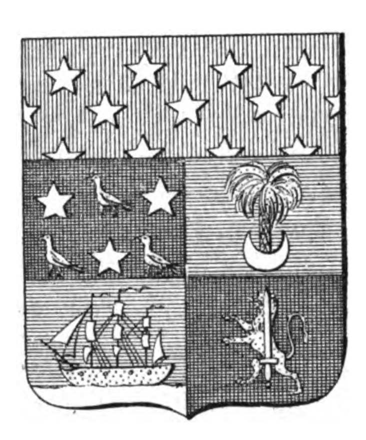
Nous avons fait passer dans les *Archives* à cette époque (n° de mai 1899, page 78) une question dans laquelle citant cet Ex-libris, nous donnions une reproduction des armoiries de Junot, et nous demandions si l'on connaissait d'autres marques de ses livres, soit gravées, soit imprimées en or sur les plats ? Nous devons constater avec regret que depuis ce moment nous n'avons reçu aucune communication de nature à éclairer cette question. En revanche, notre dévoué collaborateur A. Bertarelli nous a envoyé de Milan les indications suivantes relativement aux Ex-libris typographiés de Junot.

« Dans l'ouvrage *Vita del cavaliero Gio. Bat. Bodoni*, page 175, il est dit « que cet Ex-libris typographié existe de quatre grandeurs différentes, « et qu'il a été *relié* dans tous les volumes de la collection des livres « imprimés par Bodoni à Parme. Livres que Junot avait achetés en 1806 « lorsqu'il était gouverneur général de Parme.

« Dans le même ouvrage (pages 92 à 96), il y a aussi une longue lettre de « Bodoni, écrite en français, adressée au baron Hugo Nardon à propos des « livres qu'il va envoyer à l'Exposition de Paris (1806). Dans cette lettre, il « énumère 14 ouvrages (édition Bodoni) qui sont dans la bibliothèque de « Junot et qui feront partie de cette exposition. »

Junot collectionnait particulièrement, nous l'avons dit, les belles éditions d'ouvrages imprimés sur vélin par Bodoni et les Didot. La *Biographie générale* du Dr Hœffer nous apprend qu'entre autres livres publiés par ces derniers, il possédait les *Fables de La Fontaine* avec les dessins originaux de Percier, ainsi que le *Daphnis et Chloé*, avec les dessins de Prudhon et de Gérard.

Après la mort de Junot sa riche bibliothèque fut dispersée au vent des enchères, elle fournit la matière de trois ventes importantes dont les catalogues se trouvent à la Bibliothèque Nationale. Le premier en date (cote Δ 3201) porte le titre : *Catalogue des livres rares et précieux de la*



Bibliothèque de feus (sic) *Son Excellence Mgr le duc d'Abrantès, Grand officier de l'Empire, Grand-aigle de la Légion d'Honneur... etc... Dont la vente se fera le 1er Février 1814 et jours suivants, à six heures précises du soir en son hotel rue des Champs-Élysées n° 8. Les adjudications seront faites par MM. les Commissaires priseurs Fournier demeurant rue L'Évêque Saint-Honoré n° 15 et Guyot demeurant rue du Théâtre Français. Se distribue gratis à Paris chez Renard libraire rue Caumartin n° 12 et Fayolle libraire rue St Honoré n° 284. — 1813, in-8°.* — Cette date montre que le catalogue a été distribué longtemps avant la vente ; il se compose de 534 numéros pour 55 pages.

Le second (Δ 13667) est celui de la vente qui fut faite le jeudi 4 avril 1816 par le ministère de M. Voisin, commissaire priseur, rue Guénégaud, 15 ; vente qui eut lieu dans la salle basse de la Maison Sylvestre, rue des Bons-Enfants, 30. Le catalogue de 72 pages comprenait 1.048 numéros. Enfin le dernier (Δ 13686) est le catalogue de la vente d'ouvrages imprimés sur vélin, qui eut lieu à Londres le 19 juin 1816 (date manuscrite). Cet exemplaire est assez curieux parce que son premier possesseur l'a orné d'un portrait de Junot, signé Dutertre,[1] et d'une lettre autographe de Junot à

1

M. Trousse, commissaire ordonnateur en chef, datée de Lisbonne, mai 1808. Cet amateur avait dû suivre la vente avec attention, car il avait marqué en regard des numéros le nom des acheteurs et le prix d'adjudication. Ce catalogue de sept pages comportait 139 numéros qui produisirent la somme de 1.397 fr.

Nous insistons encore auprès de nos lecteurs pour que si, au cours de leurs travaux personnels, ils rencontraient une marque quelconque de propriété avec les armoiries de Junot, reproduites ci-dessus, ils aient l'obligeance de nous en avertir. Dr L. BOULAND.

E.-M.-J. LEMOINE

(COMPLÉMENT)

NOTRE *érudit et dévoué collaborateur M. J.-C. Wiggishoff vient de nous adresser la lettre suivante que nous nous empressons de publier, et qui complète d'une façon aussi curieuse qu'inattendue un article fort intéressant paru dans notre Revue il y a cinq ans. Nous le prions d'agréer l'expression de nos remerciements et celle de nos félicitations pour l'empressement qu'il a mis à nous faire de suite cette communication. Il serait à souhaiter que son exemple trouvât souvent des imitateurs et que nos sociétaires missent un peu plus de zèle à faire connaître ainsi des particularités qui enrichiraient nos* ARCHIVES *de documents inédits dont les collectionneurs modernes sont si friands.*

Mon cher Président,

Voulez-vous me permettre de troubler votre repos, pour vous entretenir d'une de nos anciennes connaissances, ce M. Lemoine, « avocat et instituteur de la jeune noblesse » dont nos *Archives* ont reproduit en octobre 1897 le bel Ex-libris dessiné par Marillier, et à propos duquel notre confrère M. Mar avait extrait du *Guide des amateurs* de Thiéry les deux pages de réclame que ce précurseur des Joanne et des Conty avait consacrées à l'Institution de la jeune noblesse.

J'ai retiré ces jours-ci d'une boîte à deux sous, une *Vie de Solon*, Paris, 1748, in-12, pauvre petit bouquin qui, malgré son peu de mine, a pourtant servi de livre de prix, car, au verso du plat recto, se trouve une étiquette typographique ainsi conçue :

« Nous soussignés, Directeur et Professeur de l'Institution Polytechnique,
« certifions qu'à l'Exercice public qui a eu lieu le 19 Fructidor an 8, le
« 2me Prix de Mathématique a été remporté par H, J, S, Blanquart pour
« avoir (ici un blanc). En foi de quoi nous avons signé.

Rimberg E, M, J, Lemoine.

« A Paris, rue Neuve-de-Berri, no 7, Division des Champs-Élysées, le
« 19 Fructidor an 10 (*sic*) de la République Française. »

C'est bien notre M. Lemoine que les circonstances avaient obligé à changer le nom de son établissement.

Sur le titre du volume, le cachet ci-dessous, à l'encre grasse, porte les mots *Institution polytechnique* entourant les lettres E. J. L. M. entrelacées comme dans la composition de Marillier. C'est l'Ex-libris démocratisé; mais entre celui-ci et le précédent il y a toute la distance qui, au point de vue de l'élégance, sépare les sans-culottes des gentilshommes poudrés à frimas.



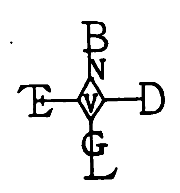
On n'y voit plus la légende « Les lettres nourrissent l'âme ». Hélas, elles avaient peut-être bien de la peine, alors, à nourrir le corps, car la jeune noblesse, à 1.050 livres de pension, était ou orpheline ou dispersée, et les élèves ne portaient plus l'uniforme écarlate, veste et culotte chamois!

J. C. Wiggishoff.

QUESTIONS

SIGNATURE CARLOVINGIENNE. — (N. 278.)

J'ai trouvé, il y a quelque temps, sur la couverture d'un *Armorial des archevêques de Rouen*, par Jules Thierry, Rouen, 1864, le petit Ex-libris ci-inclus, et qui rappelle par sa disposition cruciforme les signatures des



diplômes carlovingiens. Il est de plus répété sur le faux titre du même volume.

Eu égard à un desideratum formulé dans l'article Weyer (*Archives* de l'année 1900, page 165), je l'envoie pour le faire passer comme question, car je suis moi-même curieux d'en connaître le possesseur?

E. P. D. M.

RÉPONSES

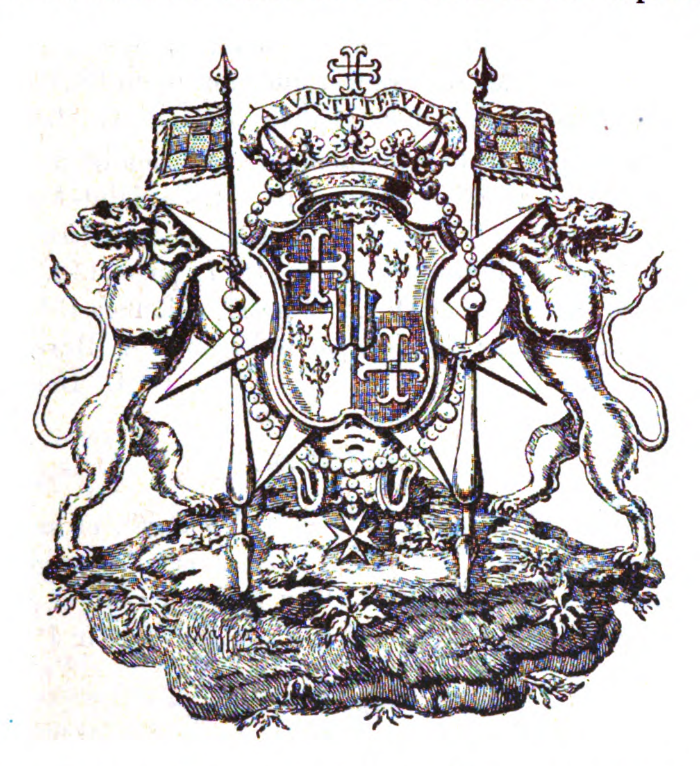
VIRY. — (N. 245.) [9e année, page 127.]

Les armoiries que donne cet Ex-libris — si toutefois c'est bien un Ex-libris — sont des armes de prétention dans toute la force du terme.

Il y a eu trois familles de Viry. L'une, la plus importante, tenait son nom du fief de Viry en Savoie ; ses armes étaient : *Pallé d'argent et d'azur.* La seconde, en Bourgogne et en Bourbonnais, portait : *De sable, à la croix anilée*

d'argent, que l'on peut blasonner : *à la croix ancrée*, *ajourée en cœur d'un carreau du champ*. La troisième, des seigneurs de Claveyson en Beaujolais, s'était éteinte au XVIe siècle, fondue dans les Arthaud de Neschers ; on lui attribue le blason à la croix anilée. Il faut ajouter que l'on trouve aussi pour les armoiries des Viry du Bourbonnais : *D'argent*, *à 3 crocodiles de sinople*, *posés en pal*.

Vers la fin du XVIIIe siècle, ces Viry du Bourbonnais se prétendirent issus de ceux de Savoie, et, de plus, firent descendre ceux-ci des comtes de Genève. Waroquier de Combles se fit l'organe de cette fable généalogique, dont il était peut-être l'auteur. Le blason de l'Ex-libris en est l'expression figurée ;



on y trouve réunis les blasons des trois familles, celui des Viry de Savoie occupant la place d'honneur. Les bannières aux armes des comtes de Genève complètent la série. Cette fausse origine avait probablement pour point de départ le fait que Georgette de Viry avait, dans la seconde moitié du XVe siècle, épousé Jean de Genève, seigneur de Lullin, arrière-petit-fils de Pierre, bâtard de Genève.

Les véritables armes des de Viry du Bourbonnais sont celles à la croix ancrée. C'est ainsi, comme l'a fait remarquer feu M. le comte de Soultrait (*Armorial du Bourbonnais*), que les firent enregistrer, en 1689, Claude-Bernard de Viry, écuyer, seigneur de Coute et Henry de Viry, écuyer, seigneur de Vernay et de la Barre.

Les insignes de Malte ne désignent pas ici un chevalier de Malte possesseur de l'Ex-libris : les armes dans ce cas seraient abaissées sous un chef de l'ordre. Du reste, à l'époque où fut gravée cette planche, il n'y avait point de membre de la famille qui fût chevalier de Malte. Le chapelet entourant

l'écu, et la croix de commandeur passée derrière, sont là uniquement pour rappeler les dignités dont la famille de Viry avait été honorée dans l'ordre de Malte. A. Steyert.

GUEULES PLEIN. — (N. 246). [9e année, pages 110 et 128.]

L'écusson *de gueules plein* est celui des Narbonne-Lara ; *Échiqueté de gueules et d'or* est le blason de la maison de Chalus. Il ne semble donc pas téméraire d'affirmer que l'Ex-libris où figurent ces armoiries accolées doive avoir appartenu à Jean-François, comte, puis duc (décembre 1780) de Narbonne-Lara, né en 1718, décédé en 1806, maréchal de camp, gentilhomme de l'Infant, duc de Parme en 1758, puis premier gentilhomme de la chambre du roi et grand d'Espagne (1789), et à sa femme, Françoise de Chalus, dame d'atours de Madame Adélaïde de France, qui mourut en 1821, ayant eu deux fils, dont aucun ne laissa de descendance mâle. R. Richebé.

On pourra trouver quelques renseignements confirmatifs dans les ouvrages suivants : *Nobiliaire universel de France*, par M. de Saint-Allais (Réimpression de Bachelin-Deflorenne), tome I, page 512. — *Annuaire de la Noblesse de France*, par Borel d'Hauterive, année 1847, page 142. — *Biographie générale du Dr Hœfer*, éditée par Didot, tome 37, colonnes 451 et 457, et enfin dans : *Armorial du premier Empire*, par le Vicomte A. Révérent, tome III, page 314. Dr L. Bouland.

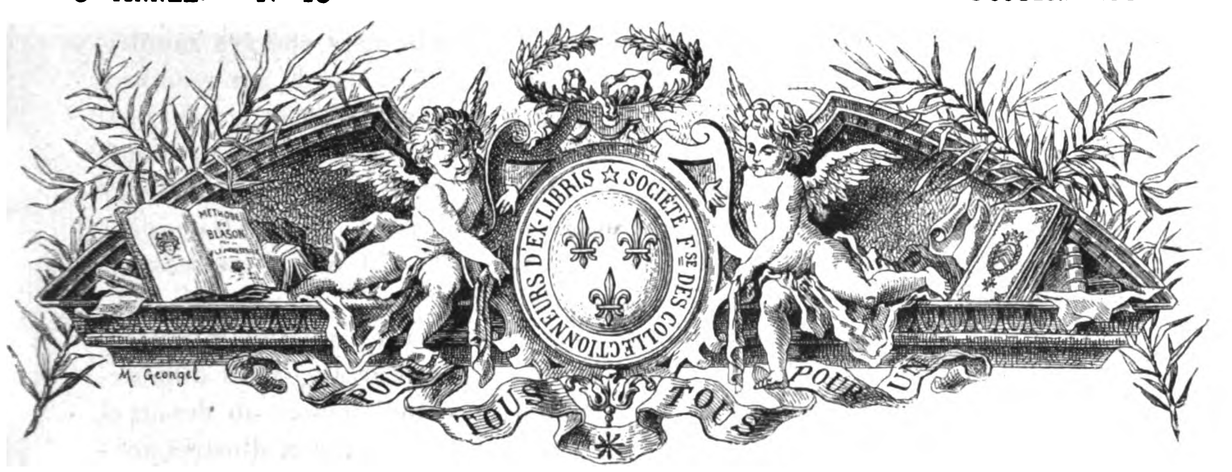
VARIA

M. O.-J. Larsen, Bankfuldmaetig, Bergen (Norvège), et membre de notre Société, nous prie d'annoncer qu'il ferait avec plaisir l'échange de ses quatre Ex-libris avec ceux de nos collègues. Deux de ces Ex-libris ont été dessinés par Ger. Munthe de Christiania et les deux autres par J. W. Simpson, d'Edimbourg.

Dans l'*Ex-libris journal* de Londres, mois d'août, la place principale, et c'est très naturel, est donnée au compte rendu de la Réunion générale tenue à Londres le 18 juillet. Aussi l'on trouve d'abord le discours adressé par le Président; mais comme il n'avait pu se rendre à Londres, c'est le vice-président, J. Roberts Brown, qui fit faire la distribution d'un certain nombre d'exemplaires aux assistants. Plus loin, il y a les détails de la séance avec la réélection du bureau et l'exposé de la comptabilité, etc. Le tout fut suivi d'un dîner à l'hôtel du Palais de Westminster, avec plusieurs toasts et discours, et la visite à la Salle d'Exposition. En dehors de ceci il y a un article sur les Ex-libris de Borlase par Arthur J. Jewers; puis divers articles sur l'héraldique, l'Ex-libris Gurney, dont la reproduction figure en première page. Pour terminer on trouve les notes diverses du mois, et quelques Ex-libris à identifier. F. C.

Le Gérant, Aglaüs Bouvenne.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



EX-LIBRIS

DE MONSIEUR ET DE MADAME

LOUIS BLANCHET-MAGON

AVANT de parler de l'intéressant Ex-libris donné dans ce numéro des *Archives*, il me semble préférable de parler de ses possesseurs et de leur famille.

M. Louis Blanchet-Magon, né à Lamballe (Côtes-du-Nord) le 14 juin 1852, mourut à Paris le 18 mai 1901. Il était fils de Charles Blanchet et de Marie Magon de la Lande. Il appartenait à une très ancienne famille de la bourgeoisie de Bretagne, souvent alliée à la noblesse, et entre autres avec les Magon. Il épousa, le 20 juillet 1887, Mlle Marie Billette de Villeroche, fille de Charles Billette de Villeroche et de Stéphanie Magon de la Lande.

La famille *Magon de la Lande* que l'on trouve établie en Bretagne à la fin du xvie siècle, est. dit-on, originaire d'Espagne. Depuis cette époque elle occupa de belles charges à la cour et de hauts grades dans l'armée. Sa terre de la Gervaisais a été érigée en marquisat en 1765. Parmi les illustres alliances de cette maison je citerai celle d'Élisabeth-Anne Magon, Marquise de Boisgarein (morte en 1834), arrière-petite-fille de Nicolas Magon de Lande, qui épousa, le 22 septembre 1781, Eugène-Marie-Louis-Hilarion, prince de Savoie-Carignan (mort en 1785), frère de l'infortunée princesse de Lamballe. (Voir la *Généalogie de la famille Magon.* Lille, Desclée et de Brouwer, 1883.)

Armoiries : *D'azur, au chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles de même, et en pointe d'un lion d'or, couronné d'argent.*

La famille *Billette de Villeroche*, originaire de l'Angoumois, vint s'établir en Basse-Bretagne vers la fin du xvie siècle ; à partir de cette époque on en

possède la filiation complète. Elle a exercé de nombreuses charges municipales et judiciaires à Concarneau et à Quimperlé. Plusieurs de ses membres ont joué un rôle considérable dans la compagnie des Indes et notamment Vincent-Samuel Billette de Villeroche (1729-1811), qui devint ensuite député aux États généraux de 1789. Ce dernier épousa, le 22 novembre 1762, Marie-Josèphe Solier de la Touche, d'une illustre maison, dont *Saint-Allais*, dans son *Nobiliaire universel*, a donné (tome XV, pages 34-170) une si intéressante généalogie. Armoiries : *De sable, à trois fasces d'argent.*

M. Louis Blanchet-Magon abandonna de bonne heure l'administration des Postes à laquelle il appartenait. Ses goûts artistiques s'arrangeaient difficilement des exigences d'un bureau. Il se livra donc complètement au dessin et s'adonna surtout à la caricature. Parmi les nombreux journaux illustrés auxquels il a collaboré on peut citer : *le Charivari*, *la Chronique amusante*, *la Caricature*, *l'Art et la Mode*, *le Soleil du Dimanche*, *le Rire*, etc., etc... Il y a beaucoup de personnes, même parmi les artistes, qui ont un certain dédain pour la caricature, la considérant comme un art inférieur. Cependant le *Castigat ridendo mores* demande des qualités exceptionnelles. Il faut d'abord une connaissance profonde du dessin, pour que les bonshommes, même grotesques, soient bien campés, puis une gaîté de bon ton qui ne puisse choquer personne. M. Blanchet avait le talent de faire rire sans jamais blesser, et ne s'est jamais livré à des productions grossières qui ne sont plus de l'art et ne font sourire que les sots et les gens mal élevés.

Aussi sa manière personnelle, spirituelle et toujours de bon ton lui firent une place hors ligne parmi les caricaturistes les plus connus de la fin du XIX[e] siècle.

Au moment où il fut enlevé, encore bien jeune (18 mai 1901), à l'affection des siens et de ses amis, il allait fonder un journal humoristique qui devait s'appeler : *Voilà*[1].

Il a publié aussi pour les enfants un grand nombre de dessins pour l'imagerie d'Épinal, de Pellerin ; elles sont très intéressantes.

Il a fait aussi plusieurs Ex-libris ; quelques-uns d'entre eux ont été donnés dans un concours de *la Plume* (n° 207, 15 janvier 1897).

Le n° 12 est composé d'une guirlande de personnages grotesques qui entourent le nom du possesseur. Le n° 44 représente un savant du XV[e] siècle au milieu de livres et de mappemondes ; il veut fermer la porte à l'amour qui pénètre cependant. Le n° 48, que l'on m'a communiqué, représente une pile d'énormes in-folio portant au dos l'inscription : Ex-libris Bibliothèque Paul Ferniot ; et sur un volume un bougeoir allumé. Au premier plan, un gros rat, avec d'énormes lunettes, lit dans un livre. A ce moment une porte invisible doit s'ouvrir, la flamme de la bougie vacille et le rat se retourne ; le mot *Quid* que l'on lit sur la page du volume est supposé être celui que prononce le *savant* animal en entendant du bruit.

1. Au moment de publier cette note, j'apprends que la librairie Hachette et la Rédaction de la *Chronique amusante* (79, boulevard Saint-Germain) viennent de faire paraître, ces jours-ci, un album de 50 pages environ, composé de dessins que M. Blanchet-Magon avait déjà publiés dans divers journaux de Paris. Il a pour titre *Voilà*, afin de rappeler le souvenir du journal qu'il ne put créer. Cette publication est un hommage rendu au talent de cet artiste regretté


EX LIBRIS
DE Monsieur
et de Madame
Louis BLANCHET
MAGON
N°
MARIE
LOUIS
L.BM.1899

Planche 21

Enfin l'Ex-libris qui nous intéresse le plus est le sien ; c'est un coin de l'atelier du n° 6 de l'avenue de la Motte-Piquet, bien connu des artistes. Au fond, la Bibliothèque qui contenait les livres d'art porte l'inscription : *Ex-libris de Monsieur et Madame Louis Blanchet-Magon.* Devant, le double médaillon du ménage, avec l'amour qui d'en haut les regarde. Au premier plan, la boîte à peinture de Mme Blanchet-Magon avec sa palettte et la potiche où elle mettait ses pinceaux ; on voit aussi le carton où lui conservait ses dessins et enfin les deux chats qui ne quittaient pas l'atelier. — J'ai le regret de ne pouvoir indiquer le nom du graveur.



Mme Blanchet-Magon, née Billette de Villeroche, est aussi un artiste de mérite. Aux Salons de 1896, 1898 et 1899 elle a exposé trois portraits de femme, au pastel, qui ont été très admirés. Elle a obtenu de nombreuses récompenses dans diverses expositions de province où elle a surtout exposé de vieux sites pittoresques de Bretagne (peintures et pastels). Aussi une plume autorisée a écrit que « Madame Blanchet-Magon est le peintre des vieilles pierres et des jolies femmes ».

En épousant Mlle Billette de Villeroche, sa cousine germaine, M. Blanchet-Magon avait fait un mariage d'inclination. Leur union, basée sur des goûts artistiques, fut donc très heureuse, et l'on comprend l'immense douleur de Mme Blanchet-Magon quand la mort vint briser des liens si chers.

Je n'ai pas pour habitude de me parer des dépouilles d'autrui ; je dois donc avouer que cette notice m'a été presque entièrement fournie par mon jeune ami M. Alain de Goué. Aimant beaucoup les études historiques et héraldiques, il est aussi collectionneur d'Ex-libris, et il a réuni une collection de

sceaux et de cachets qui contient près de huit mille pièces. Neveu de M. et Mme Blanchet-Magon, il était plus à même que moi de fournir des renseignements précis, et je termine en lui en adressant tous mes remerciements.

R. DE BRÉBISSON.

EN-TÊTE DE LETTRES ET NON EX-LIBRIS

DU GÉNÉRAL ERNOUF


OUS pourrions même ajouter : et cet emblème révolutionnaire n'a jamais été destiné à en servir, car ainsi qu'on a pu le lire dans le compte rendu de la séance du Comité de juin 1902, ce prétendu Ex-libris du général Ernouf, annoncé comme rarissime et adjugé à prix fort élevé dans la vente de feu Jules Simon, avait été, à une époque assez éloignée déjà, (mai 1891) étudié, discuté et reconnu pour n'être qu'un bel en-tête de lettre. Il nous a cependant paru qu'il n'était pas sans intérêt de revenir sur ce sujet, en mettant sous les yeux des lecteurs une reproduction de la pièce telle qu'elle existe dans les dossiers de notre Président, et qui ne diffère de celle passée en vente que par les mots · *Ernouf général de division chef d'État-major de l'armée de Sambre et Meuse*, qui se voient imprimés au-dessous des signatures sur cette dernière.

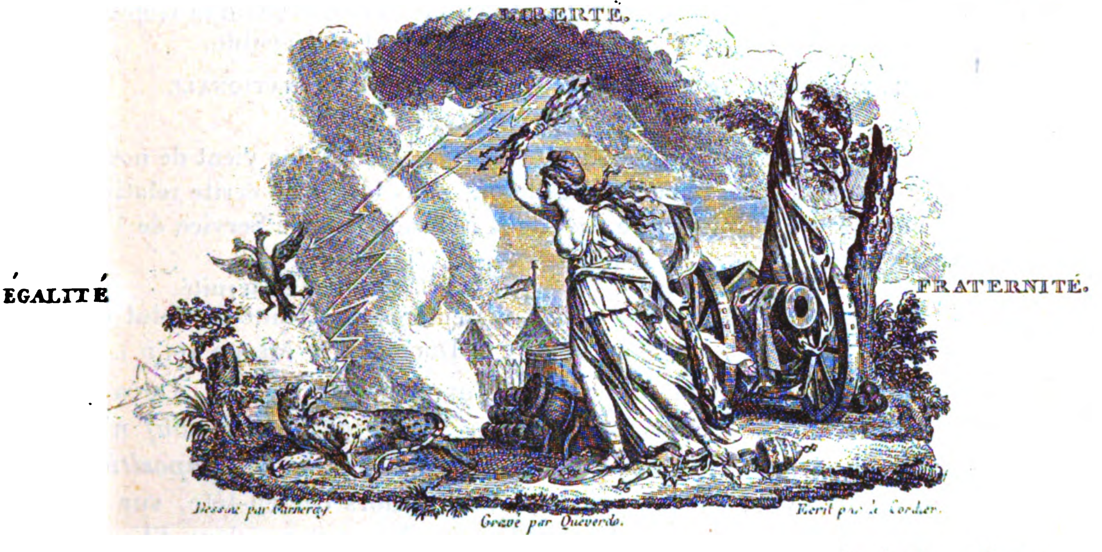
Rien que les dimensions de cette gravure, sa disposition en largeur (si peu usitée pour les Ex-libris) et les inscriptions qui l'entourent semblent, à première vue, montrer déjà qu'elle n'a pas été exécutée pour servir de marque de livre. Les mots *Écrit par le Cordier* n'indiquent-ils pas que sous l'œuvre du dessinateur et du graveur il devait y avoir quelque chose d'*écrit*, une sorte de texte avec ou sans espaces blancs, qui n'était pas du ressort de ces artistes et pour lequel on avait employé un spécialiste.

Aucun des collectionneurs d'Ex-libris que nous avons consultés ne connaît cette composition comme étant celui du général Ernouf. La collection d'Ex-libris de la Bibliothèque Nationale ne contient aucune pièce se rapportant au chef d'État-major de l'armée de Sambre et Meuse. Aussi était-il intéressant de rechercher l'attribution qui aurait pu être faite de la gravure qui nous intéresse pour le cas où elle se serait trouvée dans les dossiers de Garneray et Queverdo, au département des Estampes de la Bibliothèque Nationale ; M. Georges Riat, l'aimable et érudit archiviste-paléographe, a compulsé en vain pour nous les cartons des deux Queverdo et des trois Garneray ; cela ne veut pas dire que cette pièce n'ait jamais été placée par le général Ernouf dans un livre lui appartenant. Mais pour qu'elle soit son Ex-libris il faudrait démontrer qu'elle a été exécutée spécialement pour lui et dans ce but, alors qu'on trouve au contraire qu'elle a été employée par d'autres que lui et pour un autre usage, c'est-à-dire comme en-tête de lettre.

Pour notre part, nous avons eu principalement en vue de confirmer cette opinion émise par M. Th. Devaulx en nous efforçant de retrouver quelques

papiers ou documents surmontés de cette allégorie, dont l'époque révolutionnaire était si friande.

Nos recherches aux Archives nationales n'ont pas été longues. Le fonds de la secrétairerie d'État (Conseil exécutif et Convention ; Comité de Salut Public *Guerres*, *Missions*, *Armée de Sambre et Meuse*) contient plusieurs dossiers intéressant le général Ernouf (AF II, Cartons 243-244-399, etc...) ; s'il n'y a pas là de lettres adressées par le général et ayant l'en-tête recherché, du moins avons-nous trouvé, dans le carton 244, deux pièces émanant du Comité de Salut Public et semblables à la pièce de la vente Jules Simon et de la collection du D[r] Bouland. Ce sont cependant deux gravures légèrement différentes l'une de l'autre, si on les examine dans leurs moindres détails. L'une (liasse 2088, p. 15) porte en bas de la gravure, à gauche, la mention « *Dessiné par*



Garneray », et à droite « *Gravé par Queverdo* » ; la seconde (même liasse, p. 52), à droite « *Queverdo fecit* ». Cette dernière est un peu mieux gravée que la première, qui est déjà une fort bonne composition. L'une et l'autre, servant d'en-tête de papier à lettre, sont précédées de la phrase : *République française une et indivisible*, et suivies des lignes :

COMITÉ DE SALUT PUBLIC

SECTION DE LA GUERRE

Paris....., an..... de la République
française une et indivisible.

Voici du reste, à titre de document, le texte de ces deux lettres :

Pièce 15 :

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC

Aux Représentants du peuple près l'armée de Sambre et Meuse.

Les nommés Jean-Jacques Boussiffet, citoyens collègues, Boulanger à Courcelles, Paul Bernard, maçon et cloutier, et Jean-Joseph Deligue, cloutier au même lieu, Charles Deplas, couvreur en ardoises à Crivelle, Pierre Coutellier, cloutier à Gasselé, Croel Brancart, garçon de charue de laval et toussaint Escouillere, pâtre de laube, tous habitans de la Belgique et du pays de Liège exposent qu'ils furent enlevés il y

a trois mois, sans qu'ils en sçussent la raison, et conduits dans les prisons de l'aon où ils gémissent, tandis que leurs femmes et leurs enfants sont plongés dans la misère; ils protestent qu'ils toujours été amis de la révolution française et sont réclamés par leur (*sic*) municipalités respectives qui en rendent un témoignage favorable.

Vous connoissés sans doute les causes de l'arrestation de ces particuliers; au moins vous êtes à portée de vous en faire rendre compte, nous vous invitons en conséquence à nous en instruire.

Salut et fraternité.

CARNOT. TREILHARD. CHARLES COCHON.
MERLIN (D. D.) P. a. LALOY.
j.-f. B. DELMAS.
THURIOT.

Pièce 52 : Paris, le *12 fructidor* l'an *Troisième* de la République française une et indivisible.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC DE LA CONVENTION NATIONALE

Au Représentant Gillet.

Nous vous adressons, Citoyen Collègue, Copie de la lettre que vient de nous faire passer le Cen Lasoussaye en réponse de celle que nous lui avons écrite relativement aux 3.000 chevaux qui devoient être tirés de la hollande pour le Service de l'Armée de Sambre et Meuse.

Salut et fraternité.
Les Membres du Comité de Salut Public,
DOULCET. MERLIN (D. D.).

Ces recherches confirment donc bien l'explication de MM. Devaulx et Bouland; comme nous l'écrivait ce dernier : « *Le général Ernouf n'a fait qu'utiliser pour en-tête de papier à lettre, format in-4°, une composition qui était* D'USAGE COURANT *à cette époque* », et c'est alors cet en-tête, sur lequel figurait son nom, qu'il aurait pu placer dans un livre en manière d'Ex-libris. Cette explication laisse encore matière à bien des doutes, car la pièce passée aux enchères est volante; elle a pu être collée sur un plat de livre, nous l'admettons volontiers; mais par qui? à quelle époque? sur quel volume? C'est ce qui aurait pu avoir quelque éclaircissement, soit par le titre de l'ouvrage, soit par sa date, si la pièce y était restée adhérente. De tout cela, nous conclurons donc :

1° Que le général Ernouf a fait graver pour son papier une composition emblématique qui était à la mode alors, et qu'on retrouve, exécutée avec plus ou moins d'exactitude, sur les documents de l'époque révolutionnaire;

2° Que par sa disposition en largeur, ses dimensions et les inscriptions qu'elle porte, cette gravure n'est pas appropriée pour servir d'Ex-libris;

3° Que si elle avait été réellement utilisée pour cet usage, on l'aurait depuis longtemps signalée et rencontrée dans des ventes;

4° Que si par hasard elle a été collée sur le plat d'un livre, rien dans le cas actuel ne vient prouver que ce soit par le général Ernouf lui-même; et que par conséquent on ne saurait admettre que ce soit dans le but de l'utiliser même accidentellement comme Ex-libris. Pour pouvoir accepter cette supposition il faudrait que l'on découvrît des livres portant cette découpure.

~~LUCIEN DE MAZIÈRES.~~



Planche 22

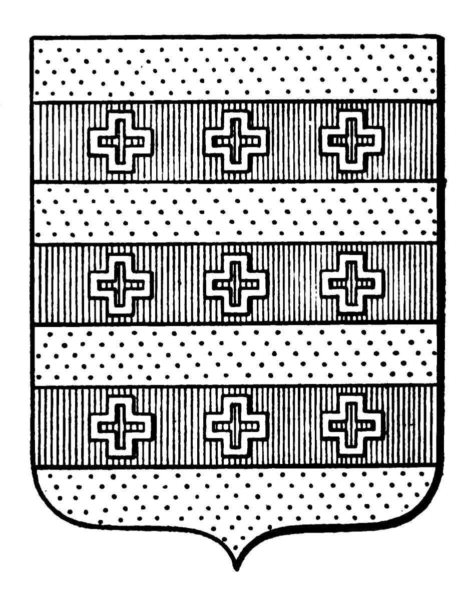
LIVRES AUX ARMES
DE L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

DEPUIS tantôt trois ans nous avions en portefeuille presque tous les éléments de cet article, dont la publication a été retardée par diverses circonstances indépendantes de notre volonté. Nous profitons de cette occasion pour faire observer que, par la nature même de nos *Archives*, revue dans laquelle l'illustration et le texte documentaire doivent s'étayer l'une l'autre, ces retards sont presque inévitables, certains documents nécessitant des recherches assez longues ou des correspondances multiples. — Grâce à l'obligeance de notre vice-président, M. Ed. Engelmann, qui nous a dessiné les blasons de Palafox et de Kirkpatrick reproduits plus loin, nous nous décidons à donner aujourd'hui cette étude qui intéressera, nous le croyons, les bibliophiles, les collectionneurs et les curieux.



De temps en temps on rencontre, soit dans les bibliothèques particulières, soit dans les ventes aux enchères, des livres modernes plus ou moins luxueusement reliés et portant sur les plats les armoiries dont voici l'empreinte exacte, ayant été obtenue avec le fer de reliure lui-même. Sur un ornement assez sobre, on y voit deux écussons accolés, surmontés d'une haute couronne impériale, telle que nous l'avons déjà reproduite à la page 109 des *Archives* de juillet 1897 ; à dextre, un rameau symbolique de feuilles de chêne et de feuilles de laurier ; à sénestre, une branche de rosier en fleurs. Quoique les émaux ne soient point indiqués, le premier blason peut se lire : *D'azur, à l'aigle d'or empiétant un foudre du même*, qui est de l'Empire français ; le second blason, quelque bonne volonté qu'on y mette, est impossible à

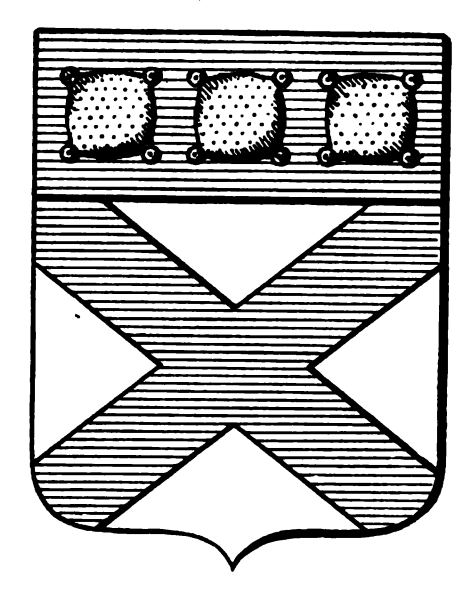
décrire héraldiquement. Pourtant ce fer de reliure a été indubitablement gravé et a servi pour marquer des livres appartenant à l'Impératrice Eugénie, et ce sont les armoiries de cette infortunée souveraine qu'un graveur ignorant a défigurées au point de les rendre méconnaissables ! Ce blason devrait en effet se lire : parti au I de Palafox, qui est : *D'or, à trois fasces de gueules chargées chacune de trois croix alaisées d'argent et vidées du champ*; au II de Kirkpatrick, qui est : *D'argent, au sautoir d'azur, au chef du même, chargé de trois coussins d'or.* Les explications suivantes vont en donner les preuves. — En 1899, feu Victor Bouton, qui nous avait demandé communication d'une empreinte, a profité de cette occasion pour donner dans une Revue étrangère la note que voici :



« On n'a jamais publié, d'une manière convenable et certaine, les armoi-
« ries de l'impératrice Eugénie, à cause de ses trois noms, Guzman, Teba
« et Montijo. Je possédais un cachet à ces armes, et je ne l'ai pas retrouvé;
« j'ai consulté quelques amateurs : ils ont paru surpris. Ce cachet, ou plutôt
« ces armes, étaient composées de 16 quartiers et d'un écu sur le tout. Je
« viens de les revoir au bas d'un portrait de 1853, mais elles sont si petites
« (un centimètre et demi carré) qu'on n'en distingue par les figures. Néan-
« moins j'y reconnais les armes de Enriquez, La Cerda, Guzman, Porto-
« carrero, Rodriguez, etc., et sur le tout Palafox et Kirkpatrick. — Ne
« voulant pas être trop en retard de votre demande, je vous adresse
« l'épreuve d'un fer à dorer qui a servi à frapper ses livres sur le plat des
« reliures. Je le tiens du Président de la Société française d'Ex-libris qui va
« le publier; d'un côté se trouve l'aigle de l'Empire, de l'autre le blason
« d'Eugénie de Guzman, c'est-à-dire Palafox parti de Kirkpatrick. Le dessin
« de ces armes est mauvais, mais on reconnaît dans ce parti : *au 1, les fasces*
« *de gueules de Palafox* qu'on dit être *trois fasces de gueules chargées*
« *chacune de trois croix alésées du champ; au 2, d'or au sautoir d'azur*
« (*accompagné ici, de trois étoiles d'or à huit rays, une en chef et deux aux*

« *flancs*, *et un chef d'azur à une fasce de vair* (*que je ne connais pas*) *pour*
« *Kirpatrick.*

« En effet, l'impératrice Eugénie est Maria-Eugenia-Ignacia-Augustine « Palafox, née à Grenade, Espagne, le 25 mai 1826; elle est la fille de « Maria-Manuela Kirkpatrick (fille elle-même de Guillaume Kirkpatrick, et « de Françoise Grivegnée), mariée à Cyprien Palafox, fils de Philippe Palafox « de Portocarrero et de Marie-Françoise de Portocarrero. Palafox devenu « Portocarrero, en porta les surnoms que nous trouvons en 1762, dans le « petit La Chesnaye du Bois pour Christophe Portocarrero-Guzman-Luna- « Enriquez-Almansa-Pacheco, comte de Montijo, grand d'Espagne, chevalier « des ordres du Roy et de la Toison d'or, etc. — Les armes de Kirkpatrick



« sont au Peerage anglais, ainsi que dans un armorial de la Cour des Aydes « et dans celui des Familles de Paris. En France comme en Angleterre, ces « armes sont : *D'argent au sautoir d'azur et au chef de même chargé de* « *trois carreaux ou coussinets d'or*, *pommetés chacun aux quatre coins de* « *même.* On sait que par les Kirkpatrick, Eugénie de Montijo est alliée aux « Cabarrus, aux Lesseps, aux Tallien et aux Chimay du quai Malaquais. « — Une citation de quelques lignes confirmera ce que je dis ci-dessus : « En « la ciudad... desposé per palabras de presente que huieron verdadero y « legitimo matrimonio al excelmo Senor Don Cypriano Palafox immediato « *sucessor* al condado del Montijo, hijo legitimo de los excelmos senores « Don Felipe Palafox-Portocarrero-Croi de Abré, y de Dona Maria-Francisca- « de-Sales Portocarrero-Luna-Fernandez de Cordova-Enriquez de Almansa- « Cardena-Pacheco y Acuna, su consorté, condes que fueron de Montijo, « etc., con Dona Maria-Manuela Kirkpatrick, hija legitima de Don Guil- « laume Kirkpatrick, consul de los Estados-Unidos de America, y de Dona « Grivegnée... » « Tiré des actes de l'état-civil. » V. Bouton.

Extrait de *Monatsblatt des Kais. Krön. heraldischen Gesellschaft Adler* ». Wien, Februar 1899, p. 391.

Plus tard, notre érudit collaborateur, M. R. Richebé, en nous adressant le résultat de ses recherches comparatives, vint confirmer, comme on va le voir, tout ce que nous avons dit plus haut.

Les armes qui composent ce fer de reliure se trouvent reproduites, au repoussé, sur une boîte en vermeil, renfermant les miniatures de Napoléon III et de sa femme, et appartenant à M. Bernard Franck. Cette boîte a figuré à l'Exposition universelle de 1900, où nous avons pu l'examiner au Palais des Beaux-Arts, dans une des vitrines de la section centennale, sous le numéro 1370.

Le blason que l'on donne à l'impératrice aussi bien sur le fer que sur la boîte est héraldiquement illisible. Les spécialistes les plus compétents en la matière ont renoncé à le déchiffrer. Tout ce que l'on peut en dire, c'est qu'il est parti : au 1er *de gueules à deux fasces d'argent chargées chacune d'une croisette et de quatre objets en forme de coupeaux de montagne d'or, opposés deux à deux;* au 2e *d'argent, à un sautoir d'azur accompagné de quatre étoiles sans émail, au chef du second chargé d'une fasce d'argent dont les angles supérieurs sont occupés par deux écoinçons d'or.* Pardon, ô Palliot !

Quelles armoiries a-t-on donc voulu représenter sous cette forme? — Celles des Guzman ? — Point, ce sont deux chaudières remplies de serpents. Celles des Montijo? — Pas davantage, c'est un puits accosté de sauvages et de cyprès, tristes emblèmes qui ont joué un rôle fatidique dans la vie de la souveraine si cruellemement éprouvée. Celles des Teba ? — Encore moins, ce sont cinq mouchetures d'hermine.

Ne découvrant rien à aucun des noms précités sous lesquels la veuve de Napoléon III est communément désignée, l'idée nous est venue d'étudier de plus près sa généalogie et nous croyons y avoir trouvé la clé de l'énigme. Nous voyons, en effet, dans un excellent article publié par le baron Tristan Lambert (*Revue des questions héraldiques*, 1re année, page 263), que le comte de Montijo et de Miranda, duc de Peñaranda, père de la comtesse de Teba, s'appelait, de son nom patronymique, Don Cypriano de Palafox y Portocarrero, que sa mère, la comtesse de Montijo, était née Marie-Manuela Kirkpatrick de Closeburn y de Grevignée (aliàs Grivegnée), qu'enfin elle ne portait le nom de Guzman que comme propriétaire du comté de Teba et en vertu de l'acte constitutif de ce fief. C'est donc du côté des familles Palafox et Kirkpatrick qu'il faut s'orienter. Or, que lisons-nous, sous ces noms, dans l'*Armorial général* de Rietstap?

Palafox (tome II, page 376) : *D'or, à trois fasces de gueules, chargées chacune de trois croix alésées d'argent, vidées du champ.*

Kirkpatrick de Closeburne (tome I, page 1095) : *D'argent, au sautoir d'azur; au chef du même, chargé de trois coussins d'or.*

La seule inspection des figures ci-dessus, exécutées d'après les descriptions de Rietstap, nous paraît démontrer que le dessinateur de l'œuvre duquel l'auteur du fer et celui de la boîte se sont inspirés, a exécuté son modèle sans savoir un mot de blason, ou en interprétant à sa façon une mauvaise

empreinte de cachet..... Cela arrive tous les jours, témoin la récente aventure d'un de nos proches parents, dont les armes renferment une bordure de *vair*, et à qui un graveur peu versé dans le « noble savoir » a octroyé, en échange, une bordure de sinople, confondant le *vert*, couleur, avec le *vair*, fourrure !

Le véritable blason de l'impératrice Eugénie doit donc se lire : « Parti au 1 de Palafox; au 2 de Kirckpatrick » et se blasonner comme on l'a vu plus haut. La boîte procède-t-elle du fer de reliure, ou celui-ci de la boîte ? — Nous laisserons à d'autres le soin de trancher la question, qui nous semble d'ailleurs d'une importance secondaire. R. Richebé.

Tel que nous l'avons reproduit ci-dessus, d'après Rietstap, le blason des Palafox diffère un peu de celui décrit par Mosen Febrer un des plus anciens auteurs espagnols. — Ce Mosen Febrer, inspecteur général des armées aragonaises, écrivit, à la demande de Pierre III, fils de Jacques *el conquistador* (le conquérant de Majorque et de Valence), un poème destiné à célébrer les exploits des principaux capitaines qui prirent part à la conquête (1238-39). Chacun d'eux est l'objet d'une strophe, de là le nom *Trobas* donné au poème (troba, strophe) ; il fut écrit vers 1275. On en a plusieurs manuscrits et deux éditions imprimées, l'une en 1796 publiée par D. Antonio Despuig, l'autre en 1848 par le savant D. J. M. Bover.

Voici la strophe relative à Palafox avec la traduction en regard :

Lo escut colorat ab Faixes de Plata,	L'écu coloré [de gueules] avec fasces d'argent
Que ab crehuetes blaves esta dibuixat,	Sur lesquelles peintes de petites croix bleues
Porta Palafox, rich Hom de la nata	Porte Palafox riche Homme de la nation
De tot arago ; sa sanch se dilata	D'Aragon. Son sang s'est propagé
Tambe en Catalunya, ahon es nomenat	Aussi en Catalogne, où il est nommé
Palafolls de Franza, puix de alla baixa	Palafolls de France, car de là descend
Sa genealogia... etc....	Sa généalogie..... etc....

Febrer indique des *fasces d'argent*, mais il n'en désigne pas le nombre. Dans les deux éditions citées plus haut (pl. X) on trouve *deux* fasces et non pas trois, sur la fasce supérieure il y a 4 croix et 3 seulement sur la fasce inférieure.

Ce très ancien blason *mal interprété* se rapproche assez de la première partition du fer de reliure reproduit au commencement de cette étude, et pourrait en quelque sorte en expliquer le pitoyable travestissement : car là aussi le champ du blason est de gueules, il n'y a non plus que deux fasces, et les croisettes qui devraient les charger mais mal faites, trop rapprochées, au point de se toucher, pourraient donner la sensation des bizarres dessins qui chargent ces deux fasces...

Quoi qu'il en soit, il reste bien établi que les livres portant cette marque ont été reliés pour l'impératrice Eugénie, femme de Napoléon III ; et ces fautes dans l'exécution des quartiers du blason ne leur enlèvent rien de leur intérêt comme provenance, non plus que de leur valeur.

Dr L. Bouland.

EX-LIBRIS

DE GASPARD-ANTOINE D'AMOREUX

CERTAINS Ex-libris complètement anonymes arrêtent d'emblée notre attention et appellent des recherches, soit par l'originalité de leur composition, soit par les pièces qui chargent leurs armoiries, soit enfin pour ces deux causes tout à la fois : tel est le cas de celui du conseiller d'Amoreux, dont nous donnons hors texte la reproduction avec ses dimensions vraies. Qu'y voyons-nous, en effet; un écusson : *De gueules, au cœur d'or soutenu d'un croissant d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de deux flèches d'argent passées en sautoir et accostées de deux étoiles d'or*, le tout sur un cartouche que tiennent deux amours mutins entourés de nuages.

Amours, cœur, flèches. croissant, tout semblait nous indiquer là une première recherche à faire dans la série des familles portant des armoiries parlantes, avec les noms... amour, amor, ou autres à radical du même genre. Bientôt les *Tables armoriales du Nobiliaire de Provence*, publiées en 1901 par notre regretté collègue M. E. de Rozières, nous confirmaient dans cette opinion et fournissaient l'identification, car on y trouve, page 9, les armes des trois branches de la famille d'Amoreux ou de Amorosis (en Sicile, Languedoc et Provence), dont celles de la branche de Languedoc répondent complètement au blason gravé sur l'Ex-libris qui nous occupe. Elles y sont en effet décrites : *De gueules, à un cœur d'or soutenu d'un croissant d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de deux flèches d'argent les pointes en haut, accompagnées aux flancs de deux étoiles du même.* A part les étoiles, qui sur l'Ex-libris sont *d'or*, on voit qu'il y a identité complète.

Pour quelle personne de la famille d'Amoreux cet Ex-libris a-t-il dû être gravé? Comme nous l'avons rencontré collé sur le plat du premier volume des *Œuvres de M. Honorat de Bueil, seigneur de Racan*, Paris, Antoine Urbain Coustellier, 1724, petit in-8°, reliure en veau brun, les recherches ne doivent donc porter que sur une période postérieure à cette date. D'autre part, le style de cet Ex-libris, l'exécution de la gravure, le papier sur lequel il est imprimé indiquent le milieu du XVIIIe siècle.

Voyons maintenant ce que nous apprennent les généalogies; dans l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc, généralité de Montpellier*, par M. Louis de La Roque, on trouve, tome II, p. 152 : « Que la maison d'Amoreux, originaire de la Haute-Provence, vint se fixer en Languedoc vers la fin du « XVIIe siècle, et que sa filiation authentique est constatée par un certificat « de Chérin, généalogiste des ordres du Roi, depuis :

« I. Gaspard d'Amoreux, qui vint s'établir en Languedoc, où il épousa « Catherine Euseby, dont il eut :

« II. Pierre-Joseph d'Amoreux, demeurant à Uzès, lequel épousa, le

« 14 juillet 1726, Louise Le Blanc, dont il eut : 1° Gaspard-Antoine, qui suit, « et 2° Albin, mort sans postérité.

« III. Gaspard-Antoine d'Amoreux, maître en la Cour des comptes, aides « et finances de Montpellier en 1755, assista à l'assemblée de la noblesse « d'Uzès pour l'élection des députés aux États généraux de 1789, il avait « épousé, en 1766, Marie-Anne Palisse de Lahondès, etc... »

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la suite de la généalogie de cette famille, car, d'après les rapprochements que nous avons faits plus haut, il saute aux yeux que l'Ex-libris reproduit ici n'a pu être fait que pour Gaspard-Antoine d'Amoreux, conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, en 1755, mort en 1789. Son fils aîné, Jean-Joseph-Marie, né après 1766, et qui fut aussi conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, a peut-être pu se servir aussi de cet Ex-libris, mais ce n'est pas lui certainement qui l'a fait graver.

Nous profitons de cette occasion pour insister encore sur l'utilité qu'il y a de ne point détacher les Ex-libris des livres dans lesquels ils se trouvent, la date de ceux-ci fournissant, comme on vient de le voir, de précieuses indications pour fixer l'époque de leur exécution et de là le nom de leur propriétaire.

Dr L. Bouland.

GAETAN LAMBERT DUPONT

Depuis la publication de son curieux article sur *Les Ex-libris de la famille Dupont, en Artois*, que nous avons donné, pages 90 et suivantes du numéro de juin 1902, notre dévoué collaborateur Dont Care a découvert un autre Ex-libris de Gaëtan Lambert Dupont, trésorier général de l'*École Militaire*, et vient de faire gracieusement cadeau à notre Revue de la reproduction hors texte de cette intéressante pièce. Nous le prions d'accepter l'expression de notre sincère gratitude.

Nous tenons à rappeler aux collectionneurs que la véritable place de ce hors texte est à la page 92, du numéro de juin, c'est pourquoi nous lui mettons la légende PLANCHE 13 BIS et au coin inférieur gauche, NEUVIÈME ANNÉE, PAGE 92.

Nous ferons observer que la pièce dont nous donnons ici la reproduction doit être la première en date, puisqu'elle porte la mention *Trésorier général de l'École Militaire*, charge que Gaëtan Lambert Dupont eut en 1750. La pièce reproduite précédemment en tête du tableau généalogique portant le titre d'*Intendant de l'École Militaire* n'a pu être gravée qu'après 1770, date de sa nomination à ce poste.

On vient de me signaler le catalogue d'un marchand dans lequel celui-ci bave sur des conservateurs de la Bibliothèque Nationale, sur feu M. Th. Devaulx et sur moi. Je n'ai pas l'intention de descendre à une polémique avec cet individu, mais dans un prochain numéro je montrerai aux lecteurs non renseignés déjà ce que valent les propos de ce soi-disant libraire.

Dr L. Bouland.



QUESTIONS

M. LANGLÈS. — (N. 279.)

Voici un Ex-libris militaire d'une assez belle allure et qui, d'après le papier sur lequel il est tiré, ainsi que par la forme du cartouche sur lequel est placé le blason, me paraît remonter à la fin du XVIII[e] siècle. Ce blason, qui est *à enquerre* (c'est-à-dire composé contrairement aux règles héraldiques), puisqu'il porte couleur sur couleur : *Écartelé : aux 1 et 4, de gueules; aux 2 et 3, d'azur, à l'arbre posé sur une terrasse d'argent, et à la lance du même brochant sur le tout, en barre*, pourrait laisser croire que ces armoiries sont de fantaisie. Ce qui m'intrigue encore plus, c'est le bâton de maréchal de France, posé en pal derrière l'écu, et dont on voit le bas sur l'entrecroisement des branches de laurier, au-dessous du cartouche. Croyant un



instant que ce bâton de maréchal était peut-être là pour rappeler quelque charge honorifique dans le tribunal des maréchaux de France, dit de la Table de Marbre, j'ai cherché dans quelques Almanachs royaux de la fin du XVIII[e] siècle, mais je n'y ai trouvé aucun membre ou employé du nom de Langlès.

Je demande donc à nos érudits collègues s'ils pourraient donner quelques renseignements sur le propriétaire de cet intéressant Ex-libris?

V. R. S.

DE SAINT-PREST. — (N. 280.)

Le petit Ex-libris qui fait l'objet de cette question représente deux écussons accolés sur un cartouche Louis XV, que supportent deux lions couchés, et surmonté d'une couronne de comte. Celui du mari (en face de la gauche de l'observateur) est : *D'azur, au sautoir d'or, accompagné en chef d'une étoile* (5) *et en pointe d'un croissant, tous deux d'argent*. Celui de la femme

est : *D'or, à trois trèfles de sinople* ; ils sont entourés d'une très fine cordelière de veuve. La composition. gravure au burin, est entourée d'un seul filet, dit trait carré, mesurant 0^{m} 044 de haut sur 0^{m} 047 de large.

Cette pièce est anonyme dans toute la force du terme, c'est-à-dire ne porte ni le nom du propriétaire ni celui du graveur ; mais, sur l'exemplaire que je possède, on lit d'une écriture jaunie par le temps : *Madame de Saint-Prest.* Cette attribution est-elle exacte ? Dans ce cas, je demande quelle était cette dame de Saint-Prest ? Que sait-on sur elle ? L. C. D.

RÉPONSES

FASCE BROCHANTE. — (**N. 247.**) [9e ANNÉE, PAGE 79.]

Les blasons figurés sur cet Ex-libris sont ceux d'Achille COCHART ou COCHARD, marquis de Chastenoye, ancien gouverneur du Cap Français, chevalier de Saint-Louis, mort et inhumé à Paris (paroisse de la Madeleine), le 10 avril 1787, et de son épouse (1750) Charlotte LE TONNELLIER.

Charlotte Le Tonnellier naquit en 1728 du mariage (24 avril 1720) de



Claude-Charles Le Tonnellier de Breteuil, comte de Sainte-Croix et de Vaux, seigneur de Beauvilliers, substitué aux nom et armes de Chanteclerc, mestre de camp de cavalerie, capitaine-lieutenant des chevau-légers de Bretagne, chevalier de Saint-Louis, décédé à Paris le 9 février 1735, à l'âge de 37 ans et inhumé à Saint-Jean en Grève, et de Laure O'Brien de Clare, morte et inhumée à Saint-Sulpice, le 10 juin 1781.

Les armoiries de Charlotte Le Tonnellier doivent se lire ainsi : *Coupé de 1 et parti de 3, ce qui fait 8 quartiers : aux 1 et 7 d'argent, à trois fasces d'azur ; aux 2 et 8, d'azur, à trois trèfles d'argent ; aux 3 et 5, de gueules, à trois léopards partis d'or et d'argent, l'un sur l'autre* (O'BRIEN) ; *au 4, d'or, à trois piles de gueules* (SCOTT) ; *au 6, d'or, à un phéon d'azur* (SIDNEY) ; *sur le*

tout : d'azur, à l'épervier essorant d'or, longé et grilleté de même (Le Tonnelier).

Selon toute apparence, les quartiers 1, 2, 7 et 8 doivent constituer le blason de la famille de Chanteclerc qui a échappé à nos recherches. Un Le Tonnellier avait épousé, en 1607, Marie Le Fèvre de Caumartin, dont la mère était Gabrielle Chanteclerc, nièce de Louis Le Fèvre, garde des sceaux de France. Il serait intéressant d'élucider cette question. Voyez Waroquier de Combles, *Tableau de la noblesse*, 1787, t. IV, p. 280. Émile Perrier.

BIBLIOGRAPHIE

Le deuxième numéro de 1902 (12e année) de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu des 102e, 103e et 104e séances du Comité. — Nos morts. — Les Ex-libris à portrait du comte Nicolas VII de Zrinyi, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec deux illustrations dans le texte. — Les Ex-libris modernes dessinés par Willy Ehringhausen, August Stoehr et par divers autres, avec des planches hors texte et de nombreuses reproductions dans le texte. — L'œuvre de Maximilian Dasio, par M. v. Zur Westen, avec des illustrations dans le texte. — Alois Kolb, par le même, avec une planche hors texte. — Les Ex-libris de l'atelier à Steglitz, par le même, accompagnés de reproductions dans le texte. — Communications diverses, par M. le comte de Leiningen-Westerburg. — Les expositions d'Ex-libris à Reichenberg en Bohême et à Stuttgart, et la première exposition de l'art décoratif moderne à Turin en 1902. — La littérature, les notes de la rédaction, les demandes d'échange, etc. R. Benkard.

L'*Ex-libris Journal* de Londres, du mois de septembre, nous donne un article sur les dessinateurs modernes d'Ex-libris. On cite notamment M. E.-B. Bird, qui a dessiné celui de M. Ch.-H. Taylor, gravé sur cuivre par M. E.-D. French. Plusieurs illustrations accompagnent cet article, écrit par W. Porter Truesdell. Vient ensuite un aperçu de l'Exposition, dont il a déjà été question ici ; le commencement de la liste des exposants s'y trouve, avec la mention des objets. Une *lettre américaine* de M. Ch. Dexter Allen, une autre sur l'histoire de l'art héraldique et diverses communications sur des articles publiés dans cette Revue ; une notice sur un orfèvre, Carden Terry, qui était en même temps graveur, et enfin les notes mensuelles achèvent de remplir cet intéressant numéro, qui est orné de diverses planches, dont une en couleur, plus celles présentées pour identification.

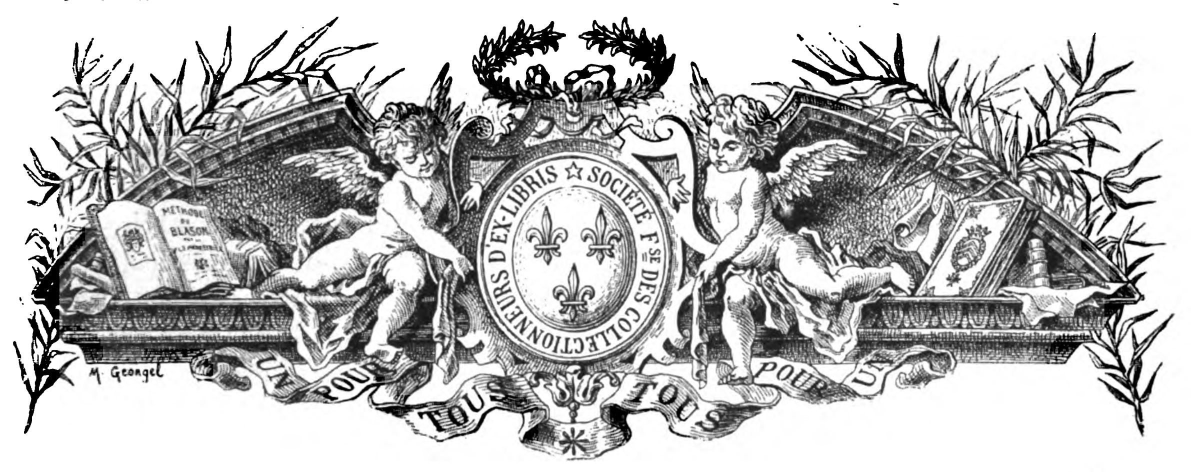
F. C.

Nous avons l'honneur d'informer nos collègues que Mme Valérie Brettauer, membre perpétuel de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris, demeure actuellement à Paris, 58, rue Pierre-Charron, et qu'elle est toujours disposée à faire l'échange de ses Ex-libris.

Le Gérant, Aglaüs Bouvenne.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

9e Année. — No 11 Novembre 1902



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 OCTOBRE 1902

RACE à l'empressement des membres du Comité qui n'étaient pas retenus soit par la campagne, soit par leurs occupations à Paris, cette première réunion après les vacances a été très animée et fort intéressante. Le Président ouvre la séance en adressant aux assistants ses compliments de bienvenue, et ceux-ci répondent qu'ils sont très heureux de se retrouver pour les études spéciales si intéressantes pour eux. Plusieurs de nos collègues empêchés, parmi lesquels MM. Salleron et Bargallo, ont envoyé des lettres d'excuses. M. Bouland annonce qu'il a à proposer l'admission de trois nouveaux membres ; ce sont : M. Mario Vio Bonato, Donatello, 10, Padova; M. Pablo Font de Rubinat, à Reus (Espagne), tous deux présentés par lui-même, et Mme Zella Allen Dixson, Université de Chicago, présentée par le Secrétaire. Le Comité accueille avec grand plaisir la venue de ces nouveaux collègues.

Le Président fait circuler un exemplaire du nouvel Ex-libris de M. Germain de Maidy, en chromotypie, composé par M. E. Des Roberts. Cet Ex-libris est remis à l'archiviste pour la collection de la Société. M. Des Roberts nous prie, à cette occasion, de faire connaître sa nouvelle adresse qui est 3, faubourg Saint-Georges, Nancy.

Communication est donnée d'une lettre d'un de nos collègues relative à l'Ex-libris anonyme qui a été attribué à Malo Corret de la Tour d'Auvergne, 1er *grenadier* de France. C'est le numéro 6 de la planche d'Ex-libris à identifier des *Archives* de juillet 1896 (voir cette année, p. 111). Les assistants sont instamment priés d'étudier à fond cette question et d'envoyer leurs

explications détaillées soit au Président, soit au Secrétaire. De nouvelles recherches vont donc être faites pour permettre de répondre aussi sûrement que possible à la lettre communiquée. On présente ensuite le tirage d'une planche ancienne, au nom d'Élie Pacot, de Lille, envoyée par M. Richebé, qui désirerait savoir si cette planche a été gravée pour servir d'Ex-libris. Plusieurs des membres pensent que cette pièce a pu servir d'Ex-libris, et d'autres que ce n'est qu'une simple étiquette de marchand. La question doit donc rester à l'étude jusqu'à preuves décisives. Le Président mentionne une demande de renseignement faite par une personne étrangère à la Société, au sujet d'armoiries peintes sur le premier plat d'un ancien manuscrit. Les indications sont insuffisantes et aucune réponse ne peut être faite. Nous le regrettons, car il est toujours agréable pour le Comité de pouvoir donner satisfaction aux demandes qui nous sont adressées. On pose aussi une question à propos du général Ernouf. Un article à ce sujet donne, dans le numéro d'octobre, les renseignements nécessaires.

M. Bouland rappelle aux assistants les questions financières intéressant notre Société, à l'occasion de l'état de situation que le trésorier lui a envoyé. *Un certain nombre de retardataires n'ayant pas répondu à la réclamation du trésorier, le service régulier des* ARCHIVES *leur a été suspendu, conformément à la décision du Comité du 29 juin 1902.*

Le Secrétaire, F. CARÊME.

L'ABBÉ PROMPSAULT

CHAPELAIN DE L'HOSPICE DES QUINZE-VINGTS AVEUGLES

SON EX-LIBRIS MANUSCRIT

TOUT le monde connaît le célèbre hospice des Quinze-Vingts aveugles, situé, depuis le XVIIIe siècle, rue de Charenton, à Paris.

L'abbé Jean-Henri-Romain Prompsault en fut le chapelain, de 1829 à 1855. C'est dans cet asile qu'il écrivit ses importants ouvrages et qu'il réunit, en un temps où les livres anciens étaient encore abondants sur le marché de Paris, vingt-cinq mille volumes, que son vénérable frère, M. l'abbé J.-L. Prompsault, aussi littérateur, céda contre une rente viagère, au Père Lacordaire, pour l'établissement des Dominicains de Saint-Maximin (Var).

Prompsault

En raison même de ce que cet amas de livres augmentait sans cesse, le chapelain des Quinze-Vingts ne songea point, lui gros travailleur avant tout, à y faire coller un Ex-libris quelconque. La condition lui importait peu, mais

chaque livre acheté ou reçu était lu de suite, en tout ou partie. On ne déniera point à l'abbé Prompsault le titre de bibliophile, car nul plus que lui n'a aimé les livres. Toutefois sa marque de possession se borna à cette modeste signature (voir au bas de la page précédente) :

Elle est rare, fort rare, cette grosse bibliothèque n'ayant point été dispersée. A peine a-t-on vendu quelques épaves sur catalogue, il y a nombre d'années. Aussi n'en rencontre-t-on plus dans le commerce.

L'abbé Prompsault, né à Montélimar en 1798, est mort à Paris le 7 janvier 1858 ; son corps repose à Bollène, dans une sépulture de famille.

J'ai écrit sa vie (*Notice littéraire...*, 1862, in-8°). En 1901, j'ai, au nom de M. l'abbé J.-L. Prompsault, offert au Musée des Quinze-Vingts un superbe médaillon en marbre du chapelain, dû au talent et à la générosité de Mme la



duchesse d'Uzès, douairière, et que l'*Illustration* a reproduit supérieurement en sa livraison du 29 octobre.

Les bases du prix de vente de la bibliothèque avaient été arrêtées par correspondance. Le 28 avril 1859, le P. Lacordaire se rendit de Sorrèze à Bollène. Il vit les richesses littéraires ramenées de Paris, et qu'on avait installées dans un grand salon donnant sur une terrasse, à niveau du premier étage, et dans une chambre à côté servant de cabinet de travail. Les livres s'y trouvaient classés en un superbe corps de bibliothèque. Pour atteindre les rayons élevés, il y avait une échelle roulante, comme dans les grands dépôts publics de Paris. Le Père Lacordaire, en entrant dans les deux pièces, demanda à M. l'abbé J.-L. Prompsault : « Est-ce bien là toute la bibliothèque de votre frère? » Sur sa réponse affirmative, il ajouta : « Ce serait trop long de l'examiner en détail; d'ailleurs, elle a été formée par un homme de talent et de goût. Je l'accepte. » On fit venir le notaire, et l'acte de cession fut dressé.

J'ajoute que cette bibliothèque, mise au roulage, pour son transport de Paris à Bollène, coûta 2.158 francs de port et pesait 18.000 kilogrammes.

Victor Advielle.

LES EX-LIBRIS
DE LA FAMILLE ZIMBERLIN



LUSIEURS de nos collègues, préférant aux pièces purement héraldiques les Ex-libris composés d'emblèmes ou de figures symboliques, nous avaient exprimé le regret qu'il n'en fût pas donné plus souvent dans cette revue. Grâce à l'intéressante marque de bibliothèque de l'abbé A.-G. Zimberlin, que nous avons eu l'occasion de trouver dernièrement, nous sommes heureux de pouvoir les satisfaire, cela nous permettra en même temps d'ajouter quelques notes complémentaires à l'article du P. Ingold, paru dans nos *Archives* (4e année, p. 103), sous le titre : *L'Ex-libris de l'abbaye de Lucelle*, et dans le cours duquel il est parlé de l'abbé Zimberlin.

L'origine de cette famille remonte au chef de bande Zimperlein d'Andlau, cabaretier à Colmar, surnommé Armleder, parce qu'il portait des brassards de cuir. En 1337, à l'occasion du meurtre d'un gentilhomme français par les juifs, mort qui provoqua un soulèvement contre eux, Armleder fit croire au peuple que son salut était attaché à leur destruction ; une armée de fanatiques

Ex Libris
Georgii Zimberlin

se rangea autour de lui et croix et bannière en tête, ils massacrèrent plus de 1.500 de ces malheureux à Ensisheim et à Rouffach ; l'ordre ne se rétablit qu'à l'annonce d'une ligue formée contre les meurtriers par Berthold, évêque de Strasbourg ; pour ces hauts faits, Armleder fut anobli par l'empereur d'Allemagne qui lui permit d'ajouter à son nom celui d'Andlau, son pays d'origine, et lui conféra le titre de baron en 1338.

Le père de l'abbé, Georges Zimberlin, dont nous donnons ci-dessus le modeste Ex-libris, était né à Oberlarg, près Ferrette, en juin 1775 ; sans être possesseur d'une bibliothèque importante, il avait le goût des livres. Il épousa Philippine Valburge de Menweeg, fille aînée du comte Philippe-Xavier de Menweeg [1], et mourut en 1837, huissier à Ferrette. Il laissait deux fils : le plus jeune, Antoine-Georges Zimberlin, né à Ferrette le 19 octobre 1799, commença ses études au collège des Jésuites de Porentruy, et les termina à Strasbourg. D'abord vicaire à Sainte-Marie-aux-Mines, en 1824, il fut appelé

1. Marié à Valburge de Hulschverlé, le comte de Menweeg, procureur fiscal du comté de Ferrette en 1783, eut deux fils ; l'aîné n'a pas laissé de descendants, et l'autre est mort prêtre. Les Menweeg sont originaires de Wissembourg ; ils ont fourni deux conseillers au Conseil souverain d'Alsace : Jean-Philippe, en 1694, cité dans l'*Armorial d'Alsace*, page 11, comme doyen de l'église collégiale de Landau, et Joseph-Jacques Menweeg, en 1713. Un autre Menweeg était grand bailli de Wissembourg et Germersheim (*Arm. d'Alsace*, p. 32) ; c'est lui qui donna l'hospitalité à Stanislas Leczinski, roi de Pologne, lorsque ce prince, après la mort de Charles XII, dut en 1719, quitter le gouvernement de Deux-Ponts et se réfugier à Wissembourg.

l'année suivante à la cure de Chavannes-sur-l'Étang, puis successivement à celles de Walheim (1827), de Traubach-le-Haut (1829) et d'Eschentzwiller (1834). Nommé, le 28 août 1835, directeur en second et bibliothécaire au grand séminaire de Strasbourg, il ne conserva que peu de temps ces importantes fonctions, puisqu'en 1837 nous le trouvons curé à Murbach, puis à Ruelisheim. Aumônier de la maison centrale d'Ensisheim, de novembre 1841 à mai 1847, il était curé d'Orschwir, près Guebwiller, de 1847 à 1860. Plusieurs fois il fut question de lui pour un évêché, mais ne voulant pas quitter l'Alsace et craignant que ses chères études ne souffrissent de ce changement de fonction, il ne put se résoudre à accepter.

En dernier lieu, il était curé de Biederthal (février 1860 à octobre 1873) et mourut, le 21 juin 1882, à Saint-Morand, près d'Altkirch. L'abbé Zimberlin, à qui l'on peut appliquer avec raison la maxime de S. de Sacy : « C'est par l'amour des lettres qu'il faut être conduit à l'amour des livres », était un lati-



niste et un savant de premier ordre ; son activité littéraire a été très fructueuse, et dans le catalogue de sa vente, la nomenclature de ses ouvrages manuscrits comprenait 135 numéros consacrés surtout à la théologie et à l'histoire ecclésiastique de l'Alsace. Il a laissé également des sermons, et un grand nombre de poésies latines et allemandes consacrées en majeure partie à des sujets religieux, ou célébrant des anniversaires et des fêtes de famille. La bibliothèque de l'abbé Zimberlin était des plus riches, surtout en alsatiques et en incunables ; une partie a enrichi celle du grand séminaire de Strasbourg ; une autre, composée de 2.365 numéros, fut vendue, en mars 1886, par le libraire Noiriel, à Strasbourg.

En 1818, c'est-à-dire à 19 ans, l'abbé Zimberlin s'était rendu acquéreur d'un grand nombre d'ouvrages provenant de l'abbaye de Lucelle et, n'ayant pas à cette époque d'Ex-libris, ou plutôt voulant conserver la marque de provenance du livre qu'il achetait, il avait eu l'excellente idée, au point de vue documentaire, de surcharger l'Ex-libris de Lucelle, collé sur chacun de ces volumes, d'une inscription manuscrite mentionnant la date et le prix d'achat en batz [1]. Nous avons trouvé cette surcharge sur chacun des trois types connus de l'Ex-libris de cette abbaye ; celle que nous reproduisons se trouve

1. Le batz était une petite monnaie suisse valant environ 0 fr. 15 centimes.

sur un exemplaire du type n° 1 (1er état). Plus tard, l'abbé Zimberlin se fit faire la très originale composition que nous donnons en hors texte et qui personnifie bien ses croyances; cet Ex-libris exécuté par la lithographie, représente une pyramide symbolique composée de trois blocs de pierre chargés des mots : LIBERTAS — VERITAS — CHARITAS. Derrière cette pyramide surmontée d'une croix se lève l'aube du bonheur figurée par le mot FELICITAS, en grosses lettres, entouré de rayons.

Le frère aîné de l'abbé, Marie-Georges-Philippe-Désiré Zimberlin, possédait également quelques livres qu'il timbrait de la marque ci-dessous. Né à



Ferrette, le 6 septembre 1797, il avait été nommé huissier à Hegenheim, le 26 mai 1824, puis juge de paix successivement à Seltz (9 mars 1859), et à Saint-Amarin (24 août 1867). Lors de l'annexion, ce fidèle Alsacien ayant refusé de continuer ses fonctions au titre allemand dut démissionner le 3 février 1871 ; il mourut le 4 février 1874.

C'est pour son fils, le docteur Prosper Zimberlin, avec lequel je suis très lié, et sur ses indications, que j'ai dessiné, en 1900, l'Ex-libris reproduit ici. Petit-fils d'une Menweeg et désirant rappeler le souvenir de cette famille éteinte, le Dr Zimberlin a fait figurer sur cette vignette le blason des Menweeg



(*D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles* (6) *d'or, et en pointe de deux dards du même posés en sautoir*) à côté de celui des Zimberlin (*Coupé au 1, d'argent, à l'agneau pascal accosté des deux lettres Z et M, et soutenu d'un monticule à trois coupeaux de sinople*; *au 2, de gueules, à trois barres d'argent*). Prosper Zimberlin, né le 4 décembre 1833, à Hegenheim (Haut-Rhin), fit ses études au collège d'Altkirch ; après avoir passé ses baccalauréats ès lettres et ès sciences, il suivit les cours de la Faculté de médecine de Strasbourg. Reçu interne le premier, au concours de novembre 1859, et docteur en médecine le 28 mai 1861, il s'établit d'abord à

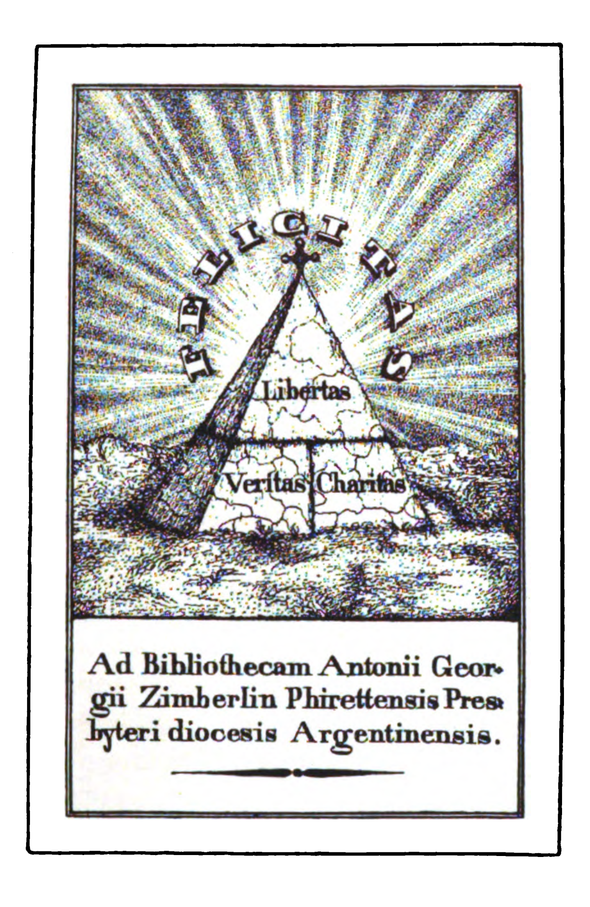
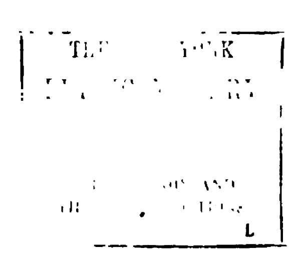

FELICITAS
Libertas
Veritas Charitas
Ad Bibliothecam Antonii Georgii Zimberlin Phirettensis Presbyteri diocesis Argentinensis.

Planche 23



Rixheim (Haut-Rhin), puis, en 1864, à Drusenheim (Bas-Rhin). En 1868, il exerçait à Phalsbourg. Pendant le siège si meurtrier qu'eut à soutenir cette ville en 1870 les titres de famille et parchemins justificatifs que son père lui avait remis trois ans auparavant furent malheureusement anéantis par l'incendie de sa demeure, que causèrent les obus prussiens. Le Dr Zimberlin fit preuve, dans ces tristes circonstances d'une grande énergie et prodigua les soins les plus dévoués aux victimes du bombardement; il a du reste écrit un journal du siège de Phalsbourg qu'il avait eu l'intention de publier en 1872, projet que des causes indépendantes de sa volonté l'ont empêché de mettre à exécution. Au lendemain de la guerre de 1870, il dut rompre avec son pays d'origine qui devenait allemand par l'annexion, et vint se fixer, en avril 1872, à Crépy-en-Laonnais (Aisne), qu'il n'a plus quitté depuis. C'est à son obligeance que je dois les diverses indications sur sa famille contenues dans cet article ; je lui en adresse mes sincères remerciements.

Le Dr Zimberlin possède une bibliothèque nombreuse dans laquelle se trouvent, parmi d'assez rares ouvrages de médecine, plusieurs livres venant de son grand-père, de son oncle l'abbé et de son père. *Il ne collectionne pas les Ex-libris et, très occupé par ses devoirs professionnels, il lui serait impossible de répondre à n'importe quelle demande d'échanges.*

Ed. Engelmann.

EX-LIBRIS
DE PIERRE-HYACINTHE-VINCENT BOTU



UTANT que possible, et dans le but de maintenir une certaine variété dans les sujets dont s'occupe notre Revue, nous nous efforçons de reproduire et d'étudier successivement des Ex-libris ou des fers de reliure provenant de régions très différentes ou éloignées les unes des autres ; en passant ainsi sans transition du Midi à l'Est, du Centre à l'Ouest, et du Nord au Sud, nous cherchons à éviter le reproche de trop nous cantonner dans la même province. Aujourd'hui, nous avons la bonne fortune de pouvoir donner un tirage hors texte de l'Ex-libris de P.-H.-V. Botu, obtenu avec la planche originale, qu'a bien voulu nous prêter gracieusement son possesseur actuel.

Si cette pièce, œuvre non signée de quelque graveur dauphinois, n'a pas le mérite d'une exécution très fine, elle n'en offre pas moins de l'intérêt pour nous, d'abord parce qu'elle rentre dans la catégorie des *Ex-libris datés*, ainsi que dans celle des *pièces à inscriptions* ; et ensuite par les renseignements sur le titulaire, que nous avons pu trouver grâce à l'obligeance de MM. L. Brun, libraire à Lyon, et F. Chirol, conservateur de la Bibliothèque de Valence, auxquels nous offrons nos plus sincères remerciements.

Quoiqu'elle dût occuper un certain rang en Dauphiné, on ne trouve aucune indication sur la famille Botu dans Rochas, *Biographie du Dauphiné*, ni dans Brun-Durand, *Biographie de la Drôme* ; c'est seulement dans l'excellent

Armorial du Dauphiné, par M. de Rivoire de La Batie, et dans l'*Inventaire sommaire des Archives départementales de la Drôme*, etc., par M. A. Lacroix, qu'on rencontre quelques renseignements sur les Botu. Cette famille est originaire du bailliage de Saint-Marcellin[1]; une branche (celle dont était Pierre-Hyacinthe) passa à Crémieu, et l'on voit, en 1418, un Zacharie Botu signataire de l'acte de serment des habitants de Crémieu au roi Charles VII.

Dans l'*Inventaire sommaire des Archives de la Drôme* se trouve un acte de vente par Claude Bouhier, veuve d'Abel-François de Loras, à Pierre-Hyacinthe Botu, procureur du Roi en la commission souveraine du conseil établie à Valence, fils de Pierre châtelain de Crémieu, de plusieurs fractions de bichette de blé de sens. Quelle était donc cette *Commission souveraine du conseil établie à Valence*, dont le procureur ne manque pas d'étaler son titre autour des armoiries familiales sur son Ex-libris? D'après une note que nous a envoyée M. F. Chirol, et qui est extraite du *Journal d'un bourgeois de Valence* (Adolphe Rochas), « cette commission fut établie, le 31 mars « 1733, pour juger souverainement, et sans sursis ni appel, les contreban- « diers et les faux saulniers. L'article 4 de l'arrêt ordonne que les minutes, « registres et autres documents des procès jugés seront, à la diligence du « procureur du Roi de cette commission, et après qu'il en aura été fait « inventaire, envoyés au dépôt des minutes du greffe du conseil, pour y avoir « recours au besoin.

« Au-dessous, la remarque suivante : sa juridiction s'étendait primitivement « sur le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, l'Auvergne, le Rouergue, le « Quercy et la Guyenne ; elle était présidée par des délégués du Conseil « d'État. »

Comme on le voit, le procureur du Roi près de cette commission devait être un personnage assez important. L'Ex-libris de Pierre-Hyacinthe Botu étant daté de 1786, il y a lieu de croire qu'il resta en fonctions jusqu'à la suppression de cette commission, en 1789, et qu'il en fut par conséquent le dernier procureur.

Quoique les documents sur la famille Botu soient peu nombreux, elle devait cependant avoir une assez belle situation dans le Dauphiné : d'après l'*Armorial* de M. de Rivoire, elle a fourni deux chevaliers de Malte, dont Melchior Botu, chanoine de Saint-Antoine, en 1757. Ainsi qu'on le voit sur notre planche hors texte, les Botu portaient : *D'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un raisin feuillé de sinople ; au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent, et d'un croissant tourné du même.* La devise Uva Noë n'est ici sans doute qu'une allusion à la grappe qui fait partie des pièces du blason.

Dr L. Bouland.

Pour un article intéressant dont nous avons les éléments, on demande en communication l'Ex-libris de Joly de Bammeville, famille de Saint-Quentin. Prière de l'envoyer à M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris, VIIIe.

1. Saint-Marcellin, jolie petite ville du département de l'Isère (Dauphiné), dépendant autrefois du diocèse de Vienne, parlement et intendance de Grenoble, bailliage royal, gouvernement particulier. Elle faisait autrefois partie des États des premiers Dauphins, et a été prise plusieurs fois pendant les guerres de religion.


IN·JVRIS D·E REGIĀ
EX·BIBLIOT·Ā·P·H·V·BOTE
ET·EXTRAORD·Ā·VALENT·Ā
1786
REGIS PROC·RIS

Planche 24

LES EX-LIBRIS
DU COMTE DE BASCHI-SAINT-ESTÈVE

DANS notre numéro d'avril 1902, notre érudit collègue, M. Falgairolle, nous a donné des renseignements très précis sur Charles de Baschi, marquis d'Aubais, et sur ses divers Ex-libris, en tête desquels nous plaçons, au point de vue artistique, le premier que lui fit Gérard Scotin, ayant pour tenants et cimier des figures qui pourraient faire soupçonner le marquis d'avoir été trop épris du jus de la treille, si elles n'étaient une interprétation approximative et latine de son nom en figures parlantes : *Bacchus*, *Bacchi.*

Mais il est une autre branche de Baschi, les Baschi Saint-Estève, dont un membre, s'il ne fut pas un bibliophile et un Mécène émérite comme le fut le marquis d'Aubais, avait dû néanmoins réunir un assez grand nombre de livres pour être incité à se faire graver des Ex-libris. Nous en reproduisons deux types différents, qui, parlant d'eux-mêmes d'une façon très simple et très claire, nous dispensent de toute description. Le premier, faiblement



gravé sur bois, nous semble être sorti de l'atelier de J.-B. Papillon ; le second est exécuté très habilement au burin. Ce qui différencie les armoiries de Baschi Saint-Estève de celles des Baschi d'Aubais, c'est l'aigle placée comme cimier dans la couronne.

François de Baschi, comte de Saint-Estève, naquit le 9 juillet 1710. Le 6 avril 1740, il épousa Charlotte-Victoire Le Normant, fille d'Hervé-Guillaume Le Normant, seigneur de Tournehem, trésorier général des monnaies de France, et d'Élisabeth de Francini. Un an après, le 9 mars 1741, demoiselle Jeanne-Antoinette Poisson épousait le frère de Charlotte-Victoire, c'est-à-dire Charles-Guillaume Le Normant, seigneur d'Etiolles, chevalier d'honneur au

présidial de Blois. Nous n'avons pas à refaire ici la biographie plus ou moins édifiante de Mme Lenormant d'Etiolles qui devint en 1745 la favorite de Louis XV, et fut gratifiée peu après du titre de marquise de Pompadour et de Dame du palais de la reine.

A partir de cette époque, le comte de Baschi semble devoir son élévation successive à sa belle-sœur. Le 27 avril 1748 [1], le roi le nomme ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur de Bavière, en remplacement de Renaud, qui, dit d'Argenson dans ses *Mémoires*, y faisait merveille, tandis que M. de Baschi est *le plus grand nigaud de France et de Navarre.* D'Argenson disait-il vrai?... toujours est-il qu'en mai 1750, le comte de Baschi revint de Munich aussi peu glorieux qu'à son départ.

Néanmoins, le 30 mai 1752, il fut nommé ambassadeur en Portugal, mais il ne partit que plus tard. « Il faudrait pour cette fonction et pour ranimer nos relations commerciales, dit encore d'Argenson, *un homme de plus d'intelligence que cet automate.* »

A la date du 24 mai 1754, d'Argenson dit encore dans ses *Mémoires* : « Le roi veut marier Lujac qui a été autrefois son page favori et est devenu colonel du régiment de Beauvoisis. On lui fait épouser Mlle de Baschi, nièce de la marquise de Pompadour. Pour cela, les dons ordinaires : pension du roi en douaire, place chez Mesdames, inspection au mari, argent comptant pour noces, et, la marquise dote sa nièce de quelques portions de ses richesses qui sont grandes. »

Le contrat fut signé par la famille royale le 29 juin et la cérémonie du mariage eut lieu le 6 juillet. D'après la *Gazette de France* à cette date, p. 324, le comte de Baschi aurait marié en même temps sa seconde fille [2].

Entre temps, le 5 juin 1754, Louis XV avait accordé au comte de Baschi l'expectative de la première place vacante de conseiller d'État, qu'il obtint fort peu de temps après. Le 11 juillet 1755, le comte de Baschi, qui avait été nommé ambassadeur en Portugal dès 1752, fit son entrée publique et solennelle à Lisbonne. Tous les seigneurs de la cour avaient envoyé leur gentilshommes dans leurs carrosses pour lui faire cortège. La richesse de ses équipages et de sa livrée vint ajouter encore un nouvel éclat à cette cérémonie. Le même jour il eut ses premières audiences publiques du roi et de la reine, et fut conduit ensuite à l'audience de l'infant Dom Pedro, puis à celle de l'infant Dom Antonio [3].

Pendant l'affreux tremblement de terre du 1er novembre 1755 qui détruisit presque entièrement la ville de Lisbonne et fit plus de vingt mille victimes, le comte de Baschi fut assez heureux pour échapper au désastre avec toute sa famille, et parvint même à sauver le fils de l'ambassadeur d'Espagne, qui venait de voir son père écrasé à sa porte par la chute du portail de son hôtel [4].

Le 21 juin 1756, eut lieu, avec le consentement et la signature du roi, dans la chapelle du château de Bellevue, appartenant à Mme de Pompadour,

1. Nous donnons de-ci de-là les dates du *Journal historique* ou *Fastes du règne de Louis XV*, par le président de Lévy — Paris, 1766, un vol. pet. in-12.
2. Le comte de Baschi eut quatre filles et un fils.
3. Voir la *Gazette de France*, n° du 26 juillet 1755, p. 354.
4. *Journal historique du règne de Louis XV*, par le président de Lévy. 2e partie, p. 106.

le mariage de Henriette-Lucie-Magdeleine de Baschi, troisième fille du comte de Baschi, avec François, comte de Monteynard, fils de Joseph de Monteynard, grand sénéchal de Nîmes et de Beaucaire, et de feue Diane-Henriette de Baschi d'Aubais, fille du marquis d'Aubais, auquel nous avons consacré un article dans notre numéro d'avril 1902. L'évêque de Digne leur donna la bénédiction nuptiale. Voilà donc les deux branches des Baschi réunies !

Vers le milieu de décembre 1756, le comte de Baschi revint de son ambassade de Portugal, et le 20 du même mois alla présenter ses hommages au roi. Enfin, le 1er janvier 1757 mit le comble à ses vœux, il fut reçu chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. On lit à cette occasion, dans la *Gazette de France* du 8 janvier, p. 21 : « Le comte de Baschi, dont les preuves ainsi que l'information des vie et mœurs et la profession de foi avaient été admises dans le chapitre du 1er février de l'année dernière, fut introduit en habit de novice



dans le cabinet du roi, et reçu chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Le roi sortit ensuite de son appartement pour aller à la chapelle. Sa Majesté, devant laquelle les deux huissiers de la chambre portaient leurs masses, était en manteau, le collier de l'Ordre par-dessus, ainsi que celui de l'Ordre de la Toison d'Or. Elle était précédée de Mgr le Dauphin, du duc d'Orléans, du prince de Condé, du comte de Clermont, du prince de Conti, du comte de la Marche, du comte d'Eu, du duc de Penthièvre, et des chevaliers, commandeurs et officiers de l'Ordre. Le nouveau chevalier marchait entre les officiers et les chevaliers. La grand'messe ayant été célébrée par le prince Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg, premier aumônier du roi et prélat commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, le roi monta sur son trône et revêtit des marques de l'Ordre le comte de Baschi, qui eut pour parrains le maréchal de Clermont-Tonnerre et le marquis de Béringhen. La cérémonie finie, Sa Majesté fut reconduite à son appartement en la manière accoutumée. »

Il faut donc reporter à cette date l'exécution de son Ex-libris portant les insignes des ordres royaux, et, indûment, une couronne de marquis au lieu d'une couronne de comte [1].

Au début de 1760, le comte de Baschi fut appelé à remplacer à Venise, comme ambassadeur, le marquis de Dufort, et y resta jusqu'en septembre

1. Aux *Almanachs royaux*, il est toujours mentionné comme comte et non comme marquis.

1765. A son retour, il fut présenté au roi et à la famille royale par le duc de Praslin, ministre et secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, et, le 8 décembre, la comtesse de Baschi, sa femme, eut le même honneur, présentée par la duchesse de Praslin.

Ici s'arrête la partie plus ou moins intéressante de la vie du comte de Baschi-Saint-Estève. Sa protectrice et belle-sœur, la marquise de Pompadour, était morte le 15 avril 1764, lui-même prenait de l'âge, il passa ses dernières années soit à Paris, en son hôtel de la rue Saint-Dominique-Saint-Germain [1], soit en son château de Doscaves, près de Montpellier, où il mourut le 19 décembre 1777.

Sa femme lui survécut près de neuf ans, et termina ses jours à Paris, le 23 août 1786.

LÉOPOLD MAR.

A NOS LECTEURS



OMME j'ai eu plus d'une fois déjà l'occasion de l'écrire, notre Société se compose de braves gens qui se sont réunis pour s'instruire en s'amusant, mais aussi pour éviter, à l'occasion, de grossir leur collection avec des pièces douteuses offertes à un prix très fantaisiste. Dans ces conditions, j'ai toujours tenu à ne pas m'en rapporter à moi seul, et à soumettre ces Ex-libris non seulement aux membres du Comité, mais encore à des experts ou aux conservateurs des estampes de la Bibliothèque nationale. Cette manière de faire offre à nos collègues des garanties dont ils sont satisfaits; en revanche elle déplaît à certains marchands, ce dont je me suis peu soucié, je l'avoue sans gêne.

L'un d'eux cependant, auquel je ne donnerai pas en le nommant ici le plaisir de lui faire une réclame dont il est friand, a cru faire un coup de maître en ornant certains numéros de son dernier catalogue d'appréciations sur la nature desquelles je tiens à éclairer nos lecteurs.

La Bibliothèque nationale ayant sans doute renoncé à se fournir chez lui, il s'empresse d'annoncer : « que cet établissement a cessé de continuer son « importante collection d'Ex-libris... etc... ». Cette collection étant fréquemment consultée par les chercheurs, nous nous sommes renseignés directement auprès du conservateur; voici sa réponse :

Paris, le 23 octobre 1902.

Cher Monsieur,

Loin de nous désintéresser des Ex-libris, comme vous me le marquez d'après un catalogue de vente, nous continuons nos séries, en nous adressant aux collectionneurs et amateurs dont nous pouvons accepter sans arrière-pensée les offres d'achat.

Votre tout dévoué,

Henri BOUCHOT.

1. Avait habité antérieurement rue et porte Saint-Honoré.

Un peu plus bas, ce bouquiniste essaye d'atteindre la mémoire de notre érudit collaborateur feu Th. Devault, qui, dit-il : « ne s'était jamais occupé d'Ex-libris... etc... » Il espérait sans doute que M. Devaulx étant mort, cela pourrait passer sans réponse; il se trompait. Nous avons reçu de M. Loys Delteil, l'expert bien connu, la lettre suivante :

Paris, le 4 novembre 1902.

Monsieur et cher Docteur,

Je ne veux pas laisser passer, sans protester, les appréciations fausses et discourtoises qu'un marchand de la banlieue a publiées dans son dernier catalogue sur feu M. Th. Devaulx, mon maître, dont maints collectionneurs ont pu apprécier le savoir et l'affabilité.

Je vous prie donc de publier ma lettre dans les *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris*, certain qu'elle atteindra ainsi les amateurs qu'elle peut intéresser. Je veux dire simplement ceci : *M. Devaulx s'occupait si peu d'Ex-libris, qu'il a laissé aux trois quarts achevé un Dictionnaire des graveurs d'Ex-libris et d'armoiries!* Ce travail, dont la famille, d'accord avec votre Société, a bien voulu me confier le dépôt, verra d'ailleurs le jour dans un temps proche; il sera la meilleure réponse aux attaques de ceux que Gavarni a étudiés dans une de ses spirituelles séries : *Les petits mordent!*

Veuillez agréer... etc... etc. Loys Delteil.

J'ajouterai qu'avant d'écrire la note de son catalogue, ce marchand aurait bien fait de se rappeler un mot qu'il m'envoya le 28 février 1901 (que j'ai là sous les yeux) et dans lequel il me demandait de lui laisser faire une annonce pour le livre de M. Devaulx! Comment se fait-il donc qu'étant si bien renseigné en 1901 sur le travail [1] de notre collaborateur, il vienne dire en 1902 que celui-ci ne s'occupait pas d'Ex-libris?

Pour terminer, il me prend grossièrement à partie à propos d'une pièce qui ne porte ni la moindre inscription, ni monogramme, ni signature, par conséquent tout à fait anonyme, vierge de toute trace de collage sur un livre, qu'il offrait comme étant l'œuvre du graveur F. Boucher, avec attribution, comme Ex-libris, à une famille bretonne, et dont il demandait alors 10 francs. J'aurais, dit-il, « rendu une sentence comme quoi cette marque « était une réimpression, et fausse en tous points.. etc... » Je n'ai pas besoin de dire que n'étant pas juge, je n'ai rendu aucune sentence! Ne voyant pas ce que le nom de F. Boucher venait faire là, j'ai soumis la pièce à des personnes dont le savoir et l'honorabilité sont indiscutables, ainsi qu'aux membres du comité, dans la réunion du 20 juin 1902. Aucun d'eux n'y reconnaissant l'œuvre de F. Boucher, et des doutes existant sur l'attribution des armoiries, ces appréciations ont été publiées dans le Compte rendu [2]; de là cette colère du marchand qui voudrait bien pouvoir faire tout à la fois : autorité en matière d'Ex-libris et... de la réclame bruyante pour son commerce personnel!

1. C'est-à-dire le *Catalogue des Graveurs d'Ex-libris* dont parle M. Loys Delteil.
2. Voir page 98 des *Archives* de juillet 1902.

Depuis quelques jours, j'ai reçu à ce sujet plusieurs lettres de félicitations et de renseignements que je ne crois pas nécessaire de publier cette fois, car ce qui précède me paraît suffisant pour édifier nos collègues non Parisiens, sur la valeur des notes du catalogue ainsi que sur leur auteur.

Dr L. Bouland.

QUESTIONS

PIANELLO DE LA VALETTE. — (N. 279.)

Au premier rang parmi les bibliophiles lyonnais se trouvaient Laurent Pianello, seigneur de la Valette, et son petit-fils, seigneur de Charly et de Maubec, dont la bibliothèque était surtout remarquable par le grand nombre de manuscrits et de documents qu'ils y avaient recueillis. On a du premier un grand Ex-libris, dont l'écusson, de 113 mm de hauteur, portant un blason écartelé, offre aux 1er et 4e, des armoiries qui n'ont pu être déterminées. Les



2e et 3e, *d'or à l'aigle de sable au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or*, appartiennent aux Besset qui avaient, par alliance, apporté la seigneurie de la Valette aux Pianello. Un autre écusson sur le tout, *coupé de gueules et de sable, à une fasce écotée et contre écotée de 6 pièces d'or sur le coupé*, est celui des Pianello.

Le blason indéterminé est : *D'argent, à deux lions d'or* (pour enquerre) *affrontés supportant un annelet de sable, à la bordure d'Anjou-Sicile*, soit *d'azur à 10 fleurs de lis d'or et un lambel de 4 pendants de gueules en chef.*

On connaît les armoiries de toutes les alliances de cette famille : Denot, Besset, Mascranny, de Serre et Lenfant. Aucune n'a la moindre analogie avec

les armes ci-dessus, qui, du reste, ne paraissent pas françaises. Or précisément les Pianello de la Valette prétendaient descendre des Planelli de Bitonto au royaume de Naples, qui a été, comme chacun sait, sous la domination de la maison d'Anjou. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette prétention était absolument mal fondée; mais cela ne pouvait empêcher les intéressés de l'afficher, bien au contraire. Ce sont donc les armoiries des Planelli qui se rencontrent là. Malheureusement les armes de cette maison sont données tout différemment : *De gueules, au loup passant d'argent, accompagné en chef d'une fleur de lis d'or, et en pointe d'une rose d'argent.* Tel est le problème.

Notons que le blason indéterminé ne figure dans les armoiries de Laurent qu'après 1700. A cette époque, en effet, il portait : *Écartelé aux 1er et 4e de Pianello, aux 2e et 3e d'azur à 3 fleurs de lis d'or, au chef d'argent chargé d'un lion issant de gueules*, qui est des anciens la Valette, éteints au XIVe siècle.

Cependant, cette même année, Laurent avait, par autorisation datée du 12 avril, obtenu le droit de reprendre les armes de ses prétendus ancêtres. Ce droit, sollicité par lui dans un voyage qu'il avait fait en Italie, ne permet pas de douter qu'il n'en ait usé, d'autant mieux qu'il eut tout le temps de le faire, n'étant mort que dix-huit ans plus tard. Ce blason, de style italien et appartenant à une famille ayant obtenu une concession honorifique des rois de Naples de la maison d'Anjou, serait donc bien celui des Planelli de la Pouille. Mais il reste toujours cette objection d'un blason tout différent attribué aux Planelli de Naples. J'ajoute que les armoiries au loup se trouvent dans les notes manuscrites du P. Ménestrier; elles y sont représentées dans un grand dessin, enveloppées d'un manteau semé de K couronnés, et disent que « Charles d'Anjou donna son manteau en 1265 à Bernard Planelli, son connestable du royaume de Naples ». Il faut remarquer d'autre part, que Laurent Pianello était très versé dans la connaissance des armoiries.

Je ne vois, pour concilier ces deux témoignages contraires, qu'une solution : c'est qu'il y aurait eu deux familles Planelli en Italie. Je me permets donc de faire appel à l'érudition et à l'obligeance de nos collègues d'outre monts pour trancher la question. Les livres et les connaissances spéciales me font défaut; et, à ce propos, je relèverai la méprise de Rietstap qui, non seulement ne donne pas les armes des Planelli de Naples, mais, qui pis est, leur attribue le blason des Pianello lyonnais, *coupé à la fasce écotée.*

A. Steyert.

RÉPONSES

LIONS PASSANTS, ÉCARTELÉ. — (N. 248). — [5e année, page 173.]

Sous ce titre, en 1898, un de nos collaborateurs nous demandait quel était le président à mortier qui s'était fait graver l'Ex-libris dont les armoiries sont : *Écartelé aux 1 et 4 d'or, à deux lions léopardés de gueules l'un sur l'autre ; au 3 d'argent à trois glands de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent ; au 4 d'azur, à cinq burèles d'argent* (Le Fèvre de Caumartin?)



Quatre attributions nous ont été proposées *dubitativement*, car aucune n'est accompagnée de justification de quartiers ; ce sont : Chabannis, Guyenne et Gascogne (Grandmaison, col. 524) ; Painel Marcy (Palliot, pages 424-25) ; Mussigny de Longecourt (Dubuisson) ; de Motteville, président au parlement de Normandie..... sans indication de source ?

Désireux d'en finir avec cette question, nous avons pensé que dans le doute qui plane sur l'attribution des quartiers 1 et 4, c'était sur les 2 et 3 qu'il fallait faire porter une recherche suivie. C'est le résultat de celle-ci que nous communiquons aujourd'hui. D'après Palliot, PARFAITE SCIENCE DES ARMOIRIES, article Gland, page 439 ; d'après Grandmaison, colonne 413, le 2e quartier



est FLORETTE, qui portait : *D'argent, à trois glands de sinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or* ; le 3e quartier étant LE FÈVRE DE CAUMARTIN, leur présence est justifiée sur cet Ex-libris par l'alliance d'ÉLISABETH DE CAUMARTIN, mariée à JEAN FLORET, seigneur de Bussy, conseiller au Parlement (voir la Chesnaye, ancienne édition in-4°, tome VI, page 372). Elle était fille de Jean-François Le Febvre de Caumartin, seigneur de Mormant, et de Gabrielle de Chantecler.

Il reste maintenant à trouver l'alliance d'une personne de la famille FLORET, ou FLORETTE, avec un membre d'une des quatre familles citées ci-dessus, ce que je ne saurais faire en ce moment, j'espère que nos collaborateurs voudront bien s'en charger. Dr L. BOULAND.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 30 NOVEMBRE 1902

PROBABLEMENT que le mauvais temps qui a régné toute la journée a empêché un certain nombre de nos fidèles collaborateurs de répondre à l'invitation du Président, et trois de ces Messieurs ont envoyé une lettre pour s'excuser : MM. de Crauzat, Gruel et Richebé. Le Président donne aux assistants des nouvelles de la santé de notre excellent collègue M. le comte de Burey, qu'une grave maladie retient au lit en ce moment, et auquel il était allé faire visite. Les assistants le prient d'être, auprès de M. de Burey, l'interprète de leurs sincères condoléances. Il fait part ensuite de la convocation qu'il a reçue pour assister à la réunion annuelle de la Société anglaise, qui a lieu le 27 novembre. Le Secrétaire a été chargé de transmettre les excuses des membres français qui ne pouvaient pas se rendre à Londres.

Présentation est faite d'un Ex-libris d'Amoreux, différent de celui que nous avons reproduit dans les *Archives*, gravé en largeur, et communiqué par M. le comte de Régis. De son côté, M. P. Dor nous avait adressé les calques : 1° de cette pièce ; 2° d'un autre Ex-libris non moins beau, d'un personnage de la même famille, car il porte les mêmes armes, avec l'inscription suivante : *Ex-libris Guill. Amoreux D. medici Monsp. in regiâ scientiarum societate Monsp. socii.* Le Président s'est empressé de remercier nos deux collègues, en les invitant à nous donner un article sur ces intéressantes pièces. Ensuite

on fait passer une demande de M. de Beauchamp, avec le frottis d'une planche gravée aux armes d'un prince d'Orléans, dont il désire connaître l'attribution. M. de Beauchamp sera prié d'envoyer, si c'est possible, un tirage de ce cuivre pour faciliter les recherches. Un certain nombre d'Ex-libris anciens, anonymes, curieux, envoyés par M. le comte Lair, pour identification, sont soumis successivement à l'examen des membres présents. Il en est de même pour quelques autres pièces apportées à cet effet.

On présente alors une proposition de M. Quantin, relative à une *Table générale des armoiries parues et décrites* pendant les dix premières années de notre Revue, dont la dixième va en effet commencer en janvier prochain. Ce travail, qu'il propose de nous offrir, « comprendrait, comme actuellement, « les armoiries rangées méthodiquement par pièces et meubles, avec une « seconde table alphabétique des noms des familles citées, une table des « devises, etc. Ce ne serait plus une table abrégée, mais un armorial complet « où tous les blasons seraient décrits en entier, avec cimiers, devises, sup- « ports, etc., et qui pourrait intéresser des héraldistes et des personnes autres « que les collectionneurs d'Ex-libris. A ce point de vue, et comme livre « d'un maniement plus facile, il faudrait choisir de préférence un format « in-8° plus petit que la Revue. M. Quantin, en nous faisant à l'avance cette « proposition, n'a d'autre but, on le voit, que d'être utile et de se donner le « temps matériel de composer l'ouvrage. » Le Comité offre ses sincères remerciements à M. Quantin, et accepte en principe la proposition présentée. Plusieurs membres font alors observer qu'une table décennale, absolument générale, c'est-à-dire comprenant tous les sujets traités dans ces dix volumes, serait d'une utilité beaucoup plus grande.

Le Secrétaire présente la traduction de l'extrait qu'il a fait d'un exemplaire reçu récemment d'une publication américaine, comprenant : *la Revue littéraire et le Collectionneur d'Ex-libris* (*the Literary Review, and Bookplate Collector*), pour lequel il demande l'échange de publicité et du service mensuel avec nos *Archives*. Le Comité est d'avis d'accepter. On communique ensuite un catalogue anglais d'Ex-libris, mis en vente au mois de novembre ; et enfin une demande de renseignements divers, présentée par Mlle Z. A. Dixson, de Chicago, récemment admise comme membre de notre Société. Cette demande consiste en échange d'Ex-libris personnels ; elle est de plus accompagnée d'un questionnaire en anglais que Mlle Dixson prie de remplir, en vue d'une publication qu'elle se propose de faire sur les amateurs et collectionneurs d'Ex-libris. Pour terminer la séance, on fait circuler les publications habituellement reçues : *l'Ex-libris Journal de Londres*, *l'Ex-libris Zeistchrift*, etc.

Le Secrétaire, F. Carème.

Nous tenons beaucoup à rappeler encore aux membres de la Société qui ne peuvent ou ne veulent pas faire d'échanges que les convenances exigent pour le moins le renvoi à l'expéditeur, ce qui peut se faire facilement et sans frais en rendant l'objet au facteur de la poste, après y avoir inscrit les mots : refusé par le destinataire.



Planche 25

EX-LIBRIS
DE M. LE COMTE A. DE BIZEMONT

GRACE *à la générosité de M. le comte Arthur de Bizemont, nous avons publié dans cette Revue, pages 113-118 du numéro d'août 1900, un article aussi curieux par le fond qu'intéressant par la forme, sur les Ex-libris et fers de reliure de sa famille. Aujourd'hui c'est encore à l'obligeance de ce dévoué collaborateur que nous pouvons donner ci-contre, comme planche hors texte, le tirage d'une élégante composition due à son aïeul, et qu'il adopte définitivement comme Ex-libris. Nous renouvelons à M. le comte A. de Bizemont l'expression de nos sincères remerciements et lui laissons la parole.*

Dans le numéro 8 des *Archives* de l'année 1900, nous avons parlé des Ex-libris d'André-Gaspard-Parfait, comte de Bizemont-Prunelé. Nous ignorions à cette époque l'existence d'un petit dessin dont il est l'auteur, et auquel il attachait sans doute peu d'importance, puisqu'il ne figure pas dans le Catalogue de son œuvre. Nous ne savons à quel usage il le destinait. Était-ce un Ex-libris, ou plus probablement un projet de carte de visite ? Il affectionnait ce dernier genre de composition ; nous avons de lui deux séries de cartes de visite, en tout dix-huit pièces, dont plusieurs représentent des vues d'Orléans et de ses environs. Toutes sont exécutées avec goût et délicatesse, et, en les examinant, on comprend le jugement porté sur leur auteur par le célèbre Cochin, dans une lettre adressée, en 1786, à Desfriches, directeur de l'École de dessin d'Orléans : «... J'ai vu avec la plus parfaite satisfaction les « talents de M. le comte de Bizemont..... Il est certain qu'on vivrait à Paris. « et très honnêtement, avec ce degré de talent. Cela passe l'amateur... »

Étant devenu possesseur du cuivre exécuté depuis, d'après le petit dessin dont nous parlons plus haut, nous avons pensé ne pas être infidèle à la mémoire de notre aïeul en l'utilisant pour marquer les livres de notre bibliothèque, et c'est à ce titre que nous en présentons ici une reproduction.

Comte Arthur DE BIZEMONT.

DERNIER APPEL

MAINTES fois déjà nous avons prié tous les membres de la Société de vouloir bien signaler, en les décrivant, soit au Secrétaire, soit à notre dévoué collaborateur M. Wiggishoff, les Ex-libris *français anonymes non héraldiques* qu'ils possèdent et dont ils connaissent le nom du propriétaire, pour en dresser un catalogue au moyen duquel il serait ensuite facile d'identifier tel ou tel Ex-libris anonyme et non héraldique qu'on pourrait rencontrer. Quelques personnes, parmi lesquelles MM. de Bizemont, Bouland, de Vismes, P. Dor, Engelmann, Maignien, L. Mar, H. Masson, L. Quantin, nous ont répondu et envoyé des renseignements qui, joints à ceux qu'avait recueillis anté-

rieurement M. Wiggishoff, lui ont permis de dresser une liste, assez longue déjà mais qui, malheureusement, est bien loin d'être aussi fournie qu'il le désire. Quoique ce travail soit déjà en état d'être publié, ce que nous avons hâte de faire, du reste, et que notre collègue en ait déposé le manuscrit sur le bureau dans notre réunion du 26 octobre 1902, l'exécution typographique du texte n'étant pas commencée, il serait encore facile d'y incorporer, sans remaniements, autant d'indications nouvelles qu'on voudrait bien nous en envoyer.

C'est pourquoi nous venons aujourd'hui faire un dernier appel à ceux que nos travaux ne laissent pas indifférents, et les prier, encore une fois, de nous signaler le nom des anonymes qu'ils connaissent : ce faisant, ils rendront service à tout le monde pour la publication d'un répertoire dont ils profiteront eux-mêmes probablement.

On l'a dit bien souvent : « Qu'est-ce qu'un Ex-libris, si beau qu'il soit, « dont le nom et la personnalité du propriétaire restent inconnus? Ce n'est « plus qu'une image quelconque, n'offrant d'autre intérêt que celui de l'exé- « cution, si toutefois celle-ci présente quelque valeur. »



N°



N°

Afin de faciliter aux personnes obligeantes le petit travail que nous leur demandons, nous donnons ici deux différents exemples de la façon dont le catalogue est rédigé et illustré.

J. Robert. Une table sur laquelle sont des livres et un encrier, et au pied de laquelle est appuyé un carton à dessins sur lequel se lit l'inscription : Ex-libris J. R. Le tout entouré d'une jarretière circulaire portant la légende : *Longævi et longinqui studium*. 57 × 48.

J.-C. Labarte. Un quadrilobe dans lequel se voit un ange tenant dans chaque main un écusson azuré. Sur l'un, la lettre J ; sur l'autre, la lettre L, toutes deux gothiques. Signature V. PL. 30 × 28. (Le premier nombre indique la hauteur en millimètres, le second, la largeur.) J. C. Wiggishoff.

A propos de ce dernier Ex-libris (Jules Labarte) et pour ne pas en faire repasser encore une fois la reproduction, voici quelques renseignements sur le titulaire, extraits du *Dictionnaire biographique* de A. Dantès et du Larousse.

Charles-Jules Labarte, archéologue, né à Paris en 1797, prit le grade de

licencié en droit et se fit inscrire, en 1819, au tableau des avocats de Paris, où il occupa la charge d'avoué, de 1824 à 1835. Depuis cette dernière date il s'adonna à l'archéologie, devint membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres en décembre 1871; il avait été décoré de la Légion d'honneur en 1833. On lui doit d'assez nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Histoire des Arts industriels au Moyen Age et à l'époque de la Renaissance*, Paris, 1864-66, 4 vol. in-8°, avec 2 vol. d'atlas, in-4°, qui explique pour ainsi dire le choix de la composition de son Ex-libris. L. Bouland.

QUESTION

DISTRICT DE METZ. — (**N° 282.**)

Le petit cachet à l'encre noire grasse, dont j'envoie la reproduction avec ses dimensions exactes, m'intrigue d'autant plus que je n'en trouve pas la moindre mention dans l'ouvrage de notre regretté collègue A. Benoît.

La pièce sur laquelle je l'ai rencontré est malheureusement incomplète. C'est le titre mutilé d'un livre in-folio dont on a coupé toute la partie supé-



rieure pour ne conserver que la marque d'imprimeur (gravure sur bois d'assez grandes dimensions), qui est celle de François Muguet, imprimeur du roi, et au-dessous de laquelle se trouve la date de MDCLXXVIII. Je désirerais savoir s'il existe encore à la bibliothèque de Metz ou dans quelque collection locale des livres portant cette estampille? Pourquoi elle y fut apposée?

J. P.

RÉPONSE

VIRY. (**N° 249.**) — [9e année, pages 127, 142.]

La vignette armoriée, objet d'une question dans les *Archives* de la Société, n° 277, est bien un Ex-libris : c'est celui de Jean-Marien, comte de Viry-la-Forest, seigneur du Coudé, des Thenins, de la Barre et du Verray, en Bourbonnais, né vers 1732, de Paul de Viry et de Marie de Villemontée.

En 1751, le jeune de Viry était entré dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi. Il y resta jusqu'en 1763 et en sortit avec un brevet de capitaine de cavalerie. A la fin de cette même année, le Roi l'avait nommé son lieutenant pour la province de Bourbonnais, mais il ne prêta serment que sept ans plus tard, en octobre 1770.

Entre temps, il avait été créé lieutenant des Maréchaux de France, par commission du mois de mai 1766, renouvelée le 30 décembre 1772, et cela sans être tenu à aucunes dépenses, en vertu de la faculté accordée au tribunal de nommer seize places de confiance.

Jean-Marien de Viry était devenu un personnage. Il avait pris le titre de

comte sans y avoir aucun droit, et prétendait descendre des Viry de Savoie, dont il portait les armes : *Palé d'argent et d'azur de six pièces.*

La Chesnaye-Desbois et ensuite Waroquier de Combles se firent l'écho de ces prétentions, et, sur la foi du mémoire envoyé par le comte de Viry, ils rattachèrent les Viry du Bourbonnais à ceux de Savoie, en faisant descendre ceux-ci des comtes de Genève. Waroquier de Combles, dans son tableau généalogique et historique de la noblesse, a même reproduit le dessin identique de l'Ex-libris du comte de Viry, que celui-ci avait dû joindre à son mémoire.



Sans remonter jusqu'au xe siècle, les Viry-la-Forest du Bourbonnais étaient cependant de très bonne noblesse et alliés aux meilleures familles de la province, telles que : de Putay, de la Fin, d'Anlezy, de Saint-Irier, de Fradel, d'Autier, etc...

En novembre 1769, Jean-Marien de Viry avait été reçu chevalier honoraire de l'Ordre de Malte, sans être tenu à faire aucune preuve de noblesse. Cette faveur lui donnait le droit d'entourer son écu du chapelet de l'Ordre et de placer derrière la croix de Malte à huit pointes, comme il le fit pour son Ex-libris. Il était également chevalier de Saint-Louis depuis le mois de novembre 1777.

Tous ces honneurs lui furent funestes, lorsque la Révolution éclata. Président du directoire du district du Donjon, il fut arrêté sous prétexte d'avoir conspiré contre la liberté, et transféré à Lyon. Là, sans avoir été jugé, il fut condamné à mort en même temps que 31 autres habitants du Bourbonnais, et exécuté le 11 nivôse an II. Il était âgé de 61 ans; en lui s'éteignit la race des Viry-la-Forest, dont les vraies armoiries étaient : *De sable, à la croix ancrée, ajourée en cœur d'un carreau du champ.*

A. de Remacle.

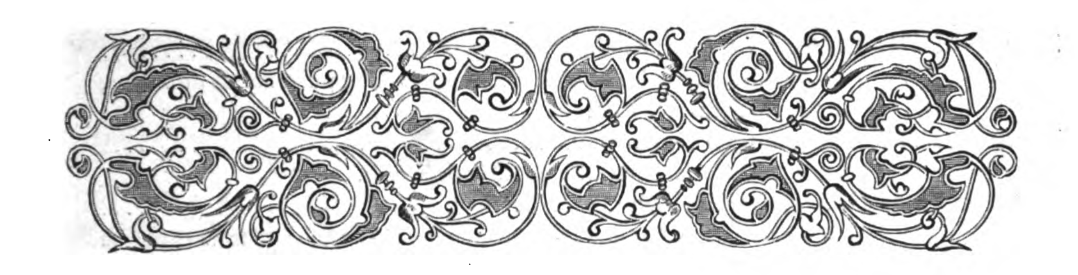


TABLE HÉRALDIQUE

CLASSÉE MÉTHODIQUEMENT

PAR

PIÈCES PRINCIPALES DE L'ÉCU

ÉPÉES (Deux). GUEFFE DE LA GRAVERIE (France) 120
D'azur, à deux Épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, accompagnées de deux gantelets appointés du second (*Quartier de Le Court*).

ÉPÉES (Trois). ANTHES (Alsace) 5
De gueules, à trois Épées d'argent, garnies d'or, dont deux passées en sautoir, la pointe en bas, et la troisième, en pal, la pointe en haut, brochante sur les deux autres; lesdites épées liées de gueules (*Armes modernes*).

ÉPÉES (Trois). FERAND (Champagne).. 118
D'azur, à trois Épées d'argent, garnies d'or, posées en pals, la pointe en bas.

ÉTOILES (Trois). ARLOT (Périgord) 134
D'azur, à trois Étoiles d'argent, rangées en fasce, accompagnées en chef d'un croissant du même, et en pointe d'un arlot, ou grappe de raisin, aussi d'argent, tigé et feuillé de sinople.

FASCE. BASCHI (Languedoc) 57, 169
D'argent, à la Fasce de sable.
Écartelé : aux 1 et 4 de *Bozène*; aux 2 et 3 de *du Faur*. Sur le tout de *Baschi*.
Écartelé : au 1 de *Farnèse*; au 2, de *Bozène*; au 3 parti : A. de *Pelet*; B. de *Languissel*; au 4 de *du Faur*. Sur le tout de *Baschi*.

FASCE. BÉTHUNE (Picardie)... 13
D'argent, à la Fasce de gueules (*Quartier de Canonville*).

FASCE. — 3 couleuvres. VAUCOULEURS (Lorraine).......................... 122
D'azur, à la Fasce d'or, accompagnée de trois lannes, ou couleuvres du même.

FASCE. — 2 étoiles. MAILLEFERT (Champagne) 41
D'azur, à la Fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un croissant du même.

FASCE. — 6 fleurs de lis. BARRIÈRE (France)............................... 68
D'or, à la Fasce de gueules, accompagnée de six fleurs de lis d'azur (*Quartier d'Abzac*).

FASCES (Deux). DU FAUR (Languedoc) 57
D'azur, à deux Fasces d'or, accompagnées de six besants d'argent, 3 en chef et 3 en pointe (*Quartier de Baschi*).

FASCE BROCHANTE. COCHART DE CHASTENOYE (France)........................ 159
Coupé : au 1 d'or, à une tête de coq arrachée de gueules; au 2 d'azur, à six besants d'or. A la Fasce de sable, brochante sur le coupé. — *Accolé de Le Tonnelier*.

FASCE BROCHANTE. FERRAND (Ile-de-France).................................. 118
D'azur, à trois épées d'argent, garnies d'or, rangées en Fasce, celle du milieu la pointe en haut, les deux autres renversées; à la fasce d'or, brochante sur le tout.

FASCE ÉCOTÉE BROCHANTE. PIANELLO (Lyonnais)............................. 174
Coupé de gueules sur sable; à la Fasce écotée d'or, brochante sur le coupé.

FASCES (Trois). BILLETTE DE VILLEROCHE (Bretagne)........................ 146
De sable, à trois Fasces d'argent.

FASCES CHARGÉES (Trois). PALAFOX (Espagne)................................ 152
D'or, à trois Fasces de gueules, chargées de trois croix alésées d'argent, vidées du champ (*Quartier de Guzman*).

FASCE ONDÉE. BLONDEAU (Franche-Comté)................................ 59
Coupé de gueules sur azur; à la Fasce ondée, brochante sur le coupé, accompagnée en chef d'une losange et en pointe d'un croissant, le tout d'or.

FASCÉ. LANGUISSEL (Languedoc)................................ 58
Fascé d'or, *aliàs* d'argent et de gueules (*Quartier de Baschi*).

FASCÉ. — Panthère. MARESCOTTI (Bologne)................................ 26
Écartelé : aux 1 et 4 d'or, à l'Aigle de sable, becquée, membrée et couronnée du champ; aux 2 et 3 Fascé de gueules et d'argent; à une panthère au naturel, brochante sur le tout et au chef d'*Anjou-Sicile*. Sur le tout, écartelé : au 1 fascé de gueules et d'argent; à une panthère au naturel, brochante sur le tout; au chef d'*Anjou-Sicile*, abaissé sous un autre chef d'or à l'aigle de sable, becquée, membrée et couronnée du champ (*Marescotti*); au 2 de *Pepoli*; au 3 de *Gozzadini*; au 4 de *Cibo*. A la croix pattée de gueules, brochante sur l'écartelé.

FASCÉ, CONTREFASCÉ. TAPAREL (Turin)................................ 28
Fascé, contrefascé d'argent et de gueules.

FASCÉ. — Plante brochante. VALPERGA (Turin)................................ 28
Écartelé : aux 1 et 4 de l'*Empire*; aux 2 et 3 de *Vintimille*. Sur le tout Fascé d'or et de gueules; à une plante de chanvre d'argent, brochante sur le tout (*Valperga*).

FLEURS DE LIS (Une). SAINT-GERMAIN (Anjou)................................ 94
Écartelé : aux 1 et 4 de gueules, à une Fleur de lis d'or; aux 2 et 3 d'argent, à un nuage d'azur, chargé d'un cœur d'or.

FLEURS DE LIS (Trois). LA VALETTE (Forez)................................ 175
D'azur, à trois Fleurs de lis d'or; au chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules.

FLEURS DE LIS (Six). FARNÈSE (Italie)................................ 58
D'or, à six Fleurs de lis d'azur (*Quartier de Baschi*).

FLEURS DE LIS (Semé). ANJOU-SICILE................................ 26
D'azur, semé de Fleurs de lis d'or; au lambel de gueules de quatre pendants, posé en chef (*Quartier de Marescotti*).

FRETTÉ. FARCY (Bretagne, Maine, Anjou)................................ 21
D'or, Fretté d'azur; au chef de gueules.

GLANDS (Trois). FLORETTE (France)................................ 176
D'argent, à trois Glands de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

GUEULES PLEIN. NARBONNE (Languedoc)................................ 58
De Gueules plein (*Quartier de Pelet*). — *Accolé de Chalus*.

HERSE DE LABOUR. BAY (Hainaut)................................ 53
D'azur, à une Herse de labour triangulaire d'or.

LÉOPARDS (Trois). GUYENNE................................ 69
De gueules, à trois Léopards d'or, l'un sur l'autre (*Quartier d'Abzac*).

LÉOPARDS (Trois). O'BRIEN (Irlande)................................ 159
De gueules, à trois Léopards partis d'or et d'argent, l'un sur l'autre (*Quartier de Le Tonnelier*).

LION. DU CHEMIN (Normandie)................................ 116
De gueules, au Lion d'hermines.
Écartelé : au 1 d'azur au sautoir d'or, accompagné de trois fleurs de lis du même, 2 en flancs et 1 en pointe ; au 2 de *Montmorency*; au 3 parti : A. d'azur à une croix de Lorraine d'argent; B. d'*Hangest*; au 4 de *du Lys*. Sur le tout de *du Chemin*.



INDEX ALPHABÉTIQUE
DES NOMS

Contenus dans la Table Héraldique



TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES

A

B

F

G

H

I

J

L

ERRATA

Page 82, ligne 12, *lire :* Pajot, *au lieu de :* Pajol.

Page 86, lignes 33 et 34, *lire :* Prud'hon et Grandville, *au lieu de :* Prudon et Granville.

Page 89, ligne 2 de la note : Comment le graveur Poize, né en 1775, a-t-il pu être élu membre de l'Académie de Marseille en 1788, c'est-à-dire à l'âge de treize ans ?

Page 101, ligne 22, *lire :* un portrait, *au lieu de :* une gravure serait mieux.

Page 101, ligne 23, *lire :* par Restout et gravé par Henriquez, *au lieu de :* Rostout et Henriquès.

Page 122, dernière ligne, *lire :* à 10 glands, *et non :* 9 (voir la reproduction de l'Ex-libris de Mgr Touchet, à la page 123.

Page 174, ligne 5, *lire :* Pianello de la Valette (N. 281), *au lieu de :* Pianello de la Valette (N. 279).



Le Gérant, Aglaüs Bouvenne.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.


EN LIBRAIRIE
LE DÉPOSITAIRE
POUR LA VENTE
DE CETTE
REVUE
EST
M. H. LECLERC
LIBRAIRE
219, Rue Saint-Honoré
PARIS
ANNÉE 1902



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.


EX BIBL. REGIÆ CHIRURGORUM PARISIENSIUM ACADEM.
Madame Victoire de France
Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques
N Le Mire inv. et Sculp.
Ex Libris J. B. Descamps.
BIBL. DE S. A. I. MGR LE PRINCE NAPOLEON

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. / M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. Carême, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............. M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Advielle (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
Bargallo, 94, rue d'Allemagne, Paris.
Boymond (Marc), 223, boulevard Pereire, Paris.
Gand (Olivier), boulevard de La Chapelle, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.

MM.

Mazières (Alphonse de), 20, rue de Neuville, Paris.
Perrière (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
Picot (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
Roure (du), 58, rue de Babylone, Paris.
Richebé (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Van Driesten, 4, rue Rennequin, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de......... **18 fr.** — Pour l'Etranger, de...... **19 fr. 50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25 fr.** — Année 1895 et année 1896...... **20 fr.**

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS**.

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ DES COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

ET

DE RELIURES HISTORIQUES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ARCHIVES

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

COLLECTIONNEURS

D'EX-LIBRIS

DIXIÈME ANNÉE



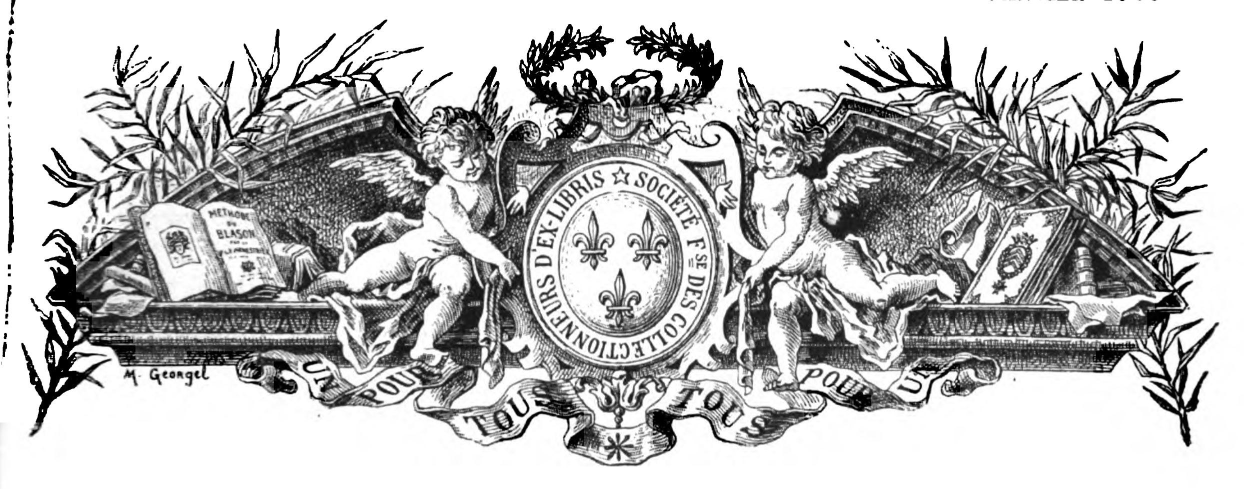
PARIS

Au Siège de la Société

95, RUE DE PRONY, 95

—

1903



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 11 JANVIER 1903

Deux décès, survenus subitement à la fin de l'année 1902 dans la famille de notre Président, et qui ont forcé celui-ci à quitter Paris deux fois dans l'espace de onze jours, ont empêché la séance du Comité d'avoir lieu le 29 décembre dernier; c'est pour suppléer à cette réunion que nous avons convoqué les membres aujourd'hui, afin de ne pas laisser trop longtemps en retard différentes affaires dont il va être question. Ces paroles sont accueillies par les marques de sympathie de tous les assistants.

Nous constatons avec plaisir qu'à cette réunion assistaient deux membres que leurs occupations retiennent souvent éloignés de nous : M. le comte Lair et M. H. Tausin.

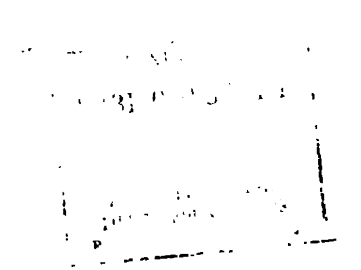
M. Bouland propose l'admission dans notre Société de M. le vicomte de Cormenin, rue de l'Arcade, 25; il est admis avec empressement. Le Président ajoute qu'il a le regret d'annoncer la mort, le 8 décembre, de M. le comte de Burey, l'un des premiers membres et des plus actifs de notre Société. Nous publions plus loin l'article qui lui est consacré. M. Bouland expose une proposition de M. de Mazière relative à l'établissement d'une table générale des dix premières années des *Archives* de la Société. Il mentionne, en lisant la lettre reçue de M. de Mazière à ce sujet, les diverses conditions de publication et de temps nécessaires à son exécution. Ce serait en réalité compléter le projet présenté par M. Quantin pour les tables héraldiques, et, en les réunissant, faire un ouvrage complet et extrêmement utile, non seulement

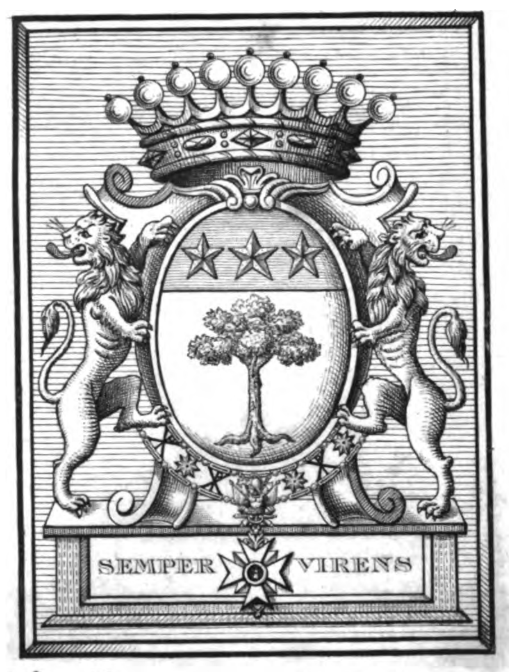
pour les membres de notre Société, mais pour tous les travailleurs s'occupant des divers sujets qui ont été traités. Le Comité estime qu'il faudrait d'abord lancer un prospectus de souscription, pour s'assurer que les frais d'impression seront couverts. On admet que le chiffre de 15 francs devrait être le minimum à demander par exemplaire, sauf à le diminuer si c'est possible, au moment de l'apparition du volume ; ce qui est adopté par les assistants.

Le Président fait savoir que l'administration de la *Revue du Bien* nous demande le prêt de quelques-uns de nos anciens clichés pour illustrer un travail sur les Ex-libris, qui doit paraître dans cette Revue. Communication est donnée d'un article de la *Revue universelle*, sur les Ex-libris, les monogrammes et les reliures. Puis après avoir fait circuler un exemplaire de l'Ex-libris de deux membres de notre Société, MM. Robert Guerlin et Mario vio Bonato, M. Bouland parle de la proposition du *Basilea Club*, qui désirerait établir une liste des membres des Sociétés d'Ex-libris, avec les demandes très détaillées pour les échanges que l'on désirerait faire. A ce propos, le Président dit qu'il y aurait peut-être lieu de composer et faire exécuter un Ex-libris pour notre Société, comme il en existe pour un certain nombre de Bibliothèques ; ce projet sera examiné incessamment. On soumet à l'examen des assistants une petite lithographie représentant une baigneuse dans la campagne, portant l'inscription : *J. Stell*, sur laquelle on demande des renseignements, car on ne trouve nulle part d'amateur portant ce nom ; Stell est à la vérité le pseudonyme d'un écrivain moderne (M. de Saint-Genis), mais précédé de la lettre G.-M. de Crauzat pense que cette pièce n'est autre chose qu'une fantaisie (dans le genre des Ex-libris imaginaires) exécutée pour un marchand parisien. Dans le même ordre d'idées, M. Bouvenne fait passer sous les yeux des assistants un volume portant une assez curieuse composition, qui, malgré ses apparences, n'est qu'une vignette destinée à toute autre chose qu'à servir de marque de bibliothèque. On examine aussi avec intérêt quelques prix atteints par certains Ex-libris dans la vente des 26 et 29 novembre 1902. La séance se termine par l'examen de diverses pièces apportées par M. le comte Lair, telles que des Ex-libris à identifier, une jolie reliure armoriée, aux armes de Hennequin, accolées de Joyeuse. La prochaine réunion est fixée au dimanche 25 janvier.

Le Secrétaire, F. Carême.

On désirerait beaucoup se procurer soit par achat, soit par échange, l'Ex-libris de l'abbé de Grécourt. Pour en faciliter la recherche, nous rappelons que les armoiries de la famille Théry de Grécourt (Tournaisis) sont : *De gueules, à la fasce d'argent accompagnée de trois merlettes du même*. Ou bien ces armes écartelées *d'argent, à la fasce vivrée de sable*. A défaut, on demanderait au moins une communication obligeante de la pièce ou des pièces portant ces armoiries pour compléter un travail dont notre Revue profiterait. Envoyer ce qui concerne cette demande à M. F. Carême, secrétaire de la Société, 13, rue de Mézières, Paris.





Ex Bibliothecā D. D. Roberti
Comitis de Burey Sancti Sylvestri
Ordinis Auratæque Militiæ
Equitis Torquati

Planche 1

EX-LIBRIS
DE M. LE COMTE DE BUREY

DANS la séance du 30 novembre 1902, nous donnions aux assistants quelques nouvelles de M. le comte de Burey, retenu au lit par une grave maladie : nous pensions que le mieux existant alors ne ferait qu'augmenter; malheureusement, notre espoir a été déçu, et c'est avec un profond chagrin que nous annonçons aujourd'hui aux membres de la Société la perte cruelle qu'elle vient de faire en la personne de cet érudit et obligeant collaborateur. Habitant la province, M. de Burey ne pouvait assister à nos réunions, mais il en suivait avec le plus vif intérêt les comptes rendus, et rien de ce qui touchait à la rédaction ou à l'illustration de notre Revue ne le laissait indifférent. C'est



ainsi que l'année dernière, ayant fait exécuter sur la planche gravée de son Ex-libris des modifications qui le transforment pour ainsi dire en une toute autre pièce, il avait très volontiers consenti à mettre le cuivre à notre disposition pour en faire le tirage hors texte que nous donnons ci-contre.

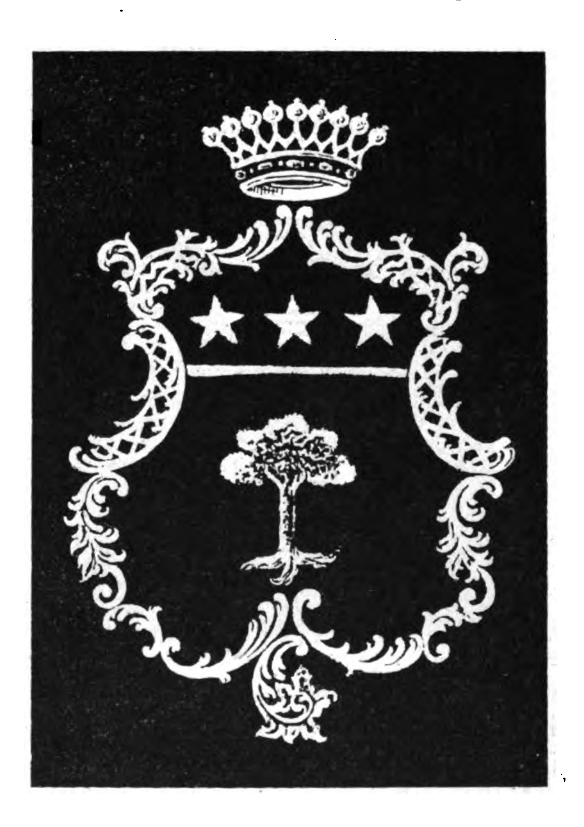
La planche primitive avait été faite, vers 1873, par M. Desmarest, graveur à Paris, pour M. le comte de Burey, père de notre collègue, et celui-ci s'en servit longtemps sans y rien changer ; les adjonctions faites l'année dernière sont celles des ombres, du fond azuré, de la légende latine et du collier de l'Ordre de Saint-Sylvestre.

La gravure primitive avait été exécutée sur le modèle d'une vieille pièce du XVIIe siècle, aux armes de la famille, dont il n'existait qu'un exemplaire, lequel, malheureusement, a été perdu depuis. Elle était conçue dans le style Louis XIV, à la mode de 1680 à 1700 environ.

Le blason doit se lire : *D'argent, à l'arbre* (pin) *de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*, qui est d'Avril de Burey. L'écu est entouré du collier de l'Ordre de Saint-Sylvestre (Éperon d'or), dont notre collaborateur était titulaire, et que son père possédait également. La retouche actuelle, qui

constitue un second état de l'Ex-libris de M. de Burey, a été exécutée en 1902, par M. Guillaumot, graveur à Paris, successeur de Desmarets.

M. Robert-Auguste-Louis d'Avril, comte de Burey, est né à Évreux le 10 juillet 1846[1]; il est fils d'Auguste-Léopold d'Avril, comte de Burey, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre, jurisconsulte éminent, né en 1812 et mort en 1892. Dès son plus jeune âge, notre collaborateur s'était passionné pour l'art héraldique; il a réuni une bibliothèque nobiliaire importante et s'est livré depuis nombre d'années à des études historiques et généalogiques; c'est ainsi qu'il a publié des travaux appréciés, parmi lesquels les *Archives héraldiques d'Évreux* (livre édité avec luxe et orné de plus de deux cents blasons dessinés par l'auteur), deux études



sur la *Restauration du chœur et de la nef de la Cathédrale d'Évreux*; il collaborait en outre à différentes publications, en particulier à l'*Armorial français*; on conçoit facilement que, dans ces conditions, il se soit plus particulièrement occupé d'Ex-libris armoriés, et que les articles ou renseignements qu'il donnait pour notre Revue aient eu plus spécialement trait aux marques héraldiques. Nous publierons dans ce même numéro son dernier envoi : Fers de reliure de l'abbé Claude Tudert.

Outre les deux états de son Ex-libris (nous donnons hors texte le tirage du second), M. le comte de Burey faisait usage, pour ses reliures, de deux fers à dorer; le plus ordinaire se compose de ses initiales R. B., en lettres majuscules de fantaisie, surmontées d'une couronne de comte. (*Voir page*

1. *Dictionnaire biographique de l'Eure*, édité par Jouve en 1894.

précédente.) L'autre est formé par les pièces de son blason (un arbre arraché et trois étoiles), qu'il fait appliquer en manière d'armoiries dans un cartouche moderne, ou bien en ornements aux angles des volumes et sur les entre-nerfs des dos.

En plus des marques dont nous venons de parler, notre regretté Collaborateur s'était dessiné un grand Ex-libris (zincogravure) composé de ses armoi-



ries accolées à celles de Mme de Burey, née de Marenches (d'azur au lion d'or, à la tierce de sable brochant sur le tout), dans un cartouche imitant le style de la fin du XVIIIe siècle, lion et sauvage pour supports; le tout reposant sur un socle chargé de l'inscription : BIBLIOTHÈQUE DU CHATEAU DE NENON en 2 lignes. Mais comme il était peu satisfait de cette composition, il la remplaça par la gravure dont nous donnons la reproduction.

Dr L. BOULAND.

EX-LIBRIS
DE LA FAMILLE COLOMA

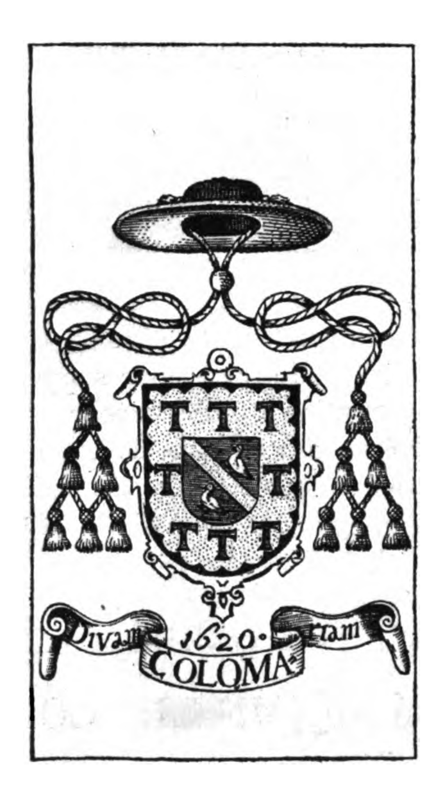


'EX-LIBRIS du chanoine de Coloma n'a pas la priorité au point de vue de l'ancienneté, ne datant que de 1620, mais il mérite l'attention des héraldistes parce qu'il est, à ma connaissance, le plus ancien dont l'écusson porte les signes distinctifs des émaux et des couleurs tels qu'ils sont encore usités de nos jours. La famille de Coloma portait en effet : *D'azur, à la bande d'or accompagnée de deux colombes d'argent, becquées et membrées de gueules ; à la bordure du second chargée de huit taux ou béquilles de saint Antoine du champ.* L'invention de ces signes distinctifs était antérieure à cette époque ; dès 1600 ils étaient employés, mais la date de 1620 précise l'époque à laquelle cette invention a été mise en pratique par les graveurs; le chanoine de Coloma avait fait graver, en 1619, un autre Ex-libris identique à celui-ci, sauf que l'on n'y voit pas de traces de hachures et de points pour la désignation des couleurs.

Dans un article bibliographique sur les cartes armoriales publiées en Belgique, qui a été inséré en 1865 dans les *Annales du Bibliophile belge et*

hollandais[1], je m'étais occupé de la question de l'emploi des hachures dans les armoiries, à propos d'une carte armoriale du Brabant, imprimée en 1600.

Cette carte est intitulée : *Briefve description du très ancien, noble et riche Duché de Brabant, qui maintient encore le tiltre tres illustre du mémoirable Duché de Lothier ou Lotrycke*. Suit le dénombrement des différentes provinces qui composaient le duché et la nomenclature des villes qu'il contenait. A la fin du titre, le nom de *A. Rinclt*, et les lignes suivantes : *Excudebat. Jo. Baptista Zangrius, cum gratia & privilegio, Lovanij anno 1600. Signavit I. de Busschere*[2]. Cette carte est de format in-plano.



En tête de la planche se trouvent les armoiries du duché de Brabant, soutenues par deux lions portant bannière; elles sont accompagnées des armoiries du duché de Lothier et du marquisat du S. E., et placées sous un dais aux armes des archiducs Albert et Isabelle; au-dessus du dais, la date *Anno 1600*. Plus bas, les armoiries des personnes titrées, des chevaliers de la Toison d'Or, et des grands officiers du duché; à droite, les armoiries des évêchés et des abbayes; à gauche, celles des seigneurs et des principales familles du Brabant. Ces écussons sont entourés d'une muraille crénelée et entrecoupée de tours, représentant chacune la ville dont elle porte les emblèmes; en dehors de l'enceinte, on a reproduit les écussons des familles du Brabant septentrional, du Limbourg et de Louvain. En-dessous vient le titre et la légende des couleurs, avec l'écusson qui en donne l'explication.

1. Cette revue a été publiée à la librairie Olivier, à Bruxelles.
2. Rinclt est la contraction du nom de Rincvelt, héraldiste de cette époque. J. B. Zangrius ou de Zangré a édité, en 1601, un recueil de costumes, sous le titre de : *Album amicorum habitus Mulierum omnium nationum Europae*.

Toutes les armoiries portent les signes distinctifs employés pour désigner les couleurs et les émaux, et l'auteur, pour l'intelligence des signes qu'il emploie, en donne l'explication, et il renvoie à un écusson ovale, divisé en six quartiers, portant chacun une des couleurs usitées dans les armoiries : or, argent, gueules, azur, sinople et sable, qui sont rendues par les points et les traits encore usités de nos jours. Au-dessous de cet écusson, le graveur ajoute les lignes suivantes : « Les marques représentées en cette ovale démonstrent « la distinction des métaux et couleurs des armoiries. »


MESSIRE PIERRE COLOMA BARON DE MORIENSART, &c. 1657.

Ceci prouve bien que le graveur n'a pas employé les hachures d'une manière arbitraire, comme l'ont fait quelques graveurs de cette époque, notamment l'auteur de la carte armoriale du Hainaut de 1580, celui de la carte de Valenciennes de 1639, et bien d'autres, dont les essais, pour donner un certain relief aux écussons, n'ont aucune importance au point de vue de l'héraldique. Malgré les avantages que présentait cette innovation, bien supérieure à celle dont Siebmacher fit usage, en désignant les couleurs par une initiale, elle tarda bien à être adoptée, même en Belgique ; on n'en trouve pas de traces sur la carte armoriale de Brabant, publiée vers 1630. Ce sont les travaux de Petra-Santa et de Vulson de la Colombière qui l'ont vulgarisée.

Les Coloma étaient, d'après l'historien de la famille, J. F. A. F. de Azevedo Coutinho y Bernal, originaires du Viennois ; une branche de cette famille alla se fixer en Catalogne, au commencement du XIVe siècle, et de là en

Espagne ; Pedro Coloma, qui fut du conseil de guerre aux Pays-Bas, se fixa dans ce pays et il y acheta, en 1586, la baronnie de Bornhem, en Flandre ; il épousa, à Gand, Jeanne L'Escuyer, vicomtesse de Dourlens ; un de leurs fils, Jean, né à Bruges, le 1er août 1588, se fit prêtre, il devint protonotaire apostolique et chanoine de Sainte-Walburge, à Furnes, et de Sainte-Waudru, à Mons ; il mourut en 1644, et fut enterré devant le grand autel de Sainte-Walburge. C'est à lui qu'il faut attribuer l'Ex-libris ; il est le seul membre de la famille Coloma, de la branche établie en Belgique, qui ait été ecclésiastique, et c'est à lui qu'Azevedo attribue la devise : Divam Coloma riam, reproduite en dessous de son écusson ; cet auteur dit que la devise doit se lire : Divam colo Mariam. Le chanoine brisait ses armoiries d'une bordure engrêlée de sable.

Son neveu, Pierre Coloma, baptisé à Bornhem, le 7 juin 1634, créé baron de Moriensart et de Seroux par lettres patentes du 30 juillet 1657, et, en cette qualité, membre de l'État noble du duché de Brabant, avait fait exécuter également un Ex-libris à ses armes. Celles-ci sont écartelées : *aux 1er et 4e quartiers, Coloma ; aux 2e et 3e, d'azur, à huit losanges d'or, posés en sautoir* (L'Escuyer), *et sur le tout d'argent, à la bande de sable chargée de trois lionceaux d'or* (de Vos), l'écu sommé d'un bonnet de baron, il a pour supports deux griffons tenant une bannière, celle de droite aux armes de Coloma, celle de gauche aux armes de Moriensart, *de sable, à la tour d'or crénelée* ; en-dessous la légende : Messire Pierre Coloma, baron de Moriensart &. 1657. Pierre Coloma mourut le 12 juin 1676 ; il avait épousé Anne-Élisabeth de Béjar, morte le 25 juillet 1715.

Comte de Limburg-Stirum.

MARQUE HÉRALDIQUE

DE CLAUDE TUDERT



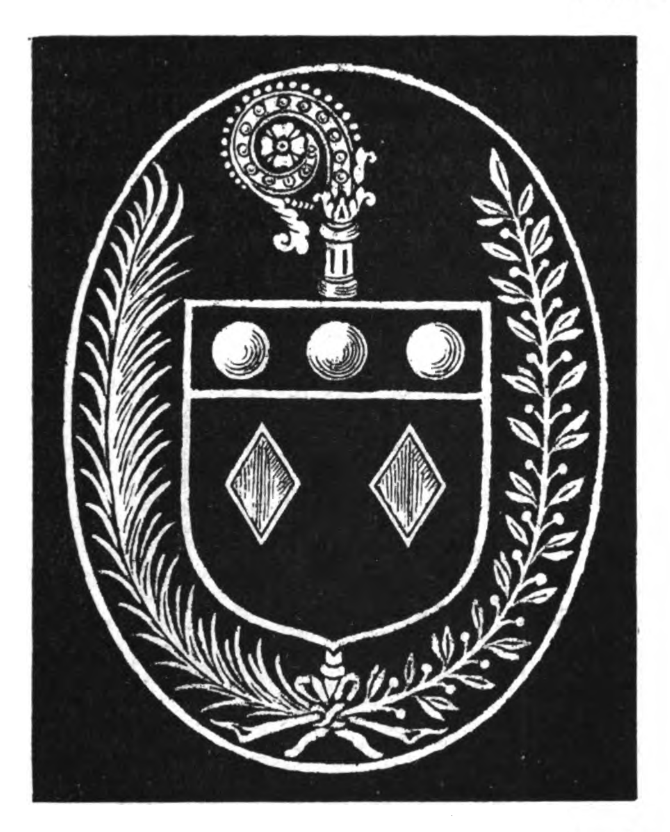
LE grand et majestueux fer à dorer armorié, dont nous offrons, avec cet article, la reproduction bien exacte, dans les dimensions mêmes de l'original, d'après un frottis retouché avec soin, nous paraît présenter un double intérêt, d'abord par la date reculée à laquelle il a été certainement exécuté, et, ensuite, par le nom du personnage auquel il a appartenu.

Il porte les armes de Claude Tudert, conseiller-clerc au Parlement de Paris, vers le milieu du XVIIe siècle, abbé commendataire des abbayes de Saint-Eloy-Fontaine et de la Chalade, mort le 24 novembre 1669, et inhumé dans le chœur de la cathédrale de Paris.

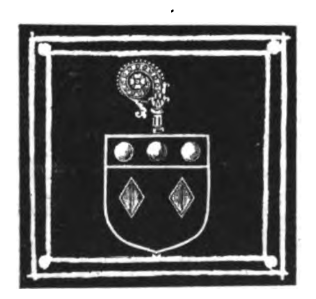
L'énumération de tous ces titres nous indique suffisamment que l'abbé Claude Tudert était une personnalité fort en vue à son époque, et qu'il joua, incontestablement, un rôle important dans l'histoire civile et religieuse du règne de Louis XIV. Il est à croire que sa fortune était à la hauteur de ses grandes dignités et qu'il possédait une bibliothèque considérable. Le beau fer à dorer qu'il nous a laissé sur plusieurs de ses volumes, dont quelques-

uns se trouvent actuellement à la Bibliothèque Nationale, ne peut que confirmer dans cette opinion.

La reproduction que nous en donnons, ci-dessous, a été prise sur un des livres de notre bibliothèque de Nenon. Il est couvert en veau fauve et porte,



sur ses deux plats, le blason de Tudert : *D'or, à deux losanges d'azur, accostées; au chef, aussi d'azur, chargé de trois besants d'or*, surmonté d'une crosse et embrassé par une branche d'olivier et une palme, croisées et nouées à la pointe de l'écu, le tout enfermé dans un grand filet ovale.



Ces mêmes armes se trouvent reproduites, en beaucoup plus petit, au nombre de six, dans chacun des entre-nerfs du dos, mais sans les branches croisées d'olivier et de palmier.

Le volume sur lequel se trouvent ces ornements est un petit in-folio, de la première moitié du XVII[e] siècle, illustré de lettres initiales, et imprimé en magnifiques caractères du temps. C'est un *Paulus Æmilius*, en latin ; privé, malheureusement de son titre, et dont le frontispice a été enlevé à une

époque très ancienne. Dans l'intérieur, se trouve collé l'*Ex-libris* héraldique et anonyme du Président Le Pelletier de Saint-Fargeau, auquel l'exemplaire a appartenu postérieurement. Cette petite pièce carrée, circonscrite par un filet, porte les armes : *D'azur, à la croix pattée, d'argent, chargée, en cœur, d'un chevron de gueules, accosté, sur les bras, de deux molettes d'éperon du champ, et, sur la pointe, d'une rose de gueules, boutonnée d'or.* Le tout dans un écu ovale, orné de cartouches symétriques, surmonté d'une couronne de marquis, sommée d'un mortier de Président, et posée sur un manteau doublé d'hermines, avec deux licornes affrontées, pour supports.

Michel-Étienne Le Pelletier, baron de Saint-Fargeau, etc..., né le 10 mars 1736, d'abord avocat du Roi au Châtelet en 1754, puis avocat général au Parlement de Paris le 6 septembre 1757, devint président à mortier le



23 août 1764. Il eut deux femmes : 1° Louise-Suzanne Le Pelletier de Beaupré, morte le 20 février 1762, à l'âge de 28 ans, et 2° N*** Randon, fille d'Élie Randon de Massanne, secrétaire du Roi et receveur général des Finances, dont il eut postérité. Il mourut en 1778. (Voir La Chesnaye-Desbois, édition Schlesinger, t. XV, col. 595.)

L'in-folio en question a été acheté par nous, au mois d'août 1874, à la vente de feu M. Léon Gadebled, chevalier de la Légion d'honneur, ancien chef de bureau au Ministère de l'Intérieur et membre de plusieurs Sociétés savantes; cette vente avait lieu à Évreux, et plusieurs jours y furent consacrés. M. Gadebled, en effet, était un bibliophile passionné. Il vivait à une époque où la *chasse au livre* était encore fructueuse sur les quais, et la plupart des exemplaires de sa bibliothèque étaient ornés de fers à dorer armoriés ou portaient, sur leurs gardes, des *Ex-libris* héraldiques. Si nous nous permettons de nous appesantir avec autant de complaisance sur ces détails, qui semblent assez étrangers à notre sujet, et constituer ce que l'on pourrait appeler, franchement, une *digression*, c'est que cette vente, dont nous conservons précieusement le catalogue [1], devenu rare, fut pour nous l'initiation

1. *Évreux, de l'Imprimerie de Ernest Quettier, rue Chartraine, 33. — 1874.* — Ce catalogue se compose de 2.379 n^{os}, tant imprimés que manuscrits, et comprend des volumes des XVIIe et XVIIIe siècles, traitant de théologie, de jurisprudence, de science, d'histoire, de chimie, de médecine, de mathématiques, etc., etc.

à la recherche de l'*Ex-libris*, et que les volumes, munis de ces intéressantes vignettes, que nous y avons acquis, ont fourni les premiers éléments de notre collection actuelle.

Cela dit, revenons à notre in-folio. Il figure au catalogue de la vente Gadebled sous le n° 1751, et s'y trouve mentionné de la façon suivante :

« 1752. — Pavli Æmilii, Veronensis, de rebvs gestis Francorvm. — In-fol., v. fauv., vol. armorié sur les plats et le dos, d'une belle conservation et à grandes marges; il est fâcheux que le titre manque : quelq. piqûres de vers dans la marge sup. »

D'ailleurs, le fer à dorer de Tudert n'est pas, à proprement parler, absolument inédit. Il figure dans le *Nouvel Armorial du Bibliophile*, de Joannis Guigard (t. Ier, p. 373), quoique très réduit dans ses dimensions, et assez défiguré. Il est ainsi décrit :

« TUDER (*l'abbé Claude de*), *conseiller clerc au Parlement de Paris*, « *abbé commendataire des abbayes de Saint-Éloi-Fontaine et de la Chalade*, « *mort le 24 novembre 1769* (sic) *dans la 69e année de son âge. Il fut inhumé* « *dans le chœur de la cathédrale de Paris.* »

« *D'or, à deux losanges mises en fasce; au chef d'azur chargé de trois* « *besants d'or.* » (*Bibl. Nat.* Cote : f° LK 1 25. I.)

Il y a plusieurs remarques à faire, relativement à cette note de Joannis Guigard; en premier lieu, il indique le nom comme étant : « DE TUDER », tandis que la plupart des auteurs écrivent : « TUDERT »; ensuite, il ne fait aucune mention du petit écusson qui se trouve sur le dos de notre volume, et qu'il eût été, cependant, bien intéressant de signaler. Enfin, chose plus grave encore, l'auteur du *Nouvel Armorial du Bibliophile* a, de toute évidence, commis une erreur de date *d'un siècle, juste*, en faisant mourir Claude Tudert « en *1769* ». Il est certain qu'il a mis un 7 au lieu d'un 6, et qu'il faut lire « *1669* ». Nous en possédons la preuve par l'inspection même du fer à dorer qui fait le sujet de cet article et qui porte le style et tous les caractères de la gravure du milieu du XVIIe siècle. Cette preuve va devenir plus palpable encore si nous consultons un ouvrage héraldique, témoin irrécusable, intitulé : *Recueil des Armes de plusieurs nobles Maisons et Familles, tant ecclésiastiques etc..... dans la forme que l'on les porte à présent. Dédié à M. de la Ville-aux-Clercs, par Magneney.* — *Ann.* « *1662* ». Nous y trouvons, en effet, à la page 55, l'écusson de Tudert, gravé exactement de la même façon, jusqu'aux ornements extérieurs (c'est-à-dire avec la crosse, la branche d'olivier et la palme), que notre fer à dorer, et on lit, au-dessous : « *Monsr Tuder, Consr d'Église au Parlement de Paris* ». Il est, par conséquent, démontré que ce dignitaire ecclésiastique était déjà conseiller au Parlement, à la date où l'ouvrage précité a été publié (1662), qu'il portait, à cette époque, autour de ses armes, des ornements extérieurs *en tout semblables* à ceux qui sont reproduits sur la marque de ses livres et que, par conséquent, celle-ci n'a pas dû être exécutée *après* l'année 1662, mais, très vraisemblablement, l'a été à une date *antérieure*.

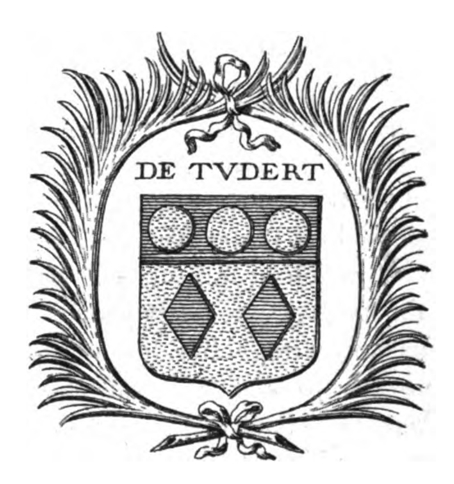
La famille Tudert est donnée, dans beaucoup d'armoriaux, comme ayant eu pour berceau la ville de Paris; pourtant, si nous en croyons Lachesnaye-Desbois, elle aurait été originaire du Poitou. Jean Tudert, natif de Mire-

beau, premier auteur du nom, aurait eu pour fils : Olivier Tudert, qui continua la descendance, et un autre Jean Tudert, devenu évêque de Châlons, en 1439, mort, la même année, avant d'être sacré.

Elle a fourni, dans la suite, plusieurs conseillers au Châtelet et au Parlement de Paris, puis s'est éteinte, croit-on, dans la personne de Nicolas Tudert, seigneur de Saint-Étienne, marié, le 25 avril 1680, à Anne-Julie Fumé ; c'était, probablement, un neveu de Claude qui nous occupe. Mais on ne sait pourquoi Lachesnaye-Desbois donne à cette famille, pour blason : *D'azur, à la fasce denchée d'argent, surmontée de trois besants rangés d'or.* Est-ce là une erreur, ou bien ces armoiries constituent-elles une brisure propre à quelques-uns de ses membres ?

D'après l'*État Présent de la Noblesse*, publié par Bachelin-Deflorenne (édition de 1873-74, col. 1840), des représentants d'une branche se seraient perpétués jusqu'à nos jours. Ce nobiliaire cite, en effet, *Louis-François-Aymar* DE TUDERT, demeurant à Poitiers, marié à *Marie-Alexandrine* GOMBAULT, ayant pour fils : *Charles-Marie-Georges* et *Albert-Marie-Lionel.* Nous n'avons pas d'autres renseignements, depuis lors, sur ces membres de la famille qui, suivant l'ouvrage en question, auraient porté exactement les mêmes armes que l'abbé Tudert dont la marque armoriée fait l'objet de la présente communication.

Comte DE BUREY.



Peu de temps avant la mort de notre regretté collaborateur, nous lui avions signalé l'existence d'un Ex-libris aux armes des Tudert, dont nous donnons ci-dessus la reproduction. Nous lui indiquions sommairement que cette pièce ne nous semblait pas avoir appartenu à Claude Tudert, dont il vient d'être question et qui vivait en plein XVII[e] siècle, mais à un membre de sa famille existant dans le siècle précédent, car le style et l'exécution de cette gravure sont d'une époque antérieure.

Jusqu'à plus ample informé, nous l'attribuons à Nicolas Tudert, émancipé le 1[er] mars 1600, doyen de l'Église de Paris, abbé de Saint-Georges-sur-Loire, prieur de Saint-André de Mirebeau, et reçu conseiller au Parlement de Paris le 8 juillet 1604 (P. Anselme, t. II, p. 376. E). Nous ne donnons cette attribution que sous réserves, n'en possédant d'autres preuves que les

rapprochements de date, de style et d'exécution dont nous venons de parler et que nous avions indiqués à M. de Burey. L. Bouland.

Un de nos correspondants offre : *Mémoires sur l'état du clergé et de la noblesse de Bretagne*, par le Révérend Père Toussaint de Saint Luc, carme de Bretagne. Paris, 1691, Vve Prignard, 2 vol. in-12, veau anc., avec 101 planches de blasons. — On en demande 70 francs.

QUESTIONS

VICTOR LE ROUX (N° **283**.)

La mise en lumière dans les présentes *Archives* de l'Ex-libris L.-A. Leroux, gravé par *Charlotte Nonot*, et conservant — fidèlement copié — le chiffre de *Victor Le Roux*, pose à la critique un petit problème intéressant.



Peut-être pourrions-nous essayer de résoudre ce problème, à l'aide de renseignements supplémentaires et de remarques personnelles, si un élément sérieux ne manquait à notre appréciation : Nous connaissons déjà les dates concernant *Nonot*, sa fille *Charlotte* et *Louis-André Le Roux* ; mais nous ignorons, même approximativement, *la date du décès de Victor Le Roux*, le titulaire de l'Ex-libris gravé, en 1731, par *M. B. F.*

Voilà ce que nous prions nos érudits collègues de vouloir bien nous apprendre au plus tôt ; car cette énigme préoccupe plusieurs de nos confrères à qui nous serions heureux de répondre, ici même. S. Th. D.

SEMPER STUDERE — (N° 284.)

Pourrait-on nous dire à qui appartient un Ex-libris moderne ainsi composé : dans un cartouche irrégulier, sur lequel se lit la devise « *Semper studere* », écusson ovale: *D'argent, au pélican de... dans son aire, au chef d'azur chargé de trois étoiles du champ*? — Une famille Maclot, citée par Rietstap, porte des armes analogues. R. R.

RÉPONSES

LES GASCONS. — (N° 250.) [6e ANNÉE, PAGE 77.]

Notre imprimeur, M. Protat, qui ne reste pas indifférent aux choses pouvant intéresser notre publication, nous avait déjà écrit que : « CAR ON « devait être ou l'anagramme du nom, ou le nom lui-même de l'auteur du « livre, qui n'aurait pas voulu signer directement son œuvre, et dont l'éditeur « se serait prêté à cette fantaisie », ce qui n'est pas impossible. Le *Dictionnaire des Anonymes*, ainsi que celui des pseudonymes, sont muets à ce sujet, mais voici qui tranche définitivement la question. (LA RÉDACTION.)

M'acheter pour me lire
CAR ON s'instruit ainsi.

Cet Ex-libris a déjà été identifié dans l'*Intermédiaire des Chercheurs* (XII, col. 340) par un collaborateur signant E.-G. P., qui le possédait, manuscrit, sur un *Juvénal* de 1511 (XV, 556). C'était la marque de bibliothèque de Pierre-Simon Caron, figurant de théâtre, puis bibliomane, éditeur de livres d'une moralité douteuse, né en 1763 et mort en 1806. M. E.-D. Grand (*Grande Encyclopédie*, t. IX, pp. 499-500) lui reconnaît le même Ex-libris. Quant à Nodier, qui, doutant « qu'il ait eu une bibliothèque », ne semble pas lui connaître d'Ex-libris, il le cite comme éditeur d'un écrit (de 4 folios) intitulé : *Carton ouvert aux gens bons, vrais et joyeux amis*; CAR ON *ne doit rien avoir de caché pour eux*. Il y aurait du reste fort à dire sur Caron, mais comme cela dépasserait de beaucoup la place consacrée ici aux Réponses, je préfère remettre une étude plus détaillée à un prochain numéro.

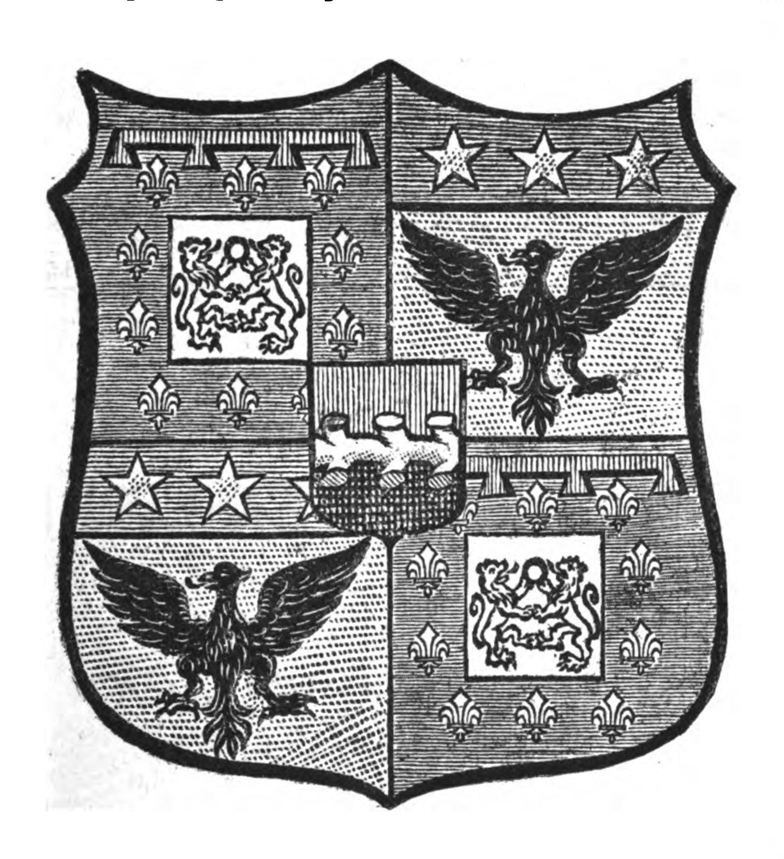
L. M.-M.

PIANELLO DE LA VALETTE. — (N° 251.) [9e ANNÉE, PAGE 174.]

Les quartiers 1 et 4, dont on désire l'identification, appartiennent à la famille d'ANDRÉA, en Provence, laquelle s'est alliée aux Pianelli, ainsi que nous l'apprend L'Hermite de Soliers, dans sa *Ligurie française* (1657), p. 137, mais sans donner des renseignements précis, qu'on cherche en vain dans les nobiliaires provençaux. E. PERRIER.

Au sujet de la question posée par M. Steyert sur les Pianello de la Valette, je crois pouvoir déterminer d'une manière à peu près absolue les quartiers 1 et 4 de ce blason, qui sont restés indéterminés. Ce sont les armoiries de la famille d'Andréa, en Provence, et voici la preuve de ce que j'avance. Ouvrez

le *Nobiliaire de Provence*, par Robert de Briançon, t. I, p. 285, et vous y lirez ce qui suit : « Nous avons eu deux autres maisons d'Andréa en « Provence, de laquelle était André d'Andréa, chancelier et garde des sceaux « de la province, et dont la branche se termina en la personne de Jeanne « d'Andréa, mariée, en 1555, avec Léon de Ségur, seigneur de Luines. Ce « chancelier mourut en 1515, et fut enterré dans l'église des Prêcheurs, à « Aix, dans sa chapelle, qui est à présent celle du Saint Rosaire, où ses armes



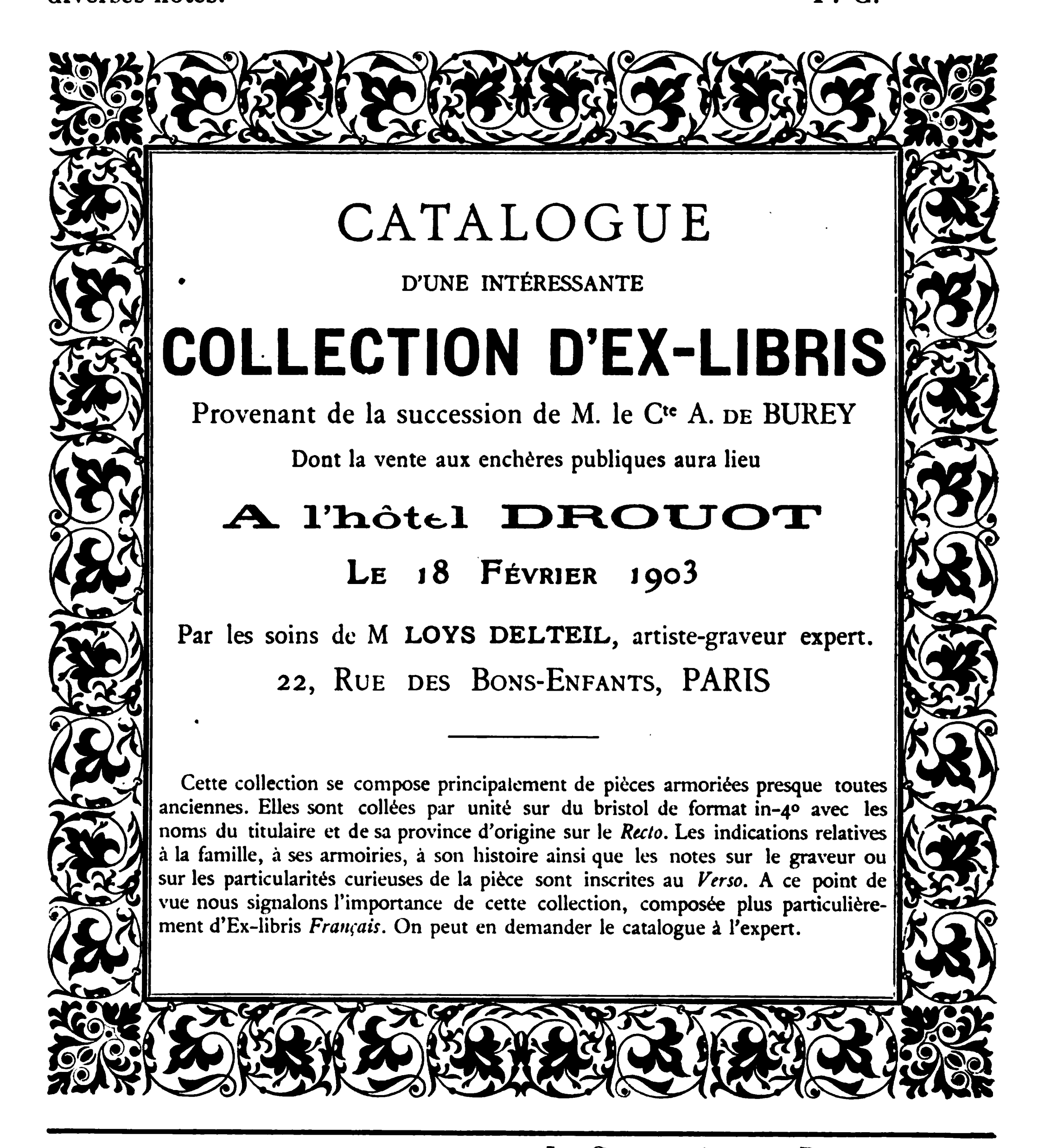
« étaient en divers endroits. Il portait : *D'argent, à deux lions affrontés « d'or, pendus à un anneau de sable, à la bordure d'azur, chargée de 8 fleurs « de lys d'or, et brisée d'un lambel de gueules à quatre pendants.* Cimier, « un lion d'or tenant une épée nue d'argent, avec cette devise : *Just désir.* »

Il y a dans les armoiries reproduites par M. Steyert une petite différence avec celles que je viens de décrire. Les Pianello de la Valette auraient mis 10 fleurs de lis en bordure, tandis que les d'Andréa n'en porteraient que 8. Je ne crois pas cependant qu'on doive s'arrêter à ce détail, qui peut provenir d'une erreur de dessinateur. Vous remarquerez en effet que, sauf cette différence dans le nombre des fleurs de lis, les deux armoiries sont absolument identiques, soit comme dispositions, soit comme émaux. Maintenant, il est très possible que les d'Andréa aient une origine napolitaine, comme beaucoup de familles provençales venues dans ce pays-ci, à la suite soit de la reine Jeanne, soit du roi René.

Comte de Régis.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de décembre de l'*Ex-libris Journal de Londres* commence par un important article écrit par M. G. Peachey, au sujet des Ex-libris de Fleming de Rydal, et accompagné de nombreuses illustrations : on trouve ensuite la continuation de la liste des Ex-libris judiciaires, puis une *Lettre américaine* au sujet de dessinateurs d'Ex-libris. Un article sur l'Ex-libris de la Bibliothèque publique de Hove, sur des ventes et des Ex-libris à identifier, remplissent ce numéro qui se termine par les communications mensuelles et diverses notes. F. C.



Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 JANVIER 1903

ORDINAIREMENT nos séances commencent par les excuses des membres absents et la présentation de membres nouveaux, ce n'est pas le cas cette fois-ci; aucun absent ne s'est fait excuser, et aucun candidat nouveau n'a demandé à être admis, ce qui est regrettable pour la prospérité de notre Société. Le Président commence alors par entretenir le Comité de la situation matérielle et morale qui en résulte. Il lui a paru indispensable d'en parler dès maintenant en raison du retard des paiements non encore effectués par un certain nombre de membres et d'abonnés. Car, malgré les nombreuses réclamations envoyées, il reste encore des cotisations arriérées non seulement pour l'année 1902, mais encore pour 1901. Le Comité insiste pour que, sans autre délai, on supprime l'envoi régulier de notre *Revue* à ces retardataires dont la négligence semble prouver qu'ils ne s'intéressent pas à nos études. Parmi eux se trouvent, à n'en pas douter, certains amateurs, principalement étrangers, qui ne voient dans leur admission parmi nous qu'un moyen de faire des échanges plus ou moins avantageux de leur Ex-libris personnel avec celui d'autres membres de la Société, alors qu'au contraire chez nous les véritables amateurs d'Ex-Libris recherchent de préférence les Ex-Libris anciens avec les explications historiques ou documentaires qu'ils comportent. La suspension du service aura sans doute pour conséquence de restreindre légèrement notre tirage, et de ce chef réaliser une petite économie. Dans le même ordre d'idées, lorsque les articles

compris dans un numéro des *Archives* ne comporteront pas d'une façon absolument nécessaire, par suite de leurs dimensions ou pour d'autres raisons, le tirage hors texte de certains clichés, nous donnerons ces illustrations dans le texte même, ce qui sera moins dispendieux. Il va sans dire que, malgré cela, l'illustration de notre *Revue* n'en souffrira pas. Le Comité approuve à l'unanimité ces propositions.

M. Bouland annonce que la vente de la collection d'Ex-libris de M. le comte de Burey, décédé récemment, aura lieu le 18 février, par les soins de M. Loys Delteil, comme on a pu le voir par l'annonce très détaillée qui en a été faite à la page 16 du numéro de Janvier 1903. — On présente ensuite aux assistants diverses publications et quelques objets curieux. Citons en particulier une brochure intéressante de M. L. Gruel, intitulée : *Recherches sur les Reliures-Bouteilles*, à laquelle se trouvait jointe une jolie carte adresse de ce relieur-bibliophile. — M. Marc Legrand, directeur et rédacteur chef de la *Revue du Bien dans la vie et dans l'art*, nous ayant proposé de faire un échange d'annonces dans notre publication, le Comité a accepté très volontiers cette proposition. Alors la séance est levée ; mais les conversations particulières et les communications intéressantes n'en continuent pas moins parmi les assistants. *Le Secrétaire*, F. Carême.

EX-LIBRIS DE DEUX PRÉLATS

DE LA MAISON DE LA CROPTE

Le nom de Saint-Gelais figure avec honneur dans les annales poétiques du XVI[e] siècle.

Octavien, mort en 1502 sur le siège épiscopal d'Angoulême, fut un des premiers qui essayèrent de faire passer les beautés de Virgile dans notre langue. Mellin, un des poètes les plus instruits de son temps, marcha sur les traces de Villon et rivalisa sérieusement avec Marot ; il mérita d'être appelé l'*Ovide français* et d'être choisi par Henri II pour être garde de la Bibliothèque de Fontainebleau. Enfin, Charles, archidiacre de Lyon, cultiva aussi avec quelque succès la littérature.

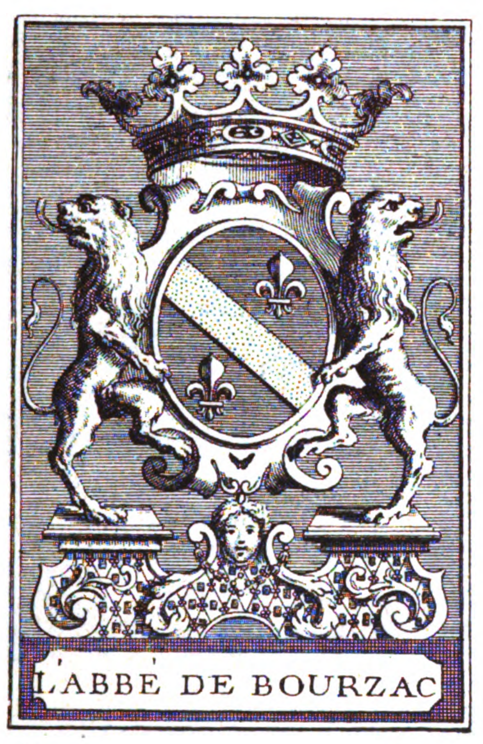
L'esprit littéraire de cette famille de Saint-Gelais, qui posséda en Périgord la seigneurie de Saint-Aulaye, se transmit par le sang à ses nombreux descendants. Nous avons eu déjà l'occasion de le montrer, dans cette Revue, avec le marquis d'Allemans, interrompant les traditions guerrières de la maison Du Lau, pour devenir un des disciples du P. Malebranche et auteur de projets économiques aussi fortement écrits que raisonnés, et avec les marquis de Cumond, chez lesquels le souci d'une bibliothèque choisie était loin d'être incompatible avec le noble métier des armes.

C'est probablement encore à une alliance avec les Saint-Gelais que les prélats dont nous avons à parler aujourd'hui ont dû, en partie du moins, leur

amour pour les livres. Il faut dire aussi que la mère de Fénelon était issue de leur famille.

Cette maison, qui tire son nom et son origine de la paroisse de La Cropte, située à trois lieues sud-est de Périgueux, a toujours tenu un rang distingué dans la noblesse, par son ancienneté, ses services et ses alliances. Elle a donné trois évêques à l'Église : l'un à Sarlat, en 1416 ; un autre, évêque et comte de de Noyon, pair de France, et le troisième, à Alet. C'est aux deux derniers qu'appartenaient les Ex-libris[1] dont nous offrons ci-après la reproduction.

La vie de ces prélats fut autrement digne que celle de leurs prédécesseurs, les Saint-Gelais. Ils n'eurent pas, comme l'évêque Octavien, à chercher, par un zèle pastoral, à effacer des scandales de jeunesse : car, à Noyon comme à Alet, leur mémoire est restée en vénération.



Jean-Pierre de La Cropte, comte de Bourzac, fut marié avec Isabeau de Jaubert Saint-Gelais, demoiselle de Saint-Séverin, fille du seigneur d'Allemans, et de Suzanne de Raymond. Leur fils, François-Isaac, qui réunit sur sa tête les seigneuries de Bourzac, La Mothe-Saint-Privat, du Mas-de-Montet et de Vandoire, où il mourut en 1738, fit partie de la société intime du duc de Vendôme, au charme de laquelle il contribuait par des couplets facilement improvisés, moins remarquables par leur correction que par le trait et la grâce.

C'est du second mariage de cet homme d'esprit avec Marie-Anne Van Gangelt, d'une famille originaire de Hollande, que naquit à Paris, le 29 juillet 1696, Jean-François de La Cropte, dit l'abbé de Bourzac.

Docteur de Sorbonne en 1726, il succéda à son compatriote d'origine, l'abbé de Taillefer, dans la collégiale de Saint-Martial de Limoges, il obtint

1. Ils font partie de la collection de notre docte ami M. Jules Pellisson, juge au tribunal civil de Périgueux.

ses bulles le 24 juillet 1730, pour cette abbaye, dont il prit possession par le sieur d'Artigeas, son procureur. Il était vicaire général de l'évêque de Limoges quand il fut nommé à l'évêché de Noyon, le 28 août 1733 : il fut sacré à Paris dans l'église paroissiale de Saint-Sulpice, le 7 novembre 1734, et se démit alors de l'abbaye de Saint-Martial.

Il prit séance au parlement, en qualité de pair de France, le 9 mars 1739, fut un des prélats de la province de Reims députés à l'assemblée du clergé de France en 1742 ; nommé, le 15 avril 1745, à l'abbaye de Saint-Quentin-du-Mont, près Péronne ; enfin, élu, en mai 1762, un des présidents de l'assemblée générale du clergé, à Paris.



A ces détails, fournis par Viton de Saint-Allais, on peut ajouter que Mgr de Bourzac lutta contre son chapitre, qui prétendait à des exemptions, et qu'il signa, en juin 1762, une lettre collective de douze évêques en faveur des Jésuites.

Quelques mois avant son sacre, nous le trouvons en Périgord, au château paternel de Vandoire. Il procéda, dans l'église paroissiale du lieu, au baptême de deux cloches, dédiées l'une à Saint-Saturnin, l'autre à Sainte-Radegonde, dont son père et son frère consanguin furent parrains (17 mai 1734).

Ce dernier, François-Isaac de La Cropte, comte de Bourzac, marquis de La Jarrie, était maître de camp de cavalerie, premier gentilhomme de la chambre du prince de Conti et chevalier de Saint-Louis. Ce fut à Noyon, au palais épiscopal, le 31 juillet 1758, que la mort vint le surprendre, à l'âge de 78 ans ; il fut enterré le lendemain en l'église cathédrale et dans la chapelle de Saint-Nicolas.

Mgr de Bourzac ne survécut à son frère qu'une huitaine d'années. Le 21 janvier 1766, il fit son testament, par lequel il instituait pour sa légataire universelle la veuve de son frère, née Achard de Joumard, et mourut le surlendemain, âgé de 69 ans et 6 mois. Son corps fut exposé pendant trois jours et inhumé à côté de son frère.

Son activité littéraire s'était bornée à la publication d'un bréviaire pour son diocèse, *Breviarium Noviomense*, qu'il donna de sa propre autorité. Avant son élévation à l'épiscopat, il avait déjà fait graver pour son usage l'*Ex-Libris* suivant, dont nous devons la communication à M. Henri Tausin.

Devenu évêque, sa bibliothèque s'étant augmentée, il fit graver un second *Ex-Libris*, qui se composait, comme le premier et comme d'ailleurs son sceau épiscopal [1], d'un écusson aux armes de La Cropte : *D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lys du même*, placé dans un cartouche surmonté d'une couronne de comte ; le tout enveloppé du manteau d'azur, doublé d'hermine, de pair de France, avec cette inscription : *Joannes Franciscus de La Cropte de Bourzac, episcopus comes Noviomensis, par Franciæ.*



Marie Henriette Achard de Joumard de Legé, Comtesse de Bourzac.

La belle-sœur à laquelle il laissa sa fortune, Marie-Henriette Achard (ou des Achards) de Joumard, fille de feu Louis Achard de Joumard, vicomte de Légé, et d'Élisabeth de La Faye, avait épousé François-Isaac de La Cropte, son frère aîné, par contrat du 28 février 1744. Comme légataire de l'évêque, elle fit un accord, le 12 février 1767, avec le successeur de ce dernier, Charles de Broglie. Elle mourut, âgée d'environ 62 ans, au palais du Luxembourg, à Paris, le 25 janvier 1787.

A l'exemple de son vénéré beau-frère, elle avait revêtu les livres de sa bibliothèque particulière de l'*Ex-Libris* ci-dessus, qui nous a également été communiqué par M. H. Tausin.

Il se compose de deux écussons ovales accolés : celui de dextre, aux armes de son mari ; celui de sénestre, aux armes de sa famille : *Écartelé aux 1 et 4 d'argent à 3 fasces abaissées de gueules, surmontées de trois doubles deltas*

1. Ph. de Bosredon, *Sigillographie du Périgord*, 1880, p. 242, n° 395.

de sable entrelacés l'un dans l'autre, qui est d'Achard (ou des Achards) ; aux 2 et 3 d'azur à 3 annelets posés 2 et 1, qui est de Joumard.

Mgr de Bourzac avait appelé auprès de lui Charles de La Cropte de Chantérac, son neveu, qui de bonne heure s'était aussi destiné à l'état ecclésiastique, et, pour le récompenser de sa piété, il le nomma chanoine de sa cathédrale, à l'âge de neuf ans, selon la pratique de l'ancienne Église de France.

Ce jeune chanoine, petit-fils d'une Salignac-Fénelon et fils d'une Bourdeille, était né au château de Chantérac en Périgord, le 6 avril 1724.

Il fit à Paris ses humanités et deux ans de philosophie dans le collège des nobles de Saint-Sulpice, où il prit le grade de maître ès-arts. Il étudia dix ans à l'Université de la Sorbonne, et obtint le grade de docteur en théologie. Il reçut ensuite les ordres sacrés et revint à Noyon, où il fut nommé par son oncle vicaire général.



Carolus de La Cropte de
Chanterac, abbas Beatæ Mariæ
de Sery.

En 1754, l'abbé de Chantérac fut élu vicaire général, avec juridiction séparée dans le district de Moulins, au diocèse d'Autun. Son habile administration dans ce poste d'honneur lui mérita de devenir supérieur général des Carmélites, avec le droit de visiter leurs maisons. Peu après, il assista, en qualité de député du clergé, à l'assemblée ecclésiastique tenue à Paris, et le cardinal de La Rochefoucauld lui donna en commande l'abbaye royale de Serry, située dans le diocèse d'Amiens.

Il avait alors formé sa bibliothèque. A l'exemple de son oncle, pour marquer ses livres d'un signe particulier de possession. il fit graver l'Ex-libris ci-dessus, composé d'un écu aux armes de La Cropte, dans un cartouche surmonté d'une couronne ducale, avec la mitre et la crosse abbatiales ; au-dessous, cette inscription : *Carolus de La Cropte de Chanterac, abbas beatæ Mariæ de Sery.*

Il conserva cette riche abbaye jusqu'à la suppression des biens ecclésiastiques, ce qui lui permit d'entreprendre les constructions de toute espèce qui ont rempli et illustré sa carrière épiscopale.

Il était grand vicaire du diocèse d'Autun, après l'avoir été de celui de Moulins, lorsqu'il fut nommé évêque d'Alet le 2 janvier 1763. Il fut sacré le 19 juin suivant[1].

Il fit le plus de bien qu'il put dans son diocèse, dont il fut le dernier évêque, son siège ayant été supprimé par le concordat de 1801. A son génie administratif et à sa charité, on dut la création de nouvelles routes, destinées à apporter les bienfaits de la vie à des pays abandonnés ; aussi lui donna-t-on le nom d'*évêque des routes*.

A la Révolution, il passa en Espagne, où il mourut presque septuagénaire, le 27 avril 1793, à Sabadell.

Sa famille a conservé un volume des *Ordonnances* de ses visites pastorales, et son portrait peint : il y est représenté assis sur un fauteuil devant sa table de travail ; il écrit, la main gauche reposant ouverte sur son genou dans l'attitude d'un homme qui réfléchit ; sa tête, magnifique, ornée d'une belle chevelure, encadre un visage dont la douceur et la modestie saisissent de respect et inspirent la vénération : tout dans le jeu de la physionomie dénote une intelligence d'élite.

L'abbé Lasserre, curé d'Alet-sur-Aude, a écrit une *Vie abrégée de Mgr Charles La Cropte de Chantérac, 35e et dernier évêque d'Alet* (Carcassonne, Paris, 1877, brochure in-8° de 30 pages).

A. DUJARRIC-DESCOMBES.

VARIA

Nous croyons intéressant de signaler aux collectionneurs une petite particularité à propos des Ex-libris au nom d'Harouard, dont le blason est :

D'or, à un peuplier de sinople sur une motte également de sinople, au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'argent.

L'Ex-libris aux armoiries ci-dessus dans un écusson ovale, couronne de comte, supports deux aigles, porte dans un cartouche rocaille l'inscription :

P. E. L. Harouard De La Jarne
Ec. Lieut. Gener.
De L'Amir. De la Rochelle.

Un autre membre de la famille Harouard a utilisé le tirage de ce même cuivre en enlevant à coups de ciseaux, assez adroitement d'ailleurs, l'inscription ci-dessus mentionnée, pour y substituer :

FRANCOIS HENRY
HAROUARD DE St SORNIN.

Malheureusement cette impression, faite sur un papier vergé horizontalement, tandis que le tirage primitif est sur papier vergé dans le sens vertical, attire l'attention de l'amateur.

Cte LAIR.

1. Le 29 janvier 1765, il assista au contrat de mariage de Léonard d'Arlot, seigneur de Cumond, avec Marie-Jacqueline-Augustine de La Cropte de Chantérac, fille de son frère aîné et d'Hippolyte-Etiennette-Charlotte de Salignac de La Mothe-Fénelon.

Un dévoué collaborateur, M. le docteur Achille Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano, nous prie de faire savoir qu'il réunit en ce moment (pour une étude à publier vers la fin de cette année) les portraits, caricatures, tableaux, médailles, représentant le général Bonaparte, exécutés en Italie, ou d'après des estampes italiennes, 1796-1799. Il échangerait volontiers des Ex-Libris anciens contre des documents de ce genre.

LE CHIRURGIEN CAUDRON

LES médecins et les chirurgiens du temps passé, gens instruits pour la plupart, apposaient volontiers une signature sur les livres de leur bibliothèque ; mais peu d'entre eux ont aimé assez les livres pour avoir un *fer* particulier. Le *fer* suppose une certaine fortune et un goût prononcé pour les belles et rares éditions. En voici un qui doit être cependant distingué de la foule des disciples d'Esculape. Je possède un volume qui lui a appartenu.

C'est le *Traité de l'Esprit de l'Homme, de ses facultez et fonctions, et de son union avec le corps, suivant les principes de René Descartes, par Louis de la Forge, Docteur en Médecine, demeurant à Saumur (Paris, chez Th. Girard, 1666*, in-4).

Le volume est bien imprimé, sur bon papier ; il est revêtu d'une solide reliure en veau brun. Sur le premier plat, on lit, aux deux tiers de la hauteur, en lettres frappées or :



On lit, en outre, au verso du titre, de la main du possesseur : *De la Bibliothèque de Caudron, officier de santé de la commune d'Amiens.* Et plus loin, à la page qui suit une longue préface : *De la Bibliothèque de Caudron, mtre en chirurgie à Amiens.* Caudron a même consigné l'acquisition du livre en ces termes : « 4°, 1 vol., 50 s. »

Une semblable inscription, faite comme celle-ci avec des caractères mobiles, se trouve sur un volume possédé par M. Dubois, vice-président de la Société des Antiquaires de Picardie. Enfin M. Henri Michel, conservateur de la Bibliothèque d'Amiens, me dit n'avoir pas rencontré ou remarqué jusqu'ici de livres au fer du chirurgien Caudron, et ne pas connaître de catalogue de sa bibliothèque. — Je dois à l'obligeance de M. Dubois, qui a recueilli de nombreux renseignements sur les familles amiénoises, de pouvoir fixer l'état civil de notre bibliophile.



Planche 2

Caudron (Jean-Charles-François), me en chirurgie, chirurgien de l'Hôpital général d'Amiens, et Prévôt de la Compagnie, naquit à Buscourt, diocèse de Noyon, en 1736. Il était fils de Charles et d'Élisabeth Nabache. Il épousa, le 20 janvier 1761, à Saint-Leu d'Amiens, Marie-Marguerite-Colette Vrayet, de Ginville, fille de François, me chirurgien, et de Marie-Barbe Lignière. Il mourut à Amiens, le 7 octobre 1784, âgé de 48 ans. De son mariage avec Mlle Vrayet, il eut douze enfants. Sa femme lui survécut jusqu'au 20 août 1815.

VICTOR ADVIELLE.

LES EX-LIBRIS

DE Mr E. G. C. OBERKAMPFF DE DABRUN

NOTRE Société a l'avantage de posséder parmi ses membres quelques collaborateurs aussi généreux que dévoués, qui de temps en temps tiennent à honneur de participer aux frais de l'illustration coûteuse de notre Revue, en lui donnant le tirage de leurs Ex-Libris. De ce nombre est M. Oberkampff de Dabrun, qui nous offre aujourd'hui les tirages de ses différents Ex-Libris dont nous allons faire ci-dessous la description par ordre chronologique : nous le prions d'accepter l'expression de nos plus sincères remerciements. Avant d'entrer dans l'examen successif de chacun de ces Ex-libris en particulier, il nous paraît indispensable de donner sur la famille du titulaire quelques détails qui faciliteront l'intelligence de nos explications. La famille Oberkampff est originaire d'Allemagne, le fief de Dabrun, près de Wittenberg, avait appartenu à la famille du célèbre théologien Staupitz, il passa par alliance en 1603 dans celle d'Oberkampff. Celle-ci avait pour armes primitives, d'après Siebmacher, t. V, planche 101 (Oberkamb) : *D'argent, à une fasce de gueules accompagnée en chef de deux roses d'azur et en pointe d'une fleur de lis du même*. Par les lettres patentes[1] accordées le 9 mars 1584 par l'empereur Rodolphe II à Hans Oberkamp, pour services militaires contre les Turcs, elles furent changées en celles-ci : *Coupé, au 1 d'argent à un griffon issant de gueules couronné d'or, au 2 de gueules à un pal d'argent chargé d'une rose du champ*, telles qu'on les voit sur la première planche hors-texte, page 25, eau-forte exécutée par le titulaire lui-même.

Notre collaborateur M. Em. G. C. Oberkampff de Dabrun est né en 1834 à Lyon (où son père occupait une importante situation dans le commerce); après avoir terminé ses études, il s'adonna par goût à la peinture, et fréquenta pendant quelque temps l'atelier du peintre Calame, à Genève. Depuis il

1. Un curieux exemplaire de la reproduction héliographique de ce diplôme a été offert à la collection de notre Société par M. Oberkampff de Dabrun.

cultiva toujours plus ou moins le dessin, la gravure à l'eau-forte, la peinture... etc... La guerre de 1870 le trouva receveur des finances à Ruffec, dans la Charente, où il se distingua par les services tant administratifs que militaires qu'il rendit au pays, en faisant d'abord rentrer les impôts et en escortant ensuite les convois de poudre destinés à l'armée d'Orléans. Receveur des finances à Marmande, puis ensuite à Alais, notre collègue fut président et vice-président de plusieurs Sociétés savantes ou d'agriculture, ce qui lui valut de nombreuses médailles et distinctions honorifiques. Comme le sage, il vit aujourd'hui sans ambition, retiré au milieu de vieux meubles, de livres et d'objets d'art, mettant son plaisir à rendre service, car il collabore à d'autres revues que la nôtre.



I. — Le premier de ses Ex-Libris, qui fait la planche hors-texte de la page 25 a été exécuté à l'eau-forte par M. Oberkampff, il y a environ trente ans. L'auteur a voulu rappeler, par le genre de sa composition, les armoiries du diplôme de 1584, date qu'on voit inscrite dans le repli de la banderole qui passe au pied de l'arbre.

II. — Cette petite pièce, peu ou pas utilisée (M. Oberkampff y a renoncé en effet), est un essai représentant les armoiries primitives de la famille, soutenues par deux enfants, mais dans lesquelles l'auteur a fait figurer le blason ancien : *D'argent, à la fasce de gueules, accompagné en chef d'une rose, et en pointe d'une fleur de lis*, sans indication d'émaux pour ces deux dernières pièces (qui sont d'azur).

III. — Cette pièce est la reproduction en zincogravure d'un croquis dans lequel M. Oberkampff a voulu donner plus d'importance à la devise qu'aux autres détails, elle est récente (environ deux ans). Elle représente, au pied d'un églantier, le blason surmonté d'une banderole, avec les mots *Ense et labore*, faisant allusion aux services civils et militaires de la famille.



Planche 3

IV. — Le petit écusson que l'on voit ci-dessous, avec les lettres E. O. surmontées d'une couronne, est une fantaisie en manière de monogramme, d'après une ancienne marque dans laquelle se trouvait une lettre H (probablement pour Hans), au lieu de l'E que l'auteur y a mise comme lui étant plus personnelle.

V. — Enfin le dernier Ex-libris de M. Oberkampff de Dabrun vient d'être fait tout récemment par un habile héliograveur (M. Charreyre), d'après l'intéressant dessin de Mlle L. Campredon, c'est celui que nous donnons comme deuxième planche hors texte, page 27. Il représente l'Instruction ou l'Étude, sous les traits d'une accorte fille, appuyée d'une main sur une espèce d'enta-



blement, tandis que de l'autre elle élève et montre un livre ouvert : à sa gauche, deux oiseaux adossés devant un bouquet de fleurs dans le goût moderne complètent l'ornementation. Derrière elle, sur un fond teinté, se voient les mots : *tolle lege* (prend lis), qu'elle prononcerait sans doute si elle était animée !.. Rappelons que ces deux mots sont ceux qu'entendit saint Augustin méditant sur les misères de la vie, ils s'appliquaient aux Saintes Écritures, qu'il prit, lut, et qui amenèrent sa conversion. L. BOULAND.

EX-LIBRIS

DE BOURBON MALAUSE



ARMI les quelques Ex-libris peu communs qui figuraient dans la vente aux enchères du 20 avril 1901[1], un de ceux qui ont attiré plus particulièrement notre attention est celui qui figurait sous le numéro 32, avec les indications que voici : « Ex-libris de Louis-« Auguste de Bourbon-Malause et de Marie-Fse de Mani-« ban, sa femme, figurant sur la garde de l'ouvrage suivant : *Les Amours de Psychée et de Cupidon, traduction nouvelle, enrichis de « figures en Taille-douce.* — Rotterdam, M. Bohm, 1734, 1 vol. in-12. « B. exempl. » et qui fut adjugé pour la somme de 25 francs. Ce prix s'explique surtout par le fait que l'Ex-libris se trouvait intact sur le volume où il

1. Catalogue d'une importante collection d'Ex-libris dont la vente aura lieu à Paris, Hôtel Drouot, salle n° 8, le samedi 20 avril 1901, à 2 heures, par les soins de MM. Maurice Delestre, commissaire-priseur, et Loys Delteil, artiste-graveur expert.

avait été primitivement collé ; et montre combien les libraires et bouquinistes ont tort de détacher aveuglément tous les Ex-libris des volumes qui les contiennent, puisque l'un portant l'autre se vend bien plus avantageusement que chacun d'eux à part. Ceci dit, examinons quelques points ou particularités intéressantes.

L'attribution, d'abord, est-elle justifiée par les armoiries accolées que l'on voit sur cette pièce? Oui, certainement; car le blason de dextre, celui du mari, est de Bourbon, celui de sénestre est de Maniban : pour Louis-Auguste de Bourbon, marquis de Malause, né en 1694, comte de la Case, vicomte titulaire de Lavedan, baron de Caudes-Aigues, seigneur de Favart en Limousin, fait colonel du régiment d'Agenois le 1er février 1719, mort sans postérité le 27 décembre 1744..., qui portait : *D'azur, à trois fleurs de lis d'or, au bâton péri en bandes, de gueules*; et pour Marie-Françoise de



Maniban, qu'il avait épousée le 15 mars 1729, et qui portait : *De gueules, à deux bourdons d'or passés en sautoir, cantonnés, en chef d'un croissant, et aux autres quartiers d'une larme, le tout d'argent.* Elle était la fille aînée de Joseph-Gaspard, marquis de Maniban et de Campagne, baron de Cazaubon et de Busca, qui fut reçu conseiller au parlement de Toulouse, le 2 juillet 1706, président à mortier le 22 août 1714, puis premier président en 1721. (Voir La Chesnaye-Desbois, édition Schlésinger, t. III, col. 776, et t. XIII, col. 717.)

Par une heureuse coïncidence, nous avons trouvé dernièrement le titre d'un ouvrage in-folio : *Notables et singulières questions de droit écrit, jugées au parlement de Toulouse..., etc.....*, par M. Géraud de Meynard, Toulouse, 1751, qui est dédié au marquis de Maniban, et dont il porte les armoiries en guise de marque, telles que les indique La Chesnaye. On voit que sur l'Ex-libris les bourdons sont *d'argent*, mais cette différence est peu importante, due sans doute à la négligence du graveur, car il n'y eut pas dans la famille de Maniban d'autre alliance avec les Bourbon-Malause. Le blason de ceux-ci était primitivement : *D'azur, à trois fleurs de lis d'or, et en cœur deux barres, l'une d'argent et l'autre de gueules, posées en sautoir.* Le dernier marquis de

Malause et la comtesse de Poitiers, sa sœur et son héritière, portaient leurs armes comme le prince de Condé (La Chesnaye), c'est-à-dire avec *un simple bâton de gueules péri en bande*, ainsi qu'il est représenté sur l'Ex-libris, vu que ce dernier marquis de Malause dont parle La Chesnaye est justement Louis-Auguste, dont nous nous occupons. Cette particularité même confirme l'attribution de communauté de l'Ex-libris au marquis et à la marquise de Bourbon-Malause, car le marquis n'est mort qu'en 1744, soit dix ans après la publication du livre où se trouve la pièce, et d'autre part les écussons n'y sont pas entourés d'une cordelière de veuve, ce qui aurait certainement eu lieu si la marquise avait fait graver l'Ex-libris après le décès de son mari, auquel, du reste, elle avait survécu assez longtemps (sept ans) puisqu'elle ne mourut qu'en 1751, comme on le verra plus loin.

En dehors des indications généalogiques fournies par La Chesnaye-Desbois, les renseignements sur cette dame sont loin d'abonder ! Nous sommes donc fort reconnaissants à M. le duc de Fezensac, qui a eu l'obligeance de nous adresser les notes suivantes : « Armand de Bourbon, marquis de Malause, fut « blessé mortellement, en avril 1744, à l'attaque de Villefranche par le « prince de Conti. Il avait le régiment d'Agénois, qui fut donné à M. de « Monteynard. Sa veuve, née Maniban, est citée deux fois dans les Mémoires « de Luynes. Il est dit, tome VIII, p. 352, décembre 1747 :

« Depuis trois semaines, on a donné à Sceaux différentes comédies, on y « a même donné deux fois un opéra, qui est celui d'Issé. Mme la duchesse du « Maine a de tout temps aimé qu'on lui donnât des fêtes chez elle. C'était « Madame de Malause (*Maniban*), qui s'était chargée de faire les frais de « celle-ci pour l'opéra. Il n'y avait de femmes que Mme du Chatelet et Mme de « Jaucourt qui jouassent. La prodigieuse affluence de monde qu'il y avait à « la première avait déjà importuné Mme la duchesse du Maine, et ce ne fut « qu'avec peine qu'elle consentit à la seconde. Mme du Chatelet chanta et « joua assez bien, mais l'importunité de la foule n'étant pas moins grande la « seconde fois que la première, Mme la duchesse du Maine se détermina à ne « plus laisser jouer que des comédies. »

Mêmes mémoires, t. XI, p. 88, mars 1751 :

« Jeudi 25, Madame de Malause mourut avant-hier à Paris. Elle était fille « de M. de Maniban, premier président au parlement de Toulouse, et sœur « de Mme de Livry, femme du premier maître d'hôtel du Roi. Elle avait « environ quarante-cinq ans. — » L'importance de cette dernière note est capitale, puisqu'elle nous apprend la date du décès de la marquise de Bourbon-Malause, que nous n'avions trouvée nulle part.

Dr L. Bouland.

En vue d'un travail qu'ils préparent sur les Ex-Libris et les livres armoriés de personnages de la Lorraine ainsi que des Trois Évêchés, MM. de Mahuet, 38, rue Gambetta, et Éd. des Robert, 3, faubourg Saint-Georges, à Nancy, prient les membres de la Société de vouloir bien leur signaler ceux qu'ils possèdent dans leurs collections.

QUESTIONS

TOUT OU RIEN. — (N. 285.)

Pourrait-on nous dire à qui appartient un Ex-libris moderne ainsi composé : au milieu d'une guirlande de fleurs, entourée de nuages et accompagnée d'amours, se trouvent les lettres E. M. S. doublées et enlacées, de style Louis XIV ; au-dessus une étoile rayonnante et dans le bas, la devise TOUT OU RIEN.

RÉPONSES

PLANCHE POUR IDENTIFICATION. — (N° 252.) [4e ANNÉE, PAGE 32.]

L'intéressante réponse que nous publions ci-dessous montre une fois de plus qu'il ne faut jamais désespérer que tôt ou tard les questions les plus obscures s'éclaircissent, et qu'il faudrait au moins toujours essayer d'obtenir un renseignement... Souvent une simple description si minutieuse, si précise



soit-elle, ne suffit pas pour attirer l'attention des chercheurs et la fixer, la reproduction par zincogravure y réussit beaucoup mieux. Il est même étonnant de voir que certaines personnes fort désireuses de connaître le nom du propriétaire de fort belles pièces anonymes qu'elles possèdent ne sachent pas utiliser à leur profit ce mode de détermination devenu relativement à bon marché, et ne nous envoient pas plus souvent des questions en prenant à leur charge les frais du cliché.

Strasbourg, le 12 décembre 1902.

Monsieur le Président,

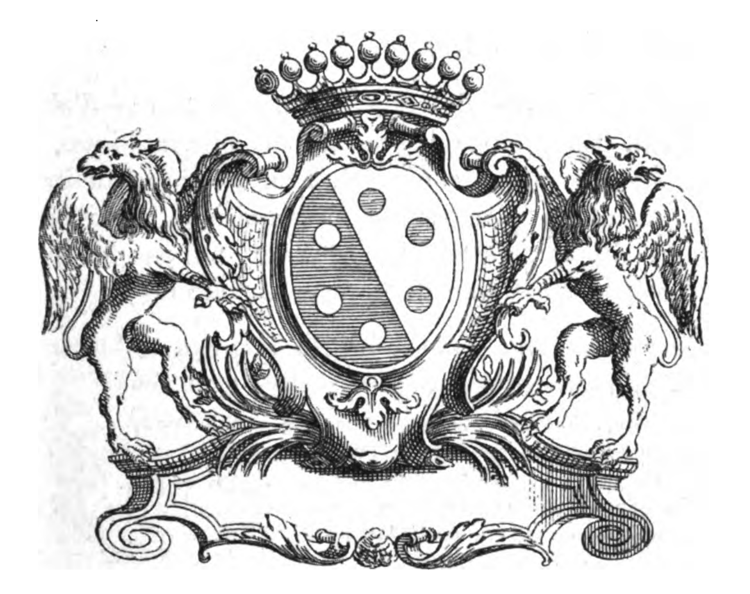
J'ai l'honneur de vous communiquer ci-bas une réponse à une question posée dans les *Archives de la Société*, Question n° 146. Planche pour identification n. 2. « Cet Ex-libris est celui de JULES SENGENWALD, membre de la Chambre de Commerce de Strasbourg et son président du 16 octobre 1848 au 21 avril 1891, jour de son décès. »

Je suis heureux d'avoir pu trouver ce renseignement et vous présente, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

MAURICE HIMLY.

BULLIOUD. — (**N° 253.**) [9e année, page 110.]

Le doyen de Sens, possesseur du volume édité en 1671 et tombé entre les mains de M. J.-C., appartenait à une ancienne famille lyonnaise qui a fourni plusieurs hommes remarquables : un érudit, Pierre Bullioud, jésuite, mort en 1661, qui a laissé une énorme quantité de notes manuscrites relatives à l'histoire de Lyon ; et, plus anciennement, Symphorien Bullioud, évêque de Glandève, de Bazas, puis de Soissons, gouverneur du Milanais et ambassadeur de France pour Louis XII auprès du pape Jules II. Les Bullioud s'éteignirent vers la fin du XVIIe siècle et leurs biens, entre autres les fiefs de Sélette et de la Tour d'Épinay, à Irigny près Lyon, passèrent aux Lévis-Chateaumorand. Leurs armes étaient : *Tranché d'argent sur azur, à 3 tourteaux et 3 besans mis en orle de l'un en l'autre.* A. Steyert.



Les Ex-libris de J.-C. Bullioud portent généralement la légende manuscrite : Ex-libris *J. C. de Bullioud decani Se nonens.* Inscrite dans un cartouche au-dessous de l'écu. Les armoiries gravées sur ces Ex-libris sont : *tranché d'azur à trois besants d'argent à trois tourteaux d'azur.* L'écu entouré d'un cartouche supporté par deux griffons et surmonté d'une couronne de comte. L. Galle.

BIBLIOGRAPHIE

Le quatrième numéro de 1902 (12e année) de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient : Le compte rendu de la 105e séance du comité. — Les nouveaux membres. — L'Ex-libris à portrait de l'archevêque Georg Szelepcheny (environ 1670), par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec une planche hors texte. — Supplément aux Ex-libris gravés par Chodowiecki, par M. le Dr R. Hirsch, avec des illustrations dans le texte. — Un Ex-libris du Régiment des Grenadiers, par M. le Dr Joh. Hiekmann, avec une reproduction dans le texte. — Ex-libris modernes, par M. le comte de Leiningen-

Westerburg, avec des illustrations hors et dans le texte. — La fondation d'une Société d'Ex-libris à Vienne (Autriche), par M. E. Dillmann. — Quelques mots sur des Ex-libris maquillés, par M. B. Linnig. — L'Exposition d'Ex-libris à Leipzig, par M. le Dr A. Dürr. — Publications russes sur les Ex-libris, par M. Udo Jwask-Jssako, avec une reproduction de la marque de l'impératrice Catherine II dans le texte. — Christophorus Peutinger, par M. R. Bertling, et une réponse à ce sujet par M. le comte de Leiningen-Westerburg. — La littérature, les notes de la rédaction, les demandes d'échange, etc. R. Benkard.

Quoique tardivement, nous donnons ci-dessous un compte rendu de l'*Ex-libris Journal* de Londres, intéressant par les recommandations humoristiques faites aux emprunteurs de livres.

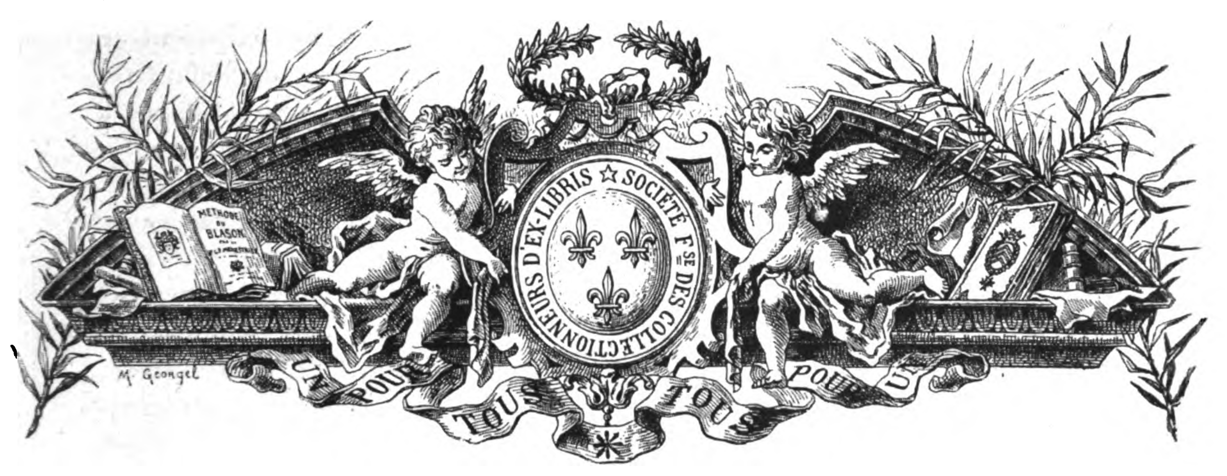
Dans le numéro d'octobre de cette Revue, on trouve d'abord un article sur sir John Hill. C'est surtout une notice biographique, que l'auteur, M. Peachey, nous présente à son sujet, avec la reproduction de son Ex-libris. Je note une petite pièce rimée et fantaisiste, relativement aux soins que l'on doit aux livres : ne pas les déchirer, ne pas les salir, ne pas les garder, etc... Voici la traduction de la pièce mentionnée :

Vous tous, petits enfants qui regardez dans ce livre
(grandes personnes, j'écris aussi pour vous),
Ne pillez pas, ne salissez pas, ne tachez pas,
Ne graissez pas, ne frottez pas, ne grattez pas,
Ne souillez pas, ne froissez pas, ne déchirez pas,
N'usez pas, ne feuilletez pas avec le pouce,
Ne maniez pas avec le doigt.
Pliant, jouant, et surtout,
O gens grands et petits,
Ne marquez pas en pliant du bout du doigt,
Car sachez que les yeux de gens qui sont sages
Ne sont pas sous leurs ongles, quoique l'idée l'emporte.,
Du beurre, mélasse, miel, confitures, des sandwichs,
Du bœuf ou jambon, du thé, café, vin, bière,
Du potage, soupe, lait protégez-les,
De toutes sortes de provisions et d'espèces de grog,
Aussi de peinture, poix, suif, fromage,
Graisse de cordonnier, cire, chandelles, huile,
Et de tout ce qui gâte, quand vous
Regardez dans votre livre, n'abusez pas,
Mais proprement, discrètement, et soigneusement usez-en,
Et alors vous pourrez le regarder de nouveau.

Une bonne partie de ce numéro est remplie par la liste des Ex-libris ayant figuré à l'Exposition de Londres, et celle des Ex-libris judiciaires, puis diverses notes. Le tout est accompagné de figures et de planches, avec la mention des Ex-libris à identifier. F. C.

Le Gérant, Aglaüs Bouvenne.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 22 FÉVRIER 1903

MALGRÉ la température exceptionnelle de ce dimanche de carnaval et les réunions de familles auxquelles cela donne lieu, cette séance arrivant après la vente de la collection d'Ex-libris de M. le comte de Burey, dont il sera parlé plus loin, avait pour nos collègues un intérêt particulier, aussi peu de nos fidèles habitués y manquaient. Nous n'avons à excuser cette fois que MM. de Crauzat, de Mazières, Salleron et Vibert. Le Président annonce la mort de M. le baron Piat de Braux, décédé le 24 janvier, âgé de 66 ans, au château de Boucq. M. de Braux n'était pas membre de notre Société, mais il s'intéressait beaucoup à nos travaux et nous donnait la primeur de quelques-unes de ses recherches. Ceux qui lisent attentivement nos *Archives* y ont remarqué l'année dernière encore l'intéressant article sur les Ex-libris et fers de reliure portant le blason ou les pièces d'armoiries de la famille du Lys. C'est donc encore une perte sensible que nous venons de faire d'un collaborateur sérieux et dévoué.

M. Bouland communique alors un article intéressant présenté par un de nos correspondants, M. de Brébisson, pour être publié dans nos *Archives*. Il est ensuite parlé de la vente aux enchères de la collection de M. de Burey, qui a eu lieu le 18 février, et à laquelle assistaient plusieurs membres du Comité. Si cette collection ne contenait pas beaucoup de pièces exceptionnelles, qui atteignent souvent des prix inattendus, elle présentait du moins l'avantage de donner l'identification d'un grand nombre d'Ex-libris *complètement anonymes, dont quelques-uns rares et absolument inconnus*. Grâce à

l'obligeance de l'expert, M. Delteil, il a été possible à notre Président de prendre quelques notes relatives à ces pièces avant leur dispersion définitive. Notre Revue en profitera sans doute plus d'une fois. La parole est donnée à ceux qui auraient quelques observations personnelles à faire sur cette vente, ou des communications sur d'autres sujets.

Le Président fait passer sous les yeux le tirage récent d'une planche gravée qu'il a retrouvé au milieu de papiers et autres documents formant un vieux fonds de travaux arriérés. Il demande si l'on sait quelque chose relativement à son origine? On suppose que c'est une héliogravure faite d'après un calque. Il présente ensuite le livre de M. Werestchaguine, intitulé l'Ex-libris russe, édition française de cet ouvrage, qui nous a été envoyé par un de nos correspondants, M. Solovieff, libraire, Ssimconoskaja, 11, Saint-Pétersbourg. C'est plutôt un album qui se compose d'une courte préface (7 pages) et de la reproduction de 102 Ex-libris choisis dans la collection de l'auteur pour donner une idée du développement de l'Ex-libris en Russie depuis le règne de Pierre le Grand jusqu'à nos jours. Nous nous proposons de revenir sur ce sujet intéressant et de lui consacrer un article dans cette revue.

On fait ensuite circuler, comme d'habitude, les publications reçues en échange de notre Revue : l'*Ex-libris Journal de Londres*, les *Archives héraldiques suisses*, l'*Ex-libris Zeitschrift*, et aussi divers objets communiqués par M. Richebé, tels que fers de reliure, Ex-libris armoriés, etc. M. Engelmann montre plusieurs Ex-libris curieux qu'il a eu l'occasion d'acheter récemment; puis il propose au Comité de présenter des félicitations à M. L. Mar qui vient d'être nommé officier de l'Instruction publique ; les assistants acceptent cette motion avec empressement et serrent cordialement la main de ce collaborateur si dévoué. Alors la séance est levée et ces messieurs échangent entre eux les renseignements divers qu'ils ont pu recueillir sur les Ex-libris qui les intéressent. *Le Secrétaire*, F. Carème.

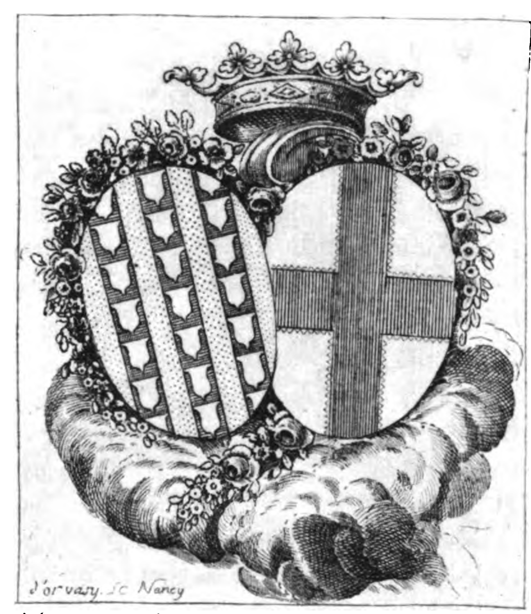
VARIA

Il existe deux Ex-libris portant également le nom de Cazenove et dont les armes sont sensiblement différentes.

L'un, datant de la fin du xviiie siècle, ou plutôt du commencement du xixe, porte dans un écusson de style Empire : *D'azur, à une tour crénelée d'argent, maçonnée de sable, accostée de 2 lions affrontés d'argent, le tout sur une terrasse de même*. Couronne de marquis surmontée d'un casque derrière lequel, sur une banderole, le mot « Cazenove ».

Le second, de style Louis XV, a été gravé par C. Philips Jacobs. Dans un cartouche contourné, avec guirlandes de fleurs, on voit ces armoiries : *D'or, à une maison crénelée de gueules, ouverte et ajourée de sable, surmontée d'un toit pointu de même*. Au-dessous de l'écusson, dans une banderole, les mots : Théophile Cazenove junior.

Le premier de ces Ex-libris porte les armes actuelles de la famille de Cazenove, originaire de l'Agenais qui s'est répandue en Guyenne et Gascogne, et

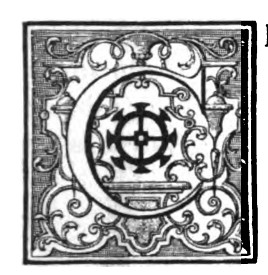


Madame Christine Charlotte Antoinette
félicité de Lenoncour Marquise de Lenghac

dont une branche, établie en Suisse lors de la révocation de l'édit de Nantes, est maintenant fixée à Lyon.

C'est à cette dernière branche qu'appartenait Théophile de Cazenove, habitant Genève, le possesseur du second de ces Ex-libris. Cet Ex-libris représente les armes anciennes de la famille de Cazenove, sauf toutefois une erreur dans les émaux, car, pour être exact, on aurait dû le blasonner ainsi : *D'azur, à une maison crénelée d'argent, ouverte et ajourée de sable, surmontée d'un toit pointu de même.* Cte DE RÉGIS.

EX-LIBRIS
DE LA MARQUISE DE LANGEAC



ERTAINS Ex-libris, qu'ils soient anonymes ou non, et pour des causes très variées, dont souvent même il n'est pas très facile de se rendre compte, ont le don d'attirer l'attention, de piquer notre curiosité, de la tenir en éveil : et plus les recherches qu'ils nécessitent sont arides, plus on y revient, dans l'espoir, quelquefois déçu, de trouver des renseignements inédits. Les résultats ne répondent pas toujours au travail exécuté ; mais si restreintes que soient les indications obtenues, elles n'en laissent pas moins la satisfaction d'avoir fait œuvre utile et ouvert la voie pour d'autres recherches. Tel est le cas de cet Ex-libris de la marquise de Langeac, reproduit hors texte sur la planche ci-contre : les noms lorrains de d'Orvasy et de Lénoncourt qui y figurent ne pouvaient manquer de nous tenter. Nous offrons aux lecteurs de cette Revue le peu que nous avons trouvé sur cette pièce peu commune.

L'Ex-libris de la marquise de Langeac, née de Lénoncourt, est dû à d'Orvasy, graveur et marchand d'estampes à Nancy [1]. Yves-Dominique Collin a gravé une inscription de quinze lignes pour faire savoir au public que Jean d'Orvasy, marchand de papiers près des Dominicains, à Nancy, nº 171, tient les articles de bureau. Cette gravure est décrite par Beaupré [2] : « D'Orvasy, ajoute-t-il, fut longtemps établi à Nancy. En 1766, il prend, au « bas d'une planche des tables historiques, généalogiques et géographiques « de l'abbé Lionnois, le titre d'imprimeur en taille-douce du Roy. Il était « encore marchand d'estampes, et c'est surtout chez lui que se vendaient les « gravures des Collin père et fils, dans le proche voisinage desquels il demeu- « rait, rue des Dominicains. On rencontre le nom de d'Orvasy au bas de « quelques gravures plus ou moins mauvaises [3]. »

Christine-Charlotte-Antoinette de Lénoncourt, chanoinesse de Remire-

1. D'Orvasy fit enregistrer, le 18 avril 1728, le brevet d'imprimeur ordinaire en taille-douce, qui lui avait été accordé, le 20 février précédent. Cet enregistrement fut confirmé par François III, le 23 avril 1731.
2. *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1866, p. 171.
3. Dans le catalogue de la collection Noël on ne trouve qu'une seule gravure signée d'Orvasy, c'est un « Joueur de musette » in-8°.

mont[1], était fille de Jean-Baptiste-François, marquis de Lénoncourt[2] et de Blainville, comte du Saint-Empire, grand maître de la garde-robe de son Altesse Royale, guidon de gendarmerie, en France, et de Catherine-Antoinette-Louise, marquise de Lambertye[3].

« La maison de Lénoncourt, dit Mory d'Elvange, dans la préface d'une histoire manuscrite de cette famille, conservée à la bibliothèque de Nancy, connue en Lorraine sous le nom de Nancy ou Nancey longtemps avant que celle d'Alsace y fût établie, y jouissait de temps immémorial de la plus haute considération, la tradition appuyée d'une ancienne généalogie, formée dans le XVIe siècle et d'une seconde accompagnée de ses preuves, renouvelées en 1612, assure que cette maison sortie du Chaumontois avait, dès 939, sous le nom de Nancy, de grands établissements en Lorraine. »

Christine de Lénoncourt épousa, le 12 octobre 1765, Antoine-Gilbert Allyre[4], dit le marquis de Langeac, mestre de camp du régiment de Conti cavalerie, et brigadier des armées du roi en 1766. Il était fils de Jean-Gilbert Allyre, dit le comte de Langeac, mestre de camp, lieutenant du régiment de Conti, cavalerie, en 1744, brigadier des armées du roi en 1748, et de Gilberte de la Queuille[5] (dont nous donnons ci-dessous l'Ex-libris), qui était fille de Claude, comte de Gramenoux, et d'Anne de Chabannes[6].



« Langeac ou Langheac, dit La Chesnaye-Desbois, ancienne baronnie a « donné son nom à une maison également illustre par ses alliances et son « origine dont les anciens cartulaires conservent les monuments. »

1. L'abbaye de Remiremont fut fondée en 620, transformée en chapitre noble au XIVe siècle. C'était un des quatre chapitres de femmes situés dans le duché de Lorraine (Remiremont, Bouxières-aux-Dames, Épinal, Poussay).

2. Armes : *D'argent à la croix engrelée de gueules*. Devise : « Ayant le vent », à remarquer que d'Orvasy n'a pas gravé très exactement les armoiries des familles de Lénoncourt et de Langeac.

3. Famille de l'ancienne chevalerie lorraine portait : *D'azur à 2 chevrons d'or.*

4. Armes : *D'or, à 3 pals de vair.*

5. Armes : *De sable, à la croix engrelée d'or.*

6. Armes : *De gueules, à un lion d'hermine armé, lampassé et couronné d'or.*

Le plus ancien membre connu de cette famille est Bernard, seigneur de Langeac et de Brassac, en 1187.

Malgré mes nombreuses recherches je n'ai pu trouver d'autres renseignements sur la marquise de Langeac. Aux archives de Nancy, il se trouve un acte de vente, du 1er février 1784, d'une maison contiguë à la mission royale faisant partie du séminaire et appartenant à la marquise de Langeac [1].

Elle avait un frère, François-Charles-Antoine de Lénoncourt, marquis de Blainville, mort, sans postérité, le 18 décembre 1780, âgé de moins de 50 ans. Il avait épousé, le 25 mars 1749, Marie-Jeanne-Thérèse de Cléron, fille de Charles-Louis Bernard, dit le comte d'Haussonville, grand louvetier du roi de Pologne, maréchal de camp, et de Marie-Françoise de Massembach.

Comte DE MAHUET.

LES EX-LIBRIS SIGNÉS ALLIN

LE graveur Allin n'est guère connu que par les Ex-libris signés de lui ; on sait seulement qu'il travaillait à Verdun. Les catalogues de graveurs sont muets sur son compte ; il ne figure même pas dans la liste spéciale de graveurs d'Ex-libris, donnée par Poulet-Malassis. M. Arthur Benoit, dans son ouvrage : *Les Bibliophiles, les Collectionneurs et les Bibliothèques des Monastères des Trois-Évêchés*, cite huit Ex-libris de cet artiste, et il ajoute n'avoir pu rencontrer sur lui aucun renseignement. M. Th. Devaulx, dans les notes qu'il avait réunies en vue d'une étude sur les graveurs d'Ex-libris [2], mentionne Alexis-Michel Allin, graveur d'orfèvrerie et d'ornements, qui a travaillé à Paris dans le XVIIIe siècle ; mais il ignore s'il est Lorrain, s'il a travaillé à Verdun et s'il est l'auteur d'Ex-libris. Toutefois, si on examine la série des Ex-libris signés Allin, on constate que les encadrements et ornements divers sont d'un dessin beaucoup plus correct que les figures, telles que tenants et supports ; il y aurait donc un rapprochement possible entre les deux artistes, sinon identité.

L'ouvrage cité plus haut, de M. Arthur Benoit, ayant été tiré à petit nombre, et étant par suite fort rare, nous croyons utile de rappeler ici les Ex-libris énumérés par lui, en y ajoutant quelques détails. A cette liste, nous pouvons en joindre huit autres, dont nous devons la connaissance en grande partie à nos aimables collègues de la Société ; malgré cette gracieuse collaboration, nous devons bien probablement en omettre. Notre travail est incomplet sur d'autres points, nos recherches sur les propriétaires de plusieurs de ces Ex-libris étant restées infructueuses. Néanmoins, nous en donnons ici le résultat, en nous excusant de n'avoir pu mieux faire.

1. Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Edmond des Robert.
2. M. Loys Delteil a eu l'obligeance de nous envoyer copie de ces notes ; on sait qu'il termine en ce moment le travail de M. Devaulx, et qu'il se propose de le publier prochainement, ce dont les amateurs d'Ex-libris lui auront le plus grand gré.

1. — FRESLON

Écu ovale incliné, portant les armes : *D'argent, à la fasce de gueules, cantonnée en chef et en pointe de trois ancolies d'azur, tigées du second.* L'écu reposant sur un cartouche Louis XV, sommé de la couronne de marquis, encadré de branches de laurier, de palmes et de fleurs. A dextre, un lion couché pour support; un piédestal à senestre. Au-dessous, un socle, au milieu le nom : FRESLON. Signé en bas, à droite : *Allin.* Encadré d'un filet. 51 × 63 mm.

Cet Ex-libris, cité par A. Benoit, fait partie de la collection du comte de Mahuet.

La maison de Freslon, de l'évêché de Rennes, subsistant encore de nos jours, est une des plus anciennes et des plus distinguées de l'ancienne province de Bretagne. Elle a porté les titres de comte de la Freslonnière, marquis



de la Touche-Trébry et d'Acigné, etc. L'*Armorial français*, revue héraldique aujourd'hui disparue, a publié, en 1893, une généalogie détaillée de cette famille. Il ne nous a pas été possible, en la parcourant, de reconnaître auquel de ses membres l'Ex-libris dont nous nous occupons a pu appartenir. Toutefois, nous avons remarqué Louis-François Freslon de la Freslonnière, nommé en 1773 abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés, à Verdun. Il avait trois frères qui furent officiers; en raison de l'absence de prénoms et de l'usage breton du seul nom patronymique, nous proposons d'attribuer l'Ex-libris à l'aîné, Marie-Joseph Freslon, d'abord capitaine au régiment du Roi, infanterie, puis pourvu, en 1743, d'une charge de conseiller au Parlement de Rennes.

2. — JEHANNOT DE BEAUMONT

Écu piriforme légèrement incliné, portant les armes : *D'or, au chevron de gueules, accompagné d'une quintefeuille d'argent en pointe ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.* L'écu posé sur un cartouche Louis XV,

sommé de la couronne de marquis, entouré de fleurs et d'un rameau d'olivier. Supports : deux chiens, celui à dextre couché, celui à senestre assis. Le tout sur un socle orné de même style, au milieu duquel se lit la légende : ROBERT JEHANNOT DE BEAUMO^{nt} | *Conseillier du Roy Lieutenant* | *général au Bailliage et* | *siege presidial de Verdun* | *1742*. Au-dessous signé : *Allin sculp. fecit.* Le tout encadré d'un filet ovale. 80 × 103^{mm}.

Ex-libris cité par A. Benoit et figurant dans les collections de MM. R. Benkard, H. de l'Isle, à Jeand'heurs, comte de Mahuet, la mienne et à la Bibliothèque Nationale.



Nous possédons peu de renseignements sur ce personnage. En 1741, il fait partie de la réunion des trois ordres convoqués en vue de la réformation de la coutume de Verdun. Sa bibliothèque devait être assez nombreuse ; elle est entrée dans celle de la ville de Verdun. Cette dernière ayant vendu ses doubles, en 1881, l'Ex-libris Jehannot se rencontre moins rarement que la plupart de ceux signés par Allin. Jeanne-Marie Jehannot, veuve, en 1784, de Jean-Baptiste Barbier d'Increville, président au présidial de Verdun, appartenait sans doute à la même famille. Remarquons de plus que cet Ex-libris est le seul daté par Allin.

3. — SAINTIGNON

Écu piriforme, aux armes : *De gueules, à trois tours d'argent* (elles devraient être d'or), *ajourées et maçonnées de sable*. Cartouche Louis XV sommé d'une couronne ducale, surmontée d'un listel à la devise : *Fortitudini*.

Derrière le cartouche, l'aigle éployée du Saint-Empire. En bas, trophée d'armes, deux canons, deux étendards aux aigles impériales ; sous le cartouche, est attachée une croix de chevalier de l'Ordre de Marie-Thérèse ; le tout repose sur une terrasse chargée de piles de boulets. Au-dessous, un socle orné, avec la légende : LE COMTE DE SAINCTIGNON. En bas, à droite, signé : *Allin*. Encadré d'un simple filet. 53 × 68 mm.

Ex-libris cité par A. Benoit, se trouve chez le comte de Mahuet et à la Bibliothèque Nationale.

Saintignon, famille d'ancienne chevalerie, issue, suivant son historien, l'abbé Lionnois, de la maison de la Porte, le premier des trois *lignages*, ou maisons principales de Verdun, qui seules avaient le droit d'arriver aux charges de ce petit État républicain.



Jean-Antoine-Joseph, comte de Saintignon, fils d'Anselme, seigneur de Grand-Failly, Choppé, Boudressy et autres lieux, conseiller intime d'État de S. M. I., et de Gabrielle de Gournon, est né en 1720 ; il fut chambellan de l'Impératrice, reine de Hongrie, chevalier de l'Ordre militaire de Marie-Thérèse ; officier de grand mérite, il était colonel propriétaire d'un régiment de dragons, fut nommé, en 1764, feld-maréchal-lieutenant, puis conseiller intime d'État. Il avait épousé Marie-Appoline de Saintignon, dont il eut plusieurs enfants, et mourut en 1803.

Il s'intéressait aux questions d'histoire locale ; en relation avec l'abbé Lionnois, il lui fournit des documents pour le *Recueil des épitaphes de Saint-Paul de Verdun*, publié en 1779, par le savant historien de Nancy. Cette illustre famille est encore représentée de nos jours.

4. — WIGNACOURT

Écu ovale, aux armes : *D'argent, à trois fleurs de lis, au pied nourri de gueules*. Cartouche Louis XV, couronne de marquis ; supports : deux lions. En haut, listel avec la devise : *Durum patientia frango*. Le tout sur un socle

orné, renfermant la légende : CONRAD ROBERT | COMTE DE WIGNACOURT | *Major du Regiment* | *Mestre de Camp* | *de la Cavalerie*. Signé en bas, à droite : *Allin*. Dimensions du cuivre : 60 × 79 mm.

Cité par A. Benoit, cet Ex-libris se trouve aussi dans les collections R. Benkard, comte de Mahuet, la mienne et à la Bibliothèque Nationale.

La famille de Wignacourt, originaire de Picardie et Artois, a formé deux grandes branches. La première, demeurée dans son pays d'origine, s'est éteinte au XVIIIe siècle ; elle a contracté d'illustres alliances et fourni nombre de personnages distingués, entre autres deux grands maîtres de l'Ordre de Malte, Alof et Adrien de Wignacourt.



La seconde branche est venue se fixer en Champagne et s'y est divisée en trois branches ou rameaux : le premier, dit de Warnecourt, s'est fondu à la fin du XVIIIe siècle dans la maison de Cossé-Brissac ; le second, dit des comtes de Morimont, s'est éteint au commencement du XIXe siècle ; enfin le troisième, dit de Guignicourt, représente seul aujourd'hui cette illustre maison.

Conrad-Robert, comte de Wignacourt, seigneur de Vauzelles, appartenait à la branche des comtes de Morimont ; il était deuxième fils de Jean-Henri-François-Joseph de Wignacourt, quatrième comte de Morimont, et de Marie-Anne de Tournebulle, dame de Bussemont. Né au château de Courtavon, en Haute-Alsace, le 2 décembre 1723, il entra en 1741 comme cornette au régiment du Mestre de camp général, cavalerie, y acheta une compagnie en 1743, reçut la croix de Saint-Louis en 1758, fut nommé major du même régiment en 1760 et obtint sa retraite en 1764, avec un brevet de pension de 1.200 francs. Il se retira à Verdun, où il se consacra à son goût pour l'étude ; il vivait encore en 1789, et fut choisi par la noblesse de Verdun pour la représenter aux élections de députés à l'Assemblée nationale. Nous ignorons la date de sa mort. Cet Ex-libris n'est pas très rare, probablement pour la raison indiquée plus haut au sujet de l'Ex-libris Jehannot de Beaumont.

Guigard, dans le *Nouvel Armorial du Bibliophile*, cite deux autres membres de cette famille qui avaient aussi des marques de livres, mais sous forme de fers à dorer.

5. — BARTHÉLEMY

Écu ovale, portant les initiales entrelacées RB, reposant sur un cartouche Louis XV, entouré de guirlandes de fleurs et de feuillage, et sommé de la couronne de comte. En bas, sur des nuées, des livres et une balance de justice. Au-dessous, la légende : Claudius Fran^cus^ Barthelemy *aduocatus*. Signé : *Allin*, sur un des nuages. Dimensions du cuivre : 57 × 62 mm.

Cité par A. Benoit et dans la collection du comte de Mahuet.



Arthur Benoit a lu les initiales C. F. B sur cet Ex-libris ; nous y voyons R. B. Le même auteur cite Barthélemy, notaire à Verdun en 1745 ; un autre, procureur du roi en 1772-1792. Eug. Michel, dans la *Biographie du Parlement de Metz*, p. 609, mentionne Barthélemy, avocat au bailliage de Verdun en 1768 ; c'est à ce dernier que nous estimons pouvoir attribuer l'Ex-libris ci-dessus. Il fut délégué par Nassé, le docte curé de Beauzé, pour participer à la révision de la coutume de Verdun, en 1743.

6. — DAUPHIN

Écu ovale, portant les armes : *D'azur, au dauphin d'argent, posé en pal, la tête en bas*. L'écu reposant sur un cartouche Louis XV, sommé de la couronne de comte, entouré de palmes et de rameaux d'olivier. Sur le cartouche, en bas, les initiales F. N. D. Signé en bas, à droite : *Allin f.* Encadré d'un filet. Dimensions ; 70 × 82 mm.

Ex-libris cité par A. Benoit et se trouvant dans les collections de M. Gruel et du comte de Mahuet.

Arthur Benoit suppose que cet Ex-libris peut être attribué à un personnage du nom de Dauphin. Cette hypothèse est rendue vraisemblable par les initiales et les armes parlantes. Ce nom était connu à Verdun et à Metz au XVIIIe siècle. Nicolas Dauphin, bourgeois de la première de ces villes, fut

délégué, en 1743, pour collaborer à la révision de la coutume de Verdun. (*Voir la reproduction que nous donnons un peu plus bas.*)

7. — SAUVAGE

Sur un écu ovale contourné, avec ornements genre feuilles, les armes : *D'azur, au coq... d'argent* (?), *ailes déployées, tenant dans son bec une branche de... olivier* (?). Couronne de comte ; tenants : deux hommes nus, appuyés sur une massue. Dans le cartouche, en bas, le nom : SAUVAGE ; et au bas de toute l'ornementation, à gauche, *Allin*. Dimensions : 45 × 70^{mm}.



Ex-libris cité par A. Benoit ; nous le connaissons uniquement à la Bibliothèque Nationale, où notre confrère, M. Carème, a eu l'obligeance de prendre la description ci-dessus. Il en a remarqué un autre au même nom, c'est celui dont parle aussi Arthur Benoit, appartenant à Théodore-Richard Sauvage, docteur en médecine à Verdun. Les armes, semblables à celles ci-dessus, sont ainsi décrites, d'après M. Chartener, de Metz : *D'or, à une colombe s'envolant vers la droite et portant en son bec un rameau* ; supports : deux sauvages ; signé : La Comparde.

Il y a probablement parenté entre les propriétaires de ces deux Ex-libris ; on connaît plusieurs médecins de ce nom à Verdun. M. Eug. Michel, dans l'ouvrage déjà cité, signale aussi une famille Sauvage, à Verdun. Une autre de même nom était connue à Metz.

Michel Sauvage, de Verdun, faisait partie, en 1768, de la Compagnie de Jésus.

8. — TAFFIN

Deux écus ovales accolés, celui à dextre aux armes : *D'argent, à trois têtes de More tortillées du champ* ; celui à senestre : *D'azur, au chevron d'argent*,

chargé en chef d'un croissant de gueules et accompagné de trois quintefeuilles du second. Les deux écus sur un cartouche Louis XV, sommé de la couronne de marquis et surmonté d'un listel à la devise : *Pense à ta fin.* Tenants : deux Mores, la tête tortillée d'argent, tenant une flèche à la main et portant un carquois sur le dos. Au bas du cartouche, une croix de Saint-Louis. En dessous, un socle Louis XV, avec la légende : *M^{re}* GERARD FRANÇOIS | TAFFIN *ch^{er} Seigneur de Lianne | Lieutenant pour le Roy à Toul | Ch^{er} de l'ordre*



Royal et | Militaire de St-Louis | . Signé en bas à droite : *Allin*. et à gauche : *fecit.* Encadré d'un filet. Dimensions : 62×81 mm.

Ex-libris cité par Arthur Benoit, qui a lu à tort : *Taffin, seigneur de Lionne*, et se trouvant chez le comte de Mahuet.

La famille Taffin était fixée en Artois. La Chesnaye-Desbois lui consacre un article et la dit originaire des États de Venise et fort ancienne.

Gérard-François Taffin, écuyer, seigneur de Lianne, deuxième fils de Nicolas et d'Élisabeth Portal, est né à Saint-Omer, en 1727 ; il entra au régiment de Navarre, infanterie, en 1744, y fut nommé capitaine en 1755, chevalier de Saint-Louis en 1762, lieutenant de Roi, à Toul, en mars 1765 ; marié dans cette ville, en 1760, à Anne le Comte de Beaumont, fille de feu François-Joseph, capitaine au régiment de Poitou, et de Jeanne Louis, dont il eut postérité.

Étant absent de Toul, Claude-François de Bicquilley, major de la place, le remplaça dans ses fonctions. Ce dernier autorisa une assemblée des notables de la ville pour protester contre un brevet constituant en chapitre noble les chanoines de la cathédrale, mesure qui avait soulevé une vive émotion dans la ville. Ayant repris ses fonctions, Taffin désavoua son subordonné et le fit incarcérer.

Comte ARTHUR DE BIZEMONT.

(A suivre.)

EX-LIBRIS

DU DOCTEUR VIALLET DE RODEZ

IL y a deux genres d'*Ex-Libris* : celui que j'appellerai à images, et celui qui ressemble à une étiquette. Je sais bien que certains collectionneurs préféreront toujours le premier, quoiqu'un *Ex-Libris* illustré ne soit pas toujours une preuve de possession de livres ; mais l'historien a le devoir de signaler la modeste étiquette qui, souvent, rappelle le nom d'un savant modeste ayant avant tout aimé les livres pour leur contenu. Tel fut le cas du docteur Viallet, de Rodez. Ce n'était point un bibliophile, mais un gros travailleur, respectant les livres, les brochures, qui lui venaient par achat ou par don, les étiquetant de son *Ex-Libris*, modestement fait en lithographie dans la ville qu'il habitait, semblant dire ainsi à tous : Ce livre est à moi. » Il ne prêtait, en effet, ses livres qu'à bon escient.

Bibliothèque
du Docteur
Vialet f.

Je gage même qu'il batailla plus d'une fois, car il était batailleur de nature, pour rentrer en possession de ceux qu'on lui empruntait. En tout cas, en vrai bibliophile qu'il aurait pu être, si la fortune l'avait davantage favorisé, il mourut près de ses livres, les feuilletant toujours, y puisant jusqu'à la dernière heure des armes pour des combats nouveaux, — combats scientifiques, combats historiques et quelquefois personnels.

L'œuvre littéraire et historique du docteur Viallet est assez importante. L'organisation des hôpitaux, des crèches, l'assistance aux malades, furent l'objet de ses études de prédilection, ce qui le mit en rapport épistolaire avec d'éminents personnages. Mais par la nature même de ces études, il fut entraîné à critiquer ce qui se passait sous ses yeux, d'où des luttes épiques avec le maire Rozieret le préfet Isoard, luttes qui, on le devine, furent préjudiciables à ses intérêts. Mais qu'importe ! Sans postérité, sans besoin d'argent, il reprit la lutte sur un autre terrain, celui des Armoiries de Rodez, et cette fois ce fut la *Société des Lettres*, dont il était membre fondateur, qui souffrit dans ses intérêts, pour avoir donné asile dans sa bibliothèque à la brochure du fougueux polémiste. Tous les livres du docteur Viallet, les principaux du moins, portaient l'étiquette ci-dessus, où l'on remarquera une faute d'orthographe dans le nom, qui n'a ici qu'un *l*. Il m'en avait envoyé plusieurs dans les dernières années de sa vie ; l'un des volumes reçus par moi (*Inauguration du buste de Jacques-Mathieu Delpech*, *D. M.*,

dans la salle des Illustres au Capitole. Toulouse, 1872), porte, écrit de sa main : « Cette notice m'a été offerte par le fils de mon illustre et regretté professeur. — Viallet. » On peut dater cet *Ex-Libris* de l'année 1833 environ : c'est l'époque où un renouveau littéraire se manifesta au vieux pays du Rouergue, sous l'action d'un groupe d'hommes de valeur qui comprenait Jules Duval, de Gaujal et de Barrau. Louis Viallet, né à Rodez, mourut en sa maison des Quinze-Arbres, le 5 novembre 1889, âgé de 87 ans. Le *Courrier de l'Aveyron*, relatant les funérailles du docteur Viallet, disait : « Considérable fut le rôle qu'il joua pendant sa longue carrière. Comme « médecin oculiste, il s'était acquis une notoriété qui dépassait beaucoup les « limites de notre département. Publiciste distingué, il collabora à l'*Écho* « *de l'Aveyron*, fut longtemps un des membres les plus zélés de notre « Société des Lettres, et se signala par un grand nombre de brochures sur « les sujets les plus divers, écrites dans un style incisif et plein de charme « pour le lecteur. Catholique ardent, non moins qu'ardent royaliste, il resta « toute sa vie fidèle à ces deux saintes causes. »

Son médaillon fait partie des 92 médaillons de notabilités aveyronnaises, donnés en 1900 par le vieux sculpteur Mahoux, à la *Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.* VICTOR ADVIELLE.

QUESTIONS

BORDURE. BESANTS. — (N° 286).

Un de mes amis a trouvé dernièrement à Toulouse et m'envoie en communication le cuivre de la petite gravure reproduite ci-dessous avec ses dimensions vraies et que je crois être un Ex-libris, car je ne vois guère à quel autre



usage elle aurait pu servir. Il me semble que le blason doit se lire : *De gueules, à deux chevrons d'or, à la bordure d'azur chargée de huit besants d'argent.* Il est surmonté d'une couronne de duc, accompagné à dextre d'une mitre, et à sénestre d'une crosse *tournée en dedans*, ce qui, d'après le P. Ménestrier, indique qu'il a été gravé pour un abbé. Je voudrais bien savoir quel était le nom du titulaire ? P. D. F. D. B.

RÉPONSES

LANGLÈS. — (N° 254.) [9e ANNÉE, PAGE 158.]

L'Ex-libris objet de cette question est celui de Louis-Mathieu Langlès, orientaliste, né à Péronne le 22 août 1763, mort à Paris le 28 janvier 1824. Sa famille le destinait à la carrière militaire; mais n'ayant ni le physique ni les goûts convenables pour cette profession, il préféra se livrer tout entier à l'étude des langues orientales : car son existence était assurée par le revenu d'une petite charge qu'occupait son père auprès du tribunal des maréchaux de France et dont il hérita, ce qui explique les deux épées croisées et le bâton de maréchal qu'on voit derrière l'écusson de son Ex-libris. Il jouissait du reste d'une des douze pensions dont le tribunal des maréchaux de France avait le droit de disposer.



Les limites restreintes d'une réponse ne nous permettent pas de suivre Langlès dans toutes les phases de sa carrière, nous allons nous borner à citer les principales qualifications qui sont inscrites sur le titre du catalogue de sa bibliothèque.

« Catalogue des Livres imprimés et manuscrits composant la Bibliothèque « de feu M. Louis-Mathieu Langlès, Chevalier des ordres de la Légion « d'Honneur et de Saint-Wladimir, Administrateur-Conservateur des Manu- « scrits Orientaux de la Bibliothèque du Roi, Professeur de Persan et Admi- « nistrateur de l'École Royale et Spéciale des Langues Orientales, Membre de « l'Institut Royal de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), de « la Société de Géographie.... » Et il y en a encore *autant*, mais de moindres, que nous laissons de côté, puis la date « jeudi 24 mars 1825 et jours suivants », salle Silvestre. Sur l'exemplaire de la Bibliothèque natio-

nale les prix sont marqués en marge à l'encre; ils furent plus tard imprimés dans un fascicule relié à la suite. — Cette bibliothèque était considérable, Langlès l'avait formée lentement par ses acquisitions et par les dons qu'il recevait, la galerie qui la contenait était ouverte à ses amis tous les jours et à toute heure; deux fois par mois elle était le rendez-vous de la plupart des savants de Paris.

Trop loué par les uns, décrié par les autres, non sans quelques raisons, on peut dire de Langlès avec M. Léon de Rosny : « Qu'il ne fut point un savant « de premier ordre; mais rendit des services incontestables aux études orien- « tales par l'ardeur qu'il mit à les propager et surtout par la protection « généreuse qu'il accorda à ceux qui voulaient s'y adonner. »

Pour éviter des longueurs et des répétitions nous avons dû réunir en une réponse collective celles fournies par MM. Ém. Perrier, J.-C, Wiggishoff, R. Richebé, C.-D. Hesling et L. de Mazières.

DISTRICT DE METZ. — (N° 255.) [9e année, page 181.]

Il est fort probable qu'au moment de la Révolution, quand les bibliothèques des couvents furent confisquées, on mit ce cachet sur les livres entas-



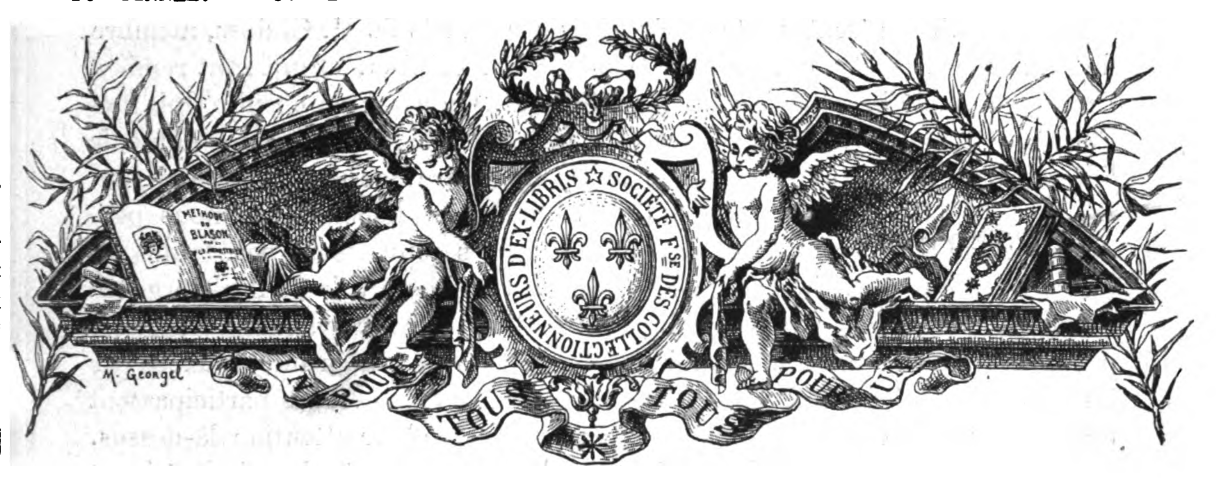
sés dans des locaux quelconques situés dans le district de Metz. Plus tard, lorsqu'on classa cette quantité énorme de livres on vendit les ouvrages qui se trouvaient en double, c'est pourquoi on trouve encore maintenant, chez les libraires et même chez les bouquinistes de la place du « marché de Nancy », de nombreux livres portant ce cachet. Cte de Mahuet.

BIBLIOGRAPHIE

Dans l'*Ex-libris Journal* de Londres (février 1903) on trouve, après les notes du mois, la suite de la liste des Ex-libris judiciaires; puis un article intitulé *Lectures sur les Ex-libris*. C'est le compte rendu de réunions, tenues en décembre 1902 et février 1903, d'amateurs et collectionneurs d'Ex-libris. M. Wright a parlé de l'origine et des modifications successives de ces objets, avec accompagnement de séries de projections lumineuses d'Ex-libris. La liste de ces séries est donnée un peu plus loin. M. Peachey a aussi traité ce sujet dans une réunion tenue en février. Un article bibliographique, un autre sur les Ex-libris de bibliothèques, une lettre sur les Ex-libris de Gore et diverses notes achèvent de remplir le numéro, qui est orné de plusieurs planches, parmi lesquelles des Ex-libris à identifier. F. C.

Le Gérant, Aglaüs Bouvenne.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 MARS 1903

Ainsi qu'un des assistants le disait en s'en allant, cette séance a été aussi bien remplie qu'intéressante. Le Président présente d'abord les excuses des personnes empêchées d'y assister, ce sont MM. Holtorp, Salleron, Wiggishoff et Léopold Mar, ce dernier étant retenu chez lui pour cause de santé, tous les membres du comité lui envoient leurs cordiales condoléances. M. Bouland annonce ensuite qu'il a le plaisir de proposer l'admission de trois nouveaux sociétaires; ce sont : 1o M. le Docteur F. Flandrin, 11, place Grenette, à Grenoble; 2o M. Karl Koch (membre de l'Ex-libris Vereins) Wien/i Mostgasse 12, II, Autriche, présentés par lui, et 3o M. Michael Aria de Saint-Pétersbourg, Wassiljewski Ostrow, 6, ligne no 17, gu 10, présenté par M. le comte K. E. de Leiningen-Westerburg. Ces trois messieurs sont admis à l'unanimité.

Le président informe les assistants qu'il a reçu de M. Wright une invitation pour assister à l'assemblée générale de l'Ex-libris Society qui a eu lieu le 26 mars, et à laquelle il regrette beaucoup de n'avoir pu se rendre ; le comité se joint à lui et charge le secrétaire d'envoyer nos compliments à nos collègues anglais. On rappelle à cette occasion que dans les réunions tenues récemment à Londres on a présenté aux assistants des Ex-libris, au moyen de projections lumineuses avec un appareil appelé épidiascope.

Le tirage d'une ancienne planche gravée aux armes d'un prince d'Orléans qui nous a été envoyé par M. Robert de Beauchamp pour en connaître l'origine, est d'un avis unanime considéré comme un blason destiné à illustrer une publication, mais non à servir de marque de livres.

Le secrétaire présente les trois Ex-libris personnels de M. Clulow, membre de l'Ex-libris Society, qui lui ont été offerts par celui-ci, et qui sont remis à l'archiviste pour la collection de notre Société. On examine ensuite trois Ex-libris anciens anonymes envoyés par M. Prosper Falgairolle pour en obtenir l'identification, malheureusement elle ne peut être donnée à première vue. Il est regrettable que le budget limité dont nous disposons ne nous permette pas de faire reproduire, lorsque nous ne les connaissons pas, toutes les pièces qui nous sont ainsi envoyées : car il est facile de voir qu'il n'y a guère que les questions accompagnées de reproductions qui reçoivent des réponses, parce que l'attention et la mémoire des amateurs sont bien mieux fixées par l'image d'une pièce déjà vue. Il faudrait que les demandeurs participassent un peu aux frais des reproductions, le comité attire leur attention là-dessus.

Pour les personnes qui n'assistaient pas à la dernière réunion, le Président communique à nouveau un exemplaire de l'édition française de l'Ex-libris russe, voir plus loin, page 63 de ce numéro ce qui en est dit.

Un de nos sociétaires dévoués, M. George Sens (d'Arras), présent à cette réunion, nous offre un très intéressant article sur l'Ex-libris de Robert Antoine de Gantès que nous publierons incessamment, ainsi que treize frottis supérieurement retouchés par lui, qu'il a relevés dans les bibliothèques de sa région, et sur lesquels il fera, pour notre Revue, une étude bien documentée. De chaleureux remerciements sont adressés à M. George Sens pour cette active et précieuse collaboration.

M. Bouland communique aux assistants « une curieuse brochure, de format « in 4° allongé, intitulée REVISTA GRAFICA, et publiée à Barcelone par « *El Instituto Catalan de las Artes del libro*. Cette publication de 174 pages « ou planches, avec un supplément de 68 pages pour les annonces, se com- « pose d'une suite d'articles et de spécimens sur tout ce qui touche au livre, « depuis les matières premières : papiers, encres, etc..., jusqu'aux procédés « divers d'illustrations et de reproductions. C'est un recueil que l'on ne sau- « rait feuilleter sans un vif intérêt, pour nous il en offre un particulier : « c'est qu'à partir de la page 121 il donne la reproduction d'assez nombreux « Ex-libris, dont quelques-uns ne manquent pas d'originalité. Nous nous « ferons un plaisir de procurer cette publication aux membres de la Société « qui nous en feraient la demande. »

Un assistant présente une douzaine d'Ex-libris qu'il a achetés dernièrement, entre autres ceux de Grimod de La Reynière, du duc de Liancourt, de Montholon,... etc... ; sur les douze, il n'y en avait *qu'un* d'ancien et d'authentique, les autres étaient des pièces regravées (fausses par conséquent dans toute l'acception du mot), ou bien des tirages récents sur vieux papier bien barbouillés de colle pour faire trompe-l'œil ! Voilà, sans phrases, la réponse aux gens qui prétendent « que tous les amateurs sont bons juges en matière « d'Ex-libris, et n'ont pas besoin d'être guidés ! » Quelques Ex-libris sont encore soumis au comité : ceux par exemple de M. J. Preux, de feu M. Bilco (modernes), celui de Louis le fils, ancien non héraldique, qui se trouve en ce moment en vente chez Bihn, 67, rue Richelieu, au prix de 4 francs.

A propos du prix actuel des Ex-libris, M. Bouland fait remarquer que notre

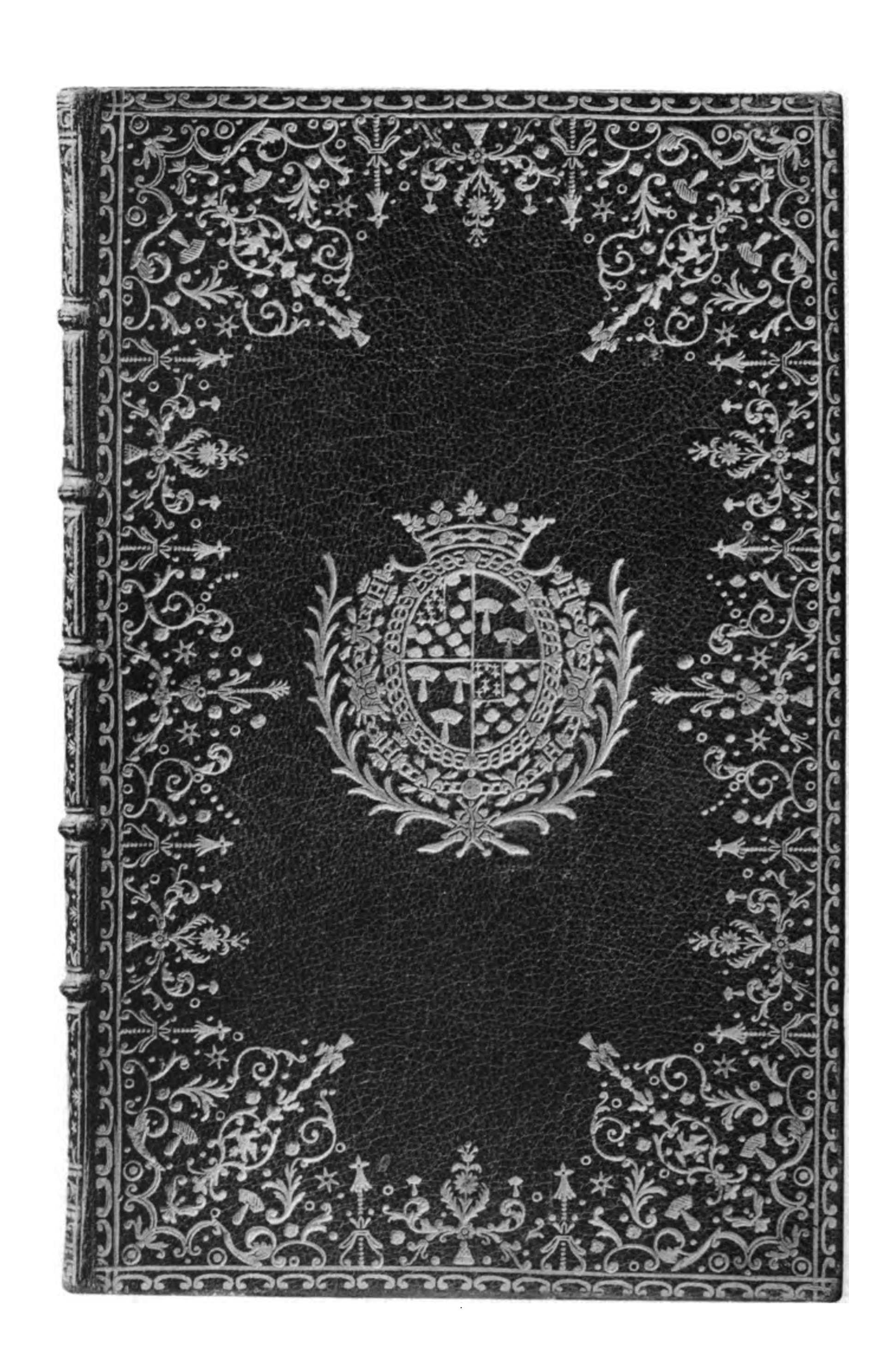


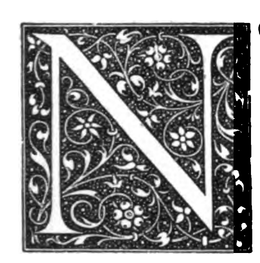
Planche 5

Société devrait recueillir tous les documents relatifs à la valeur des Ex-libris, et former ainsi un précieux fonds de renseignements, une base d'appréciation. La majorité des assistants reconnaît aussi qu'il serait avantageux d'annoncer dans notre Revue que tel ou tel Ex-libris est à la disposition des amateurs, contre la somme de... en s'adressant au président ou au vice-président, le nom de celui qui cède n'ayant pas à paraître dans cette petite transaction. Il y a longtemps que cette proposition a été faite, deux personnes ont essayé qui ont été très contentes ; il serait à souhaiter que leur exemple fût suivi, la lecture de notre Revue n'en serait que plus intéressante.

La séance se termine par la communication des imprimés que nous recevons par échange, *Ex-libris journal*, de Londres,... etc,... ainsi que d'autres objets apportés comme d'habitude à cet effet. *Le Secrétaire*, F. Carème.

RELIURE AUX ARMES DU COMTE DE SAINT-FLORENTIN

DUC DE LA VRILLIÈRE



NOTRE Société ne se compose pas exclusivement, comme on pourrait le croire, de collectionneurs d'Ex-libris gravés, tout ce qui est une marque de propriété du livre rentre dans le cadre de ses recherches, et à ce titre elle compte parmi ses membres des bibliophiles et d'autres amateurs s'occupant plus spécialement des armoiries ou des chiffres frappés sur les plats de nombreux volumes et dites « Super-libris ». Nous avons déjà fait voir plusieurs fois l'intime relation qui existe entre ces deux sortes de marques, ce qui explique suffisamment pourquoi notre Revue est intitulée : *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris et de* RELIURES HISTORIQUES. On comprendra donc tout le plaisir que nous avons de pouvoir offrir aujourd'hui à nos lecteurs la reproduction phototypique d'une des plus belles reliures de Padeloup, et dont l'attribution est indiscutable, puisqu'elle revêt un exemplaire de dédicace offert au comte de Saint-Florentin, ministre d'État. Le manuscrit qu'elle recouvre est inscrit sous le n° 119 de la remarquable vente aux enchères faite par M. H. Leclerc, libraire, les 4 et 5 mars 1903, et dont les 176 numéros produisirent le respectable chiffre de 133.001 fr. Voici la description de cet intéressant volume telle qu'elle se trouve donnée à la page 77 du catalogue :

119. VÉRITABLE OR POTABLE, ou médecine universelle, 1749, par Hébert. Manuscrit in-8° de 3 ff. prélim., 53 p. et 2 ff. non chiff., mar. bleu, larges dent. à petits fers, doublé de tabis rose, dent. à petits fers, tr. dor. (*Rel. anc.*)

Curieux manuscrit de dédicace, aux armes du comte de Saint-Florentin (Louis-Phélypeaux). Il est recouvert d'une charmante reliure de Padeloup avec larges dentelles à petits fers, parmi lesquels celui dit *à l'oiseau* et le *maillet* des Phélypeaux. Cette reliure est d'une conservation irréprochable. Sur la garde se trouve la signature de Lemazurier, secrétaire du comité d'administration de la Comédie-Française, mort en 1836. Cette reliure est reproduite dans l'Album.

M. Leclerc a fait reproduire par l'héliogravure (Dujardin) six des plus curieuses miniatures du manuscrit : *Heures de Marguerite de Rohan*, et par

la phototypie quatorze reliures choisies parmi les plus belles de cette vente. La réunion de ces vingt planches forme un petit album des plus intéressants, du même format que le catalogue, et qui se vend avec lui ainsi que la liste des prix ; voir l'annonce à la troisième page de notre couverture rose. C'est une des reproductions de cet album qui nous a été gracieusement prêtée pour illustrer cet article par M. H. Leclerc, notre dépositaire en librairie, ce dont nous le remercions sincèrement.

Louis Phélipeaux, IIIe du nom, comte de Saint-Florentin, marquis et plus tard (1770) duc de La Vrillière, né le 18 août 1705, mort en 1777, d'abord secrétaire d'État, puis ministre de Louis XV, est assez connu, il a son article dans les biographies ; sa généalogie est donnée dans le P. Anselme et dans La Chesnaye-Desbois, etc..., auxquels nos lecteurs pourront se reporter, ce qui nous dispense d'en parler davantage.

En sortant un peu du cadre habituel de nos études, et à titre de curiosité, qu'il nous soit permis de dire en passant que *l'or potable* dont il est question dans le manuscrit d'Hébert, panacée fantastique destinée à entretenir la jeunesse et à prolonger la vie, dont autrefois la poursuite a usé les veilles de tant d'alchimistes, que cet or potable, dis-je, existe aujourd'hui comme produit chimique et pharmaceutique ; mais que ses effets sont, hélas ! bien moins merveilleux que ceux qu'en espéraient les patients chercheurs !

Dr L. Bouland.

VENTE AUX ENCHÈRES

D'UNE COLLECTION D'EX-LIBRIS

Les lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 mai 1903, aura lieu à l'hôtel Drouot, par les soins de M. Maurice Delestre, assisté comme expert par le graveur Loys Delteil, la vente d'une importante collection d'Ex-libris sur laquelle nous avons le plaisir d'attirer l'attention des amateurs. Cette collection se compose de plus de 2.500 pièces anciennes des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, de toutes provenances mais principalement françaises et allemandes, en belles conditions.

Parmi les Ex-libris français qu'elle renferme, bon nombre sont signés par de Boissieu, Choffard, Collin, Eisen, de Ghendt, L.-G. Monnier, Nicole, Roy et autres graveurs estimés. A noter spécialement la réunion d'une vingtaine de dessins originaux de Louis-Gabriel Monnier pour des projets d'Ex-libris ou d'armoiries.

Parmi les Ex-libris allemands et suisses, il s'en trouve portant les signatures : d'Al. Durer, Siebmacher, A. Khol, Beham, Ridinger, Dunker... etc...

Le catalogue, fort bien illustré, contiendra la reproduction par la zincogravure, et avec leurs dimensions exactes, de vingt-sept pièces choisies parmi les plus intéressantes. Après la vente, ce catalogue sera vendu avec la liste imprimée des prix ; on peut dès maintenant s'inscrire à ce sujet chez l'expert, M. Loys Delteil, 22, rue des Bons-Enfants, Paris.

LES EX-LIBRIS SIGNÉS ALLIN

(SUITE)

9. — LA CONDAMINE DESTOUILLY

SUR un cartouche Louis XV, deux écus ovales, accolés, celui à dextre portant : *D'azur, à trois bandes de vair*; celui à senestre : *Écartelé : aux 1 et 4 d'azur, à trois glands d'argent, tigés et feuillés de même ; aux 2 et 3, d'argent, à cinq fasces de gueules.* Le cartouche sommé d'une couronne de comte et entouré de branches de laurier et de palmes. Supports : deux lions. Au-dessous, une croix de chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel. Le tout repose sur un socle fermé dans le bas par une coquille, et à l'intérieur duquel est inscrite la légende : LOUISE HELEINE | DE LA CONDAMINE | DESTOUILLY. En bas, à droite : *Allin fecit.* L'ensemble est encadré d'un filet. Dimensions : 68 × 103 mm. Nous connaissons cet Ex-libris chez M. le comte Lair et à la Bibliothèque Nationale.

Les armes de l'écu de droite sont celles des Bouzie d'Estouilly. Sur la famille de la Condamine, nous avons consulté la généalogie, assez détaillée, donnée par Saint-Allais dans son *Nobiliaire universel* (t. XVI, p. 446 et suiv.). Les armes qu'il donne à cette famille sont : *D'azur, à une tige de blé à trois épis d'argent, tigés et feuillés de même.* D'autre part, on trouve dans Rietstap les mêmes armes ou les suivantes : *D'azur, à trois glands d'or.* Nous pouvons donc admettre que les quartiers 1 et 4 de l'écu de gauche sont de *la Condamine.* Les quartiers 2 et 3 sont de *Chources* : *D'argent, à cinq fasces de gueules.*

Voici d'après Saint-Allais les détails se rapportant à notre Ex-libris : Charles de la Condamine, conseiller secrétaire du Roi, décédé en 1711, avait épousé, en 1697, Louise-Marguerite de Chources, fille de Gabriel de Chources, seigneur de Beauregard, gouverneur de Bonnetable, et de Madeleine-Judith de Breslay la Roche ; de ce mariage sont nés deux enfants :

1° Charles-Marie de la Condamine, né en 1701, célèbre voyageur et mathématicien, qui prit part à l'expédition à l'Équateur chargée de déterminer la figure de la terre. Il fut reçu, en 1760, membre de l'Académie des sciences ; on composa à ce sujet cette épigramme :

La Condamine est aujourd'hui
Reçu dans la troupe immortelle;
Il est bien sourd : tant mieux pour lui;
Mais non muet : tant pis pour elle.

Un jour, chez la duchesse de Choiseul, comme cette dame écrivait une lettre, il s'approcha ; Mme de Choiseul ajouta alors ces mots : « Je vous en dirais plus si M. de la Condamine n'était derrière moi lisant ce que je vous écris. » Et lui de s'écrier : « Oh ! Madame, je vous assure que je ne lis « pas. »

Il épousa sa nièce, comme nous le verrons plus loin, et mourut sans postérité, à Paris, en 1774.

2° Anne-Marie de la Condamine, sœur de Charles, épousa en premières noces Jean de Bouzier, chevalier, seigneur d'Estouilly et du fief d'Orléans[1], dont elle eut deux enfants :

a) Antoine-Claude-François de Bouzier, lieutenant du Roi à Saint-Quentin, sur lequel nous reviendrons au sujet de l'Ex-libris suivant;

b) Marie-Louise-Charlotte de Bouzier épousa, en 1756, avec dispenses du pape Benoît XIV, son oncle maternel, Charles-Marie de la Condamine, dont nous venons de parler.



Mme de la Condamine montra un grand dévouement à son mari lorsque l'âge et les infirmités vinrent l'éprouver et entoura ses derniers jours des soins les plus tendres et les plus délicats ; elle lui survécut.

Le lendemain de son mariage, La Condamine adressait les vers suivants à sa femme :

D'Aurore et de Titon vous connaissez l'histoire :
Notre hymen en rappelle aujourd'hui la mémoire;
Mais de mon sort Titon serait jaloux;
Que ses liens sont différents des nôtres !
L'Aurore entre ses bras vit vieillir son époux :
Et je rajeunis dans les vôtres.

L'attribution de l'Ex-libris ne semble pas facile avec les éléments dont nous

1. En deuxièmes noces, Anne-Marie de la Condamine épousa Emmanuel-Victor de la Coste de Sainte-Foi, capitaine de cavalerie; elle mourut en 1771.

disposons. Tout d'abord aucune des dames citées plus haut ne porte les prénoms de *Louise-Hélène*, non plus, du reste, qu'aucune autre dans la généalogie de la Condamine. D'autre part, la disposition des noms *La Condamine Destouilly* semble indiquer que le premier est celui de la femme et le second celui du mari; de même, des deux écus accolés, celui de droite, d'Estouilly, devrait être du mari, et celui de gauche de la femme. Cependant nous avons peine à attribuer l'Ex-libris à Anne-Marie de la Condamine, épouse de Jean de Bouzier, parce qu'elle se maria trop tôt pour demander un Ex-libris à Allin, d'autant plus qu'elle se remaria après la naissance de ses deux enfants, comme nous l'avons dit plus haut.

Rencontrons-nous plus de certitude avec Marie-Louise-Charlotte de Bouzier, épouse de Charles-Marie de la Condamine? Nous venons de montrer la difficulté résultant de la position des noms et des écus. Cependant nous trouvons ici un des prénoms, *Louise*, porté sur l'Ex-libris. Le second était-il en usage sans avoir été donné au baptême? C'est possible. Malgré tout nous sommes assez disposé à lui reconnaître la propriété de l'Ex-libris en litige. Ajoutons qu'il n'y a pas lieu de rechercher dans la descendance des deux époux, puisqu'ils n'eurent pas de postérité.

Il reste une troisième hypothèse, celle d'une Louise-Hélène de la Condamine, non mentionnée dans la généalogie de Saint-Allais, et mariée à un autre Bouzier d'Estouilly; cette version nous paraît bien peu vraisemblable. La question semble donc rester en suspens.

10. — BOUZIE DESTOUILLY

Sur un cartouche Louis XV, un écu ovale penché, aux armes : *D'azur, à trois bandes de vair.* Couronne de comte ; pour supports, deux lions, celui à dextre regardant, celui à senestre assis ; le cartouche entouré de branches de laurier et de palmes. Le tout repose sur un socle du même style Louis XV, dans lequel on lit : A. BOUZIE DESTOUILLY | *Capitaine au Reg^t^* | *de Champagne.* Au-dessous, à droite : *Allin fecit.* La pièce est encadrée d'un filet de 67 sur 103^{mm}. Cet Ex-libris figure dans les collections de MM. R. Benkard, Pierre Dor, la mienne.

La famille des Bouzie, seigneur d'Estouilly et d'Esponceaux, etc., est originaire de Picardie. Suivant Lainé (*Archives de la Noblesse*, t. II, *Nobiliaire de Picardie*), il paraîtrait qu'elle fut inquiétée pour sa noblesse, puisque Théophile Bouzier eut recours à des lettres patentes de Louis XIV, le 6 mai 1706.

Quoi qu'il en soit, les Bouzie étaient de braves officiers de père en fils, presque tous au régiment de Champagne ; plusieurs furent tués ou blessés en servant glorieusement leur pays, témoins ce commandant de bataillon tué à Malplaquet en 1709, et ce capitaine de grenadiers enterré avec la moitié de sa compagnie, par l'explosion d'une mine, au siège du Quesnoy, en 1712.

Celui dont l'Ex-libris nous occupe est certainement Antoine-Claude-François de Bouzier, seigneur d'Estouilly, du Chaussey et du fief d'Orléans, fils

de Jean et de Anne-Marie de la Condamine ; il fut successivement lieutenant et capitaine de fusiliers, puis de grenadiers et commandant de bataillon, au régiment de Champagne ; il quitta ce corps en 1731 pour la lieutenance de Roi de Péronne, puis celle de Saint-Quentin. Il figure encore dans ces dernières fonctions sur l'*État militaire* de 1790 ; nous ignorons la date de sa mort. Il épousa Louise-Geneviève Neret de Sery, dont il eut un fils, Charles, né le 5 juillet 1759, à Saint-Médard d'Estouilly, au diocèse de Noyon.

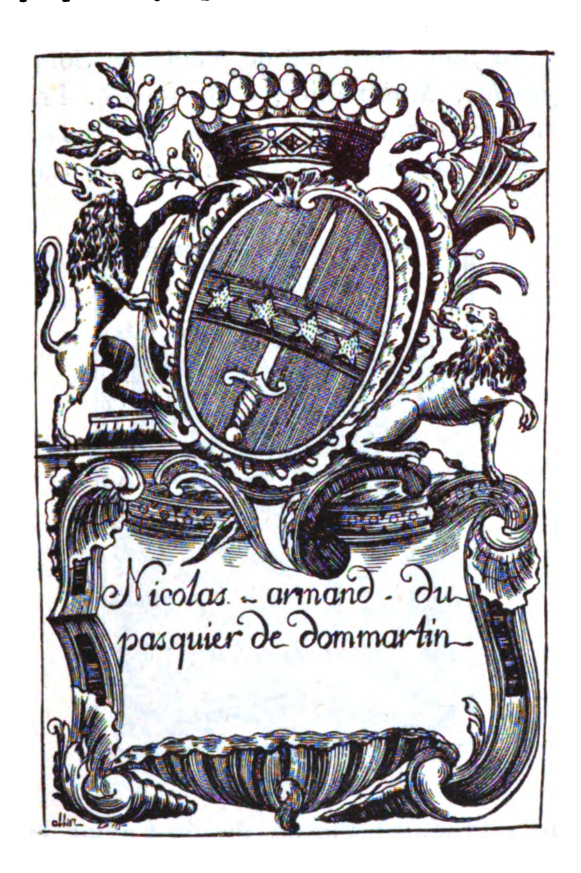


11. — DU PASQUIER DE DOMMARTIN

Dans un écu ovale un peu penché, les armes : *De gueules, à l'épée antique d'argent, posée en pal, la pointe en haut, la garde d'or ; à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, brochante sur le tout.* Cartouche Louis XV, sommé d'une couronne de comte, entouré de branches de laurier et de palmes. Supports : deux lions, celui à senestre assis. Le tout reposant sur un socle Louis XV, dans lequel on lit : NICOLAS-ARMAND DU | PASQUIER DE DOMMARTIN. Signé en bas, à gauche : *Allin fecit.* Encadré d'un filet. Dimensions : 66 × 102mm. Nous ne connaissons cet Ex-libris que dans la collection de M. Pierre Dor, qui nous fait généreusement cadeau du cliché ci-contre.

La famille Dupasquier, d'après ses traditions, serait originaire de la Franche-Comté, appartenant autrefois à l'Espagne. En 1657, Michel Dupasquier de la Forest, baron de Dommartin, obtint en France des lettres de noblesse et se fixa à Metz.

Nicolas-Armand du Pasquier de Dommartin, fils aîné de François-Armand, baron de Dommartin, seigneur pour la moitié du comté de Fontenoy, de la seigneurie Vallé, Hayes et Mussy-l'Évêque, conseiller chevalier d'honneur au parlement de Metz, et de Anne Masson, est né à Metz le 18 février 1732 ; il fut capitaine au régiment de Champagne, puis à celui d'Austrasie, chevalier de Saint-Louis, et fut tué à la bataille de Gondelour, dans l'Inde, en 1783, sans avoir contracté d'alliance. Il eut deux frères : le premier a laissé une postérité qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; le second, également capitaine



au régiment de Champagne, mourut de ses blessures dans la campagne de Hanovre, il signait du Pasquier d'Hardémont.

12. — DU CAYLARD DE BERMOND D'ESPONDEILHAN

Sur un cartouche Louis XV, deux écus ovales accolés, le premier porte : *Écartelé : au 1 d'or, à l'ours rampant de gueules, colleté d'un baudrier d'argent, soutenant une épée dans le fourreau du même ; au 2, de gueules, à la croix cléchée, vidée et pommetée d'or, dite croix de Toulouse ; au 3, d'or, à trois bandes de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un lion issant d'or, armé et lampassé de gueules ; le chef soutenu d'une divise d'argent, chargée de trois trèfles de sinople ; au 4, parti : α, de gueules, au lion d'argent ; β, d'argent, au sanglier passant de sable ; au chef d'or, chargé de trois fers à cheval de gueules. Sur le tout, d'argent au lion rampant de gueules.* Le

deuxième écu porte : *D'azur, à trois annelets d'argent.* Couronne de marquis. Supports : deux lions. Au-dessous du cartouche, une croix de Saint-Louis. Le bas de la pièce forme un socle richement encadré, dans lequel on lit : J. du Caylard | de Bermond | despondeilhan. Au-dessous : *Allin.* Le tout encadré d'un double filet de 50 sur 67^{mm}. Nous connaissons cette pièce dans les collections de Mlle Buvignier-Clouet, à Verdun ; MM. H. de l'Isle, à Jeand'heurs, comte de Mahuet, comte de Régis.

Voici les explications que nous pouvons donner des quartiers et partitions du premier écu : Le premier quartier donne les armes de Bermond, en Provence (v. Rietstap, au nom Bermond de Vaulx de Sommières ; La Roque, *Armorial de Languedoc*, Montpellier, t. I, p. 75). Le deuxième quartier peut être un souvenir de Raymond IV, comte de Toulouse, qu'un Bermond suivit à la croisade, après avoir vendu la baronnie du Caylar aux évêques de



Lodève. Le troisième reproduit les armes des du Caylar, en Provence et Languedoc. Au quatrième, la partition α est aux armes de Saint-Bonnet de Toiras, en raison des du Caylar de Saint-Bonnet de Bermond-Toiras, comtes d'Aubijoux, en Auvergne, dont était le maréchal de Toiras. Nous ne savons à quelle famille attribuer le parti β. Le chef est de Montferrier, alliance des du Caylar. L'écu en abîme est du Caylar, d'Auvergne. (V. Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne.*)

Dubuisson et Chevillard donnent des armes identiques entre elles, mais différentes en certains points de celles qui viennent d'être décrites. Celles indiquées par La Chesnaye-Desbois diffèrent aussi. Une certaine fantaisie semble donc avoir régné dans la disposition des armes de cette famille.

Il nous reste à rechercher pour lequel de ses membres a été établi l'Ex-libris dont nous nous occupons. Après examen de la généalogie donnée par La Chesnaye-Desbois, nous proposons de l'attribuer à Jean du Caylar, IV du nom, né en 1679, mort en 1729, marié en 1703 à Anne de Castillon, qui portait *de gueules, à trois annelets d'argent.* Il est vrai que sur l'écu accolé

le champ est d'azur, mais cette différence peut provenir d'une erreur du graveur. Aucune autre alliance de cette famille ne présente des armes offrant plus de similitude; puis le prénom de Jean répond bien à l'initiale J. de l'Ex-libris.

Louis de la Roque, dans l'*Armorial de la Noblesse de Languedoc, généralité de Montpellier*, t. I, donne une généalogie des Bermond d'Espondeilhan. Le dernier degré est représenté par Pierre du Caïla, seigneur d'Espondeilhan, qui reprit, en 1668, le nom de Bermond; marié à Armande-Agnès Esprit, fille de l'académicien, il en eut plusieurs enfants. Peut-être la solution du problème se trouve-t-elle dans cette postérité, mais ce que nous en savons ne permet pas de se prononcer.

13. — GODDES DE VARENNES

Écu ovale, portant les armes : *D'argent, à la fasce de gueules, accompagnée en chef de deux étoiles d'azur, et en pointe d'une hure de sanglier du même,*



défendue d'argent. Sur un cartouche Louis XV, sommé d'une couronne de marquis, entouré de branches de laurier, avec deux lions pour supports, celui à dextre sortant de derrière le cartouche, celui à senestre assis. En dessous, un listel, avec la légende : GODES DE VARENNES. Signé en bas, à droite : *Allin.* Encadré d'un filet ovale de 54×63^{mm}.

A notre connaissance, cette pièce ne se trouve que dans la collection de M. R. Benkard.

La Chesnaye-Desbois, Saint-Allais, Rietstap, etc., indiquent les deux étoiles du chef de sable, il y a donc ici une erreur du graveur. De plus, les auteurs écrivent le nom patronymique *Goddes* ou *Godde*.

Cette famille, originaire de Normandie et fixée depuis longtemps en Anjou, s'est éteinte au XIXe siècle, dans les La Motte-Baracé de Senonnes, suivant J. Denais, *Armorial général de l'Anjou*, t. II.

Peut-être s'agit-il ici de Auguste-Claude-François Goddes, marquis de Varennes, baron de Sautré, capitaine aux Gardes françaises, colonel d'infanterie, mort en 1782. Il était fils de Auguste-François, lieutenant général des armées du Roi, et de Élisabeth-Geneviève de Vassan, et avait épousé Jeanne-Madeleine Le Pilleur, dont il eut deux fils.

14. — VERCLY

Écu piriforme, portant les armes : *D'azur, au chevron accompagné en chef de trois étoiles mal ordonnées et en pointe d'un épi soutenu d'un croissant, le tout d'argent.* Cartouche Louis XV, sommé d'une couronne de marquis, entouré de palmes, de branches de laurier et de fleurs. Supporté par deux lions, celui à dextre assis, celui à senestre couché. Dans le lointain, des collines dénudées. Le tout reposant sur un socle formant encadrement très orné, où se lit la légende : DE VERCLY *capitaine* | *de Mineurs.* Signé en bas, à droite : *Allin.* Encadré d'un filet de 49 × 67mm.

Ex-libris communiqué par M. R. Benkard.

Plusieurs familles messines ont joint à leur nom patronymique celui de Vercly, ancien village près de Metz, détruit depuis plusieurs siècles. Les Chautan, famille encore existante, ont pris ce nom à cause du château de Haute-Bévoye, situé sur le territoire de Vercly. Mais leurs armes étant différentes, nous devons chercher ailleurs le propriétaire de cet Ex-libris. Nous le trouverons chez les Thirion, qui, par suite d'une alliance avec les Chautan, se dirent aussi seigneurs de Vercly.

Philippe-Joseph Thirion, seigneur de Vercly, né vers 1733, chevalier de Saint-Louis, major d'artillerie en 1780, et retiré en 1788 ; il était fils de François Thirion, seigneur d'Adaincourt, Haute-Bévoye et Vercly, et d'Anne-Esther Chautant. Il figure à l'État militaire de 1772 sous le nom de Thirion de Vercly, détaché dans les Mineurs ; et depuis il est porté avec le nom de Vercly seulement comme commandant la 6e compagnie de Mineurs, à Verdun. Il avait un frère aîné, François, seigneur de Haute-Bévoye, Vercly et Adaincourt, capitaine au corps royal de l'artillerie, marié, en 1763, à Marguerite Roederer, dont il eut neuf enfants.

15. — GEORGES

Sur un écu dit anglais, les armes : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent rangées en fasce, et en pointe d'une montagne à trois coupeaux également d'argent.* Le cartouche sommé d'un casque grillé, taré à dextre et surmonté d'une couronne de comte. Cimier : un sauvage issant, tenant dans sa main droite trois foudres et dans la gauche un raisin feuillé. Tenants : deux sauvages armés d'une massue, couronnés et ceints de feuillage. Au-dessous, la croix de Saint-Louis. Signé en bas, à droite : *Allin.* Dimensions du cuivre : 56 × 77mm.

Ex-libris anonyme, connu seulement chez M. le comte de Mahuet.

Les armes ci-dessus décrites sont celles des Georges de Schelaincourt (ou Chelaincourt) et de Cuvry, famille parlementaire de Metz. La croix de Saint-Louis figurant sous l'Ex-libris nous facilite le choix de son titulaire, le seul militaire de la famille vers le milieu du XVIIIe siècle.

Antoine Georges de Cuvry, fils de Nicolas Georges, seigneur de Schelaincourt et de Betting, conseiller d'honneur au baillage de Metz, et de Dominique-Marie Marien, fut capitaine d'infanterie, puis conseiller d'honneur au bailliage comme son père. Il avait acheté, en 1725, la terre de Cuvry conservée dans sa famille jusqu'à nos jours. Marié en premières noces à Anne Malherbe et en secondes à Françoise Mangetaire, il eut des enfants de ses deux femmes et mourut à Metz en 1774, âgé de 82 ans.



Son frère aîné, Nicolas-Georges de Schelaincourt, devint le doyen des conseillers des requêtes au Palais; il épousa Marie-Catherine Collignon, dont il eut onze enfants.

16. — SUCY

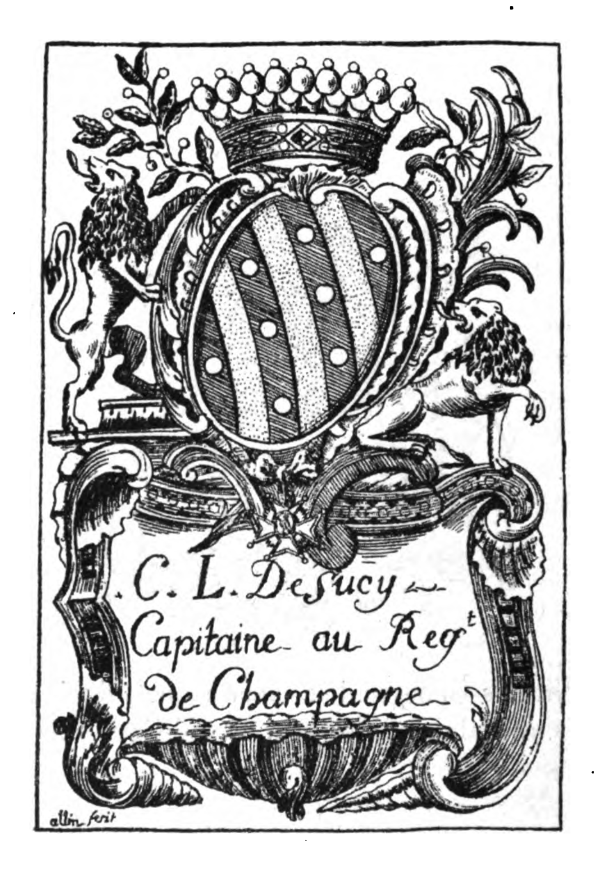
Écu ovale incliné, aux armes : *D'azur, à trois bandes d'argent, accompagnées de huit besants du même, posés 1, 3, 3 et 1.* Sur un cartouche Louis XV, sommé de la couronne de comte et entouré de branches de laurier et de palmes; deux lions pour supports, celui à senestre assis. En bas du cartouche, une croix de Saint-Louis. Le tout sur un socle orné, terminé dans le bas par une coquille, avec la légende : C. L. DE SUCY | *Capitaine au Regt | de Champagne.* En bas, à droite : *Allin fecit.* Encadré d'un filet de 69 × 103mm.

Pièce faisant partie de la collection de M. R. Benkard, qui nous a fait observer qu'à part les armoiries et l'inscription, cet Ex-libris est absolument identique à ceux de Bouzie d'Estouilly et de Du Pasquier de Dommartin, nos 10 et 11 de cette étude. Se serait-on servi du même cuivre, sur lequel

on aurait changé le premier blason, ou bien le graveur a-t-il refait complètement la planche, c'est ce qu'il serait intéressant de savoir.

Les armes ci-dessus décrites diffèrent un peu de celles attribuées dans les armoriaux à cette famille ; ainsi Rietstap donne : *D'azur, à trois barres voûtées d'or, accompagnées de huit besants du même, 1, 3, 3 et 1.*

Les Sucy, famille noble et ancienne, sont originaires de Picardie; ils se fixèrent par la suite en Ile-de-France, puis à Valence en Dauphiné, en Alsace et Lorraine. Cette dernière branche, sous le nom de Sucy d'Auteuil, n'est plus représentée que par Mme la baronne de Klopstein, veuve d'un ancien député de la Meuse.



Christian-Louis de Sucy, né le 11 juin 1728, capitaine au régiment de Champagne, chevalier de Saint-Louis, fils de Simon-François, également capitaine au régiment de Champagne, où il servit quarante ans, et de Anne-Françoise du Chaussy du Coudray ; il ne fut pas marié.

Son frère aîné, Antoine-François, appelé le chevalier de Sucy, capitaine d'artillerie, puis commissaire des guerres au département de Valence, eut des enfants de sa femme, Marie-Gasparde-Simonne Levet de Malaval.

Nous avons relevé huit membres de cette famille toute militaire ayant servi au régiment de Champagne ; cinq furent tués ou blessés sur le champ de bataille.

Cte Arthur de Bizemont.



N° 1



N° 2



N° 3

Planche 6

L'EX-LIBRIS RUSSE
PAR M. W. WERESTCHAGUINE

(ÉDITION FRANÇAISE)



ANS la réunion de notre comité du 22 février dernier nous avons présenté aux assistants *l'édition française* de cette curieuse publication et en avons dit quelques mots dans le compte rendu ; voir *Archives* du mois de mars 1903, page 34. Au cours de la dernière réunion nous avons encore eu l'occasion de dire le bien que nous pensions de ce travail, en le présentant aux personnes que leur absence avait empêché de le voir précédemment et auprès desquelles il a obtenu le même succès. Ne doutant pas qu'il en soit de même auprès de nos autres collègues nous nous sommes décidés à revenir sur cet attrayant sujet, d'autant plus que l'éditeur veut bien leur consentir une assez forte remise et nous a envoyé les clichés que nous donnons en hors texte, pour illustrer les explications qui suivent.

Ainsi que nous le disions précédemment, *l'Ex-libris Russe* est plutôt un Album qu'un livre, il se compose de 125 reproductions par la zincogravure, tirées chacune à part sur un feuillet grand in-8° et portant imprimé au-dessous le nom du propriétaire de l'Ex-libris, tant en français qu'en russe. Le tout est précédé d'une Introduction de sept pages [1], dans laquelle l'auteur donne un court mais très intéressant aperçu de l'histoire du livre et de l'Ex-libris en Russie, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Il fait voir les Ex-libris y débutant par celui du prince Dmitri Galitzin, contemporain de Pierre le Grand, simple étiquette typographique portant ces mots : « Ex Bibliotheca Arcangelina », d'après le nom de son domaine patrimonial, près de Moscou. Ils gardent en général cette forme presque sans modification pendant de longues années. Si ces étiquettes ne présentent guère d'intérêt artistique, quelques-unes sont cependant curieuses par leur texte même, comme celle-ci par exemple : « *Michel Riabinine ne prêtant ni ne vendant ses livres à personne* « *certifie que celui-ci lui a été volé* ».

Après cela, ce qui domine en Russie, nous dit l'auteur, « c'est l'Ex-libris armorié, copie exacte du blason de son maître, il ne contient ordinairement que des sujets héraldiques complètement dépourvus d'ornements et d'accessoires ». Quelques-uns cependant font exception et l'un des plus curieux peut-être (n° 1 de la planche hors texte) est celui de la baronne E. Strogonoff (1745-1819). Il ne brille ni par la belle exécution de l'eau-forte ni par la correction des armoiries ; mais il marque son époque d'une façon originale, c'est du style Louis XV en plein, et l'inexpérience manifeste de la personne qui l'a fait porterait à croire volontiers que c'est sa propriétaire elle-même ?... Le blason de Strogonoff doit se lire : *Coupé de gueules sur vair à la bande*

1. Et non pas de dix-sept, comme il a été imprimé par suite d'une faute typographique qui nous avait complètement échappé.

ondée d'or brochant sur le coupé et chargée de 4 fers de flèche d'argent, posés dans le sens de la bande deux en haut et deux en bas ; le gueules chargé d'une tête de loup d'argent. Tout cela, comme l'on voit, se retrouve plus ou moins bien indiqué dans le premier écusson.

En se rapprochant de notre époque nous trouvons deux Ex-libris impériaux qui fixent l'attention ; ce sont : d'abord l'Ex-libris de l'empereur Alexandre II Nicolaievitch, né le 29 avril 1818, mort le 13 mars 1881, il était monté sur le trône le 2 mars 1855. Cette pièce très simple se compose du chiffre A. A. entouré de nuages et surmonté d'un soleil au centre duquel se trouve la couronne impériale de Russie (nº 2 de la planche hors texte). Un curieux hasard vient de nous faire passer sous les yeux le chiffre frappé en or sur les livres de l'ancienne bibliothèque du prince Alexandre de Hesse, et qui ne diffère de celui-là que par la couronne.

Ensuite l'Ex-libris naturellement plus récent du grand duc Serge Alexandrovitch (nº 3 de la planche hors texte) ; il se compose du chiffre C. A., dans un élégant cartouche moderne, orné de gracieuses guirlandes de fleurs et surmonté de la couronne.

Malgré le plaisir que nous y trouvons, le défaut d'espace nous empêche de nous étendre davantage et de donner d'autres spécimens extraits de *l'Ex-libris Russe* : disons en terminant que l'éditeur de cet ouvrage a consenti, pour les membres de notre Société, une assez forte diminution sur le prix de vente : ceux d'entre eux qui en feront la demande directement au secrétaire, M. F. Carème, le recevront au prix de 6 fr. (il a été édité à 10 fr.), ils n'auront à payer en plus que l'affranchissement de la poste française. Nous engageons donc nos collègues à profiter de l'occasion, cette édition de *l'Ex-libris Russe* ayant été tirée à petit nombre, elle ne tardera pas à s'épuiser.

Dr L. BOULAND.

BIBLIOGRAPHIE

Le numéro de l'*Ex-libris Journal de Londres*, mars 1903, contient des articles très variés. Il débute par un rapport sur la séance de *projections* au moyen de l'*Epidiascope*, mentionnées déjà dans un précédent article et dans notre compte rendu, p. 48. Vient ensuite un article relatif à l'établissement d'une *Table générale* de l'*Ex-libris Journal*, depuis sa première année, en 1891, jusqu'à 1902 inclusivement. Puis on trouve les notes du mois, une deuxième pièce de vers au sujet des soins à donner aux livres, qu'on pourrait appeler la plainte d'un livre maltraité par un lecteur. Après, c'est la continuation de la Liste des Ex-libris judiciaires, et divers articles sur des Ex-libris, entre autres celui de Arnold Greig, représenté en frontispice ; ceux dessinés par Mac Call, et celui de la Bibliothèque publique de Willesdren Green. Une notice sur le nom de famille Smith, des lettres de plusieurs correspondants, et un article intitulé le Roman des Ex-libris, par Dexter Allen, terminent ce numéro.

F. C.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 AVRIL 1903

COMME d'habitude, les membres du Comité sont heureux de se trouver réunis, deux absents seulement s'étaient fait excuser, ce sont MM. A. Mottin et R. Richebé. Le Président, après avoir communiqué leurs lettres, propose la nomination d'un nouveau membre, M. Pierre-Eugène Masson, 9, rue Saint-Nicolas, à Nancy, dont il présente les Ex-libris. M. Masson s'occupe depuis longtemps d'archéologie, il recueille particulièrement les Ex-libris modernes, au point de vue de l'art décoratif, sans négliger pour cela les pièces anciennes; il est admis à l'unanimité. M. Bouland donne ensuite quelques renseignements complémentaires sur la *Revista Grafica* de 1901-1902, publication de l'Institut catalan des Arts du livre, à Barcelone, qui a été soumise aux assistants dans la dernière réunion. Ceux de nos lecteurs qui voudraient se procurer ce livre à prix réduit pourront s'adresser pour cela au Secrétaire de notre Société.

Communication est ensuite donnée d'une intéressante lettre de M. Ruelle, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, envoyant une fiche de renseignements pour notre Bibliographie des ouvrages sur les Ex-libris; il serait à désirer que tous nos correspondants imitassent cet exemple, aussi bien pour cette Bibliographie que pour les autres travaux que nous avons en cours et qui avancent lentement. Ceci amène à parler du *Catalogue des graveurs d'Ex-libris*, dont notre regretté collaborateur Th. Devaulx s'était

chargé, et qui est terminé : le Comité est d'avis de lancer dès maintenant un bulletin de souscription, ce qui nous permettrait de savoir, à peu près, avant de commencer l'impression, sur quoi nous pouvons compter. C'est ce que nous faisons dans ce numéro même.

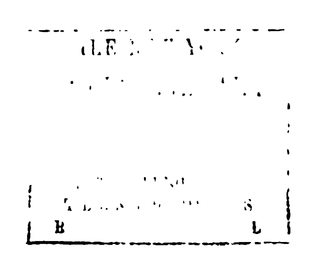
Au cours d'une précédente réunion, il avait été question des Ex-libris dont les armoiries ou bien les noms et titres nobiliaires ont été non plus simplement dissimulés à l'époque de la Terreur, mais enlevés, grattés plus ou moins complètement; le Président a retrouvé une de ces pièces (c'est l'Ex-libris armorié de Pigou) et le communique aux membres présents.

Le Comité revient sur la proposition faite dans la séance du 29 mars dernier de créer par notre Revue un mouvement plus actif d'échanges et de transactions, dont tous les membres pourraient profiter avec avantage. Il invite donc nos correspondants à faire parvenir, soit au Président, soit aux Vice-Présidents, soit au Secrétaire, les offres de pièces dont ils veulent se défaire, avec l'indication du prix qu'ils en demandent. Ainsi qu'il a été dit, les noms des personnes intéressées resteraient inconnus, mais en revanche tous nos lecteurs pourraient de la sorte être mis à même de se procurer dans de bonnes conditions des Ex-libris qu'ils ne possèdent pas. On verra, sur la 3e page de notre couverture rose, que cette proposition a déjà trouvé des partisans.

Selon la coutume, on s'occupe ensuite des Ex-libris et des volumes armoriés apportés par les assistants : M. de Crauzat communique une jolie petite reliure, dont le blason n'est pas connu et nécessitera des recherches. Enfin la date de la prochaine réunion est fixée au 24 mai, à cause des congés de la Pentecôte, puis la séance est levée. *Le Secrétaire*, F. CARÊME.



Notre Société, déjà si éprouvée par la mort de collaborateurs zélés, vient encore de faire une nouvelle perte en la personne de Mme veuve Facemaz, née Marie Georgel, décédée à l'âge de quarante-cinq ans, après une longue maladie, qui depuis quelque temps l'empêchait de se livrer à ses travaux d'art habituels. Nous ne doutons pas que nos collègues ne se joignent à nous pour offrir à sa mémoire un juste tribut de regrets. Dès la fondation de la Société elle s'était inscrite parmi nous en remplacement de son père, Alcide Georgel, l'héraldiste bien connu par son *Armorial du Second Empire*, aujourd'hui propriété de la Bibliothèque Nationale, par sa remarquable collection de cachets armoriés (6.000) et surtout par son *Armorial de Lorraine*, dont les nombreuses illustrations sont l'œuvre de Mme Facemaz. C'est aussi à la plume habile de cette collaboratrice dévouée que nous devons la belle tête de page qui orne tous les numéros de notre Revue depuis le 16 janvier 1896.





ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 5. — MAI 1903

Planche 7

EX-LIBRIS SYMBOLIQUE
DE M. CHARLES DROIT

OMME beaucoup de collectionneurs ont dû l'observer, il arrive souvent que certains Ex-libris, symbolisant plus spécialement nos préférences, ont le don de retenir davantage notre attention et de nous plaire plus que d'autres. C'est l'impression que nous a causée l'élégante vignette dont nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui le tirage hors texte, grâce à l'obligeance de son propriétaire, qui a bien voulu nous prêter sa planche ; nous lui en adressons nos sincères remerciements.

Plus on examine cet Ex-libris, plus on y retrouve avec plaisir deux conditions essentielles qui manquent si souvent dans les marques de bibliothèque composées pendant ces dernières années, c'est-à-dire une idée et une exécution en rapport avec cette idée. Le nom du possesseur qui s'y trouve gravé est placé d'une façon si ingénieuse et complète tellement bien le sujet que l'on peut supposer, comme cela m'est du reste arrivé, que cet Ex-libris est *anonyme* et que le mot DROIT figure plutôt ici comme le synonyme de justice que comme nom du propriétaire. Voici ce que nous écrivait M. Droit, lorsque nous lui demandions certaines indications destinées à accompagner le tirage de son Ex-libris : « En ce qui concerne les quelques lignes que vous me demandez, je suis assez embarrassé ; en quoi pourraient-elles consister ? Mon Ex-libris est comme les peuples heureux, il n'a pas d'histoire. Il est né de ma collaboration avec l'ami Carteret. Je voulais quelque chose de personnel, ou rien. Nous avons alors jeté dans le creuset mon nom, l'Alsace, le coq et la cathédrale de Strasbourg, choisi pour le dessin Wagrez, qui a très bien rendu notre pensée, Boisson pour la gravure, et de tout cela est sortie la petite Alsacienne rêvant que « *le Droit prime la Force* », dans le cadre que vous connaissez et qui vous plaît tant. » Nous pensons, en effet, qu'il était difficile d'obtenir un résultat plus satisfaisant sous tous les rapports.

Donnons maintenant sur ce bibliophile quelques renseignements biographiques qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs et dont nous devons la communication à l'obligeante entremise de notre collègue lorrain, M. le comte de Mahuet.

Issu d'une ancienne famille notariale d'Alsace, M. Charles-Félix-Louis Droit est né, le 11 février 1861, à Delle (Haut-Rhin), où son père exerçait les fonctions de notaire. L'étude paternelle ayant été reprise par le frère aîné de M. Ch. Droit, celui-ci vint se fixer à Nancy, où il est actuellement notaire. Curieux d'art, il possède une très belle bibliothèque, intéressante par le choix des ouvrages qu'elle renferme et composée en grande partie de livres illustrés du XIXe siècle, notamment de toutes les œuvres de Grandville, en éditions originales, série formée par lui avec un soin méticuleux.

D'un goût très fin, cet amateur éclairé a eu l'heureuse inspiration d'inter-

caler dans ses exemplaires irréprochables et reliés avec luxe par nos plus habiles relieurs tout ce qui pouvait augmenter leur intérêt, soit comme portraits, autographes ou différents états de gravures. M. Droit possède également les séries de caricatures et journaux satiriques illustrés du XIXe siècle, qui deviennent, à l'heure actuelle, de plus en plus recherchées. Malheureusement, jusqu'ici il n'a pas été touché de la grâce, en ce qui concerne la recherche des Ex-libris, qu'il ne collectionne pas encore; c'est pourquoi il nous prie d'informer nos lecteurs qu'il ne désire nullement faire l'échange de sa marque de bibliothèque.

Disons pour terminer que M. Jacques Wagrez, qui a dessiné, en avril 1899, cette charmante vignette et dont les œuvres sont bien connues de tous ceux qui s'intéressent à l'art contemporain, a illustré de nombreux ouvrages de luxe : le Décaméron, contenant plus de 250 dessins reproduits à l'eau-forte; Wagner, par le comte de Chambrun, avec 12 dessins originaux; le connétable de Bourbon, illustré de 16 eaux-fortes; les Contes drôlatiques de Balzac, ornés de 16 compositions; Gringoire, de Th. de Banville, avec 20 eaux-fortes, etc. En dehors de l'Ex-libris de M. Droit, M. Wagrez a exécuté celui de M. A. Vautier, membre de la Société des Amis des Livres, et une dizaine d'autres qui lui ont été demandés par M. Duprat, libraire à New-York.

Ed. Engelmann.

FER DE RELIURE
DE CHRISTOPHE DE MORLET

ÉVÊQUE DE SAINT-OMER



PAR une communication de M. Justin de Pas, faite en 1901, les lecteurs de notre Revue ont eu connaissance de l'Ex-libris de Christophe de Morlet, évêque de Saint-Omer. La planche ayant servi au tirage de cette pièce avait été retrouvée fort heureusement, et actuellement elle se trouve au Musée de Saint-Omer. L'on connaît également par l'*Armorial du Bibliophile*, de Joannis Guigard, 2e édition, un fer de reliure aux armoiries du même personnage; les indications relatives à ce fer portent que le livre, sur lequel il était apposé, avait été donné en prix en 1627, et comme à cette époque, Christophe de Morlet était doyen du chapitre de la cathédrale de Saint-Omer, on ne voit dans le dessin aucun attribut épiscopal. Il représente une couronne de fleurs serrée par des rubans, et, dans le champ, l'écusson aux armes de Morlet, qui sont : *D'azur, à trois forces d'or, les branches dirigées vers la pointe de l'écu*. Au-dessus de l'écu, un ange, dont on ne voit que le buste, les ailes déployées, tient de chaque main des banderoles.

J'ai découvert, dernièrement, à la Bibliothèque communale d'Arras, un volume sur les plats duquel se trouve appliqué un autre fer, donnant les armoiries prises par Christophe de Morlet, dès son accession à l'épiscopat. Je le crois inédit, et pense que l'annonce de son existence complètera les

renseignements relatifs à la Bibliothèque de cet évêque, qui, au dire de Sander, avait mis tous ses soins à réunir les livres et les manuscrits les plus intéressants.

Christophe de Morlet, natif de Bruxelles, avait passé une grande partie de son existence à Saint-Omer. Admis dès 1616, à l'âge de 26 ans, au chapitre de la cathédrale, il était, moins de trois ans après, nommé archidiacre des Flandres, et en novembre 1625, devenait doyen du chapitre. Ses relations avec les chanoines, pendant plus de dix-sept ans, furent tellement courtoises, faciles et agréables qu'en 1632, à la mort de l'évêque Pierre Paunet, ceux-ci le proposèrent comme son successeur au siège vacant. Ce choix fut agréé, et



lors de sa nomination à l'épiscopat, Christophe de Morlet, en reconnaissance, changea ses armoiries, ou du moins il les modifia en les écartelant avec celles du chapitre de Saint-Omer, qui sont : *D'azur, à trois pommes de pin d'or, posées 2 et 1*. M. Deschamps de Pas, dans son histoire sigillaire de Saint-Omer, mentionne le sceau de ce prélat. La légende n'est plus complète, mais l'écusson porte les armes écartelées.

Le fer de reliure que je signale reproduit ces mêmes armoiries dans un cartouche du style de l'époque, surmonté du chapeau garni de deux cordons entrelacés et à cinq rangs de houppes, sans aucun autre attribut épiscopal. Au-dessous se trouve une banderole, avec la devise de l'évêque : NE TE QUÆSIVERIS EXTRA. Le tout est entouré par une guirlande de feuillages nettement dessinés et formant un ovale qui mesure 0 m 09 sur 0 m 13.

Le volume sur lequel est reproduit ce fer est un ouvrage petit in-8° de 72 pages, intitulé : *Ordinarium Sanctorum Cathedralis ecclesiæ S. Audomari*, et imprimé en deux couleurs, rouge et noir. Il sort des presses de Balthazar Moretus, petit-fils du célèbre imprimeur Plantin, d'Anvers, et porte la date de 1633, c'est-à-dire la seule année pendant laquelle notre évêque fut à la tête de l'Église de Saint-Omer. Nommé en effet en août 1632, et sacré à Hal, en Hainaut, le 26 septembre, il n'occupa le siège que quinze mois, car il mourut le 25 décembre 1633, et fut inhumé chez les religieuses Capucines de Saint-Omer.

Peut-être, ce propre des saints de son diocèse est-il dû à la sollicitude de cet évêque : il est en tout cas rédigé conformément aux prescriptions du pape Urbain, son contemporain, car, d'après le titre, il est *redactum ad formam Breviarii Romani Clementi VIII et Urbani VIII auctoritate recogniti.*

George Sens.

EX-LIBRIS

DE LA FAMILLE LE BOUYER

DE SAINT-GERVAIS DE MONHOUDOU

L'EX-LIBRIS que je viens présenter aux collectionneurs est rare, parce que la bibliothèque à laquelle il était destiné n'a jamais été vendue et que le bois qui servait au tirage primitif a été perdu. J'ai dû en faire faire une reproduction sur une épreuve ancienne.

La famille Le Bouyer est une des plus anciennes de Normandie ; son premier auteur connu est Raoul Le Bouyer, secrétaire du duc d'Alençon, qui fut blessé en 1346 à la bataille de Crécy, et mourut à Soissons des suites de ses blessures. Je ne puis ici donner une généalogie complète que je dois à l'obligeance de M. Gaëtan de Saint-Gervais de Monhoudou, mon cousin, actuellement chef de nom et d'armes de la famille, je suis prêt à en communiquer tous les détails à ceux de nos collègues que cela pourrait intéresser : je me bornerai donc à indiquer les principales alliances.

Pierre Le Bouyer de Saint-Gervais épousa, le 19 février 1642, Claire de Catinat (*D'or, à la croix de sable, chargée de 9 coquilles d'argent*), tante du maréchal, qui a habité les environs de Mortagne (Orne). C'est par le mariage de Julien avec Mlle de Chauvin de Jouin que cette famille vint s'installer à Monhoudou (Sarthe), où elle habite actuellement.

François Le Bouyer de Saint-Gervais (appartenant à une branche restée en Normandie) épousa, le 23 août 1649, dame Marthe Corneille, sœur du *célèbre Pierre Corneille*, et de son frère *Thomas*, d'où trois fils : deux prêtres et Bernard Le Bouyer de Saint-Gervais, seigneur de Fontenelle, dit le *grand Fontenelle*, membre de l'Académie française, né à Rouen le 11 février 1657, et mort à Paris le 11 janvier 1757. Ne s'étant pas marié, cette branche s'est éteinte avec lui.

Voici maintenant celui qui a dû faire graver l'Ex-libris qui nous occupe :

C'est Charles-François-Alexandre Le Bouyer de Saint-Gervais, vicomte de Monhoudou, seigneur de Courbomer, qui épousa demoiselle Marguerite-Angélique Le Bouleur, fille de Jean-René-Joseph Le Bouleur de Brotz (*D'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois boulets suspendus à trois chaînes d'or*), et de dame Catherine Nicole (*Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à 3 gerbes de blé d'argent liées de même, et aux 2 et 3 de sable, à la montagne de 6 coupeaux d'argent, surmontée de 2 croisettes du même*. Devise : DURABIT), arrière-petite-fille du fameux solitaire de Port-Royal (1625-1695), dont 4 enfants : 1° Abrahamine, épouse M. Baillou de la Brosse ; 2° Perrine, alliée à M. de Vanssay ; 3° Alexandrine, qui épousa Mre de Loubert de Martinville, puis le vicomte le Provost d'Iray ; 4° Charles-Antoine Le Bouyer de Saint-Gervais, vicomte de Monhoudou, qui épousa Mlle de Bernetz, d'où 4 enfants : 1° Aimée, mariée à M. de Neufville ; 2° Antoinette-Émérentienne,



épouse M. de Fromont de Bouaille ; 3° Henriette, alliée à M. de Morel d'Escures ; 4° Théodore Le Bouyer de Saint-Gervais, vicomte de Monhoudou, ancien officier de marine, marié, le 22 février 1843, avec Mlle de Martel, dont 3 enfants : Marie, morte à 7 ans ; Anne-Marie a épousé M. Baillou de la Brosse, d'où 4 enfants : Jacques, Guy, la baronne de Reinach de Werth, et Mme Guy de Kerautem.

Gaëtan-Anne Le Bouyer de Saint-Gervais, vicomte de Monhoudou, ancien officier de cavalerie, a épousé, le 10 septembre 1881, Mlle Magdeleine Asselin de Villencourt, fille de M. Asselin de Villencourt et de Mme, née Marguerite de Saint-Léger ; d'où 2 enfants :

1° Michel Le Bouyer de Saint-Gervais de Monhoudou, né le 4 septembre 1882 ;

2° Élisabeth Le Bouyer de Saint-Gervais de Monhoudou.

Comme l'indique l'Ex-libris, cette famille porte : *D'or, à 3 têtes de lion arrachées d'azur, lampassées de gueules, au chef du même*. Couronne de comte, supports : *deux aigles*. Devise : OMNIA VIRTUTI PARENT.

Parmi les alliances que je n'ai pu indiquer au cours de cette étude, je

citerai : Auteuil de Criquebeuf, de Beausse, de Beauvais, de Boishébert, de Brasdefer, de Brébisson, de Caqueray, du Chapelet, de Charencey, de Collière, de Giavino, de Heurtaumont, de Laforcade, de Larminat, Lamy de la Chapelle, de Lignac, des Mazis, de Mesland, de Milleville, de Montgommery, de la Pallu, Pasquier de Franclieu, de Vitermont, etc.

Il ne me reste plus qu'à remercier, en finissant, mon aimable cousin M. de Monhoudou, qui a bien voulu me fournir les éléments de cette notice.

R. DE BRÉBISSON.

Invitation

L'Assemblée Générale Annuelle de la Société aura lieu le 28 juin 1903, à deux heures et demie, rue de Prony, n° 95. Tous les membres sont conviés à cette réunion; ils sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation personnelle.

EX-LIBRIS

DE M. DUJARRIC-DESCOMBES



ONSIEUR Dujarric-Descombes n'est pas un inconnu pour les collectionneurs qui ont lu ses articles parus dans notre Revue ; aujourd'hui, il veut bien nous donner l'étrenne du cliché de son Ex-libris, nous l'en remercions très sincèrement. M. Léonard-Albert Dujarric-Descombes, d'une ancienne famille bourgeoise du Périgord, est né à Périgueux le 17 février 1848. Au sortir du lycée de sa ville natale, il vint étudier le droit à Paris. Puis il fit, comme sergent dans les mobiles de la Dordogne, les campagnes d'Orléans et du Mans. Après avoir servi la grande patrie, il consacra toute son activité à faire valoir les gloires de la petite patrie.

En 1874, il fonda à Périgueux, avec le concours de deux de ses concitoyens, M. Massoubre, rédacteur en chef de l'*Écho de la Dordogne*, et le docteur Galy, conservateur du Musée de la Dordogne, la Société historique et archéologique du Périgord, dont il est encore l'un des vice-présidents.

Ayant tenu à suivre les traditions d'une famille prédestinée au notariat, il acheta une étude dans l'arrondissement de Ribérac ; après dix-sept années d'exercice, en 1891, il rentra définitivement dans sa ville natale, où il a été toujours dès lors à la tête du mouvement provincial de décentralisation. Il ne prend pas seulement une très large part aux travaux de la Société historique et archéologique, dont il est le dernier survivant des trois fondateurs, il dirige encore avec un égal dévouement, depuis près de deux ans, une jeune école félibréenne, créée sous le titre de « Bournat[1] du Périgord », dont l'essaim grossit chaque jour.

M. Dujarric-Descombes est correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, officier de l'Instruction publique

1. *Bournat*, en patois périgourdin, signifie *Ruche*.

et membre de plusieurs Sociétés savantes. Parmi ses principales publications, on peut citer ses *Recherches sur les Historiens du Périgord au XVIIe siècle*, *La vie et les écrits du marquis d'Allemans*, une édition des *Philippiques* de Lagrange-Chancel, d'après le manuscrit autographe de l'auteur, *Le dernier mot sur l'origine parisienne de Cyrano de Bergerac et la véritable explication de son surnom*, ainsi qu'une série d'études sur divers sujets périgourdins[1].

L'Ex-libris de M. Dujarric-Descombes est dû au talent de M. Henri Rapine, architecte en chef des monuments historiques, dont le nom est si honorablement connu dans l'architecture contemporaine : c'est lui qui a construit l'église Saint-Paterne d'Orléans, et qui, en Périgord, avec le concours de



M. Dennery, architecte à Périgueux, a restauré si magnifiquement l'église byzantine du Grand-Brassac, et refait presque en entier l'église de Cénac.

M. Rapine s'est appliqué et a réussi à résumer dans cet Ex-libris les goûts et la vie laborieuse du bibliophile périgourdin : c'est un livre ouvert, portant, en regard de l'inscription, les armes parlantes de la famille Dujarric, qui consistent en un chêne accosté de deux cœurs[2]. On sait qu'en patois périgourdin *jarric* veut dire *chêne*.

Le livre est posé sur un lutrin (ou lectrin), symbole de la vie d'étude, dont l'ornementation et les détails sont autant d'allusions et d'attributs personnels.

La crête ajourée est la devise même des armes : *Corde viresco*, par le cœur je verdis et croîs. A la crosse, qui se dresse à l'une des extrémités, est suspendu le *chaley*, emblème de la Société historique et archéologique du Périgord. Vers la lumière de l'humble lampe du travailleur se dirigent des abeilles, rappelant aussi l'école félibréenne, *Lou Bournat dòu Périgord*.

1. En voir la liste dans la *Bibliographie générale du Périgord*, par M. P. de Bosredon.
2. A. de Froidefond de Boulazac, *Armorial de la noblesse du Périgord*, t. II, p. 59 : *Dujarric*.

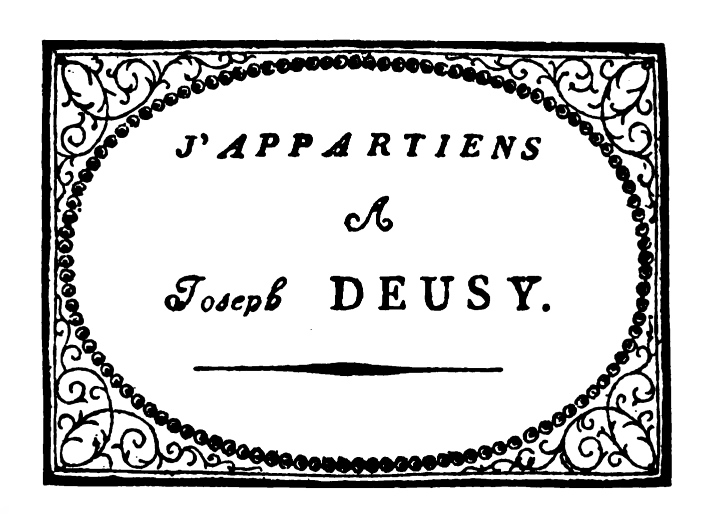
L'EX-LIBRIS JOSEPH DEUSY

CET Ex-libris, peu commun, est celui de Sixte-François-*Joseph* Deusy, dont on trouve la notice au *Dictionnaire des Parlementaires*.

Né à Neuville-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) le 19 mars 1761, il mourut à Douai le 25 août 1821, après avoir été avocat au Conseil d'Artois en 1778, député du Pas-de-Calais à l'Assemblée législative en 1791, juge de paix à Arras en 1799, puis avocat près la Cour royale de Douai.

C'était un modéré qui, néanmoins, se distingua en plusieurs circonstances. Ainsi, il refusa de mettre Lafayette en accusation, et fut à Arras un des adversaires résolus de Joseph Lebon et de Robespierre.

Presque toute sa bibliothèque, composée de 2.000 volumes, avait été recueillie par son petit-fils, Ernest Deusy, avocat, ancien député, conseiller



général, maire d'Arras et grand collectionneur, né à Bapaume en 1824; elle fut vendue à la mort de ce dernier, arrivée ces années-ci, par une nièce dont il avait fait son héritière universelle.

Cette dame, pour se conformer, disait-elle, aux intentions de son oncle, fit, d'abord dans le jardin de l'hôtel, un autodafé de tous les papiers qu'il avait délaissés; puis on vendit livres, tableaux et objets d'art.

A l'Exposition rétrospective d'Arras de 1896, Ernest Deusy avait envoyé les plus belles pièces de sa collection, pièces provenant en partie de la famille de Barbazan, à laquelle sa sœur s'était alliée.

« Laissez-les au Musée, lui disais-je ; vous n'avez pas d'héritiers intéressants; « tout sera vendu à l'encan après vous, et il ne restera rien de ce qui a été « le charme de votre vie. » Ce fut peine perdue; Deusy, qui avait si souvent promis de léguer aux uns et aux autres, — ce qui lui valut le surnom de

Deusy ch'minteu, — ne pouvait se consoler d'avoir été abandonné par les électeurs du canton de Bapaume, qu'il représentait depuis longtemps; et croyant à de l'ingratitude là où il n'y avait qu'un déplacement d'influence, oublia tout à fait, en ses dernières dispositions, et ses amis restés fidèles, et surtout notre Musée d'Arras, où on eût fait à sa collection, et par suite à sa mémoire, les honneurs d'une salle particulière.

C'était pourtant un homme de réelle valeur, un caractère quand il le voulait, doux, bienveillant, aimant les arts et les encourageant.

De l'une des dernières lettres qu'Ernest Deusy m'écrivit (28 novembre 1895), de son château de la Pacaudière (Indre), où il résidait une partie de l'année, j'extrais ce qui suit :

« Mille fois merci de l'amitié que vous me témoignez et que je vous rends « au centuple. Je n'ai pas encore dit un dernier adieu à la ville d'Arras, mais « je suis obligé de la quitter bien souvent pour trouver ici l'air, les prome- « nades et le mouvement dont j'ai grand besoin. Je regrette vivement mon « absence quand un ami comme vous se présente, mais j'espère que je serai « plus heureux une autre fois. Je serre vos deux mains dans la mienne, mon « cher compatriote et ami, en vous assurant de toute mon amitié. »

Ces lignes peignent l'homme, endolori, mais toujours bon.

J'ai vu à Arras, chez M. Ernest Deusy, un paquet de l'Ex-libris ci-dessus : il a dû être détruit. Lui-même en avait un, au sujet duquel il m'écrivit un jour : « J'ai eu dans le temps un Ex-libris, mais je n'en ai jamais usé. Je ne « sais même pas ce qu'il est devenu. Si je le retrouve, je ne manquerai pas « de vous l'offrir. » Cet Ex-libris ne fut jamais retrouvé.

VICTOR ADVIELLE.

GILLES BOUTAULT

ÉVÊQUE D'AIRE (1626), PUIS D'ÉVREUX (1649)



OTRE regretté collaborateur M. le comte de Burey nous avait envoyé il y a déjà longtemps l'intéressante étude que voici sur Gilles Boutault, dont il pensait posséder l'Ex-libris, pièce qu'après de soigneuses recherches il reconnut lui-même n'être qu'un blason d'évêque, découpé dans un volume d'armoiries. Cette étude a donné lieu à de nombreuses recherches, et nous avons, dans notre Revue, demandé à nos collègues de vouloir bien nous communiquer toutes les pièces, gravées ou non, qui porteraient les armoiries reproduites à la page 171 des *Archives* de 1898. Ces demandes sont restées jusqu'à ce jour sans réponse; nous considérons comme un hommage rendu à la mémoire de M. le Cte de Burey la publication de cet article, qui amènera peut-être l'envoi d'une pièce inconnue, que nous serions heureux de reproduire.

Pour continuer la série d'Ex-libris épiscopaux offrant, à plusieurs titres, de l'intérêt aux héraldistes et aux historiens, nous parlerons aujourd'hui de la marque de bibliothèque d'un évêque du XVIIe siècle; celle de *Gilles* (en

latin : *Egidius*) Boutault, qui devint successivement titulaire des sièges d'Aire (1626) et d'Évreux (1649).

Elle se compose d'un écusson tel qu'on les exécutait entre 1630 et 1660, c'est-à-dire de forme carrée, avec la pointe peu saillante; cet écusson porte les armes de la famille Boutault, en Poitou, aujourd'hui éteinte, et qui blasonnait : *D'azur, à trois chevrons d'argent accompagnés de trois triangles pleins* (ou *tiers-points*), *posés deux en chef et l'autre en pointe.* Aucune couronne ne les surmonte, mais elles sont sommées de la mitre et de la crosse épiscopales, dominées elles-mêmes par un chapeau à trois rangs de houppes.

Il est difficile de savoir si ce blason a été gravé pour Gilles Boutault quand il était encore évêque d'Aire ou bien lorsqu'il fut parvenu à l'évêché d'Évreux ; néanmoins, nous pencherions volontiers pour cette seconde hypothèse par la raison que les hachures de l'azur, très régulièrement dessinées, et l'ensemble de la gravure paraissent accuser le milieu du xviie siècle, si ce n'est même une date de quelques années postérieure[1].

En outre, d'après le *Nouvel Armorial du Bibliophile*, de M. Joannis Guigard, il existerait, également, une marque de ce même évêque, ayant servi à frapper les couvertures des livres qu'il faisait relier. On en trouve le dessin réduit dans l'ouvrage en question (tome Ier, page 245), et l'on peut y voir que l'ensemble reproduit d'une façon absolument identique les ornements et les dispositions générales de la pièce que nous donnons aujourd'hui. La similitude est frappante à ce point que l'on serait presque tenté de croire — si pareille supposition était admissible — que M. Joannis Guigard[2] a pris notre Ex-libris pour un fer de reliure et l'a publié comme tel. — Quoi qu'il en soit, nous n'avons jamais, jusqu'ici, rencontré de volume relié portant sur ses plats le blason épiscopal du prélat qui nous occupe, et nous ne savons s'il serait possible d'en découvrir quelque exemplaire soit à l'évêché d'Aire, soit à celui d'Évreux, non plus que dans l'une des grandes Bibliothèques de Paris.

Gilles (ou Egidius) Boutault était né à Tours, vers 1595, d'une ancienne maison de Poitou, qui avait possédé, de toute ancienneté, la seigneurie de l'Aubonnière, dans le diocèse de Luçon, et avait déjà fourni deux évêques : Hélie Boutault, en 1373, et Nicolas Boutault, en 1462. Ses parents avaient suivi à Tours Henri III qui s'y était retiré avec toute sa cour, en 1584. — A la suite de très brillantes études, Gilles fut présenté au Roi et devint aumônier de Louis XIII qui l'honora de son estime. Après avoir été successivement chanoine et archidiacre de Tours, puis abbé commendataire de Saint-Rémy d'Auxerre, ce dignitaire ecclésiastique fut appelé à l'évêché d'Aire qui devenait vacant par la mort de Sébastien de Bouthillier, en 1622.

1. On doit observer, néanmoins, que d'après le dessin du blason de Gilles Boutault, donné par l'*Histoire des Évêques d'Évreux*, de MM. Chassant et Sauvage, reproduit dans nos *Archives Héraldiques d'Évreux*, p. 41, cet évêque, sur son second siège, aurait légèrement compliqué ses armes de la façon suivante : *Écartelé, aux 1er et 4e d'azur, à trois chevrons d'argent accompagné de trois triangles pleins* (ou *tiers-points*) *d'or ; aux 2e et 3e, d'azur, à la crosse posée en pal et accostée de deux fleurs de lys, le tout d'or.*

2. L'auteur du *Nouvel Armorial du Bibliophile* ajoute que l'évêque Gilles Boutault avait réuni une collection de bons livres, de médailles et d'objets de curiosité, chose peu commune de son temps.

Le nouveau prélat fut sacré à Paris dans la chapelle du roi, le 14 mars de l'année suivante, par Gilles de Souvré, évêque d'Auxerre, son parrain, assisté de Claude de Rueil, évêque de Bayonne, et d'Étienne Puget, évêque de Dardanie *in partibus* (et ensuite de Marseille). C'est Gilles Boutault qui a rebâti, en grande partie, le palais épiscopal d'Aire.

L'évêque d'Évreux, Jacques Le Noël du Perron, étant venu à mourir en 1649, Gilles Boutault fut appelé à lui succéder. Celui-ci resta à la tête de ce vaste diocèse jusqu'en 1661 et mourut cette même année, à Paris, le 11 mars, âgé de soixante-six ans. Son corps fut rapporté dans son évêché, le 14, puis inhumé, le lendemain, au milieu du chœur de la cathédrale d'Évreux. Il eut pour successeur Henri Cauchon de Maupas du Tour, abbé de Saint-Denis de Reims, vicaire général de ce siège, premier Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, puis évêque du Puy, en 1641.

Nous serions très reconnaissant à ceux de nos collègues qui, possédant cette gravure dans leur collection particulière, voudraient bien nous le faire savoir, car, à notre avis, sa valeur, jusqu'ici, consiste autant dans sa rareté que dans l'époque reculée de son exécution.

QUESTIONS

IN HOC SIGNO VINCES. — (**N° 287.**)

L'un de nos savants collègues héraldistes pourrait-il me fournir quelques indications relativement à l'Ex-libris inconnu dont je donne ci-après la description, et qui défie toutes mes recherches, depuis plusieurs années déjà. Il s'agit d'une pièce paraissant avoir été gravée dans le premier quart de notre siècle; elle se compose d'un écusson carré : *D'azur, à la croix ancrée* (*ou fourchée?*) *d'argent, anglée de quatre fleurs de lys; au chef cousu de sinople chargé d'une foy d'or, mouvante des flancs de l'écu et posée en fasce, vêtue de sable et rebrassée d'argent.* Pour timbre, ce blason n'a qu'une tête d'ange, surmontée d'un listel portant la devise : *In hoc signo vinces.* — Supports : à dextre, un griffon regardant, ayant la queue abaissée; à senestre, un lion regardant, ayant la queue dressée, tous deux posés sur une terrasse isolée. Cette marque n'est-elle pas celle d'un religieux ou d'un monastère? Tout renseignement à ce sujet serait bien accueilli. L. B.

GRIFFON. ÉPI. — (**N° 288.**)

Voici deux Ex-libris qui méritent à notre avis d'attirer l'attention des collectionneurs à cause des curieuses particularités qu'ils présentent. Nous en adressons la reproduction avec leurs dimensions exactes pour les soumettre comme sujets de recherches dans le questionnaire de notre Revue qui rend à tous de si précieux services. Lorsque nous les avons trouvés, ces Ex-libris étaient appliqués sur le plat d'un volume in-4°, malheureusement séparé du livre qu'il recouvrait, dont par conséquent nous ignorons le titre et la date

d'édition. Le plus grand des deux était complètement recouvert et dissimulé par l'Ex-libris Cellier (de Lyon), qui représente un intérieur de bibliothèque. Un peu plus bas se trouvait collé le second Ex-libris, composé du chiffre A. D. D. M., du genre des chiffres dits de l'époque Louis XIV, entouré de deux rinceaux que lie un court ruban à la partie inférieure. En faisant cette



acquisition nous pensions n'acheter que deux pièces non héraldiques, en réalité nous en achetions trois dont un fort curieux par le blason qu'on y voit, et qui n'ayant aucune hachure pour indiquer les émaux doit être antérieur à 1638. Nous pouvons le décrire : *De..... au griffon de..... tenant un épi de.....*



G. Le Clerc: F

accompagné de cinq tourteaux ou boules de..... placés deux de chaque côté de la tige et un au-dessous. Nous demandons à nos collègues : 1° S'ils possèdent, ou ont déjà vu ces deux Ex-libris? 2° Si l'on connaît les noms de leurs propriétaires respectifs? 3° Si l'on a quelques indications sur l'origine du graveur G. Le Clerc, ainsi que sur l'époque à laquelle il vivait? 4° Si l'on connaît la devise *Irrupta tenet copula*, et qui l'avait adoptée ? R. G.

RÉPONSES

SIGNATURE CARLOVINGIENNE. (N. 256.) — [9e ANNÉE, PAGE 142.]

Les recherches qu'il a fallu faire pour répondre à cette question n'ont été ni promptes, ni faciles, mais en revanche elles ont amené un résultat certain. Cette petite marque est bien un Ex-libris. C'est celui de M. Eugène Bottée de Toulmon, amateur moderne, né en juillet 1831, mort le 7 novembre 1890 ; comme bibliophile, il n'avait pas de spécialité, achetant les livres beaux ou bons qui lui convenaient. Moins l'M, qu'il est assez difficile d'y démêler, on trouve dans ce monogramme toutes les lettres de son nom.

Son père, qui avait été secrétaire au Conservatoire, avait réuni, lui, une Bibliothèque de musique qui a été donnée à celle de l'Opéra. Nous devons ces détails à l'obligeance d'une personne de la famille qui connaît très bien le petit Ex-libris objet de cette question.

L. BOULAND.

ÉCU EN ABIME. — (N. 257.) — [9e ANNÉE, PAGE 60.]

« Vendières (de), ci-devant Guillaume, porte : *D'argent, à l'écu de gueules mis en cœur.*

« Cette famille tient sa noblesse de la reprise faite au bailliage de Bar, en l'année 1659, par Charles Guillaume, contrôleur en la gruerie de Morley, du côté de Marie Vendières, sa mère, fille de Claude Vendières, avocat ez siège de Bar, et d'Anne Simony, de condition noble, laquelle Marie Vendières avait épousé Jean Guillaume, père dudit Charles, qui, de son mariage avec Claudette Chataut, eut, entre autres enfants, un fils nommé Nicolas de Vendières..... dudit Morley, qui fut marié à noble femme Anne-Charlotte Desvoyes, dont il reste postérité, et en faveur duquel ladite reprise fut confirmée en l'année 1706, avec permission de continuer à porter le nom et les armes de Vendières ou de Simony.

« Les descendants dudit Nicolas et de ladite Desvoyes, actuellement existants (1771), sont :

« Hubert de Vendières, seigneur de Noyers, *conseiller d'État du Roi*, et son procureur général à Bar, en 1737, qui eut, de son mariage avec N..... Hallot, plusieurs enfants, de l'un et de l'autre sexe... (suit la désignation de plusieurs de ces enfants). »

(Recueil des armes et blasons des familles nobles actuellement existantes et établies en la ville de Bar et dans l'étendue de son district. 1771. — Ancien nobiliaire publié en 1901 par la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 1 vol. in-8°, p. 174 et suiv.)

Il résulte de cet extrait que la seconde version proposée par M. Germain de Maidy (p. 95 des *Archives*), pour la lecture de la deuxième ligne d'initiales figurant sur l'Ex-libris de M. de Vendières, serait la vraie :

Consiliarius Regis Christianissimi.

Comte A. de Bizemont.

BIBLIOGRAPHIE

L'*Ex-libris Journal* de Londres donne dans le numéro d'avril le compte rendu de deux réunions qui ont eu lieu à Londres à la fin du mois de mars. On y trouve une appréciation sur l'emploi qui a été fait de l'*épidiascope*, et la valeur de cet instrument. Viennent ensuite les notes du mois et l'annonce de la réunion annuelle, qui aura lieu en juin, et sera accompagnée d'une exposition ; la suite de la liste des Ex-libris judiciaires, une lettre relative aux modifications des noms et prénoms dans diverses familles, en ce qui concerne la désignation et l'attribution des Ex-libris. Puis on lit un article sur les Ex-libris des Présidents des États-Unis, depuis Washington jusqu'à Roosevelt ; un autre sur les Ex-libris des *anciens comtés* de Londres et de Middlesex, avec leur classification. Il y a ensuite une note sur une réunion du Club artistique de l'Ulster. Diverses planches intéressantes ornent ce numéro ; on peut citer entre autres : l'Ex-libris de W. Alexandre Balaus, ceux de la Bibliothèque publique de Kimberley et du Muséum des Arts de Worcester. Mentionnons, pour terminer, une feuille volante relative à l'établissement de la table générale de 1891 à 1902, et à la souscription qui est proposée dans ce but. F. C.

Le premier numéro de 1903 (13e année) de l'*Ex-libris Zeitschrift* contient le compte rendu des 106e, 107e et 108e séances du Comité. — Les nouveaux membres. — L'Ex-libris de Sophie von Langen (1520), par M. le Dr R. Neumann, avec un fac-simile hors texte. — Le plus petit Ex-libris de la Bibliothèque publique de Munich, de l'année 1618, par M. von Eisenhart, avec des illustrations. — L'Ex-libris de Henriette-Catherine, princesse d'Anhalt-Dessau, née princesse d'Orange, par le même, avec une reproduction dans le texte. — Les Ex-libris gravés par Daniel Chodowiecki, par M. le Dr A. Dürr. — Les Ex-libris modernes, par M. le comte de Leiningen-Westerburg, avec des illustrations dans le texte. — Les Ex-libris de la famille Leiningen-Westerburg, par le même, avec des planches hors et dans le texte. — Quatre Ex-libris dessinés par Elli Hirsch, par M. v. Zur Westen, avec des illustrations hors et dans le texte. — La Société autrichienne d'Ex-libris, par M. E. Dillmann. — Les Ex-libris exécutés par Triadó, Madrid, par M. M. Conrotte, avec des reproductions dans le texte. — Les Ex-libris passe-partout, dessinés par Otto Hupp, par M. le comte de Leiningen-Westerburg. — Communications diverses, la littérature, les demandes d'échange, etc. — Ce numéro contient en outre la liste des 366 membres.

R. Benkard.

Le Gérant, Aglaüs Bouvenne.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

10e Année. — N° 6 Juin 1903



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 24 MAI 1903

QUOIQUE plusieurs de nos membres assidus, MM. Bargallo, Aglaüs Bouvenne, de Crauzat, Gruel, Mar se soient fait excuser, les assistants sont néanmoins assez nombreux à cette séance, et parmi eux nous avons le plaisir de voir M. A. de Rémacle (de Chinon) que des affaires ont amené à Paris. Le Président commence par exposer la nécessité où nous nous trouvons de réimprimer les statuts de la Société qui maintenant sont épuisés. Il y aurait lieu d'apporter à cette réimpression quelques modifications, telles par exemple que celle du format, qui gagnerait à être semblable à celui des *Archives*, et la suppression du préambule qui figurait sur la feuille primitive, il serait remplacé par un spécimen d'une page de notre Revue. Le Comité approuve cette manière de voir.

Après avoir donné lecture d'une lettre de M. P.-E. Masson (de Nancy) offrant les remerciements pour sa nomination de membre de notre Société, M. Bouland demande l'admission d'un nouvel adhérent, M. H. de La Perrière, 3, rue d'Argenson, Paris, qui collectionne plus particulièrement les empreintes de cachets, mais s'occupe aussi d'Ex-libris armoriés et en possède lui-même un dont il fera volontiers l'échange. M. de La Perrière est nommé membre à l'unanimité.

Le Président communique ensuite une intéressante proposition faite par un érudit bien connu, M. Ambroise Tardieu, de nous donner, pour le publier

dans notre Revue, un travail qu'il prépare sous forme de liste alphabétique, ou petit dictionnaire des Ex-libris d'Auvergne, qu'il a pu recueillir au cours de ses autres recherches sur cette province. Avec les réserves d'usage (M. A. Tardieu n'étant pas membre de notre Société), le Comité accepte cette offre et charge M. Bouland d'en remercier l'auteur. Après cela on soumet aux membres présents la reproduction d'un Ex-libris héraldique anonyme, envoyée par M. le Cte K.-E. de Leiningen-Westerburg pour savoir : 1° si cette composition est de Choffard? et 2° de qui sont les armoiries? On constate que cette pièce ne figure point parmi les Ex-libris incontestablement attribués à Choffard, et que l'on ne sait pas de qui est le blason qu'elle représente. La question reste à l'étude. — Cette communication en amène une autre : c'est que la pièce inscrite dans le lot n° 8 de la vente Mallard[1] comme étant l'Ex-libris de P.-F. Bienaymé, évêque de Metz, n'est qu'un découpage de la vignette figurant habituellement sur le titre des mandements de cet évêque.

On passe ensuite à l'examen d'un Ex-libris anonyme non héraldique à identifier, d'un mutilé non moins intéressant, dont l'inscription est à compléter, d'un lot d'armoiries envoyées par M. Aglaüs Bouvenne pour savoir si dans le nombre quelques-unes sont des Ex-libris, et pour en connaître l'attribution? Enfin les assistants prennent connaissance des imprimés et des publications dont nous recevons l'échange habituel : *Ex-libris Journal* de Londres, *Ex-libris Zeitschrift*, etc., puis la séance est levée.

Le Secrétaire, F. Carême.

J'ai sous les yeux un bel Ex-libris héraldique gravé par Collin, c'est celui de Christophe *Roüot conseiller en la cour souveraine de Lorraine et Barrois en 1758*. Les mots mis ici en italiques sont gravés dans le bas de la composition : malheureusement à l'époque de la Terreur sans doute on a gratté le blason et la couronne, ce qui nous empêche de reproduire cette jolie pièce restée inconnue aux amateurs s'adonnant spécialement à la recherche des pièces gravées par Collin. Je prie tous nos collègues de vouloir bien chercher s'ils possèdent cette pièce dans toute son intégrité, et de me la communiquer.

Dr L. Bouland.

On désire échanger deux beaux Ex-libris anonymes héraldiques, mais connus pour être du comte Durazzo (Gênes), grands de marge, car ils étaient reliés dans les volumes et non pas collés ; les dimensions de la gravure sont : hauteur 127^{mm}, largeur 860^{mm}. L'un des deux exemplaires présente dans ses dimensions 2 millimètres de moins que le précédent, c'est un état différent. Les marges sont de 3 centimètres pour un côté et de 5 centimètres pour les autres. Les armoiries des Durazzo dans un écu ovale, sur un cartouche entouré de lauriers, sont supportées par deux griffons ; le tout repose sur une console de style Louis XVI.

1. Catalogue de la bibliothèque de M. Mallard, dont la vente a eu lieu à Dijon le 23 mai 1903 et jours suivants. Dijon, E. Nourry, in-8°, p. 319-20.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 6. — JUIN 1903

Planche 8

DEUX EX-LIBRIS
AUX ARMES DE « DE GANTÈS »



EPUIS quelque temps, je possède deux Ex-libris différents aux armes de la famille de Gantès, signés tous deux du nom d'un même graveur, et l'un d'eux (nous en donnons le tirage hors texte obtenu avec la planche originale) permet, par l'un de ses détails, leur identification exacte. Il représente, en effet, un pennon généalogique, et, comme les Ex-libris de ce genre ne sont pas très communs, il m'a semblé que sa description et quelques renseignements sur son possesseur pourraient intéresser les membres de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris, d'autant plus que les quartiers d'armoiries représentés rappellent plusieurs familles de provinces françaises éloignées l'une de l'autre, la Provence et l'Artois.

La famille de Gantès, originaire de Provence, eut un de ses membres qui, par suite d'alliance avec l'unique héritière de la famille de Hannedouche, d'Artois, vint habiter cette province à la fin du xviie siècle. Il retourna plus tard en son pays d'origine et mourut à Aix. Un de ses fils, l'aîné de onze enfants, Michel-Ignace de Gantès, seigneur d'Ablainzevelle, de Rebecque, de Foncquevillers, se fixa définitivement en Artois, s'y maria et fit souche. De ses quatre enfants, deux filles moururent en bas âge ; un fils, François-Michel, continua la lignée, et le cadet, Robert-Antoine, connu sous le nom de chevalier de Gantès, eut une belle carrière militaire. C'est à ce dernier que j'attribue les deux Ex-libris en question.

On peut résumer en ces quelques lignes la biographie de ce personnage.

Robert-Antoine de Gantès, seigneur de La Pastourelle et de Fontaine, né à Arras, paroisse Saint-Étienne, le 25 juin 1726, était fils de noble Michel-Ignace de Gantès et de dame Jeanne-Élisabeth de Leval. Il fut admis en 1745 parmi les 200 chevau-légers de la Garde du Roi, où il avait commencé à servir en qualité de surnuméraire depuis 1742. Il est nommé en 1748 capitaine de cavalerie dans le corps des volontaires de Gantès. En 1753, il est écuyer de main de la Reine ; en 1758, il est mis à la tête d'une compagnie de 40 hommes d'infanterie et de 30 dragons dans le corps des volontaires du Dauphiné. Le 21 juin 1760, il obtient la croix de chevalier de Saint-Louis. Enfin, par provision du 28 décembre 1766, il est nommé gouverneur de Saintes, capitale de la Saintonge, en survivance du duc d'Uzès.

Il fit toutes les campagnes de la guerre de la succession d'Autriche et de la guerre de Sept ans, assista aux batailles de Fontenoy, de Rawcoux, de Lawfeld, de Minden ; participa à l'attaque de Fritzlar, et le 4 juillet 1762, à la tête d'un piquet de dragons, il culbuta un corps hanovrien et mit en fuite un régiment anglais.

En juillet 1770, le Roi lui accorda, en considération de ses services, des lettres patentes, enregistrées à l'Élection provinciale d'Arras le 24 octobre de la même année, par lesquelles il lui octroyait la Chevalerie héréditaire pour lui et ses descendants mâles, avec la permission de décorer ses armoiries d'une *couronne à cinq fleurons d'or*.

Robert-Antoine de Gantès vivait à une époque où le métier des armes n'était pas incompatible avec la culture des belles-lettres. Bien qu'obligé par ses occupations militaires à de fréquents déplacements, il séjourna souvent en Artois, où son frère aîné possédait, à quelques kilomètres d'Arras, les seigneuries paternelles et où lui-même en possédait également. Il vint sûrement habiter la ville d'Arras lorsqu'il quitta la carrière militaire. Différents documents, actes notariés, baux, contrats de rente le mentionnent comme habitant la ville en 1773, en 1784, en 1791. On le voit aussi figurer comme témoin dans les actes de catholicité. Or, à cette époque, la Société littéraire[1] de cette ville, qui avait été érigée par Louis XV, en 1773, en Académie royale des Belles-lettres, comptait dans son sein bon nombre de magistrats, d'officiers, de fonctionnaires et d'ecclésiastiques, épris des études littéraires et historiques. Le *Mercure de France* a rendu compte chaque année des séances tenues par elle et des travaux de ses membres. On ne peut douter qu'à leur exemple Robert-Antoine prit le goût de ces occupations de l'esprit et se forma une bibliothèque pour laquelle il voulut faire graver un Ex-libris.

A l'époque de la Terreur, il n'émigra point, comme d'autres membres de sa famille, et l'on trouve son acte de décès à Arras, à la date du 20 nivôse an II (9 janvier 1794). D'après cet acte, il est permis de supposer que le chevalier de Gantès était, probablement par suite du malheur des temps, tombé dans une situation modeste et qu'il vivait très retiré. Ce furent deux voisins qui firent la déclaration de son décès.

L'Ex-libris de Robert-Antoine de Gantès mesure 0^{m} 09 sur 0^{m} 11. Au centre, l'écu, ovale, est surmonté d'un heaume, à grilles, posé de face, au-dessus duquel se trouve la couronne à 5 fleurons. De la droite et de la gauche du casque, partent deux séries de lambrequins, dont les volutes, de direction horizontale, abritent les deux supports de l'écu. Ces supports sont les représentations en pied des figures allégoriques de la Justice et de la Prudence. Le bas du dessin se compose d'une coquille sous l'écu et les contournements qui forment la base supportant les figures, donnent un ensemble symétrique et harmonieux.

L'écu est parti de 3 traits et coupé de 1 : ce qui donne 8 quartiers d'armoiries. Ce sont celles des familles *Leval*, *Hannedouche*, *Wavrans*, *Crose*, *Guiran*, *Roberty*, *Fabry* et *Forbin*. Sur le tout se trouve l'écusson de Gantès.

On peut voir que la disposition du dessin est conforme, sauf quelques petites particularités, à la teneur des lettres patentes données en 1770 au chevalier de Gantès. D'après ce document, les armoiries sont : « Un écu « d'armes, à un chef emmanché de quatre pièces, ledit écu décoré d'une « couronne à 5 fleurons d'or et ayant pour cimier un lion naissant au naturel,

1. Voir l'Ex-libris de cette Société, gravé par Nonot et reproduit dans les *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris*, année 1900, p. 3.

« et pour tenans : sçavoir, à droite, la Prudence, tenant de la main gauche « un miroir ovale ayant son manche d'argent dans lequel elle se regarde, et « un serpent qu'elle empoigne de la main droite un peu au-dessous de la « teste, tortillé autour du bras, et à gauche, la Justice, tenant de la main « droite une épée nue, d'argent, garnie d'or, la pointe en bas et de la gauche, « des balances d'or en équilibre, l'une et l'autre de ces figures, habillées d'or « et enveloppées d'une draperie d'azur. »

Sur l'Ex-libris, le cimier a été omis et la Prudence n'a pas la figure tournée vers le miroir. Les armoiries sont gravées suivant les règles de l'art héraldique, les émaux représentés par leurs hachures conventionnelles. Le graveur a même indiqué, suivant les mêmes règles, la couleur des draperies sur les figures allégoriques.

Si maintenant, l'on considère les quartiers d'armoiries de l'écu, on y voit la suite des alliances du côté paternel.

Le père, Michel-Ignace de Gantès, avait épousé, en 1723, Jeanne-Élisabeth de Leval (*D'argent, à la croix de gueules et à la fasce vivrée d'azur brochant en chef. Quartier n° 1*).

Son grand-père, Michel de Gantès, s'était marié, en 1687, avec Jeanne-Hyacinthe de Hannedouche (*De sinople à la bande d'or, chargée de 3 croix recroisettées au pied fiché de sable. Quartier n° 2*), fille de Jean-Robert, seigneur de Rebecque, et de Marie-Marguerite de Wavrans (*D'or, à 3 fleurs de lys au pied nourri de gueules. Quartier n° 3*).

Son arrière-grand-père, François de Gantès, avait pris alliance en 1634 avec Jeanne de Crose-Lincel (*D'azur, à 3 pals d'or, surmontés d'une trangle de même et accompagnés en chef de 3 étoiles d'or*[1]*. Quartier n° 4*), fille d'Antoine, seigneur de Saint-Martin, et de Marguerite de Guiran (*D'azur, à la bande d'or, accompagnée de 2 colombes d'argent, becquées et membrées de gueules, posées 1 en chef et 1 en pointe, à la bordure engrêlée du même. Quartier n° 5*).

Son trisaïeul, Jacques de Gantès, avait épousé en 1581 Françoise de Roberty (*Écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules, aux 2 et 3 d'or, à 4 losanges de gueules, accolés en bande. Quartier n° 6*), fille de Rodolphe et de Catherine de Fabry (*D'argent, au pal d'azur et au chef de gueules, chargé de 3 écussons d'or. Quartier n° 7*).

Son 4e aïeul, Pierre de Gantès, s'était marié en 1540 à Anne-Marguerite de Forbin (*D'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 têtes de léopard arrachées de sable, languées de gueules. Quartier n° 8*).

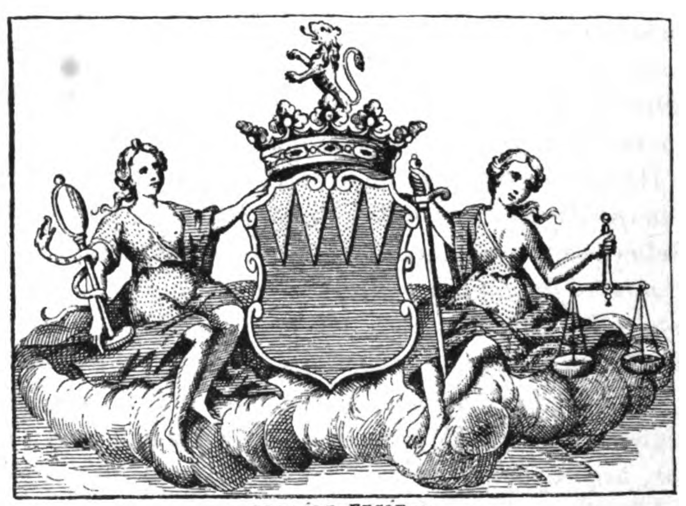
Le second Ex-libris, moins soigné en ce qui concerne la gravure, doit également être attribué au même propriétaire, Robert-Antoine de Gantès. C'est un dessin en largeur, représentant les deux vertus la Prudence et la Justice, assises sur des nuées, ayant en mains leurs attributs et soutenant l'écu de Gantès aux contours un peu fantaisistes. Celui-ci est également surmonté de la couronne à 5 fleurons, mais au-dessus on trouve ici le cimier représenté par un lion issant. C'est la présence de cette couronne sur les deux Ex-libris, soit au-dessus du casque, soit au-dessus de l'écu qui fait qu'on ne

1. *Aliàs*, 3 molettes d'or. Voir, sur la famille de Crose, les *Archives des collectionneurs d'Ex-libris*, année 1896, p. 154 et 166, et année 1900, p. 148 et 149.

peut les appliquer qu'au seul Robert-Antoine, car lui seul, de par les lettres patentes, avait qualité pour la mettre au-dessus de ses armes. Son père, Michel-Ignace, n'y était pas autorisé ; on peut s'en rendre compte encore aujourd'hui, car le marbre qui recouvrait sa sépulture, en l'église de Foncquevillers, existe encore. Il porte, au haut, les deux figures allégoriques, et le casque, qui surmonte l'écu, n'est dominé que par un lion comme cimier.

Les deux Ex-libris portent la même signature : LE MAIRE FECIT, en caractères semblables. Dans le premier, elle se trouve en bas, à gauche, à l'intérieur du cadre, et dans le second elle est à l'extérieur du cadre et au milieu du dessin.

Le graveur Lemaire était-il d'Arras? M. Devaulx, dans ses recherches sur les Ex-libris signés, a plusieurs fois rencontré ce nom sans avoir de renseignements précis. Des recherches faites aux Archives départementales du



Pas-de-Calais et aux Archives municipales d'Arras permettent d'affirmer l'existence, en cette ville, de graveurs de ce nom, au XVIIIe siècle.

Les comptes de l'abbaye de Saint-Vaast portent qu'en 1727 il a été payé : « A Jacques Lemaire, graveur, pour avoir gravé les armoiries de l'abbaye « sur 144 pièces d'argenterie des religieux, 33 livres. »

Ce Jacques Lemaire, de la paroisse de Saint-Nicolas-en-l'Atre, en la ville d'Arras, marié à Marguerite Maréchal, eut un fils, né le 12 juillet 1716, qui récréanta sa bourgeoisie, le 18 septembre 1743, et à cette date, les *Registres aux Bourgeois* le mentionnent comme « Lemaire, Louis-Joseph, graveur, fils « de Jacques Simon, graveur ».

Est-ce ce fils qui a gravé les deux Ex-libris dont nous nous occupons? En ce cas, ils auraient été exécutés après 1770.

Un autre Ex-libris, exécuté après 1781 pour le prince de Béthune, porte comme signature, *M. Lemaire à Arras*. Il ne m'a pas encore été donné de connaître quel nom représentait l'initiale, mais on peut en conclure que trois graveurs au moins du nom de Lemaire ont, pendant le XVIIIe siècle, travaillé à Arras.

GEORGES SENS.

M. Robert Guerlin, 30, rue Saint-Louis, à Amiens, dont nous avons présenté l'Ex-libris dans la réunion du 11 janvier dernier, nous prie de rappeler aux membres de la Société qu'il se fera un plaisir de le leur faire parvenir. Nous profitons de l'occasion pour informer nos collègues que M. R. Guerlin cherche toujours les marques de livres aux armes de la famille de Flesselles.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OUVRAGES, PLAQUETTES, ARTICLES DE REVUES ET DE JOURNAUX

ÉCRITS EN FRANÇAIS

SUR LES EX-LIBRIS



'EST un besoin, pour toute personne s'occupant d'une spécialité quelconque, soit au point de vue étude, soit au point de vue collection, de connaître toutes les publications parues sur le sujet qui l'intéresse.

Dès 1865, un collectionneur posait, dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, la question suivante :

« Existe-t-il un traité concernant les Ex-libris ? Dans le cas où des articles « de journaux seulement auraient paru, où les trouver ? »

A cette époque déjà lointaine, le goût de collectionner les Ex-libris n'était pourtant pas aussi répandu qu'aujourd'hui ; cependant, pour certains chercheurs, le besoin se faisait sentir de connaître les sources auxquelles on devait recourir.

Nous avons pensé qu'une Bibliographie française des publications sur les Ex-libris serait bien accueillie des lecteurs des *Archives*.

Nous nous sommes mis à l'œuvre, et, grâce aux nombreuses communications qu'ont bien voulu nous faire notre Président, M. le Dr Bouland, notre vice-président, M. Engelmann, et particulièrement M. Bargallo, nous avons pu établir une liste aussi complète que possible. Nous présentons ici, à nos chers collègues, nos bien sincères remerciements.

Cette Bibliographie ne comprend aucun des nombreux tirages à part d'articles parus dans les *Archives de la Société française des Collectionneurs d'Ex-libris*.

Elle est essentiellement française, nous y avons fait figurer cependant quelques ouvrages publiés à l'étranger, mais écrits en français ; nous n'avons pas cru devoir sortir de ce cadre, même en faveur des ouvrages *fondamentaux* sur la matière, écrits en langues étrangères, nous faisons allusion aux remarquables publications de MM. J. Leicester Warren, F. Warnecke, Walter Hamilton, Charles Dexter Allen, etc. ; elles sont, du reste, connues de tous les Collectionneurs d'Ex-libris.

Indépendamment des ouvrages spécialement consacrés aux Ex-libris, nous avons recherché aussi ceux dans lesquels il est fait mention incidemment de

ces marques de possession ; nous donnons également les articles publiés sur ce sujet dans les Revues et même dans les journaux quotidiens.

Nous n'avons pas compris dans notre Liste les publications qui traitent *uniquement* des marques imprimées en or sur les plats des livres, et qu'on désigne sous le nom de *super-libris*, ni certains catalogues de ventes de livres qui ne contiennent que quelques numéros consacrés aux Ex-libris.

Nous nous sommes attaché à spécifier, toutes les fois que cela nous a été possible, les noms des éditeurs, afin que l'on puisse se procurer les ouvrages; d'autre part, nous donnons les cotes de ceux conservés à la Bibliothèque Nationale.

HENRI TAUSIN.

1. **ADVIELLE** (V.). LA BIBLIOTHÈQUE DE NAPOLÉON A SAINTE-HÉLÈNE. Paris, Lechevalier, 1894. — Cite l'*Ex-libris* du prince Jérôme Napoléon, tant en 1848 qu'après la proclamation de l'Empire.
2. **ALBUM DE LA PRESSE UNIVERSELLE.** *Revue mensuelle illustrée d'histo're et de bibliographie de la Presse périodique*. Bruxelles et Anvers, in-8°. — Dans le courant de l'année 1897, cette Revue a donné la reproduction des *Ex-libris* suivants : Fred. Sluysken, Alewyn, N. L. B. Wellens, Laurence Alma Tadema, Jean F. Verster, O' Donnoghue de Niele, Gracilla Boddington, Fernand Donnet, et la marque de la *Société française des Collectionneurs d'Ex-libris*.
3. **ANONYME** (**Ambroise Tardieu**). EX-LIBRIS D'AUVERGNE, dans l'*Almanach illustré de la Dépêche du Puy-de-Dôme pour 1892*, p. 56 à 62. — Sept reproductions d'*Ex-libris*. (Voir n° 37.)
4. **ANVERS.** CATALOGUE DE L'EXPOSITION D'EX-LIBRIS FAITE A ANVERS DU 27 AU 30 OCTOBRE 1900. Anvers, Imprimerie J. E. Buschmann. — Nombreuses planches d'*Ex-libris*.
5. **ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS.** — De 1894 à ce jour. (Voir n° 94.)
6. **BANVILLE** (**Charles**). LES EX-LIBRIS ALLEMANDS, dans la *Revue des Revues*, t. XXI, 1897, p. 561 à 568.
7. **BEAUPRÉ.** NOTICE SUR QUELQUES GRAVEURS NANCÉIENS DU XVIIIe SIÈCLE ET SUR LEURS OUVRAGES : Dominique Collin. Y. D. Collin. Hoerpin. Nancy, 1862, in-8°, avec supplément et deuxième supplément. — Donne la description des *Ex-libris* gravés par Dominique Collin.
8. **BENOIT** (**Arthur**). LE SERPENT, EMBLÈME DES CHIRURGIENS ET DES MÉDECINS. Extrait de la *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine*. Colmar, s. d. — *Ex-libris* cités.
9. **BENOIT** (**Arthur**). COLLECTIONS ET COLLECTIONNEURS ALSACIENS, 1600-1820. Strasbourg, 1875, in-8° de 82 pages. — Quelques *Ex-libris* cités.
10. **BENOIT** (**Arthur**). LES EX-LIBRIS DE SCHŒPFLIN. Paris, Rouveyre et Blond, 1883, in-8° de 16 pages, deux planches. Bibl. Nat. 8° Q, pièce 354.
11. **BENOIT** (**Arthur**). LES EX-LIBRIS DANS LES TROIS-ÉVÊCHÉS : TOUL, METZ, VERDUN. 1552-1790. Paris, 1883, in-8°.
12. **BENOIT** (**Arthur**). LES BIBLIOPHILES, LES COLLECTIONNEURS ET LES BIBLIOTHÈQUES DES MONASTÈRES DES TROIS-ÉVÊCHÉS. 1552-1790. Nancy, 1884. Un volume in-8°. — Nombreux *Ex-libris* cités.
13. **BÉRALDI** (**Henri**), LES GRAVEURS DU XIXe SIÈCLE. Guide de l'amateur d'estampes. Paris, 1889, in-8°. — Cite les *Ex-libris* gravés par chaque artiste.
14. **BLANCHARD** (**Dr Raphaël**). ÉTUDES DE NUMISMATIQUE MÉDICALE FRANÇAISE. — Le troisième article de ces *Études* a pour titre : *Les armoiries de la Faculté* ; il y est fait mention de l'*Ex-libris* de la Faculté de médecine, gravé, en 1737, par Louise du Vivier; il est reproduit. Ces articles ont paru dans *la Revue d'Europe*, t. VI, 1903.
15. **BLUYSEN** (**Paul**). UNE VENTE D'EX-LIBRIS. — Dans la *Revue des Arts graphiques* du 27 avril 1901.
16. **BONNEJOY** (**D^r**), médecin de l'Hospice, à Chars (en Vexin). — PORTRAIT-EX-LIBRIS. UNE ORIGINALE CRÉATION. — Article dans la *Circulaire universelle*, journal d'annonces et de réclames. Bordeaux, s. d., avec le *portrait-Ex-libris* du Dr Bonnejoy.

17. **BOUCHOT** (**Henri**). Les Ex-libris et les marques de possession du livre. Paris, Rouveyre, 1891, un vol. in-12. — Nombreuses reproductions d'*Ex-libris* anciens et modernes. Bibl. Nat. 8° Q, 1608.
18. **BOULAND** (**Dr Ludovic**). Aperçu historique sur les Ex-libris. — Dans les nos 7 et 8 de *L'Estampe et l'Affiche* de 1898. — 34 reproductions.
19. **BOURSON** (**Jacques**). Les Ex-libris modernes. 18 gravures. — Dans la *Revue universelle* du 15 décembre 1902.
20. **BRANDICOURT** (**V.**), d'Amiens. A propos d'Ex-libris. — C'est la vulgarisation du travail de M. Dujarric-Descombes, paru dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, en janvier et février 1900. (Voir n° 43.) Il s'agit d'un des plus anciens Ex-libris connus, celui de Jean Bertaud de Latourblanche. (Voir n° 38.) Cet article a paru dans *La Nature* du 3 novembre 1900, et a été reproduit dans le *Journal de la Dordogne* du 26 novembre 1900.



EX-LIBRIS D'ANTOINE BENOÎT DE CATELIN
(Fig. tirée de l'ouvrage de M. E. Perrier. — Voir n° 79.)

21. **CATALOGUE** *de la vente de la bibliothèque de M. Reiber, faite en mai 1895, à Strasbourg, par l'expert F. Staat.* — 383 numéros de ce catalogue et de son supplément sont consacrés aux *Ex-libris*.
22. **CATALOGUE** *de la vente de la collection d'Alsatiques. Livres et estampes de Jules Degermann, de Sainte-Marie-aux-Mines, faite à Strasbourg par l'expert F. Staat, en mai 1899.* — 190 numéros de ce catalogue sont consacrés aux *Ex-libris*.
23. **CATALOGUE** *d'une importante collection d'Ex-libris.* [*Vente aux enchères de la Collection Masson, d'Amiens.*] Paris, 20 avril 1901. — Dix figures.
24. **CATALOGUE** *de livres anciens et modernes. Vente faite à Paris, du 26 au 29 novembre 1902, par MM. Émile Paul et fils et Guillemin.* — 19 numéros de ce Catalogue comprennent 520 *Ex-libris*.
25. **CATALOGUE** *de la Bibliothèque héraldique et généalogique et de l'importante collection d'Ex-libris de feu M. Ernest de Rozières.* Paris, 9, 10 et 11 février 1903.

26. **CATALOGUE** *d'une collection d'Ex-libris héraldiques, la plupart français.* [*Vente aux enchères de la collection de feu M. le comte de Burey.*] Paris, 18 février 1903. — 4 figures.

27. **CATALOGUE** *de la Bibliothèque de M. Louis Mallard, dont la vente a eu lieu à Dijon le vendredi 22 mai 1903 et jours suivants.* Dijon, Nourry, 1903, in-8°. — 71 numéros de ce catalogue comprennent 482 *Ex-libris.*

28. **CATALOGUE** *d'une importante collection d'Ex-libris anciens, français et étrangers, dont la vente a eu lieu à Paris les 25, 26 et 27 mai 1903, sous la direction de M. Loys Delteil, artiste-graveur-expert.* — 26 reproductions.

29. **CATALOGUE** *de dessins, lithographies, photographies, suite de vignettes,* Ex-libris, *ouvrages sur les beaux-arts, livres illustrés du XIXe siècle, etc. Vente faite à Paris le 6 juin 1903, par MM. Émile Paul et fils et Guillemin.* — 25 numéros de ce catalogue comprennent 694 *Ex-libris.*

30. **CHANTEAU** (**Francis de**). Étude sur une collection d'Ex-libris. Bar-le-Duc, 1883, in-8° de 20 pages. Bibl. Nat. 8° Q, 1796. — Collection surtout lorraine de l'abbé D***.

31. **CHOLET-VILLEMEREUX.** Archives de la Société française des Collectionneurs d'Ex-libris. — Article d'une colonne dans *Le Parisien de Paris,* journal hebdomadaire illustré, n° 11, 21 mars 1897, p. 177.

32. **CONSEIL HÉRALDIQUE** (**Annuaire du**). Question sur un Ex-libris, vol. VI (1893), p. 247. — L'Ex-libris de la comtesse de Fuligny de Damas, par le comte de Burey. Vol. VII (1894), p. 168.

33. **CONTADES** (**Comte G. de**). L'Ex-libris de Jacques-Charles-Alexandre Lallemant, évêque de Séez. Alençon, 1884, in-8° de 12 p. — Une planche. Bibl. Nat. 8° Q, pièce 669.

34. **CONTADES** (**Comte G. de**). Ex-libris de Dominique-Barnabé Turgot, évêque de Séez. Alençon, 1886, in-8° de 11 pages. Une planche. — Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne.*

35. **CONTADES** (**Comte G. de**). Ex-libris de M. Serais, avocat. Alençon, 1886, in-8° de 11 pages. Une planche. — Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne.*

36. **CONTADES** (**Comte G. de**). Les Ex-libris du canton de Carrouges (Orne). Paris, Champion, 1891, in-8°, 4 planches. Bibl. Nat., Réserve, p. Q 66.

37. **CURIOSITÉ UNIVERSELLE** (**LA**). Bihn, de 1891 à 1894. — Ce journal a publié de nombreuses questions et réponses relatives aux *Ex-libris,* et quelques articles sur le même sujet : A propos d'Ex-libris. (N° 228.) — Le plus grand Ex-libris. (Questions et Réponses, nos 248, 250, 251, 252, 254, 262.) — Ex-libris de la Société héraldique. (Questions et Réponses, nos 249, 258.) — Un souvenir de la Terreur. (N° 262.) — Ex-libris portant des attributs maçonniques. (N° 262). — Publications sur les Ex-libris. (Quest. et Rép., nos 265, 266, 267, 268, 269.) — Appel aux Collectionneurs d'Ex-libris. (N° 268). — Ex-libris d'Auvergne, par Ambroise Tardieu, historiographe de l'Auvergne, à Herment (Puy-de-Dôme). 6 reproductions. (N° du 14 mars 1892.) (Voir nos 3 et 97.) — Ex-libris rares et inédits, par Ferd. Reiber. (N° 288.) — Un grand Ex-libris, par Fr. Pérot. (N° 288.) — Un autre souvenir de la Terreur, par L. B. (N° 288). — Ex-libris alsaciens. — Société des Collectionneurs d'Ex-libris, par L. B. (N° 288.)

38. **DELISLE** (**Léopold**). A propos d'un Ex-libris français du temps de François Ier. [Jean Bertaud de La Tour-Blanche.] — Dans le *Bulletin du Bibliophile* du 15 mars 1900. Bibl. Nat. 8° Q, pièce 1225. (Voir nos 20 et 43.)

39. **DELVAL** (**J.**). Reliure, Ex-libris, Papier fiduciaire. — Second des articles parus dans la *Revue des Arts graphiques,* lors de l'Exposition rétrospective et documentaire du Livre, en 1894.

40. **DEVAULX** (**Th.**). L'Ex-libris moderne. Dans le *Journal des Artistes* du 5 décembre 1897.

41. **DEVAULX** (**Th.**). A propos d'Ex-libris. Dans le *Journal des Artistes* du 31 janvier 1898. (Suite de l'article précédent.)

42. **DEVAULX** (**Th.**). Dictionnaire général des graveurs d'Ex-libris (Français et Étrangers). — Cet ouvrage verra le jour sous peu. M. Th. Devaulx est mort sans avoir achevé son intéressant travail ; le manuscrit est entre les mains de son érudit élève M. Loys Delteil qui va compléter et terminer l'œuvre entreprise par notre très regretté collègue.

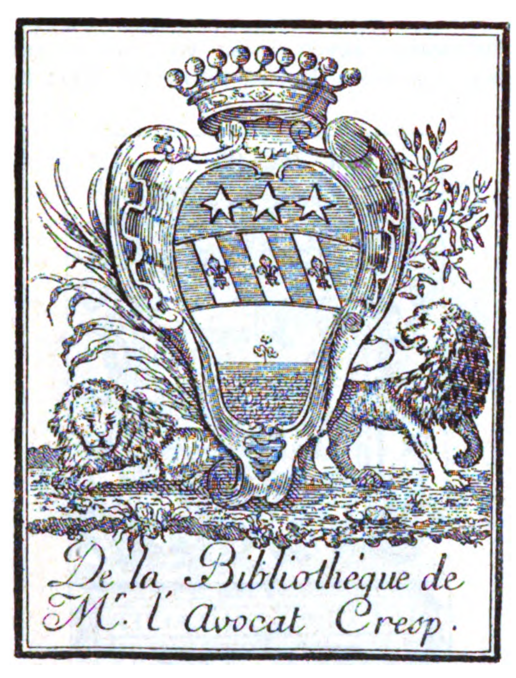
43. **DUJARRIC-DESCOMBES** (**A.**). Le premier Ex-libris périgourdin (1529) [Jean Bertaud de La Tour-Blanche]. Trois pages. Une planche. — Dans le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord,* t. XXVII, 1re livraison, janvier-février 1900.

44. **DUMOULIN (Maurice).** A TRAVERS LES VIEUX LIVRES. Esquisse de bibliographie. Roanne, P. Roustan, 1895, in-4° de 44 pages. — Extrait du *Roannais illustré.* Trois planches d'*Ex-libris* et de reliures armoriées.

45. **ÉCLAIR (L')**, journal de Paris, 21 mai 1893. Article d'une colonne. L'ACTUALITÉ. *Fondation d'une Société d'amateurs d'Ex-libris.* — La Société des amis des Ex-libris. — Ce qu'est l'Ex-libris. — Les premiers connus. — Variété héraldique. — Quelques Ex-libris : Hugo, Gambetta, Goncourt. — Les livres prêtés, proverbes à ce sujet.

46. **ÉCLAIR (L')**, journal de Paris, 25 novembre 1901. Article d'une colonne. L'ACTUALITÉ. La Bibliothèque des Carmélites au vent des quais. — Dans cet article, il est fait mention de l'*Ex-libris* de cette communauté.

47. **EPHRUSSI (Ch.).** DESCRIPTION DE QUELQUES EX-LIBRIS D'ALBERT DURER. — Dans la *Gazette des Beaux-Arts*, t. XVII (1878), p. 259.



(Fig. tirée de l'ouvrage de M. E. Perrier. — Voir n° 79.)

48. **ESTAMPE (L') ET L'AFFICHE**, 1899, n° 2. — Reproduit un état d'un *Ex-libris* par Buhot, pour *L'Ensorcelée.*

49. **EX-LIBRIS LORRAINS.** EX-LIBRIS DE FRŒREISEN, maître imprimeur et éditeur à Épinal. — Dans *La Lorraine*, 1900, 18e vol., p. 177.

50. **EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900.** MUSÉE RÉTROSPECTIF DE LA CLASSE XIII. Librairie, éditions musicales, reliures, journaux, affiches. Rapport du Comité d'installation. — Gr. in-8° de 140 pages, avec nombreuses reproductions de miniatures, reliures, incunables, marques, étiquettes, *Ex-libris*, titres, gravures, vignettes, journaux, etc.

51. **EYLAC (D')** [*Le baron A. de Claye*]. LES EX-LIBRIS. — Dans le *Moniteur universel* du 16 avril 1894.

52. **FAVIER (J.)** (de la Bibliothèque publique de Nancy). COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF SUR LES BIBLIOTHÈQUES DES COUVENTS DU DISTRICT DE NANCY PENDANT LA RÉVOLUTION. CE QU'ELLES ÉTAIENT. CE QU'ELLES SONT DEVENUES. Nancy, 1883. — (Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, pour 1883). *Ex-libris* cités. Reproduction du bel *Ex-libris* du Chapitre de l'église cathédrale de Nancy, gravé par Nicole.

53. **FRANKLIN (Alfred).** LES ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE PARIS, églises, monastères, collèges, etc. Paris, Imprimerie impériale, 1867. 2 vol. in-fol. — Fac-similés d'*Ex-libris* et d'armoiries. Bibl. Nat. à la disposition du public.

54. **FRAY-FOURNIER (A.).** LES EX-LIBRIS LIMOUSINS. Limoges, 1895, in-8°. — Extrait du *Bibliophile limousin*, tiré à 50 exemplaires et non mis dans le commerce. — 15 figures.

55. **GAULTIER et R. de LURION.** Marques de bibliothèques et Ex-libris franc-comtois. Besançon, 1894, in-8° de 75 pages et 15 planches. Bibl. Nat. 8° Q, 1990.

56. **GRELLET (J.). ET MAURICE TRIPET.** Les Ex-libris neuchatelois. Neuchâtel, Institut héraldique, 1894, in-4°. — Contenant de nombreuses reproductions et 19 planches hors texte. Bibl. Nat. 4° Q, 607.

57. **GUEULETTE (Ch.).** Les Ex-libris français. Reproduction des Ex-libris de T. Gautier, de Joubert, Aublé, Malherbe, Mme Du Barry. — Plaquette.

58. **INGOLD (Le Père).** Les Ex-libris oratoriens. Paris, Poussielgue, 1892, in-8°. — Fait partie de la petite Bibliothèque oratorienne, 2e série X. Bibl. Nat. 8° Z, 2109.

59. **INTERMÉDIAIRE (L') DES CHERCHEURS ET CURIEUX**, fondé en 1864. — Publie des Questions et des Réponses relatives aux *Ex-libris* depuis 1865. (T. II, p. 141.) La première question est ainsi conçue : « *Ex-libris*. Existe-t-il un traité concernant les Ex-libris? Dans le cas où des articles de journaux seulement auraient paru, où les trouver? »

60. **JADART (H.)** Les Bibliophiles rémois, leurs Ex-libris et fers de reliure, suivis de ceux de la Bibliothèque de Reims. Reims, 1894, in-8°. Planches. Bibl. Nat. 8° Q, 2696.



(Fig. tirée de l'ouvrage de M. E. Perrier. — Voir n° 79.)

61. **JARDÈRE (L.).** Ex-libris-ana. Notices historiques et critiques sur les Ex-libris français, depuis leur apparition jusqu'à l'année 1895. Paris, L. Joly. Un vol. in-8°, orné de 32 reproductions d'*Ex-libris*. Bibl. Nat. 8° Q, 2119.

62. **JARDÈRE (L.).** Ex-libris imaginaires et supposés de personnages célèbres anciens et modernes. Paris, 1895, L. Joly. — Album in-8° de 35 planches gravées, avec un avant-propos et une table.

63. **JOLY (L.)**, libraire, quai Saint-Michel, 19, Paris. — Album de vingt-six reproductions d'Ex-libris des xviie, xviiie et xixe siècles.

64. **JOURDANNE (Gaston).** Notes sur quelques bibliophiles de l'Aude. — Dans le n° de février-mars 1901 de la *Revue méridionale*. Carcassonne. — Nombreux *Ex-libris*.

65. **LAHOR (Jean).** [*Docteur Cazalis, d'Aix-les-Bains.*] M. William Morris et l'art décoratif en Angleterre. — Reproductions de deux Ex-libris : celui d'Arthur Treucthin-Nowell, gravé par R. Anning Bell, et celui de Fred. Trehawk Davies, dessiné par Herbert P. Horne, dans la *Revue Encyclopédique* de 1894, p. 349-358.

66. **LAROUSSE (Pierre).** Grand Dictionnaire universel du xixe siècle. Seize volumes in-4°, 1866-1877. — Donne, dans le 7e volume, p. 1194, la définition des mots : *Ex-libris*, et cite ce trait d'ignorance d'un financier, homme d'ordre avant tout, qui avait ordonné à son chapelier de coller soigneusement au fond de son chapeau une étiquette portant ces mots : Ex-libris de Vaudoré.

67. **LAROUSSE (Nouveau) ILLUSTRÉ.** Dictionnaire encyclopédique. — Donne la définition des mots : *Ex-libris*, et un fac-similé de l'*Ex-libris* des frères de Goncourt, t. IV, p. 391.

68. **LAURENT**. Les Ex-libris. — Dans le *Courrier du Livre*, revue mensuelle de bibliophilie et de bibliographie, publiée par un groupe de Bibliophiles canadiens. Québec, 1re année, 1896-1897, p. 112.

69. **LEDIEU (Alcius)**. Les reliures artistiques et armoriées de la Bibliothèque communale d'Abbeville. Paris, Léon Gruel, 1891. — Quelques *Ex-libris* cités.

70. **LIVRE (LE) ET L'IMAGE**. Revue documentaire illustrée. Paris, Rondeau, 1893, in-4°. — On trouve dans le tome II de cette Revue, aux pages 48 et 49, un article relatif à la couverture des statuts de la *Société française des Collectionneurs d'Ex-libris*. Une réduction de cette couverture, ornée d'Ex-libris, accompagne l'article dans lequel il est aussi question de l'Album d'Ex-libris imaginaires, publié par L. Joly. (Voir n° 62.) Bibl. Nat. 4° Q, 580.

71. **LIVRE MODERNE (LE)**. Paris, Quantin, 1890, in-4°. — Dans le tome Ier : Ex-libris de Conquet, p. 95. Ex-libris de Poulet-Malassis, p. 258. — Dans le tome II : Ex-libris



EX-LIBRIS DE J.-B B. GROSSON
(Fig. tirée de l'ouvrage de M. E. Perrier. — Voir n° 79.)

de Philippe Burty, p. 55. Bibliographie. Les Ex-libris et les marques de possession du livre, par Henri Bouchot, p. 378. Ex-libris de Champfleury, p. 383. — Dans le tome IV (1891) : Remarques sur quelques Ex-libris contemporains, p. 1 à 18. Quelques nouveaux Ex-libris, p. 323 à 330. — Ces deux articles sont de M. Octave Uzanne.

72. **LONGPÉRIER-GRIMOARD (Le comte de)**. A propos d'un Ex-libris (de Crozat, baron de Thiers). Paris, 1875, in-8° de 3 pages. — Une figure.

73. **LONGPÉRIER-GRIMOARD (Le comte de)**. Étude sur les Ex-libris. Senlis, 1875, in-8° de 8 pages. Tiré à quelques exemplaires et non mis dans le commerce.

74. **LONGPÉRIER-GRIMOARD (Le comte de)**. Une paysannerie au xviiie siècle. (L'Ex-libris de M. du Metz.) 1876, in-8° de 12 pages. — Une figure.

75. **LONGPÉRIER-GRIMOARD (Le comte de)**. Un Ex-libris de l'abbaye de Chaalis. Senlis, 1884, in-8° de 8 pages. — Deux figures.

76. **MAGASIN PITTORESQUE**. Volume XLV (1877) : Ex-libris, définition de ces deux mots, leur origine ; Ex-libris de d'Hozier et des deux Salva. Deux gravures, p. 75 et 76. — Volume L (1882) : Traduction d'un Ex-libris de Charles V, p. 355.

77. **MAIRE (Albert)**. Manuel pratique du Bibliothécaire. Bibliothèques publiques. Bibliothèques universitaires. Bibliothèques privées. Paris, 1896. — Donne les mots : *Ex-dono* et *Ex-libris*.

78. **MAR** (**Léopold**). Ex-libris et fers a dorer des Bibliophiles du xvi[e] arrondissement de Paris. — Dans le *Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy* du 31 mars 1899.

79. **PERRIER** (**Émile**). Les Bibliophiles et les Collectionneurs provençaux anciens et modernes. Arrondissement de Marseille. Marseille, 1897, in-8°. — Nombreux *Ex-libris* cités et reproduits. Bibl. Nat., Ln[20] 293.

80. **PLUME** (**LA**). N° 206, 15 novembre 1897. Illustrations : soixante-dix projets d'Ex-libris envoyés pour notre deuxième concours. — Les n[os] 1, 3 et 55 ont été très habilement exécutés par M. de Crauzat, notre très sympathique vice-président honoraire.

81. **POIDEBARD** (**William**). Armorial des Bibliophiles du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Liste sommaire. Lyon, 1901, in-4°. — Mentionne un grand nombre d'*Ex-libris*.

82. **PORTALIS** (**Baron Roger**) et **Henri BÉRALDI**. Les graveurs du xviii[e] siècle. Paris, Morgand, 1880 et 1882, 3 vol. in-8°. — Un grand nombre d'*Ex-libris* sont cités dans l'œuvre de chaque artiste. Bibl. Nat. 8° G, 901.

83. **POULET-MALASSIS**. Les Ex-libris français depuis leur origine jusqu'a nos jours. Notes sur leur usage et leur curiosité. Paris, Rouquette, 1874, in-8°, avec un fac-similé et 2 planches hors texte.



(Fig. tirée de notre Revue. — N° de fév. 1896. — Voir n° 99.)

84. **POULET-MALASSIS**. Les Ex-libris français depuis leur origine jusqu'a nos jours. 2[e] édition, revue, très augmentée. Paris, Rouquette, 1875, grand in-8° avec 24 planches de fac-similés, tiré à 350 exemplaires.

85. **QUANTIN** (**Léon**). Ex-libris. — Dans *Le Petit Bibliophile*, journal périodique, de format in-16, 2[e] année, 1895, n° 16, p. 81 à 85.

86. **QUENTIN-BAUCHARD** (**Ernest**). Les femmes bibliophiles de France (xvi[e], xvii[e], xviii[e] siècles). Paris, 1886. Deux volumes in-4°, avec 43 planches d'armoiries. — Quelques *Ex-libris* sont cités dans cet ouvrage. Bibl. Nat. 4° Q, 314.

87. **REGNAULT** (**H.**). Curiosités bibliographiques. Les Ex-libris de la dynastie des Ledru, Boyveau-Laffecteur, le vicomte de Bourbon-Busset, citoyen français. — Article dans le *Figaro* du 24 janvier 1875.

88. **REIFFENBERG** (**De**). Des marques et devises mises a leurs livres par un grand nombre d'amateurs. Paris, 1874, in-16. — *Ex-libris* cités.

89. **REVUE ENCYCLOPÉDIQUE** de 1892. Librairie Larousse. 1° Bibliophilie : Les livres en vente publique (Années 1890-1891). Reproductions des *Ex-libris* d'Eugène Paillet, de Champfleury, de Burty, des frères de Goncourt, p. 13-20. — 2° Faits et documents. Ex-libris, p. 80.

90. **REVUE INTERNATIONALE DE STÉNOGRAPHIE** (**La**). Ex-libris de Pajot de La Forest. N° d'avril 1902. En voir la reproduction ci-contre ; le cliché a été mis à notre disposition par le secrétaire de cette Revue.

91. **ROUVEYRE**. Connaissances nécessaires a un bibliophile. Tome VI : Les reliures aux armes, chiffres et monogrammes. — Exemplaires de provenance illustre. — Marques et *Ex-libris*. — Les livres avec dédicaces ou avec annotations manuscrites.

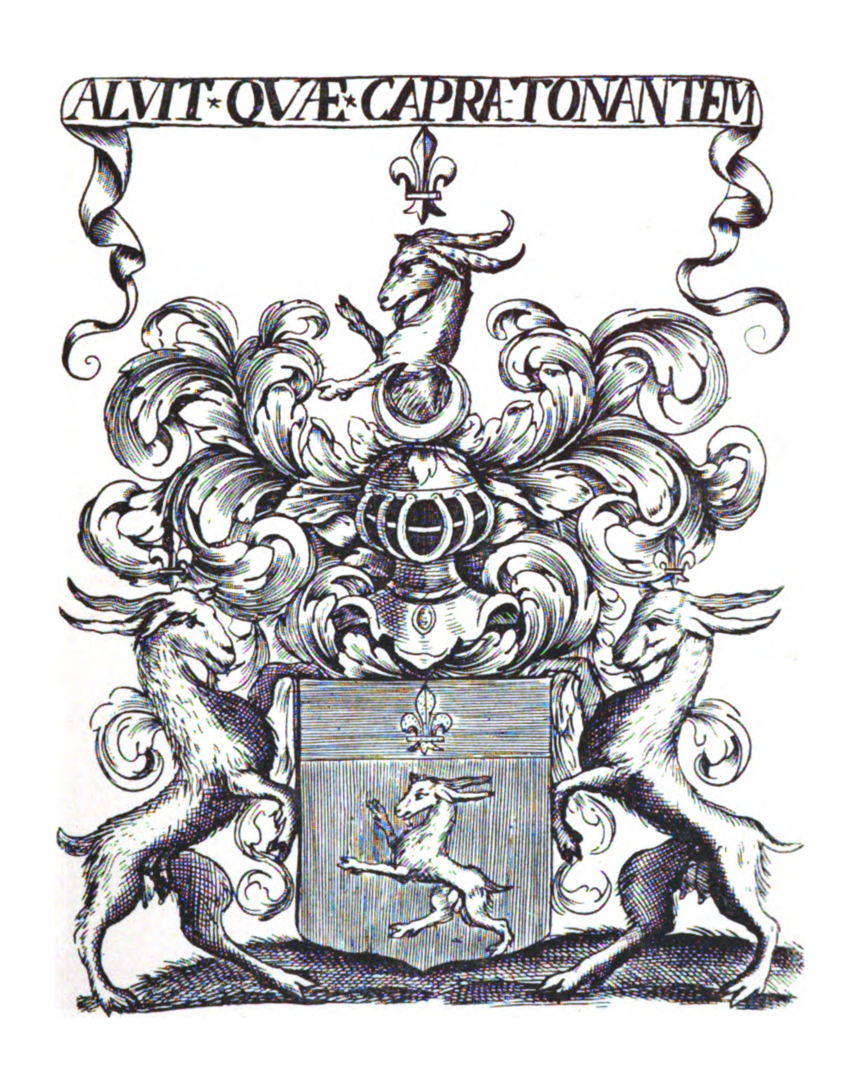
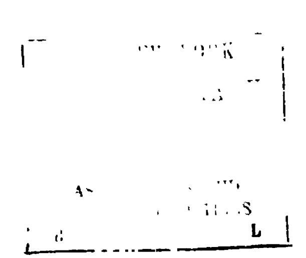


Planche 9



92. **S.....** (**F.**). L'Ex-libris de F. de Larochefoucauld, abbé de Tournus. La première marque armoriée. Paris, 1897. L. Joly, in-8°. — Une planche.

93. **SAINT-SAUD** (**Le comte de**). A propos de deux Ex-libris périgourdins : Le chevalier du Pavillon ; François d'Esparbès, marquis d'Aubeterre. Périgueux, 1902, in-8° de 4 pages. — Deux reproductions.

94. **SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS** (**Archives de la**), de 1894 à ce jour. Bibl. Nat., folio Q, 134. (Voir n° 5.)

95. **STOEBER** (**Aug.**). Petite Revue d'Ex-libris alsaciens. Mulhouse, 1881, in-12, avec un fac-similé de l'Ex-libris de C. Wolfhardt.



EX-LIBRIS DU Dr PAJOT DE LA FOREST
(Voir n° 90.)

96. **STUDIO** (**Le**). Numéro de Noël, 1898-1899, entièrement consacré aux Ex-libris. Édition spéciale avec traduction française : Les Ex-libris en Angleterre, par Gleeson-White. 79 illustrations. — Les Ex-libris en France, par Octave Uzanne. 17 illustrations. — Les Ex-libris en Amérique, par Jean Carré. 16 illustrations. — Les Ex-libris en Allemagne, par Hans W. Singer. 26 illustrations. — Les Ex-libris en Autriche, par Wilhelm Schölermann. 6 illustrations. — Les Ex-libris en Belgique, par Fernand Khnopff. 7 illustrations.

97. **TARDIEU** (**Ambroise**), historiographe de l'Auvergne, à Herment (Puy-de-Dôme). Ex-libris d'Auvergne. (Voir n°s 3 et 37.)

98. **TEISSIER** (**Octave**). Livres annotés, armoriés et revêtus d'Ex-libris de la Bibliothèque de Draguignan. — Marseille, V. Boy, 1898, in-8°. Bibl. Nat. 8° Q, pièce 1108.

99. **TEMPS** (**Le**) du 19 juillet 1901. Article signé Pierre-Paul Plan. — Au jour le jour. *La Bibliothèque de M. de Montaiglon.* Voir le dernier paragraphe de cet article : « Il « convient, en terminant, pour l'instruction des bibliophiles, de rappeler que l'*Ex-*

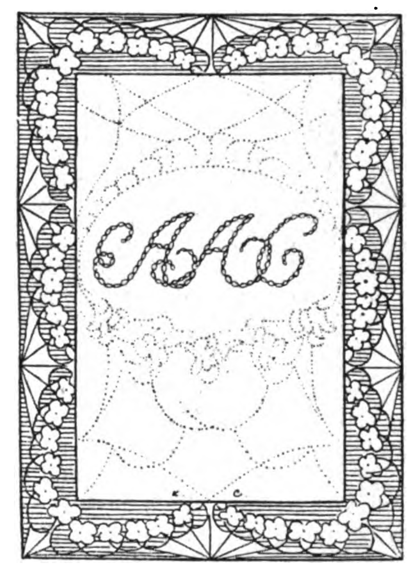
« *libris* de Montaiglou, désormais à peu près introuvable en Europe, porte, dans un « cadre Renaissance, de forme rectangulaire, cette belle devise d'un poète du « XVIe siècle : « De jour en jour en apprenant mourant. » — Un 2e article sur la même Bibliothèque a paru dans *le Temps* du 24 juillet 1901, sous la rubrique : AU JOUR LE JOUR.

100. **TOURNEUX (Maurice).** Article sur la COLLECTION D'EX-LIBRIS D'AGLAÜS BOUVENNE. — Dans *L'Amateur d'autographes*, Paris. (Fascicule d'avril 1872.)

101. **UZANNE (Octave).** Voir n° 71. *Le Livre moderne.* Paris, 1891, in-4°, t. IV, p. 1 à 18 et 323 à 330.

102. **UZANNE (Octave).** LA BIBLIOPHILIE MODERNE, SES ORIGINES, SES ÉTAPES, SES FORMES ACTUELLES. — Dans *la Revue Encyclopédique* du 21 mars 1896. — *Ex-libris* cités.

103. **UZANNE (Octave).** LA NOUVELLE BIBLIOPOLIS. — Voyage d'un novateur au pays des Néo-Icono-Bibliomanes. Paris, 1897, in-8°. Le chapitre VII a pour titre : Les Ex-libris



EX-LIBRIS D'A. SOMOFF
(Fig. tirée de l'Ex-libris russe. — Voir n° 106.)

modernes. Notes succinctes sur l'art décoratif de ces marques de possession, en France et à l'étranger, 28 pages.

104. **VENTE** faite par M. Bihn, en l'hôtel Drouot, salle n° 10, les 10, 11 et 12 janvier 1898. — Estampes anciennes et modernes. — Portraits. — Pièces historiques.— Adresses. — *Ex-libris.* — Caricatures, vues, costumes civils et militaires, dessins.

105. **VENTE** faite par MM. Émile Paul et fils, en la salle Silvestre, du 26 au 30 novembre 1901. — Les n°s 757 à 780 comportent les *Ex-libris.*

106. **VERESTCHAGUINE (V.).** L'EX-LIBRIS RUSSE, 1902. — Bel album d'Ex-libris, avec une introduction. Édition en français, tirée à 250 exemplaires.

107. **VERSTER (J.-F.).** XL EX-LIBRIS MUSICAUX, avec une liste de plus de CCC devises qui se trouvent sur ce genre d'Ex-libris. — Amsterdam, Frederik Muller et C°, 1897, in-4°. Texte en hollandais, en *français*, en allemand et en anglais. Bibl. Nat. 4° Q, 765.

108. **VERSTER (J.-F.).** LES JOURNAUX D'EX-LIBRIS. Anvers, juin 1897, in-8°. — Extrait de *La Presse universelle.* Trois reproductions.

109. **VERVLIET (J.-B.).** LES EX-LIBRIS. Anvers, 1897, in-8°. — Extrait de *La Presse Universelle.* Quatre reproductions.

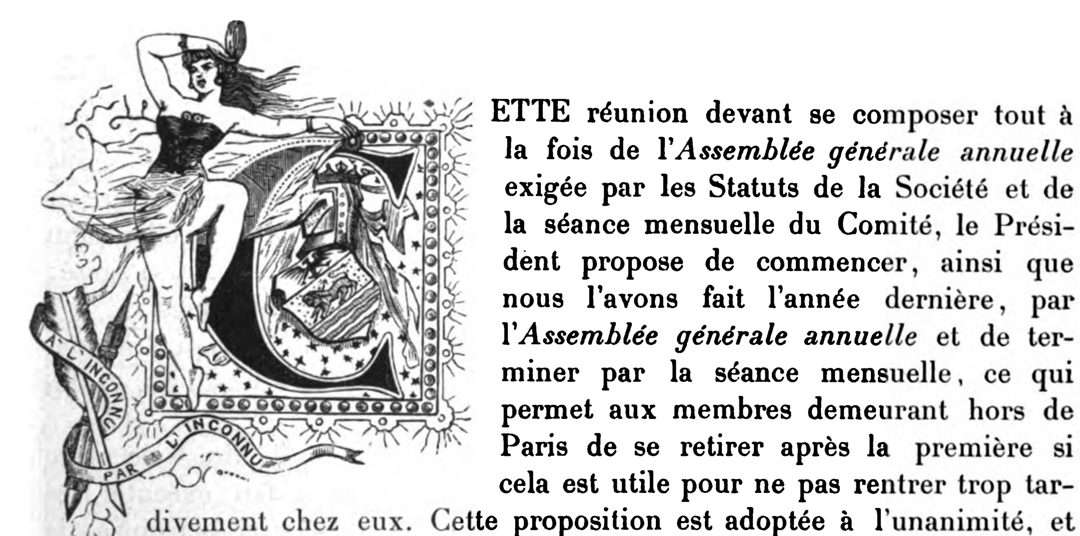
Nous sommes heureux d'offrir à M. H. Tausin l'expression de notre gratitude pour la peine qu'il a bien voulu prendre de coordonner tous les éléments du nouvel instrument de travail que nous présentons ici aux collectionneurs.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 28 JUIN 1903



CETTE réunion devant se composer tout à la fois de l'*Assemblée générale annuelle* exigée par les Statuts de la Société et de la séance mensuelle du Comité, le Président propose de commencer, ainsi que nous l'avons fait l'année dernière, par l'*Assemblée générale annuelle* et de terminer par la séance mensuelle, ce qui permet aux membres demeurant hors de Paris de se retirer après la première si cela est utile pour ne pas rentrer trop tardivement chez eux. Cette proposition est adoptée à l'unanimité, et la parole est donnée au trésorier de la Société pour en exposer la situation financière. Avec une grande précision, M. J. Regnauld a établi le chiffre total des dépenses pour l'année 1902, ainsi que celui des recettes ; il fait voir que ce dernier ne couvre pas tout à fait celui des frais et qu'il a été obligé de faire appel à la bourse du Président, qui a bien voulu nous avancer le montant de certaines factures. En étudiant les chiffres présentés par lui, il est très facile de constater que *le léger déficit qu'ils annoncent ne tient absolument qu'à la négligence de certains membres qui nous doivent encore en ce moment même leur cotisation de 1902* ! Il faut rendre cette justice au Président, au Vice-Président et au Trésorier que les affaires de la Société sont gérées par eux avec autant de dévouement et d'économie que d'habileté, quelques membres retardataires seuls sont donc à

mettre en cause ici; car sans eux le bilan de 1902 et le budget de 1903 se seraient trouvés en parfait équilibre. Pour en finir avec cet état de choses le seul moyen qui nous reste est celui qui a été approuvé dans la réunion du Comité de juin 1902 [1] et qui consiste à « *supprimer l'envoi de notre Revue* « *à toute personne qui, après une dernière réclamation adressée par lettre* « *fermée, ne se sera pas libérée des cotisations en retard* ». Les assistants approuvent les comptes du Trésorier, et M. Bouland, au nom de la Société, le remercie du soin avec lequel il remplit ses fonctions depuis dix ans, à titre gracieux. — Si dans la lettrine fantaisiste qui orne le commencement de ce compte rendu, un de nos collaborateurs prétend, avec sa verve humoristique habituelle, aller A L'INCONNU PAR L'INCONNU, nous prétendons nous aller à l'inconnu, c'est-à-dire à l'avenir par des moyens fort connus : un travail incessant et une grande économie; mais il ne faut pas que l'effort généreux de nos zélés collaborateurs reste sans être secondé par suite de la négligence des retardataires.

Conformément aux Statuts on procède au renouvellement annuel du bureau de la Société : tous les membres présents sont d'avis de n'apporter aucun changement à sa composition actuelle, il est donc renommé à l'unanimité. Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'en donner ici la composition, vu qu'elle se trouve tous les mois imprimée à la page 2 de la couverture rose des *Archives*. Pour le Comité, *Le Président*, Dr L. BOULAND.

RÉUNION MENSUELLE DE JUIN 1903


MESSIEURS V. Advielle et L. de Mazières se sont fait excuser par lettre. Le Président donne des nouvelles de notre excellent ami M. Léopold Mar, retenu chez lui par le mauvais état de sa santé; les assistants lui envoient leurs plus cordiales sympathies.

M. Bouland présente la candidature de M. Gino Biego, à Bastia di Rovolon, Provincia di Padova, Italia, qui s'adonne à la collection des Ex-libris, et qui est nommé membre de notre Société.

Le Président fait observer que par suite de la réduction du tirage de notre Revue, laquelle n'était pas du tout prévue lorsqu'on a fait exécuter les épreuves hors texte de l'Ex-libris de Mme de Lenoncourt, marquise de Lenghac (voir planche 4, numéro de mars 1903), il reste un certain nombre d'épreuves qui n'ont pas été employées et qu'on serait forcé de détruire sans utilité pour personne. Il pense que plus d'un membre de la Société n'ayant pas l'original de cet Ex-libris ne serait peut-être pas fâché d'en avoir cette belle reproduction héliographique, il propose donc de la mettre à la disposition des Sociétaires, *et non d'autres*, moyennant un prix modique. Le Comité approuve cette manière de voir, et fixe cette petite redevance à 40 centimes, qu'il suffira d'adresser au secrétaire pour recevoir une épreuve.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le comte de Régis relative à une particularité de deux Ex-libris de sa collection : « L'un composé de trois couronnes

1. Voir *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris*, numéro du mois de juillet, p. 97, en bas.

« entrelacées et retenues par une banderole portant les mots : Ex-libris « Jacobi Philippi Ledru Dr Medicus ; l'autre absolument identique, au point « de croire que c'est la même planche qui a servi, mais portant l'inscription « Ex-libris Frederici Pichenot Dtoris Mdici. Ce double emploi aurait-il été « déjà signalé? Pourrait-on en avoir l'explication ? » M. J.-C. Wiggishoff veut bien se charger de faire les recherches à ce sujet.

Comme d'habitude, des reliures armoriées, des Ex-libris anonymes sont soumis au Comité pour être identifiés, quelques-uns reçoivent une attribution immédiate, les autres passeront plus tard dans les *Archives*.

Enfin la séance se termine par la communication des Revues reçues en échange de la nôtre, en particulier d'une fort intéressante livraison des *Archives héraldiques Suisses* (no 2 de 1903).

Le Secrétaire, F. Carême.

L'EX-LIBRIS
DU MARQUIS DE SEGUINS-VASSIEUX



E 19 janvier 1897 fut un jour de deuil pour les bibliophiles et les travailleurs provençaux, pour les Vauclusiens surtout : le marquis Edmond de Seguins-Vassieux, l'érudit, le collaborateur aimable et gracieux, toujours disposé à rendre service à ses amis, à ses collègues, à tous ceux même qui faisaient appel à ses connaissances si profondes et multiples dans l'histoire de sa petite patrie du Comtat et de ses familles, *lou bon moussu dé Séguins*, comme on l'appelait communément, venait subitement de mourir dans son château du Rocan, à peu de distance de Carpentras.

Auguste-Edmond de Seguins-Vassieux était né à Carpentras en 1809, cinquième enfant d'Alexandre-Joseph-François, comte de Seguins, marquis de Vassieux [1], né lui-même en 1761, ancien chevau-léger de la maison du roi Louis XVI, émigré, nommé lieutenant-colonel et commissaire extraordinaire dans le département de la Drôme en 1815 par le duc d'Angoulême, chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur et de Saint-Lazare, et de Flavie de Cohorn de La Palun, d'une vieille famille de Carpentras, et mariés en 1803. Celle-ci était fille unique et héritière d'Alexandre, baron de Cohorn, brigadier des armées navales, et d'Anne du Pont, fille d'un ancien conseiller d'État.

Tout jeune, Edmond de Seguins entra à l'École militaire de La Flèche comme son frère aîné, mais renonçant plus tard à la carrière militaire il se destina à la diplomatie et avait commencé son cours de droit à Grenoble lorsque la Révolution de 1830 le fit encore renoncer à cette voie et l'obligea même à émigrer avec son père à Turin. Dans cette ville se trouvait sa grand'mère paternelle, Catherine des Isnards, remariée depuis 1798 au comte Balbo, qu'elle avait rencontré à Paris, ambassadeur de Sardaigne près du Directoire, et qui avait épousé en premières noces, en 1767, le comte

1. Nom d'un village du Bas-Dauphiné, dont la seigneurie avait été acquise à la fin du xviie siècle.

Alexandre-Jean-Jacques-Bernard de Seguins, capitaine de cavalerie, ancien page du roi. En 1779, celui-ci ayant obtenu le commandement du régiment de la Martinique s'était embarqué sur l'escadre de M. de Guichen pour les Antilles et avait été tué sur le vaisseau *la Couronne*, avant même d'opérer son débarquement à Sainte-Lucie. Sa veuve avait continué à la cour son service de sous-gouvernante des petits-enfants de France et n'avait quitté les princesses et la reine que lorsqu'elles furent emprisonnées.

Le comte Balbo était alors à Turin dans toute sa puissance, président du Conseil d'État, ancien ministre de l'Intérieur et ambassadeur en Espagne. Sa haute situation rendit très agréable pour le jeune Edmond de Seguins le temps passé à la cour de Savoie auprès de sa grand'mère. Il se lia avec César Balbo, devenu aussi comme son père un homme politique important, et c'est par lui qu'il fit la connaissance, à Florence, du célèbre Silvio Pellico, dont il retraça un jour le portrait, gravé en 1832[1], et que ce personnage disait être celui qui lui ressemblait le mieux de tous ceux qui avaient été faits de lui. M. de Seguins passa plusieurs années en Italie, visitant les capitales de cette province et recueillant quelques livres qui ont fait le bonheur de sa vie. Il ne rentra en France qu'après la mort de sa grand'mère, arrivée en 1836.

En 1838, il épousait Charlotte-Louise-Constance de Froment de Castille, née en 1822, au château d'Argillers, près d'Uzès, et fille du second mariage du baron Gabriel de Froment de Castille[2], ancien page de Louis XV, ancien lieutenant de roi, avec la princesse Herminie de Rohan (mariage de 1809), fille elle-même du prince de Rochefort et d'une Rohan-Guéménée, et nièce du prince de Condé.

Cette alliance transmettait dans la famille de Seguins le sang royal d'Henri IV. L'histoire nous apprend en effet que Christine de France, fille de ce roi, avait épousé, en 1619, Victor-Amédée Ier, duc de Savoie. Elle fut la trisaïeule d'Antoinette-Thérèse de Savoie-Carignan, mariée, en 1741, au maréchal de Rohan-Soubise, bisaïeul de la baronne de Castille.

Ce sont ces hautes alliances que le marquis de Seguins-Vassieux rappelle dans son Ex-libris, où se voient blasonnées placées sur les armes de France, de Navarre et de Bretagne, celles des Rohan, les neuf macles d'or, à côté des 3 épis d'or liés des Froment de Castille.

L'écusson de droite est celui des Seguins, écartelé avec celui des Cohorn. Les Seguins, que sans vouloir faire remonter à un comte de ce nom de la cour de Charlemagne (car à cette époque Seguin était un nom de baptême), comptaient parmi les plus anciennes familles de la province et étaient venus au commencement du XVIe siècle se fixer à Carpentras. On les retrouve dans cette ville jouissant, dès cette époque, d'une telle réputation de fermeté dans le rendement de la justice que ce dicton : *de manu Seguinorum libera nos domine*, était passé en proverbe. Il ne nous appartient pas ici de développer

1. Au bas du portrait : Edmondo de Seguins all'amico e parente conte Cesare Balbo di Torino, l'effigie dell' Ottimo Silvio Pellico. Sous le portrait : Ed. de Seguins-Vassieux disegno del vero. — Incise in Firenze l'anno 1832.

2. Le baron de Castille avait épousé en 1res noces, en 1783, Epiphanie, fille unique du comte du Long, et de ce mariage étaient nés un fils, Edouard, officier de cavalerie tué à Essling, et une fille, Constance, mariée en 1806, au baron du Roure de Beaujeu, d'Arles.



Planche 10

les multiples guerriers et magistrats que les diverses branches de cette famille ont produit depuis quatre siècles, mais nous ne pouvons néanmoins nous empêcher de signaler l'existence de l'un de ces derniers, dont la vie a été publiée il y a quelques années par l'abbé Trichand (Lebon, Marseille, 1872), *un vrai gentilhomme ami du peuple au XVIe siècle*, *Sébastien de Seguins*, *seigneur de la Roque-sur-Pernes*, plusieurs fois ambassadeur du Comtat auprès des papes, procureur général des États du Venaissin. Ce magistrat laissa dans le pays une grande réputation de talent et de mérite. Trois branches encore des Seguins subsistent : les Vassieux, les Pazzis d'Aubignan, qui habitent le Nivernais, et les Cabassole, mais ceux-ci ne sont pas des descendants directs et ne portent le nom de Seguins que par substitution.

Quant aux Cohorn nous les voyons aussi arriver de Suède dans le Comtat à la fin du xve siècle[1]. Pierre, l'un d'eux, fils de Toussaint, général de la cavalerie suédoise, viendra mourir, en 1479, à Montfavet, près d'Avignon, où son tombeau se voit encore de nos jours. Ses descendants, maintes fois alliés aux Seguins, ont fini par se fondre en eux.

Les Seguins ont toujours porté dans leurs armoiries *une colombe huppée essorante d'argent*, *becquée et onglée de gueules accompagnée de 7 étoiles d'or*, *4 en chef et 3 en pointe*, et les Cohorn écartelées : *Aux 1 et 4 d'or*, *à 4 pals d'azur*, *aux 2 et 3 de sable au cor de chasse d'or lié de gueules*.

La devise *tendit ad sidera virtus* est celle de la branche des Seguins-Vassieux ; la couronne de marquis surmontée de l'aigle à deux têtes et de l'ancienne couronne de baron de Cohorn rappelle les deux familles entre les étendards royaux de la Suède. Les aigles sont les supports adoptés par les Seguins.

Collectionneur plutôt que bibliophile, le marquis de Seguins s'était spécialement attaché, dans le choix de ses livres, à ceux qui intéressent l'histoire de la noblesse et des provinces du Midi, du Comtat surtout. Ses documents, ses manuscrits précieux ramassés avec tant de soins et ses volumes rares ont été dispersés après sa mort. La bibliothèque de Carpentras malheureusement ne jugea pas utile de les acquérir, mais la partie la plus importante est venue grossir les collections déjà si abondamment pourvues du distingué bibliophile provençal M. Paul Arbaud ; elles ne seront ainsi pas perdues pour nos pays.

Le marquis de Seguins laissait quatre enfants, deux fils morts aujourd'hui, dont l'un est représenté, et deux filles, la marquise de Saint-Paulet et la comtesse Paul de Soye, qui ont des enfants. P. de Faucher.

Sur la planche 9, *faisant le deuxième hors texte du numéro de juin 1903*, *on a oublié d'ajouter au-dessous du blason*, *que cet Ex-libris est celui de Pierre-Mathieu de Cabre*, *extrait de l'ouvrage de M. E. Perrier*, *qui est inscrit au no 79 de la Bibliographie publiée dans ce numéro.*

---

1. Il est intéressant de lire dans l'*Histoire de la noblesse du Comté Venaissin*, de Pithon-Curt, t. I, p. 353, les détails de l'arrivée de ce Suédois dans nos pays et les causes politiques qui amenèrent son émigration.

Un érudit de nos amis dont la bonne foi est indiscutable, mais dont la bibliothèque a été détruite complètement par un incendie, nous disait il y a quelques jours, qu'il se rappelle parfaitement pour l'avoir bien souvent remarqué dans les in-folios de l'*Antiquité expliquée*... etc..., par D. Bernard de Montfaucon, un bel Ex-libris avec les mots : « de Voulges... à Pont-à-Mousson. »

Nous serions fort reconnaissant à celui de nos collègues qui possédant cette pièce voudrait bien nous en envoyer la description. V. R.

LES EX-LIBRIS SIGNÉS ALLIN

(SUITE)[1]

SUIVANT nos prévisions, notre étude sur les Ex-libris du graveur Allin, de Verdun, était incomplète ; de nouveaux renseignements nous permettent de rectifier certains articles et d'en ajouter de nouveaux. Ce travail, nous l'avons déjà dit, est une œuvre de collaboration, et nous sommes prêt à reprendre la plume si nos lecteurs veulent bien nous signaler à nouveau des erreurs ou des lacunes.

4 *bis*. WIGNACOURT

Écu ovale aux armes : *D'argent*, *à trois fleurs de lis au pied nourri de gueules*. Cartouche Louis XV, couronne de marquis ; supports, deux lions ; le tout sur un socle renfermant l'inscription : *Le comte de* | WIGNACOURT *Major* | *du Regiment Mestre* | *de Camp de la cavalerie*. Signé en bas, à dextre : *Allin*. Encadré d'un double filet de 51 × 68 mm.

Conrad-Robert, comte de Wignacourt, possédait donc deux Ex-libris exécutés par Allin. Nous devons la connaissance de celui-ci à l'obligeante communication de notre collègue, M. Edmond des Robert.

9. LA CONDAMINE DESTOUILLY (*suite*)

Notre collègue, M. H. de la Perrière, a eu l'obligeance de nous envoyer une note qui semble fixer l'attribution de cet Ex-libris, au sujet duquel nous nous étions montré hésitant. Il a bien été exécuté pour Marie-Louise-Charlotte de Bouzier, femme de Charles-Marie de la Condamine. Ce dernier fut reçu en effet chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel le 19 février 1739. Il y a bien à cela deux difficultés : la position des écus, que l'on peut mettre au compte d'une erreur du graveur ; la différence des prénoms ; à ce sujet, il convient de faire remarquer que Saint-Allais a dressé la généalogie des La Condamine sur les renseignements que lui a envoyés un membre d'une branche cadette établie en Angleterre ; dans ces conditions, une erreur a pu se glisser, transformant Marie-Hélène en Marie-Charlotte. Par conséquent, conclut M. de la Perrière, la seule attribution logique de cet Ex-libris est

1. Voir les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris et de reliures historiques*, nos de mars et avril 1903.

celle qui s'applique à Marie-Louise-Charlotte de Bouzier de la Condamine, car les difficultés qu'elle présente se lèvent facilement, et c'est la seule expliquant la croix de Notre-Dame du Mont-Carmel.

10. BOUZIE DESTOUILLY (*suite*)

Il existe un autre Ex-libris ayant appartenu à un membre de la même famille. Les armes, les supports, la couronne sont semblables; une croix de Saint-Louis est suspendue au pied du cartouche du second. Sur l'exemplaire que nous avons vu, on lit, en écriture du temps, l'inscription manuscrite : *D'Estouilly | de Pleine Selve.*

Pleine-Selve est une commune du département de l'Aisne, arrondissement de Saint-Quentin. A en juger d'après leur style, ces deux pièces doivent être contemporaines.

12. DU CAYLARD DE BERMOND D'ESPONDEILHAN (*suite*)

Nous avions fait fausse route en cherchant dans le pays d'origine de la famille le propriétaire de cet Ex-libris. Militaire en garnison à Verdun, il s'était fixé dans le pays par un mariage, et nous l'avons trouvé dans la généalogie de la famille de la Lance de Moranville (voir entre autres auteurs le *Nobiliaire* de Saint-Allais, t. I, p. 12).

Ignace, comte de Bermond du Caylar, seigneur d'Espondeilhan en Languedoc, marié, en 1766, à Marie-Anne de la Lance, fille d'Antoine, baron de la Lance de Moranville, chevalier, seigneur de Fromeréville, etc., et de Marie-Anne-Scolastique de Janson; ils eurent probablement pour fils Jacques de Bermond du Caylar d'Espondeilhan, chevalier, ancien chef de brigade au corps royal d'artillerie, seigneur de Moranville, qui prit part, en 1789, à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Étain (Meuse).

La famille de la Lance, originaire de l'Anjou, s'est fixée en Lorraine et particulièrement à Saint-Mihiel, au XVe siècle. Elle porte : *D'azur, à trois annelets d'argent*; ce sont bien les armes accolées à celles de Bermond sur l'Ex-libris : l'attribution n'est donc pas douteuse.

17. PARENT DE VINEAUX

Armes : *D'azur, à trois bâtons écotés et alésés d'or, passés en sautoir, accompagnés d'un croissant d'argent en chef, et de trois étoiles d'or, deux en flanc et une en pointe.*

Écu ovale penché, sur un cartouche Louis XV, sommé de la couronne de comte, entouré de rameaux d'olivier et de palmes. Supports : deux lévriers colletés et bouclés de..., celui à dextre regardant, celui à senestre assis. Socle orné, fermé dans le bas par une coquille, renfermant la légende : M. *Charle Claude* PARENT | DEVINEAUX *Capitaine au* | *Regt de Champagne.* Signé en bas, à dextre : *Allin fecit.* Encadré d'un filet de 67 × 103 mm.

Nous devons la connaissance de cette pièce à une obligeante communication de M. de Vismes.

Les armes décrites ci dessus sont celles des Parent des Tournelles, famille parisienne, dont plusieurs membres furent conseillers au Parlement et à la Cour des Comptes. Rietstap et Potier de Courcy, ce dernier dans le *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, font erreur en attribuant trois bâtons à ce blason ; Dubuisson, Chevillard et d'autres auteurs s'accordent à n'en placer que deux. Les Parent du Châtelet et de Lannoy ont des armes presque identiques et doivent être de la même famille.

On voit dans l'*Histoire de l'ordre de Saint-Louis*, de Mazas et Anne, que le chevalier de Vineaux, capitaine au régiment de Champagne, reçut la croix de Saint-Louis en 1760. C'est tout ce que nous avons pu trouver sur Charles-Claude Parent Devineaux.



Il est à remarquer que l'ornementation de cet Ex-libris est identiquement pareille à celle des Ex-libris de Bouzie d'Estouilly, de Nicolas-Armand du Pasquier de Dommartin et de C.-L. de Sucy, tous trois capitaines au Régiment de Champagne, comme Charles-Claude Parent de Vineaux.

« Les braves officiers du régiment de Champagne, nous écrit M. de Vismes, ne se montrèrent pas, il faut croire, bien exigeants au point de vue de l'originalité de leur marque. A moins, pourtant, qu'ils n'aient poussé l'amour de l'uniforme jusqu'à vouloir, pour les livres de leurs bibliothèques, des Ex-libris à l'ordonnance. »

Si l'on compare attentivement ces quatre pièces, on constate, d'après certains petits détails dans les ombres, que le graveur Allin ne s'est pas servi de la même planche, mais en a gravé une spéciale pour chacune d'elles.

18. ROUYER DE CHAUVIGNY

Armes : *D'azur, à trois coupes couvertes (boîtes de Madeleine ou ciboires) d'argent ; au chef d'or, chargé d'un lion issant de gueules.*

Écu ovale, sur un cartouche Louis XV, sommé de la couronne de marquis, entouré de branches de laurier. Supports : deux lions, celui à senestre assis. En bas, un listel portant la légende : Rouyer de Chauvigny. Signé en dessous, à dextre : *Allin* ; encadré d'un filet ovale de 54 × 61 mm.

Cette pièce appartient, comme la précédente, à la belle collection de M. de Vismes ; nous lui adressons nos bien vifs remerciements pour son aimable communication.

Nous n'avons trouvé aucun renseignement précis sur le propriétaire de cet Ex-libris, ni sur sa famille. On pourrait peut-être l'identifier avec Jean-Dominique Rouyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment



de Champagne, infanterie, qui prit part à Verdun, en 1789, aux assemblées de la noblesse pour l'élection des députés aux États généraux. Cet officier paraît sur l'*État militaire de la France* comme capitaine au régiment de Champagne, de 1775 à 1783 ; il dut recevoir la croix de Saint-Louis en 1782.

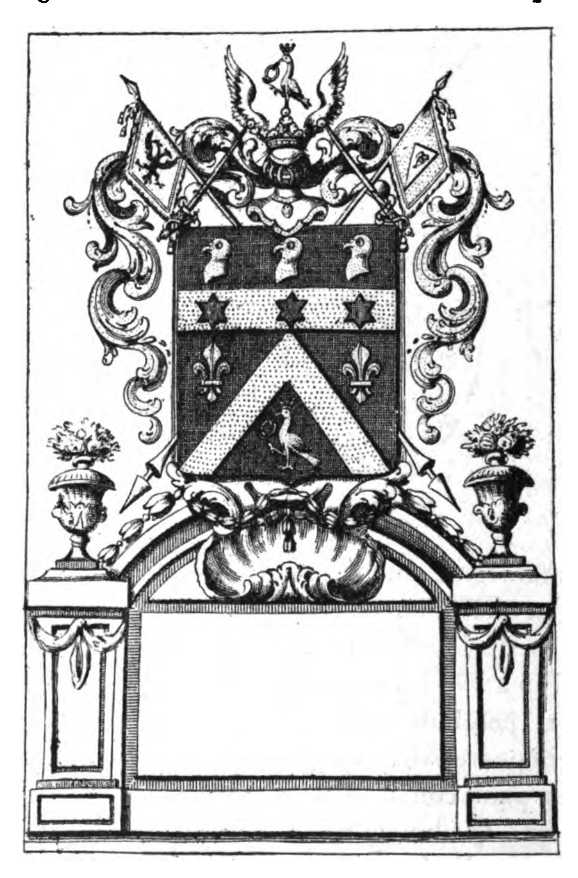
Cet Ex-libris et celui de Goddes de Varennes sont identiques comme ornementation. Ici encore Allin a reproduit le même dessin sur deux planches différentes ; et l'on peut conclure de cette remarque et de celle faite précédemment que l'artiste verdunois ne se mettait pas en grands frais d'imagination pour composer ses Ex-libris. Cte Arthur de Bizemont.

On désirerait beaucoup savoir s'il existe soit des Ex-libris, soit des fers de reliure, aux armes de la famille Sublet, qui portait : *D'azur, au pal bretessé d'or, maçonné de sable et chargé d'une vergette du même ?* Les Sublet ayant contracté des alliances avec les familles de Roncherolles, Molé, Hautefort, Lénoncourt, Bochard, Huraut, les armoiries pourraient se rencontrer avec celles de ces familles, soit accolées, soit dans les quartiers du blason ?

EX-LIBRIS

DE C. N. F. DOGER DE SPÉVILLE

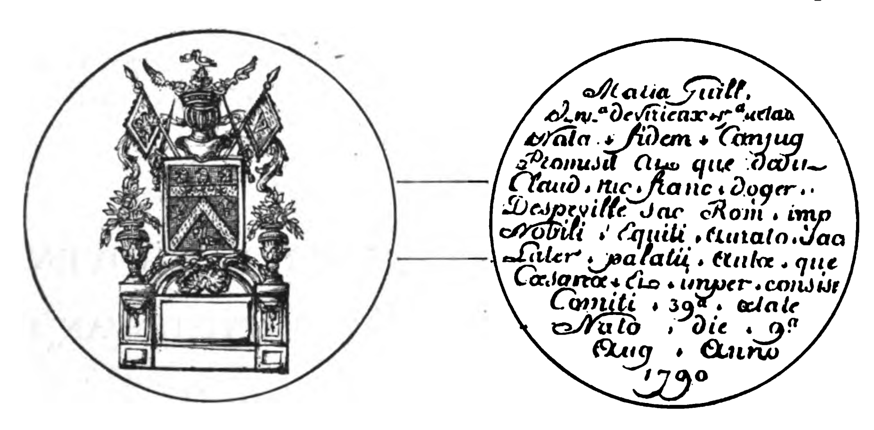
ASSEZ SOUVENT on nous a demandé quelle était la provenance de livres ayant à l'intérieur l'Ex-libris que l'on voit ci-dessous, ou portant imprimé en or sur les plats l'empreinte d'un fer de reliure dont les armoiries sont absolument identiques. Attribution qui a été cherchée longtemps en vain. C'est à un de nos collaborateurs, chercheur aussi patient qu'érudit, à M. E. Perrier, qu'on doit l'indication première d'après laquelle nos investigations aboutirent à un résultat complet. En nous adres-



sant un frottis pris sur un des livres de sa bibliothèque [1], M. E. Perrier nous faisait observer que, malgré certaines différences dans les pièces du blason, il croyait bien reconnaître dans ces armoiries celles d'une famille Doger de Spéville, ainsi décrites dans l'ANNUAIRE HÉRALDIQUE ET MONDAIN de 1897 : *De sable, au chevron d'or, accompagné en chef de deux fleurs de lys du même, et en pointe d'une merlette aussi d'or couronnée, tenant dans son bec un cor de chasse, et reposant sur une clé d'argent; le chevron soutenant*

1. *La Vie de Stanislas Leczinski*, par M***, 1769, in-12.

une fasce en divise aussi d'or chargée de trois étoiles de sable et surmontée en chef de trois têtes de merlettes aussi d'or. Si l'on compare attentivement cette description avec les pièces reproduites ci-dessous, on constate en effet que des erreurs d'interprétation seules en font les différences : 1° l'oiseau qui se trouve en pointe du chevron n'est pas une merlette, car il a un bec et des pattes très visibles, l'objet qu'il tient n'est pas un cor de chasse mais un anneau à chaton (pouvant servir de sceau), il ne repose pas sur une clé ; 2° les étoiles chargeant la fasce ne sont pas de sable mais de gueules ; 3° les trois têtes d'oiseau qu'on voit en chef ne sont pas non plus des têtes de merlettes, car elles ont un bec recourbé très apparent, alors que tous les traités d'héraldique spécifient que les merlettes n'en doivent pas avoir. Cependant, grâce à l'indication de M. E. Perrier, nous avons pu retrouver le Dr D'Oger de Spéville, actuellement le seul représentant en Europe de cette famille qui, depuis la fin du XVIIIe siècle, est fixée à l'île Maurice ; c'est à lui que nous devons communication des documents qui suivent et qui tranchent la question. Si l'on examine concurremment l'Ex-libris et la reproduction



légèrement agrandie d'une belle pièce de mariage en or, qui appartient au Dr D'Oger de Spéville, on est frappé de la similitude absolue qui existe non seulement entre les pièces des deux blasons ainsi qu'entre leurs ornements extérieurs, mais encore et surtout entre le socle, de style Louis XVI, qui, dans l'un comme dans l'autre, supporte les armoiries. L'identité est si complète que l'on est tenté de croire que la médaille de mariage et l'Ex-libris sont l'œuvre du même graveur, et l'on acquiert la conviction que l'Ex-libris n'a pu être exécuté que pour les livres des époux Claude-Nicolas-François Doger de Spéville et Marie Guillaume Antoine(tte) de Virieux. Nous avons sous les yeux une copie légalisée, extraite des registres de l'état civil de la paroisse de Port-Louis (Ile-de-France), de leur acte de mariage, de laquelle il résulte que « *Claude-Nicolas-François Doger de Spéville*, chevalier du Saint-Empire, « écrivain principal de la marine et des colonies, était né à Metz en Lorraine, « fils de messire César-Joseph Doger de Spéville, chevalier du Saint-Empire, « seigneur de Nouilly, et de dame Marie-Nicole Marien ». D'un autre acte, dont nous avons aussi copie légalisée, il résulte que Claude-Nicolas-François Dauger était né le 15 décembre 1750, sur la paroisse Saint-Victor. Ces actes, d'autres qui nous ont été communiqués, les citations que l'on trouve dans

l'ouvrage de l'abbé Poirier[1] et dans le travail si consciencieux de M. Em. Michel[2] montrent bien que la famille Oger, Doger ou Dauger de Spéville, *alias* Despéville, habitait Metz dans le cours des XVIIe et XVIIIe siècles, mais nous n'y avons trouvé ni diplôme d'anoblissement, ni détails descriptifs des armoiries. Nous pensons qu'à cette époque elle les portait déjà telles qu'on les voit sur nos reproductions, car nous avons eu communication d'un titre d'anoblissement délivré à Varsovie, en avril 1662, à François Hédou de Monclair[3], par Claude-François Regnauldin de Spéville, qui remplissait alors l'office de juge ou hérault d'armes auprès du roi de Pologne, et dont le sceau armorié pend encore après cet acte ; le blason, à de très légères différences près, y est semblable au blason de l'Ex-libris, ainsi qu'à celui de la pièce de mariage. Malgré la similitude de leur nom, de leurs prénoms et de leur blason, nous n'avons pas trouvé la filiation qui rattacherait Claude-Nicolas-François Doger de Spéville, écrivain de la marine, à Claude-François Regnauldin de Spéville, héraut d'armes du roi de Pologne, cela ne nous est pas du reste indispensable, notre but n'étant point de faire ici une généalogie de la famille Doger de Spéville, mais d'y donner l'attribution de l'Ex-libris et du fer de reliure à Claude-Nicolas-François, comme le prouve la pièce de mariage.

Dr L. BOULAND.

EX-LIBRIS

DE JEAN-BAPTISTE VAN BROUCKHOVEN

DE JACQUES VAN PARYS ET DE JEAN-BAPTISTE VAN PARYS

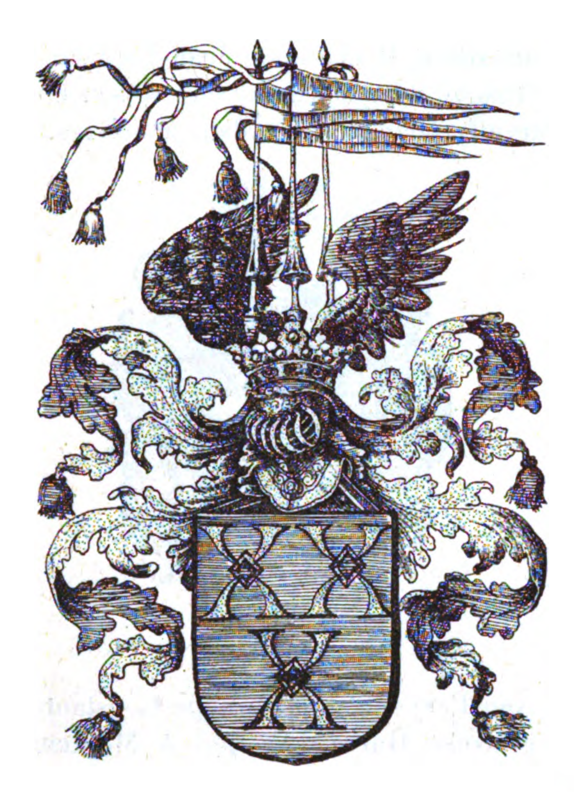
(ANVERS)



VAN BROUCKHOVEN..., van Parys..., deux noms qui en évoquent un troisième, illustre entre tous, Pierre-Paul Rubens. On sait en effet que Jean-Baptiste van Brouckhoven, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, seigneur de Bergeyck, plus tard baron (1664) et comte (1668) du même lieu, conseiller de courte-robe du Conseil suprême des Pays-Bas et de Bourgogne, se maria en premières noces avec la veuve de P.-P. Rubens, la belle Hélène Fourment, dame d'Attewoorde et de Steen[4]. L'Ex-libris de Jean-Baptiste, de grand style, nous montre les armoiries des van Brouckhoven : *D'azur, à 3 fers de moulin d'or en sautoir, alézés, pattés, anchés et ouverts en losange*. L'écu timbré d'un casque d'argent,

1. Metz, *Documents, Généalogies..., etc...*, par l'abbé F.-J. Poirier. Paris, Lamulle, in-8.
2. *Biographie du Parlement de Metz*, par Emmanuel Michel. Metz, Nouvian, 1853, in-8.
3. Ce diplôme, délivré à François Hédou, avec le nom de de Monclair, pour lui et tous ses descendants mâles ou femelles à perpétuité (omni que proli ac posteritati tuæ utriusque sexus perpetua seriæ ovituræ) est entre les mains de M. le comte Georges de Lhomel, dont François Hédou de Monclair était l'arrière-grand-père. Voici le commencement de cette intéressante pièce : « Caesarae Regiae et Archiducalis authoritatis summae que potestatis plenitudine Claudius Franciscus Regnauldin de Spéville L^r baron in Mirdora Sac. Palatii Lateranensis Aulaeque Cesarae et consistorii imperialis Comes eques auratus generalis armorum revisor et colonelius... &... »
4. Rubens mourut en 1640. Hélène Fourment se remaria en 1645.

grillé, liseré et couronné d'or, et au-dessus, en cimier, 3 bannières de gueules à la fasce d'argent. Les bâtons de sable ferrés d'or, les cordons houppés d'argent, mal ordonnés, accotés de deux demi-vols : l'un à droite, coupé d'azur et d'or, et l'autre, à gauche, d'or et d'azur [1]. La couronne surmontant le casque est la vieille couronne comtale flamande. L'Ex-libris doit donc trouver sa date entre 1668 et les années suivantes.



J.-B. van Brouckhoven mourut à Toulouse, en Languedoc, le 13 novembre 1681, huit ans après Hélène Fourment, morte en 1673 [2]. Son corps fut enterré à l'église de Saint-Étienne de cette ville, et son cœur à Lierre, dans l'église collégiale de Saint-Gomaire.

Claire-Jeanne Rubens, fille aînée de Pierre-Paul, épousa Philipppe van Parys [3]. C'est, croyons-nous, le père de celui-ci, Jacques van Parys, seigneur de Merxem et de Dambrugge [4], conseiller et receveur général des États de Brabant, au quartier d'Anvers, anobli en 1629, qui a dû se servir de l'Ex-libris suivant.

Il semble bien, en effet, par la finesse de son exécution, par la grande

1. Avant l'érection en baronnie d'une de leurs terres, les van Brouckhoven portaient : *D'or, à 3 fers de moulin d'azur* (voir Goethals, *Dictionnaire des familles nobles du royaume de Belgique*).
2. Les armes des Fourment étaient parlantes : *D'azur, à 3 épis de froment* (Fourment) *liés d'or, posées 2 et 1.*
3. La famille Rubens fut souvent alliée à celle des van Parys. Outre Philippe van Parys, qui fut le mari de Claire-Jeanne Rubens, nous voyons qu'Alexandre-Joseph Rubens, petit-fils de Pierre-Paul, et dernier mâle de sa race, épousa Catherine-Philippote van Parys. Cathérine-Françoise Rubens, fille d'Albert-Joseph Rubens, épousa Philippe-Constantin van Parys.
Un chanoine van Parys composa l'épitaphe de P.-P. Rubens et ses restes mortels se trouvent dans le caveau familial du grand peintre, à l'église Saint-Jacques, à Anvers, ainsi que ceux d'une demoiselle van Parys et d'Hélène Fourment.
4. Villages près d'Anvers.

maîtrise du trait, par l'ordonnance et par le style, appartenir à la première partie du XVIIe siècle, époque où florissaient nos plus grands graveurs.

Il est d'ailleurs antérieur à l'année 1661, où Philippe van Parys obtint le titre de chevalier, deux griffons d'or comme supports, et une couronne au lieu de bourrelet.

Les armes sont : *D'or, à 3 écureuils assis de gueules, mangeant chacun une noix au naturel.*

Plus tard, au XVIIIe siècle, le chanoine Jean-Baptiste van Parys supprima les lambrequins, le casque avec son bourrelet et son cimier, et ne conserva que l'écu aux 3 écureuils pour le coller dans ses livres.



Ce Jean-Baptiste van Parys, fils de Philippe-Constantin-Joseph van Parys et de Catherine-Françoise Rubens, naquit à Merxem et fut baptisé le 13 mai 1696. Il était licencié ès lois, et fut nommé et installé chanoine de la 7e prébende à l'église de Saint-Jacques, à Anvers, le 9 septembre 1741.

Il mourut dans cette ville, le 25 mars 1787, et fut enterré à Deurne [1], où il possédait une campagne nommée « Biscoppenhof ».

Sa bibliothèque, bien composée, mais offrant peu de livres rares ou curieux, fut vendue en 1788 [2].

Nous croyons ces trois marques, surtout celle de van Brouckhoven, très rares.

BENJ. LINNIG (Anvers).

Le Président devant quitter Paris pour Bouzonville (Lorraine), le 3 août, prie les sociétaires qui auraient à lui écrire personnellement de lui envoyer leurs lettres à l'adresse suivante : M. le Dr Bouland, à Busendorf (Lorraine), avec un affranchissement de 0 fr. 25. — A partir du 1er septembre, nos collègues pourraient aussi s'adresser au Vice-Président : M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.

---

1. Village près d'Anvers.
2. Catalogue d'une très belle collection de livres de théologie, jurisprudence, d'histoire des Pays-Bas et autres pays, de littérature et autres, dont la vente publique se fera en argent de change dans la maison mortuaire de feu M. J.-B. van Parys, en son vivant prêtre et chanoine de l'église de Saint-Jacques, rue de l'Empereur, mardi le 3 juin 1788 et jours suivants. A Anvers, chez J.-J. De Bock, etc., 1788. In-8° de 98 pages, contenant 982 numéros.

QUESTIONS

LION CONTOURNÉ — (N° 289.)

Je serais fort reconnaissant à celui de nos collègues qui pourrait m'indiquer le nom de la personne à laquelle appartenait le petit Ex-libris dont j'envoie le cliché et qui le reproduit avec ses dimensions exactes. J'ai cherché en vain dans les quelques armoriaux que je possède la description ainsi que l'attribution du blason : *De gueules, au lion contourné d'argent,*



au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles rangées en fasce. J'ose espérer que des membres de notre Société, plus habiles chercheurs que moi, ou mieux outillés, pourront trouver quelle était la famille portant ces armoiries. La pièce ne me paraît pas très ancienne, remontant peut-être à l'époque de *la Restauration*? il serait alors facile de préciser quelle était la baronne qui s'était fait graver cet Ex-libris. D. L. P.

RÉPONSES

GRIFFON. ÉPI. — (N° 258.) [10e ANNÉE, PAGES 77-78].

Cet Ex-libris est celui d'un membre de la famille *Drelincourt*, d'origine française, mais établie à Orbe, dans le canton de Vaud, dès le XVIIe siècle. Il figure dans le livre de Gerster sur les *Ex-libris suisses* sous le n° 517. — Je le possède, ainsi qu'une seconde pièce aux mêmes armes, dont les émaux sont inconnus, signée J. Monod. — Le graveur G(eorges) Leclerc appartient à une famille de Lausanne. Il a signé à ma connaissance, un second Ex-libris, celui de Jean Louis de Loys, vers 1675, mais un ou deux autres Ex-libris vaudois, bien que non signés, peuvent lui être attribués. Il a gravé en 1668 une carte du bailliage de Lausanne très recherchée. Malgré l'absence de hachures indiquant les émaux, la pièce aux armes Drelincourt ne me paraît pas remonter beaucoup au delà des dates mentionnées plus haut.

JEAN GRELLET.

M. le colonel de Mandrot dans son *Armorial historique du pays de Vaud*, seconde édition, Lausanne, Rouge et Dubois, éditeurs, 1880, donne, planche

10, un blason identique à celui qui est reproduit dans cette question, avec cette très minime différence qu'il n'y a que quatre tourteaux... ou boules..? au lieu de cinq. Il attribue ce blason à une famille Drelincourt de la ville d'Orbe (capitale du bailliage de ce nom dans le pays de Vaud), mais contrairement à son habitude il n'indique pas les émaux. Tout porte donc à croire que l'Ex-libris au Griffon objet de cette question est



celui d'un membre de la famille Drelincourt. On est confirmé dans cette opinion si l'on considère que dans le chiffre du petit Ex-libris de même provenance l'on voit deux fois la lettre D initiale du nom de Drelincourt alors que les autres lettres qui pour nous sont celles des prénoms ne sont pas doublées. C. D. H.

IN HOC SIGNO VINCES. — (N. 259) [10e ANNÉE, PAGE 77.].

Cet Ex-libris est celui de l'*Institution des prêtres des Chartreux* de Lyon. Voir *Armorial des Bibliophiles du Lyonnais, Forez et Beaujolais*. — LISTE SOMMAIRE, p. 47. — E. PERRIER.

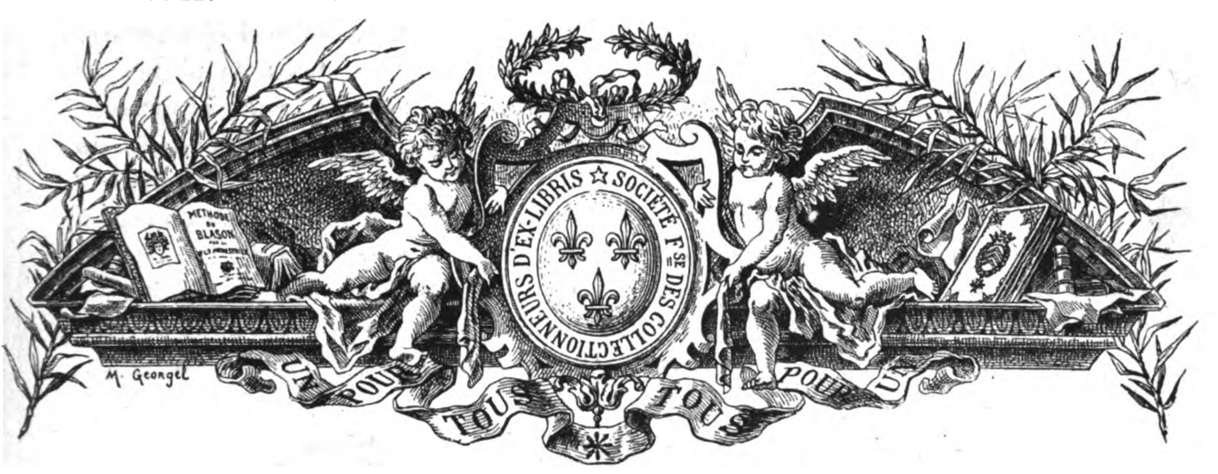
Même réponse de M. de Sartorio, 34, boulevard du Jardin zoologique, Marseille.

BIBLIOGRAPHIE

Dans l'*Ex-libris Journal* de Londres, mois de juin, il est fait mention de l'Assemblée générale qui devait avoir lieu les 22 et 23 juin. On trouve ensuite diverses notes au sujet des Publications du mois. Puis vient un article sur l'Ex-libris du club de COLQUHOUN, qui est représenté en frontispice. Colquhoun était président de la Société royale de littérature, et fondateur de la Société qui porte son nom. L'article est la description détaillée et explicative de l'Ex-libris qui représente un grand nombre de sujets et donne le portrait du président. Il y a après cela la suite des *Ex-libris judiciaires*, un article sur les Ex-libris juifs, puis un autre sur les Ex-libris de la Bibliothèque publique de Boston, de celle de Plymouth et de la Société d'archéologie et d'histoire naturelle du comté de Somerset. Diverses planches et figures accompagnent ces intéressants articles. F. C.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 JUILLET 1903



AVANT de partir pour Busendorf[1] M. Bouland tenait à remettre ses pouvoirs au Vice-Président, et bien que le Comité n'ait pas ordinairement de réunion dans le mois de juillet, les membres résidant encore à Paris ont eu grand plaisir à se rencontrer cette fois chez M. Ed. Engelmann. Quelques absents s'étaient fait excuser; ce sont MM. Bargallo, Bouvenne et Salleron.

Le Président commence par présenter la candidature de M. Ramon Miquel y Planas, Secrétaire Général de l'*Institut Catalan des Arts du Livre*, à Barcelone, dont nous avons pu apprécier il y a quelque temps l'intéressante publication LA REVISTA GRAFICA[2]. M. R. Miquel est nommé membre à l'unanimité.

Quelques renseignements sont demandés sur l'Ex-libris de feu E. Gandouin, expert, et sur le dessinateur H. Somm, qui l'a composé; puis deux petites gravures envoyées par M. Pau Font de Rubinat (de Reus, Espagne) sont soumises aux assistants. L'une, quoique portant la signature : J. Godet Fecit, et d'apparence assez moderne, est reconnue comme étant un Ex-libris espagnol à cause des meubles du blason et de leur disposition peu usitée en France. L'autre est une pièce ancienne non héraldique, dont la composition, par ses ornements : colonne, mappe-monde, lunette, compas, équerre, boussole, semble montrer

1. Busendorf ou Bouzonville étant en Lorraine annexée, les lettres qu'on y adresse doivent être affranchies à 0 fr. 25 comme pour l'étranger.
2. Voir le Compte rendu de la séance du Comité du 23 mars dernier, à la page 50 des *Archives* du mois d'avril 1903.

qu'elle était destinée à une personne s'occupant de sciences et d'architecture ou de constructions. Dans la base restée blanche on a mis à la plume les lettres B. L. qui concordent assez avec l'inscription : *Baron de Lecet* figurant sur la garde d'un des volumes dans lesquels cette pièce était collée, on demande si c'est un Ex-libris français, et des renseignements sur le titulaire?

Le Président communique alors plusieurs lettres de personnes étrangères à la Société, lui offrant des articles intéressants pour notre Revue; ces propositions sont acceptées avec grand plaisir, leurs auteurs seront félicités et remerciés au nom du Comité. — On fait ensuite passer sous les yeux des assistants un exemplaire de l'Ex-libris de Pierre Delaplanche, daté de 1664, qui



a été colorié anciennement, et qui nous a été obligeamment envoyé par M. A. Tardieu, ainsi qu'un curieux cuivre découpé à jour, qui servait autrefois pour faire, au tampon ou à la brosse l'Ex-libris de l'abbé Faydit; on en trouvera plus loin une épreuve illustrant le travail de M. A. Tardieu sur les Ex-libris d'Auvergne.

M. Bouland présente une belle brochure de 37 pages, qui lui a été envoyée par M. L. Galle; c'est une intéressante notice écrite par M. Maurice de Boissieu, Président de la Société des Bibliophiles Lyonnais, sur notre regretté collaborateur : *William Poidebard, sa vie et ses travaux.* On pourra se la procurer en s'adressant au Secrétaire de la Société des Bibliophiles Lyonnais, 1, quai de la Pêcherie, à Lyon.

Enfin, comme d'habitude, la séance se termine par la communication des revues et journaux reçus en échange, l'*Ex-libris Journal* de Londres, l'*Ex-libris Zeitschrift*, etc..., dont, à notre grand regret, le défaut d'espace ne nous permet pas de publier le compte rendu dans ce numéro-ci.

Le Secrétaire, F. Carême.



Ex-libris de THOMAS DE CHABANNES

Baron de Pionsat, chevalier de Saint-Lazare (1722), dit le Comte de Chabannes, mort en 1735.

DEMANDE

Nous avons sous les yeux une belle et grande planche gravée sur cuivre, aux armes de la famille Eynatten, mesurant 0m 188 de haut sur 0m 148 de large, que nous considérons comme étant son Ex-libris pour les livres de grand format (in-folio et in-quarto). Il serait intéressant pour nous et non moins avantageux pour notre Revue, de savoir si, comme nous croyons l'avoir vu, il n'y aurait pas des Ex-libris de la même famille, mais de moindres dimensions, pour les livres plus petits? Afin de faciliter les recherches, nous rappelons à nos collaborateurs que le blason d'Eynatten se lit : *D'argent, à la bande de gueules accompagnée de six merlettes du même*, et qu'il est presque toujours surmonté de la devise de cette famille : Enatent aut evolent.

LES EX-LIBRIS D'AUVERGNE

(PUY-DE-DÔME)

PAR M. A. TARDIEU

HISTORIOGRAPHE DE L'AUVERGNE



PEU de provinces, en France, ont eu le goût des livres, jadis, aussi développé qu'en Basse-Auvergne, et notamment à Clermont-Ferrand et à Riom. Il prit essor, surtout, parmi les magistrats des hautes juridictions, les chanoines et prêtres, les avocats, les érudits, la noblesse et même les bourgeois; de là, ces curieux Ex-libris si nombreux. Nous n'avons pu remonter ces derniers, en Auvergne, au delà du commencement du XVIIe siècle, bien qu'en d'autres régions, de France, on en connaisse dès le milieu du XVIe siècle. Disons, ici, qu'il y eut alors, à Clermont et à Riom, d'habiles graveurs qui secondaient alors les savants ou amateurs. Nous citerons surtout *Lorphelin*, qui vivait à Clermont sous Louis XIII et qui devait être le frère de Jean Lorphelin, dit d'Armand, tailleur général des monnaies à Paris, en 1630. Son père remplissait les fonctions de graveur particulier de la monnaie, à Clermont, en 1595. Les Ex-libris paraissent donc nombreux sous le règne du grand roi, dès 1650. Longtemps, on n'a pas pris garde à ces petits papiers, emblèmes aussi intéressants pour la gravure que pour l'art et la science héraldique. On n'en faisait même aucun cas, au commencement du XIXe siècle. Félicitons notre époque qui en a compris la haute curiosité, et qui compte tant de collectionneurs intelligents et instruits. Tâchons, ici, de dresser un Dictionnaire, sinon complet, au moins un bon appoint pour les chercheurs [1].

1. Un grand nombre de hauts personnages avaient formé, dans la Basse-Auvergne, de précieuses bibliothèques, du XVIe au XIXe siècle. Citons le grand archéologue *Louis Chaduc*, mort à Riom en 1638; le célèbre *Jean Savaron*, mort à Clermont-Ferrand en 1622; l'immortel *Blaise Pascal*, mort en 1662, à Paris, qui avait au château de Bien-Assis, près de Clermont, chez son beau-frère Florin Périer, une précieuse bibliothèque dont les boiseries et les rayons, hélas vides,



Andrault (**Pierre**) « causarum patronus ». Il devint conseiller au présidial de Clermond-Ferrand, en 1773-1774. Ex-libris de 90 mm de haut et 60 mm de large. Armoiries : *D'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux étoiles du même.* L'écu dans un cartouche ; au bas, un ornement. Cet Ex-libris porte : *Delarbre* F. (*fecit*). (Collections de M. le docteur Dourif et de M. le baron de Croze).

D'Apchier (**Joseph-Randon, comte**), baron de Thoras, né en 1698, mort à Paris en 1770, marié, en 1747, à Antoinette de la Rochefoucauld. Ex-libris dans un cartouche. Armes : *Écartelé : au 1, d'or, au château sommé de trois tours de gueules, la tour du milieu accostée de deux hallebardes d'azur ; au 2, de la Rochefoucauld ; au 3, de gueules, à un tournesol d'argent ; au 4, d'or, au chef denché d'azur ; sur le tout, de gueules, à trois pointes d'argent* (*qui est de Châteauneuf*). Couronne de marquis. Hauteur : 80 mm ; largeur : 60 mm. En bas, sur un socle : *Ex bibliotheca comitis d'Apchier.*

Arnauld de Pomponne (**Henri-Charles**), né à La Haye en 1669, mort en 1756, abbé de Saint-Médard de Soissons, ambassadeur, garde des sceaux, etc. Famille originaire d'Herment (Puy-de-Dôme), au XVIe siècle ; elle y remonte au XIIIe siècle ; vieille bourgeoisie. Cartouche (style Louis XIV). Écu ovale : *D'azur, au chevron d'or accompagné en pointe d'une montagne de six coupeaux et en chef de deux palmes adossées, d'or* (indiquées par erreur d'argent). Couronne de marquis, accostée d'une mitre à dextre et d'une crosse tournée en dehors à senestre. Collier des ordres du roi. Double filet. Signé J. Gosset. Hauteur : 45 mm ; largeur : 84 mm.

Artaud (**Pierre-Paul**), né à Olloix (Puy-de-Dôme), en 1702, mort à Clermond-Ferrand en 1769. Avocat en parlement, échevin de Clermont (1736), auteur d'une édition des *Coutumes d'Auvergne*, en 1745. Ex-libris dans un cartouche ovale. Armes : *D'azur, à la lettre T surmontée d'un arc d'argent.* Socle orné au-dessous. Deux lions contournés pour supports. Couronne de comte. Hauteur : 70 mm ; largeur : 60 mm. Au-dessous de l'Ex-libris, ces mots : M. Pierre-Paul Artaud, avocat en Parlement. En bas : F. D. — (Voir page 121.)

Astorg (**Jean-Jacques-Marie, comte d'**). D'une antique famille d'Auvergne. Hauteur : 80 mm ; largeur : 63 mm. Couronne de marquis. Armes : *De sable, au faucon d'argent.* Supports : deux lions. Devise : *Nihil me pavet.* — D'ASTORG (ADRIEN). Ex-libris sous forme d'une petite carte de visite. Hauteur : 22 mm ; largeur : 60 mm.

Aubusson (**Jean-Marie d'**), qualifié comte de Banson, près de Gelles (Puy-de-Dôme), en 1707. Ex-libris de 28 mm de haut et 30 mm de large. Armes : *D'or, à la*

existent en parfaite conservation ; *Pierre de Besse*, prédicateur du roi Louis XIII, ancien doyen du chapitre d'Herment, en Auvergne (1601-1605), mort à Paris en 1639, auteur fécond ; le jurisconsulte *Prohet* (1695), auteur d'un commentaire de la *Coutume d'Auvergne* (1695), dont les livres ont passé au château de Barante ; le célèbre avocat *Domat*, mort à Paris en 1696 ; le chanoine *Pierre Audigier*, mort à Clermont en 1744, auteur d'une *Histoire manuscrite d'Auvergne* ; le baron *de Barante*, mort en son château de Barante en 1866 ; notre ami M. le comte de Bonnevie, mort en son château d'Aubiat, en 1890 ; M. Alfred de Lavergne, mort il y a quelques années à Clermont-Ferrand. Mais n'oublions pas les suivants, tous vivants, qui méritent une louable mention ou nous ont aidé gracieusement pour ce travail, savoir : M. *E. Grellet de la Deyte*, érudit comme il y en a peu, à Allègre (Haute-Loire) ; M. *Baudrier*, un vrai savant, à Lyon ; M. *Paul Le Blanc*, à Brioude ; M. *Antoine Vernière*, bibliophile distingué ; M. le docteur *Dourif*, très savant et surtout fort obligeant ; M. l'abbé *Teytard*, curé d'Aubière, possesseur d'un beau musée ; M. *E. Jaloustre*, bibliophile de goût et érudit ; M. l'abbé *Crégut*, à Riom, auteur très distingué ; M. l'abbé *Camin*, savant, curé au Martres-d'Artières ; M. le Vte *de Matharel*, au château de la Grangefort, et sa savante épouse, née *de Montgolfier* ; M. *G. Audigier*, né à Rochefort-Montagne, député, collectionneur ; M. *Élie du Miral*, bibliophile, au château du Miral ; M. *Bonneton*, qui a un précieux musée ; M. *Silvain*, habile dessinateur, lithographe à Clermont-Ferrand, collectionneur ; M. *Robert du Corail*, à Riom, fils d'un chercheur généalogiste de grand talent ; M. *T. Courtaux*, à Paris, historiographe, généalogiste très savant et d'obligeance merveilleuse ; M. *E. Perrier*, à Marseille, publiciste de grande valeur, qui a bien 10.000 Ex-libris ; M. le commandant *de Champflour*, à Riom ; M. *de Vismes*, à Paris, érudit distingué et obligeant, qui a 6.000 Ex-libris ; le savant M. *Francis Perrot*, à Moulins, etc., etc.



Ut Ameris Amabilis esto

Defontenilhes Adu.

Amable de FONTENILHES

Lieutenant-général au baillage de Montferrand (1643-1681).
Son ex-libris avec 2 lignes autographes en-dessous.

croix ancrée de gueules. Couronne de marquis. Date de 1707, en bas. — (Bibliothèque du château de Banson.)

Audigier (**Georges**), actuellement député à la Chambre ; avocat, né à Rochefort-Montagne (Puy-de-Dôme) le 1er mars 1863. Ex-libris de 111 mm de haut et 80 mm de large. Blason des Audigier : *Une aigle, au vol abaissé surmontée d'un croissant.* Casque à trois grilles, tenu par un amour. Puis deux amours : l'un joue du violon, l'autre lit. Au-dessous : *Ex-libris P. G. Audigier.* En bas, à droite : *J. Courboin.*

Autier de Villemontée (**Jean-François-Marien d'**), mort en 1748 ; seigneur de Barmontet, Villemontée, brigadier de cavalerie. Ex-libris de 40mm de large et 30mm de haut. Armes : *D'azur, au chef denché d'or, chargé d'un lion passant de sable.* Couronne de comte (Bibliothèque du château de Barmontet).

Autier (**Le comte Nicolas-Claude-Martin d'**), fils du précédent. Ex-libris de 1789. Armes (les précédentes). Couronne de marquis. Devise : *Nec dura nec aspera terrent.* Hauteur : 34 mm ; largeur : 41 mm. — (Bibliothèque du château de Barmontet).

Barante (**Amable-Guillaume-Prosper Brugière, baron de**), né à Riom en 1782, mort au château de Barante (Puy-de-Dôme), en 1866. Pair de France, membre de l'Académie française. Sa belle bibliothèque du château de Barante porte cet Ex-libris de 80 mm de haut et 45 mm de large. Deux armoiries accolées : 1° celle des Brugière de Barante : *Écartelé : aux 1 et 4, d'or, à 4 bruyères de sinople soutenues d'une champagne de même ; au chef d'azur, chargé d'un soleil rayonnant d'argent ; aux 2 et 3, d'azur, à la croix pattée d'argent ;* 2° les armes de Houdetot : *D'argent, à la bande d'azur, diaprée de trois médaillons d'or, celui du milieu figuré d'un lion, les deux autres d'une aigle.* Armes surmontées de la couronne de baron, sommée de la toque de pair ; en bas, pend la croix de la Légion d'honneur. Au-dessous : *Bibliothèque de M. de Barante*, section... rayon... n°...

Barbe (**J.-B.**), conseiller à la cour des aides de Clermont (1703-1736). Écu à *trois épis en pal, surmontés d'une étoile.* Couronne de comte ; deux lions contournés pour supports. Hauteur : 40 mm ; largeur : 40 mm. En bas : *I. B. Barbe coner en la cour des aydes.* Ex-libris gravé sur bois (Collection A. Tardieu). Voir page 133.

Bellaigue de Rabanesse. Seigneur de Rabanesse, près de Clermont-Ferrand, en 1789. Ex-libris dans un cartouche ovale avec ces armes, ornée de deux palmes : *D'or, à la rivière d'azur, posée en pointe ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.* Couronne de comte. Largeur : 83 mm ; hauteur : 93 mm. — (Collection de M. le docteur Dourif.)

Bérard de Chazelles (**Pierre**), écuyer, seigneur de Chazelles, mort en 1807. Ex-libris de l'époque Louis XVI. Hauteur : 80 mm, et largeur : 60 mm. Armes : *De gueules, au lion parti d'or et de vair, couronné d'une couronne de comte d'or, à la bordure de vair.* Cartouche avec guirlande. Couronne de comte. En bas : *M. Berard de Chazelles.* — (Collection A. Tardieu). Voir page 139. — Autre variété, plus récente (sous la Restauration) ; ovale pour l'écu ; mêmes armoiries. Deux lions contournés pour supports. Couronne de comte. Hauteur : 50 mm ; largeur : 50 mm. — (Collection A. Tardieu.)

Bernard de Carbonnières. Famille noble, maintenue en Velay, en 1667. Passée en Franche-Comté. Ex-libris anonyme : *D'azur, à trois chevrons d'argent.* Casque grillé de face ; lambrequins. Cimier, un dragon issant. Supports : deux dragons affrontés, les queues s'enlaçant sous l'écu. Gravure sur cuivre, signée Dezallais fecit (XVIIe siècle). Hauteur : 83 mm ; largeur : 78 mm.

Biencourt (**Le marquis Charles de**), décédé, propriétaire du beau château

d'Azay-le-Rideau, à la fin du XIXe siècle. Un cartouche carré, avec cadre orné portant en haut un griffon, en bas les armes (ovales) de Biencourt (*un lion couronné*). Au centre, ces mots : *Le marquis de Biencourt.* La famille de Biencourt a possédé le fief de Léclauze, près de Giat (Puy-de-Dôme), aux XVe et XVIe siècles. — Hauteur : 50 mm ; largeur : 72 mm. — (Collection A. Tardieu.)

Bibliothèque de l'évêché de Clermont-Ferrand. Sous feu Mgr Féron, évêque de Clermont, depuis l'an 1838 jusqu'à sa mort, en 1879, la Bibliothèque de l'évêché de Clermont avait un Ex-libris qui se composait des armes de ce prélat (*D'azur, à la croix ancrée d'argent, surmontée de deux alérions de même*), avec la légende : *Bibliothèque de l'évêché de Clermont.* Depuis la mort de Mgr Feron, il n'a pas été gravé de nouvel Ex-libris pour cette bibliothèque.

Billom (Bibliothèque de). En haut d'un encadrement à deux filets, réunis par des hachures horizontales, les armes de la ville de Billom (*D'azur, au château d'argent, accompagné en chef de trois fleurs de lys de même posées en fasce*). L'écu entouré d'un rameau de chêne et d'un rameau de laurier liés en pointe par un ruban flottant. Légende : « *Bibliothèque de livres choisis concernant la Religion, les Arts, les Sciences et l'Histoire, établie à Billom avec l'autorisation de Mgr l'évêque de Clermont et dirigée par un bureau dont il nomme les membres.* » Lithographie. Hauteur : 90 mm; largeur : 56 mm. Cette bibliothèque de Billom, fondée vers 1853, a été supprimée. Le collège de Billom existe actuellement à Courpière (Puy-de-Dôme), où il a été transféré en 1884, par Mgr Boyer, évêque de Clermont.

Bonal (Mgr de), évêque de Clermont en 1789, chanoine-comte de Brioude. Ex-libris de 40 mm de haut sur 50 mm de large, avec les armoiries du prélat (*D'azur, à trois étoiles d'or, 2 et 1*). Au-dessus, le chapeau d'évêque. Au-dessous du blason, ces mots : *Præmium valoris ac virtutis ex dono D. D. Francisci Claromontensis episcopi comitisque Brivatensis.* — Cet Ex-libris se trouve sur un livre donné en prix. — (Collection de M. le docteur Dourif.)

Bonneton, juge à Riom (Puy-de-Dôme), en 1886. Ex-libris de 56 mm de large et 90 mm de haut, avec : *de la Bibliothèque du président Bonneton, de Gannat*, 1882. Blason. Lithographie. Au centre, armes : *D'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent, 2 et 1*, dans un cartouche. Au-dessus, un casque de face. En bas : *Labore et patientia.* Au-dessous : *De la bibliothèque de Bonneton, juge à Riom (Puy-de-Dôme)*, né à Gannat (Allier), 1886. Ch. Silvain. — Autre variété reproduite dans les *Archives des Collectionneurs d'Ex-libris*, n° de juillet 1897, page 111.

Bonneval (Gabriel-André de), baron de Vaux et Limagne, en 1762, capitaine au régiment de Poitou. Armes : *D'azur, au lion grimpant d'or.* Hauteur : 42 mm ; largeur : 34 mm. Couronne de marquis. — (Bibliothèque du château de Vatanges, Puy-de-Dôme.)

Bosredont de Combrailles (Le comte Hubert de), né au château de Combrailles (Puy-de-Dôme), en 1771, mort audit château en 1853. Ex-libris de 40 mm de haut sur 60 mm de large, avec simples filets ornés et le prénom et nom du possesseur. — (Collection de M. le docteur Dourif.)

Bouillé (Le marquis Amour-Louis-Charles-René de), mort le 5 mars 1882, à 79 ans, ambassadeur à Madrid (G. O. ✵). Ex-libris de 50 mm de haut et 50 mm de large. Armoiries des de Bouillé : *De gueules, à la croix ancrée d'argent.* Couronne de marquis ; au-dessus : *A vero bello Christi.* En bas : *Marquis de Bouillé.*

Boutaudon. Le personnage de cet Ex-libris est de 1647. Les Boutaudon ont été imprimeurs à Clermont-Ferrand, de 1687 à 1773, mais originaires de Limoges. Armoiries : *Écartelé : aux 1 et 4 d'or, à l'arbre de sinople, sur une terrasse ; aux*

2 et 3, d'Hermines, à la bordure de gueules. Deux casques sur l'écu, l'un surmonté d'un sauvage avec massue, l'autre d'un lion issant, avec ces mots : *Domine adjuva de Boutaudon Domine adjuva me.* Supports : à gauche, un sauvage avec massue ; à droite, un lion grimpant. Hauteur : 75 mm ; largeur : 65 mm. Sur le socle, en forme de terrasse, *F. Bu.* 1647.

Bouyon (**Guillaume**), bourgeois, dernier bailli d'Herment (Puy-de-Dôme) en 1790, né à Herment en 1738, mort en 1798, audit lieu. Ex-libris de 41 mm de large et 30 mm de haut. Armoiries : *De gueules, à un agneau pascal d'argent avec sa banderole et ces mots : Ecce agnus, en chef, et Dei, en pointe.* Au-dessous : *Guillaume Bouyon, bailli d'Herment.*

Boyer (**Mgr**). Évêque de Clermont (fin du XIXe siècle), mort cardinal, archevêque de Bourges. Ex-libris de 75 mm de large et 90 mm de haut. Armes (ovales) : *D'or, au chevron de gueules accompagné de trois rabots; au franc-canton, d'azur, à un tournesol d'argent*; ces armes dans un cartouche surmonté d'une mitre, à gauche, et d'une crosse, à droite. Au-dessus, croix du pallium ; en bas, *Caritas.* A droite : Légier et Cie ; à gauche : *Paris.* — (Collection A. Tardieu.)

Brancas (**Louis-Albert de**), duc de Cereste, pair de France, grand d'Espagne, marié, à la fin du XVIIIe siècle, à *Pauline-Henriette de Monestay-Chazeron*, propriétaire du château de Chazeron (Puy-de-Dôme), morte sans enfants en 1859. Ex-libris de 52 mm de haut et 70 mm de large. Armoiries : *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, au pal chargé de trois tours et accompagné de quatre pattes de lion, deux à dextre et deux à senestre* (qui est de Brancas) ; *aux 2 et 3, de gueules, à la croix vidée et pommetée.* Couronne de marquis. L'écu posé sur un manteau de pair. Supports : deux lions. — Autre de la femme du précédent, née *de Monestay de Chazeron*, ayant une petite bande blanche bordée de noir, Largeur : 60 mm ; hauteur : 12 mm. — (Voir Collection de la Bibliothèque nationale, Paris.)

Broë (**Victor de**). Ex-libris de grand format, gravé sur cuivre. Ce personnage était avocat du roi au présidial de Riom, en 1644, puis conseiller au présidial, et mourut doyen de cette compagnie. Écu : *Écartelé : au 1, d'azur, à une étoile d'or ; au chef d'or, chargé de trois trèfles de sinople* (qui est de Broë) ; *au 2, une croix pattée ; au 3, un demi-vol ; au 4, coupé au 1 d'un fascé de quatre pièces ; au 2, une roue ; sur le tout, une fasce.* Casque de profil, avec lambrequins. En bas, à gauche : *Raigniauld Riomi.* 1644. Hauteur : 150 mm ; largeur : 170 mm. — (Collection A. Tardieu.) (Le cuivre appartenait, en 1860, à M. Cohendy, archiviste du Puy-de-Dôme.)

Broglie (**Charles de**), né le 18 novembre 1733, abbé commendataire de la Chalade, agent général du clergé, évêque de Noyon (1766-1777), de la branche ducale des de Broglie. Cousin germain du marquis de Broglie (Charles-Guillaume-Louis), baron de la Tour d'Auvergne, seigneur de Saint-Amant-Tallende. (Puy-de-Dôme), mort en 1786. Ex-libris de 130 mm de large et 100 mm de haut. Armes de Broglie (*d'or, au sautoir ancré d'azur*), dans un ovale et un cartouche. Couronne ducale, crosse, mitre. — (Le cuivre est entre mains de M. le comte Anatole de Cousin de la Tour-Fondue.)

Chabannes de la Palisse (**De**). Grand Ex-libris anonyme avec les armes de Chabannes : *De gueules, au lion d'hermine*, ledit écu entouré du collier de l'ordre de Saint-Lazare, avec la croix pendant. Écu timbré d'un tortil de baron, sommé d'un casque grillé, de face, entouré de riches lambrequins. Tenants : deux hercules vêtus de peaux de lions et tenant une massue. Gravure sur cuivre signée J. Regnauld. Hauteur : 185 mm ; largeur : 148 mm. C'est l'Ex-libris de Thomas de Chabannes, baron de Pionsat, fait chevalier de Saint-Lazare le 27 août 1722. — (Collection de M. de Vismes ; très rare Ex-libris.) Voir la reproduction planche 11, page 115.



Pierre-Paul ARTAUD

Avocat au Parlement et échevin de Clermont (1736), mort en 1769.



Joseph-Micolon de BLANVAL

Vicaire général de l'évêque de Clermont, chanoine (1762-1787), érudit.



La Bibliothèque de l'Abbaye

de Saint-Allyre à Clermont-Ferrand (ordre des Bénédictins). XVIIIe siècle.



Denis-Gilbert ROUHER

abbé du chapitre d'Artonne, curé de Chapluzat (1787).

Chabre (De). Famille noble de Riom (Puy-de-Dôme). Étiquette typographique, encadrée de motifs en torsades. Légende : « De Chabre. » Hauteur : 28^{mm}; largeur : 54^{mm}.

Chamboissier (Léon), avocat à la Cour d'appel de Paris (contemporain). Ex-libris à paysage Moyen Age (un château, la malle-poste, un fleuve); armes des Chamboissier : *D'azur, à trois chaises à l'antique d'or.* Casque. Sceau (armes de France). Au-dessus : *Nil perdere ne pereant.* Hauteur : 112^{mm}; largeur : 65^{mm}.

Champflour (J.-B. de), évêque de Mirepoix, en 1737. Né à Clermont-Ferrand en 1683, mort en 1767. Ex-libris de 60^{mm} de large et 65^{mm} de haut, dans un cadre orné. Au centre, les armoiries de Champflour (indiquées à l'Ex-libris après les deux suivantes). Couronne de comte. Chapeau d'évêque duquel pendent des glands. — Daté de 1737. (Le cuivre appartient à M. le commandant de Champflour.) — De Champflour (César), lieutenant au régiment de Luxembourg, puis conseiller à la cour des aides de Clermont (1749). Ovale de 100^{mm} de large et 80^{mm} de haut. Armes des de Champflour dans un cartouche. Couronne de marquis. Deux lions grimpants contournés pour supports. — (Collection de M. le commandant de Champflour.) — De Champflour (Guillaume), seigneur de la Roche d'Onnezat, garde du corps, émigré; servit dans la cavalerie noble de la coalition d'Auvergne (1791); mort lieutenant-colonel de cavalerie; chevalier de Saint-Louis, du Lys et de la Légion d'honneur. Ex-libris de 50^{mm} de large et 60^{mm} de haut. Armes des de Champflour (indiquées à la notice qui suit). Couronne de marquis surmontée d'une banderole portant : *de Champflour, baron de la Roche.* Supports : deux lions grimpants contournés. De l'écu pendent trois croix d'ordres. En bas, *lieutenant-colonel de cavalerie.* — (Collection de M. le commandant de Champflour.) — De Champflour (Étienne), seigneur de Jozerand, né à Clermont-Ferrand en 1714, mort en 1797. Seigneur de Mauriat, Loradoux, procureur général à la cour des aides de Clermont-Ferrand (1762-1774). Ex-libris de 73^{mm} de haut et 58^{mm} de large. Écu rond sur un cartouche orné aux armes de Champflour : *D'azur, à une étoile d'or surmontée d'un vol d'argent abaissé, et soutenu d'un œillet d'or, tigé et feuillé de même.* Couronne de comte. Dans le bas : *de Champflour P. C.*, encadrement autour. Des épreuves plus récentes de cet Ex-libris portent le mot *de Champflour* seul (voir la reproduction, page 123).

Chapitre cathédral de Clermont-Ferrand (Bibliothèque du). Cette bibliothèque remonte à 1807 et possède actuellement 3.000 volumes. Elle conserve le remarquable manuscrit dit de la *Canone* (XIIIe siècle). Elle a un très joli Ex-libris moderne (1880 ou 1881), de 65^{mm} de haut et 50^{mm} de large. Cartouche rectangulaire et orné en bas avec ces mots ; *Ex-libris Capitali insig. eccl(esi)æ cath. s(anc)tæ Mariæ Clarom(ontensi)s.* Au-dessus, armoiries de Clermont-Ferrand : *D'azur, à la croix de gueules, cantonnée de quatre fleurs de lys d'or*, sommées de la Vierge couronnée, tenant l'Enfant Jésus qui porte le monde et le sceptre fleurdelysé. Croix double à dextre et lanterne avec manche à senestre. Le dessin de cet Ex-libris est dû à feu M. Mallet, alors architecte de la cathédrale, sur la demande de M. l'abbé Bellaigue de Bughas, doyen du chapitre cathédral.

Chassaigne de Sereys (Charles de la), chevalier, seigneur de Sereys, Chomelis-le-Bas, le Brignon, Chalèdes, Corbières, Crenillac, Villedieu, Piessac, etc. Ex-libris de 200^{mm} sur 200^{mm}. Existe sur un terrier, manuscrit de 1650, à la Bibliothèque du Puy (n° 8763). Armes : *D'or, à l'aigle éployée à deux têtes de sable, couronnée, becquée et armée de gueules ; à la bordure d'azur, chargée de dix fleurs de lys d'or en orle.* Casque à six grilles, posé en face; bourrelets, lambrequins. Légende : *Clarissimo nobilissimo que viro domino...* (le reste manque). — (Seul



François DELACHENAL
Prévot et curé de St-Pierre de Lezoux (1740-1768)



Étienne de CHAMPFLOUR
Procureur général à la Cour des Aides
de Clermont-Ferrand (1762-1774)

exemplaire connu. M. E. Grellet de la Deyte nous a envoyé, gracieusement, une photographie grandeur de l'original de cet Ex-libris.)

Châteauneuf de Rochebonne (Charles-François de). Ex-libris ovale, de 100 mm sur 80 mm. Armes : *De gueules, à trois tours donjonnées et crénelées d'or.* Couronne ducale ; chapeau épiscopal, manteau de pair. Jarretière portant : *Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, évêque-comte de Noyon, pair de France.* Il fut archevêque de Lyon (1731-1740). — (Collection de M. Grellet de la Deyte, à Allègre).

Chavagnac (De), capitaine de vaisseau. Ce personnage est d'une antique maison d'Auvergne, originaire des environs de Blesle (Haute-Loire). Ex-libris de l'époque Louis XVI. Hauteur : 88 mm ; largeur : 65 mm. Écu : *De sable, à trois fasces d'argent, accompagnées de trois roses d'or, en chef.* Couronne de comte. Supports : deux sauvages, dont l'un tient une massue ; l'autre soutient l'écu. Les armes placées sur une terrasse très ornée ; au centre, une coquille. — (Collection de M. Francis Perrot, à Moulins, Allier, et de M. A. Tardieu.)

Chollet-Beaufort (Pierre), né à Aigueperse (Puy-de-Dôme) en 1762, avocat, membre du Corps législatif sous le Consulat, mort à Paris en 1803. Ex-libris de 20 mm de haut et 29 mm de large. Cadre de 3 mm, orné (genre Empire). Au centre : *De la Bibliothèque de Pierre Chollet-Beaufort*, aîné, d'Aigueperse. — (Collections Ch. Silvain et A. Tardieu.)

Choussy du Pin (Jean-Joseph), avocat, puis écuyer contrôleur ordinaire des guerres. Né à Saint-Germain-l'Herm. Ex-libris dans un cartouche Louis XVI, sans armoiries, avec ces mots : *Joannis-Josephi Choussy du Pin, advocati domini barontæ de Clavelier, parochiarum sancti Salvatoris, sanctæ Helidiæ, Ædiculæ-Genestæ, locorum et dominicorum prædiorum de Chazeaux, Sarrat, Frolgoux, parochiarum que d'Arlan, Maire, Dore l'Église, Cistrière, Lamandy el Dorange in partibus et aliarum parochiarum locorum que domini, habitantis in suo castello de Frolgoux, parochiæ de Malvière, 1788.* Hauteur : 80 mm ; largeur : 60 mm.

Clary de Saint-Angel (Jean-Charles de), président à la cour des aides de Clermont-Ferrand (1747-1762). Ex-libris avec ces mots, au-dessous d'un socle : *A. M. de Clary de St-Angel.* Écu : *D'azur, au chevron d'or, sommé d'un croissant d'argent, accompagné de deux clefs en pal, de même ; en pointe, un soleil d'or.* Couronne de marquis. Supports : deux hommes ayant une massue et regardant au dehors. Hauteur : 70 mm ; largeur : 60 mm. — (Collection A. Tardieu). — Il existe, à la Sauvetat (Puy-de-Dôme), une magnifique vaisselle plate aux armes de ce personnage, chez M. Charles Rodde de Chalaniat. — Voir page 133.

Cochet de Saint-Vallier (Melchior), chanoine-comte de Brioude, président aux requêtes du Palais. Ex-libris de 100 mm de haut et 70 mm de large. Écu : *Écartelé : au 1, Bourrée ; au 2, Richard ; au 3, de gueules, à la fasce d'argent accompagnée au chef de trois grelots de même ; au 4, le Goux de la Berchère ; sur le tout, Cochet (d'argent, au coq de gueules levant la patte dextre).* Couronne de comte. Deux mentions manuscrites : 1° *Ex-libris Clar. D. D. Cochet de St Vallier, in suprêma Galliarum curia senatoris*, et *Melchior Cochet de St Vallier, comte de Brioude, président aux requêtes du Palais* — (Collection de M. Francis Perrot.)

Colonges (Hugues de). D'abord doyen, puis, en 1653, prévôt du chapitre noble de Saint-Julien de Brioude. Rare volume, avec ce fer de reliure à ces armoiries (*d'azur, à la fasce d'or, chargée de trois têtes de lions arrachées de gueules*). Chapeau à trois glands au-dessus des armes. Couronne de comte : armes, couronne et chapeau ont 30 mm de large et 38 mm de haut. Le plat est semé de fleurs de lys dans un losangé pointillé. — (Collection de M. Paul Le Blanc, à Brioude.)

Combes (**De**). Famille ancienne d'Auvergne. Anonyme. Cartouche rocaille orné de fleurs dans la partie supérieure et, en dessous, de deux rameaux en sautoir se réunissant à la pointe du cartouche : *D'azur, à deux demi-vols d'or posés en pal et affrontés, au chef cousu de gueules chargé de trois molettes d'argent.* Couronne de marquis. Gravure sur cuivre. Hauteur : 91 mm; largeur : 73 mm.

Cousin de la Tour-Fondue (**Anatole comte de**), propriétaire au château de Saint-Amant-Tallende (Puy-de-Dôme) (✱). Né en 1837. Chevalier de la Légion d'honneur. Écu penché, forme ogivale : *De gueules, à la foi d'argent*; au-dessus, un casque fermé avec lambrequins. Cimier, un lion armé d'un cimeterre; au-dessous, une banderole avec la devise *Fides exercituum.* Autour de l'Ex-libris : *Ex-libris Comitis A. de Cousin de la Tour-Fondue.* Hauteur : 70 mm; largeur : 50 mm. — Dessiné par feu M. Bruyerre, architecte des monuments historiques.

Croze (**Charles, baron de**), au château de Chassagnes, près de Paulhaguet (Haute-Loire), mort en 1903. Petit Ex-libris (très curieux) de 20 mm de haut et 20 mm de large. Pour le lire, il faut le regarder à jour frisant en se reculant et se baissant. On lit alors fort bien : 1° *A Charles de Croze*; 2° en faisant la même chose dans l'autre sens, c'est-à-dire en travers : *A ses amis.*

Delachenal (**François**), né à Thiers en 1710, mort en 1768, docteur en Sorbonne, prévôt et curé de Saint-Pierre de Lezoux de 1740 à 1768. Ex-libris de 120 mm de haut et 100 mm de large. Armoiries : *Portant un arbre de sinople sur une terrasse de même*; deux branches ornent l'écu en haut. Au-dessus du blason, un bourdon de pèlerin, une crosse tournée en dedans. Au-dessous de l'écu, il y a dans un cartouche : *De la Bibliothèque de messire François Delachenal, docteur de Sorbonne, prévôt et curé de Saint-Pierre de Lesoux.* — (De ma collection.) Voir page 123.

Delarbre (**Antoine**), né à Clermont-Ferrand en 1714, mort dans cette ville en 1807. Curé de Royat (1765-1779), ensuite de la cathédrale de Clermont-Ferrand. Savant naturaliste. Ex-libris avec encadrement portant, à l'intérieur : *Delarbre, docteur en médecine, curé de la cathérale de Clermont, prieur de Saint-Julien, de la Société royale des sciences, arts et Belles-Lettres de Clermont, des sociétés royales de médecine de Paris, de l'Académie de Dijon, professeur de botanique et directeur du jardin royal de Clermont-Ferrand.* Hauteur : 70 mm; largeur : 55 mm. — (Publié dans l'*Histoire illustrée de Royat*, par A. Tardieu.)

Durant (**F.**), seigneur de Saint-Cirgues, mort à Clermont-Ferrand le 14 octobre 1765. Écu : *D'azur, au cœur percé d'une flèche d'argent, accompagné de trois roses 2 et 1.* Couronne de comte. Le blason est dans un cartouche. En bas : F. Durand de Saint-Cirgues, 1737. Hauteur : 100 mm; largeur : 60 mm. — (Collection A. Tardieu.) Voir page 127. — Durant de Juvisy (Gabriel-Étienne-Hippolyte), né à Clermont-Ferrand en 1784, mort en 1847. Armes portées sur un socle, ayant une coquille : *D'azur, au cœur percé d'une flèche d'argent accompagné de trois roses, 2 et 1.* Couronne de comte. Deux lévriers contournés pour supports. Hauteur : 65 mm; largeur : 42 mm. En bas, écrit à la main : le ch(evalier *Durant*, 1807. — (Collection A. Tardieu.)

Durel (**L'abbé Étienne**), né à Saint-Gervais en 1765. Professeur au grand séminaire de Clermont, aumônier des religieuses du Bon-Pasteur, à Clermont-Ferrand, vicaire général du diocèse de Clermont, mort en 1849. Ex-libris avec simples filets. Dans l'intérieur, ces mots : *Ex-libris Stephani Durel.* Hauteur : 30 mm, et largeur 50 mm. — (Collection de M. le docteur Dourif.)

Ebreuil (Allier; jadis ancienne Auvergne). Très bel Ex-libris de 85 mm de haut

et 65 mm de large. On y voit un cartouche très orné et mouvementé, posé sur un socle pouvant ressembler à un ostensoir très orné. La partie centrale représente un saint archevêque mitré, tenant une croix patriarchale et bénissant de la droite. Le socle, très orné et mouvementé, posé sur un terre-plein herbeux, porte : *Bibliothèque de l'Hôpital S. Juste des Religieux de la Charité d'Ébreuil.* 1766. Cet Ex-libris est signé BRANCHE Ft. — (Collection de M. Francis Perrot, à Moulins, Allier.) Voir page 137.

Espinchal (Le comte Louis d'). 1° Étiquette typographique encadrée de fleurons. Légende : « Bibliothèque de M. le comte d'Espinchal. » Hauteur : 71 mm ; largeur : 22 mm. 2° Étiquette typographique encadrée de fleurons. Légende : « A Monsieur le comte Despinchal 17.. . » Hauteur : 48 mm ; largeur : 66 mm. 3° Étiquette type encadrée de fleurons avec motifs d'angle. Même légende. Hauteur : 50 mm ; largeur : 68 mm. 4° Étiquette typographique dans un encadrement. Légende : « Monsieur le marquis d'Espinchal, lieutenant général des armées du Roi, à Massiac. » 5° Autre étiquette du même genre. Légende : « Monsieur le comte d'Espinchal, maréchal de camp des armées du roi. » 6° d'ESPINCHAL (LOUIS-HENRI), né en 1773, émigré en 1792, marié, en 1811, à Françoise de Boissier. Étiquette typographique encadrée d'un filet double. Légende : « Bibliothèque de M. Henri d'Espinchal, à Massiac. » Hauteur : 18 mm ; largeur : 71 mm. 7° D'ESPINCHAL (LE COMTE HIPPOLYTE), né en 1777, émigré, lieutenant-colonel (O. ✱), etc. Ex-libris avec simples filets ornés ayant 30 mm de haut sur 60 mm de large. Légende : « M. le comte Hippolyte d'Espinchal. »

Faydit (Blaise), chanoine de la Sainte-Chapelle de Riom, chapelain de la comtesse de Toulouse, tante de Louis XVI, et aumônier de Mesdames de France. Mort en 1818. Écu ovale, dans un cartouche. Armoiries : *D'azur, à trois flammes d'or, au chef avec une nuée d'argent.* Couronne de comte. Cimier : un lion issant. — (Cuivre percé à jour, appartenant à M. Robert du Corail, son arrière-petit-neveu.) Largeur : 50 mm ; hauteur : 62 mm. Le tirage obtenu avec ce cuivre même passera dans le numéro de septembre comme planche hors texte.

Floquet (N. du), chanoine de la cathédrale de Clermont-Ferrand, de 1781 à 1787. Ex-libris de 75 mm de large et 28 mm de haut, avec simples filets ornés de trèfles et ces mots à l'intérieur : *De Mr du Floquet, chanoine de la cathédrale.* — (Collection A. Tardieu.)

Fontenilhes (Amable de), lieutenant général du bailliage de Montferrand (1643-1681). Mort en 1682. Ex-libris fort rare, de 93 mm de large et 118 mm de haut. Blason portant *une fontaine, de laquelle sort à droite et à gauche un trèfle; en chef, un cerf couché.* Casque de profil au-dessus de l'écu; lambrequins. Chaque côté du blason, en bas, deux branches de fleurs ; au-dessous : *Lorphelin, à Clermont.* — (Collection A. Tardieu). (Voir la reproduction page 117, avec deux lignes autographes d'Amable de Fontenilhes.)

Fressanges (...), chanoine du chapitre de Saint-Genès à Clermont-Ferrand, en 1696. Ex-libris de 41 mm de haut et 31 mm de large, avec ses armes : *D'or, au fraisse (frêne) de sinople*, et cette devise : *Deo salus.*

Gaignon (Étienne), doyen de la sénéchaussée de Riom en 1700. Né à Riom (Puy-de-Dôme). Son père, Jean Gaignon, conseiller en cette sénéchaussée (1641-1654), était né à Herment (P.-de-D.), d'une vieille maison bourgeoise. Ex-libris de 30 mm de haut et 30 mm de large. Armes : *D'hermines, à la croix de gueules.* Casque ; beaux lambrequins. Famille représentée, à Clermont-Ferrand, par M. le docteur *Gagnon.* On écrivait jadis *Gaignon* ou *Gagnon.*

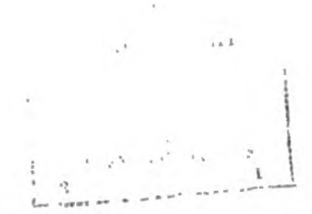
Garlaye (François-Marie Lemaistre de la), évêque de Clermont-Ferrand (1742-1776). Ex-libris de 40 mm de haut et 50 mm. Armes : *D'azur, au lion grimpant*



Ex-Libris de Blaise FAYDIT,

Chanoine de la Sainte Chapelle de Riom,
Aumônier de Mesdames de France.

(Tirage fait avec le cuivre original)





F. DURANT

Seigneur de St-Cirgues, mort en 1765.

d'argent, accompagné d'une épée en pal posée de chaque côté, la garde en bas. L'écu surmonté du chapeau d'évêque orné de glands. Couronne de comte. Crosse en dehors et mitre. — (Collection de M. Boucheix, Hôtel des Minimes, à Clermont-Ferrand.)

Gayffier (**G. de**), propriétaire au Mans (Sarthe). D'une noble famille d'Auvergne, remontant au XIIIe siècle. Ex-libris de 52^{mm} de haut et 70^{mm} de large (très joli). Un encrier surmonté d'une femme nue entourée d'enfants. Armes : *D'azur, muraillé d'or de six carreaux 3, 2, 1, remplis de six trèfles du même; au chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules*, surmontées d'un casque. Sur une banderole : *Ex-libris G. de Gayffier — F. Courboin.* — Variété : Ex-libris de 50^{mm} de large et 62^{mm} de haut. Armes de Gayffier dans un ovale, sur un cartouche. Couronne de comte. Supports : deux lions contournés grimpants ; sur une tablette : *Ex-libris Guill. de Gayffier — A. Piron.*

Godivel (**Charles-Joseph**), bourgeois de Besse, marié, en 1763, à Louise Bournet. Hauteur : 45^{mm}; largeur : 55^{mm}. Simple filet orné, comme cadre et au dedans : *De la Bibliothèque de C. J. Godivel, de Besse.* — (Collection Ch. Silvain.)

Gorce (**Antoine**), bourgeois, seigneur de Boisset, près d'Herment (Puy-de-Dôme), la Ceppe, près de Bourg-Lastic, en 1730. Ex-libris de 41^{mm} de haut et 33^{mm} de haut, avec *une lampe antique sur un piédestal et une terrasse*, et ces mots en haut : *Je meurs pour vous plaire.* — (Fort rare. Collection Ambroise Tardieu.)

Grangier (**Pierre**), né en 1694, bailli d'Allègre, avocat en la sénéchaussée de Riom, baron de Cordès, etc. 1° Ex-libris de 50^{mm} de large et 70^{mm} de hauteur. Dans un ovale, les armoiries : *De gueules, à une grange d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent.* Couronne de comte. Supports : deux lions contournés. En bas, dans un rectangle : *De la bibliothèque de M. Grangier, s^{re} du roy, avocat en Parlement.* — (Collection Ch. Silvain.) — 2° Ex-libris étiquette. Hauteur : 25^{mm}; largeur : 45^{mm}. Cadre orné et étroit. Au centre : *Ex bibliothecâ Petri Grangier in senatu patroni catalog. inscript.*, lit. N°... — (Collection Ch. Silvain.)

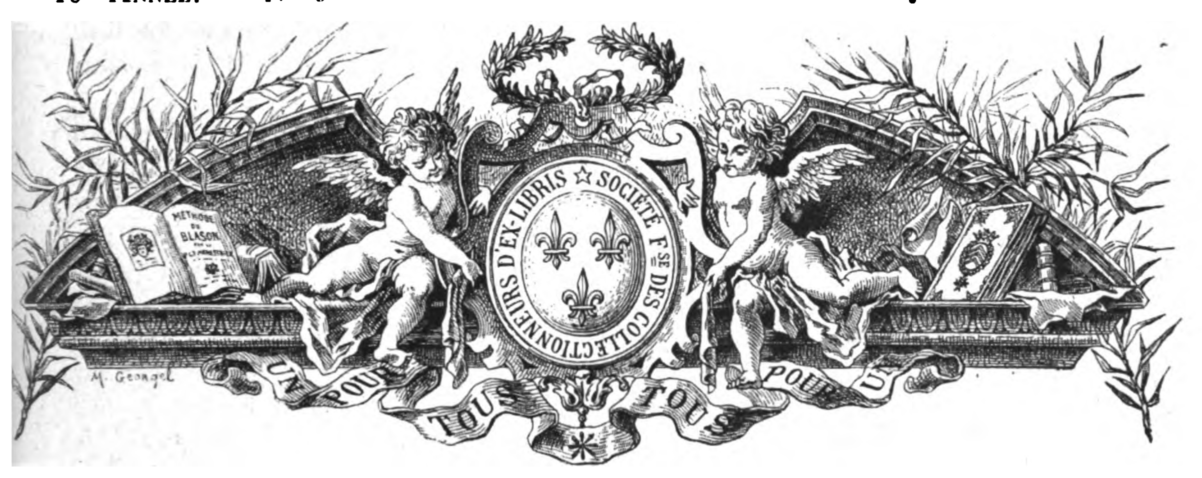
Grellet de la Deyte (**Emmanuel**), à Allègre (Haute-Loire). Érudit. Né le 13 mars 1850. D'une très ancienne famille d'Allègre. Ex-libris aux armes : *Parti : au 1, de sinople, au lion grimpant d'argent couronné, l'écu semé de grelots d'or; au 2, de gueules, à trois grelots d'or, 2 et 1; au chef d'argent, chargé de deux étoiles d'azur surmontées d'un croissant de même.* Couronne de comte. Devise : *Super emineat caritas.* Hauteur : 50^{mm}; largeur 50^{mm}.

Guérin (**De**). Ce personnage appartient à une ancienne famille d'Issoire (Puy-de-Dôme). Son Ex libris, du XVIIIe siècle, a 50^{mm} de large et 60^{mm} de haut. Armes : *D'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, et, en pointe, d'une fleur de lys aussi d'or.* Couronne de comte. Supports : deux griffons. En bas, des ornements. — Collection de M. le docteur Dourif.)

Guerrier (**Pierre-Faron-Benoît**), seigneur de Besance, Montrognon, Romagnat, Clémenssat, Bonneval, avocat à la cour des aides de Clermont-Ferrand, en 1754, mort président à ladite cour; il avait été reçu chevalier de Malte en 1775. Ex-libris de 40^{mm} de large et 60^{mm} de haut. Armes : *D'azur, à la fasce d'argent accompagnée de trois billettes d'or, 2 et 1.* L'écu en forme d'ovale, ornée de deux branches; cartouche en bas, et au-dessous ces mots : *Ex biblio* (le reste effacé). — (Collection de M. le docteur Dourif.)

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



LES EX-LIBRIS D'AUVERGNE

(PUY-DE-DÔME)

Par M. A. TARDIEU

HISTORIOGRAPHE DE L'AUVERGNE

Hugon (Michel-Antoine), bourgeois, bailli de Gelles (1772), mort en mars 1798. Ex-libris de 28 mm de haut et 30 mm de large. Armes : *D'azur, au chevron d'argent accompagné de trois merlettes de même, 2 et 1.* Couronne de comte. — (Collection Ambroise Tardieu, son descendant.)

Laizer (Le marquis Louis-Gilbert de), seigneur de Montaigut-le-Blanc, Siougeat, etc., né en 1760, mort en 1808. Savant naturaliste. Étiquette. Simple filet orné. Hauteur : 35mm ; largeur : 43mm. Dans le filet : *M. le marquis de Laizer.* De 1789, environ. — (Collection Ch. Silvain.)

Langeac (Gilberte de La Queuille, épouse du comte Gilbert-Allyre VIII de). Cette dame épousa M. de Langeac en 1733, lequel fut promu maréchal de camp en 1767. Elle était fille de Claude-François de La Queuille, comte de Pramenoux, et d'Anne de Chabannes. Son mari était seigneur de Préchonnet, près de Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme), et se rendait souvent dans le beau château de cette terre, démoli pendant la Révolution. Cet Ex-libris a 75 mm de haut et 55 mm de large. Il est dans un cartouche avec les armes de Langeac (*d'or, à trois pals de vair*) accolées de celles de La Queuille (*de sable, à la croix engrelée d'or*. Couronne de marquis. En bas : *Madame la comtesse de Langeac*, 1754. Les de Langeac (éteints) sont l'une des plus anciennes et illustres familles de l'Auvergne, et les de La Queuille (existants), de grande noblesse, ont aussi l'Auvergne pour berceau ; ils remontent au XIIe siècle. — (Voir la reproduction qui a paru dans les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, page 36 du n° de mars 1903.)

Largé (Vincent), inspecteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, en 1860. Archéologue savant, originaire de Pamiers (Ariège). Ex-libris : palmes de l'Académie, croix de la Légion d'honneur au-dessous, la ceinture de l'Académie au-dessus, avec : *Large prodesse utinam* ; toque surmontant. En haut, triangle mystique, avec :

Eloha; dessous, deux paires de meules de moulin, avec inscription grecque. En bas, meule avec inscription grecque. Ovale allongé. — (Collection de M. le docteur Dourif.)

Lastic (**De**). Ce personnage, qui appartient à l'antique et illustre maison d'Auvergne de ce nom, de la branche de Fournels, vivait au XVIIIe siècle. Ex-libris de 60 mm de large et 60 mm de haut. Armoiries : *De gueules, à la fasce d'argent*, dans un cartouche. Supports : deux griffons. Couronne de comte. — (Collection de M. le docteur Dourif.) — M. le marquis DE LASTIC (au château de Parentignat, Puy-de-Dôme), contemporain, a un charmant Ex-libris, gravé par Mme la vicomtesse de Matharel, née de Montgolfier. Armes : *De gueules, à la fasce d'argent,* dans un cartouche.Couronne de marquis. Supports : deux lions grimpants contournés. Sur une tablette ornée : Ex-libris du marquis de Lastic. En bas, sur une banderole : *Biblio de Parentignat en Basse-Auvergne*. Hauteur : 70 mm ; largeur : 60 mm. — DE LASTIC DE SAINT-JAL (LE COMTE), au château de la Boutière (Vienne). Joli Ex-libris de 55 mm de haut et 35 mm de large. Armes des de Lastic (ci-dessus), dans une banderole circulaire, avec ces mots : La Boutière, Lencloitre (Vienne). Couronne de comte.

Le Court (**Jean**), mort en 1702, seigneur de Vazeilles, conseiller à la cour des aides de Clermont-Ferrand, charge qu'il remplit, de 1691 à 1702, en remplacement de son fils aîné, Jean Le Court. Ex-libris de 40 mm de largeur et 40 mm de hauteur, avec ces mots au-dessous : *I. Le Cour, conseiller à la cour des aides*. Écu avec ces armes : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de trois colombes d'argent, surmontées d'une croix de même*. Couronne de comte, au-dessus d'un écu ovale. Supports : deux lions grimpants contournés. — (Collection de M. le docteur Dourif.)

Le Lorgne d'Ideville (**Léon**). Ex-libris portant : « Baron Le Lorgne d'Ideville. N°. ». Publiciste, érudit. Né au château de Saulnat (Puy-de-Dôme), en 1824.

Le Normant (**Jean-François**), seigneur de la comté de Flaghac, baron d'Aubusson, Aurouze, né à Riom en 1753, capitaine de dragons en 1779, chevalier de Saint-Louis, député à l'Assemblée provinciale d'Auvergne en 1787, maire de Saint-Amand-Tallende, président du conseil général du Puy-de-Dôme. Ex-libris de 70 mm de large et 90 mm de haut. Écu avec les armes de l'ancienne famille noble de Flaghac : *De gueules, à l'aigle au vol abaissé d'or, portant une tour d'argent en abîme*. Couronne de comte. Au-dessus, ces mots : *Laudate anima mea Dominum*. Supports : à gauche, un homme nu, couronné de lauriers, portant une massue ; à droite, une licorne. En bas, ces mots, au-dessous de l'écu : *De Flaghac, capne de dragon*, 1779. A gauche : *Dudouit f.* — (Reproduit dans l'*Auvergne illustrée*, par Ambroise Tardieu). — LE NORMANT (FRANÇOIS-NICOLAS), écuyer, seigneur de Fontenelle, de Maupertuy, de la Gravière, receveur des tailles en l'élection de Riom, seigneur de la comté de Flaghac, baron d'Aubusson, trésorier du marc d'or et de l'ordre du Saint-Esprit, en 1779. Ex-libris de 60 mm de large et 70 mm de haut. Écu ovale portant ces armes (celles des Le Normant) : *De sable, à trois macles accolées d'argent ; au chef d'argent, chargé de trois abeilles de sable*. Couronne de comte. Deux lévriers couchés regardant l'écu, pour supports. — (Reproduit dans l'*Auvergne illustrée*, par Ambroise Tardieu.)

Leyuien (**Antoine**), prêtre, curé et chanoine de Cusset (Allier). Ex-libris typographié, avec encadrement orné. Hauteur : 61 mm ; largeur : 65 mm. Dans l'intérieur : *Ex-libris Antonii Leyuein presbyteri et canonici insignis ecclesiæ Cussetensis*. Ce curé vivait en 1793. Il devait avoir été curé de Loriges, près Saint-Pourçain (ancienne Auvergne). Il fut déporté à l'île d'Air. Il est l'auteur d'une relation des maux qu'ont soufferts les prêtres de l'Allier. — (Collection de M. Francis Perrot, à Moulins, Allier.)



... de Meymont, chanoine de la cathédrale de Clermont-Ferrand

Mabru (Le chevalier Claude-Alexis), d'une vieille famille bourgeoise de la Basse-Auvergne, à Saint-Sauves (Puy-de-Dôme). Trésorier de France, directeur des domaines du roi, grand voyer de la Généralité d'Auvergne ; épousa, en 1777, Charlotte Lebel. Ex-libris simple étiquette. Une seule ligne en caractères cursifs : *Le Chevalier de Mabru.* Hauteur : 40^{mm}; largeur : 69^{mm}. — MABRU (ANTOINE-AUGUSTE). Étiquette typographique dans un cadre orné. Légende : « Bibliothèque d'Ant. Aug. Mabru. » Hauteur : 28^{mm}; largeur : 54^{mm}.

Madur, résidant à Ambert (Puy-de-Dôme) en 1792. Étiquette typographique, entourée d'un encadrement de style pompéien (volutes, oiseaux, écureuils, lapin, un perroquet traînant chacun un char). Légende : *De la bibliothèque du c(itoy)en Madur d'Ambert.* N°... Hauteur : 50^{mm}; largeur : 77^{mm}. — (Collection Ambroise Tardieu.)

Matharel (Marie-Joseph, marquis de), gouverneur de Honfleur en 1731. Ex-libris de 50^{mm} de haut et 46^{mm} de large. Armes des de Matharel (décrites à la notice suivante). Deux lions pour supports ; l'un à dextre s'élançant, l'autre à senestre tenant l'écu debout. Couronne de marquis. Devise : *In hoc signo vinces.* — DE MATHAREL (LE VICOMTE JEAN-HIPPOLYTE), receveur général du Puy-de-Dôme. Dans un petit ovale, armoiries des de Matharel (*D'azur, à la croix d'or, accompagnée de trois étoiles de même, une en chef, deux en flanc, et au-dessous de la croix coupé de gueules, chargé de trois losanges d'or rangés en fasce moitié sur l'azur, moitié sur le gueules.* Deux lions accroupis pour supports. Couronne de marquis. Devise : *In hoc signo vinces.* En haut, lettre H ; en bas, lettre M. Hauteur : 30^{mm}; largeur : 30^{mm}. (Bibliothèque de la Grangefort). — DE MATHAREL (LE VICOMTE JEAN), né en 1859, résidant au château de la Grangefort. Cartouche. Armes des de Matharel (ci-dessus). Couronne de marquis. En bas : *De la Bibliothèque du château de la Grangefort-sur-Allier.* Gravé, en 1887, par Victoire de Montgolfier, vicomtesse de Matharel. Hauteur : 80^{mm}; largeur : 55^{mm}. — Autre variété. Dans des ornements, deux anges tiennent les armes des de Matharel, parti de celles des de Montgolfier (un ballon au-dessus de la mer, avec des rochers. En bas : *De la Bibliothèque du chasteau de la Grangefort en Basse-Auvergne.* Couronne de vicomte. Gravé, en 1891, par Victoire de Montgolfier, vicomtesse de Matharel.

Maugue (Benoît), écuyer, seigneur de la ville et vicomté d'Ennezat, docteur en médecine, conseiller secrétaire du roi près le conseil supérieur d'Alsace, inspecteur général des hôpitaux de cette province, chevalier de Saint-Michel, né à Saint-Amant-Tallende en 1657, mort en 1749, à Clermont-Ferrand. Cuivre de 50^{mm} de haut et 35^{mm} de large. Armoiries, dans un ovale : *D'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, et en pointe d'un chevron de même.* Couronne de comte. L'écu entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel. — [Ce cuivre a été imprimé sur la Notice biographique de Benoît Maugue, publiée, en 1884, à Clermont-Ferrand, par M. le vicomte T. d'Aurelle. Il est considéré, par des amateurs, comme Ex-libris, peut-être, à tort..?].

Menudel (Gabriel), notaire royal à Herment (Puy-de-Dôme), lieutenant général au bailliage de cette ville, mort en 1707. Ex-libris de 35^{mm} de haut et 30^{mm} de large. Armoiries : *D'or, à une grue de sable.* Casque. Devise : *Pour le roy !*

Michodière (J.-B. de la), intendant d'Auvergne (1753-1757). Ex-libris de 70^{mm} de haut et 55^{mm} de large. Armoiries en forme de cœur : *D'azur, à la fasce d'or, au lévrier de gueules passant.* Casque de face, surmonté d'une tête de lévrier, avec ces mots de chaque côté : *Sequar assequar.* Lambrequins. Deux lévriers pour supports. En bas : *J.-B. Delamichodière.* — (Collection A. Tardieu.) Voir page 133.

Micolon de Blanval (Joseph), docteur en théologie, abbé de Beaulieu et prieur de Saint-Just de Meymont, chanoine de la cathédrale de Clermond-Ferrand

(de 1762 à 1787), vicaire général de l'évêque de Clermont. Ex-libris de 70 mm de large et 80 mm de haut, dans un cartouche légèrement penché, surmonté d'une couronne de comte; à droite, une mitre d'abbé; à gauche, une crosse. Armoiries de l'écu : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une merlette de même en pointe.* Supports : à droite, un lion couché contourné; à gauche, un lion assis, contourné; cartouche au-dessous, avec les titres de cet ecclésiastique qui fut un érudit, membre, puis secrétaire de la Société littéraire de Clermont-Ferrand (1762-1786), bibliothécaire du chapitre cathédral (1781). Mort au château de Bourgnon en 1792. Il y a une variété avec ces mots : *Ex-libris Johannis Micolon de Blanval doct. theo in ecclesia Claromon.* En bas, à gauche, Delarbre F. Hauteur : 78 mm; largeur : 60 mm. — (Voir page 121). — MICOLON DE GUERINES (LÉOPOLD), né le 19 mai 1833. Ex-libris de 60 mm de large et 75 mm de haut. Armoiries dans un cartouche [avec fleurs, palmes], lion accroupi au bas, à gauche : *D'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une merlette en pointe.* Couronne de comte. Sur un socle, en bas : *Léopold de Guerines.* — (Collection A. Tardieu.) — Ce dernier Ex-libris est la reproduction d'un autre, du XVIIIe siècle, avec texte différent.

Miral de Tony (Élie Rudel du), au château du Miral (Puy-de-Dôme), contemporain. Ex-libris de 46 mm de haut et 53 mm de large. Dans un simple triple filet, ces mots : *Château du Miral. Élie du Miral de Tony*, avec une armoirie : *De sable, au lion grimpant d'or; au chef d'argent, à l'étoile de gueules* (qui est Rudel du Miral), *accolée d'azur à trois besants d'or 2 et 1; au chef de gueules, chargé d'un buste de femme de carnation*, qui est de Fournier de Tony. Casque surmonté d'une couronne de comte et d'un lion issant. En bas : *Fortis in arduis lucens.* Supports : une aigle à dextre, un lion à senestre.

Miramont (Le marquis de), au château de Paulhac, près de Brioude (Haute-Loire). Écu penché, aux armes des de Cassagnes de Miramont : *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, à un lion d'or à la cotice de gueules brochant sur le tout; aux 2 et 3, un lion grimpant.* Casque de profil. Cimier : un lion issant; lambrequins. Dans une banderole circulaire, ces mots : *Bibliothèque du château de Paulhac.* Cet Ex-libris circulaire a 43 mm de diamètre.

Monastère de la Visitation (à Clermont-Ferrand). Ex-libris du XVIIIe siècle, de 43 mm de large et 60 mm de haut, encadré d'un filet. En haut, un cœur percé de flèches au-dessus des clous de la Passion et entouré d'une couronne; en bas, ces mots : *Ce livre est du Monastère de la Visitation Sainte-Marie de Clermont*, avec un semé d'étoiles à gauche, à droite et en bas. — (Collection Ambroise Tardieu.) Voir la reproduction page 139.

Montgolfier (Adrien de), sénateur de la Loire. Famille originaire des environs d'Ambert (Puy-de-Dôme). Cartouche avec armes des de Montgolfier (un ballon, la mer et des rochers). Casque de face surmontant les armes; lambrequins. En haut : *Sic itur ad astra*; en bas : *Adrien de Montgolfier, sénateur de la Loire.* Gravé, en 1901, par Mme Victoire de Montgolfier, vicomtesse de Matharel.

Montmorin (J.-B. François de), né au château de Vollore (Puy-de-Dôme), en 1704. Marquis de Saint-Hérem, lieutenant-général (1748), gouverneur de Fontainebleau, commandeur du Saint-Esprit (1773), membre de la Société littéraire de Clermont-Ferrand (1742-1773). Ex-libris de 100 mm de haut et 75 mm de large. Écu aux armes : *De gueules, au lion grimpant, l'écu semé de molettes d'éperon.* Sur le socle : « *M. le comte de Montmorin.* » Supports : deux sauvages armés de flèches



MICHEL PELLISSIER DE FÉLIGONDE
Seigneur de Féligonde. — Érudit. Mort en 1767.



J.-B. DE LA MICHODIÈRE
Intendant d'Auvergne (1753-1757)



JEAN-CHARLES CLARY DE ST-ANGEL
Président de la cour des aides
de Clermont-Ferrand (1747-1762)



J.-B. BARBE
Conseiller à la cour des aides de
Clermont-Ferrand (1703-1736)

tenant un pennon aux armes de Montmorin. Couronne de marquis. Draperie pendante au-dessous du socle. — (Voir page 137.)

Mornac (François), né à Ussel (Corrèze) le 28 mai 1645 (d'une très ancienne famille), mort à Messeix (Puy-de-Dôme), où il s'était fixé, en 1685, par son mariage avec Michelle Borde, riche héritière. Chirurgien à Messeix. Gracieux Ex-libris de 38 mm de haut et 30 mm de large, aux armes des Mornac : *D'or, à la tige de laurier de sinople, penchant à dextre et surmonté de trois étoiles de gueules.* Au-dessous : *Me François Mornac, chirurgien à Messeix.* — (Collection Ambroise Tardieu.)

Munk (H.), architecte à Clermont-Ferrand (1893). Dans un cadre : H. Munk, architecte. Au-dessus, deux anges; au centre, le buste de la sculpture. Chaque côté du cadre, deux anges. En bas : *Impavidus fidelisque.* Hauteur : 50 mm; largeur : 60 mm. — Ch. Silvain, 1893.

Narbonne-Lara (La duchesse de), née *Françoise de Chaslus de Sansat.* Mariée, en 1780, au duc de Narbonne de Lara, dame d'atours de Madame Adélaïde de France, morte en 1821. Les de Chaslus-Lembron, seigneurs de Sansat, antique maison noble d'Auvergne (éteinte). Ex-libris de 40 mm de large et 50 mm de haut. Armes : *De gueules plein* (de Narbonne), *accolé d'un échiqueté de gueules et d'or* (de Chaslus). Ces armes placées sous un manteau de pair. Couronne ducale. — (Ex-libris reproduit dans les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris,* nº d'août 1902, page 128.

Nervo (Le baron Olympe-Christophe de), contre-amiral, né en 1760, mort en 1835. Hauteur : 65 mm; largeur : 45 mm. Simple blason avec ces armes : *Une croix d'or, à quatre cantons, le 1er de gueules, à un dextrochère armé d'argent, la main de carnation tenant un sabre d'argent ; aux 2 et 3, d'azur, au lion d'or; au 4, d'azur, à la tour d'argent ruinée; au chef d'argent, chargé d'une croix de sinople.* Couronne de vicomte. Au-dessous de l'écu : *Bibliothèque de M. le baron de Nervo.* Cet Ex-libris a servi au fils et au petit-fils du précédent.

Pascal (Blaise), conseiller secrétaire du roi, maison couronne de France (1640). Cousin de l'illustre *Blaise Pascal,* philosophe, écrivain (mort en 1662). Ex-libris de 29 mm de haut en 30 mm de large. Armes des Pascal : *D'azur, à l'agneau pascal d'argent tenant sa banderole.* Casque de profil ; lambrequins. En bas : *Blaise Pascal, 1661.* — (Fort rare.)

Pellissier de Féligonde (Michel), né à Clermont-Ferrand en 1729, mort en 1767 dans une épidémie. Seigneur de Féligonde, du Chatelard, savant, secrétaire de la Société de Clermont. Ex-libris gravé sur bois. Hauteur : 60 mm; largeur : 45 mm. Armes, sur un cartouche : *D'azur, au pélican d'or dans son nid avec sa piété ; au chef d'argent, chargé de trois hermines de sable.* Couronne de comte. Supports : une licorne contournée à dextre et un lion contourné à senestre ; l'écu porté par un socle. — (Bibliothèque Pellissier de Féligonde, 3, rue Savaron, à Clermont-Ferrand.) Voir page 133. — Pellissier de Féligonde (le chevalier Pierre-Eustache), né en 1807, député du Puy-de-Dôme, etc. Ex-libris de 45 mm de large sur 55 mm de haut. Armes sur un cartouche : *D'azur, au pélican avec sa piété dans son nid d'or; au chef d'argent, chargé de trois hermines de sable.* Couronne de comte. Supports : deux lions contournés. Socle portant cette devise : *Sic do et vitam.* — (Bibliothèque du Chatelard-lès-Mercurols (Allier).

Peyronnet (Pierre), né à Voingt (Puy-de-Dôme), chanoine du chapitre d'Herment (1714-1719), mort curé d'Écuelles, diocèse de Sens, en 1728. Très joli Ex-libris de 40 mm de large et 32 mm de haut. Armes : *D'azur, au chevron d'argent, surmonté d'une molette d'éperon de même.* Couronne de comte. (Fort rare.)

— Peyronnet (Jean-Marien), neveu du précédent, notaire royal à Herment (Puy-de-Dôme), où il était né en 1727, mort audit lieu en 1783. Même Ex-libris (fort rare). — (Collection Ambroise Tardieu, son descendant.)

Peyroux (Michel du), seigneur de Salmagne (1760). Ex-libris, de 41mm de large et 32mm de haut. Armes : *D'or, à trois chevrons d'azur, au pal de même brochant.* Couronne de marquis. (Bibliothèque du château de Vatanges, Puy-de-Dôme). — Peyroux (François du), chevalier de Malte, commandeur de Tortebesse, près d'Hermont, en 1789. Ex-libris de 40mm de haut et 30mm de large. Armes (celles-ci dessus) : Couronne de marquis. Derrière l'écu, la croix de Malte. (Bibliothèque du château de Vatanges).

Pouget de Nadaillac (du). Ex-libris portant : « *A M. le marquis de Nadaillac, colonel du régiment de hussards.* » Armoiries des du Pouget, famille originaire du Quercy, mais possessionnée en Auvergne. — Pouget de Nadaillac (du). Ex-libris portant la devise : *Virtus in hœredes.*

Prat de Barbançon (du). Famille noble originaire d'Issoire (Puy-de-Dôme). Cartouche Louis XVI reposant sur une terrasse. Armoiries : *Écartelé, au 1er, parti au 1 de gueules, à la tour d'argent accostée de six fleurs de lys de même posées en pal 3 et 3; au 2, d'or, à la bande de gueules (il faut lire de gueules, à la bande d'or) (qui est Chalon); aux 2 et 3, d'or, à trois huchets de gueules; au 4, parti de gueules, à l'étoile d'argent de huit rais; cinq points d'azur équipollés à 4 d'or (qui est Genevois). Sur le tout, écartelé au 1 et 4 d'argent à la fasce de gueules (elle doit être de sable) accompagnée de trois trèfles de sinople) (qui est du Prat); au 2 et 3, d'argent à trois lions de gueules, armés, lampassés et couronnés d'or (qui est de Barbançon).* Légende : *le comte de Barbançon.* Couronne ducale. Hauteur 23mm; largeur 24mm.

Puy de Fou (du). Originaires du Poitou. En Basse-Auvergne; marquis de Combronde dès 1564. Armes : *De gueules, à trois macles d'argent.* Il y a deux grandes pièces in-folio anonymes par le graveur parisien Jean Picart vivant vers 1650.

Ribeyre (de), ancienne famille de haute magistrature d'Auvergne, représentée à Clermont-Ferrand avec distinction aux XVIIe et XVIIIe siècles. Ex-libris de 60mm de large et 72mm de haut. Armes : *D'azur, à la fasce ondée, accompagnée de trois canettes, deux en chef et une en pointe.* Couronne de marquis. Supports deux lions. — (Voir collection de la Bibliothèque nationale, à Paris).

Roche du Ronzet (Jean de la), seigneur du Ronzet, près de Giat (Puy-de-Dôme). Ex-libris de 1722; 40mm de large et 30mm de haut. Armes : *D'azur, à trois bandes d'or.* Cartouche. Couronne de marquis (rare).

Rochebriant (le marquis Yves-Amable de la), en 1780. Ex-libris de 40mm de haut et 30mm de large. Armes : *Écartelé d'or et d'azur.* Couronne de marquis. — (Collection du marquis de Bosredon à Bordeaux, en 1863.)

Rollet d'Avaux (Jacques-Amable-Gilbert), écuyer, seigneur de Belleaux, Glené, Servilly, premier président du présidial de Riom, en 1749. Ex-libris de 60mm de haut et 45mm de large, avec simples filets, et à l'intérieur le nom et les qualités du personnage. En typographie.

Rouher (Denis-Gilbert), abbé du chapitre d'Artonne (1787), curé de Chaptuzat; né à Artonne en 1734. Fils de Pierré, notaire audit lieu. Ex-libris sur un socle, avec ces mots : *Denis-Gilbert Rouher, abbé du chapitre d'Artonne, curé de Chaptuzat*; au-dessous du socle : *Dapsol fecit*, 1787. Au-dessus dudit socle, écu presque ovale portant *un arbre à quatre rameaux.* Chaque côté, des guirlandes de roses; en haut, à dextre, une mitre d'abbé; à senestre, une croix entourée de rayons. Couronne de comte. Hauteur de l'Ex-libris : 75mm; largeur, 50mm. — (Voir page 121.)

Roux (le docteur Émile), médecin contemporain, à Riom (Puy-de-Dôme). Ex-libris de 52mm de haut et 40mm de large. *Écu d'or, à deux bourdons de pelerins en sautoir.* Banderole entourant avec ces mots : *Rufus sanguis cordi forti. Ex-libris Émile Roux.*

Sablon du Corail (Antoine du), né à Riom en 1682, y mourut en 1761. Brigadier des armées du roi (1741). Ex-libris de 70mm de large et 85mm de haut; ovale, ornements. Armes : *D'azur, à l'ancre d'or.* Couronne de comte. Deux lévriers contournés pour supports. De l'an 1750 environ. (Collection de M. Robert du Sablon du Corail). — Sablon du Corail (Alphonse du), à Riom, généalogiste savant; a dressé en manuscrit, les généalogies des familles riomoises (1860-1863); décédé. Ex-libris aux armes : *D'azur à l'ancre d'or, au chef d'argent, à l'épée en fasce.* Couronne de comte. Deux lions grimpants pour supports. Devise : *Spes et virtus.* Au-dessous : *Bibliothèque de M. Alphonse du Corail.*

Sainte-Allyre (Abbaye de). Antique abbaye de bénédictins à Clermont-Ferrand. Ex-libris du xviiie siècle. Au-dessus d'un socle, entouré d'un ornement portant : *E bibliotheca S. Illidii Clarom. ord. S. bened. Cong. S. Mauri.* Deux armoiries penchées placées dans un cartouche sommé de la crosse abbatiale. Le 1er blason : *D'azur, au mot pax de sable, en fasce, surmonté d'une fleur de lys d'or, et, au-dessous, trois clous de la passion ;* le 2e blason : *D'azur, à la fasce d'or, portant les deux lettres S et A de sable; en chef, deux fleurs de lys d'or; en pointe, une fleur de lys de même.* Cet Ex-libris a 84mm de haut et 63mm de large. En bas du socle, à gauche, le nom du graveur : B. Chinon. — (Voir page 121.)

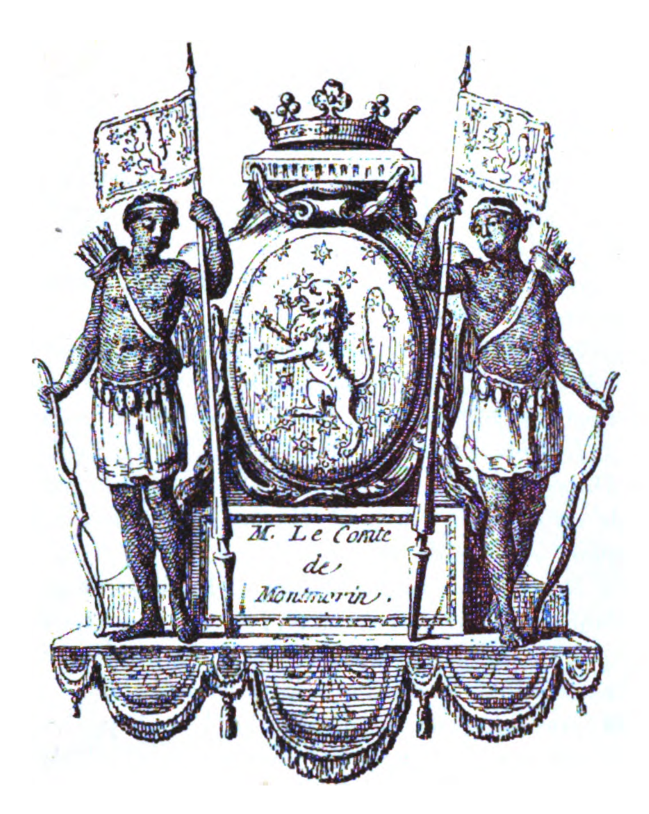
Saint-Vidal, « conseiller à la sénéchaussée et présidial du Puy en Velay ». Il s'agit de François-Augustin *Porral de Saint-Vidal*, du Puy, vers 1780; fils de Louis-Auguste Porral qui, en 1765, avait acheté, pour 130.000 livres, la terre de Saint-Vidal à Pierre de Rochefort, marquis d'Ailly. Ex-libris de 65mm de large et 40mm de haut; filets ornés, et à l'intérieur : « St Vidal, conseiller à la sénéchaussée et présidial du Puy en Velay. »

Salle de Rochemaure (de la). Ex-libris, de 1750 environ, dans un cartouche style Louis XV, sans supports, couronne de marquis. Armes : *De gueules, à la tour d'argent, donjonnée de deux pièces et soutenue de deux troncs écotés d'or, passés en sautoir.* Inscription : *Bibliothèque de M. le comte de la Salle de Rochemaure de Chevigné.* — (Collection de M. le duc de la Salle de Rochemaure.)

Salvert de Montrognon (de). Personnage d'une antique et noble maison de la Basse-Auvergne. Ex-libris : 1° Hauteur : 53mm; largeur, 42mm. xviiie siècle. Écu ovale sur un cartouche orné, avec ces armes : *D'azur, à la croix ancrée d'argent.* Couronne de marquis. Devise : *Sit me virtus.* L'écu accosté de deux palmes et supporté par deux griffons; au-dessous : *Ex-libris domini de Salvert-Mont-Roignon.* — (Collection de M. Francis Perrot, à Moulins, Allier). (Voir page 139.) — 2° Écu reposant sur une console. Armes : *D'azur, à la croix ancrée d'argent.* Couronne de vicomte. Supports : deux griffons affrontés. Hauteur : 61mm; largeur : 46mm. Filet autour de l'Ex-libris.

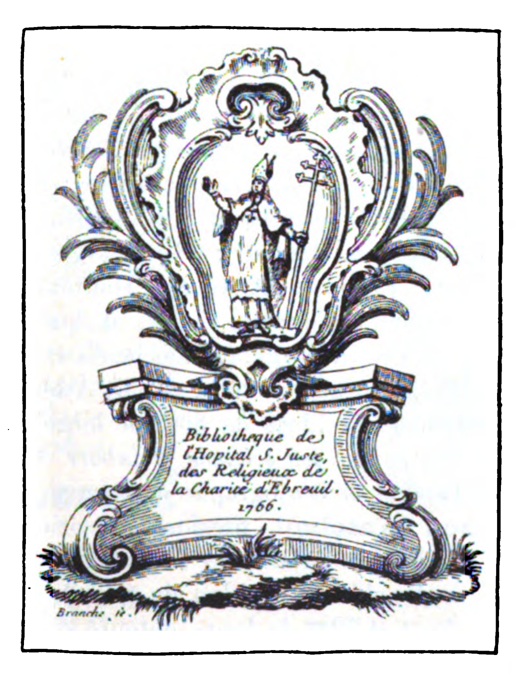
Sampigny (Victor de), lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne, à Riom, en 1764. Le nom patronymique est *de Rehès.* Famille originaire d'Autriche; venue en Lorraine en 1550. Étiquette typographique encadrée de filets, angles fleuronnés. Légende : M. de Sampigny, lieutenant général en la sénéchaussée d'Auvergne. Hauteur : 40mm; largeur : 65mm.

Sartiges d'Angles (le baron Jean de), mort en 1875, à Clermont-Ferrand, qui est le véritable auteur du *Nobiliaire d'Auvergne*, publié par J.-B. Bouillet. Érudit. Écu à *deux chevrons surmontés d'une fleur de lys, accostée de deux étoiles en*



J.-B.-François de MONTMORIN

Marquis de St-Hérem. Gouverneur de Fontainebleau
Membre de la Société littéraire de Clermont-Ferrand (1742-1773)



Bibliothèque de l'Hopital St-Juste de la Charité d'Ébreuil
en 1766 (Voir le mot Ébreuil.)

chef; en pointe, une étoile. Cimier : un maure. Casque de fasce, sommé d'une couronne de comte. Devise : *Lilium pro virtute.* Hauteur : 70mm; largeur 60mm. — (Collection A. Tardieu.)

Savaron (Jean), baron de Sarcenat, né en 1679, mort en 1749. Ex-libris de 30mm de haut et 25mm de large. Armes des Savaron : *D'azur, à trois soleils d'or, deux et un à la croisette d'argent en cœur, au chef d'or, chargé de trois croisettes de sable.* Devise : *Spes mea Deus*, placée en haut; en bas : *Jean Savaron*, 1710. — (Bibliothèque du château d'Aubiat.)

Séminaire (le Grand), à Clermont-Ferrand. Ce séminaire avait été fondé en 1653 et disparut à la Révolution française. Il y avait une grande bibliothèque. Ex-libris du XVIIIe siècle de 30mm de haut et 50mm de large, avec ces mots : *Ex-libris seminarii S. Sulpitii Claromontensis.* — (Collection A. Tardieu.)

Silvain (Ch.). Dessinateur et lithographe, à Clermont-Ferrand (contemporain). Ex-libris de 65mm de large et 95mm de haut. En haut : *Bibliothèque de Ch. Silvain.* Dessous, dans un ovale entouré de nuages, ces mots : Un livre est un ami qui ne vous trompe jamais. Deux anges tiennent l'ovale. En bas : Vue de Clermont-Ferrand, du Puy-de-Dôme, avec le soleil couchant; plus bas : à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Autre variété; progrès et travail; une femme assise avec un enfant tenant un livre; vue du Puy-de-Dôme et de Clermont-Ferrand, 1903.

Tailhand (J.-B.), président de chambre à la Cour d'appel à Riom, né à Riom en 1771, mort en 1849. Ex-libris de 30mm de haut sur 50mm de large. Filet orné. Dans l'intérieur : *De la Bibliothèque de J.-B. Tailhand, avocat à Riom.* — (Collection Silvain.) En typographie.

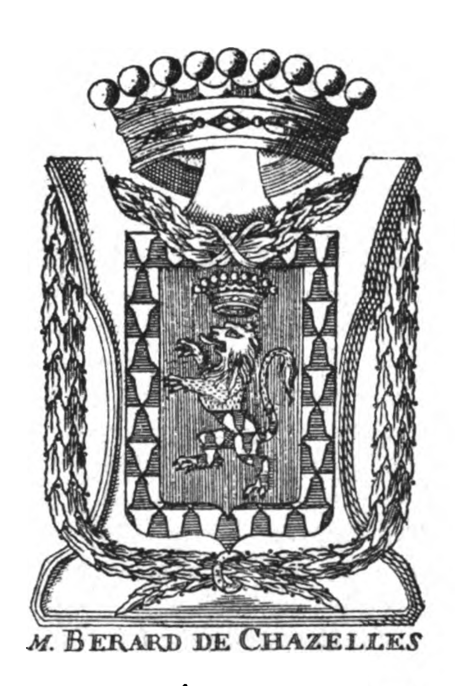
Tardieu (Ambroise), historiographe de l'Auvergne, archéologue, né à Clermont-Ferrand, le 3 avril 1840. Ex-libris de 40mm de large et 45mm de haut, représentant les armes des Tardieu : *Coupé, au 1 d'or, à la fasce de sable, et au 2, de sinople, à l'écureuil d'argent*, pendues dans un buisson fleuri. Devise : *Cuncta cum labore* (gravé sur bois, en 1863). — *Variétés* : 1° (En 1884.) Dans un carré à doubles filets de 50mm, ces mots : *Bibliothèque de M. Ambroise Tardieu, historiographe de l'Auvergne, à Herment (Puy-de-Dôme).* 2° (En 1885) Ex-libris de 52mm de large et 60mm de haut, encadré d'un double filet carré. A l'intérieur : *Bibliothèque de M. Ambroise Tardieu, historiographe de l'Auvergne, à Herment (Puy-de-Dôme).* 3° En 1889, cartouche ovale avec ces mots à l'intérieur : *Pascal a dit le bonheur est dans la tranquillité de l'esprit*; au-dessous : Bibliothèque de M. Ambroise Tardieu, historiographe de l'Auvergne. Hauteur : 38mm; largeur 32mm. 4° Ex-libris de M. Ambroise Tardieu, historiographe de l'Auvergne. Hauteur : 104mm; largeur 90mm. Armoiries des Tardieu (ci-dessus indiquées). Casque de profil; lambrequins, 1893. 5° Ex-libris de 70mm de haut et 40mm de large. Cartouche du XVIe siècle; dans un ovale : *Spes et labor.* En haut : Bibliothèque; en bas : de M. Ambroise Tardieu, historiographe de l'Auvergne, 1895. 5° Ex-libris de 80mm de large et 105mm de haut. Cartouche. Dans un ovale : *Non politiâ sed scientia et labore.* En haut : Bibliothèque; en bas : de M. Ambroise Tardieu, historiographe de l'Auvergne, 1903.

Teillard du Chambon (Antoine), président-trésorier de France, à Riom, marié, en 1798, à Marie-Madeleine Valette de Rochevert, dont il eut Marguerite-Félicie, mariée, en 1821, à Amable du Sablon du Corail, ancien officier de cavalerie. Ex-libris de 37mm de haut et 73mm de large, entouré d'un double filet orné; au centre, ces mots : *de la bibliothèque d'Antoine Teillard*, président-trésorier de France. — (Collection de M. Robert du Corail, à Riom.)

Tour d'Auvergne (Marie-Hortense-Victoire, duchesse de la Trémoille-Thouars, de la), née en 1704, mariée en 1725. Armoiries accolées dans un



Pierre ANDRAULT
Conseiller au présidial de Clermont-Ferrand
(1773-1774)



Pierre BÉRARD de CHAZELLES
Seigneur de Chazelles en 1789,
mort en 1807.



Le Monastère de la Visitation
à Clermont-Ferrand
(xviiie siècle)



de SALVERT de MONTROGNON
gentilhomme d'antique noblesse
(xviiie siècle)

cartouche Louis XV, orné de fleurs, brochant sur le manteau d'hermine. Couronne fermée ; cordelière de veuve entourant les écus. A dextre : *Écartelé : au 1, de France ; aux 2 et 3, de Naples-Aragon ; au 4, de Bourbon-Condé. Sur le tout, de la Trémoille.* A senestre : *Écartelé : aux 1 et 4, de la Tour d'Auvergne ; au 2, de Boulogne ; au 3, de Turenne. Sur le tout, parti d'Auvergne et de Bouillon.* Gravure signée : *Tardieu, filius*, invenit et sculp. Hauteur : 65 mm ; largeur : 61 mm. — De la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon (Charles-Godefroi), grand chambellan de France, né en 1706, mort en 1771. Armoiries dans un cartouche ovale, entouré d'un ruban de gueules avec croix pendante dans l'écu, reposant sur une tablette ornée. *Écartelé : aux 1 et 4, de la Tour-d'Auvergne ; au 2, de Boulogne ; au 3, de Turenne. Sur le tout, parti d'Auvergne et de Bouillon.* Couronne ducale, manteau d'hermines ; deux clefs en sautoir derrière l'écu. Supports : deux griffons. Hauteur : 81 mm ; largeur : 73 mm. — De la Tour d'Auvergne (sous la Restauration). Cartouche : en haut, une palme, et, au-dessous, une coquille soutenue par des nuées. Armoiries dans un ovale. *Écartelé : aux 1 et 4, de la Tour d'Auvergne ; aux 2 et 3, de Toulouse. Sur le tout, les armes des comtes d'Auvergne.* Couronne ducale. Tenants : deux anges debout. Gravure entourée d'un filet ovale. Hauteur : 45 mm ; largeur : 42 mm.

Tournadre (Bernard), avocat au Parlement de Clermont-Ferrand, échevin de cette ville, en 1730 et 1758. Ex-libris de 70 mm de large et 80 mm de haut, avec ces armes dans un écu ovale : *D'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent ; au chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.* Couronne de comte. Deux lions grimpants, contournés, pour supports. Au-dessous de l'écu, un cartouche orné d'une coquille, et en bas : *M. Bernard Tournadre, avocat au Parlement.* — (Collection de M. le docteur Dourif.)

Tubeuf (Simon-Charles, baron de), baron de Blanzat (Basse-Auvergne), en 1786, conseiller au Parlement de Paris. Ex-libris de 40 mm sur 50 mm de hauteur. Armes : *D'argent, à trois alérions de sable, 2 et 1.* Couronne de baron, surmontée de la devise : *Deo et virtuti.*

Turge (Oscar), rédacteur de la *Gazette d'Auvergne*, vers 1850, à Clermont-Ferrand. Ex-libris avec simple blason : *D'azur, à un mouton d'argent sur une terrasse.* Couronne de comte. Hauteur : 45 mm ; largeur : 30 mm.

Turgot de Saint-Clair. Ce doit être *Turgot de Saint-Clair (Marc-Antoine)*, intendant d'Auvergne en 1708-1713. Cartouche style Louis XIV, orné de guirlandes de fleurs reposant sur une console ; sur les flancs, têtes de licorne. Armoiries : *D'hermines treillissé de gueules de huit pièces.* Couronne de marquis. Gravure sur cuivre, signée : *Bidault fecit*, 1707.

Ussel (Léonard d'), chevalier de Malte, commandeur de Tortebesse (Puy-de-Dôme) (1730-1739). Ex-libris de 40 mm de haut et 30 mm de large. Armes : *D'azur, à la porte d'or, accompagnée de trois étoiles de même.* Croix de Malte, derrière l'écu. — (Bibliothèque du château de Combrailles.) — D'Ussel (le marquis Guy II), baron de Châteauvert et de Crocq, en 1738. Ex-libris de 40 mm de large et 31 mm de haut. Armes d'Ussel (qui précèdent). Couronne de marquis. — (Bibliothèque du château de Combrailles.)

Vachier (Pierre), président à la cour des aides de Clermont-Ferrand (1625-1641). Ex-libris avec ces armoiries : *D'azur, au chevron accompagné de deux roses d'argent en chef et d'un croissant de même en pointe ; au chef d'or, chargé d'un lion passant de gueules à la tête contournée.* Un casque de face sur l'écu ; lambrequins. Deux lions regardant en face et grimpant pour supports. En bas : *Lorphelin à Clermont.* Hauteur : 130 mm ; largeur : 100 mm. — (Collection A. Tardieu.) Voir planche hors texte.



Ex-libris de Pierre VACHIER

Président à la cour des aides de Clermont-Ferrand

(1625-1645)

Val de Guymont (Jean de), baron de Guymont, seigneur de Saunade, procureur général au présidial de Riom en 1729. Ex-libris de 42 mm de haut et 38 mm de large. Armes de Val : *D'azur, à l'arbre d'or devant lequel passe un cerf de même; au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules*. Devise : *Vis virtutis fit virtute*. Cartouche. Couronne de baron. (Bibliothèque du château de Combrailles, près de Pontaumur.) M. de Val avait une superbe bibliothèque, et le goût des livres est encore parmi ses descendants qui sont représentés à Paris par Mme veuve baronne de Val de Guymont et ses enfants. — Val de Saunade (le baron Jean de), érudit, baron de Saunade, officier au régiment provincial d'Auvergne, chevalier de Saint-Louis, né en 1756, mort à Clermont-Ferrand en 1828. Il a écrit de curieux manuscrits, notamment le *Dictionnaire des châteaux et des fiefs de l'Auvergne*, 2 vol. in-fol. (1811-1813), déposés à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand. Ex-libris de 38 mm de haut et 30 mm de large. Armes de Val (qui précèdent). Couronne de baron. Cartouche Louis XV. — (Bibliothèque du château de Combrailles.)

Varènes de Champfleury (Étienne de), seigneur de Bien-Assis, né à Clermont-Ferrand en 1739, mort en 1794, capitaine au régiment de Bauffremont, dragons. Armes, dans un cartouche orné de deux palmes : *Écartelé : aux 1 et 4 : d'azur, au chevron d'or; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent; aux 2 et 3, d'or, au lion de gueules, au chef chargé de trois étoiles d'argent*. Couronne de marquis. Sur un socle, en bas : *Varènes, capitaine au régiment de Bauffremont dragons*. Hauteur : 80 mm; largeur : 45 mm. — (Collection de M. le docteur Dourif.)

Vernière (Antoine), avocat (contemporain), ancien président de l'Académie des sciences, arts, lettres de Clermond-Ferrand. Ex-libris de 53 mm de large et 58 mm de haut. Dans un cercle double, soutenu de rochers, les armoiries : *Parti : au 1, d'or, à une montagne de six coupeaux de sable, surmontée d'une croix d'argent; au 2, de gueules, à un huchet d'or; au chef cousu de sable, chargé de trois étoiles d'argent*. A droite, une branche de myrte; à gauche, une branche de chêne. Au-dessus du cercle, une étoile; en bas, des rochers : *Ex-libris Ant. Vernière*. Devise : *Avaritia sola laudenda temporis*. — Simple filet d'entourage de l'Ex-libris. *Ch. Silvain* fecit.

Veyny d'Arbouse (Gilbert-Henri-Amable de), marquis de Villemont, né en 1692, capitaine-gouverneur du duché de Montpensier. Ex-libris de 38 mm de haut et 40 mm de large, aux armes de Veyny. *Écartelé : aux 1 et 4, d'or, à l'arbousier de sinople; aux 2 et 3, de gueules, à la colombe d'argent fondant en bande. Sur le tout : d'azur, à trois molettes d'éperon d'or, au bâton de gueules péri en bande*. Couronne de marquis. Supports : deux anges.

Vichy (Gaspard de), comte de Champrond, maréchal de camp, mort en 1781, marié, en 1739, à Diane d'Albon de Saint-Marcel. Armoiries accolées dans un cartouche. A dextre, de Vichy (*de vair*); à senestre, d'Albon. Couronne de marquis. Hauteur : 61 mm; largeur : 63 mm. — De Vichy Champrond. Armoiries accolées dans un cartouche Louis XV orné de fleurs. A dextre, de Vichy (*de vair*); à senestre, de Saint-Georges (*d'argent, à la croix de gueules*). Couronne de marquis. Croix de Saint-Louis pendante sous l'écu. Légende : *Bibliothèque de M. le marquis de Vichy*. Hauteur : 52 mm; largeur : 42 mm. Filet ovale autour de l'Ex-libris. — De Vichy de Champrond (Anne, marquise de Suarez d'Aulan). Armoiries accolées dans un cartouche Louis XVI, soutenues par une console. A dextre, armes de Suarez d'Aulan; à senestre, celles de Vichy. Couronne ducale. Supports : une aigle à dextre, et un griffon à senestre. Hauteur : 91 mm; largeur : 76 mm. Filet ovale autour de l'Ex-libris.

Vienne (J. T. E. de), chanoine de l'église de Paris, conseiller de grand' chambre, président de la chambre souveraine du clergé, abbé commendataire de Bonnefon-



taine. Armes : *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, au chevron d'or, à deux lions affrontés de gueules, le chevron accompagné de trois molettes d'éperon d'argent ; aux 2 et 3, de gueules, au dragon d'argent.* Cartouche entourant l'écu. Couronne de marquis, chargée, à droite, d'une mitre d'abbé ; à gauche, d'une crosse. Supports : un lion contourné, à droite, et un dragon contourné, à gauche. 50 mm de large et 80 mm de haut. En bas, ces mots : *Roy sculpsit.* Ce chanoine a été membre de la Société littéraire de Clermont-Ferrand, de 1755 à 1768. — (Collection A. Tardieu.) — Autre variété qui a 90 mm de haut et 70 mm de large, avec ces mots : *J. T. E. de Vienne, abbé de Bonnefontaine, conseiller au parlement, chanoine de l'église de Paris.*

Vimal-Lajarrige, résidant à Ambert (Puy-de-Dôme) en 1792. Famille de vieille bourgeoisie d'Ambert (existante). Étiquette typographique entourée d'un encadrement de style antique. Légende : *De la bibliothèque du citoyen Vimal-Lajarrige d'Ambert.* N°... Hauteur : 53 mm ; largeur : 81 mm. — Autre du même. Étiquette au pochoir, entourée de fleurons. Légende : *De la Bibliothèque de Monsieur Vimal-Lajarrige d'Ambert.* N°... — Hauteur : 50 mm ; largeur : 80 mm. — (Décrits et reproduits dans les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, n° d'avril 1901, page 60.)

Viry (**Jean-Marien, comte de**), seigneur de Coude-Thenins. Résidant en Bourbonnais, mort victime de la Révolution en 1793. Ce bel Ex-libris, publié par les *Archives de la Société d'Ex-libris*, intéresse indirectement la Basse-Auvergne, puisque le père dudit Jean-Marien de Viry, nommé Paul de Viry, avait épousé, le 27 novembre 1731, Marie-Françoise d'Autier de Villemontée, fille de Jean, seigneur de Barmontet, près d'Herment (Puy-de-Dôme), et de Marie Pétronille de Villelume. — (Voyez les *Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-libris*, année 1902, page 181). Il y a, au château de Barmontet dans les magnifiques archives qui existent chez M. le comte d'Autier, le contrat de mariage de Paul de Viry et de Marie-Françoise d'Autier de Villemontée.

Ambroise Tardieu,
Historiographe de l'Auvergne
(à Royat, Puy-de-Dôme).

SUPPLÉMENT



OUS avons reçu, dans le cours de l'impression de ce Dictionnaire, des renseignements sur divers Ex-libris que nous classons à la fin, après coup. Un travail de ce genre restera toujours incomplet. Des Ex-libris (très rares) échapperont aux plus fins fureteurs.

Bellaigue de Bughas (**Pierre-Gabriel-Augustin**), habitant au château de Varvasse (Puy-de-Dôme), décédé ; marié, en 1879, à Mélanie Berard de Chazelles. Ex-libris de 45 mm de haut et 25 mm de large. Armes : *D'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'argent, à la rivière d'azur en pointe.* Couronne de comte. L'écu posé sur un cartouche et un plateau orné (en bas). Au-dessous : *P. G. A. Bellaigue de Bughas.*

Bonneton. Juge à Riom (voir page 119). Nous ajoutons ces Ex-libris : 1° *Armoiries d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent, 2 et 1,* sur un cartouche. Casque de face, lambrequins. En bas, dans un socle gallo-romain : *Labore et patientia* ; au-dessous : *De la Bibliothèque de Joseph-H. Bonneton, président du tribunal civil de Gannat.* Hauteur : 86 mm ; largeur : 56 mm. 2° Dans un cartouche à

six lobes : *Visite de M. le conseiller H. Bonneton*; livres au-dessus et toque de conseiller; à senestre, armes des Bonneton (ci-dessus); en bas, deux rayons de livres. Légende autour de l'Ex-libris : *Labore et patientia; cour d'appel de Riom*, 1900. Hauteur : 72^{mm}; largeur : 55^{mm}. 3° Mêmes emblèmes que le n° 2 (précédent), mais les armes sont frappées sur un livre. En bas : *J.-H. Bonneton fecit*, anno 1895. Hauteur : 90^{mm}; largeur : 62^{mm}. Sur le cartouche à six lobes : *Ex-libris sum H. Bonneton. Si fugio revoca me ad Dominum apud curiam Ric.*

Bonnefoy (Georges), né à Paris le 7 mars 1859, maire de Saint-Beauzire, conseiller général, correspondant du ministère de l'Instruction publique. 1° Ex-libris de 85^{mm} de large et 100^{mm} de haut. Écu : *Écartelé : au 1, d'azur, à la foi d'or, surmontée d'un cœur de gueules et une étoile d'or en chef, au croissant d'or en pointe; au 2, d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux étoiles d'or en chef et d'une foi d'or en pointe; au 3, d'azur, à trois canes d'argent, 2 et 1; au 4, d'azur, à la fasce ondée d'argent.* Couronne de comte. Supports : un lion grimpant à dextre et un lévrier grimpant à senestre. Devise : *Ad firmandum cor sincerum bona fides sufficit*; en bas, un socle orné. 2° Jolie variété : sceau rond de 30^{mm} de diamètre, avec saint Jean nimbé, portant l'agneau, et un autre saint avec une palme. Date de 1339. Autour : *Scel de la famille Bonnefoy.*

Duvalk de Dampierre (Ch.-Ant.-Henri), évêque de Clermont (1802-1833). Les pièces décrites ci-après sont des bois ayant servi de vignettes aux mandements et autres actes épiscopaux. Mais elles existent en tirage à part et ont servi d'Ex-libris, ainsi que l'ont fait beaucoup d'évêques à la même époque. — 1° Anonyme. Écusson surmonté de rinceaux et sommé du bonnet à trois panaches des chevaliers de l'Empire. Mitre à dextre, crosse à senestre. Chapeau à dix houppes surmontant. Croix de la Légion d'honneur suspendue à son ruban sous l'écu. Armes : *De gueules, à la tête de licorne d'argent, au franc quartier de gueules, bordé d'or, à la croix de même.* Autre : Écusson soutenu de rinceaux. *Écartelé : aux 1 et 4, d'azur, à trois croix pattées, posées en fasce; aux 2 et 3, d'hermines. Sur le tout, de gueules, à la tête de licorne d'argent.* Couronne de marquis, avec la crosse et la mitre, chapeaux à dix houppes. Autre : Écu soutenu de rinceaux, avec CDD (lettres enlacées). Crosse et mitre. Chapeau à dix houppes.

Freydefont (Jean de), président au présidial de Clermont (1747-1790). Fer à reliure. Écu ovale. Armes : *Un sautoir cantonné de quatre alérions.* Il repose sur un socle. Supports : deux hercules, l'un la massue levée (à dextre), l'autre la massue en bas (à senestre). Couronne de marquis. Hauteur : 45^{mm}; largeur : 45^{mm}. (Collection Ambroise Tardieu.)

Grange (G.), marchand de curiosités à Clermont-Ferrand, où il est né le 28 février 1827, mort dans cette ville le 29 juin 1903. A fait des fouilles gallo-romaines à Védrines (Puy-de-Dôme). Projet d'Ex-libris dessiné, en 1880, par Béchis. Un chêne glanté; à dextre, un cheval qui se cabre; à senestre, un sanglier. De l'arbre, à senestre, pend d'une lettre G un cadre gallo-romain. En bas : *Gaule, Patrie, Indépendance.* Larg. : 75^{mm}; haut. : 95^{mm}. — (Collection Ambroise Tardieu.)

Massillon (Jean-Baptiste), illustre évêque de Clermont (1717-1742). Ex-libris de 65^{mm} de haut et 60^{mm} de large. Dans un ovale, les armoiries de Massillon : *D'azur, à un alcyon d'argent, dans son nid, nageant sur une mer aussi d'azur.* Au-dessus, couronne de duc. Crosse et mitre de chaque côté. Le tout surmonté du chapeau d'évêque, duquel pendent dix houppes. — (Collection Ambroise Tardieu[1].) A. T.

1. Citons, enfin, les possesseurs de belles bibliothèques, se rattachant à la Basse-Auvergne et dont on rencontre de beaux fers de reliures mentionnés dans le bel ouvrage de feu M. Guigard, l'*Armorial du Bibliophile*, savoir : *Jean Boyer*, évêque de Nevers, mort en 1512, et frère du cardinal,

EX-LIBRIS GRAVÉ PAR STRIEDBECK

DANS la collection des Ex-libris de feu M. Louis Mallard, de Dijon, vendue dans cette ville avec sa bibliothèque du 22 au 28 mai dernier, se trouvait, au milieu d'un lot de dix pièces indéterminées portant le nº 59, un intéressant Ex-libris anonyme gravé par J. Striedbeck à Strasbourg, que nous avons eu la chance de découvrir et d'acheter.

Tous les amateurs savent combien sont rares et recherchées les marques de bibliothèque exécutées par cet artiste sur lequel notre sympathique collègue



M. H. E. Stiebel, a publié en 1897, dans l'*Ex-libris Zeitschrift* une notice très documentée, suivie de la liste des Ex-libris connus, signés de Striedbeck.

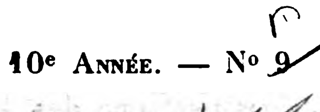
Pensant intéresser les membres de notre Société et leur rendre plus facile l'identification de cette pièce, que nous leur serions très reconnaissant de nous donner, nous reproduisons ici dans la grandeur de l'original ce charmant petit Ex-libris, non cité dans la nomenclature signalée plus haut.

ED. ENGELMANN.

d'une famille d'Issoire ; *Jacques de la Guesle*, prévôt de Paris, en 1594 ; *Charles de Valois*, comte d'Auvergne, né en 1572, mort en 1650. Ses livres portent un *écu à trois fleurs de lys, à la barre de bâtard* ; couronne de comte, deux C entrelacés à rebours dans les quatre angles du volume ; *Simon Arnauld*, marquis de Pomponne, dont la famille sort d'Herment (Puy-de-Dôme), au milieu du XVIe siècle ; il mourut en 1649 ; *Claude de Bulion*, seigneur de Bulhion, près de Maringues (Puy-de-Dôme), président à mortier, mort en 1640 ; *Louis de Marillac*, maréchal de France, décapité en 1652, né à Aigueperse (Puy-de-Dôme) ; *François, comte d'Estaing*, lieutenant général d'armée, en 1704 ; *Antoine Coëffier, dit Ruzé*, marquis d'Effiat, premier écuyer du duc d'Orléans, mort en 1719 ; *Ch. F. de Châteauneuf de Rochebonne*, archevêque de Lyon, mort en 1740 ; *Yves d'Allègre*, baron de Cordès (Puy-de-Dôme), maréchal de France, mort en 1733 ; *L. Antoine Crozat*, baron de Thiers (Puy-de-Dôme), brigadier des armées, mort en 1770 ; *Ch. M. Ant. d'Apchon*, mort en 1783, archevêque d'Auch ; *Bernard-Christophe de Bragelongne*, doyen du chapitre de Brioude, mort à Brioude en 1744 (riche bibliothèque) ; le prince *Charles de Rohan-Soubise*, baron d'Herment, mort en 1787 (précieuse bibliothèque ; le catalogue a été publié). A. T.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



10e Année. — No 9 Octobre 1903



EX-LIBRIS

DE M. VIGEANT

ET DE COLLINET DE LA SALLE

TOUTES les professions, tous les noms ne se prêtent pas pour la composition d'un Ex-libris à des jeux de mots ou à des interprétations allusives aussi bien que celui de M. Vigeant, professeur d'escrime bien connu et si apprécié par les amateurs contemporains. Nous avons déjà parlé de cette petite pièce dans notre *Aperçu historique sur les Ex-libris*[1], mais c'est avec un nouveau plaisir que nous en donnons encore la reproduction à la page suivante. — Dans la facture d'un Ex-libris il y a deux choses à considérer : 1° le sujet qui, pour la plupart du temps, est l'expression d'une idée fournie au dessinateur par le bibliophile ; 2° l'exécution qui dépend de l'artiste, de la façon dont il a saisi et rendu la conception de l'amateur, en y apportant quelquefois des modifications de détails qui peuvent ou beaucoup l'améliorer, ou la dénaturer complètement.

Dans l'intéressante vignette qui nous occupe, nous regrettons de ne pas savoir quelle est la part revenant à chacun d'eux ; tout ce que nous pou-

1. *Aperçu historique sur les Ex-libris*, par M. le Dr L. Bouland, dans les numéros 7 et 8 du journal *l'Estampe et l'Affiche*, année 1898.

vons dire, c'est qu'à l'un comme à l'autre nous ne saurions faire que des compliments, car dans cette composition les plus petits détails ont toute la valeur (que sans être un *friand de la lame*) on ne peut manquer d'apprécier. Voici du reste ce que nous écrivions dans l'article précité : « Non moins « curieuse encore cette piquante petite vignette, que le maître d'armes « Vigeant, bibliographe de l'escrime[1], a fait exécuter pour marquer ses « livres. Disons en passant qu'il possède une collection probablement unique « d'ouvrages sur sa spécialité. Est-elle assez pleine de science et de malice, « cette leçon de fleuret si magistralement donnée par un vieux singe à un



« jeune adepte de la même race! Elle ne pouvait évidemment être inspirée « que par un escrimeur connaissant le fort et le fin de son art : le jeu de « mots latin qui révèle le nom du propriétaire est à lui seul une trouvaille. » ENSE VIGEANT, lit-on pour toute inscription : ENSE par l'épée (le fleuret qu'ils tiennent tous deux) VIGEANT qu'ils soient forts, et ce dernier mot est justement le nom du titulaire... VIGEANT.

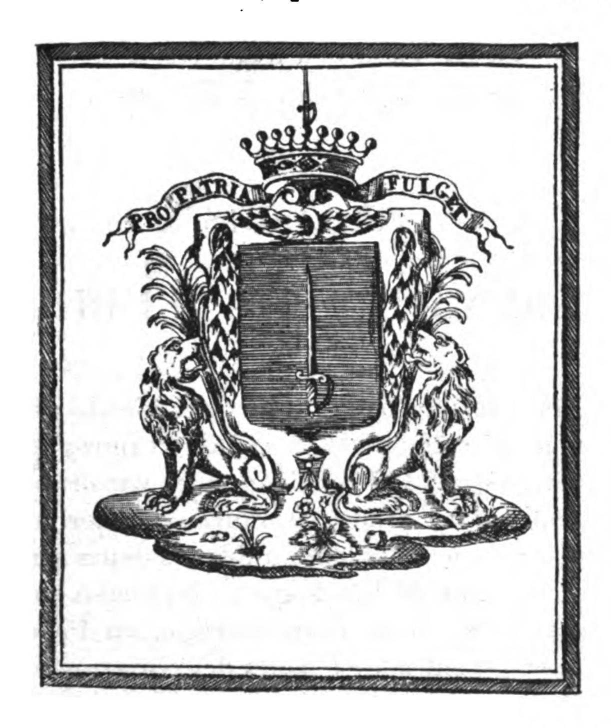


Puisqu'une heureuse circonstance nous amène à parler du fleuret, pièce qui est assez rare dans les armoiries, nous saisissons cette occasion pour montrer ci-contre un Ex-libris ancien dans le blason duquel il est le seul meuble. C'est celui de Charles-Antoine Collinet de La Salle, qui faisait l'objet de la question *Fleuret en pal*, et de la réponse n° 67, p. 156, année 1895 de notre Revue; mais ni l'une ni l'autre n'était alors accompagnée d'une reproduction de cette petite gravure sur bois. Charles-Antoine

1. Vigeant, *Bibliographie de l'Escrime ancienne et moderne*. Paris, Motteroz, 1882, petit in-8°.

était fils de Charles-François de la Salle, seigneur de Fremy-Fontaine, etc., et de Madeleine Doridant; il épousa, en 1747, Catherine Redoutté. D'après Dom Pelletier « Jacques Collinet, *dit* La Salle, avait été anobli le 18 septembre 1657 et avait reçu pour armoiries : *D'azur à un fleuret d'argent garni d'or et mis en pal* ». Ceci nous amène tout naturellement à l'intéressante observation qui suit, et que nous devons à l'obligeance d'un collaborateur aussi dévoué qu'érudit, M. le comte A. de Bizemont.

« Il a été posé dans les *Archives* (année 1895, p. 141) une question au « sujet d'un Ex-libris sur bois, avec un fleuret sur l'écu et en cimier, un « casque de trois quarts, sans encadrement, ni devise; et il a été répondu « (p. 156-157 de la même année) que cet Ex-libris devait être attribué à



« Charles-Antoine Collinet de la Salle, sgr de Bouzillon, etc., marié en « 1747 à Catherine-Lucie, baronne de Redoublé.

« Il existe un autre Ex-libris dont les armes ont une grande similitude avec « les précédentes. En voici la description : Sur un cartouche de style « Louis XVI, un écu portant : *D'azur, à une épée d'argent, garnie d'or, mise « en pal.* Couronne de comte, surmontée de l'épée comme cimier. Entre « l'écu et la couronne un listel avec la devise : *Pro patria fulget.* Supports : « deux lions assis sur une terrasse. Encadrement de trois filets, avec « hachures obliques entre les deux du dehors. Dimensions : L. 72 mm; « H. 86 mm. Gravure sur cuivre.

« Si nous consultons les auteurs modernes, Lainé, Rietstap, Gourdon de « Genouillac, etc., nous constatons que les Collinet de la Salle ont rem« placé le fleuret par une épée, probablement pour mettre d'accord leur « blason avec la devise qu'ils avaient adoptée. Ce style de l'Ex-libris nous « montre que ce changement a dû s'opérer vers la fin du XVIIIe siècle. Il est

« plus difficile de déterminer pour quel membre de la famille l'Ex-libris a été « exécuté. D'après la couronne dont l'écu est sommé, il portait sans doute le « titre de comte ; c'est précisément le cas des deux derniers fils de Charles- « Antoine Collinet de la Salle et de Catherine-Lucie de Redoubté.

« 1° Charles-François-Xavier, l'aîné, ne semble pas avoir porté de titre.

« 2° François-de-Paule-Joseph-Gabriel-Antoine, comte de la Salle de « Saint-Germain, sgr de Villacourt, etc., né à Épinal en 1753 ; officier au « Régiment du Roi, infanterie, il émigra en 1794, gentilhomme de la « Chambre du comte d'Artois en 1814 ; marié à Thérèse-Victoire de Conte- « not, dont il a eu postérité.

« 3° Stanislas-François-Gœury, comte de la Salle, colonel de cavalerie, « puis commandant des gardes nationales de l'Aisne, à Soissons ; marié avec « N. de Wanderpol, dont il n'a pas eu d'enfants. »

Tous nos remerciements à M. le comte de Bizemont. Dr L. Bouland.

EX-LIBRIS

DE BENAULT DE LUBIÈRES



ARMI les Ex-libris anonymes de la collection de notre regretté collègue M. le comte de Burey, il s'en trouvait un, désigné (n° 157 du *Catalogue*) par erreur sous le nom de Bollioud, et vendu 29 francs, qui mérite d'attirer tout particulièrement l'attention des amateurs par sa grande rareté et son intérêt héraldique. C'est celui de Pierre-Joseph de Benault de Lubières, marquis de Roquemartine, en Provence. En voici la description : Écu carré ayant pour tenants deux maures mi-vêtus, et timbré d'une couronne de marquis au-dessus de laquelle se déploie une banderole portant cette devise, non mentionnée dans les nobiliaires : NIGRA SUNT SED FORMOSA. Cimier : une tête de maure. Armes : *Écartelé : au 1, de gueules, fretté de six lances d'or, accompagnées de petits écussons de même, semés dans les interstices ; sur le tout, un écusson d'azur chargé d'une fleur de lis d'or* (Villeneuve) *; au 2, de gueules, au lion d'or tenant dans sa dextre une fleur de lis de même* (Lubières)*; au 3, d'or, à l'ours rampant de sable* (Aube)*; au 4, d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tours de gueules et empoigné par quatre pattes de lion d'or, mouvantes des flancs de l'écu* (Brancas) *; sur le tout, d'or, à trois têtes de maures de sable, deux en chef affrontées, une en pointe renversée ; les têtes tortillées et colletées d'argent, enchaînées ensemble par leur collier, au moyen de trois chaînes de même, liées en cœur à un anneau aussi d'argent* (Benault). Le tout, encadré par un filet, repose sur un tertre. Gravure sur cuivre, de style Louis XIV.

Donnons maintenant, sur les ascendants du titulaire de cet Ex-libris, des détails généalogiques où le lecteur trouvera la justification des écartelures

identifiées plus haut. A cet effet, nous mettrons à profit, indépendamment des nobiliaires provençaux, une généalogie partielle qui se trouve dans un précieux manuscrit conservé aux Archives des Bouches-du-Rhône (série C, reg. 1830, ffos 127-133).

La maison de Benault (*aliàs* Benaud), originaire d'Auvergne, est connue en Provence depuis Macé ou Mathieu de Benault, viguier de Marseille en 1406. Son petit-fils, Jean de Benault, seigneur de Villeneuve-lès-Parellandes, au diocèse de Clermont, conseiller et chambellan de Charles III d'Anjou, épousa, vers 1505, Catherine de Villeneuve, d'une illustre maison, fille d'Arnaud, baron des Arcs. De cette union naquit un fils, Jean II, lieutenant du Roi en Provence, qui se maria, le 18 juillet 1521, avec Jeanne de Lubières, fille et unique héritière de Louis de Lubières, seigneur du Breuil, et de Suzanne de Dampierre. Leurs enfants prirent, dans la suite, les nom et armes des Lubières, qu'ils transmirent à leur postérité. L'antique race des Lubières, originaire de Tarascon, compte parmi ses illustrations un archevêque d'Aix, Pons II, qui siégea de 1132 à 1157. Sobriquet du roi René : *Légèreté de Lubières*.

Dominique de Benault et son fils Henri, tous deux conseillers au Parlement d'Aix, le premier en 1655, le second en 1683, obtinrent des lettres patentes du Roi, au mois de juin 1701, portant confirmation de l'érection en marquisat de la terre de Roquemartine, qui leur était advenue par héritage de la maison d'Aube, en faveur de laquelle elle avait été érigée en marquisat en 1672. A l'époque de la publication de l'*État de la Provence*, de l'abbé Robert de Briançon, c'est-à-dire en 1693, la maison d'Aube (*aliàs* d'Albe) ne comptait comme représentants que Louis d'Aube, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, et son frère Claude d'Aube, marquis de Roquemartine, qui mourut sans postérité. Dominique de Benault était le petit-fils d'Anne de Benault, marié avec Marie de Varadier, fille de Gabriel, seigneur de Saint-Andiol, et de Louise d'Aube de Roquemartine.

La terre de Roquemartine (Bouches-du-Rhône, canton et commune d'Eyguières) appartenait à la maison d'Aube depuis un temps immémorial. Il existe un rapport, fait en 1237, par des commissaires envoyés par Raymond-Bérenger IV, comte de Provence, d'où il résulte que le château de Roquemartine était franc et libre, en vertu d'un privilège octroyé à cette puissante maison : « *Castrum de Roca Martina nihil debet, quia dicitur fore liberum ex privilegio concesso Albæ.* » Au temps de Raymond-Bérenger IV, Roquemartine était un des rendez-vous de prédilection de la noblesse du pays ; le seigneur réservait toujours l'accueil le plus empressé aux étrangers, et donnait des fêtes brillantes que rehaussait la présence de plusieurs célèbres troubadours. En 1793, cette antique demeure fut pillée et détruite ; ses ruines occupent encore aujourd'hui une étendue considérable.

De son mariage, contracté (Beauzin, notaire à Aix) le 10 avril 1684, avec Françoise de Gazel, fille de Mathieu, écuyer, et de Françoise Chenut du Revest, Henri de Benault, mentionné ci-dessus, laissa un fils, Pierre-Joseph, titulaire du remarquable Ex-libris qui fait l'objet de cette étude. Pierre-Joseph de Benault de Lubières, marquis de Roquemartine, naquit à Aix où

il fut baptisé (Sainte-Madeleine) le 26 mars 1692. Destiné à la magistrature, il fit ses études de droit et succéda à son père, l'an 1718, en qualité de conseiller au Parlement de Provence. Par contrat (Fellon, notaire à Avignon) du 21 septembre 1723, le jeune conseiller épousa Thérèse-Françoise de Brancas, fille de feu Henri, chevalier, des comtes de Forcalquier, marquis de Velleron, et de Louise de Porcelets d'Ubaye.

Pierre-Joseph de Benault possédait au château de Roquemartine une bibliothèque qui devait être intéressante, si l'on en juge par une annotation écrite de la main de son père, Henri, sur un livre d'heures appartenant à M. le comte de Bonnecorse-Lubières, notre érudit confrère de l'Académie d'Aix, et qui est ainsi conçue : « Bréviaire de feu ma fille Suzanne de Benault, religieuse



carmélite, décédée en odeur d'une pénitence religieuse le 23 août 1721, âgée de 33 ans. Je prie mes fils et petits-fils de les conserver tous quatre dans la bibliothèque de Roquemartine avec tous les livres, y ayant deux bibles de prix qui me furent léguées par feu mon frère l'abbé de Lubières, décédé à Paris, chanoine de Saint-Sauveur, métropole de la ville d'Aix, par résignation de M. l'abbé d'Oppède, entrant religieux, aimé et considéré de M. le cardinal de Noailles, à qui feu mon frère lui fit présent de l'original de la bible escrite sur le vélin par le pape Jean XXII. »

Peu de temps après son mariage, Pierre-Joseph de Benault fit exécuter, peut-être par Honoré Coussin (1698-1779), graveur distingué d'Aix, l'Ex-libris reproduit ici dans ses dimensions réelles, où il tint à perpétuer le souvenir de son alliance avec l'illustre maison de Brancas. Notre bibliophile mourut le 24 avril 1749, laissant cinq enfants, dont deux fils : 1° Henri-Félix, marquis de Roquemartine (1725-1785), capitaine de cavalerie au régiment Dauphin, mort sans postérité ; 2° Louis-François (1727-1800), quatrième et

dernier conseiller (reçu en 1746) de son nom au Parlement de Provence, marié en 1760 avec Henriette-Félicité d'Arcussia. Leur fils, Charles-Félix, mort en 1810, laissa, de son union avec Mlle de Viany, deux filles et un fils, Frédéric-Eugène (1826-1876), auditeur à la Cour d'Aix, démissionnaire en 1830, époux de Louise d'Arlatan-Lauris, dont il n'eut point d'héritier. En lui s'éteignit la descendance mâle de cette vieille lignée. Ses sœurs épousèrent : l'aînée (Lucie), en 1817, François de Bonnecorse; la cadette (Césarie), en 1826, Frédéric de Gaillard-Longjumeau.

Conformément au vœu exprimé dans le testament du dernier marquis de Roquemartine, Gabriel de Bonnecorse (fils de François), décédé en 1900, son neveu, marié à sa cousine germaine, Lucie de Gaillard (fille de Frédéric), obtint, par un décret, rendu en chancellerie le 15 mars 1878, pour lui et ses enfants, le droit d'ajouter au nom de Bonnecorse ceux de Benault de Lubières et de relever le titre de marquis de Roquemartine.

L'hôtel de Lubières, à Aix, rue de l'Opéra, a été épargné par la tourmente révolutionnaire qui emporta l'antique château de Roquemartine. C'est une fraction (aile droite) de l'hôtel de Lestang-Parade, acquise en 1680 par Dominique de Benault. Cette aile a donc formé un hôtel séparé, que quatre conseillers au Parlement habitèrent de père en fils jusqu'à la Révolution. Antoine Revoil, directeur des Postes, l'acheta vers 1808, et c'est là que naquit (1810) sa fille, Mme Louise Colet, dont les lettrés n'ont pas oublié les gracieuses poésies. C'est encore là que s'était marié, en 1816, Pierre Revoil, peintre distingué de Lyon, qui y composa une foule de tableaux de genre fort appréciés. C'est enfin dans cette aile que demeura avec sa famille, pendant les six premières années du règne de Charles X, M. Jean-Casimir de Sèze, premier président de la Cour d'Aix, digne frère de l'immortel défenseur de Louis XVI.

ÉMILE PERRIER,
Vice-Président de la Société de statistique de Marseille.

PARTICULARITÉ D'UN EX-LIBRIS ALLEMAND

Plusieurs de nos collègues connaissent l'Ex-libris de Jean Bernard Nack, négociant de Francfort, dessiné par le Dr Osterländer (1759). A l'arrière-plan un port de mer, plus en avant à gauche un lampadaire portant trois lampes allumées, en forme d'obélisque (phare), plus en avant encore Mercure et trois génies manipulant des ballots de marchandises; à droite une bibliothèque surmontée de trois sphères portant l'inscription : *Fragili suspenso quœramus stabile Lucro*. En avant, Minerve assise reçoit un jeune homme (Nack) ceint d'une épée, qui s'approche. Dans un cartouche en bas : *Symbolum Bibliothecæ Ioannis Bernardi Nack, Civis et Mercatoris Francofurtensis*. Le tout dans un cadre rectangulaire de 103 : 67, signé Dr Osterländer Inv. Wicker fe.

Un autre état de cet Ex-libris, plus ancien probablement, est signé De St Hilaire del. et Sc. 1759, il diffère du précédent par les initiales J. B. N. inscrites sur un des ballots et surtout par sa mauvaise exécution.

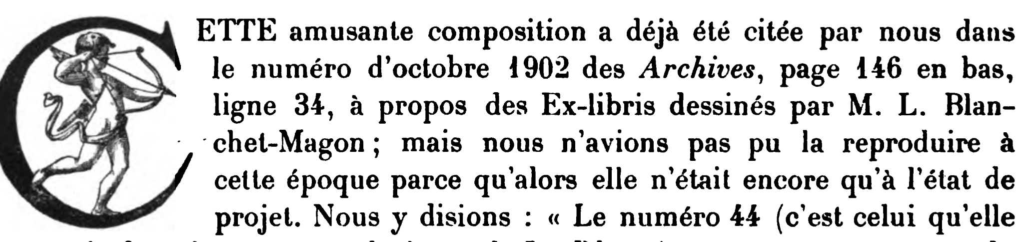
Cet Ex-libris n'est pas très rare et l'on rencontre l'un ou l'autre état. Le meilleur est décrit par Warnecke, 1422. Nous ne le signalons ici que parce que nous en possédons un exemplaire portant d'un côté l'état signé Wicker et au verso l'état signé De S[t] Hilaire. Cette dernière face était collée contre la couverture, on ne pouvait donc la voir.

Cette particularité est sans doute très rare, le négociant Nack, mécontent du tirage De Saint Hilaire a fait refaire la gravure par Wicker, et une partie des anciens exemplaires a servi pour le nouveau tirage. C'est une anomalie à signaler aux amateurs.

D[r] H. W.

EX-LIBRIS

DE M. ALAIN DE GOUÉ



CETTE amusante composition a déjà été citée par nous dans le numéro d'octobre 1902 des *Archives*, page 146 en bas, ligne 34, à propos des Ex-libris dessinés par M. L. Blanchet-Magon ; mais nous n'avions pas pu la reproduire à cette époque parce qu'alors elle n'était encore qu'à l'état de projet. Nous y disions : « Le numéro 44 (c'est celui qu'elle « portait dans le concours du journal *La Plume*) représente un savant du « xv[e] siècle au milieu de livres et de mappemondes, il veut fermer la porte à « l'amour qui pénètre cependant. » Ce dessin humoristique étant devenu la propriété de M. Alain de Goué et celui-ci l'ayant adopté comme Ex-libris, l'original a été habilement réduit en héliogravure par M. Charreyre.

Nous en donnons ci-contre un tirage hors texte, grâce à l'obligeance de M. de Goué, qui a mis gracieusement la planche à notre disposition, nous le prions d'agréer nos sincères remerciements.

Ceci dit, la pièce n'a pas besoin d'autre explication que celle du blason figurant sur la porte, dont les ferrures se plient et cèdent sous l'effort de l'amour, ce sont les armoiries de la famille de Goué : *D'or, au lion de gueules surmonté d'une fleur de lis d'azur*. Couronne de marquis, supports deux syrènes.

M. Alain de Goué est né à Vannes, le 18 avril 1879, du mariage de M. Alain de Goué avec M[lle] Fanny Maujouan du Gasset ; il n'a, comme on le voit, de commun avec le vieux savant de la vignette que son goût très prononcé pour le travail, en particulier pour les études d'héraldique, de généalogie et d'histoire locale. Il n'a publié que peu de choses, mais il a déjà réuni de nombreuses notes et documents sur d'anciennes familles, s'occupant surtout de cachets armoriés dont il possède actuellement près de dix mille empreintes, parmi lesquelles environ six cents de vieux sceaux. Avant celui-ci, M. Alain de Goué avait un petit Ex-libris dont il s'est spécialement servi pour marquer ses cartons d'Archives et ses livres de généalogie. C'est une petite vignette *en couleur*, exécutée et offerte en 1900, par un de ses correspondants et amis, le

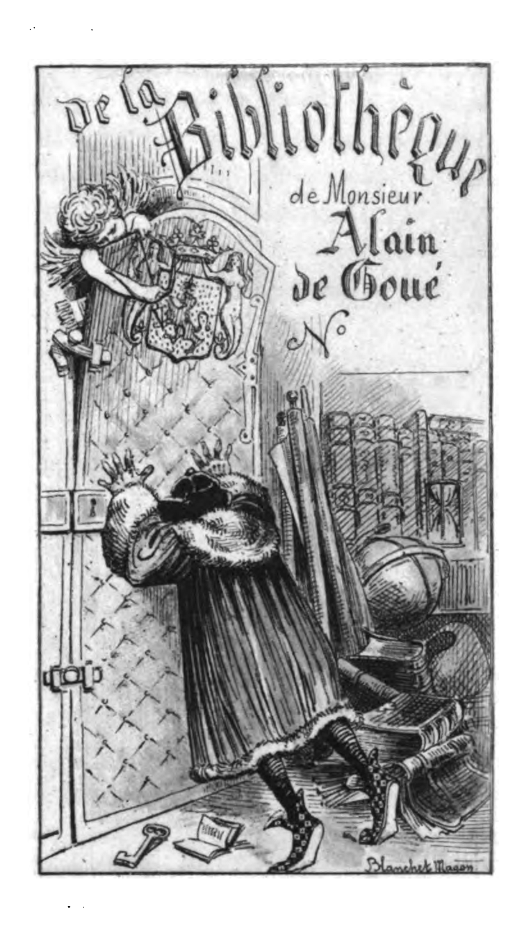

De la Bibliothèque
de Monsieur
Alain
de Goué
N°
Blanchet Magon

Planche 14

baron A. von Dachenhausen, l'un des héraldistes les plus en vue de l'Allemagne, auteur de nombreux Ex-libris [1]; elle a été dessinée d'après un vieux cachet de Georges-Louis de Goué, major de cavalerie en Hanovre, où son père avait émigré à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, nous en donnons ci-dessous la reproduction, *au trait* seulement. C'est du reste aussi à la suite des guerres de religion que les de Goué se sont implantés en bas Poitou où ils habitent encore.

Cette famille est originaire du Bas-Maine, où elle était connue fort anciennement. Les vieilles généalogies tant manuscrites qu'imprimées la font remonter à Arnulphe, qui, en 914, donna le terrain nécessaire pour reconstruire l'église de Fougerolles (Mayenne), près de laquelle se trouvait la Tour de Goué. Depuis cette époque, les titres vidimés et quelques originaux permettent d'en établir la filiation complète, et à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle, cette filiation est uniquement prouvée par les actes originaux



eux-mêmes. On trouve des Goué à Hastings, aux Croisades, à Bouvines, à Crécy, aux guerres d'Italie, sous les ordres des Du Bellay, leurs parents, à Ivry, etc... Quatre d'entre eux ont été chevaliers de l'Ordre du Roi (Saint-Michel); deux, chevaliers de Malte; ils ont eu de hauts commandements militaires, d'importantes fonctions à la cour et dans les conseils du Roi. Ils ne négligeaient pas pour cela les arts et la littérature, on a des preuves de leurs relations avec les principaux historiens du XVIIe siècle, et du Boulay, dans son *Historia Universalis Parisiensis* (1670, t. VI, p. 952), après avoir parlé de plusieurs membres de cette famille, ajoute ce bel éloge : « gens ista quæ est « inferioris Cenomaniæ inter nobiles viget adhuc insigniter his quibus scri- « bimus temporibus. »

Disons en terminant que M. A. de Goué échangerait volontiers son Ex-libris contre des Ex-libris anciens, ou contre des Ex-libris *héraldiques* modernes ayant une certaine valeur artistique. Il aimerait aussi à échanger des empreintes de cachets armoriés.

Dr L. Bouland.

M. Heinrich Eduard Stiebel, membre de notre Société, nous prie d'annoncer que, depuis le 28 septembre 1903, son adresse est : 38. II, Bockenheimer Anlage, Francfort-sur-le-Main.

1. Voir l'article qui lui a été consacré par Ch. de Sartorio, dans les *Archives* de novembre 1900, pages 166 et suivantes.

A PROPOS DE BIBLIOGRAPHIE



ASSEZ souvent on constate que certaines idées semblent être, pour ainsi dire, dans l'air, et l'on voit le même travail ou des travaux similaires publiés en même temps par des personnes étrangères l'une à l'autre et de nationalité différente. C'est ainsi qu'à peine la Bibliographie [1] de notre collaborateur M. H. Tausin avait-elle été publiée dans notre revue, que nous recevions de M. le comte Emilio Budan une intéressante plaquette (23 pages) intitulée : *Saggio di Bibliografia degli Ex-libris*, Genova, 1903 — in-12, qui arrive comme à dessein pour confirmer notre observation.

Ainsi que nous l'avons dit bien des fois afin d'inciter nos collègues à nous adresser des références ou fiches pour cette Bibliographie : « lorsqu'on com-« mence à s'occuper spécialement d'un sujet, ou qu'on entreprend une collec-« tion, le premier besoin qu'on éprouve c'est de se reporter à ce qui a déjà « été publié sur la matière, et de réunir, si possible, le plus grand nombre « de documents connus. C'est donc un service à rendre aux amateurs que de « leur indiquer les ouvrages où ils pourront trouver des renseignements « indispensables quelquefois, utiles presque toujours : et l'on ne saurait avoir « que de la reconnaissance pour les chercheurs patients qui nous mettent « ainsi dans les mains de précieux instruments de travail. »

Toute idée de concurrence mise à part, il faut admettre que plus il y a de publications de ce genre, mieux cela vaut, car ce qui a été omis dans l'une peut se rencontrer dans l'autre ; ce qui est décrit succinctement dans la première peut l'être plus amplement dans la seconde, et ces différences sont tout à l'avantage du lecteur. Nous profitons de l'occasion pour envoyer de nouveau nos félicitations à MM. H. Tausin et E. Budan.

Ces quelques lignes étaient écrites déjà lorsque nous avons reçu de notre dévoué collaborateur M. J.-C. Wiggishoff la lettre suivante que nous nous empressons de publier. Dr L. Bouland.

Mon cher Président,

Nous devons savoir le plus grand gré à notre confrère M. Tausin qui a comblé une véritable lacune en publiant dans le numéro des *Archives* de juin dernier sa *Bibliographie des Ex-libris*.

Permettez-moi cependant de formuler quelques petites observations que notre confrère, j'en suis sûr, ne considérera pas comme une critique de son travail si consciencieux.

Pour ma part, j'aurais préféré y voir figurer les ouvrages sur les *Ex-libris français publiés en langue étrangère*, plutôt que les ouvrages français sur les Ex-libris étrangers. Comme le dit justement notre confrère, les ouvrages dont je regrette l'omission volontaire sont connus de tous les collectionneurs, mais

1. Bibliographie des ouvrages, plaquettes, articles de revues et de journaux, écrits *en français*, sur les Ex-libris : voir notre numéro de Juin 1903, pages 87 et suivantes. Un élégant tirage à part de ce travail a été fait dans le format petit in-8 ; il se trouve en vente au prix de 2 fr. 50, chez Émile Lechevallier, libraire, 16, rue de Savoie, Paris.

au cas où l'un d'eux nous manquant, on en aurait oublié le lieu ou la date de publication, il eût été commode de les y retrouver.

Sous le n° 88, figure la réimpression : *Des marques et devises mises à leurs livres par un grand nombre d'amateurs*, du baron de Reiffenberg, Paris, 1874. Il est peut-être bon d'ajouter que ce petit travail avait primitivement paru dans le *Bulletin du Bibliophile belge*, en 1844, et que si la *Bibliographie* avait été dressée chronologiquement (ce qui n'est pas à souhaiter, d'ailleurs), c'est lui qui aurait ouvert la liste, comme le précurseur des publications faites bien longtemps après sur le même sujet.

Il y a lieu aussi d'ajouter un article omis : *Catalogue des livres, etc., dépendant de la succession de M. B**** (Baillieu), Paris, Claudin, 1887, in-12.

Le n° 250 de cette vente était une collection d'environ 1.700 Ex-libris anciens réunis dans un gros registre in-f°, avec répertoire sur fiches, qui fut vendu 1.000 francs.

Cet article qui ferait aujourd'hui, bien probablement, l'objet d'un catalogue spécial, avec reproductions, ne figurait même pas au nombre de ceux sur lesquels, au verso du titre. l'expert chargé de la vente attirait l'attention des amateurs !

Enfin, je crois qu'il serait utile de donner le détail des articles relatifs aux Ex-libris, publiés dans l'*Intermédiaire des chercheurs*, comme on a donné celui du journal *la Curiosité*. Si vous êtes de cet avis, cette liste fera l'objet d'une prochaine lettre.

Veuillez agréer, mon cher Président, mes salutations les plus empressées.

J. Wiggishoff.

Pour un travail dont notre Revue bénéficierait, nous demandons en communication l'Ex-libris héraldique de GIBIEUF, que nous connaissons, mais que nous ne possédons pas. D'après d'Hozier, les Gibieuf portent : *D'or, au chevron de gueules soutenant une fasce de sable et brochant sur le tiers de la fasce, accompagné en chef de deux Gibiolles*[1] *de sinople, et en pointe d'un trèfle du même*. Sur l'Ex-libris, les émaux ne sont pas correctement indiqués, car le champ y est d'argent, le chevron y est d'or, les gibiolles et le trèfle sans hachures. Cette pièce porte la devise grecque : ΠΟΝΟΣ ΕΥΚΛΕΙΑΣ ΠΑΤΗΡ. Le blason est posé sur un cartouche tenu par un lion dont on ne voit que la tête, les griffes et la queue ; ce cartouche est orné de guirlandes de fleurs et de fruits ; à la partie supérieure, deux rameaux chargés chacun d'un oiseau. Le tout repose sur un tertre. D. L. H.

Nous n'avons plus à la disposition des *membres de notre Société*, au prix exceptionnel de 6 fr. au lieu de 10 fr., qu'un seul exemplaire de l'EX-LIBRIS RUSSE (édition française) ; nous renvoyons ceux d'entre eux que cela pourrait intéresser, à ce qui en a été dit dans le numéro d'avril 1903 des *Archives*, page 64.

1. On appelle ainsi, dans le langage d'Auvergne, des cages rondes en forme de ruches.

EX-LIBRIS JOLY DE BAMMEVILLE

ET BLASONS PROTESTANTS ENDEUILLÉS



ANS les recherches héraldiques, le moindre détail peut souvent conduire à une découverte ou à une explication. C'est en examinant les deux Ex-libris Joly de Bammeville, famille dont il est parlé dans le courant d'un ouvrage peu connu : *Les descendants des Albigeois et des Huguenots, ou Mémoires de la famille de Portal* (Paris, 1860), et à propos des larmes chargeant leur blason, que nous sommes amené à faire cette remarque.

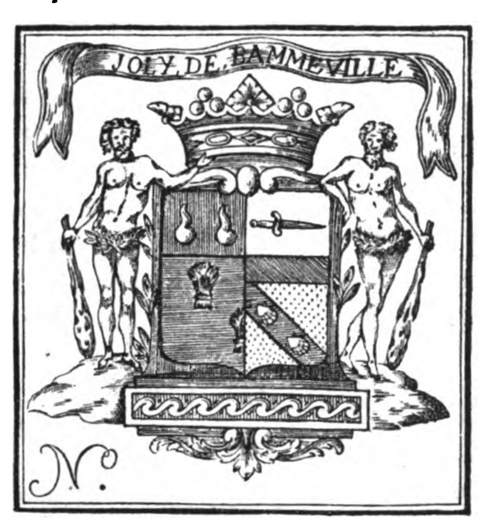
Lors de la Révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, le Trésor royal se ressentit des nombreuses proscriptions qui portèrent tant de préjudice à la fortune publique, et, pour le remplir, on dut chercher des sources de revenu nouvelles; on réussit entre autres à trouver une mine féconde en exploitant certains sentiments de vanité. L'État, par un édit daté de novembre 1696 qui créa la Grande Maîtrise, sorte de Cour héraldique chargée d'enregistrer, après les avoir vérifiés, les blasons de toutes les personnes et de toutes les corporations, devint marchand d'armoiries et chaque particulier eut, moyennant la somme de vingt livres, la faculté de faire enregistrer ses armes sur l'*Armorial général.*

Les nobles protestants virent dans ce nouvel impôt extrordinaire un moyen légal de perpétuer leurs protestations et en profitèrent pour faire figurer sur cet *Armorial* des blasons de fantaisie qui n'avaient souvent aucun point de ressemblance avec l'écusson de leurs ancêtres. Nous voyons ainsi dans l'ouvrage cité plus haut que : « Guillaume de Portal de Saint-Guilhen, capitaine au Régiment de la Marine, en 1697, pour protester contre les persécutions dont sa famille avait été victime, fit inscrire sur le Registre officiel de Louis XIV ses armoiries en DEUIL : *D'argent, à un chevron de sable, accompagné en pointe d'un lion du même, et un chef aussi de sable chargé de trois étoiles d'or*[1]; il transformait ainsi en noir l'émail du chef et du chevron, qui primitivement était d'azur. — Portal de Bouquies (Villefranche-de-Rouergue) suit le même principe, et prend deux portes noires : *D'or, à deux portes de sable, posées l'une sur l'autre.* »

Dans un ordre d'idée équivalent, il n'est pas rare de voir figurer sur les blasons protestants des *larmes*, autre allusion politique : « Jean Preissac, marchand à Montauban, porte : *De gueules, à une fasce d'or, chargée de trois larmes d'azur*[2]. » Ces larmes d'azur, ces larmes fidèles, dit le baron de Portal dans les Mémoires de sa famille, n'ont pas besoin de commentaire. Nous retrouvons encore ces signes d'une douleur muette sur l'Ex-libris

1. *Armorial général de France*, t. XIV; Languedoc. — Mss. de la Bibliothèque Nationale.
2. *Ibid.*

de Pierre Pupil, président du Bailliage du Bourg-Argental[1], curieuse marque de pur style Louis XVI dont l'écusson, surmonté d'une couronne comtale, porte : *D'azur, à trois larmes d'argent*, puis sur les deux Ex-libris Joly de Bammeville, signalés au commencement de cet article, et dont nous donnons ci-dessous la reproduction.



Ces derniers, que nous pensons avoir appartenu à Pierre, Louis, Samuel Joly de Bammeville, né à Saint-Quentin le 18 octobre 1759, maire de cette ville en 1800 et 1808, mort le 15 décembre 1811[2], peuvent dater : le 1er, de la fin du règne de Louis XVI, et le 2e, des premières années du XIXe siècle. Ces marques de bibliothèque ont dû être exécutées, à intervalle peu éloigné, par



le même artiste; nous ferons en effet remarquer que dans chacune d'elles, tout à fait différentes comme composition, la couronne, l'écusson et les pièces qui le meublent sont absolument de la même forme et paraissent gravées de

1. Petite ville de l'arrondissement de Saint-Étienne (Loire), ruinée au XVIe siècle dans les guerres de religion.

2. Voir, sur cette famille, les renseignements contenus dans le *Bulletin de la Société héraldique de France* (6e vol., 1887).

façon semblable. L'auteur des Mémoires dont nous parlons plus haut, le baron Frédéric de Portal, ancien maître des Requêtes et Conseiller d'État honoraire, devait connaître ces Ex-libris, étant lui-même allié à la famille Joly de Bammeville, puisqu'il avait épousé Élisa Oberkampff, petite-fille, par sa mère, Julie Joly de Bammeville, de l'amateur qui les avait fait exécuter.

Avant de terminer, nous tenons à remercier notre savant collègue, M. Boymond, d'avoir appelé notre attention sur cette question; nous pensons avec lui qu'il serait curieux de rechercher non seulement les blasons des familles protestantes ayant endeuillé ou modifié leurs armoiries lors de la Révocation de l'Édit de Nantes, mais plus particulièrement et au point de vue Ex-libris qui nous occupe, nous sommes persuadé que la liste des marques de bibliothèque *composées après cette époque* et contenant une ou plusieurs larmes dans leur blason serait intéressante à être signalée, en vue de recherches ultérieures. Ed. Engelmann.

QUESTIONS

ÉCUS ACCOLÉS. — (N° 290.)

Je serais fort reconnaissant à ceux de nos collègues qui s'occupent plus spécialement d'héraldique, de vouloir bien m'aider à identifier l'Ex-libris dont j'envoie le cliché ayant ses dimensions exactes, car j'en ai cherché en vain l'attribution jusqu'ici. Cette petite pièce se compose de deux écus accolés (pour rappeler une alliance), le premier *de gueules, à la bande d'or*, le second



d'argent à la fasce de..., diaprée de trois médaillons circulaires, celui du milieu chargé d'une aigle éployée, et les deux autres chargés chacun d'un lion de...? Couronne de duc, supports deux anges; deux cornettes sont croisées en sautoir derrière ces écussons et semblent indiquer que le mari avait un commandement dans la cavalerie. La cornette est, en effet, un étendard de cavalerie de forme carrée et fixée au bout d'une lance; celles que l'on voit sur l'Ex-libris sont : la première (à dextre) semée d'hermines, et la seconde (à senestre) semée de fleurs de lis. D. R. A.

ANONYMES HÉRALDIQUES. — (N. 291.)

Je serais très reconnaissant aux collègues qui pourraient m'indiquer quels sont les titulaires des pièces suivantes : 1° *D'argent, à 3 barres ondées d'azur*,

à la bande de gueules chargée de 3 trèfles d'or, brochante. Écu ovale sur un cartouche rocaille orné d'une palme et d'une branche de laurier; au bas une banderole sans inscription, couronne de marquis avec une seule perle entre les feuilles d'ache. Signé Heine exc. 2° *D'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 glands, tigés et feuillés d'argent; au chef du même chargé de 3 roses de gueules.* Écu ovale sur un cartouche rocaille timbré d'une couronne de marquis. Gravure sur cuivre paraissant remonter vers 1750 environ. 3° *D'azur, au croissant d'or accompagné de 3 étoiles du même.* Écu ovale entouré de 2 palmes et accolé d'un bâton de prieur. Autour de l'écu les lettres F. M. G. La 1re à dextre, la 2e en pointe, la 3e à senestre. Le tout entouré d'un double filet ovale. (Cette dernière pièce a été achetée à Lyon.) C. D. S.

RÉPONSES

TOUT OU RIEN. — (**N° 260.**) [10e ANNÉE, PAGE 30].

L'Ex-libris faisant l'objet de cette question a été exécuté par l'héliogravure en 1899 pour Mme Stern (Maria Star), sur le dessin de Chauvet, qui s'est inspiré du bel Ex-libris ancien de Maton de la Varenne. Le chiffre E. M. S., placé au centre de cette jolie marque de bibliothèque, est l'œuvre de notre dévoué collègue M. Ed. Engelmann. Quant à la devise TOUT OU RIEN, qui se voit sur la banderole au bas de la composition, on sait qu'elle fut prise d'abord comme devise héraldique par plusieurs familles (voir le *Dictionnaire des devises* de M. H. Tausin), puis choisie également par la célèbre tragédienne Rachel pour orner son Ex-libris. F. U. T.

LION CONTOURNÉ — (**N° 261.**) [10e ANNÉE, PAGE 111.]

L'Héraldique n'étant pas ma spécialité, ce n'est qu'avec une grande réserve que je me permets de présenter à nos collègues l'observation suivante, car elle débute justement par mettre en doute la position du lion, pièce principale du blason, et par suite le titre même de cette question : *Lion contourné.* En cherchant quelque chose dans le *Trésor héraldique* de Segoing, je fus dernièrement frappé par ces mots de la page 204 : « LIONS CONTOURNEZ, on nomme « ainsi ceux qui sont tournez vers le costé gauche de l'escu, *ils sont rares en* « *France...* » Cette rareté m'a suggéré l'idée de chercher si par hasard il y aurait une famille dont le blason serait le même que celui de la question, mais avec le lion posé comme d'ordinaire, c'est-à-dire non contourné. J'ai trouvé que la famille Bonet de La Chapoulie (Périgord) porte : *De gueules, au lion d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent* (Jouffroy d'Eschavannes, t. II, p. 46), qui est bien le blason de la question moins la position du lion, et je me demande alors si cette position ne serait pas due à une erreur, à une fantaisie de graveur inexpérimenté? Mon observation n'a d'autre but que d'attirer l'attention sur cette particularité, qui pourrait peut-être faire diriger les recherches dans une voie qui probablement n'a pas été suivie?... D. C. H.

Après les notes du mois qui commencent le numéro d'août, l'*Ex-libris journal* de Londres donne un très important article sur le Catalogue de la collection des Ex-libris anglais et américains de Sir Wollaston Frank. Il en a déjà été fait mention précédemment, car cette collection figurait au Muséum ; aujourd'hui on fait valoir surtout l'intérêt qu'elle présente pour les amateurs d'Ex-libris. Il y a ensuite plusieurs notes sur divers Ex-libris anciens, la continuation des Ex-libris judiciaires, puis la description de ceux ayant figuré à l'Exposition du mois de juin 1903. On trouve plus loin un article sur la *progression* des Ex-libris, c'est-à-dire les modifications d'un Ex-libris pour la même personne en tenant compte de son âge et de ses goûts, avec deux figures représentant des initiales écrites à la plume, surmontées d'une aigle éployée, puis une autre portant des armoiries, les trois au nom de Richard Morgan ; on a aussi la reproduction de la couverture de l'ouvrage où se trouvent ces Ex-libris.

Il y a ensuite un article sur les Ex-libris dessinés par M. House, accompagné de cinq figures en hors texte ; un autre sur celui de la Bibliothèque publique de Chelsea, représenté en frontispice. — Il est aussi parlé de l'emploi des armoiries de Collège au point de vue légal, des Ex-libris d'enfants, et le numéro très rempli se termine par un extrait (en allemand) de la livraison d'août du *Zeitschrift für Bücherfreunde*, écrit pour les Bibliophiles.

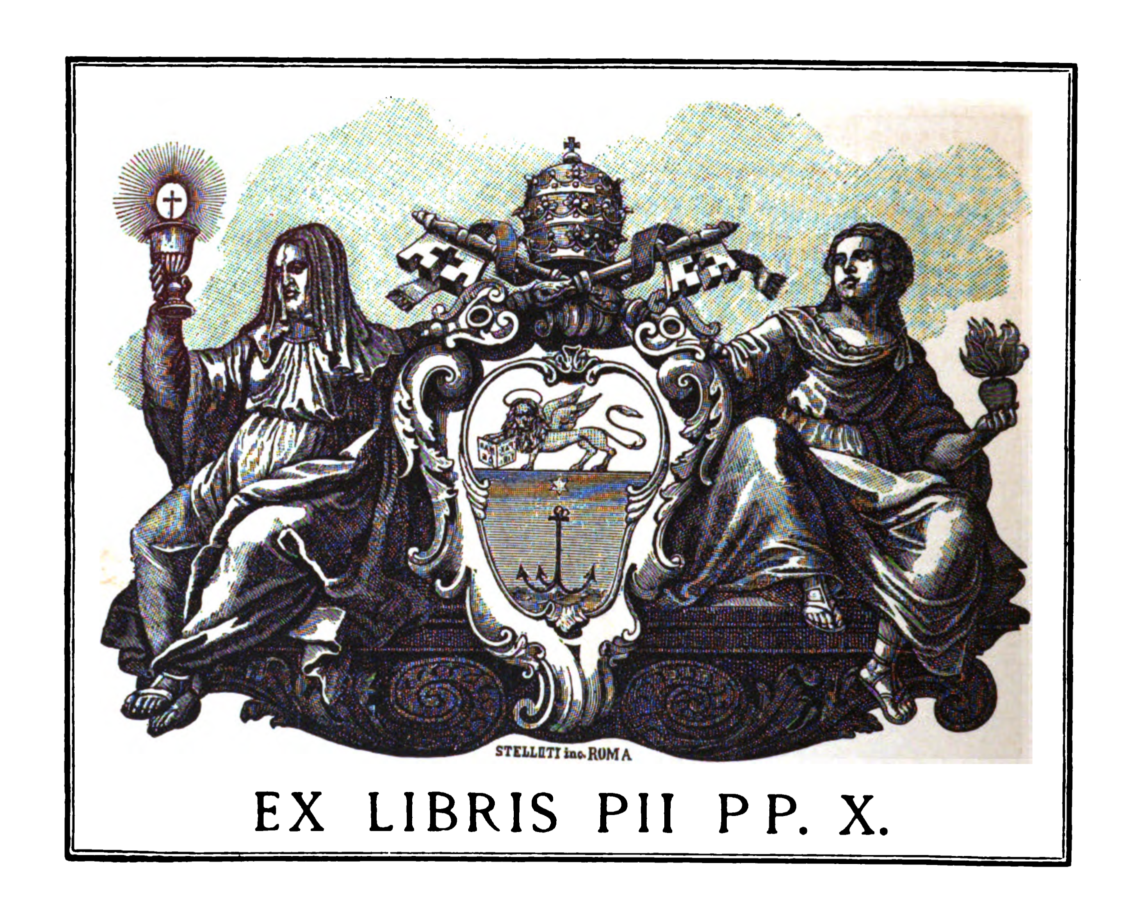
A l'occasion de la 6e réunion de la Société bibliographique italienne, et sous le titre : *Iconografia Napoleonica 1796-1799, Ritrati di Bonaparte incisi in Italia ed all'estero da originali italiani*, Milano, Tip. Umberto Allegretti, 1903, le Dr Achille Bertarelli, vice-président honoraire de notre Société, vient de publier une fort belle brochure, petit in-folio, sur les portraits de Bonaparte gravés en Italie, ou d'après les originaux italiens, entre les années 1796 et 1799, c'est-à-dire le représentant sous le costume de général seulement. Cette publication, qui n'est pas destinée au commerce, n'a été tirée qu'à deux cents exemplaires, elle est illustrée de cinq curieuses reproductions par l'héliogravure et fait grand honneur à notre infatigable collègue ; nous lui offrons avec un véritable plaisir nos sincères compliments. Dr L. BOULAND.

Vient de paraître l'*Annuario della Nobilta italiana* (1903), qui forme un gros volume in-12 de XLI-1186 pages, publié à Bari, Corso Vittorio Emmanuele, 81, sous la direction de M. G. de Crollalanza.

Comme les années précédentes, cet intéressant annuaire se compose de trois parties : la première est consacrée à la Maison Royale d'Italie, au Saint-Siège apostolique, aux ordres militaires de Saint-Jean de Jérusalem (Malte) et de l'Annonciade. La seconde donne l'état des maisons souveraines de l'Europe. La troisième se compose de notices plus ou moins longues sur les familles nobles de l'Italie, elle est illustrée de nombreux blasons dans le texte et d'armoiries en chromo-lithographie hors texte. A ce point de vue il sera d'une grande utilité pour ceux de nos collaborateurs qui s'occupent d'héraldique et de généalogie. Le prix de ce volume est de dix francs.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.


STELLUTI inc. ROMA
EX LIBRIS PII PP. X.



EX-LIBRIS
DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE X



EUX qui lisent avec un peu d'attention les numéros de notre revue, voudront bien nous accorder que depuis tantôt dix ans, nous nous sommes toujours efforcés de la rendre aussi intéressante que possible tant par la variété que par la valeur des sujets qui y ont été traités. C'est encore dans ce but que dès la nouvelle qu'un Ex-libris avait été offert en hommage au Pape Pie X par le Collège Héraldique Italien, nous nous sommes empressés d'en demander une épreuve avec l'autorisation d'en donner la reproduction et la primeur à nos *Archives*. C'est à l'obligeance pleine de courtoisie du chevalier C. A. Bertini, secrétaire du Collège Héraldique, que nous devons de pouvoir faire cette communication, nous le prions d'agréer l'expression de nos sincères remerciements.

Les journaux du monde entier ont tous donné des détails biographiques plus ou moins étendus sur le cardinal Giuseppe Sarto, patriarche de Venise, qui vient d'être nommé pape sous le nom de Pie X, nous y renvoyons donc nos lecteurs, pour nous occuper immédiatement de son Ex-libris, dû au graveur Stelluti.

Le tirage offert au pape Pie X avec le cliché a été comme celui que nous donnons ci-contre exécuté en brun, et Sa Sainteté s'en est montrée satisfaite. Cet Ex-libris se compose des armoiries officielles du Pape : *D'azur, à l'ancre au fer de trois crochets posée en pal au-dessus d'une mer d'argent ombrée d'azur, et surmontée d'une étoile à six rais d'or* ; au chef de Venise, qui est : *D'argent, chargé du Lion de Saint Marc d'or* (pour enquerre). Les armoiries

sans ce chef avaient été adoptées alors que Monseigneur Sarto était évêque de Mantoue, le chef n'y a été ajouté qu'après qu'il fut devenu patriarche de Venise.

Le dessinateur du Collège Héraldique avait d'abord composé l'Ex-libris avec les armoiries primitives, c'est-à-dire sans le chef, mais le Saint Père a fait rétablir celui-ci, et l'a adopté officiellement en souvenir de Venise qu'il aime tant.

La symbolique de cet Ex-libris est aussi intéressante que facile à expliquer: l'ancre est bien connue de tous comme l'emblème de l'Espérance, l'étoile qui la surmonte s'applique parfaitement aux mots *Ignis ardens* de la prophétie des Papes[1], les tenants sont d'un côté la Foi et de l'autre la Charité. De la sorte les trois vertus théologales qui sont la base de notre religion : la Foi, l'Espérance et la Charité se trouvent représentées dans cette belle composition et rappellent très bien le caractère du Pape, qui les réunit dans son programme par ces mots : *Tout en Christ et pour le Christ.* Dr L. Bouland.

NOTE SUR L'EX-LIBRIS

DE MATHIEU-FRANÇOIS GEOFFROY

Au sujet de cet Ex-libris, sur lequel les *Archives* (année 1900, p. 67) ont donné une notice très intéressante, nous trouvons dans le Catalogue de l'œuvre de Sébastien Le Clerc, par Jombert, le détail suivant :

« Chez Madame de Bandeville, une copie de cette estampe de la même « grandeur, les armes changées. On voit à celle-ci une épée et une palme, « passées en sautoir, avec un soleil au-dessus. Au-dessous du cartel où sont « les armes, est écrit : *Petrus Veronneau Blesensis*, *in supremo Galliarum* « *senatu patronus*. Et au bas de l'estampe : *S. le Clerc in. P. Picaut* « *Blesensis sculp.* »

Ajoutons que Jombert date l'Ex-libris de Geoffroy de 1701.

Sur ce même Ex-libris, Édouard Meaume, dans son ouvrage *Sébastien le Clerc et son œuvre* (p. 255), dit encore :

« On connaît trois états de cette pièce, dont les épreuves ont été employées

1. On attribue à saint Malachie, évêque d'Armach (en Irlande), qui vivait au xie siècle, une série de formules brèves ou de qualificatifs en latin, s'appliquant d'après lui aux Papes qui devaient se succéder depuis l'époque où il vivait jusqu'à la fin du monde. Cette espèce de nomenclature, sans noms ni dates, se rapporte, plus ou moins, soit aux noms, soit aux blasons, soit aux origines des Papes ou à quelque particularité de leur vie. Ainsi, par exemple : *Frigidus abbas* = abbé froid, devait annoncer Benoît XII, qui fut d'abord abbé de Froidmond ou Montfroid. *Æsculapi pharmacum*, = médecine d'Esculape, était pour Pie IV, qui avait primitivement étudié la médecine. — L'Église ne semble attacher qu'une importance médiocre à ces formules obscures, mais certains catholiques, principalement à Rome, ont une grande foi dans cette prophétie et, à l'élection de chaque nouveau Pape, s'efforcent de lui en appliquer les termes. On y arrive plus ou moins heureusement, comme dit le P. Ménestrier, en cherchant dans les noms, les armoiries, le titre de cardinalat, ou autres circonstances de la vie du Pape, de quoi trouver quelque allusion forcée ou vraisemblable. *Lumen in cœlo* = Lumière dans le ciel, s'appliquait au Pape Léon XIII, dans le blason duquel se voit une comète. *Ignis ardens* = Feu brillant, pour Pie X, est une explication analogue, fournie par l'étoile de ses armoiries. — On trouvera toute la prophétie, avec de plus amples explications, dans le *Dictionnaire* de Moréri, à l'article Malachie. L. B.

« comme *Ex-libris* sur les ouvrages en grand format de la bibliothèque de « Geoffroy. Elle a été gravée par Duflos sur le dessin de Le Clerc.

« I. Avant toute lettre, au simple trait.

« II. La planche est terminée, mais avant la lettre.

« III. Avec la lettre. »

Et en note, M. Meaume ajoute :

« Cette famille Geoffroy est restée célèbre. Le fils de celui dont Le Clerc a « gravé les armoiries eut le titre d'apothicaire de l'Académie des sciences. « Voltaire a parlé de lui dans sa lettre à l'abbé Moussinot, du 18 juin 1737. « Il l'a fait consulter, sans se nommer, à propos de ses expériences sur le « feu. »

A. B.



EPUIS que notre Société existe nous avons eu plusieurs fois, hélas !... à déplorer le décès d'un de ses Membres, ou d'un collaborateur dévoué ; aujourd'hui, c'est de plus la perte cruelle d'un ami personnel que nous avons la pénible mission d'annoncer à nos collègues. C'est dans notre Comité, si restreint déjà, que la mort vient de faire une nouvelle victime en la personne de M. Léopold Mar, un de nos premiers et de nos plus fidèles adhérents, qui a succombé, le 12 novemble 1903, aux suites d'une longue maladie. Malgré son âge (78 ans) et même malgré les premières atteintes de son mal, M. L. Mar avait conservé une remarquable vivacité d'esprit et une bonne humeur peu commune. Le tour quelquefois railleur de certaines réparties n'excluait pas chez lui une très grande bienveillance, que nous avons pu apprécier souvent dans nos réunions, auxquelles il se faisait un plaisir d'assister : car depuis leur inauguration jusqu'au moment où il lui fut impossible de sortir, il n'avait peut-être pas manqué deux fois à nos séances mensuelles ! Son érudition, son obligeance courtoise ont pu être appréciées non seulement par nos Sociétaires, mais encore par de nombreuses personnes qui les ont souvent mises à contribution, et auxquelles il répondait si volontiers. C'était pour nous une véritable satisfaction de le voir arriver le sourire aux lèvres, un carton sous le bras renfermant presque toujours quelque document à communiquer, ou quelque renseignement pour un de nos collègues, et qu'il offrait avec cette affabilité particulière qui en double le prix.

Au nom de notre Société, au nom du Comité dans lequel son absence va laisser un grand vide, comme en notre nom personnel, nous renouvelons ici à sa veuve et à sa famille l'expression de nos sympathiques et douloureuses condoléances.

Dr L. Bouland.

On trouve sur un catalogue de marchand un Ex-libris annoncé comme étant celui de Mauzac d'Ennezat, *auvergnat,... médecin du duc de Lorraine, etc...* Or, ledit Mauzac s'appelait en réalité MAUGUE (*alias* MOGUE), première erreur. Jamais il ne fut médecin d'un duc de Lorraine, deuxième erreur. Mais la troisième est plus forte encore : c'est que la pièce elle-même n'est pas un Ex-libris, c'est un tirage récent, sur vieux papier naturellement, d'une planche qui a servi à illustrer une Biographie du susdit Maugue, par le Vicomte d'Aurelle ! Cte A. de Bizemont.

PIERRE-JEAN BORLUUT DE NOORTDONCK

François-Xavier-Joseph-Ghislain BORLUUT DE NOORTDONCK

Gand (1771-1857)



IERRE-JEAN Borluut, seigneur de Noortdonck, échevin des Deux-Bancs à Gand, le descendant d'une des plus illustres familles de Flandre, était un bibliophile distingué, qui inculqua, dès son jeune âge, l'amour du livre à son fils François-Xavier. C'est lui qui employait l'Ex-libris, aux armes des Borluut, (dont son fils se servit encore plus tard pour ses in-folios), et reproduit ci-contre.

La bibliothèque formée par Pierre-Jean ne fut pas vendue à sa mort, et son fils consacra tous ses loisirs, jusque dans un âge fort avancé, à la rendre de plus en plus complète.

François-Xavier naquit à Gand le 12 octobre 1771. Il eut le malheur de perdre, très jeune encore, ses parents, et fut élevé chez son tuteur, le baron Dellafaille d'Huysse. Il fit son cours de droit à l'Université de Louvain et fut proclamé, le 30 juin 1794, licencié in utroque jure.

Dans ses fréquents voyages à Paris, il avait noué de bonnes relations avec les grands libraires de l'époque : les frères Tilliard et les frères de Bure ; aussi trouva-t-on, en dépouillant sa correspondance, après sa mort, qu'à Paris seul il avait acheté, au cours de sa carrière, pour plus de 60.000 francs de livres. Et il n'achetait pas seulement à Paris ; il faisait des acquisitions en Italie, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande et en Belgique.

A la vente Brissard, à Gand, en 1849, il achetait pour 6.000 francs ; à celle de Van Gobbelschroy (1851) pour 1.500 francs ; aux ventes de Van de Velde, de Lammens, de Bremmaecker [1], de Le Candèle, du comte de Renesse, de Meerman, etc., il faisait des emplettes importantes.

Aussi sa bibliothèque était-elle remarquable et par le nombre et par le choix des livres, leur belle conservation et la rare élégance de leurs reliures, dues en grande partie aux artistes que furent les Dusseuil, les Derôme, les Padeloup, les Bozérian, les Bradel, les Capé, etc., etc.

1. L'héritier de Van Hulthem.

Sa collection d'incunables était comparable à celle de Servais. Il possédait en effet des spécimens de toute rareté de l'art typographique de Thierry Martens; de Jean et Conrad de Westphalie; de Colard Mansion; de Ketelaer et Leempt; de Veldener; de Gerard Leeu; de Jac. Jacobsen et Maurice Jemantszoen, de Middelburg; de Mathias Goes; de Arnold de Keyzer; de Van Heerstraeten; de Bellaert; des Frères de la Vie commune; de Pierre Os, de Bréda; de Eckert van Hombergh; etc., etc.

Des manuscrits à foison, des livres imprimés sur peau de vélin ou tirés sur papiers de choix rehaussaient de toute leur rareté l'attrait de cette biblio-



thèque, sinon une des plus volumineuses, du moins une des mieux choisies du pays. Nous citerons d'après le catalogue [1], parmi d'autres raretés :

N° 65 d. C. Horæ Beatæ Mariæ Virginis.

N° 299. Le Livre des bonnes mœurs par Jac. Le Grand. 2 vol. ornés de magnifiques miniatures et provenant de la bibliothèque des ducs de Bretagne.

1. Catalogue des livres, manuscrits, dessins et estampes formant le cabinet de feu Borluut de Noortdonck, dont la vente aura lieu au domicile du défunt, Société du Club, place d'armes, le lundi 19 avril 1858 et jours suivants. Gand. Imprimerie d'Ad. Van der Meersch. Pont aux Pommes, in-8°. Ce premier catalogue contenant le portrait de François-Xavier Borluut, comprend 374 pages et mentionne 2.655 numéros. Le second catalogue, même titre, contient le grand Ex-libris aux armes, ayant appartenu à Pierre-Jean Borluut, il comprend 426 pages et continue depuis le n° 2655 jusqu'au n° 5527. Ces livres furent vendus le lundi 19 juillet 1858 et jours suivants. Le troisième catalogue donne en avant-page le charmant Ex-libris gravé par Onghena. contient 2.629 numéros de dessins, d'estampes et de gravures, et quelques manuscrits sur vélin. — La vente en eut lieu le 13 décembre 1858 et jours suivants.

N° 1133. Isidore Hispaliensis libri etymologiarum. Trois manuscrits précieux sur vélin du xiie siècle, provenant, les deux premiers, de l'abbaye de Saint-Martin de Tournay ; le troisième de celle de Cambron.

N° 67. Heures à l'usage de Rouen — peau de vélin imprimé.

N° 87. Quotlibetica decisio — imprimé par Thierry Martens en 1494. Exemplaire unique sur peau de vélin, le même selon toute apparence, qui fut offert à l'archiduc Philippe le Beau.

N° 245. Décrétales de Boniface VIII, imprimées par Pierre Schœffer en 1465 — un des neuf exemplaires connus, et le seul qui est enrichi d'une miniature, d'initiales, et d'une bordure peinte en or et en couleurs.

François-Xavier mourut le 21 juin 1857, à l'âge de 86 ans et 8 mois, sans jamais avoir été malade. Il se servait de 3 Ex-libris :



1° Celui aux armes de Borluut et ayant appartenu à son père :

D'azur à 3 cerfs courants d'or, au-dessus, en cimier, un cerf naissant entre deux demi-vols ; l'un d'azur, l'autre d'or, avec comme devise : *Groeninghe Velt*, *Groeninghe Velt* [1]. Cette marque de possession mesure depuis le filet extérieur : $111^{mm} \times 87^{mm}$.

2° Le ravissant Ex-libris de Ch. Onghena : dans un parc, devant un portail tombant en ruines, une statue de Minerve, avec, autour du piedestal, un globe, un portrait de Raphaël, un portefeuille ; et sur le devant un parchemin aux armes de Borluut. Sur le piédestal, cette inscription : Ex-libris Borluut-de Noortdonck. Cette vignette mesure, depuis le filet extérieur : $64^{mm} \times 52^{mm}$.

3° Le plus commun des Ex-libris de Borluut : Imprimé en or sur papier lustré noir, un cercle, entouré d'une guirlande de lauriers ; au milieu on lit : Du cabinet de Mr Borluut de Noortdonck. Un mince filet octogonal enferme le tout. Cette marque mesure $29^{mm} \times 29^{mm}$.

Benj. Linnig (Anvers).

1. En souvenir de la bravoure de Jean Borluut et de la part prépondérante qu'il prit à la bataille des éperons d'or, en 1303.

Notre collaborateur le baron Lucien de Mazières-Mauléon a fait récemment modifier son Ex-libris, qu'il est disposé à échanger contre des pièces françaises et étrangères, de préférence héraldiques. Son adresse est, 20, rue Alphonse-de-Neuville (Paris, XVII).

EX-LIBRIS
DE M. GEORGES DUJON

NOTRE dévoué collaborateur M. Ant. Monnier, qui est l'auteur de cet Ex-libris, a eu la bonne pensée de nous faire obtenir du propriétaire de cette petite pièce l'autorisation de la reproduire dans notre Revue, ce dont nous les remercions tous deux. Il serait à désirer que d'autres dessinateurs ou graveurs imitassent cet exemple, tout le monde y gagnerait : l'artiste en faisant connaître ses compositions, le lecteur en voyant passer sous ses yeux des sujets qui pourraient lui inspirer l'idée d'un Ex-libris pour lui-même, et notre Revue par la variété des dessins reproduits.



M. Georges Dujon est un jeune typographe qui, en dehors de son travail quotidien et comme délassement, s'occupe de littérature ainsi que de beaux-arts : il a déjà réuni bon nombre de livres sur ces matières, et c'est pour l'appliquer dans ces volumes qu'il a demandé à M. A. Monnier de lui composer une marque de propriété aussi simple que bien appropriée. Elle se compose, comme on le voit, de deux médailles unies par une branche de chêne d'un côté, et par une branche de laurier de l'autre, entrecroisées; la plus grande, la médaille du dessous, est à l'effigie de Guttenberg, pour rappeler la profession du titulaire; celle du dessus est à l'effigie de Minerve, pour montrer que c'est à l'étude qu'il consacre ses moments de loisir.

Dr L. Bouland.

Il y a deux Ex-libris de l'oratorien J.-A. Lemercier, l'un complètement héraldique avec une couronne de comte, l'autre qui n'est qu'une modification du premier sur le cuivre duquel cette couronne a été grattée et remplacée par un ornement fort simple avec une fleurette. Nous serions extrêmement reconnaissant à celui de nos collègues qui voudrait bien nous envoyer le second en communication, pour le temps seulement nécessaire à sa reproduction.

LES VILLIERS

DE LA BERGE ET DU TERRAGE

LES deux Ex-libris que nous reproduisons ici sont ceux de Jacques-Étienne de Villiers de la Berge et de Marc-Étienne de Villiers du Terrage, son fils.

La famille de Villiers, originaire de Champagne, vint se fixer à Paris à la fin du XVIIe siècle; elle a également habité la Touraine, où elle possédait les fiefs du Petit-Bois, de la Pinauderie, des Rosiers, etc.



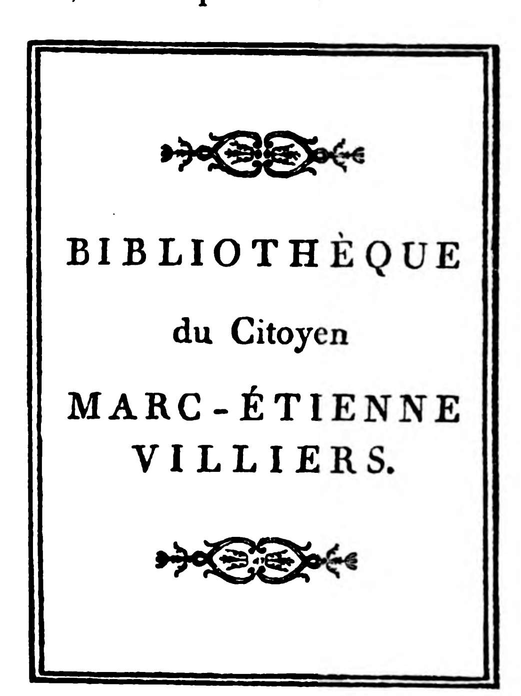
Jacques-Étienne de Villiers, écuyer, seigneur de la Berge, du Petit-Bois, etc., naquit à Moulins le 30 décembre 1711, de Marc de Villiers, premier commis des Finances au contrôle général, et de Jeanne-Claire Barbotin; en mars 1740, il fut reçu conseiller au Châtelet de Paris et remplit ces fonctions jusqu'en 1770, fut nommé, en 1750, substitut de M. le Procureur général au Parlement de Paris et, en 1754, premier commis des Finances au contrôle général. Il avait succédé à son père en 1762, dans la charge de secrétaire du Roi du grand collège, qu'il conserva jusqu'en 1786. En 1789, Jacques-

Étienne de Villiers de la Berge comparut à l'Assemblée de la noblesse de la vicomté de Paris et mourut à Versailles le 30 janvier 1795. C'est lui qui se fit exécuter par Polotnich l'élégant Ex-libris que l'on voit reproduit ci-dessous avec les armes véritables de la famille (trois serres de griffon d'or sur champ d'azur) ainsi que nous l'indiquons plus bas.

De son mariage avec Marie-Florence-Josèphe Mustellier, célébré à Valenciennes le 3 octobre 1741, il avait eu deux fils.

L'aîné, Marc-Étienne de Villiers, écuyer, seigneur du Terrage, né à Paris le 11 novembre 1742, fut, comme son père, premier commis des Finances au contrôle général et chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut à Fontainebleau le 22 juillet 1819 et avait épousé, le 20 avril 1773, Suzanne-Rose de Villantroys, morte à Marly le 9 juin 1788, laissant postérité.





M. de Villiers possédait une riche bibliothèque, pour laquelle il se fit graver un Ex-libris par Branche. Pendant la Révolution, il cacha ses armoiries avec un autre Ex-libris typographique portant cette mention : Bibliothèque | du Citoyen | Marc-Étienne | Villiers. Les vraies armoiries de la famille de Villiers, telles que les porte la branche aînée, titrée vicomte en 1825, sont : *D'azur, à trois serres de griffon d'or, 2 et 1.* C'est par erreur que Marc-Étienne blasonnait : *De gueules, à trois serres de griffon d'argent.* Cependant une branche cadette de la famille de Villiers continue à porter ce dernier blason [1].

De Remacle.

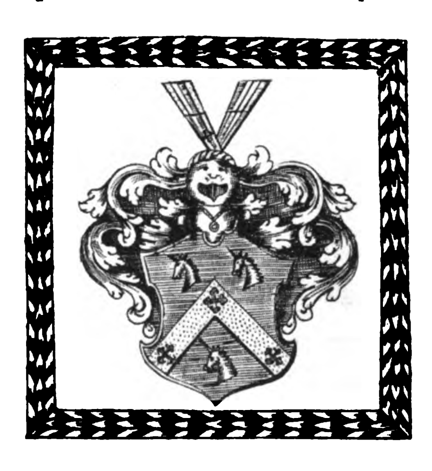
On nous fait observer que la particularité relative aux Ex-libris de Jean Bernard Nack, signalée page 151 du numéro de notre Revue (octobre 1903), est connue depuis longtemps en Allemagne, et qu'elle se trouve citée, *in*

1. Ces renseignements sont extraits de l'*Armorial de Touraine*, par Carré de Busserolle.

longum et latum, dans l'excellent ouvrage de M. le comte K. E. de Leiningen-Westerburg, page 284 de l'édition allemande, et page 274 de l'édition anglaise, dont nous avons fait une annonce dans le numéro des *Archives* de juillet 1901. Cette observation n'enlève pas l'intérêt de la note du Dr H. W., elle nous fait seulement voir que l'important travail de M. le comte K. E. de Leiningen-Westerburg n'est pas assez connu en France, et nous saisissons avec plaisir l'occasion de le citer.

EX-LIBRIS
DE JOSEPH DE L'ISLE

LE petit Ex-libris objet de cet article étant anonyme et peu connu, il nous a semblé intéressant de donner à son sujet les renseignements précis dont nous devons la communication à un membre de la famille. Sur un écu de forme échancrée, les armes suivantes : *D'azur, au chevron d'or, chargé de trois croix de gueules trefflées, 1 et 2, accompagné de trois têtes de licorne d'argent, 2 et 1.* L'écu sommé d'un casque taré de front et sans grilles, surmonté d'un bourrelet d'où s'échappent des lambrequins entourant le casque et les côtés de l'écu.



Cimier : un vol banneret aux métaux et émaux de l'écu. Le tout entouré d'un cadre formé de feuilles imbriquées. Dimensions : larg. : 51 mm; haut. : 53 mm.

Cet Ex-libris a appartenu à *Joseph de* L'ISLE, fils de Charles-Alexis et de Anne-Marie du Boys de Riocourt; né à Gonaincourt, en Bassigny, en 1693, il mourut en 1778. Sous-lieutenant aux chevau-légers du duc de Lorraine Léopold, il épousa, en 1722, Henriette-Françoise de Faillonnet, fille de Henri et de Henriette de Gondrecourt, dont il eut onze enfants.

Joseph de l'Isle était un érudit : Dom Calmet le cite dans son ouvrage intitulé : *Dissertations sur les apparitions et sur les revenants et vampires.* Sa bibliothèque était assez nombreuse ; à sa mort, elle passa à son frère, Joseph-*Henri* de l'Isle, ancien chanoine de Saint-Pierre de Bar, grand

chantre de la collégiale de Saint-Léopold, à Saint-Mihiel. Ce dernier mourut en 1797, et la bibliothèque fut dispersée à cette époque.

La famille de l'Isle, originaire du Bassigny lorrain, fut anoblie en 1572, par le duc Charles III. Ses armes, exactement reproduites sur l'Ex-libris, sont mal décrites par Rietstap : cet auteur indique des têtes de lion au lieu de licornes, à l'article *de l'Isle de Brainville.* Dom Pelletier et Dumont, dans son *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, ont donné la généalogie de cette famille, mais ces deux auteurs ont commis des erreurs sur plusieurs points. Ce n'est point ici le lieu de les rectifier; nous nous bornerons à citer quelques-uns des personnages marquants qu'elle a produits.

Claude-*Joseph* de l'Isle, 1687-1766, d'abord officier au régiment de Duras, cavalerie, au service de France; à la suite d'une grave blessure reçue à la bataille de Malplaquet, il fit profession dans l'ordre de Saint-Benoît, fut pourvu de l'abbaye de Saint-Léopold de Nancy et nommé prieur de celle de Saint-Mihiel. Ce savant bénédictin a laissé plusieurs ouvrages, dont le plus estimé est l'*Histoire de la célèbre abbaye de Saint-Mihiel.*

Jean-Baptiste-Nicolas de l'Isle, fils de Joseph dont nous avons décrit l'Ex-libris, 1735-1784; bien connu sous le nom de chevalier de l'Isle, il fut un des aimables et spirituels poètes du XVIIIe siècle, « le dieu du couplet et du style épistolaire », le correspondant préféré du prince de Ligne.

De nos jours, M. Henry de l'Isle, ancien capitaine de cuirassiers, savant bibliophile, a fourni de nombreux documents pour le *Nouvel Armorial du Bibliophile*, de Guigard, le *Supplément au Dictionnaire des ouvrages anonymes*, par Gustave Brunet, et aux auteurs qui ont écrit sur la vie et les œuvres du chevalier de l'Isle.

Cte ARTHUR DE BIZEMONT.

La *Revue suisse de numismatique*, qui paraît à Genève, a donné, en 1899, un article sur le médailleur genevois Auguste Bovet. L'auteur, M. J. Mayor, nous permettra d'extraire de son travail quelques indications intéressantes pour nos *Archives.*

Auguste-André Bovet, né à Genève le 9 vendémiaire an VIII (30 septembre 1799), y décédé le 16 février 1864, est un des graveurs les plus féconds de la Suisse au XIXe siècle. Outre ses médailles, assez nombreuses, il a laissé en effet des sceaux, des cachets, des estampes, des poinçons, des planches pour billets de banque et des Ex-libris.

M. Mayor a décrit avec soin les œuvres numismatiques de Bovet, et ce n'est pas ici le lieu d'y revenir. Voici simplement les principales productions de l'artiste genevois qui rentrent dans notre cadre :

Fer de relieur de l'église nationale protestante de Genève, aux armes de Genève, servant pour les bibles de mariage;

Ex-libris de Mgr. Mermillod, vicaire apostolique de Genève (2 variétés);

Ex-libris de M. Henri Tronchin;

Ex-libris de M. Sautter;

Ex-libris de M. d'Ivernois.

Timbre humide ayant servi d'Ex-libris à M. le pasteur Théremin. R. R.

EX-LIBRIS
DU MARQUIS DE FONTANELLI

PROBABLEMENT à cause des trois fleurs de lis sur champ d'azur qu'on voit aux 1er et 4e quartiers du blason de cet Ex-libris, plus d'une personne qui n'en connaît pas encore le propriétaire nous demande si celui-ci ne serait pas français? Il n'en est rien, puisque c'est celui d'Alphonse Vincent, marquis de Fontanelli, homme politique et littérateur italien, né à Reggio en 1706 et mort à Modène le 3 décembre 1777. C'est à notre érudit collaborateur Achille Bertarelli qu'on doit l'identification de cette pièce anonyme, dont il nous offre la reproduction pour illustrer cet article, composé du reste en grande partie



avec les renseignements qu'il nous a fournis, ce pourquoi nous le prions d'agréer nos sincères remerciements.

A. V. de Fontanelli, après avoir terminé ses études, voyagea en France, en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, où il sut se créer des relations amicales avec les savants et les écrivains, comme Voltaire, Maupertuis, Mairan... etc... Chargé plus tard par le duc de Modène, son souverain, d'importantes négociations diplomatiques en France, il eut le bonheur de les terminer avantageusement. C'est, dit-on, à cette occasion que le roi Louis XV lui accorda la faveur de porter comme quartier de ses armoiries les trois fleurs de lis de France sur champ d'azur. Le blason représenté sur son Ex-libris doit se lire : *Écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois fleurs de lis d'or; aux 2 et 3 de gueules à la bande échiquetée d'argent et de sable de trois tires et*

accostée de quatre roses d'azur ; à la croix bandée d'argent et de sable brochant sur la partition. Et sur le tout : *D'or, à l'aigle éployée de sable, couronnée du champ à la bordure componée d'argent et de sable.* Dans la partie inférieure du cartouche, sous l'écusson, se trouve un monogramme dans lequel il n'est pas difficile de démêler en le décomposant les lettres A. F. V. pour A. V. F., initiales d'Alphonse Vincent Fontanelli, auquel les *Biographies universelles* de Michaud et d'Hœfer consacrent chacun un article, nous y renvoyons le lecteur désireux de plus amples remseignements.

Dr L. Bouland.

DANS cette note que j'envoie pour notre Revue, je ne viens pas rectifier une erreur, mais simplement provoquer quelques recherches au sujet d'une pièce dont l'attribution me paraît douteuse.

Pourquoi, dans le commerce et dans beaucoup de collections, attribue-t-on à Jean Bigot, sieur de Sommesnil, l'Ex-libris reproduit ci-



contre et qui porte, non pas les armoiries du célèbre collectionneur normand, telles qu'on les voit sur ses autres Ex-libris : *D'argent, au chevron de* sable, *chargé au sommet d'un croissant d'argent et accompagné de trois roses de gueules 2 et 1* ; mais bien celles de la famille *de Caradas*, en Normandie, qui blasonnait : *D'argent, au chevron d'*azur, *chargé au sommet d'un croissant d'argent et accompagné de trois roses de gueules 2 et 1.*

Cette famille, depuis Nicolas Caradas, avocat général au Parlement de Rouen en 1505, a fourni quatre conseillers à la même Cour, de 1576 à 1676. Rien d'impossible à ce que l'un de ces personnages ait eu une marque de bibliothèque.

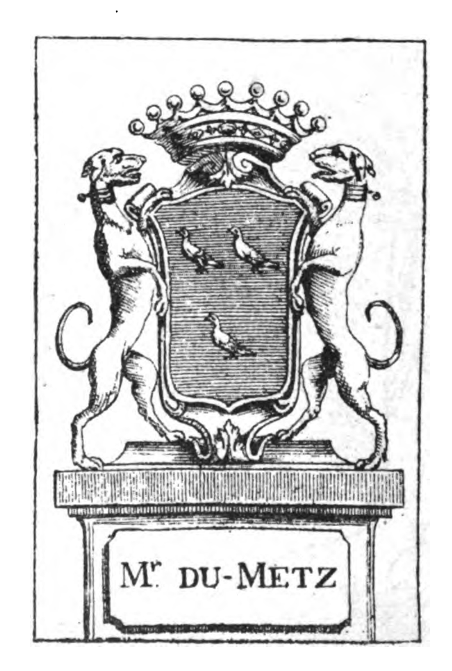
Encore une fois, je n'affirme rien, car, en matière d'Ex-libris et d'attribution, je suis tout à fait de l'avis de notre sympathique Président : qu'il faut toujours marcher comme sur des épines et y regarder à trois fois plutôt qu'à deux !..

Il y a là cependant, entre les armoiries de la famille de Caradas et celles de l'Ex-libris une similitude d'émaux curieuse, et qu'il était bon, je crois, de signaler. Heureux si cette simple note peut faire jaillir la lumière et nous procurer l'attribution certaine de cette pièce. A. DE R.

QUESTIONS

DU METZ. — (N° 292.)

Quoique portant seulement ces deux mots : DU METZ, l'Ex-libris dont je communique le cliché pour le faire passer comme question dans notre revue appartenait certainement à un membre de la famille BERBIER DU METZ, qui



aura, comme cela se faisait fréquemment, supprimé son nom patronymique. Car le blason qu'on voit sur cette pièce est bien celui que les armoriaux attribuent à cette famille Berbier du Metz : *D'azur, à trois colombes d'argent posées 2 et 1.* Je désirerais maintenant serrer la question de plus près, et savoir pour quelle personne de cette famille elle a été exécutée ? D'après la composition du dessin, il me semble que cet Ex-libris ne doit pas remonter plus loin que la seconde moitié du XVIIIe siècle. Je m'adresse donc à ceux de nos col-

lègues dont la bibliothèque est mieux fournie que la mienne en généalogies et autres documents nobiliaires. L. M. V.

DAMPOIGNÉ. — (N. 293.)

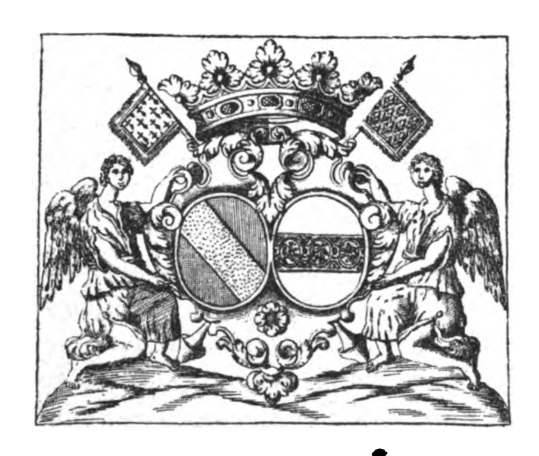
Nous possédons un Ex-libris de l'époque Louis XV, armorié « d'azur à trois aiglettes d'or » et portant l'inscription suivante : « De la Biblioteque de M. Le Chevr DAMPOIGNÉ. » Ne trouvant nulle part trace d'une famille de ce nom, nous présumons que Dampoigné n'est qu'un surnom. Pourrait-on nous dire, au moyen des armoiries, quel était le nom patronymique du bibliophile en question? R. R.

RÉPONSES

ÉCUS ACCOLÉS. — (N. 262). — [10e ANNÉE, PAGE 158.]

Les écus accolés figurés sur cet Ex-libris sont : à dextre, celui de Armand-François, marquis de MENOU, officier dans les Gardes françaises, né en 1630, mort en 1703; à senestre, celui de son épouse, Françoise-Marie de CLÈRE, née en 1661, morte en 1757. Voir les principaux nobiliaires. Je prépare du reste un article complet et documenté sur cette intéressante pièce.

ÉMILE PERRIER.



ÉCUS ACCOLÉS. — (N. 263). — [10e ANNÉE, PAGE 158.]

Cet Ex-libris est celui de Armand-François de Menou, marquis de Menou, marié à Françoise de Clère. En 1697, il avait obtenu du roi l'érection de la terre de Nanveignes en marquisat sous le nom de Menou. C'est pourquoi il timbrait son écu d'une couronne ducale par l'habitude qu'on avait alors de mettre celle supérieure à son titre. De Menou porte : *De gueules, à la bande d'or*; tenants : deux anges, ou deux femmes vêtues en déesses. — De Clère (Normandie) : *D'argent, à la fasce d'azur diaprée d'or.*

P. DE FARCY,
Saint-Martin-la-Forêt, à Angers (Maine-et-Loire).

Réponses analogues de M. Léon Quantin et de M. Roger Rodière.

ANONYMES HÉRALDIQUES. — (**N. 264**). — [10e ANNÉE, PAGE 158.]

Une famille Gauthier, en Mâconnais, fit enregistrer ses armes à *l'Armorial général* de 1696 : *D'azur, à un croissant d'or accompagné de trois étoiles du même*. Je n'ai pas de renseignements sur elle, mais je la signale parce que l'initiale de son nom correspond à celles de l'Ex-libris.

LÉON QUANTIN.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons donné dans le numéro de mai 1898 de cette Revue, un article sur le bel Ex-libris du collège d'Eu, avec reproduction hors texte ; nous pensons être agréable à nos lecteurs en leur signalant une étude fort intéressante qui vient de paraître dans la *Revue Bourdaloue* [1], avec le titre : Bourdaloue à Eu, Impressions de voyages, sous la signature H. Chérot. Avec la reproduction de l'Ex-libris gravé, on y trouvera des renseignements sur plusieurs Ex-libris manuscrits de quelques volumes de la Bibliothèque, et qui complètent avec grand avantage ce que nous avions pu trouver. Nous pensons que plus d'un fera comme nous qui, ayant commencé la lecture de ces Impressions pour l'Ex-libris, ne voudra pas la quitter sans avoir été jusqu'au bout.

Le numéro d'octobre de l'*Ex-libris Journal* de Londres donne en commençant de nombreuses notes du mois, relatives aux diverses publications reçues, et plusieurs autres renseignements devant intéresser les amateurs d'Ex-libris. Vient ensuite un article sur le nouvel Ex-libris de la Bibliothèque publique du prince Albert, à Exeter. — M. Israël Solomon a écrit une notice sur les Ex-libris juifs, dont il cite quelques-uns, notamment celui de Elkan Adler, représenté en frontispice. Plusieurs articles mentionnent les Ex-libris des Indes Occidentales, de John Adams, L. Hanlon, etc. Après une planche représentant quatre Ex-libris judiciaires, on trouve la suite de la liste des Ex-libris de Chippendale ; un article signé André Ross donne des détails intéressants sur les anciens Ex-libris écossais, dont treize sont particulièrement désignés.

F. C.

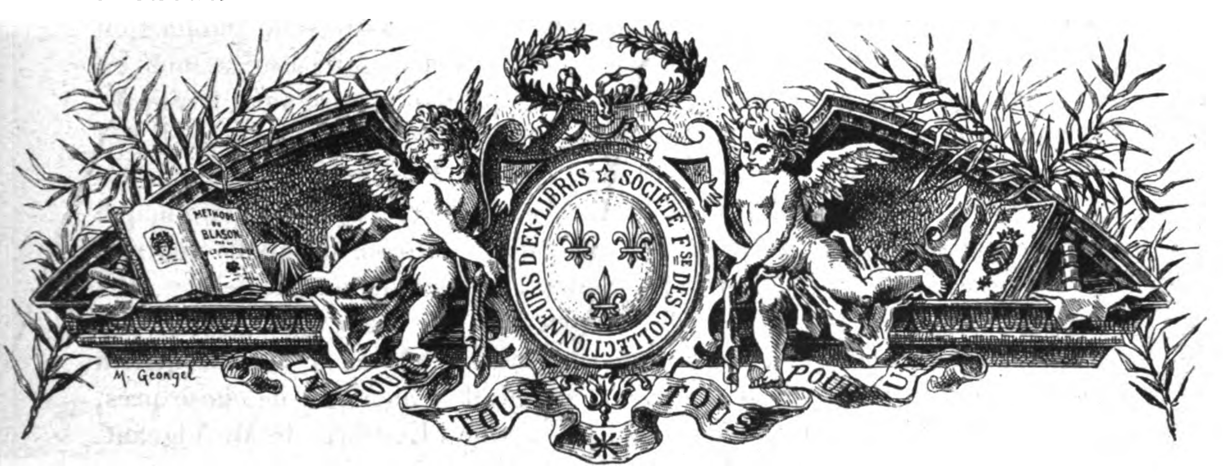
M. Alain de Goué, dont nous avons reproduit les Ex-libris dans notre numéro d'octobre dernier, nous prie de faire savoir que son adresse est : au château de La Chabotterie, par l'Herbergement (Vendée). En plus des Ex-libris héraldiques anciens, il collectionne les sceaux et empreintes de cachets armoriés.

1. Revue trimestrielle publiée par la Société Française d'Imprimerie et de librairie sous la direction de M. E. Griselle, à Lille et Paris, 15, rue de Cluny. N° d'octobre 1903 (2e année), in-8°.

Le Gérant, AGLAÜS BOUVENNE.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

10e Année. — N° 12 Décembre 1903



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 29 NOVEMBRE 1903

BIEN CONTENTS de se revoir après quatre mois de vacances, les membres sont venus un peu plus nombreux à cette séance de rentrée ; les absents ont envoyé leurs regrets de ne pouvoir y assister, ce sont : MM. V. Advielle, Aglaüs Bouvenne, L. de Mazières-Mauléon. Devant la place vide qu'occupait d'habitude M. L. Mar, le Président consacre à cet excellent collègue quelques paroles d'affectueux regrets auxquels se joignent les assistants. Puis il donne lecture d'une lettre d'adieux pour le Comité qui lui a été adressée par M. Holtorp quittant Paris pour se fixer à Londres. Ensuite on procède à l'admission de trois nouveaux membres ; ce sont : M. Grégoire, juge de paix, rue Pierre-Petit, à Moulins (Allier); M. H. Durond, ancien libraire, même adresse, à Moulins, présentés par M. Ed. Engelmann, et M. le baron du Roure de Paulin, 58, rue de Babylone, présenté par M. de La Perrière, ils sont admis à l'unanimité.

M. Bouland fait part des propositions qu'il a reçues de M. L. de Mazières, et que voici : « Pour clore les dix premiers volumes des *Archives* n'y aurait-il pas lieu de publier dans le numéro de décembre 1903 : 1° un historique de la Société pendant cette période décennale? 2° une étude statistique sur les travaux contenus dans les dix volumes? 3° une liste générale des Membres depuis la fondation de la Société jusqu'à ce jour. » Le Comité remercie M. L. de Mazières dont il partage la manière de voir ; mais on ne peut y donner suite, pour différentes raisons, en particulier parce que l'ampleur des trois tables que devra contenir ce numéro ne permet pas d'y ajouter autre chose.

Le Président annonce la naissance à Barcelone d'une nouvelle publication qui nous intéresse, La Revista Iberica de Ex-libris, qui paraîtra tous les trois mois par fascicule de 24 pages in-8°, il en présente la première livraison, fort belle du reste; nous en reparlerons dans un article bibliographique. Il fait en même temps passer la petite brochure que M. Vervliet a publiée sur les Ex-libris d'un de nos collègues, M. P.-E. Masson, offerte pour la bibliothèque de notre Société. Cette plaquette, de six pages, illustrée de quatre figures, n'est, comme l'auteur le dit fort élégamment, qu'une manière de rendre plus durable le souvenir de relations affectueuses, c'est fort bien.

M. de Crauzat communique un très intéressant album de dessins qu'il a exécutés dans sa jeunesse, et dont l'un reproduit à bien peu de chose près, mais avec de plus grandes dimensions, le sujet de l'Ex-libris de M. Vigeant.

L'*Essai de Catalogue descriptif des Ex-libris et fers de reliures français anonymes et non héraldiques*, dont M. J.-C. Wiggishoff a fait hommage à notre Société pour être publié dans les *Archives*, est alors examiné par les membres présents qui s'empressent de lui offrir de chaudes félicitations et leurs sincères remerciements. D'un avis unanime, le Comité décide que cet intéressant travail devra paraître l'année prochaine dans notre Revue, et que pour en rendre l'usage aussi facile qu'agréable, il faudra le donner en une seule fois sous forme d'un numéro double. De la sorte on aura tout à la fois sous la main la partie descriptive et la table de renvoi, ce qui permettra de pouvoir s'en servir de suite sans être obligé d'attendre jusqu'au mois suivant.

La séance se termine par la communication de diverses pièces intéressantes et par celle des Revues que nous recevons en échange de la nôtre : *Ex-libris Journal* de Londres, *Ex-libris Zeitschrift*, *Archives héraldiques suisses*, l'attention est particulièrement attirée sur la *Rivista del Collegio Araldico* de Rome à laquelle nous espérons consacrer sous peu un article plus étendu.

Le Secrétaire, F. Carême.



Nous ne voulons pas attendre jusqu'à la prochaine réunion du Comité, ni jusqu'au numéro suivant des *Archives*, pour annoncer la nouvelle perte que nous venons de faire en la personne de M. Aglaüs Bouvenne, qui a succombé le 12 décembre aux suites d'une congestion pulmonaire, à l'âge de 74 ans.

C'est encore un des fondateurs de notre Société, et l'un des membres les plus assidus de nos réunions qui disparaît... Le Président, le Vice-Président ainsi que M. Henri Masson l'ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure et ont présenté à sa famille les condoléances sincères des membres de notre Société.



ARCHIVES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS. — N° 12. — DÉCEMBRE 1903

Planche 16

Quelques membres de notre Société, soit qu'ils aient été nouvellement admis, soit qu'ils n'aient pas pris garde à ce qui a été annoncé dans les *Archives*, ignorent qu'à la fin de chaque année, et moyennant une souscription supplémentaire de 20 francs, nous pouvons leur livrer la série *tirée en couleurs* des planches hors texte parues dans notre Revue. Nous leur ferons observer : 1° qu'un certain nombre de ces épreuves tirées à deux teintes sont absolument remarquables par leur exécution; 2° que brochées ou reliées avec les numéros de l'année, elles forment un véritable volume de luxe qui par la suite ne pourra plus se trouver que chez les souscripteurs, puisque le tirage en est strictement limité à leur nombre; 3° que dans ces conditions ceux qui voudraient les avoir à l'avenir doivent se faire inscrire avant le 15 janvier de chaque année, autrement ils ne pourraient recevoir la série complète. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Ed. Engelmann, notre Vice-Président, 24, rue de l'Arcade, Paris, qui est spécialement chargé de ce service.

EX-LIBRIS
DE JULES RICHARD

ÉCRIVAIN MILITAIRE



PRESQUE tous les collectionneurs possèdent, croyons-nous, ou tout au moins ont vu l'Ex-libris que nous donnons ci-contre comme hors texte; ce n'est pas une reproduction, c'est l'original lui-même que nous nous sommes bornés à faire simplement appliquer sur un papier des dimensions de notre Revue : car nous avions eu l'avantage de pouvoir nous le procurer en nombre au moment où fut vendue la bibliothèque pour laquelle il avait été fait, mais dont les livres n'en furent jamais marqués, nous ignorons pourquoi. Si cette petite pièce est bien connue, en revanche son propriétaire l'est beaucoup moins, malgré sa valeur réelle comme écrivain; il y a pour cela plusieurs raisons dont la première est que son nom véritable n'est pas Richard mais *Maillot*; Jules Richard sont ses prénoms, qu'il avait adoptés comme pseudonyme. Par suite de diverses circonstances, ce nom de guerre se substitua peu à peu à son nom patronymique, et c'est sous le nom de Jules Richard que nous avons pu le retrouver dans les dernières années de sa vie, au numéro 41 de la rue Brochant, où il mourut. Lui-même semble avoir voulu maintenir cette confusion puisqu'il s'était fait composer un Ex-libris portant non pas son nom de famille, mais son pseudonyme.

Thomas-Jules-Richard Maillot, licencié en droit, homme de lettres, était né à Paris le 3 avril 1825; il entra d'abord comme employé dans les bureaux du Ministère de la Guerre, où il resta de 1843 à 1856. D'après Charles Joliet, dans les *Pseudonymes du jour*, « Hippolyte Castille en fit son collaborateur « pour ses *Biographies politiques*, et l'attacha au *Courrier de Paris*. C'est « dans ce journal que Jules Richard publia, en 1859, des notices exactes et « piquantes sur les officiers de l'Armée d'Italie. » Il écrivit dans *le Rabelais*,

dans le journal *le Pays*, dans *le Temps* de 1861 à 1863, à *l'Europe*; en 1865 il fit la chronique quotidienne à *l'Époque*. Jusqu'à la guerre de 1870, il écrivit chaque jour dans ce journal des articles remarqués ou dans *la Presse*, dans *Paris-Journal*, dans *le Figaro*; un article paru dans ce dernier lui valut (9 mars 1868) deux mois de prison. Après 1870, il devint un des principaux rédacteurs de *l'Ordre*, et en 1877 il rentra au *Figaro*.

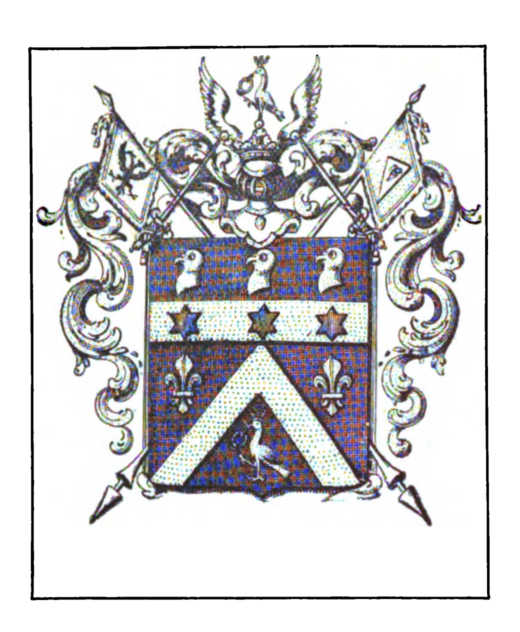
On a de lui les ouvrages suivants: *L'Art de former une Bibliothèque*, 1883, in-8°. — *Le Bonapartisme sous la République*, 1883, in-18. — *Comment on a restauré l'Empire*, 1884, in-12. — *En campagne*, tableaux et dessins d'A. de Neuville, 1885-86, 2 vol. in-fol. — *L'Armée française*, types et uniformes par Ed. Detaille, 1885-87, in-fol. — *Annuaire de la Guerre de 1870-71*; publié en 1887, in-8°. — *Le Salon militaire*, 1888, in-4°. — *La Jeune Armée*, types et uniformes par Du Paty, 1889-90, in-4°. — *L'Armée et la Guerre*, 1896, in-8°, 32 gravures et couverture illustrée.

Ces derniers ouvrages nous montrent que Jules Richard s'était fait une spécialité des études sur l'Armée, et qu'il méritait bien le titre d'écrivain militaire. D'après son acte de décès que nous avons sous les yeux, il mourut à Paris le 18 juillet 1899. Dr L. Bouland.

UNE PLANCHE ROGNÉE

Rien n'est intéressant à suivre comme les vicissitudes de certains Ex-libris... grattages sur le cuivre, changements d'inscriptions... etc... Du reste, il n'est guère de collection où l'on ne trouve des exemplaires mutilés par d'impitoyables ciseaux, pour en réduire les dimensions et pouvoir les coller dans des volumes de petit format. Ce qui est moins fréquent, c'est de voir cette réduction opérée sur la planche elle-même, comme nous en donnons ici un exemple. Il est fourni par une variété de l'Ex-libris Doger de Spéville (voir p. 106 des *Archives* de 1903, et planche 17); en examinant attentivement les deux pièces on acquiert bien vite la conviction que le plus petit de ces deux Ex-libris est absolument identique au grand dans tous ses détails, et qu'il a été tiré avec la même planche après un grattage et un rognage de celle-ci. Mais quelle que soit l'adresse avec laquelle ces modifications ont été exécutées, il en reste des traces très visibles : ce sont les deux portions incomplètement enlevées de l'ornement en volute ou feuillage qui se trouvent sous les hampes des guidons à chaque angle inférieur de l'écu. Cette diminution du cuivre, ces grattages ont-ils été voulus pour en réduire les dimensions ou bien nécessités par des avaries de la planche qui l'auraient rendue inutilisable?... C'est ce que l'on ne saura probablement jamais. Dr L. Bouland.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce encartée dans ce numéro, de l'importante vente d'Ex-libris anciens des 28, 29 et 30 janvier 1904, faite par MM. Em. Paul et Fils et Guillemin.



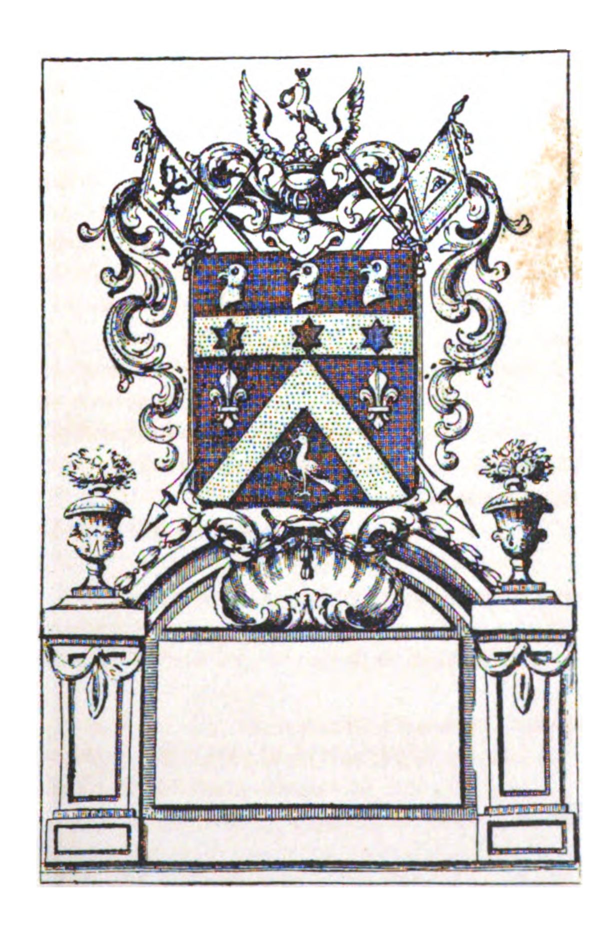


Planche 17



TABLE HÉRALDIQUE

CLASSÉE MÉTHODIQUEMENT

PAR

PIÈCES PRINCIPALES DE L'ÉCU

ANNELETS (Trois). La Lance (Anjou) 58, 103
D'azur, à trois Annelets d'argent.

ARBRE. Fressanges (Auvergne) 126
D'or, à un Arbre (fraisse ou frêne) de sinople.

ARBRE. Rouher (Auvergne) 135
D'argent, à un Arbre (chêne) arraché de sinople.

ARBRE. — Chef. Avril de Burey (Normandie) 3
D'azur, à un Arbre (pin) de sinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or. — *Accolé de Marenches.*

ARBRE. — Chef. Harouard (La Rochelle) 23
D'or, à un Arbre (peuplier) de sinople sur une motte du même; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'argent.

ARBRE. — 2 cœurs. Dujarric-Descombes 73
D'or, au jarric (chêne) de sinople dans une combe de même, accosté de deux cœurs de gueules.

ARBRE BROCHANT. Langlès (Picardie) 47
Écartelé de gueules et d'azur; à un Arbre terrassé d'argent, brochant sur l'écartelé et une lance de tournoi du même, posée en barre et brochante sur le tout.

ARBRE TERRASSÉ. Boutaudon (Limousin) 119
Écartelé : aux 1 et 4 d'or, à un Arbre terrassé de sinople; aux 2 et 3 d'hermine et à la bordure de gueules.

ARBRE TERRASSÉ. Delachenal (Auvergne) 125
D'argent, à un Arbre (chêne) de sinople, sur une terrasse du même.

ARC. Artaud (Auvergne) 116
D'azur, à un Arc d'argent en chef et une lettre capitale T du même, en pointe.

BALLON. Montgolfier (Vivarais) 132
D'argent, à un Mont de sinople, mouvant du coté dextre et issant d'une mer d'azur; en chef, un Ballon (montgolfière) de gueules, ailé du même, les ailes abaissées.

BANDE. Chalon (Bourgogne) 135
De gueules, à la Bande d'or (*Quartier de du Prat*).

BANDE (Accolé). De Menou 179
De gueules, à la Bande d'or. — *Accolé de Clère.*

BANDE. — 2 étoiles. Andrault (Auvergne) 116
D'azur, à la Bande d'or, accompagnée de deux étoiles du même.

BANDE. — 2 fleurs de lis. La Cropte (Périgord) 19
D'azur, à la Bande d'or, accompagnée de deux fleurs de lis du même. — *Accolé d'Achard de Joumard.*

BANDE. — 6 merlettes. Eynatten (Brabant) 115
D'argent, à la Bande de gueules, accompagnée de six merlettes du même, rangées en orle.

BANDE. — 2 oiseaux. Coloma (Espagne, Flandre) ....
D'azur, à la Bande d'or, accompagnée de deux colombes d'argent, becquées et membrées de gueules; à la bordure du second, chargée de huit taux du champ.
Écartelé : aux 1 et 4 de *Coloma*; aux 2 et 3 de *l'Escuyer*, sur le tout de *Vos*.

BANDE. — 2 oiseaux. Guiran (Provence) 85
D'azur, à la Bande d'or, accompagnée de deux colombes d'argent, becquées et membrées de gueules; à la bordure engrêlée du même (*Quartier de Gantès*).

FASCE. — 6 fleurs. FRESLON (Bretagne).. 38
D'argent, à la Fasce de gueules, accompagnée de six ancolies d'azur, tigées du second.

FASCE. — 3 grelots. PLAINES (Bourgogne).. 124
De gueules, à la Fasce d'argent, accompagnée en chef de trois grelots du même (*Quartier de Cochet de Saint-Vallier*).

FASCE. — 3 merlettes. THÉRY DE GRÉCOURT (Tournaisis)........................ 2
De gueules, à la Fasce d'argent, accompagnée de trois merlettes du même. — Ou, ces armes écartelées d'argent, à la Fasce vivrée de sable.

FASCE. — 2 roses. OBERKAMPFF (Allemagne).. 25
D'argent, à la Fasce de gueules, accompagnée en chef de deux roses d'azur, et en pointe d'une fleur de lis du même (*Armes anciennes*).

FASCE. — 3 trèfles. DU PRAT DE BARBANÇON (Auvergne)........................... 135
Écartelé : au 1 parti d'*Alègre* et de *Châlon*; aux 2 et 3 d'or, à trois huchets de gueules (*Orange*) ; au 4 parti : A. de gueules, à une étoile à huit rais d'argent (*des Baux*) ; B. de *Genevois*. Sur le tout écartelé : A. et D. d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de trois trèfles de sinople ; B. et C. de *Barbançon*.

FASCE CHARGÉE. COLONGES (Auvergne).. 124
D'azur, à la Fasce d'or, chargée de trois têtes de lion, arrachées de gueules.

FASCE CHARGÉE. LA MICHODIÈRE (Bourgogne).. 131
D'azur, à la Fasce d'or, chargée d'un lévrier courant de sable, colleté de gueules.

FASCE CHARGÉE. PREISSAC (Languedoc).. 156
De gueules, à la Fasce d'or, chargée de trois larmes d'azur.

FASCE CHARGÉE. SAINTE-ALLYRE (Abbaye).. 136
D'azur, à la Fasce d'or, chargée des lettres S. et A. de sable, accompagnée de trois fleurs de lis du second.

FASCES (Trois). CHAVAGNAC (Auvergne).. 124
De sable, à trois Fasces d'argent, accompagnées en chef de trois roses d'or.

FASCES ABAISSÉES (Trois). ACHARD DE JOUMARD (Poitou)........................ 21
Écartelé : aux 1 et 4 d'argent, à trois Fasces abaissées de gueules, surmontées de trois doubles deltas de sable enlacés l'un dans l'autre (*Achard*); aux 2 et 3 de *Joumard*.

FASCE DENCHÉE. TUDERT (Poitou).. 12
D'azur, à la Fasce denchée d'argent, surmontée de trois besants rangés d'or.

FASCE ONDÉE. — 3 canettes. RIBEYRE (Auvergne).. 135
D'azur, à la Fasce ondée d'argent, accompagnée de trois canettes du même, becquées et membrées de gueules.

FASCÉ. GLANDEVÈS (Provence).. 92
Fascé d'or et de gueules.

FERS A CHEVAL (Trois). MONTFERRIER (Languedoc).. 57
D'or, à trois Fers à cheval de gueules (*Quartier de du Caylar*).

FERS DE MOULIN (Trois). VAN BROUCKHOVEN (Brabant).. 108
D'or, à trois Fers de moulin d'azur (*Armes anciennes*).
D'azur, à trois Fers de moulin d'or en sautoir, alésés, pattés, anchés et ouverts en losange (*Armes modernes*).

FLAMMES (Trois). FAYDIT (Auvergne).. 126
D'azur, à trois Flammes d'or, au chef nuagé d'argent.

MÂCLES (Neuf). ROHAN (Bretagne) 100
De gueules, à neuf mâcles d'or, accolées et aboutées, 3, 3 et 3 (*Quartier de Froment de Castille*).

MAILLETS (Trois). MAILLY (Picardie) 51
D'or, à trois Maillets de sinople (*Quartier de Phelypeaux*).

MAISON. CAZENOVE (Agenais) 35
D'azur, à une Maison crénelée d'argent, ouverte et ajourée de sable, sommée d'un toit pointu du même. — *Aliàs* : D'or, à une maison crénelée de gueules, ouverte et ajourée de sable, sommée d'un toit pointu, du même.

MAISON. GRANGIER (Auvergne) 128
De gueules, à une Maison (grange) d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles du second.

MOLETTES (Trois). VEYNY D'ARBOUSE (Auvergne) 141
Écartelé : aux 1 et 4 d'or, à un arbousier de sinople; aux 2 et 3 de gueules, à une colombe d'argent, fondante en bande. Sur le tout, d'azur, à trois molettes d'or, et au bâton alésé de gueules en bande.

MONT. VERNIERE (Auvergne) 141
Parti : au 1 d'or, à un Mont à six coupeaux de sable, surmonté d'une croisette d'argent; au 2, de gueules, à un huchet d'or, et au chef cousu de sable, chargé de trois étoiles d'argent.

MORE (Une tête). LE GOUX DE LA BERCHÈRE (Bourgogne) 124
D'argent, à une tête de More, bandée du champ, accompagnée de trois molettes de gueules (*Quartier de Cochet de Saint-Vallier*).

MORES (Trois têtes). BENAULT DE LUBIÈRES (Provence) 148
Écartelé : au 1 de *Villeneuve*; au 2 de *Lubières*; au 3 d'*Aube*; au 4 de *Brancas*. Sur le tout d'or, à trois têtes de More, les deux du chef affrontées, celle en pointe renversée, tortillées et colletées d'argent, enchaînées ensemble à leur collier par trois chaînes du même, et liées en cœur à un annelet aussi d'argent (*Benault*).

MORES (Trois têtes). TAFFIN (Artois) 43
D'argent, à trois têtes de More, tortillées du champ. — *Accolé de le Comte de Beaumont.*

MURAILLÉ. GAYFFIER (Auvergne) 128
D'azur, muraillé d'or de six carreaux, 3, 2 et 1, remplis de six trèfles du même ; au chef d'argent, chargé d'un lion issant de gueules.

OISEAU SUR MER. MASSILLON (évêque de Clermont-Ferrand) 143
D'azur, à un oiseau (alcyon) d'or dans son nid, le vol levé, nageant sur une mer d'argent.

OISEAU TENANT RAMEAU. SAUVAGE (Lorraine?) 43
D'azur, à un coq essorant de..., tenant dans son bec un rameau. *Aliàs* : D'or, à une colombe essorante de..., tenant dans son bec un rameau.

OISEAU ESSORANT. SEGUINS (Provence) 101
Parti : au 1 d'azur, à un Oiseau (huppe) essorant d'argent, becqué et onglé de gueules, la patte dextre levée, accompagné de sept étoiles d'or, 4 en chef et 3 en pointe (*Seguins*) ; au 2 de *Coborn*. — *Accolé de Froment de Castille.*

OURS. AUBE (Provence) 148
D'or, à un Ours rampant de sable (*Quartier de Benault*).

OURS. BERMOND (Provence) 57
D'or, à un ours rampant de sable, colleté d'un baudrier d'argent, soutenant une épée engainée du même (*Quartier de du Caylar*).





INDEX ALPHABÉTIQUE
DES NOMS
Contenus dans la Table Héraldique

Fontanelli — Aigle éployée.
Fontenilhes — Fontaine.
Forbin — Chevron, 3 têtes de léopard.
Fourment — Épis (Trois).
Fournier de Tony — Besants (Trois).
France — Fleurs de lis (Trois).
Freslon — Fasce, 6 fleurs.
Fressanges — Arbre.
Freydefont — Sautoir, 4 alérions.
Froment de Castille — Épis (Trois).
Gaignon — Croix.
Gantès — Chef émanché.
Gauthier — Croissant accompagné.
Gayffier — Muraille.
Genevois — Points équipollés.
Georges — Fasce, 3 étoiles.
Gibieuf — Chevron, fasce.
Glandevès — Fascé.
Goddes de Varennes — Fasce, 2 étoiles.
Goué — Lion, fleur de lis.
Goux (Le) de la Berchère — More (Une tête).
Grangier — Maison.
Grellet de la Deyte — Lion couronné, 7 grelots.
Grosson — Pyramides (Trois).
Guérin — Chevron, 2 étoiles.
Guerrier — Fasce, 3 billettes.
Guiran — Bande, 2 oiseaux.
Hannedouche — Bande chargée.
Harouard — Arbre, chef.
Houdetot — Bande diaprée.
Hugon — Chevron, 3 merlettes.
Isle — Voir à L'Isle.
Jehannot de Beaumont — Chevron, rose.
Joly de Bammeville — Gerbes (Deux).
Joumard — Annelets (Trois).
Lance (La) — Annelets (Trois).
Langeac — Pals (Trois).
Langlès — Arbre brochant.
Lastic — Fasce.
Lenoncourt — Croix engrêlée.
Leval — Croix, fasce vivrée.
L'Isle — Chevron chargé.
Lubières — Lion, fleur de lis.
Mailly — Maillets (Trois).
Maistre (Le) de La Garlaye — Lion, 2 épées.
Maniban — Bourdons (Deux).
Marenches — Lion, tierce.
Massillon — Oiseau sur mer.
Matharel — Croix alésée.
Maugué — Fasce, 3 étoiles.
Menou — Bande (accolée).
Menudel — Grue.
Mercier — Couronne royale.
Michodière (La) — Fasce chargée.
Micolon — Chevron, 2 étoiles.
Montferrier — Fers à cheval (Trois).
Montgolfier — Ballon.
Montmorin — Lion brochant.
Moriensart — Tour.
Morlet — Forces (Trois).
Mornac — Rameau, 3 étoiles.
Narbonne — Gueules.
Navarre — Chaînes (Neuf).
Nervo — Croix brochante.
Nicole — Gerbes (Trois).
Normant (Le) de Flaghac — Fusées (Trois).
Oberkampff — Fasce, 2 roses.
— — Griffon issant.
Pajot de la Forêt — Chevron, 2 lions.
Parent de Vineaux — Bâtons écotés (Deux).
Parys (Van) — Écureuils (Trois).
Pascal — Agneau pascal.
Pasquier (Du) de Dommartin — Épée, fasce brochante.
Pie X — Ancre, étoile.
Peletier (Le) — Croix pattée chargée.
Pellissier de Féligonde — Pélican.
Peyronnet — Chevron, molette.
Peyroux (Du) — Pal brochant.
Phélypeaux — Quartefeuilles (Semé).
Plaines — Fasce, 3 grelots.
Portal de Bouquies — Portes (Deux).
Portal de Saint-Guilhen — Chevron, lion.
Pouget de Nadaillac — Chevron, mont.
Prat (Du) de Barbançon — Fasce, 3 trèfles.
Preissac — Fasce chargée.
Pupil — Larmes (Trois).
Puy (Du) du Fou — Mâcles (Trois).
Queuille (La) — Croix dentelée.
Ribeyre — Fasce ondée, 3 canettes.
Richard de Bligny — Chef chargé.
Roberty — Lion couronné.
Roche (La) du Ronzet — Bandes (Trois).
Rochebriant (La) — Écartelé.
Rochefoucauld (La) — Chevrons brochants (Trois).
Rohan — Mâcles (Neuf).
Rouher — Arbre.
Roux — Bourdons (Deux).
Rouyer de Chauvigny — Coupes couvertes (Trois).
Rutel du Miral — Lion, chef.
Sablon du Corail — Ancre.
Saint-Bonnet de Toiras — Lion.
Saint-Georges — Croix.
Saint-Maur (Congrégation) - Légende : Pax.
Saint-Omer (Chapitre) — Pommes de pin (Trois).
Sainte-Allyre — Fasce chargée.
Saintignon — Tours (Trois).
Salle (La) de Rochemaure — Tour, 2 troncs d'arbre.
Salvert — Croix ancrée.
Sartiges — Chevrons (Deux).
Sarto — Ancre, étoile.
Sauvage — Oiseau tenant rameau.
Savaron — Croisette, 3 soleils.
Seguins — Oiseau essorant.
Strogonoff — Bande ondée brochante
Suarez — Tour, aigle.
Sucy — Bandes (Trois), 8 besants.
Taffin — More (Trois têtes).
Tardieu — Fasce.
Théry de Grécourt — Fasce, 3 merlettes.
Thirion de Vercly — Chevron, 3 étoiles.
Toulouse — Croix de Toulouse.
Tour (La) d'Auvergne — Tour brochante.
Tournadre — Chevron, croissant.
Trémoïlle (La) — Chevron, 3 aigles.
Tubeuf — Alérions (Trois).
Tudert — Fasce denchée.
— — Losanges (Deux).
Turenne — Coticé.
Turge — Brebis.
Turgot — Treillissé.
Ussel — Parti.
Vachier — Chevron, 2 roses.
Val de Guymont — Cerf brochant.
Varènes de Champfleury — Chevron, chef.
Vendières — Écusson.
Vernières — Mont.
Veyny d'Arbouse — Molettes (Trois).
Vichy — Vair.
Villeneuve — Fretté de six lances.
Villiers — Chevron, 3 pattes.
Vos — Bande chargée.
Wavrans — Fleurs de lis au pied nourri (Trois).
Wignacourt — Fleurs de lis au pied nourri (Trois).



TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES

A

B

C

F

G

H

I

J

L

M

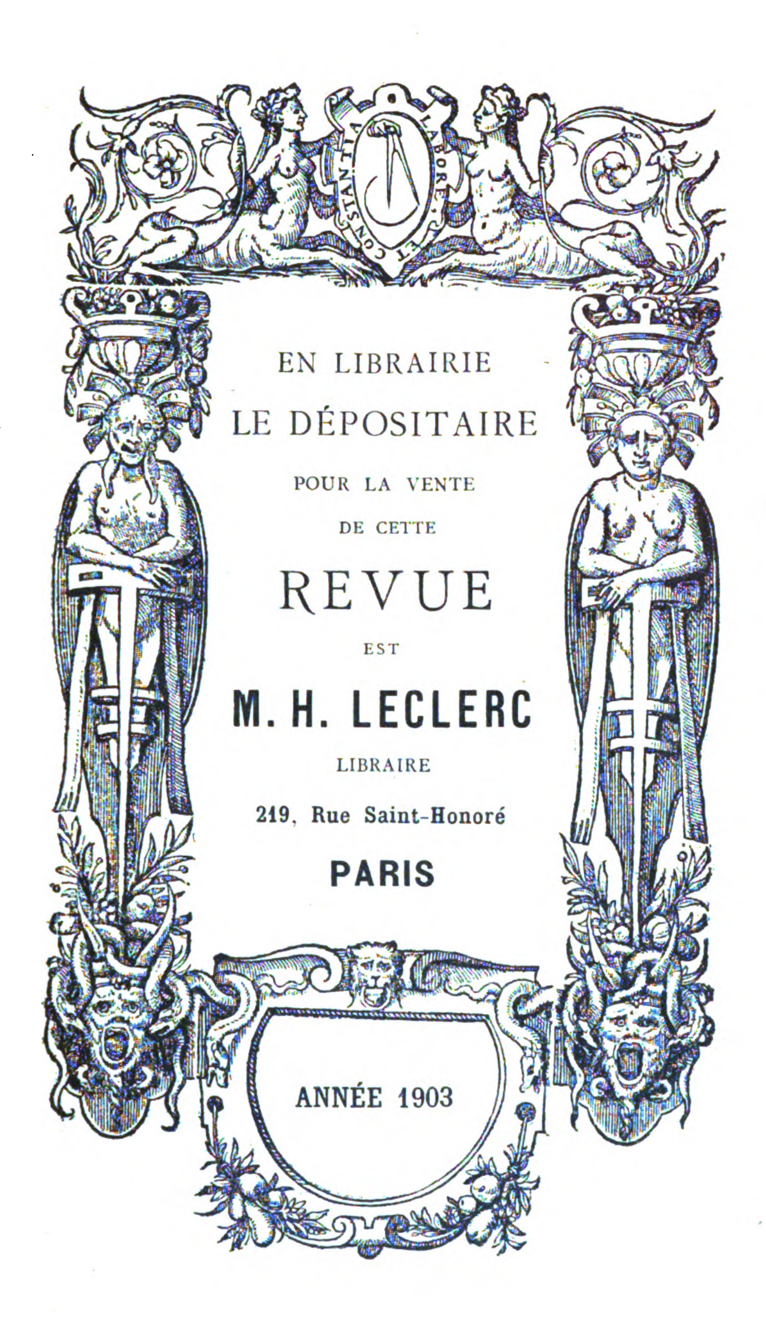
N

O

P



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.


EN LIBRAIRIE
LE DÉPOSITAIRE
POUR LA VENTE
DE CETTE
REVUE
EST
M. H. LECLERC
LIBRAIRE
219, Rue Saint-Honoré
PARIS
ANNÉE 1903

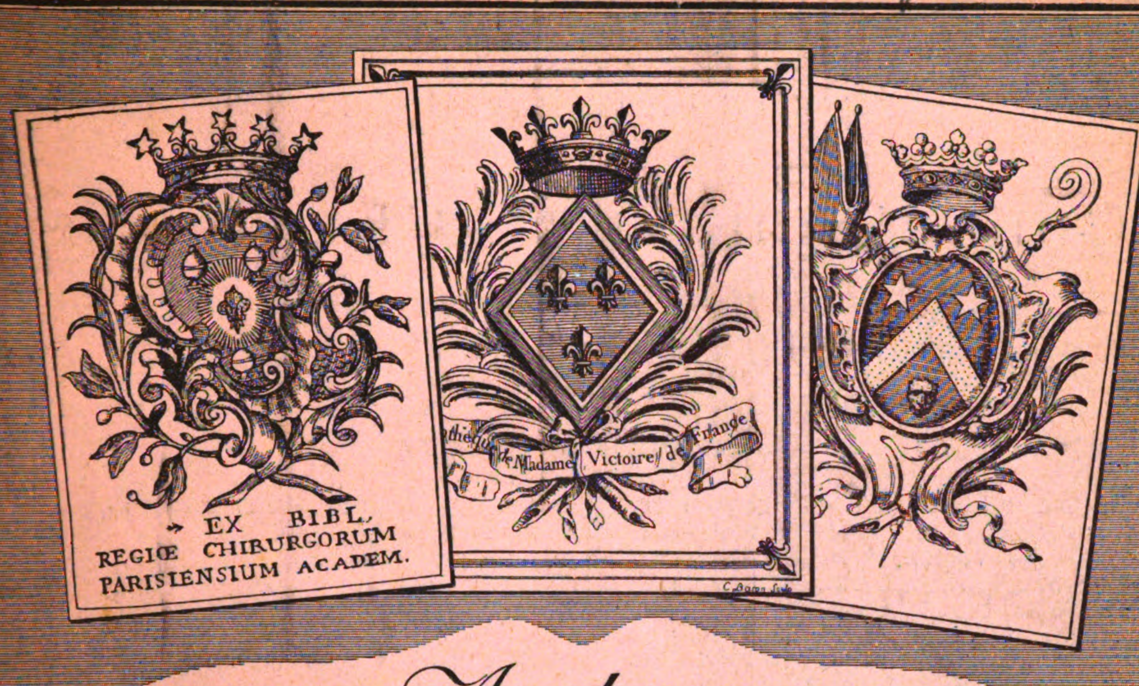


MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

d'Anthès-Longepierre

pour nous

Neuvième Année. N° 1. (Janvier) 1902



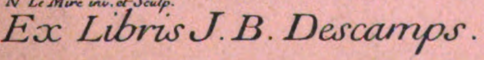
Archives
de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
et de Reliures Historiques













SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. Engelmann, 4, rue Castellane, Paris.
Vice-président honoraire. M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire............ M. F. Carème, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............ M. Ed. Engelmann, 4, rue Castellane, Paris.
Trésorier............ M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant............ M. Aglaüs Bouvenne, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).
Assesseur............ M. L. Mar, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Advielle (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
Bargallo, 94, rue d'Allemagne, Paris.
Boymond (Marc), 5, Square du Roule, Paris.
Crauzat (de), 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
Holtorp, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.

MM.

Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Omont (H.), membre de l'Institut, 17, rue Raynouard, Paris.
Picot (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
Richebé (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Van Driesten, 19, rue Poncelet, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de......... **18** fr. — Pour l'Etranger, de...... **19 fr. 50**

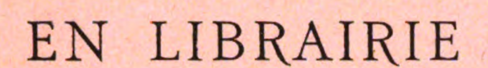
Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **MM. Emile PAUL et Fils et GUILLEMIN**, rue des Bons-Enfants, 28, **PARIS**.



EN LIBRAIRIE

LE DÉPOSITAIRE

POUR LA VENTE

DE CETTE REVUE

EST

M. HENRI LECLERC

ÉDITEUR

DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Fondé par Téchener
en 1834

219, Rue Saint-Honoré, 219

PARIS



A VENDRE

UNE TRÈS INTÉRESSANTE COLLECTION

DE QUATRE A CINQ MILLE EX-LIBRIS

FRANCE, ALLEMAGNE, ALSACE, LORRAINE

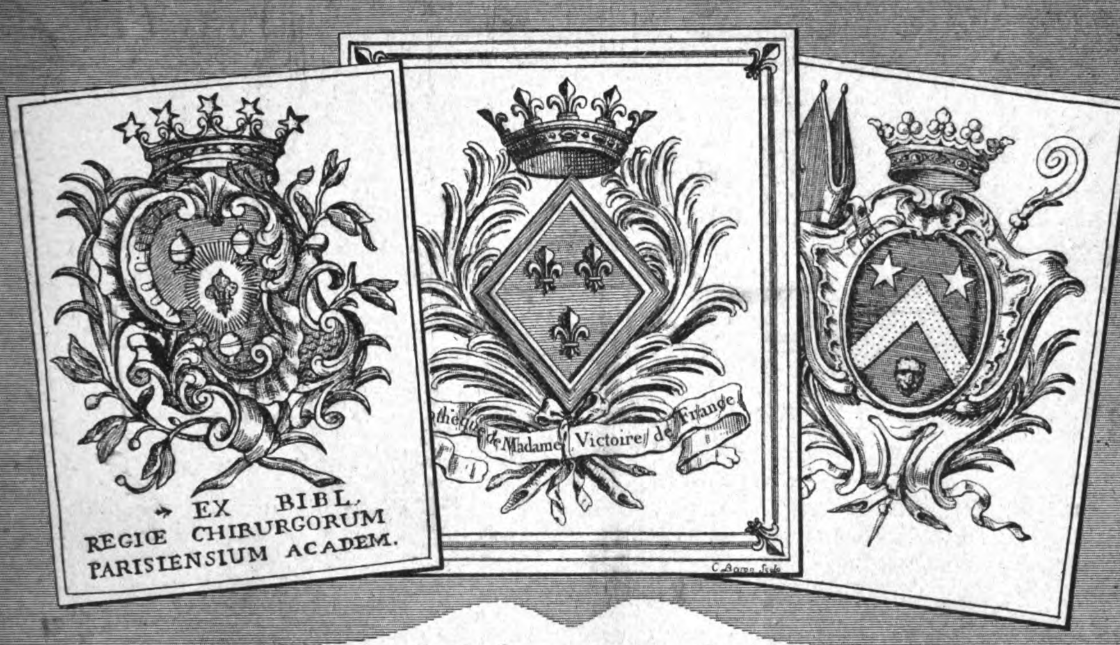
S'ADRESSER AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

95, Rue Prony, 95, PARIS

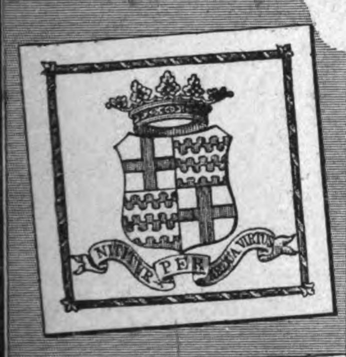


MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Neuvième Année. N° 2. Février 1902

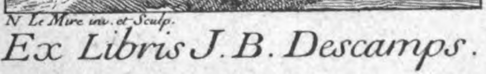


Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques













SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. Engelmann, 4, rue Castellane, Paris.
Vice-président honoraire. M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire............ M. F. Carême, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............. M. Ed. Engelmann, 4, rue Castellane, Paris.
Trésorier............. M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant.......... M. Aglaüs Bouvenne, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).
Assesseur............ M. L. Mar, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Advielle (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
Bargallo, 94, rue d'Allemagne, Paris.
Boymond (Marc), 5, Square du Roule, Paris.
Crauzat (de), 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.

MM.

Holtorp, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.
Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Picot (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
Richebé (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Van Driesten, 19, rue Poncelet, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de......... **18** fr. — Pour l'Etranger, de...... **19** fr. **50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20** tr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS**.

N° 2. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 Février 1902



LE DÉPOSITAIRE

POUR LA VENTE

DE CETTE REVUE

EST

M. HENRI LECLERC

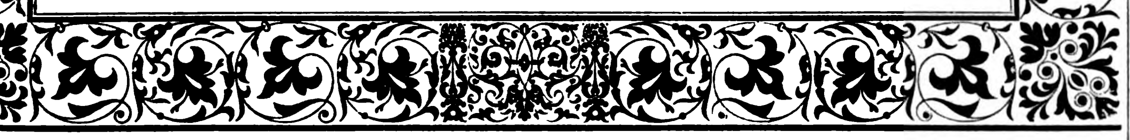
ÉDITEUR

DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Fondé par Téchener
en 1834

219, Rue Saint-Honoré, 219

PARIS



EX LIBRIS JOURNAL

Organe de l'Ex Libris Society de Londres. — Format in-4° carré

Un numéro par mois. Prix, 2 shillings

Souscription annuelle 21 shillings. – Droit d'entrée 10 shill. 6 d.

*Pour tous renseignements, s'adresser à l'*Honorary Secretary, Dr H. K. Wright, Public Library, Plymouth.

SOCIÉTÉ ALLEMANDE D'EX-LIBRIS A BERLIN

Président : Prof. E. Doepler jun. Berlin, Doernbergstrasse 2.

Cotisation annuelle de 12 marks, payable d'avance au Trésorier, P. N. Ratajczak, Berlin, S, 14, Newe Jacob-Strasse, 15.

Ex-Libris Zeitschrift

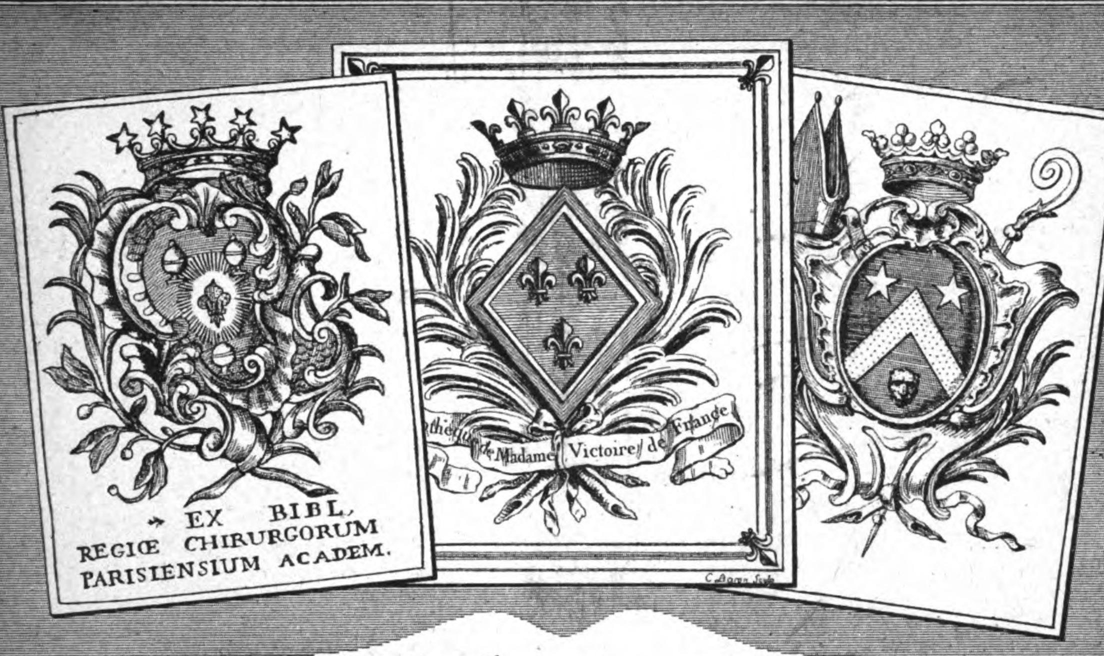
Organe de la Société allemande, paraissant tous les trois mois, format in-4°.

Cette revue est envoyée gratuitement aux membres; les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'abonner à raison de 15 marks pour un an. S'adresser à l'éditeur et secrétaire : Dr *H. Brendicke*, Berlin, W. 30, Frobenstrasse 31.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

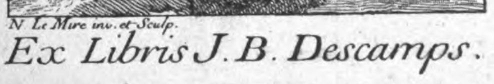
Neuvième Année. N° 3. Mars 1902



Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques









SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 4, rue Castellane, Paris.
Vice-président honoraire. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire............ M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............ M. Ed. ENGELMANN, 4, rue Castellane, Paris.
Trésorier............ M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant.............. M. Aglaüs BOUVENNE, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).
Assesseur............ M. L. MAR, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ADVIELLE (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
BARGALLO, 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 5, Square du Roule, Paris.
CRAUZAT (DE), 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.

MM.

HOLTORP, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
PICOT (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
VAN DRIESTEN, 19, rue Poncelet, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19** fr. **50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

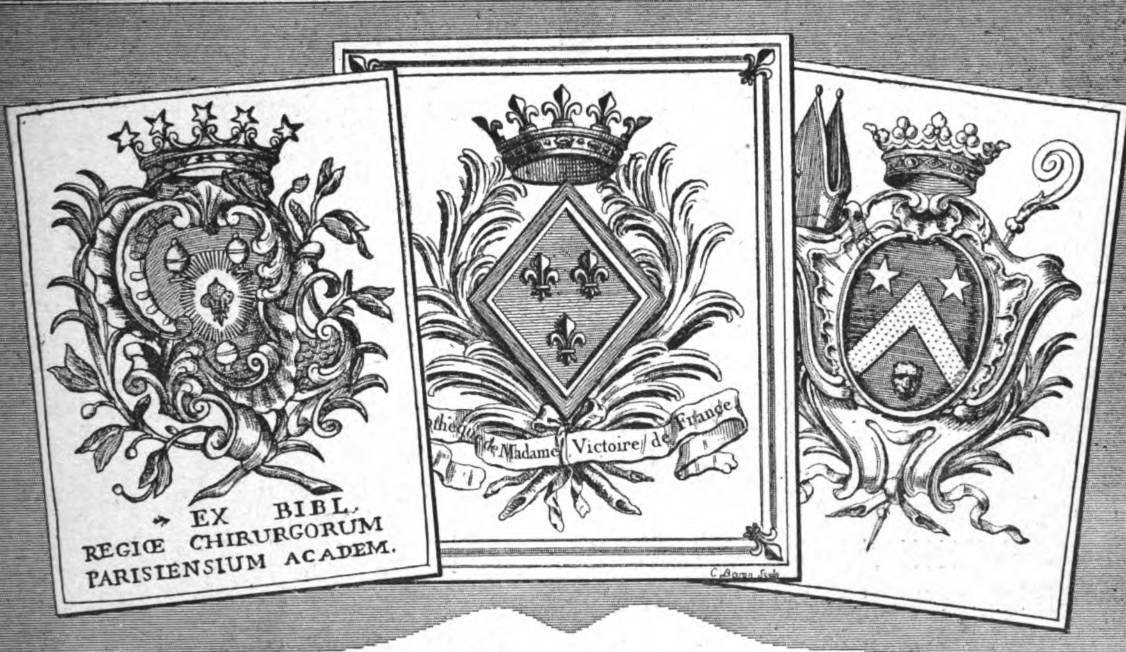
Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS**.

N° 3. Prix du présent Numéro : 1 fr. 50 Mars 1902



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Neuvième Année. N° 4. Avril 1902

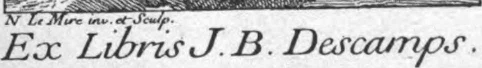


Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques













SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire............ M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............. M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant.............. M. Aglaüs BOUVENNE, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).
Assesseur............. M. L. MAR, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ADVIELLE (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
BARGALLO, 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 5, Square du Roule, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
HOLTORP, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.

MM.

MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
PICOT (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
VAN DRIESTEN, 19, rue Poncelet, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19** fr. **50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

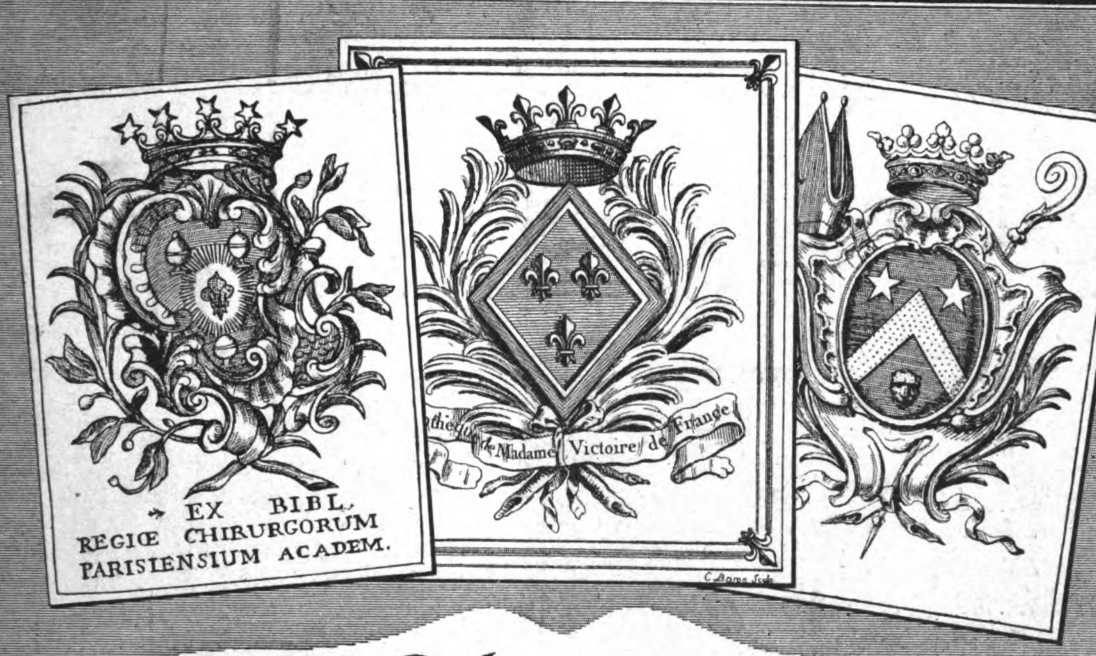
Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Neuvième Année. N° 11. Novembre 1902



Archives
de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques













SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............	Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président.........	M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires	M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire...........	M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............	M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............	M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant.............	M. Aglaüs BOUVENNE, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).
Assesseur............	M. L. MAR, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ADVIELLE (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
BARGALLO, 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 5, Square du Roule, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
HOLTORP, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.

MM.

MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
PICOT (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
VAN DRIESTEN, 19, rue Poncelet, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19** fr. **50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

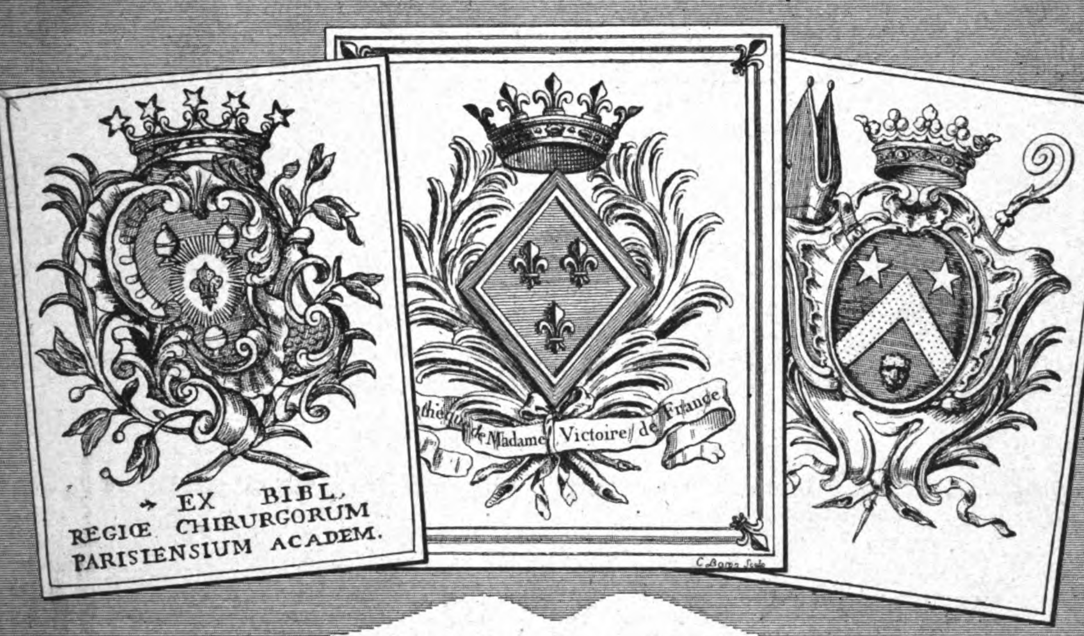
Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

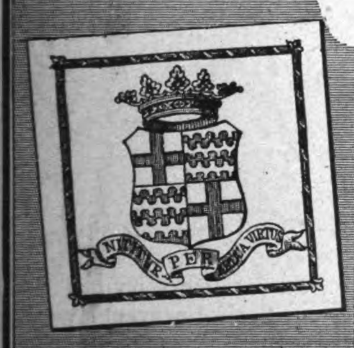


MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Dixième Année. N° 4 Avril 1903



Archives
de la
Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
et de
Reliures Historiques













SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président.............	Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président.........	M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires	M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire............	M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste.............	M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier.............	M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant...............	M. Aglaüs BOUVENNE, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).
Assesseur.............	M. L. MAR, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ADVIELLE (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
BARGALLO, 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 5, Square du Roule, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
HOLTORP, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.

MM.

MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
PICOT (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
VAN DRIESTEN, 19, rue Poncelet, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19 fr. 50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

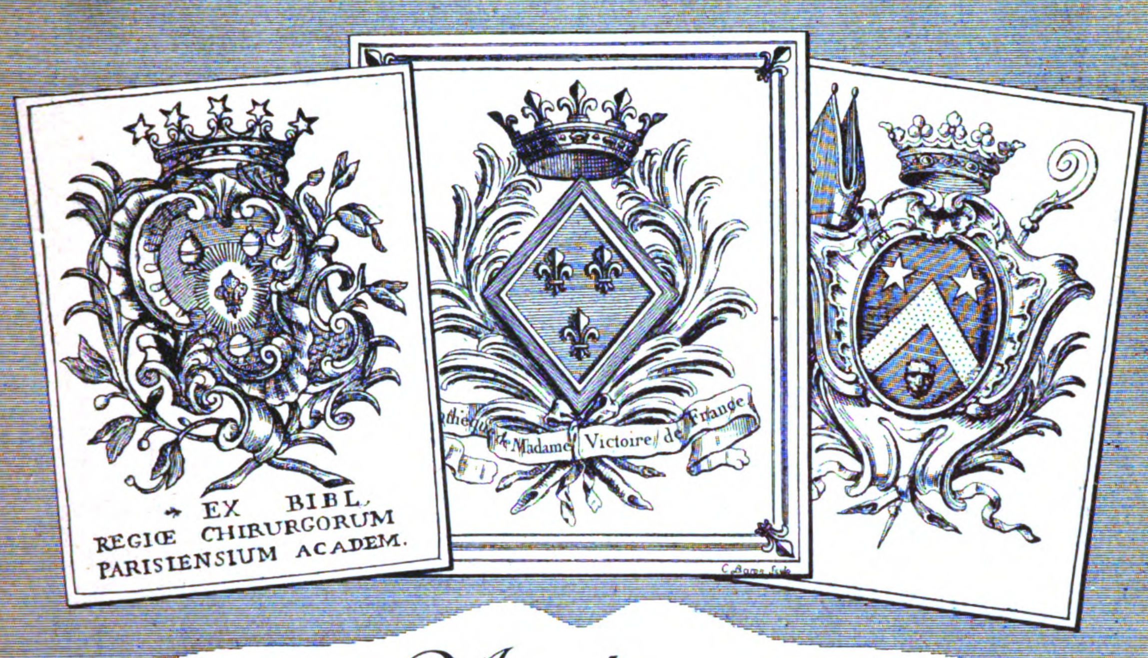
Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS**.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

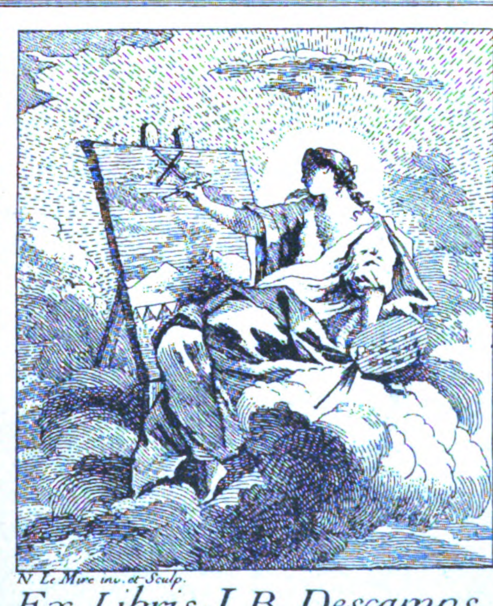
Dixième Année. N° 5 Mai 1903

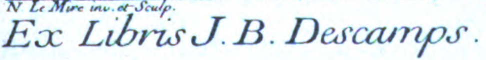


Archives
de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
ET DE
Reliures Historiques

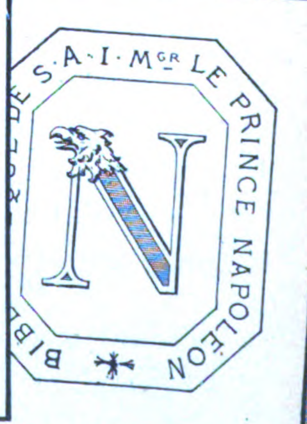












SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. / M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire............ M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............. M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant............. M. Aglaüs BOUVENNE, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).
Assesseur............. M. L. MAR, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ADVIELLE (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
BARGALLO, 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 5, Square du Roule, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
HOLTORP, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.

MM.

MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
PICOT (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
VAN DRIESTEN, 19, rue Poncelet, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19 fr. 50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20 fr.**

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

AVIS

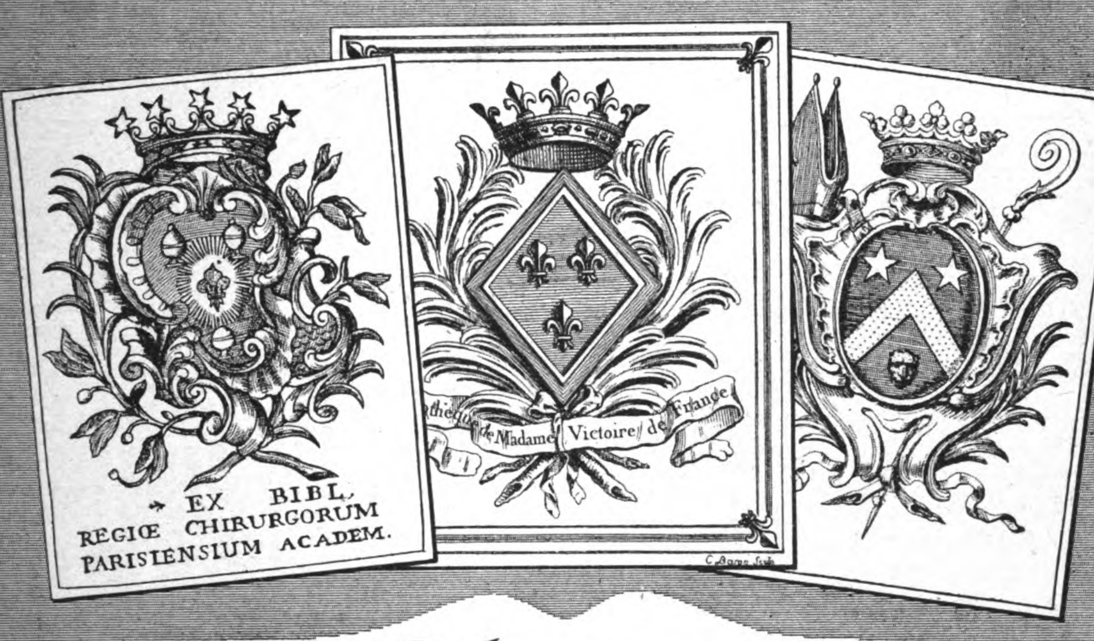
Page 64, ligne 21, du numéro des *Archives* d'avril 1903, nous avons informé les *Membres de notre Société* que nous pouvions leur obtenir l'édition française de l'Ex-libris Russe avec un prix de faveur exceptionnel. Cette annonce interprétée avec malveillance a permis d'insinuer que nous faisions du commerce de librairie...! Quoique la plupart des libraires parisiens nous connaissent personnellement depuis longtemps comme incapable de leur nuire, nous tenons à répéter ici que l'avantage dont il est question, étant exclusivement réservé aux *membres* de notre Société et *non à d'autres personnes*, nous ne saurions en l'annonçant ainsi faire de la librairie.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Livres et écrits sur les ex-libris
Gautier

Dixième Année. N° 6 Juin 1903

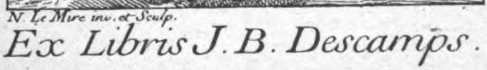


Archives
de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
et de Reliures Historiques













SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............	Dr L. Bouland (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président.........	M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires	M. P. de Crauzat, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. Bertarelli, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire...........	M. F. Carême, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............	M. Ed. Engelmann, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............	M. J. Regnauld, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant............	M. Aglaüs Bouvenne, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).
Assesseur............	M. L. Mar, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

Advielle (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
Bargallo, 94, rue d'Allemagne, Paris.
Boymond (Marc), 5, Square du Roule, Paris.
Gruel (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
Houssaye (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
Holtorp, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.

MM.

Masson (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
Picot (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
Richebé (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
Salleron (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
Van Driesten, 19, rue Poncelet, Paris.
Wiggishoff, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la France, de......... **18 fr.** — Pour l'Etranger, de...... **19 fr. 50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25 fr.** — Année 1895 et année 1896...... **20 fr.**

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

219, rue Saint-Honoré, et 16, rue d'Alger, PARIS



LIVRES RARES ET CURIEUX

ANCIENS ET MODERNES

MANUSCRITS AVEC OU SANS MINIATURES

ESTAMPES ET DESSINS DU XVIII° SIÈCLE







DIRECTION DE VENTES PUBLIQUES

EXPERTISES, COMMISSIONS

CATALOGUES A PRIX MARQUÉS



BULLETIN du BIBLIOPHILE et du BIBLIOTHÉCAIRE, fonde en 1834, par J. TECHENER.

EX LIBRIS JOURNAL

Organe de l'Ex Libris Society de Londres. — Format in-4° carré

Un numéro par mois. Prix, 2 shillings

Souscription annuelle 21 shillings. – Droit d'entrée 10 shill. 6 d.

*Pour tous renseignements, s'adresser à l'*Honorary Secretary, Dr H. K. Wright, Public Library, Plymouth.

SOCIÉTÉ ALLEMANDE D'EX-LIBRIS A BERLIN

Président : Prof. E. Doepler jun. Berlin, Doernbergstrasse 2.

Cotisation annuelle de 12 marks, payable d'avance au Trésorier, P. N. Ratajczak, Berlin, S, 14, Newe Jacob-Strasse, 15.

Ex-Libris Zeitschrift

Organe de la Société allemande, paraissant tous les trois mois, format in-4°.

Cette revue est envoyée gratuitement aux membres; les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'abonner à raison de 15 marks pour un an. S'adresser à l'éditeur et secrétaire : *Dr H. Brendicke*, Berlin, W. 30, Schwerinstr. 1.



ÉMILE PERRIER

LES BIBLIOPHILES & LES COLLECTIONNEURS

PROVENÇAUX

ANCIENS ET MODERNES

Arrondissement de MARSEILLE

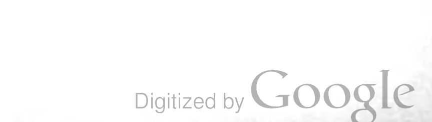
MARSEILLE, 1897, BARTHELET et Cie, imprimeurs.

Magnifique volume in-8° Jésus de XII-561 pages, sur papier vélin teinté, illustré de 72 figures dans le texte (Ex-libris et fers de reliure) et de 5 planches hors texte.

PRIX : **12** FRANCS

En vente chez l'auteur, 122, Boulevard Longchamp, MARSEILLE

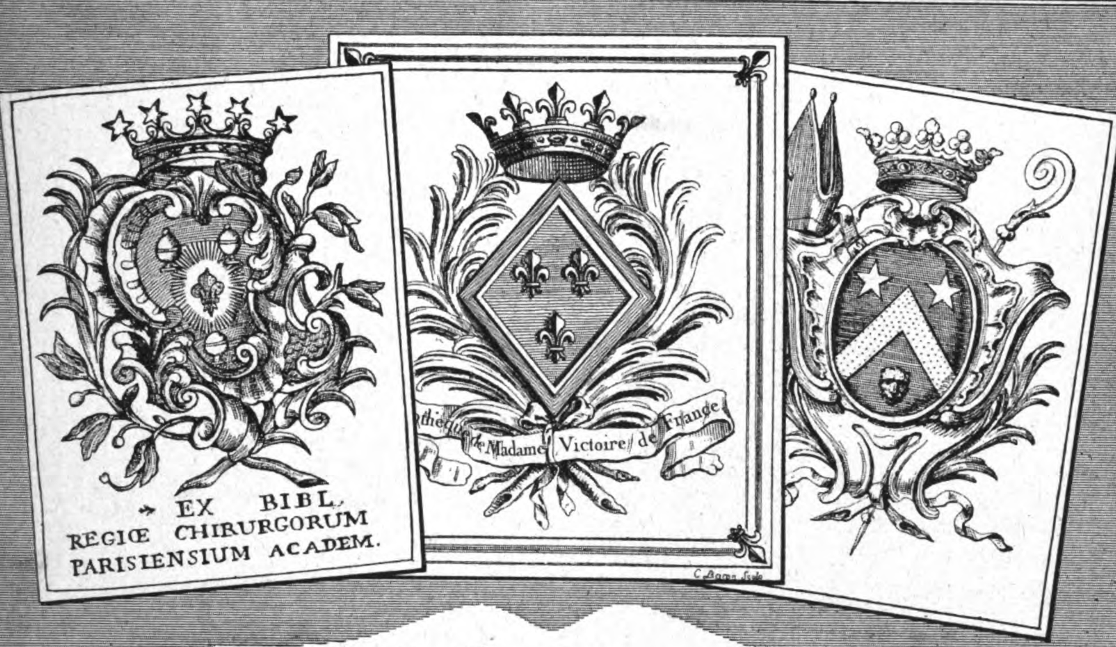
Il reste quelques exemplaires sur papier des manufactures impériales du Japon au prix de **24** francs.



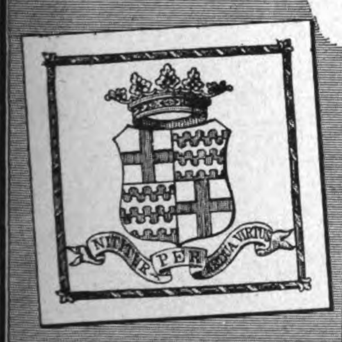


MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Dixième Année. N° 7 Juillet 1903



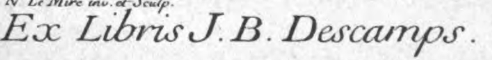
Archives
de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris
et de Reliures Historiques










N Le Mire inv. et Sculp.
Ex Libris J.B. Descamps.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............ Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président........ M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire........... M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............ M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............ M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant............ M. Aglaüs BOUVENNE, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).
Assesseur............ M. L. MAR, 31, rue Nicolo, Paris-Passy.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ADVIELLE (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
BARGALLO, 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 5, Square du Roule, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
HOLTORP, 26, rue Boileau, Paris-Auteuil.

MM.

MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.
PICOT (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
VAN DRIESTEN, 19, rue Poncelet, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19 fr. 50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

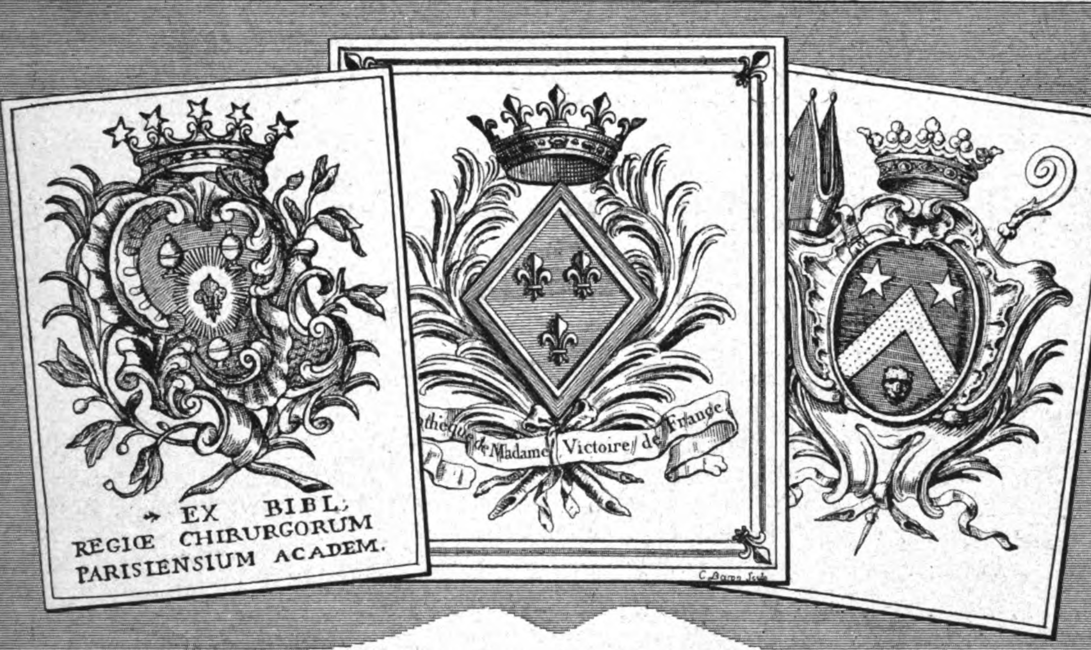
Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 *centimes en timbres-poste.*

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

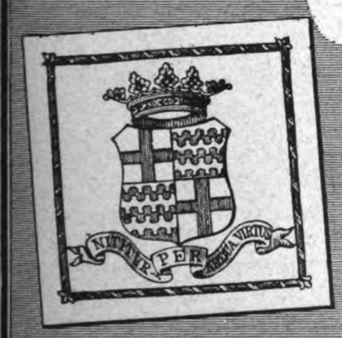


MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Dixième Année. N° 8 Août 1903

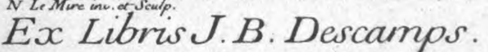


Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques











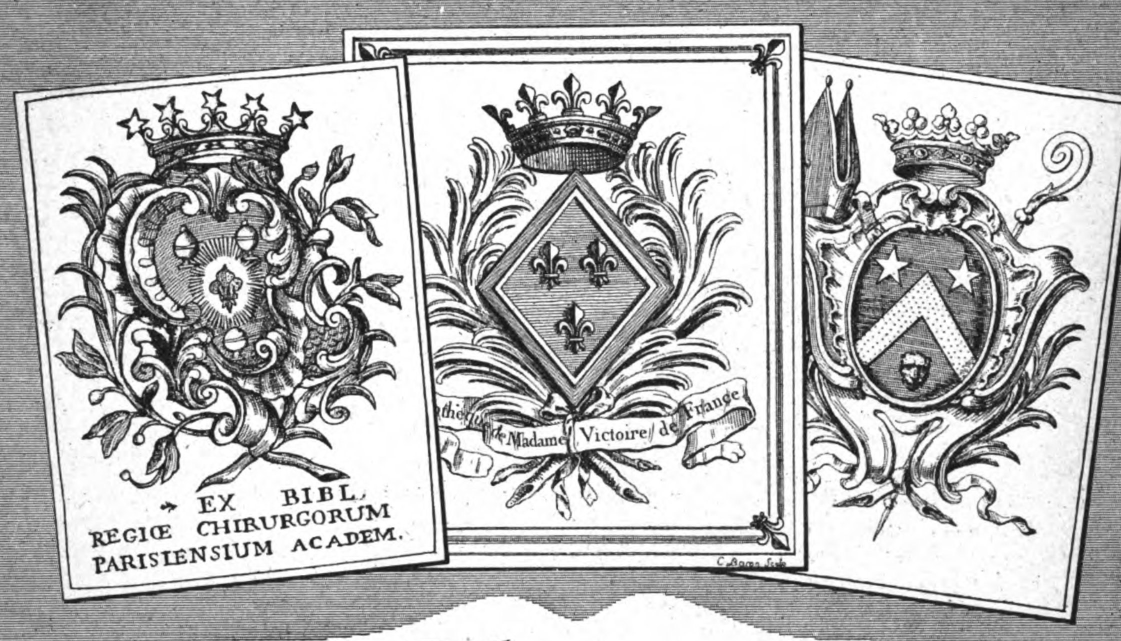




MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

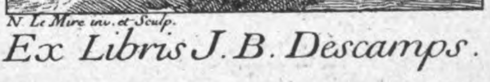
Borlut – Villiers du Terrage – Fontanelli – Bigot

Dixième Année. N° 11 Novembre 1903



Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques






SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris. M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire............ M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............. M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.
Gérant............. M. Aglaüs BOUVENNE, 95, rue de Courcelles, à Levallois-Perret (Seine).

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ADVIELLE (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.

BARGALLO, 94, rue d'Allemagne, Paris.

BOYMOND (Marc), 5, Square du Roule, Paris.

GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.

HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.

MM.

MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.

PICOT (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.

RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.

SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.

VAN DRIESTEN, 19, rue Poncelet, Paris.

WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

Archives de la Société Française

DES

COLLECTIONNEURS D'EX-LIBRIS

publiées dans le format in-quarto, paraissent une fois par mois et donnent *seize* pages d'impression illustrées de reproductions d'Ex-libris et de marques de possession du livre, avec une ou plusieurs planches hors texte; *les membres les reçoivent pour le prix de leur cotisation* (15 francs pour la France et 16 fr. 50 pour l'étranger), et les personnes ne faisant pas partie de la Société peuvent s'y abonner.

Les abonnements sont annuels et partent du 1er *Janvier* de chaque année; ils sont :

Pour la FRANCE, de......... **18** fr. — Pour l'ETRANGER, de...... **19** fr. **50**

Les années complètes peuvent être obtenues aux prix suivants :

Année 1894...... **25** fr. — Année 1895 et année 1896...... **20** fr.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au siège de la Société, 95, rue de Prony, PARIS.

Un numéro spécimen sera envoyé contre la somme de 0,50 centimes en timbres-poste.

Dépôt en librairie chez **M. H. LECLERC**, 219, rue Saint-Honoré, **PARIS.**

ANNUAIRE

DE LA NOBLESSE DE FRANCE

FONDÉE EN 1843

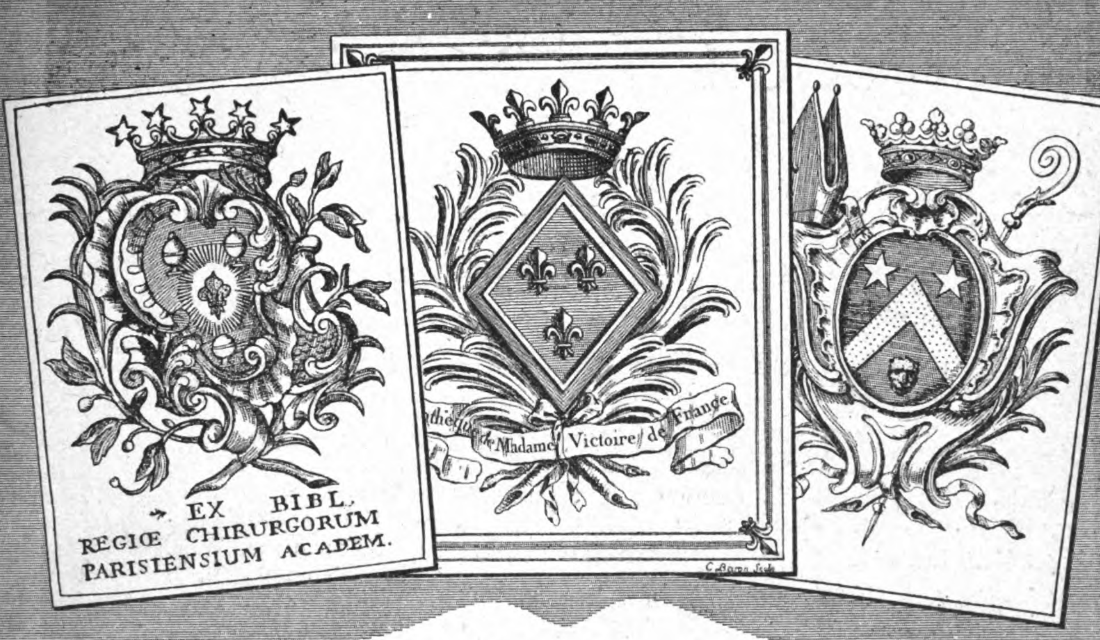
Le 59e volume (61e année) de cette publication aussi intéressante qu'utile a paru pendant notre absence, ce qui nous avait empêché de l'annoncer. Il est édité par M. le vicomte Albert Révérend, rue Fontaine, 25, Paris, au prix de 10 francs. Comme d'ordinaire on y trouve d'abord : l'État actuel des anciennes Maisons Souveraines de France, puis celui des Maisons Souveraines de l'Europe. A la suite, on a mis l'État actuel des maisons ducales ou princières d'Europe, et les Tablettes généalogiques et nobiliaires. Après, viennent : la Revue Héraldique de l'État-major des Armées, celle de la Chambre des députés, du Sénat; Les Changements et additions de noms. Un chapitre est consacré aux principales alliances qui ont eu lieu en 1902 : un autre aux naissances, un troisième aux décès. Le volume se termine par la table des noms de famille dont les notices sont contenues dans cette année, et par la Table générale des Notices parues de 1880 à 1902 inclusivement.



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Doger de Speville – Richard

Dixième Année. N° 12 Décembre 1903

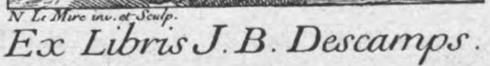


Archives de la Société des Collectionneurs d'Ex-Libris et de Reliures Historiques













SOCIÉTÉ FRANÇAISE

DES

Collectionneurs d'Ex-Libris

95, RUE DE PRONY, 95

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Président............. Dr L. BOULAND (Fondateur de la Société), 95, rue de Prony, Paris.
Vice-président......... M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Vice-présidents honoraires { M. P. DE CRAUZAT, 52, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.
M. Ach. BERTARELLI, 18, San Barnaba, Milano.
Secrétaire-gérant....... M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, Paris.
Archiviste............. M. Ed. ENGELMANN, 24, rue de l'Arcade, Paris.
Trésorier............. M. J. REGNAULD, 12, rue Royale, Versailles.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

ADVIELLE (Victor), 28, passage Dauphine, Paris.
BARGALLO, 94, rue d'Allemagne, Paris.
BOYMOND (Marc), 223, boulevard Pereire, Paris.
GAND (Olivier), boulevard de La Chapelle, Paris.
GRUEL (Léon), 418, rue Saint-Honoré, Paris.
HOUSSAYE (Henri), de l'Académie Française, 49, avenue Friedland, Paris.
MASSON (Henri), 4 *ter*, rue du Cherche-Midi, Paris.

MM.

MAZIÈRES (Alphonse de), 20, rue de Neuville, Paris.
PERRIÈRE (H. de la), 6, rue Barye, Paris.
PICOT (Emile), 135, avenue de Wagram, Paris.
ROURE (du), 58, rue de Babylone, Paris.
RICHEBÉ (R.), 7, rue Montaigne, Paris.
SALLERON (G.), 4, rue de Beauvau, Versailles.
VAN DRIESTEN, 4, rue Rennequin, Paris.
WIGGISHOFF, 153, rue Marcadet, Paris.

OCCASIONS

Les membres de la Société sont informés qu'un service spécial est établi ici pour effectuer **exclusivement entre eux** l'achat et la vente de leurs doubles.

OFFRES

On désire céder :

L'Ex-libris de Lavoisier, fermier général (La Gardette fecit), belle pièce héraldique....... 2.75
— de Fenille, signé Durand, héraldique, style Louis XV.............................. 1.50
— (de Fenille), un autre anonyme, différent, plus petit, de style Louis XIV............... 1. »
— Sanlot de Bospin, fermier général, héraldique, encadrement Louis XVI.................. 2.50
— (Fyot), héraldique, avec la devise: Dum Nascor Fyot, etc.............................. 0.75
— Notre-Dame Saint-Louis, de Lyon (voir *Archives*, 1902, p. 83), 2 états différents, les 2... 2.50
— Frizon de Blamont, signé Roux et daté 1704, héraldique avec le nom imprimé (97 millim. de haut, sur 66 de large.................... 2. »
— Quarré de Monay, chanoine de l'église cathédrale d'Autun, daté 1776, héraldique........... 1.50
— Lemulier (Jean-François), héraldique, style Louis XIV............................. 2. »

Toutes ces pièces sont anciennes et en parfait état.

DEMANDES

On désire acheter :

L'Ex-libris Raparlier, le plus grand (0,112 × 0.071), époque Louis XV, héraldique, trois rats sur le tout.
— de Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, évêque, comte de Noyon, pair de France, etc...

S'adresser à M. F. CARÊME, 13, rue de Mézières, PARIS



MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

